

LETTRES
SUR
LE MAGNÉTISME
ET LE
SOMNAMBULISME,
A L'OCCASION DE
MADemoiselle PIGEAIRE.

**IMPRIMERIE DE MADAME DE LACOMBE,
RUE D'ENGHIEN, 12.**

LETTRES
SUR LE
MAGNÉTISME
ET LE
SOMNAMBULISME,

A L'OCCASION DE

MADemoiselle PIGEAIRe,

A MM. ARAGO, membre de l'Académie des Sciences.

BROUSSAIS, } professeurs à la Faculté, et membres de
BOUILLAUD, } l'Académie royale de Médecine.

DONNÉ, rédacteur du *Journal des Débats*.

BAZILLE, membre de la Société phrénologique de Paris.

PAR LE DOCTEUR FRAPART.

La vérité ne pénètre en ce monde que par le combat,
et la justice veut le combat au profit de la vérité.

LETTRE XXVIII.



PARIS.
CHEZ L'AUTEUR,
RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANS, N° 17.

1840.

PRÉFACE.

Depuis plus d'un demi-siècle que le magnétisme est apparu en France, il a presque toujours été repoussé du public et des savans : du public, parce que les faits qui le constituent, ne se reproduisant pas à volonté devant témoins, peu de gens sont appelés à les voir et partant à y croire ; des savans, parce que ces faits ne se rattachant encore à aucune théorie, on ne peut les comprendre ni partant les admettre sans les avoir vus.

L'incrédulité presque générale qui plane sur le magnétisme n'a donc rien que de très rationnel ; mais ce qui ne l'est pas, c'est la persistance des savans à ne point l'examiner. Cette dernière assertion, nous pourrions l'étayer de mille preuves ; nous n'en fournirons qu'une bonne, et on la trouvera dans la lecture des lettres qui vont suivre. En les publiant, avec l'autorisation de mon ami le docteur Frapart, mon but est moins de convaincre les détracteurs du magnétisme que de faire connaître leurs moyens de défense. Un avocat ne cherche pas à persuader ses adversaires, mais ses juges.

BAZILLE.



LETTRE PREMIÈRE.

*Le docteur Frapart à son ami R. Bazille,
à Courquetaine.*

Paris, ce 4 août 1838.

Mon bon ami,

Me voilà sur le point de me lancer de nouveau dans le magnétisme. Si cette fois je commence, j'espère bien que je ne finirai pas sans avoir avancé la question que je défendrai.

Il y a dix ans, après avoir magnétisé pendant un

mois au Val-de-Grâce sous les auspices de M. Broussais, j'ai reculé devant les conséquences des phénomènes que j'avais observés ; elles m'ont fait peur, ces conséquences, et tellement peur, que j'ai cru devoir en faire le sacrifice à ma profession. C'était sacrifier la vérité ! Aujourd'hui, si je rentre dans la carrière, les mêmes considérations ne m'arrêteront plus ; hommes et choses, je dévouerai, s'il le faut, tout à la vérité. — Vous savez, mon ami, où je prends maintenant la source d'une telle détermination.

Voici ce qui m'est nouvellement arrivé :

Avant-hier, M. Bernard de Lafosse vient me voir et me dit : l'Académie de médecine a fait, dans sa dernière séance, son rapport sur le magnétisme ; elle le traîne dans la boue. Avec elle, presque tous les journaux, grands et petits, font *chorus* ; de partout des attaques sont dirigées avec violence contre les magnétiseurs, toutes les convenances sociales sont mises en oubli, on ne néglige rien pour les perdre, on les traite en misérables. Voilà encore le magnétisme arrêté peut-être pour cinquante ans. — Quelquefois les hommes manquent aux choses, lui répondis-je ; et comme preuve, je lui racontai mes expériences magnétiques qui avaient été perdues pour les sciences et l'humanité ; puis il s'établit entre nous le colloque suivant. — Je viens pourtant vous proposer de vous charger de la partie. — Mais vous n'avez plus qu'une carte à jouer, et vos ennemis ont toutes les leurs. — Ne me disiez-vous pas à l'instant que ce

sont souvent les hommes qui manquent aux choses ? La chose ici ne manque pas. — Au fait, quoi qu'il arrive, il restera toujours au magnétisme une bonne carte, la vérité. — Eh bien ! acceptez-vous ? — Je vous répondrai quand j'aurai vu le fait.

Hier donc, Bernard alla bravement me proposer comme champion du magnétisme à M. Pigeaire ; un rendez-vous fut donné pour aujourd'hui, et aujourd'hui j'ai été présenté.

Vous comprenez, mon ami, que dans une première visite j'ai dû beaucoup observer et peu parler, afin de ne pas trop m'engager. D'ailleurs, le motif de ma présentation avait quelque chose de si risible, et il avait été si risiblement amené, qu'à mes yeux je paraissais jouer le rôle d'un *preux* armé de pied en cap et prêt à défendre l'opprimé. En conséquence, je suis resté passif et attentif. Madame Pigeaire m'a raconté, dans le plus petit détail, le phénomène que l'on observe sur sa fille ; et après avoir écouté sa narration de toutes mes oreilles, je lui ai dit en rendant le bandeau que j'avais examiné, tourné, retourné, décousu et long-temps essayé : « *S'il est vrai, Madame,* »
 » *que votre fille lise à travers ce bandeau appliqué par* »
 » *moi, dans un livre apporté par moi, et sans que vous* »
 » *regardiez mon livre ; s'il est vrai surtout qu'elle puisse* »
 » *lire de temps en temps devant cinq ou six incrédules à la* »
 » *fois, faites-moi voir ce prodige, et je me charge de le* »
 » *faire croire.* »

Tel est, mon ami, le résultat de ma première visite

à la famille Pigeaire. Dans quelques jours nous aurons une séance après laquelle je serai appelé à dire *oui* ou *non*. Je vous tiendrai au courant.

Adieu, mon ami,

Tout à vous,

FRAPART.

D. M. P.

LETTRE DEUXIÈME.

Paris, ce 11 août 1838.

Mon bon ami,

La séance magnétique dont je vous ai parlé dans ma lettre du 4 a eu lieu le 9, et tout s'y est très exactement passé comme madame Pigeaire me l'avait annoncé : la jeune somnambule a lu, parfaitement lu et joué aux cartes devant onze personnes, dont

cinq au moins étaient complètement incroyables. Ainsi qu'il en avait été convenu, *c'est moi* qui ai plié le bandeau; *c'est moi* qui, avec autant de soin que de défiance, l'ai collé par son bord inférieur aux ailes du nez et aux joues au moyen de taffetas d'Angleterre; *c'est moi* qui ai fourni le livre; *c'est moi* qui ai fait la partie avec des cartes que je venais d'acheter; *c'est moi* qui, en ôtant le bandeau, ai constaté que le taffetas était encore partout adhérent à la peau; enfin *c'est moi* qui ai de nouveau, pour ainsi dire, dis-séqué le bandeau pour acquérir la preuve que c'était bien le même que j'avais essayé peu de jours auparavant.

Après l'expérience tous les assistans ont paru être, aussi bien que moi, surabondamment convaincus de la réalité du fait de la vision à travers un corps opaque; néanmoins tous ne se sont pas montrés également disposés à prêter l'appui de leurs noms à la vérité: sur onze personnes que nous étions, cinq, tout en criant comme les autres *au miracle!* ont refusé leurs signatures sous des prétextes de position sociale dont il ne m'est pas donné d'apprécier la valeur.

Voilà, mon ami, ce qui a eu lieu à la première séance. C'est presque entrer en campagne par un échec! je n'avais guère prévu, en effet, la possibilité d'un tel refus de la part de gens qui ne sont ni des savans, ni des médecins. Et pourtant nous n'avions aucun reproche à leur adresser, puisqu'aucune convention n'avait été faite; mais j'ai senti

qu'il fallait être plus précautionneux ou plus adroits à l'avenir. Par conséquent, j'ai envoyé à madame Pigaire le plan général que je me propose de suivre, et dont je modifierai les détails selon les circonstances; parce qu'en toutes choses, grandes ou petites, du moins quand on ne veut pas vivre au jour le jour, c'est la même méthode à employer, c'est la même marche à suivre : avant de commencer quoi que ce soit, il faut savoir ce qu'on veut faire, et comment on peut le faire; en d'autres termes, il faut connaître le but et les moyens.

Vous le voyez, mon ami, le magnétisme n'a point fait un pas depuis que je ne vous ai vu, si ce n'est dans mon esprit, puisque, *quant au fait de la lecture à travers un bandeau*, ma conviction est maintenant complète, profonde, inébranlable. Aussi rougirais-je de tarder d'un jour à prendre parti pour le magnétisme. Je laisse à d'autres le soin honteux de cacher leurs croyances, et proclame les miennes, surtout quand elles sont acquises à l'opprimé. Je dis à l'opprimé, car je n'ignore pas que le magnétisme a des détracteurs de plus d'une espèce; que les uns, hommes de talent et de bonne foi, n'ont pas examiné *expérimentalement* la question; que les autres, hommes passionnés et intéressés, ne veulent pas l'examiner, ou évitent de dire ce qu'ils en savent. Les premiers sont prêts à faire à l'évidence le sacrifice de leur incrédulité, lorsqu'ils auront vu, de leurs yeux, vu; les seconds repoussent tout examen, leur incrédulité

est systématique, enracinée, incurable. Ceux-là doivent être appelés, ils répondront à l'appel; ceux-ci ne doivent pas l'être, ils n'y répondront pas, ou n'y répondront pas loyalement. Les uns, si nous leur montrons des phénomènes, feront promptement volte-face à l'erreur; les autres ne s'y décideront que lorsqu'ils ne pourront plus faire autrement, c'est-à-dire quand les faits magnétiques auront passé dans le domaine de la croyance générale, ou quand ils appartiendront à la notoriété scientifique, ou plutôt enfin quand ils seront attestés par quelques-unes de nos grandes célébrités sociales. Mais alors on verra, je le prévois et le prédis, les plus effrontés d'entre nos détracteurs de la seconde espèce, crier à tue-tête : nous savions cela !..... Attendu que des gens de leur mérite doivent tout savoir.

Adieu, mon ami. — A bientôt.

Tout à vous,

F.



LETTRE TROISIÈME.

Paris, ce 12 août 1838.

Mon bon ami,

Je vous écrivais hier même que j'ai envoyé à madame Pigeaire le plan que je me suis tracé et que j'ai l'intention de suivre dans la conduite du magnétisme. Aujourd'hui, pour ne pas me laisser attarder et pour être fidèle à ma promesse de vous tenir toujours au courant, je vais vous communiquer ce plan. D'avance, je le déclare une œuvre de Don-Quichotisme si j'échoue, c'est-à-dire si je ne parviens pas même à faire taire les journaux ; et une œuvre de génie si je triomphe, c'est-à-dire si je parviens à propager le magnétisme, et par suite à délivrer l'humanité.... *de la médecine des médecins.*

« Paris, ce 10 août 1838.

» Madame,

» Dans notre siècle et dans notre pays, les meilleures causes, pour être gagnées, ont besoin d'être

» défendues comme si elles étaient mauvaises. Ce
» n'est donc qu'avec la plus grande prudence que
» nous devons marcher en avant; trop de précipita-
» tion nous perdrait aussi bien que trop peu d'éner-
» gie. Hier nous avons fait une école; cependant,
» quoique superflue en un sens, la séance a été ex-
» trêmement utile, parce qu'elle a remonté votre
» courage et nous a donné la présomption que ma-
» demoiselle votre fille gardera encore sa lucidité
» assez long-temps pour arriver au but qu'il faut
» atteindre. Je vous l'ai dit : les voix se pèsent et
» ne se comptent pas. Prenez donc garde, à l'avenir,
» aux gens que vous recevrez; tous vos efforts doivent
» tendre à n'accepter que des noms distingués, con-
» sidérés et considérables; mais n'espérez pas trou-
» ver du courage dans ces gens-là. Croyez-vous, par
» exemple, si l'on parvenait à vous amener un mi-
» nistre, qu'il consentirait à signer un procès-verbal?
» — Non, non, mille fois non. — Ce que ces hom-
» mes-là craignent le plus au monde, c'est le ridi-
» cule, c'est la satire, c'est le qu'en dira-t-on, c'est
» d'entrer les premiers en scène, c'est de monter les
» premiers à la brèche. — Eh! pourquoi? — Parce
» que le courage le plus rare en France, c'est celui
» de son opinion, alors qu'elle n'est pas celle du plus
» grand nombre. Vous aurez bien, il est vrai, quel-
» ques individus qui vous livreront leurs signatures,
» mais ces signatures n'auront aucune valeur, elles
» seront sans retentissement; et alors, à quoi bon?

» Au reste, Madame, puisque sur la foi de mon
» ami Bernard de Lafosse vous m'avez donné votre
» confiance, permettez-moi d'y répondre en vous di-
» sant ce que je ferais à votre place; et dans une
» circonstance aussi majeure, alors qu'il s'agit du
» triomphe d'une immense vérité, croyez bien que
» je ne suis pas homme à parler à la légère, à agir à
» l'étourdie, et à donner un conseil qui n'aurait pas
» été mûrement et longuement pesé.

» La vérité est à nous! c'est évident. Mais il n'est
» pas facile de la faire accueillir : parce qu'elle est
» grande, et que les hommes sont petits; parce qu'elle
» est forte, et que les hommes sont faibles; parce
» qu'elle est de diamant, et qu'ils sont de verre. —
» Comment donc la faire triompher? Eh bien! pour
» cela il faut deux choses : de l'adresse et du cou-
» rage. De l'adresse, pour amener sans qu'ils s'en
» doutent certains hommes à voir; du courage, pour
» oser, en s'appuyant sur eux, attaquer de front ceux
» qui nient. Pour l'exécution de ce plan, je recevrais
» chez moi les journalistes de choix, les hommes et
» les femmes de lettres, des hommes d'état, des dé-
» putés, des pairs de France, en un mot tout ce qu'il
» y a de plus haut-placé dans la capitale. Je ne ferais
» pas de procès-verbal séance tenante, ou si j'en fai-
» sais un, il n'y aurait que les gens de très bonne
» volonté qui le signeraient, et j'inscrirais simple-
» ment les autres. Lorsque j'aurais recueilli un assez
» grand nombre d'assez grands noms, ce qui ne tar-

» devrait pas à arriver, je commencerais à présenter
» humblement mes procès-verbaux à la signature de
» ceux qui me paraîtraient de meilleure foi; puis
» j'essaierais de faire signer successivement tous les
» autres, et attendu que notre race ressemble à celle
» des moutons de Panurge, la plupart d'entre eux
» signeraient. Assurément j'en rencontrerais de ré-
» calcitrans, mais au moins ils ne donneraient pas
» un mauvais exemple aux indécis. — Telle est
» la part de l'adresse; ou plutôt, afin d'appeler
» les choses par leur nom, de la ruse; mais d'une
» ruse qui ne fait pas monter le rouge à la face,
» car elle est mise au service de la justice et de la
» vérité.

» Examinons maintenant la part du courage :

» Or donc, avec les signatures que j'aurais, ou
» même n'en ayant aucune, je publierais à son de
» trompe, dans des articles forts de logique et de
» bonne foi, les faits tels qu'ils se seraient passés;
» dans ces articles, je ferais un appel à la loyauté des
» témoins, et je les citerais par leurs noms. Certes,
» cela ne me rapporterait rien que de la peine, des
» tracasseries et des persécutions peut-être! Mais
» puisque j'aurais attaqué le faux et défendu le vrai,
» je trouverais mon salaire dans la satisfaction des
» penchans les plus nobles.

» Qu'y a-t-il de plus beau, en effet, que de prendre
» pour devise :

» Haine au mensonge !
 » Gloire à la vérité !

» Adieu, madame, recevez l'hommage de mon profond respect.

» FRAPART,
 D. M. P.

» *P. S.* Je crois qu'il est important que M. Pigeaire ne publie rien jusqu'à nouvel ordre, et qu'il fasse, pour ainsi dire, le mort. — Livrer trop tôt la bataille, c'est risquer de la perdre. »

Telle est, mon ami, ma lettre à madame Pigeaire. Il est aisé de voir qu'en la lui écrivant, j'ai eu la triple intention de lui tracer la ligne à parcourir ; de lui démontrer que je ne suis pas homme à battre la campagne sans savoir d'où je viens, où je suis, ni où je vais ; enfin d'en appeler à ses facultés les plus nobles, parce que la fermeté ni même le courage ne suffisent pas toujours pour marcher sur une route encombrée d'obstacles. Heureusement que dans le cœur des femmes il se trouve des cordes hautes qui vibrent facilement lorsqu'on sait les faire vibrer.

Quant à mon but, qui est la propagation au sein des familles du magnétisme, *de sorte que le somnambule soit le médecin* ; et de l'homœopathie, *de sorte que les infinitésimaux soient les remèdes*, je ne le confie à présent qu'à ceux qui, comme moi, ont un dégoût pro-

fond de la *médecine des médecins*, et un vif amour de l'humanité.

Adieu, mon ami; je ne sais pas encore quand aura lieu notre prochaine séance, je presse madame Pigaire pour que ce soit jeudi; mais la fixation définitive du jour dépend de la petite somnambule.

Tout à vous,

F.

LETTRE QUATRIÈME.

Paris, ce 15 août 1836.

Mon bon ami,

Avant-hier je vous ai appris le résultat de notre première séance magnétique; aujourd'hui je vous annonce que nous en aurons une seconde jeudi prochain, 16. Je veux que vous y veniez.

Le roi de la fête sera, je l'espère, Georges Sand. Hier j'ai taillé ma plume de colombe pour lui composer une invitation en *ut minor*. Je ne savais

trop comment m'y prendre ; il faudrait être un Beethoven pour avoir la présomption de se faire écouter d'un pareil musicien ! C'est égal, je me suis risqué, j'ai pris ma flûte douce ; et vraiment je ne pense pas que jamais admirateur, ou peut-être même adorateur, lui ait adressé des paroles plus mielleuses, et pourtant aussi plus sincères. N'est-ce pas justice, puisque j'en trouve l'occasion, de rendre à cette grande femme au moins une fois en louanges ce que ses écrits m'ont cent fois donné en plaisir ?

Probablement Georges Sand ne viendra pas seule, car une reine ne marche point sans sa suite ; mais je compte qu'elle n'amènera pas toute la sienne avec elle, et que partant il y aura place pour vous.

Si donc, mon ami, vos affaires vous permettent de quitter jeudi prochain votre castel, accourez, accourez vite à Paris, pour voir Georges Sand et mademoiselle Pigeaire.

Tout à vous,

F.

P. S. Je suis en train de préparer contre nos ennemis une bombe chargée jusqu'à la gueule ; une de ces bombes qu'il ne faut lancer ni trop tôt, ni trop tard, ni en deçà, ni au-delà, ni de côté, mais droit au but. — La prudence ne permet de frapper fort que quand on est sûr de frapper juste. — Peut-être vous l'enverrai-je demain.

LETTRE CINQUIÈME.

Paris, ce 14 août 1838.

Mon bon ami,

Je vous expédie la bombe dont je vous ai parlé hier ; je crois qu'elle est passablement bourrée ; je n'y mettrai le feu que lorsqu'il en sera temps, je veux dire quand nous aurons assez de signatures.

Dans ce monde, on a tort, quand on a raison seul.

MAGNÉTISME ANIMAL.

« Enfin le magnétisme est mort, et c'est l'académie
» de médecine qui l'a tué ! Il est vrai que ce n'est pas
» la première fois ; espérons que ce ne sera pas la
» dernière.

» A la tête des illustres académiciens qui ont
» rendu cet immense service à l'humanité, figurent
» MM. Bouillaud, Gerdy, Cornac, Rochoux, Castel, Vel-
» peau, Dubois (d'Amiens), et enfin le rapporteur de
» la commission, M. Girardin. — Nous les appelons

» par leurs noms, afin de briguer pour eux la reconnaissance du monde; elle leur est due, car il y a
 » autant de mérite à dévoiler un mensonge qu'à trouver une vérité. Gloire donc à l'académie de médecine, gloire à la commission, gloire à MM. *Bouillaud*, *Gerdy*, etc., gloire enfin à tous leurs honorables collègues, pour le courage qu'ils ont montré
 » en démasquant des imposteurs, en les bafouant, en les vilipendant, en les réduisant au silence et à
 » la honte ! Il fallait en finir avec le magnétisme, ils en ont fini : gloire à tous !

» Et pourtant, depuis cette éclatante défaite du magnétisme, de nouveaux combattans surgissent et s'inscrivent pour le défendre; on dirait que plus on en frappe, moins on en renverse; que plus on en détruit, plus il en repousse; on dirait enfin que ces gens-là sont tellement sûrs de la bonté de leur cause que, jusqu'à l'époque de son triomphe, ils consentent à se mettre dans les rangs des fourbes ou des niais, en osant dire à l'académie de médecine :

» *Oui, nous sommes des fourbes si le magnétisme est un mensonge; ou, pour plus de précision, si, comme vous le prétendez, nous simulons les faits dont nous affirmions la réalité. Oui, nous sommes des niais si nous croyons, sans les avoir vingt fois constatés, aux faits dits magnétiques, à celui de mademoiselle Pigeaire, par exemple, ou à d'autres aussi extraordinaires.*

» *Mais si ces faits sont vrais; mais si, les ayant vus,*

» vous les niez ou n'osez les proclamer; ou si, ne les ayant
 » pas vus, vous ne voulez pas les vérifier ou prendre la
 » peine de les produire, qui êtes-vous, vous? qu'êtes-vous?
 » et à quoi servez-vous? En définitive, vous et nous, nous
 » sommes forcés d'accepter le dilemme suivant : si vous
 » avez raison, nous sommes des faussaires ou des imbé-
 » ciles; mais si vous avez tort?... La politesse nous em-
 » pêche de qualifier ce que vous êtes.

» Voilà ce que les magnétiseurs disent à l'acadé-
 » mie, et c'est clair. En vérité, s'ils ont raison, cette
 » manœuvre est celle d'un général habile qui feint de
 » fuir pour attirer l'ennemi dans une embuscade et
 » le mieux battre.

» Du reste, pour mettre le lecteur en état de juger
 » de quel côté est la bonne foi, nous allons rappeler
 » sommairement les faits et les rectifier, en défiant
 » qui que ce soit de démentir notre rectification au-
 » trement que par un mensonge. — C'est enfin à no-
 » tre tour de parler haut; nos adversaires, par leur
 » conduite et leur langage, nous en ont donné le
 » droit.

» A la lecture de quelques journaux, on croit que
 » tous les membres de la commission nommée par
 » l'académie pour examiner mademoiselle Pigeaire
 » ont au moins vu cette jeune personne : il n'en est
 » rien, absolument rien; il n'y en a point un seul,
 » pas même le rapporteur, M. Girardin. On peut
 » croire aussi que MM. Bouillaud, Rochoux, Castel et
 » Dubois (d'Amiens), ont assisté à quelque séance

» somnambulique chez M. Pigeaire. C'est encore une
» erreur, aucun d'eux n'y est venu. On croit en-
» fin que tous ceux des membres de l'académie qui
» ont examiné mademoiselle Pigeaire partagent l'a-
» vis de MM. Cornac, Velpeau et Gerdy, qui l'ont
» examinée aussi. Pas du tout : MM. Orfila, Ribes,
» Adelon, Esquirol, J. Cloquet, Delens, Bousquet,
» Pelletier, Guénault de Mussy, Villeneuve et Ré-
» veillé-Parisse, tous ont vu, et plusieurs ont signé
» des procès-verbaux qui déclarent que mademoi-
» selle Pigeaire lit à travers un bandeau imperméable
» à la lumière, et dont l'application est exactement
» faite sur ses yeux.

» Malheureusement pour notre cause, le jour où
» l'académie a triomphé, M. Orfila était absent de la
» séance, et nous avons des motifs de croire qu'il
» eût pris la parole pour affirmer le fait de made-
» moiselle Pigeaire. MM. Adelon, Bousquet, Delens,
» Pelletier et J. Cloquet, qui étaient présents, ont, il
» est vrai, essayé d'empêcher de prendre une déci-
» sion aveugle et passionnée : justice leur soit rendue !
» Mais leurs voix ont été étouffées. Quant aux autres
» spectateurs de l'expérience somnambulique, ils pa-
» raissent ne pas avoir eu le courage de leur opinion ;
» ils se sont tus, et depuis ils n'ont pas réclamé dans
» les journaux. Ce silence, qui laisse circuler la ca-
» lomnie, pèse sur eux, et nous le leur reprochons
» hautement. Pour M. Bousquet, secrétaire de l'aca-
» démie et dépositaire des procès-verbaux qu'il a ré-

» digés, il n'a pas cru devoir les remettre à M. Pigeaire (1); mais si les personnes qui les ont signés ont peur de parler comme on parle maintenant lorsqu'on a le droit pour soi, c'est-à-dire haut et ferme, ce ne sont sans doute pas gens à mentir ni à se démentir.

» Parmi les hommes qui ont vu mademoiselle Pigeaire et regardé de près le fait en litige, nous citerons encore M. Lesseps, rédacteur du *Commerce*, M. Mialle, enfin M. Arago, membre de l'académie des sciences. — Quoique ce savant n'ait pas signé de procès-verbal, nous affirmons qu'il a vu et bien vu le phénomène de la vision à travers un épais bandeau de velours. Si nous nous trompons, ou plutôt si nous cherchons à tromper, cette affirmation, que nous faisons à dessein, met M. Arago en demeure de nous répondre tout de suite par une dénégation formelle, positive et publique; mais si nous disons vrai, cette même affirmation nous assure que son silence, s'il se prolonge, est un témoignage favorable et d'autant plus flatteur que, dans l'intérêt de la propagation rapide de la vérité, il est un de ceux auxquels nous tenons le plus. — Les voix se présentent et ne se comptent pas.

» Après avoir rectifié les assertions des feuilles pé-

(1) Un peu plus tard, M. Bousquet s'est enfin décidé, sur les sollicitations de M. Pigeaire, à lui confier les procès-verbaux en question.

» ridicules, et invoqué la loyauté des personnes qui
 » ont vu, il nous reste à exposer un fait récent, afin
 » de démontrer aux académiciens médicaux qui nous
 » traitent du bout du pied, qu'une chute, quand on
 » a la vérité pour soi, n'est souvent qu'un moyen de
 » se relever plus grand et plus fort.

» Cette fois, d'après mon conseil, M. Pigeaire s'est
 » dispensé d'appeler des savans de profession, parce
 » qu'en définitive on ne se résout pas facilement à
 » acquérir la preuve qu'on a toute sa vie partagé ou
 » professé des hérésies scientifiques. Ce genre d'ef-
 » fort suppose quelque chose de plus noble et de
 » plus rare encore qu'une haute intelligence. M. Pi-
 » geaire s'est également abstenu de convier des mé-
 » decins, parce que cette espèce de savans, il faut le
 » dire, est intéressée dans la question. Ces messieurs
 » comprennent en effet que si le magnétisme est une
 » vérité, leur médecine est une erreur; qu'aujourd'hui
 » entre l'un et l'autre il y a lutte à mort; et
 » que tôt ou tard, et bientôt peut-être l'un ou l'autre
 » ne figurera plus que dans la triste et longue
 » histoire des déceptions sans nombre qui ont tra-
 » versé l'humanité : le magnétisme, s'il est illusoire,
 » pour la tromper; leur médecine, si elle est fausse,
 » pour la décimer. »

Tel est, mon ami, le manifeste de guerre que je ne
 dois faire paraître qu'en temps opportun. Si je le pu-
 bliais de suite, comme j'en avais d'abord eu l'inten-
 tion, et avant de le fortifier par de puissans témoi-

gnages, il ne produirait aucun effet sur mes savans confrères; ces messieurs n'en afficheraient pas moins des airs de mépris, et les matadors ne s'en prélasseraient que davantage, tranquilles et insoucieux; dans leur inaltérable suffisance. Au contraire, si je parviens à obtenir les signatures d'une trentaine de personnes honorables et reconnues incrédules, ce manifeste pourrait bien jeter l'alarme au camp; car alors les médecins commenceraient à comprendre qu'il serait possible que peu à peu le magnétisme vint à ressusciter de plus belle, qu'il portât des fruits; qu'il se répandît de toutes parts, qu'on s'en occupât en haut, en bas, au milieu de l'échelle sociale, et qu'enfin un pauvre malade se décidât à guérir ou à mourir sans la médecine de leur invention. Mais dans ces temps-là, je vous le prédis, ils chercheront à s'emparer du magnétisme comme on s'empare d'une propriété qu'on veut exploiter seul.... Tout beau! Messieurs, cette vérité-là sera pour le peuple : c'est moi qui la lui donnerai.

Du reste, vous voyez, mon ami, que ni le nombre, ni la taille de mes ennemis ne m'effraie. Que peuvent, en dernière analyse, signifier, *devant un fait*, toutes les assertions de tous les *nieurs* et de tous les *discurs* du monde? Rien, moins que rien. Aussi je n'hésite pas de prendre à partie tout homme, tant académicien soit-il, qui dans cette circonstance ose nier ce qu'il n'a pas vu, ou n'ose pas affirmer ce qu'il a vu. C'est pour ce dernier motif que j'interpelle

M. Arago lui-même, au génie duquel je me plais pourtant à rendre un entier hommage ; mais c'est que M. Arago a vu, et que partant il faut qu'il se prononce pour ou contre, qu'il passe à droite ou à gauche, qu'il dise enfin *oui* ou *non* ; car dans une question de science, un homme comme lui n'a pas plus le droit de rester neutre, qu'un général en chef n'a le droit de fuir le jour d'une bataille ; et si ce malheur est arrivé au grand Frédéric à son premier combat, la postérité sait qu'il en a bien rappelé. — M. Arago fera comme Frédéric.

Adieu,
F.

LETTRE SIXIÈME.

Paris, ce 17 août 1838.

Mon bon ami,

Je suis fâché que vous ne soyez pas venu hier à Paris pour assister à la séance somnambulique de mademoiselle Pigeaire ; vous auriez eu le plaisir d'y

voir Georges Sand, M. Mauguin, et plusieurs autres personnes distinguées. Toutefois, la séance n'a pas été, sous le rapport magnétique, à beaucoup près aussi intéressante que la première; la petite n'a lu qu'après deux heures de sommeil, et encore n'a-t-elle pu lire que deux mots. Cela vient, je présume, de ce que nous étions trop nombreux, — dix-neuf. — Aussi recommencerons-nous l'expérience probablement jeudi prochain, devant huit personnes seulement : Georges Sand, madame Marliani, M. Mauguin, vous et quatre rédacteurs de journaux.

Comme hier j'ai eu l'occasion d'étudier, autant qu'on peut le faire de l'œil, l'organisation de ces diverses personnes, si jeudi tout se passe à souhait, j'aviserais au moyen d'avoir leurs signatures. Celle de Georges Sand sera, je crois, la plus facile à obtenir, parce qu'au vu de sa tête, sa bienveillance qui est énorme, et sa fermeté qui ne l'est guère, l'empêcheront très probablement, pour peu que je sache m'y prendre, de refuser une grâce, ou plutôt justice. C'est donc par cette noble dame que je commencerai l'attaque : si je l'entraîne, je saurai bien ensuite entraîner les autres, quand ce ne serait que par imitation; et alors nous aurons fait un fameux pas, car nous aurons bien commencé. Or, *chi bene comincia e a la meta dell' opera.*

Surtout, mon ami, n'allez point cette fois manquer à l'appel, ou résignez-vous à ne vous trouver de longtemps en aussi belle et bonne compagnie. D'ailleurs,

vous le savez, au moment de l'action j'ai besoin auprès de moi d'un second, c'est-à-dire d'un homme dévoué comme vous l'êtes à la cause de la vérité. Que voulez-vous que je fasse seul, absolument seul contre tous ? et puis n'est-il pas imprudent à un capitaine de marcher sans un lieutenant fidèle, dont la fonction principale est de montrer le bon exemple en obéissant le premier au commandement. *Même pour faire bien il faut de la malice, C'est fâcheux ; mais c'est nécessaire.*

Quoi qu'il en soit, c'est presque encore un échec que nous avons éprouvé à la dernière séance. Madame Pigeaire s'en trouve abattue ; mais je suis là pour lui déguiser les obstacles et relever son courage. Quant au mien, je ne crains pas qu'il faiblisse, parce qu'il a sa racine dans une conviction pour ainsi dire violente, passionnelle, indestructible. Après ce que j'ai vu, et si clairement vu, que pourraient en effet me prouver dix, vingt, cent expériences négatives ? rien, sinon que le phénomène de la vision à travers un bandeau ne se reproduit pas quand on vent, et ne se prédit pas comme une éclipse. Mais c'est qu'ainsi l'astronomie est de beaucoup, et depuis des siècles, la plus complète des sciences, tandis que le magnétisme en est la plus incomplète, si même il est une science ! car, à mon avis, il n'est encore qu'un fait qui demande une explication raisonnable, et qui n'aura sans doute droit de séjour dans les académies que quand un

nouveau Newton sera venu lui imposer une théorie.... *plus ou moins éternelle*. Mais, attendu qu'un fait bien conditionné vaut plus et mieux que toutes les théories du monde, — moi qui suis homme avant d'être savant, à l'encontre de beaucoup qui sont savans avant d'être hommes, et sans espérer ni même souhaiter que le magnétisme soit un jour représenté sur les banquettes de l'Institut, — je n'en continuerai pas moins d'avancer sans me laisser effrayer par les clameurs des ignorans, ni les vociférations des savans ; et comme Galilée (pardonnez-moi ce rapprochement), qui du haut de son génie disait aux inquisiteurs, en frappant la terre du pied : « *et pour- tant elle tourne!* » Moi, du haut de ma bonne foi, j'oserai dire aux académies inquisitoriales, en mettant la main sur ma conscience : *Et pourtant j'ai vu lire à travers un bandeau!*

Tout à vous,

P.

LETTRE SEPTIÈME.

Paris, ce 2 septembre 1838.

Mon bon ami,

Mademoiselle Pigeaire a lu, et Georges Sand a signé. Victoire !

Je ne vous avais pas là pour lieutenant ; je m'en suis improvisé un, voici comment : le docteur Gaubert, qui est le médecin de madame Sand, était venu il y a quelques jours me prier de l'admettre à une séance magnétique ; comprenant tout le parti que je pourrais tirer de lui auprès de cette dame, je l'avais invité, mais à la condition qu'il attesterait par écrit tout ce qu'il observerait, aussitôt que je le lui demanderais, soit pendant, soit après la séance, soit dans un an, soit dans dix. Hier donc, il était avec nous ; je vais vous raconter ce qui s'est passé.

Moins d'un quart d'heure après avoir été endormie, la somnambule, sur les yeux de laquelle le triple bandeau de velours noir avait été appliqué et collé de façon à satisfaire les plus exigeans, nomma plusieurs cartes,

lut plusieurs mots, joua plusieurs parties. Tous les spectateurs étaient émerveillés, et l'on s'amusait à reproduire l'expérience lorsque je m'approchai de Gaubert et lui dis à l'oreille : Etes-vous content ? — Oui. — Êtes-vous convaincu ? — Oui. — Eh bien ! vous allez signer de suite. — Bah ! — C'est chose convenue ; mais auparavant faites-moi le plaisir de transmettre à madame Sand les deux premières questions que je viens de vous faire, puis d'ajouter : « Tous ces messieurs vont signer un procès-verbal, » ils espèrent, Madame, que vous leur ferez l'honneur » de signer avec eux ; » ensuite vous me rapporterez la réponse. — Gaubert eut la bonté de se rendre à ma prière, et deux minutes après il revint me dire que Madame Sand signerait. — Fort de ce consentement, à mon tour j'allai successivement dire aux autres assistans, en commençant par les plus gros bonnets : « Madame Sand va signer avec nous ce » qu'elle a vu ; seriez-vous assez bon, Monsieur, pour » donner aussi votre précieux témoignage ? nous » en serions très honorés, etc., etc. » Et autres *pillules dorées* que nous, pauvres travailleurs ! sommes dans l'obligation de débiter aux civilisés, alors qu'il s'agit de faire passer la vérité. — Pitié ! — Sur la réponse affirmative de chacun d'eux, l'un de nous fit le procès-verbal et tout le monde y apposa sa griffe, celle de Georges Sand en tête.

Enfin, mon ami, voilà un succès bien complet. A mes yeux, celui-ci est le précurseur d'une victoire

qu'il faut attendre avec patience et préparer avec courage. J'ai foi qu'elle arrivera; mais il faudra long-temps guerroyer, parce que, comme le répètent depuis Fontenelle tous les diseurs de lieux communs, la vérité est un coin qu'on ne peut faire entrer que par le gros bout. En conséquence je me prépare à la lutte, j'attends les événemens, et à la première faute que nos ennemis feront, j'attaquerai. — Qu'ils se hâtent d'en commettre.

Adieu,

F.

LETTRE HUITIÈME.

Paris, ce 8 septembre 1838.

Mon bon ami,

Dans ma lettre du deux de ce mois je vous exprimais le désir que nos adversaires commissent quelque faute; en d'autres termes, qu'ils attaquassent de nou-

veau la véracité du phénomène qu'on observe sur Mademoiselle Pigeaire. — Mes vœux sont exaucés. Le docteur Donné vient de publier un feuilleton dans lequel, après avoir fait grand étalage d'une douce-reuse modération et d'une impartialité qui n'est que dans les mots, il s'efforce de stigmatiser le magnétisme en terminant son article par le paragraphe suivant : « *Beaucoup de mes confrères trouveront sans* »
 » *doute que je me suis donné trop de peine pour pousser à* »
 » *bout le charlatanisme dénoncé par l'académie de mé-* »
 » *decine; quant à moi, indépendamment de ma satisfac-* »
 » *tion personnelle, je crois avoir servi les intérêts de la* »
 » *vérité, en suivant dans tous ses détours et avec patience,* »
 » *un prétendu phénomène dont on fait grand bruit dans* »
 » *le monde, et en le mettant dans tout son jour; encore* »
 » *quelques exemples de ce genre et le magnétisme sera* »
 » *bientôt réduit à sa juste valeur dans l'opinion publi-* »
 » *que.* »

Telles sont les conclusions de M. Donné.

Ne trouvez-vous pas, mon ami, que pour se permettre de parler si dédaigneusement, on doit être bien sûr de sa propre force, ou de la faiblesse de ses adversaires. Assurément je connais la force de M. Donné, et il ne faut que lire ses feuillets hebdomadaires pour rendre justice à son talent de journaliste; je connais également la faiblesse de beaucoup de magnétiseurs comme écrivains, et en particulier la mienne; mais ici ce n'est pas de talent qu'il s'agit, c'est d'un fait que tous les mots, toutes les phrases.

tous les raisonnemens, toutes les théories de toutes les académies sublunaires ne pourront jamais détruire, parce que ce qui est, est; et ne pourront peut-être non plus jamais expliquer, parce que l'intelligence humaine a des bornes, et des bornes plus étroites que les académiciens ne le croient généralement. — Quoi qu'il en soit, armé de ce fait que, contrairement à la plupart des phénomènes magnétiques, je puis reproduire de temps en temps devant un certain nombre de personnes, je suis prêt à lutter contre tout individu de quelque poids, qui s'avisera de le nier hautement; et je n'ai pas besoin d'un immense talent pour une pareille entreprise: il me suffit d'avoir assez de sens pour bien choisir mes témoins, assez de douceur dans les formes pour les amener à certifier par écrit ce qu'ils auront vu, assez d'adresse pour me faire un bouclier de leurs signatures, assez de fermeté pour ne pas m'effrayer des criailleries des intéressés, assez d'orgueil pour sentir que seul je puis avoir raison contre eux tous, assez de conviction pour ne pas trébucher au moindre choc, assez d'espérance pour sans cesse réchauffer mon ardeur, assez de courage pour attaquer ou riposter, enfin assez de force pour mettre à la raison l'ennemi qui m'enfoncerait le clou trop avant. Je ne prétends pas que tout cela soit facile, mais je prétends que tout cela est indispensable, quand on a pris la résolution d'apporter aux hommes une vérité nouvelle de difficile vérification, surtout à une époque de couardise et chez un peuple

qui, doué de peu de justice et de beaucoup de vanité, craint par-dessus tout le ridicule; comme si le ridicule pouvait tuer autre chose que la petitesse ou la sottise.

Je retourne au rédacteur des *Débats* : — Depuis un mois que Bernard de la Fosse est venu me chercher pour arrêter la déroute que l'inique rapport de l'académie de médecine avait provoquée, c'est M. Donné qui descend et que je rencontre le premier dans l'arène : c'est donc lui que je combats le premier. Si un autre y descend encore, je le combattrai de même, et toujours et toujours, tant que Dieu me prêtera vie, et jusqu'à ce que le magnétisme soit de notoriété scientifique ou populaire. — *Vitam impendere vero.*

Il est presque superflu de vous dire que comme je ne puis disposer à mon gré de la petite somnambule, puisque ce n'est pas moi qui la magnétise, j'ai prié Madame Pigeaire, en l'absence de son mari, de m'adresser quelques lignes qui pussent au besoin prouver à M. Donné que je ne lui répons pas sans le consentement des personnes mises en scène dans son article. Je sais ce que je fais en prenant ostensiblement la défense du magnétisme; je sais que dans une telle entreprise je joue gros jeu, en termes plus clairs, que je risque d'échanger ma réputation d'homme de sens et de probité, contre celle de niais ou de charlatan; c'est pour cela qu'avant d'agir, je

m'entoure de précautions, et que j'entends tenir moi-même les cartes, ou ne pas jouer.

Voici le billet de Madame Pigeaire :

« Paris, ce 6 septembre 1838.

« Monsieur,

» Lorsque dernièrement mon mari est parti pour
» Montpellier, il vous a prié de veiller à sa place pour
» la cause que vous défendez tous deux, et il m'a re-
» commandé d'invoquer vos bons conseils si, pour
» la même cause, j'en avais besoin. Le moment de
» m'adresser à vous, Monsieur, est arrivé : ce matin
» on m'apporte à lire un article dirigé contre nous ;
» veuillez le parcourir et me dire ce que je dois faire,
» ou faire vous-même tout ce que vous jugerez conve-
» nable. Vous savez que ma fille est maintenant bien
» rétablie et en état de supporter une séance, met-
» tez à contribution sa lucidité si vous le croyez utile
» dans l'intérêt de la vérité.

» J'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer avec
» une parfaite considération.

» PIGEAIRE BANNE. »

Voici maintenant ma réponse à M. Donné :

« Paris, ce 7 septembre 1838.

» Monsieur,

» Dans votre article publié le 4 de ce mois par le
 » *Journal des Débats*, vous dites : 1^o que pour arriver
 » à une conviction profonde sur la réalité du phéno-
 » mène de la vision à travers un corps complètement
 » imperméable à la lumière, vous avez proposé à M.
 » Pigeaire de remplacer le bandeau dont il fait usage
 » par un autre bandeau analogue que vous fourniriez
 » vous-même; 2^o que M. Pigeaire a d'abord accepté
 » votre proposition; 3^o enfin qu'après avoir vainement
 » attendu une expérience pendant un mois, vous
 » avez réclamé votre bandeau qui vous a été remis.

» Je ne contesterai aucun de ces faits, car ils sont
 » vrais. Toutefois, pour expliquer le retard dont vous
 » vous plaignez, je rappellerai que Mademoiselle Pi-
 » geaire a été indisposée; et pour vous prouver que
 » cette indisposition n'était pas un prétexte afin d'é-
 » viter l'expérience, aujourd'hui que votre proposi-
 » tion devient publique et prend par là une impor-
 » tance qu'elle n'avait pas, je viens vous déclarer que
 » je l'accepte tout entière et telle que vous l'avez for-
 » mulée dans l'article du *Journal des Débats* qui donne

» lieu à la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire en
» ce moment. M. Pigeaire est absent de Paris, en
» parlant il m'a confié les intérêts de sa cause qui est
» aussi la mienne ; j'entre en lice pour la défendre,
» avec la conviction de l'homme de science qui a vu,
» bien vu, revu.

» Ainsi, Monsieur, quand vous voudrez, et au plus
» tard d'ici à la fin de ce mois, la sévère épreuve que
» vous avez demandée sera faite en présence de six
» notabilités intellectuelles, dont trois de votre choix
» et trois du mien. Si vous souscrivcz à ma proposi-
» tion, je désire que vous me livriez d'avance le grand
» bandeau qui vous a été renvoyé, afin que nous
» puissions l'essayer de nouveau. Je désire aussi que
» huit à dix jours avant l'expérience définitive, vous
» me fassiez parvenir un ou plusieurs bandeaux pa-
» reils à ce dernier.

» Vous saisirez parfaitement, Monsieur, le pourquoi
» de cette précaution ; c'est parce que la somnam-
» bule lit beaucoup plus difficilement, alors que le
» bandeau qu'on lui applique sur les yeux vient d'être
» touché par une personne autre que celle qui la ma-
» gnétise. Voici d'ailleurs comment nous pourrons
» procéder : tous les bandeaux que vous m'aurez en-
» voyés, cinq ou six par exemple, seront déposés au
» commencement de chaque séance sur une table ;
» vous-même désignerez, sans y toucher, celui que
» nous devons employer ; alors vous l'examinerez
» seulement de l'œil, et les autres vous seront rendus

» de suite. Quant à celui qui servira à l'expérience, il
» ne vous sera remis qu'après que celle-ci sera ac-
» complie, pour que vous le puissiez examiner de
» tous vos sens ; du reste, vous ne le perdrez pas de
» vue. Il est inutile, je pense, de vous dire qu'avant
» de me délivrer ces bandeaux, vous les aurez préa-
» lablement fait agréer par les trois savans qui de-
» vront prononcer avec vous, et que ces Messieurs
» vous auront promis que si Mademoiselle Pigeaire lit
» à travers un de ces bandeaux fournis par vous, dans
» un livre apporté par eux, ils se déclareront convain-
» cus et le certifieront par écrit, séance tenante :

» Vous savez, Monsieur, que les effets magnétiques
» ont des intermittences, et qu'ils ne se produisent
» pas toujours à l'instant même où l'on voudrait les
» constater. Dans le cas où nous aurions à subir ces
» accidens, et pour vous démontrer que nous n'en-
» tendons pas nous retrancher indéfiniment derrière
» le moyen d'excuse qu'ils pourraient nous offrir, je
» vais leur assigner un terme, passé lequel nous n'au-
» rons plus le droit d'en arguer :

» 1^o Chaque séance pourra durer trois heures ;
» 2^o Il pourra y avoir trois séances ;
» 3^o Sauf le cas où l'une des deux personnes indis-
» pensables à l'expérience serait atteinte d'une mala-
» die bien constatée par vous qui êtes médecin, les
» séances ne seront pas éloignées de plus de quinze
» jours.

» Nous-mêmes, Monsieur, nous nous reconnat-

» trons vaincus si, avec cette latitude imposée par la
 » nature quelquefois rebelle du principe magnétique,
 » Mademoiselle Pigeaire ne parvient pas à lire à tra-
 » vers l'opacité de votre bandeau.

» Vous savez encore, Monsieur, que l'indépendance
 » de position est en général une des meilleures ga-
 » ranties qui puissent concourir à valider les juge-
 » mens. Eh bien ! Les médecins, qui ont tout à per-
 » dre si le magnétisme est vrai, tout à gagner s'il est
 » faux, ne sont donc pas dans les conditions néces-
 » saires pour le bien apprécier. Ces messieurs com-
 » prennent en effet, ou doivent comprendre toute la
 » portée du phénomène de la vision à travers un
 » bandeau ; car de ce prodige au prodige de voir dans
 » l'intérieur du corps d'un malade et de décrire sa
 » maladie, il n'y a pas loin. Si l'un est possible,
 » pourquoi l'autre ne le serait-il pas ? Et alors !!! —
 » Mais vous voulez, comme moi, une détermination
 » exacte de la valeur du grand fait qui nous occupe ;
 » ainsi point de gens juges et parties pour le vérifier,
 » ainsi point de médecins. Les savans étrangers à
 » l'art de guérir ne manquent pas en France, votre
 » choix sera facile, et le jugement porté inattaquable.
 » — Du reste, pour notre part, si nous attachons
 » une haute importance à prouver le fait en litige,
 » ce n'est pas pour le plaisir, acheté bien cher ! de
 » montrer un phénomène inutile, mais pour appren-
 » dre à l'humanité à en tirer de précieuses consé-
 » quences.

» Nous nous trouverons heureux, Monsieur, de
 » voir le combat transporté sur un autre terrain que
 » celui de l'académie de médecine; et quoiqu'il ne
 » faille que des yeux pour constater un fait de cette
 » nature, et de la bonne foi pour le proclamer, les
 » partisans du magnétisme seront encore plus tran-
 » quilles sur le succès de leur cause, quand ils ap-
 » prendront qu'elle a pour juges des savans aussi re-
 » commandables que ceux que vous nommez dans
 » votre article; c'est-à-dire, des hommes d'une haute
 » capacité, d'une moralité reconnue, et d'une indé-
 » pendance qui leur permet d'attester ce qu'ils ont
 » vu, quand ils l'ont bien vu.

» Je suis persuadé, Monsieur, que votre amour
 » pour la science vous empêchera de repousser une
 » proposition à la suite de laquelle le débat sera peut-
 » être terminé, et j'attends de votre esprit de justice
 » l'insertion prochaine de cette lettre dans le journal
 » où vous écrivez.

» Recevez, Monsieur et très honoré confrère, l'as-
 » surance de ma considération distinguée.

» FRAPART.

• D. M. P. •

Vous voyez, mon ami, que cette lettre est, quoi-
 que je le dise, pleine de modération. Après la lecture
 de l'article des *Débats*, j'aurais sans doute eu le droit
 d'être virulent; mais outre que la virulence ne prouve
 pas qu'on a raison, la justice ne permet son emploi

que comme elle permet celui de la force, seulement avec les hommes qui ne respectent que ceux qu'ils craignent.

Vous voyez aussi que dans cette lettre qui sera publiée ou par *les Débats*, ou par d'autres journaux, je commence à lever l'étendard de la révolte contre ce que j'appelle *leur médecine*, en disant : « *Les médecins, qui ont tout à perdre si le magnétisme est vrai, tout à gagner s'il est faux, comprendront toute la portée du phénomène de la vision à travers un bandeau; car de ce prodige au prodige de voir dans l'intérieur du corps d'un malade et de décrire sa maladie, il n'y a pas loin. Si l'un est possible, pourquoi l'autre ne le serait-il pas? Et alors!!!* » — Oui, si le magnétisme est vrai, (et quand on a magnétisé soi-même, on n'en doute pas), dans ces quatre lignes il y a prédiction de toute une réforme médicale. Les médecins, je le sais, les laisseront passer sans mot dire dans la crainte de les faire remarquer; c'est leur rôle, si non leur devoir! Mais ce n'est pas pour eux, ni même pour le présent que je les émets; plus tard, et en d'autres mains que les leurs, elles porteront les fruits qu'elles ont en germe.

Adieu,

F.



LETTRE NEUVIÈME.

Paris, ce 10 septembre 1838.

Mon bon ami,

M. Donné m'a répondu.— Il ne veut pas publier ma lettre dans le *Journal des Débats* où son feuilleton d'attaque a paru. Toutefois, son refus est fait avec une voix de renard. Vous allez en juger, voici sa lettre :

« Je regrette, Monsieur, que l'on m'ait laissé par-
» tir de Paris sans me rendre témoin de l'expérience
» qui avait été convenue entre M. Pigeaire et moi, et
» que j'ai attendue pendant un mois ; j'avais prévenu
» M. et Madame Pigeaire que j'avais un petit voyage
» à faire, et que je ne pouvais me mettre à leur dis-
» position que jusqu'à la fin d'août, ce temps étant,
» de l'aveu de M. Pigeaire lui-même, plus que suffi-
» sant, puisqu'il ne m'avait d'abord demandé que
» huit jours ; je n'en suis pas moins disposé à accepter
» de nouveau tous les moyens qui me seront offerts
» de changer mon opinion et de me convaincre d'un
» fait qu'il n'a pas dépendu de moi de vérifier et de

» mettre dans tout son jour : ce n'est ni la patience ,
» ni la bonne volonté, ni l'impartialité qui m'ont
» manqué, et je puis vous assurer qu'aucune consi-
» dération d'intérêt n'aurait eu d'accès sur moi ; je
» n'aurais pas hésité à publier la vérité quelle qu'elle
» fût , et tous mes efforts n'ont eu pour but que de
» découvrir cette vérité. Je regrette encore une fois
» très sincèrement que l'on n'ait pas mieux profité
» de ma bonne volonté. Je sais que Mademoiselle Pi-
» geaire a été incommodée, mais je n'ignore pas
» non plus que dans l'espace de trois semaines, elle
» a pu donner séance au moins trois fois, et il n'y
» avait aucune raison pour que l'une de ces séances
» ne fût pas pour moi. Tous ces motifs ne m'empê-
» chent pas, Monsieur, d'accueillir votre proposi-
» tion ; malheureusement les conditions qu'il s'agit
» d'établir de part et d'autre ne sont pas une affaire
» que l'on puisse traiter de loin ; nous aurons besoin
» de causer ensemble, et je devrai de mon côté sou-
» mettre ce que nous aurons arrêté aux témoins que
» je choisirai. Il est donc indispensable d'attendre
» mon retour pour entamer cette négociation, et je
» vous promets que je vous préviendrai aussitôt
» que je serai arrivé à Paris. Vous me demandez en
» attendant de publier votre lettre dans le *Journal*
» *des Débats*, mais c'est à quoi je ne puis consentir ;
» il sera temps de revenir sur cette affaire quand
» nous serons tombés d'accord et que votre réclama-
» tion pourra être appuyée de faits ; jusque-là toute

» publication serait inutile et aurait même de l'incon-
 » vénient; cette lettre pourrait être pour d'autres
 » personnes un prétexte d'éterniser cette discussion,
 » sans rien conclure; si l'expérience que vous me
 » proposez et que je verrai avec empressement pro-
 » duisait encore un résultat négatif, il est probable
 » qu'il m'arriverait d'autres réclamations et ainsi de
 » suite, sans en voir la fin. Il est donc beaucoup
 » plus convenable, comme vous le comprendrez
 » vous-même, d'attendre les faits, et je vous promets
 » de vous rendre bonne et entière justice.

» Je suis très fâché d'être obligé de vous faire at-
 » tendre, mais j'avais prévenu M. Pigeaire de mon
 » départ, et ce n'est pas ma faute si ce que vous
 » croyez la vérité éprouve quelque retard à être pu-
 » blié par moi; au reste, quinze jours de plus ou de
 » moins sont peu de chose en cette affaire.

» J'ai l'honneur d'être, Monsieur et cher confrère,

» Votre très dévoué,

» AL. DONNÉ. »

» Noyon, 9 septembre 1838. »

Telle est, mon ami, la réponse textuelle du ré-
 dacteur *des Débats*. — Ainsi, avant de nous accorder
 le droit de nous défendre, ce monsieur trouve juste
 d'attendre que le venin qu'il nous a lancé ait longue-

ment circulé et produit son effet. Sans doute qu'il trouverait également juste qu'à son exemple presque tous les journaux répétassent à l'envi, en termes plus ou moins crus, comme naguère ils l'ont fait, que le magnétisme est une jonglerie et M. Pigeaire un jongleur. — Non, non, il ne peut pas, il ne peut plus en être ainsi, parce que c'est une iniquité. Aussi ce matin, dès que la lettre de M. Donné m'eût été remise, ai-je répliqué à ce confrère de façon à lui prouver que je ne suis pas le plus endurant des mortels. — Lisez :

» Paris, ce 4 septembre 1838.

» Monsieur,

» Vous m'écrivez : *Je ne puis consentir à publier votre*
 » *lettre dans le Journal des Débats ; il sera temps de re-*
 » *venir sur cette affaire quand nous serons tombés d'ac-*
 » *cord et que votre réclamation pourra être appuyée sur*
 » *des faits ; jusque-là toute publication serait inutile et*
 » *pourrait être un prétexte pour éterniser la discussion.*

» Permettez-moi de vous le dire, Monsieur, voilà
 » ce qui s'appelle de la *prudence*, mais de vous j'atten-
 » dais justice.

» Comment ! vous portez aux magnétiseurs un défi ;
 » les magnétiseurs l'acceptent, et c'est alors que vous
 » essayez de temporiser ! Est-ce donc pour éviter le

» combat, ou est-ce pour prendre une meilleure posi-
 » tion ? quoi qu'il en soit, grâce à vous, Monsieur,
 » je trouve la mienne parfaite, et ne la perdrai pas :
 » ce serait imprévoyance et maladresse. Ici, ce n'est
 » pas ma cause que je défends, c'est celle de gens
 » que depuis cinquante ans on traite de visionnaires
 » ou de fourbes ; c'est celle d'une grande vérité ; c'est
 » enfin celle d'une *chose* qui doit changer la face de
 » quelques sciences, et tôt ou tard en détruire une.
 » Il faut en finir, Monsieur, avec le mensonge de
 » quelque côté qu'il soit, et puisque par votre article
 » du 4 vous avez eu l'imprudence de nous jeter avec
 » dédain une dernière fois le gant, je le ramasse et
 » j'irai jusqu'à la victoire ou la défaite. Oui, j'irai
 » jusqu'au bout, car j'ai pour moi la vérité ; et pour
 » soutiens de la vérité, j'ai les signatures de MM. Or-
 » fla, Guéneau de Mussy, Adelon, Bousquet, Réveillé-
 » Parise, Ribes ; j'ai aussi celles de Georges Sand, de
 » Madame Martiani, de M. Léon Faucher (du Cour-
 » rier), de M. Albéric Second (du Charivari), de M. Les-
 » seps (du Commerce), de MM. Mialle, Bazille
 » et Bernard de la Fosse, des docteurs Baldou et Berna ;
 » enfin j'ai plus que tout cela encore, j'ai ma con-
 » viction ! je puis même invoquer le témoignage de
 » plusieurs journalistes qui n'ont pas signé, mais que
 » j'ai pris soin d'inviter, parce que ces hommes-là,
 » qui ne sont pas des médecins, n'ont aucun intérêt
 » à étrangler le magnétisme.

» Je pense, Monsieur, qu'en y réfléchissant mieux,

» vous trouverez ma réclamation équitable, et que
 » vous comprendrez qu'un nouveau refus de publier
 » ma lettre m'obligerait, bien à regret sans doute, à
 » la faire insérer dans les journaux.

» J'ai l'honneur, etc.

» FRAPART.

» D. M. P. »

» P. S. Ma première lettre, datée du 7 et partie le 8,
 » ne vous est arrivée que le 9 ; la vôtre m'arrive le 10
 » au matin. — Celle-ci datée du 10 ne partira que
 » le 11, pour vous être remise le 12. — Le 13 je
 » puis et dois avoir une réponse, ou plutôt une pro-
 » messe d'insertion pour le 15 au plus tard. Si je
 » n'en ai pas, le 13 au soir je me regarderai comme
 » libre de parler dans les journaux. — J'ai hâte d'en
 » finir ! »

Voilà, mon ami, ma seconde lettre à M. Donné ;
 à présent qu'il n'y a plus à y revenir puisqu'elle est
 partie, je conviens que d'aucuns la trouveraient un
 tantinet mordante, acérée, fiévreuse, et peu propre
 à le ramener à nous. — Comment, en effet, va-t-il
 interpréter le mot *prudence* ? Des méchants pense-
 raient peut-être que ce mot tient la place d'un autre.
 Mais je leur répondrai par : *honne soit qui mal y pense*.
 — Et le post-scriptum, qu'en dira-t-il ? J'ai tranché là
 du *Popilius*, et M. Donné ne poussera peut-être pas

jusqu'au bout le rôle d'*Antiochus*; en d'autres termes, il serait possible qu'il n'insérât pas ma lettre et ne me répondit point. Alors, tant pis, car j'aurais perdu l'occasion d'en faire un de nos partisans; mais dans ce cas, mon épître en forme de coup de boutoir aura du moins servi à le mettre hors de combat; et c'est déjà quelque chose, puisque pour gagner une bataille, il faut commencer par faire taire le feu de l'ennemi. — J'attendrai le vent pour faire voile.

Adieu,

F.

LETTRE DIXIÈME.

Paris, ce 20 septembre 1838.

Mon bon ami,

Comme je le craignais, ma seconde lettre à M. Donné est restée sans réponse, et c'est seulement aujourd'hui que ma première a paru dans *le Commerce*. Ce n'est pas sans peine, car depuis le 14 je frappe à la porte de plusieurs journaux. C'est à y renoncer! La difficulté était d'autant plus grande pour moi auprès

des journalistes, que je répondais à un des leurs, et que ces messieurs ont ou paraissent avoir pour principe de ne s'attaquer qu'à bon escient à leurs confrères. Ils ressemblent, je crois, à ces champions de théâtre qui se battent entre eux avec des sabres de bois. Est-ce charité ? D'ailleurs, c'est presque toujours ainsi que cela se passe entre les gens dits comme il faut. Voyez les peintres, les musiciens, les poètes, les avocats.... et les médecins donc !.... en voilà, j'espère, qui se détestent, mais qui se ménagent ! Jamais, par exemple, vous n'en entendez un seul dire franchement du mal d'un autre, pour cela il ne manque pas de prendre un biais et de commencer par l'éloge pour finir par la réticence. C'est le fourbe qui s'écrie :

*Alidor ! Alidor ! c'est un de mes amis ,
Je l'ai connu laquais avant qu'il fût commis....*

Au surplus, mon article est inséré. Maintenant je vais songer à *que faire* pour amener de nouveau M. Donné dans l'arène. — Je sens que ce ne sera point aisé.

Adieu, mon ami,

F.

P. S. Je vous quitte pour aller assister à une séance sonnambulique de mademoiselle Pigeaire.



LETTRE ONZIÈME.

Paris, ce 21 septembre 1838.

Mon bon ami,

Mauvaise nouvelle !... Dans la séance d'hier la somnambule n'a pu lire ni jouer aux cartes. Cela m'a beaucoup contrarié, parce que nous étions nombreux, et que je crains toujours le découragement de madame Pigeaire. Néanmoins j'ai fait contre fortune bon cœur, et lui ai prouvé que cet insuccès ne signifie rien. — Pour moi qui ne puis m'arrêter devant des fétus de paille, je viens d'écrire de nouveau à M. Donné : c'est une démarche que je devais faire dans l'intérêt de notre cause, car si par ma première lettre j'ai profité de la gaucherie qu'il a faite en nous jetant le gant, j'ai à mon tour un peu gâté notre partie par la virulence de ma seconde. Or, s'il est important de savoir utiliser promptement les fautes de son adversaire, il ne l'est pas moins de savoir réparer vite ses propres fautes. C'est l'unique moyen de n'avoir jamais tort, au moins pendant long-temps. J'ai donc écrit à M. Donné, voici ma lettre :

« Paris, ce 21 septembre 1838.

» Monsieur,

» Maintenant que ma réponse à votre article a paru
 » dans le *Journal du Commerce*, je vous dois une ex-
 » plication.

» Nous ne nous connaissons ni l'un ni l'autre, et
 » sans doute nous nous jugeons mal l'un et l'autre :
 » ainsi, peut-être n'avez-vous pas autant de *prudence*
 » que votre refus d'insérer ma réponse à votre arti-
 » cle du 4 me l'a d'abord fait croire, et peut-être
 » aussi n'ai-je pas autant de violence que ma seconde
 » lettre a pu vous le faire présumer. Dans tous les
 » cas, je tiens trop à ne jamais avoir de torts volon-
 » taires envers personne, pour ne pas réparer ceux
 » que je puis avoir envers vous. Or, en relisant au-
 » jourd'hui ma seconde lettre, je trouve qu'elle est
 » au moins recouverte d'acrimonie; donc je dois et
 » je viens vous l'avouer, bien convaincu qu'à vos
 » yeux comme aux miens, reconnaître un tort, c'est
 » l'effacer.

» A présent, Monsieur, je pense avoir le droit de
 » vous demander un rendez-vous pour nous enten-
 » dre. — Défendre une vérité, ou attaquer une er-
 » reur, sont des rôles auxquels ni vous ni moi ne
 » pouvons renoncer.

» D'ailleurs, quelle que soit l'issue du combat, la
 » vérité seule peut y gagner ; et je suis sûr d'avance
 » que notre estime réciproque n'y perdra rien.

» Recevez, Monsieur et très honoré confrère,
 » l'assurance de ma considération distinguée,

» FRAPART,

» D. M. P. »

» *P. S.* Hier nous avons eu une séance chez M. Pi-
 » geaire, la petite n'a pas pu lire un mot. C'est la
 » première fois que cela lui arrive, du moins devant
 » moi. Mais nous étions *vingt* ! c'est-à-dire onze ou
 » douze de trop. »

Telle est, mon ami, ma lettre à M. Donné. Mon *post-scriptum* va probablement vous paraître incir-
 conspect : détrompez-vous ! à quoi bon chercher à
 cacher ce que dix journalistes savent, et dix autres
 personnes avec eux ? Et puis n'est-ce pas prudence
 que de se livrer à son ennemi quand on ne peut lui
 échapper ? N'est-ce pas se donner la chance de s'en
 faire un ami, ou lui fournir l'occasion de commettre
 une petitesse ? Suivant moi, la franchise est souvent
 aussi de l'adresse ; c'est avec elle que je fais de la

diplomatie, lorsque j'en fais. — Quant au corps de ma lettre à M. Donné, vous le blâmez peut-être aussi ; mais la justice et le bon sens exigeaient qu'il fût ainsi *contexté* : la justice, parce qu'en effet j'ai été trop violent avec lui ; le bon sens, parce qu'on ne fait revenir un adversaire, sur un parti pris, que par la raison.

Tout à vous,

F.

P. S. La séance est remise à lundi prochain.

LETTRE DOUZIÈME.

Paris, ce 25 septembre 1836.

Mon bon ami,

Nous avons eu hier une magnifique séance ; mademoiselle Pigeaire a lu, au bout de vingt minutes de sommeil, diverses phrases qu'on lui avait présentées, et entre autres celle-ci écrite par un des assistans :

*Qu'en penseront les savans
Et qu'en penseront les ignorans ?*

Puis elle a joué trois parties de cartes avec trois personnes différentes.

Je m'étais arrangé de façon qu'il n'y avait que dix spectateurs, presque tous journalistes. — Mettre de son côté les gens qui tiennent les verges, c'est savoir vivre; et vraiment c'est un plaisir que d'avoir à faire à des gens d'esprit, alors qu'ils sont désintéressés dans la question. Tout marche droit et vite. Aussi chacun s'est déclaré vaincu et convaincu, aucun n'a réclamé contre la preuve administrée, parce qu'en effet cette preuve est de nature à triompher du doute le plus enraciné et de l'incrédulité la plus opiniâtre; bref, tout le monde a signé de grand cœur. J'avais appliqué le bandeau, — en me faisant aider, comme à l'ordinaire, par un incrédule. — aussi exactement que le jour où vous étiez présent; et vous devez vous souvenir que rien ne clochait.

C'est ainsi, vous le savez, que je procède toujours en fait de magnétisme et dans l'observation des phénomènes extraordinaires ou nouveaux pour moi; je veux tout voir de mes deux yeux, tout écouter de mes deux oreilles, tout sentir de mes deux narines, tout palper de mes deux mains, et s'il le faut, tout goûter de toute ma bouche. Mais aussi, après une pareille exploration, je n'ai plus à y revenir, ma conviction est entière, et je ne crains pas de monter sur les toits pour la crier. — Autant que possible, j'en agis de même quand je montre un fait, je désire qu'on touche l'évidence du doigt, et je n'ai pas la sotte pré-

tention d'exiger qu'en pareille matière on s'en rapporte à ma bonne foi. Au reste, pour mon compte, j'aime mieux être sûr que persuadé; je pense que les autres sont de même, et je les traite en conséquence.

M. Donné, *des Débats*, ne m'a point encore honoré d'une réponse; il y a pourtant déjà quatre jours que je lui ai écrit! Est-ce qu'il reculerait? Cela ne m'arrangerait pas, car on ne peut vaincre sans combattre. Sans doute sa retraite équivaldrait à une défaite; mais je ne me soucie pas d'une victoire si facile: elle serait sans retentissement pour la vérité.

Adieu, mon ami,

F.

LETTRE TREIZIÈME.

Paris, ce 7 octobre 1838.

Mon bon ami,

Il paraît que M. Donné a juré de ne pas me répondre; il continue de faire le boudeur, qu'i lboude! c'est encore une manière d'être prudent.

En lui écrivant pour la troisième fois, le 21 septembre, afin de le faire descendre de nouveau dans la lice, je m'étais promis de n'attendre que pendant dix jours sa réponse, et si à cette époque elle n'était pas arrivée, de choisir un autre adversaire; il n'en manque pas, mais je les veux dignes de mes coups. Depuis quelque temps j'en avais un en vue, et l'un des plus huppés, l'illustre professeur Bouillaud ! Voici mon principal grief contre lui.

Vous vous rappelez sans doute l'outrage, — et je voudrais rencontrer sous ma plume un mot plus énergique, — l'outrage que cet homme a jeté à la face de l'homœopathie et du magnétisme devant cinq cents personnes réunies dans la salle Saint-Jean, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Gall; eh bien ! c'est de là que je pars pour engager l'attaque, ou plutôt pour continuer la défense du magnétisme et commencer celle de l'homœopathie.

Ces jours derniers l'insultante invective de M. Bouillaud m'est revenue sous les yeux en feuilletant la *Gazette phrénologique*; elle a réveillé toute mon indignation et m'a suggéré la lettre suivante que j'enverrai au provocateur en même temps que je la ferai paraître dans un journal. — Lisez :

« A MONSIEUR BOUILLAUD,

» Professeur de la Faculté de Médecine, médecin de l'hôpital
 » de la Charité, membre de l'Académie royale de médecine,
 » président de la Société Phrénologique de Paris.

» Monsieur,

» Lorsqu'un homme aussi haut placé que vous l'êtes
 » parmi les savans se prononce pour ou contre
 » une question scientifique, il fait pencher, au moins
 » momentanément, la balance de son côté : c'est
 » donc un devoir pour lui de ne se décider publique-
 » ment qu'après mûre délibération ; car s'il met son
 » vote dans le plateau de l'erreur, il blesse la justice
 » et la vérité.

» Ces réflexions me sont inspirées, Monsieur, par
 » la lecture d'un discours dans lequel vous vous met-
 » tez franchement au nombre des adversaires de
 » l'homœopathie et du magnétisme, en disant :

« *Qu'on fasse un Napoléon, un Foy, un Socrate,*
 » *avec ces têtes, avec ces vases d'argile!... Qu'on fasse*
 » *un pareil miracle, et des-lors nous conviendrons que*
 » *la phrénologie n'est qu'une chimère, qu'un vain mot, et*
 » *l'instar de ce magnétisme, de cette homœopathie entre*
 » *lesquels on n'a pas rougi de la placer comme si on eût*
 » *voulu renouveler pour elle le supplice de la crucifica-*
 » *tion.*

» Il est inutile de vous rappeler, Monsieur, qu'un
» sarcasme, si *magnifiquement* habillé soit-il, n'est
» pas une raison; seulement je me suis dit en voyant
» le vôtre passer : hier, persécutés! aujourd'hui,
» persécuteurs! — Quoi qu'il en soit, à moi parti-
» san de l'homœopathie et du magnétisme, votre at-
» taque donne le droit et impose le devoir de répon-
» dre pour neutraliser l'effet de vos paroles, pour dé-
» fendre ce que je regarde comme vrai, enfin pour
» le propager; bien convaincu d'ailleurs que vous
» auriez le noble courage de vous rétracter, si l'on
» parvenait à vous prouver, *par des faits*, que vous
» vous trompez.

» Dans cette lettre, je ne m'occuperai point d'ho-
» mœopathie; toutefois, en ma qualité de phréno-
» logiste parlant à un phrénologue, je dirai qu'ex-
» cepté le front du général Foy, nous n'avons pas en
» France de front plus vaste que celui de Habne-
» mann; et, pour imiter un instant votre brillant
» langage métaphorique, j'ajouterai que ce front est
» fait pour ceindre le diadème de la science.

» Quant au magnétisme, comme il est tout palpi-
» tant des meurtrissures qu'on lui a faites, c'est par
» lui que je vais commencer. Ce sera, si je parviens
» à vous convaincre, un titre pour essayer plus tard
» votre conversion homœopathique. — Cette préten-
» tion vous étonne sans doute? Eh! Monsieur, main-
» tenant le grand Broussais lui-même est loin de

» médire de l'homœopathie. Vous n'aurez pas autant
 » de chemin à faire qu'il en a fait.

» A en juger par le superbe mépris que vous affi-
 » chez pour ce pauvre magnétisme, votre conviction
 » qu'il n'est qu'un leurre, paraît inébranlable. Je
 » crois pourtant avoir la puissance de changer cette
 » conviction, par le double motif que j'ai à vous
 » montrer des faits évidens, et que votre moralité
 » m'est un garant que vous consentirez à les regarder
 » de près et sans prévention aucune :

» Ecoutez-moi, Monsieur; les phénomènes ma-
 » gnétiques, considérés sous le point de vue de leur
 » degré de certitude, sont de deux sortes: les uns
 » douteux, les autres incontestables; les uns qui re-
 » muent, les autres qui renversent; les uns aux-
 » quels on ne peut ajouter une foi entière que si l'on
 » a confiance dans le magnétiseur et peut-être aussi
 » dans le magnétisé, les autres qui stupéfient même
 » les hommes les plus défiants, les plus incrédules et
 » les plus clairvoyans. — Les faits de lucidité médi-
 » cale sont au nombre des premiers: ils ne prouvent
 » rien qu'au malade guéri; les faits de lecture à tra-
 » vers un corps imperméable à la lumière sont au
 » nombre des seconds: ils forcent ceux qui les ob-
 » servent à s'écrier: *Mystère!* Avec les premiers,
 » quoi qu'on fasse et qu'on dise, il y a toujours,
 » pour le spectateur prévenu, matière à soupçon;
 » avec les seconds, non. — Eh bien! Monsieur,
 » puisque vous proclamez le magnétisme un men-

» songe, je vous propose, afin de vous démontrer
» que ce n'est pas même une erreur et que c'est au
» contraire une vérité, je vous propose de livrer à
» votre observation judicieuse et sévère, mais impar-
» tiale, un fait de la seconde espèce; c'est-à-dire une
» somnambule lisant à travers une couche de coton
» posée sur ses yeux et un bandeau qui, composé
» de trois épaisseurs de velours noir, s'étend d'une
» tempe à l'autre et du milieu du front à l'ouverture
» des narines ainsi qu'à la partie des joues qui leur
» est de niveau. Pour éviter toute espèce d'équivoque
» ou de supposition, *c'est vous* qui confectionnerez
» le bandeau que je viens de décrire; *c'est vous* qui
» l'appliquerez; *c'est vous* qui le collerez avec du taf-
» fetas d'Angleterre, par son bord inférieur, aux
» ailes du nez, à la lèvre supérieure et aux joues;
» *c'est vous* qui fournirez le livre; *c'est vous* qui l'ou-
» vrirez, sans que ni moi ni personne ne regarde la
» page désignée; *c'est vous* qui le placerez devant la
» somnambule, non sur ses genoux, mais sur un
» pupitre; *c'est vous* qui constaterez à chaque ins-
» tant que le bandeau n'est pas dérangé, que la
» somnambule n'y porte pas les mains et qu'elle ne
» fait pas de grimaces; *c'est vous* qui, pour vous as-
» surer que le coton n'a pas varié de place, ôterez
» le bandeau; *c'est vous* qui l'essayerez afin d'avoir la
» certitude complète que, dans l'état normal, il ne
» permet pas la vision; *c'est vous* enfin qui l'examine-
» rez pour ainsi dire pièce à pièce, fil à fil, brin à

» brin, à l'œil, à la loupe, au microscope, *pour que*
 » *vous puissiez*, en connaissance de cause et toute sû-
 » reté de conscience, *affirmer* à haute et intelligible
 » voix, à l'Académie, dans votre chaire et partout,
 » *qu'aucun interstice, aucune fissure, aucune ouverture*
 » *capillaire droite du plus petit diamètre, ne livre pas-*
 » *sage au plus mince rayon de lumière, et que malgré*
 » *cela le phénomène de la vision s'accomplit!!!*

» Telle est, Monsieur, la proposition que j'ai l'hon-
 » neur de vous faire en réponse à votre sortie contre
 » le magnétisme : je suis, ce me semble, aussi ex-
 » plicite que possible. Lorsque bientôt le temps du
 » progrès homœopathique arrivera, je tâcherai de ne
 » pas l'être moins. Quand la vérité ressemble à l'er-
 » reur ou au mensonge, il faut qu'elle soit prouvée
 » mille fois.

» Du reste, il est bien entendu que si au bout de
 » trois essais, de trois heures chacun, l'expérience
 » manque, je me retirerai et m'envelopperai de si-
 » lence ; que si au contraire elle réussit, vous la cer-
 » tifierez de suite par écrit ; et alors, je vous l'assure,
 » le magnétisme se réjouira d'avoir conquis à sa
 » cause un savant de votre mérite et de votre fer-
 » meté.

» Je suis sûr par avance, Monsieur, que vous ac-
 » cepterez ma proposition, parce que vous êtes un
 » homme de conscience, parce que vous cher-
 » chez la vérité *quand même*, parce qu'enfin la noblesse
 » et l'énergie bien connues de votre caractère ne me

» permettent pas de supposer que vous reculerez
 » après avoir sonné vous-même la charge.

» Votre attaque ayant été publique, l'équité m'autorise à rendre la défense également publique.

» Recevez, Monsieur, l'assurance de ma
 » considération distinguée,

» FRAPART,
 » D. M. P. »

» *P. S.* Si je vous envoie ma lettre un peu de temps
 » après le prononcé de votre discours, c'est que la
 » somnambule sur laquelle nous devons expérimen-
 » ter vient d'être malade, et qu'il m'a fallu repro-
 » duire le fait assez souvent pour mettre de mon côté
 » la probabilité du succès. — Ici, la prudence est
 » de rigueur. »

Vous voyez, mon ami, que ma lettre est un mélange de douceur et de fermeté, de droiture et de force. Je me cramponne à mon rival, je l'enserme dans ma logique, je l'englue de mes louanges, je le force enfin, par le fréquent appel que je fais à ses sentimens moraux, à accepter le combat ou à se retirer confus. — S'il se dépêtre de là, nous verrons comment il s'y prendra. Pour mon compte, je suis déterminé, quoi qu'il arrive, à être poli jusqu'au coup de grâce : je ne veux plus fournir à personne le prétexte de faire le sourd ou le muet.

Cependant, je l'avoue, après avoir avancé que M. Broussais lui-même est loin de médire de l'ho-

mœopathie, je me donne le petit plaisir de piquer un peu M. Bouillaud en ajoutant que, pour se convertir à cette doctrine, *il n'aura pas autant de chemin à faire que notre maître en a fait.*

Certes, je pourrais retrancher ce dernier trait; mais ne serait-ce que pour avertir mon adversaire que j'ai un dard, je crois qu'il est convenable de laisser ce trait, et je le laisse. Tant pis pour M. Bouillaud s'il ne profite pas de mon avertissement.

Quant aux quelques paroles que j'ai l'air de jeter là, comme par mégarde, sur la demi-conversion de M. Broussais à la doctrine de Hahnemann, elles ont été bien réfléchies; c'est un devoir que j'accomplis envers la vérité et l'humanité; envers la vérité, puisqu'en effet, en 1837, M. Broussais s'est abandonné, en désespoir de cause, pendant quatre mois, à l'homœopathie pratiquée par un homœopathe pur; — envers l'humanité, car l'opinion de M. Broussais, en pareille matière, a trop de poids et peut avoir trop d'influence dans le peuple des médecins et des malades pour que je néglige de la faire connaître avant que nous ayons le malheur, comme tout le fait appréhender, de perdre ce grand homme. Si j'attendais, pour parler, que ce malheur fût arrivé, j'aurais à craindre qu'on doutât de mon affirmation, et que tel partisan d'une doctrine qui a jeté tant d'éclat sur la médecine européenne, ne vint inconsidérément m'opposer une négation que je ne serais plus alors en mesure de réfuter que par d'irrécusables preuves.

Assurément, je désire éviter la controverse sur ce point, mais je veux exercer le droit de faire savoir de la vérité tout ce qu'il est utile qu'on en sache, sans m'inquiéter du qu'en dira-t-on, du qu'en dira-t-il, ni du qu'en diront-ils. — La vérité passe avant les hommes.

Si M. Broussais était moins souffrant je ne serais pas si laconique, et à l'occasion du traitement homœopathique qu'il a suivi, je parlerais tout aussi nettement de la nouvelle doctrine médicale dans une lettre qui doit être publiée, que je lui parlais, il y a peu, de Hahnemann lui-même dans une lettre confidentielle; et pour vous prouver que M. Broussais souffre sans se fâcher qu'on ait son franc-parler avec lui sur les hommes comme sur les choses, je vais vous citer ce que je lui écrivais le 26 mai dernier :

« Ainsi que je vous l'avais annoncé, j'ai vu Hahnemann, et j'ai causé seul avec lui assez long-temps.
 » Comme simple observateur, je dirai seulement
 » que c'est un homme âgé, sans être vieux; mais
 » comme observateur phrénologiste, je dirai que sa
 » face est surmontée d'un de ces fronts qu'on aime
 » à contempler, et devant lesquels, quand on a dans
 » l'âme la mesure du grand et du beau, on s'incline
 » instinctivement bas, bien bas. En vérité, de pareils
 » fronts sont rares chez nous! Et pourtant si l'Allemagne a produit Gall, le grand Gall, et Hahnemann; la France médicale a produit, de son côté,
 » Bichat et Broussais. — Justice a été rendue aux
 » uns, justice sera tôt au tard rendue à tous; parce

» que la postérité n'oublie jamais les génies qui ne
 » l'ont point oubliée. »

J'ignore, mon ami, comment *in petto* M. Broussais a reçu mon apologie un peu germanique; ce que je sais, c'est que la première fois que je le visitai après la lui avoir envoyée, il me manifesta le vif désir d'aller ensemble chez Hahnemann; mais la maladie est venue traverser ce projet. J'en suis fâché, j'aurais voulu voir ces deux grands hommes en présence; ils se seraient jugés, car c'est au génie seul à juger le génie! et moi leur élève, et leur sincère admirateur, je me serais trouvé heureux de mettre la main de l'un dans celle de l'autre.

Adieu,

F.

LETTRE QUATORZIÈME.

Paris, ce 19 octobre 1838.

Mon bon ami,

Je crois vous avoir dit qu'au commencement de ce mois Mademoiselle Pigeaire a lu, couramment lu à

travers un bandeau, en présence de MM. Mauguin et de Poter. Comme on était en petit comité, on n'a point fait de procès-verbal; mais ces deux Messieurs sont prêts à certifier ce qu'ils ont vu, sans avoir peur qu'on les prenne pour des compères ou pour des dupes.

Hier nous avons eu encore une séance somnambulique. Sachant que le docteur Pariset s'y trouverait, j'avais pris soin, plus par urbanité que par précaution, de le mettre en bonne et sûre compagnie. M. d'Alton Shée, pair de France, sa sœur, le célèbre Jacotot et plusieurs autres personnes avaient été invitées. La lecture se fit attendre assez long-temps, ainsi qu'il arrive fréquemment dans les séances d'apparat; cependant au bout d'une heure le succès fut complet, à la grande stupéfaction des uns et au grand contentement des autres. Ensuite le bandeau fut essayé par tous et reconnu par tous imperméable à la lumière. Le procès-verbal rédigé, lu et adopté, j'offris la plume aux dames qui se hâtèrent de signer. — Dans toutes les questions de bonne foi, c'est de l'habileté que de choisir aussi des dames pour juges: elles donnent presque toujours aux hommes l'exemple de l'indépendance. Si cette fois le magnétisme sort victorieux de la lutte, il leur devra des actions de grâce.

Après les dames venaient les hommes, et quoique M. Jacotot fût assurément par son âge, ses travaux et son génie le premier auquel j'aurais dû donner la

plume, je la présentai à M. Pariset en lui disant, d'un air quasi sérieux : « Allons, Monsieur l'académicien, à votre tour. — *Mèn Dieu ! mon Dieu !* répondit-il, dans ma position, il ne m'est pas possible de signer. — Pourquoi ? — Parce que... eh ! vous le savez aussi bien que moi. — Avez-vous vu lire aujourd'hui à travers un bandeau ? — Oui, mais ils me tympaniseraient si... — Avec cette crainte, il ne fallait pas venir ; et puisque vous êtes venu, et que vous avez vu, il faut vous exécuter. — Non, non, je ne signerai pas, » dit-il d'une voix molle, et sans accompagnement de fixité dans le regard. — « Alors, Monsieur l'académicien, nous signerons tous que vous ne voulez pas signer. » Puis l'abandonnant aux réflexions que devait provoquer cette dernière phrase, je me tournai vers M. Jacotot qui apposa de suite son attestation en disant : *je signe ce que j'ai vu.* Enfin revenant à M. Pariset : allons, Monsieur, lui dis-je, pour l'amour du vrai on peut bien se laisser ou se faire un peu tympaniser ; d'ailleurs vous voyez que vous ne pouvez m'échapper. — Aussitôt il prit la plume et signa après avoir écrit ce que M. Jacotot avait dit.

Telles sont, mon ami, les marches et les contremarches auxquelles je suis forcé d'avoir recours pour enrôler des soldats sous le drapeau du magnétisme. Mais quelle pitié qu'un homme de cœur soit, par le temps qui court, dans l'obligation de se servir de la ruse, — car c'est le mot, — pour faire triompher

la vérité ! Ah ! ah ! Si le plan que j'ai en tête réussit, bientôt viendra le jour où je pourrai ne plus recourir à tous ces petits moyens, que je n'emploie que comme un général d'armée emploie des espions, qu'il dédaigne et qu'il chasse quand il n'en a plus besoin.

Tout à vous,

F.

P. S. Je vais redoubler mes démarches auprès des journalistes pour que ma lettre à M. Bouillaud soit publiée.

LETTRE QUINZIÈME.

Paris, ce 26 octobre 1838.

Mon bon ami,

Demain vous recevrez, en même temps que ce billet, un exemplaire du journal *le Bon Sens*, dans lequel ma lettre à M. Bouillaud a paru ce matin. Le journaliste a cru devoir adoucir le seul trait un peu

acéré qui s'y rencontrait, il a changé la phrase où, (après avoir fait pressentir que M. Broussais croit plus ou moins à l'efficacité de l'homœopathie), je dis à M. Bouillaud : « pour vous convertir à cette doctrine, vous n'aurez pas autant de chemin à faire qu'il en a fait; » et il l'a remplacée par celle-ci; vous ne devez pas croire plus que M. Broussais à l'immuabilité de vos convictions. » — C'est ôter le mordant de la pensée. Avant de lancer une flèche, c'est en casser la pointe.

Vous voyez que l'insertion de ma lettre s'est encore fait attendre plus long-temps que celle de ma réponse à M. Donné : je suis cependant loin d'avoir ménagé mes pas ! mais c'est qu'aussi mon épître est un peu longue, c'est que les journalistes sont accablés de préoccupations politiques, c'est que le magnétisme ne les intéresse que bien médiocrement ou pas du tout, c'est que beaucoup d'entre eux ne visent qu'aux effets de presse, c'est qu'enfin et d'ailleurs il a toujours été et il sera toujours cent fois plus difficile de mettre en circulation une idée, même la plus féconde, que de propager une nouvelle, même la plus insignifiante, — une batterie d'ivrognes, par exemple; — et ce n'est pas la faute des journalistes, c'est celle des lecteurs.

En outre, ces messieurs me blâment de prendre, dans cet article, la défense de l'homœopathie et de me déclarer pour la doctrine de Gall : ce triple titre d'homœopathe, de phrénologue et de magnétiseur ne les rend pas soucieux d'ouvrir leurs colonnes à un

écrivain qui remue tant de questions, qui menace tant d'intérêts, qui réveille tant de passions, qui soulève tant d'inimitiés, qui provoque tant d'adversaires! — Eh, mon Dieu! s'ils savaient où je veux conduire la médecine! que diraient-ils donc et que feraient-ils donc?..... Ils me maudiraient et ils me lapideraient, si on lapidait et si l'on maudissait encore. Du reste, je le comprends, tous les hommes, quelque distingués soient-ils, médecins ou autres, qui n'ont aucunement dirigé leurs études dans le même sens que moi, doivent me tenir pour fou; et j'accorde que je le suis véritablement, si l'une de ces trois découvertes, — le magnétisme, la phrénologie et l'homœopathie, — que le génie de l'Allemagne a enfantées à la fin du 18^e siècle pour grandir dans le 19^e et être fertiles à tout jamais, si, dis-je, l'une de ces trois découvertes est une erreur.

Adieu,

F.

P. S. C'est seulement ce matin que j'ai envoyé ma lettre à M. Bouillaud, puisqu'elle n'a pu être publiée que ce matin.

SEIZIÈME LETTRE.

Paris, ce 27 octobre 1838.

Mon bon ami,

M. Bouillaud ne se fait pas attendre : hier je lui ai écrit, aujourd'hui il me répond, j'aime ça ; — mais avant de commenter sa lettre, je vais vous la communiquer :

« 27 octobre 1838.

« Monsieur et très honoré confrère ,

» J'ai reçu et lu attentivement la lettre que vous
 » m'avez fait l'honneur de m'écrire. Sans doute,
 » Monsieur, si quelqu'un des adeptes de Mesmer était
 » capable de me convertir, ce serait vous, mais, en
 » conscience, vous sentez-vous assez de puissance et
 » de foi pour convertir un incrédule tel que moi ?
 » *Mahomet* du magnétisme, n'est-il pas de *Zopire* que
 » vous ne puissiez faire croire à vos miracles ? en ce
 » cas, il vaudrait mieux s'adresser à l'académie de
 » médecine ou même à l'institut.

» Vous avez raison de dire, Monsieur, que c'était
 » pour moi un devoir de ne pas me prononcer pu-

» bligement contre *le magnétisme de votre seconde*
 » *espèce*, c'est-à-dire *miraculeux*, sans mûre délibé-
 » ration, et comme j'ai religieusement accompli ce
 » devoir, c'en est fait de moi, je le sens, je mourrai
 » dans l'impénitence finale. Du reste, réfutez publi-
 » quement mes opinions telles que je les ai dévelop-
 » pées, non pas dans le discours dont vous parlez,
 » mais dans le long article *Magnétisme du dictionnaire*
 » *de médecine et de chirurgie pratiques*; réfutez, dis-je,
 » ces opinions, si vous le pouvez, c'est votre droit et
 » le devoir d'un fidèle croyant. Quant au nouveau
 » *sujet* magnétique dont vous me parlez et qui vous
 » semble destiné à opérer le grand - œuvre de ma
 » conversion, je ne refuse point d'assister à ses mi-
 » racles. Toutefois, s'il m'arrivait après les avoir *vus*
 » de vous répondre par cette fameuse doctrine d'un
 » philosophe de mon espèce : *je le crois parce que vous*
 » *l'avez vu*, MAIS SI JE L'AVAIS VU JE NE LE CROIRAI
 » PAS, si, dis-je, je vous répondais dans ce sens,
 » qu'aurez-vous à m'objecter ? l'expérience que vous
 » m'annoncez ne saurait prouver en effet une impos-
 » sibilité *physique*, telle que la vision sans le secours
 » des yeux, et comme je l'ai dit à l'académie, quand
 » il s'agit de pareils faits, il faut se comporter à la
 » manière de l'académie des sciences, quand on lui
 » annonce qu'on a trouvé la *quadrature du cercle*.

» Mais en voilà trop sur un sujet dont je ne me
 » serais peut-être pas occupé à l'occasion d'une simple
 » lettre, si cette lettre n'eût été d'un confrère qui

» m'est connu sous d'honorables rapports et dont les
 » intentions sont exprimées en termes si flatteurs.

» Agréez, Monsieur, l'expression de ma
 » considération distinguée,

» J. BOUILLAUD. »

P. S. « Si l'expérience que vous me proposez a
 » lieu, je désirerais que ce fût chez moi et en pré-
 » sence d'une commission dont les membres seraient
 » choisis en partie égale par vous et par moi. »

Telle est, mon ami, la réponse de M. Bouillaud :
 vous voyez qu'il en agit un peu lestement avec moi.
 Il croit sans doute m'accabler en m'appelant *adepte*
de Mesmer! vrai croyant! Mahomet du magnétisme! —
 Pauvre jouteur inexpérimenté, il a oublié de mesurer
 son adversaire. — Laissez-moi marcher, M. Bouillaud,
 et vous verrez ce que votre médecine deviendra d'ici
 à quelques lustres : il est temps enfin d'en finir avec
 une science qui a décimé notre race, et qui depuis
 Hippocrate jusqu'à vous, a tué plus d'hommes que
 tous les conquérans, depuis Alexandre jusqu'à Napé-
 léon. Et ce n'est pas une hyperbole que j'énonce;..
 excepté les *benêts*, vous le savez tout aussi bien que
 moi.

M. Bouillaud me renvoie à son long article 'Ma-
 gnétisme du dictionnaire de médecine : nous le lirons;
 mais à en juger par la logique serrée dont Monsieur

l'académicien me gratifie, cela doit être joliment rai-sonné. — Que dites-vous, mon ami, de son *si je l'avais vu, je ne le croirais pas*? Vraiment il est impossible de mieux prêter le flanc. Je suis généreux, et quoique Monsieur le professeur me traite de la cime de son orgueil, j'aurai de la pitié pour lui. Pourquoi pas?.. Il a bien eu de l'insolence pour moi.

Cependant il accepte!... Eh! n'est-il pas évident que son acceptation n'est qu'une ruse, une dérision, un refus déguisé? La preuve : c'est que tout en me demandant que l'expérience se fasse chez lui et devant une commission, il m'annonce positivement qu'il ne croirait pas, même quand il verrait; ce qui signifie qu'il n'attesterait pas, même ce qu'il aurait vu.

Un tel détour soulève mon indignation, et je ne sais quel nom lui donner;... mais je sens que cela ne s'appelle ni de la loyauté, ni du courage.

Adieu, je vais répondre à cet homme; toutefois je veux d'abord sortir, afin de mettre mon esprit à un autre diapason; l'intérêt de ma cause l'exige : non que je pense qu'il ne faille jamais parler à ses ennemis qu'avec du miel dans la bouche, mais parce que la violence est une arme qu'il ne faut employer qu'à la dernière extrémité.

Adieu,
F.



LETTRE DIX-SEPTIÈME.

Paris, ce 29 octobre 1838.

Mon bon ami,

Avant-hier, comme je vous l'annonçais, je suis sorti pour me distraire et donner un tour plus calme à mes idées. En rentrant chez moi, je me suis mis à l'ouvrage, et après avoir esquissé ma réponse à M. Bouillaud, j'ai fait prier Madame Pigeaire de venir en prendre connaissance; car je ne puis m'engager sans son consentement, puisque c'est elle qui magnétise sa jeune demoiselle.

Convaincu que j'avais affaire à un *biaiseur*, et voulant lui ôter tout prétexte de m'opposer une fin de non-recevoir, mon intention était d'en passer par les deux exigences nouvelles qu'il m'imposait. — Battu chez lui et devant témoins, il ne devait en être que plus complètement battu, ... en supposant même qu'il poussât la déloyauté jusqu'à ne pas vouloir signer ce qu'il aurait vu. Néanmoins il m'a été impossible d'obtenir cette concession de Madame Pigeaire; elle accepte une commission, mais elle refuse d'aller chez un homme qui s'est posé d'avance comme le détracteur acharné du magnétisme.

Aujourd'hui je comprends la répugnance de cette

dame qui pense à sa fille, tandis que je ne songe qu'à la victoire. Elle n'a donc pas tout-à-fait tort, et son instinct maternel doit l'avoir mieux inspirée que ma réflexion ne m'eût servi; car peut-être qu'en me rendant chez M. Bouillaud avec Mademoiselle Pigeaire, c'eût été me fourrer avec le magnétisme dans un guépier. — Il faut être bien sûr de la noblesse d'un ennemi, pour se livrer à lui. *Non erat hic locus.*

Enfin, j'ai dû refondre ma lettre; la voici :

« Paris, ce 28 octobre 1838.

» Monsieur,

» J.-J. Rousseau a eu raison d'écrire : les savans
 » ont moins de préjugés que les ignorans, mais ils
 » tiennent davantage à ceux qu'ils ont. Cependant,
 » quoi que vous en disiez, je suis complètement per-
 » suadé que vous ne prenez pas les limites de votre
 » intelligence pour les limites du possible, et que
 » vous ne pensez pas qu'il soit raisonnable de rejeter
 » un fait comme absurde, uniquement parce qu'il
 » est extraordinaire et qu'il étonne. Certes, dans
 » l'état actuel des sciences physiques, on ne peut
 » point admettre théoriquement le phénomène de la
 » vision à travers un bandeau opaque; mais si ce
 » phénomène est vrai, que répondre? rien, si non
 » que la théorie actuelle est fausse ou incomplète. Un
 » fait bien constaté, bien avéré, n'est-il pas un
 » argument cent fois plus fort que tous les raisonne-

» mens les plus sensés? et si, en définitive, la con-
 » viction ne doit avoir pour base que l'évidence la
 » plus entière, un fait, quelque'extraordinaire qu'il
 » paraisse, aussitôt qu'il n'est pas contradictoire,
 » ne doit-il pas au moins provoquer le doute dans
 » l'esprit d'une personne de sens et de bonne foi,
 » lorsqu'il est affirmé par des personnes de bonne
 » foi et de sens? Or, le fait annoncé n'est point con-
 » tradicatoire, et les hommes qui l'affirment, en sup-
 » posant par impossible que le témoignage de leurs
 » sens les ait tous trompés, ont un nom à l'abri du
 » dédain et du soupçon; donc, à moins de croire
 » fermement à sa propre infailibilité, on ne peut
 » refuser de les entendre sans s'exposer à subir, de-
 » vant le public, les conséquences d'un semblable
 » refus; *devant le public* que la liberté de la presse a
 » institué juge en dernier ressort de toutes les ques-
 » tions de bonne foi. — Mais j'aurais mauvaise grâce
 » à insister, puisque vous consentez à voir. Il est vrai
 » que vous me conseillez de m'adresser à l'académie
 » de médecine ou même à l'institut plutôt qu'à vous.
 » Mille remerciemens, Monsieur, de votre conseil;
 » néanmoins je ne le suivrai pas. — L'homme, quel-
 » que fort qu'il soit, qui s'expose à lutter contre les
 » passions des sociétés plus ou moins savantes, ne
 » connaît pas la puissante influence des nombreuses
 » réunions sur les instincts de l'homme, et en par-
 » ticulier sur ses instincts de bas étage! les combat-
 » tre, c'est se briser. Non, Monsieur, ce n'est pas

» en masse que je vous attaquerai pour faire triom-
 » pher le magnétisme ; c'est corps à corps, c'est pied
 » à pied, et devant le peuple. Vous le dirai-je même ?
 » je ne me trouve pas mal d'une pareille tactique,
 » car déjà j'ai les signatures de MM. *Orfila, Pariset,*
 » *Guéneau de Mussy, Adelon, Bousquet, Réveillé-Pa-*
 » *rissime, Ribes*, tous membres de l'académie de méde-
 » cine ; j'ai aussi celles de *Georges Sand*, de Madame
 » *Marliani*, de Madame *Aimée Reybaud*, de M. *d'Alton*
 » *Shée* (pair de France), de sa sœur, de M. *Jacotot père*,
 » des docteurs *Kühnholtz, Baldou, Brochin, Montègre,*
 » *Berna* et *Jacotot fils* ; de M. *Léon Faucher* (du Cour-
 » rier), de M. *Albéric Second* (du Charivari), de
 » M. *Lesseps* (du Commerce), de MM. *Justin Maurice*
 » et *Grimaldi* (du Nouvelliste), de M. *Delrieu* (du Siè-
 » cle), de MM. *Bazille, Mialle, Cuninghame, Bernard*
 » *de la Fosse, Bonelli* et *Lafarge* ; enfin je suis auto-
 » risé à citer M. *Mauguin* (député), et M. *de Poter*. —
 » A la vérité la plupart de ces gens-là, aux yeux des
 » académiciens, ne sont que des gens du monde,
 » c'est-à-dire des ignorans. Je voudrais être un igno-
 » rant de leur espèce.

» J'arrive aux conditions de l'expérience : je les ai
 » catégoriquement formulées dans la lettre que j'ai
 » eu l'honneur de vous envoyer avant-hier, et qui a
 » été publiée le même jour dans le journal le *Bon*
 » *Sens*. Il me semble que je ne me suis pas montré
 » avare de précautions prises à mon détriment, et que
 » je vous ai fait la partie aussi belle que possible ;

» néanmoins aujourd'hui vous exprimez le désir d'a-
 » jouter deux autres précautions : la première, que
 » l'expérience se fasse chez vous ; la seconde, qu'elle
 » se fasse devant une commission. Voici ma réponse :
 » je ne puis souscrire à ces deux propositions, — qui
 » assurément de votre part ne sont pas un faux-
 » fuyant, — non qu'elles me répugnent, mais parce que
 » si j'entrais une fois sur le terrain des concessions,
 » ce serait à n'en jamais sortir. L'exposé des pré-
 » cautions à prendre est clairement tracé ; je n'irai
 » point au-delà, je ne resterai point en deçà, jusqu'à
 » ce qu'on m'ait démontré que je suis dans l'injuste.
 » Du reste, Monsieur, parmi les académiciens, c'est
 » vous plus particulièrement que je tiens à convain-
 » cre ; parce que, comme phrénologiste, c'est en vo-
 » tre probité scientifique que j'ai plus particulière-
 » ment confiance. D'autres signatures n'augmente-
 » raient pas la valeur de la vôtre, et une commis-
 » sion n'ajouterait rien à votre talent d'observateur.
 » Croyez-le bien, Monsieur, pour le cas à vérifier, il
 » ne faut que des yeux, de la loyauté et un peu de
 » courage pour proclamer ce qu'on a vu ; mais sur-
 » tout il ne faut pas commencer par argumenter
 » contre ce qu'il s'agit d'examiner. Quant au local,
 » que l'expérience ait lieu chez vous, chez moi, ou
 » ailleurs, qu'est-ce que cela peut prouver ? l'import-
 » tant n'est-il pas que vous fournissiez le livre, et
 » que je n'y touche pas ? Cependant, pour militer en
 » faveur de mon opinion, si besoin est, je vous ferai

» observer qu'il y a tel salon, le vôtre, par exemple,
 » dans lequel vous avez les coudées plus franches que
 » dans tel autre, celui du roi, je suppose. Pourquoi
 » n'en serait-il pas de même pour une somnambule ?
 » — Pauvres savans ! qu'en savons-nous, et que sa-
 » vons-nous ? — Au surplus, Monsieur, je crois avoir
 » prévu toutes les exigences, avoir fait toutes les con-
 » cessions voulues par le sens commun ; et si j'insiste
 » encore, c'est que vos antécédens me font présumer
 » que vous n'entrerez dans la nouvelle carrière d'in-
 » vestigations que je vous ouvre, qu'avec l'amour de
 » la vérité, et bien résolu à laisser les petites passions
 » aux petits esprits.

» Il me reste, Monsieur, à réclamer de votre com-
 » plaisance l'explication d'une phrase de votre lettre.
 » Voici cette phrase : *Que m'objecteriez-vous, s'il*
 » *m'arrivait, après avoir vu, de vous répondre par cette*
 » *fameuse doctrine d'un philosophe de mon espèce : je*
 » *le crois parce que vous l'avez vu ; MAIS SI JE L'AVAIS*
 » *VU JE NE LE CROIRAIS PAS ?* A cela je n'aurais rien
 » à répondre, Monsieur, si ce n'est que je ne suis pas
 » un philosophe de votre espèce. — Au surplus, vos
 » paroles signifient-elles que si vous observiez le fait
 » en question, vous ne l'attesteriez pas, parce que
 » vous ne pourriez croire à une impossibilité physi-
 » que ? S'il en est ainsi, veuillez le dire ; je lâche-
 » rai prise, et le public jugera entre vous et moi,
 » ou plutôt entre les académiciens et les magnéti-
 » seurs. S'il en est autrement, comme je le suppose,

» convenons dès aujourd'hui que vous certifierez,
 » séance tenante, les faits qui se seront passés en
 » votre présence, quels qu'ils soient, vrais, faux ou
 » douteux. C'est justice.

» Vous voyez, Monsieur, que je suis toujours ex-
 » plicite : je vous enferme dans un cercle, mais je m'y
 » place aussi ; je ne vous laisse pas d'échappatoire,
 » mais je n'en garde pas non plus ; enfin je vous
 » offre la glorieuse occasion d'abattre le magnétisme
 » si c'est un mensonge, mais je saisis celle de le faire
 » triompher si c'est une vérité ! Ces deux rôles sont
 » également beaux, et nous ne les abandonnerons
 » pas, sous peine de prouver à tous ceux qui nous
 » regardent que nous préférons l'intérêt de notre
 » profession à celui de la vérité. — Après 54 ans
 » d'attente au profit du doute, il est temps que le
 » vrai jaillisse, de quelque côté qu'il se trouve.

» Recevez, Monsieur, l'assurance de ma
 » considération distinguée,

» FRAPART,

» D. M. P. »

Telle est, mon ami, ma réplique à M. Bouillaud.
 C'est une lettre bien longue pour une bien courte,
 et une lettre bien polie pour une qui ne l'est guère.
 Je crains pourtant encore que l'illustre professeur ne
 prenne la mouche en lisant les mots suivans que j'ai

presque copiés dans sa lettre : *Il ne me resterait qu'à vous dire, Monsieur, que je ne suis pas un philosophe de votre espèce.* J'avais si peu de temps pour lui répondre que je n'en ai pas eu assez pour supprimer ce trait d'autant plus piquant qu'il m'était fourni par mon adversaire lui-même ; et certes mon adversaire ne me le pardonnera pas , parce qu'on ne pardonne pas à celui qui vous désarme , quelque généreux qu'il soit. Cependant Dieu sait combien , dans cette lettre que vous venez de lire , je me montre généreux envers M. Bouillaud ! car vous , mon ami , et quelques autres phrénologistes , qui parfois m'avez vu manœuvrer avec mes masses latérales , vous devez comprendre que si les masses supérieures y eussent consenti , j'aurais frappé , à bras raccourcis et à poings fermés , sur l'individu qui osait échanger de plates railleries contre une lettre pleine de convenance et de dignité ; et que si je ne l'ai pas fait , c'est que je n'ai pas voulu risquer de compromettre momentanément , comme avec M. Donné , le sort du magnétisme : j'ai préféré rester impassible. Je connais toutes les souffrances , et , quand il le faut , je sais comprimer mon indignation ; je laisse aux faibles la colère à tout propos , et garde à mon service la colère à propos.

Tout à vous ,

F.

LETTRE DIX-HUITIÈME.

Paris, ce 30 octobre 1838.

Mon bon ami,

Décidément M. Bouillaud tient plus à se montrer habile à la riposte qu'à démontrer qu'il a raison. — La preuve qu'il est habile à la riposte, c'est que dès hier j'ai reçu réponse à ma lettre de la veille; et la preuve qu'il s'inquiète peu d'avoir raison, c'est qu'il me répond ce qui suit. Lisez, je vous fais juge.

« Paris, ce 28 octobre 1838.

» Monsieur,

» Voici mon dernier mot : *je ne crois pas et je ne
 » croirai jamais que l'on vogue sans le secours de ses yeux.*
 » Ce n'est point, comme vous le dites, parce que pa-
 » reille chose est *extraordinaire*, que *je n'y crois pas et*
 » *n'y croirai jamais*, c'est parce qu'elle est *surnaturelle*
 » et qui pis est *contre-naturelle*. Je crois, au contraire,
 » à beaucoup de faits extraordinaires. Il ne s'agirait
 » pas d'en agir autrement à celui qui, depuis quel-

» ques années, a découvert des faits et obtenu des
 » résultats *assez extraordinaires* pour avoir excité la
 » surprise ou même *l'incrédulité* de bien des person-
 » nes. Mais ces faits et ces résultats, s'ils sont *extra-*
 » *ordinaires*, ne sont ni *surnaturels* ni *contre-naturels*.

» Je ne trouve pas mauvais, Monsieur, que vous
 » teniez à vos conditions pour l'expérience projetée,
 » mais vous ne devez pas trouver mauvais que je
 » tienne aux miennes, et j'y tiens. Je pense que la
 » se terminera notre correspondance magnétique. Je
 » répète donc une dernière fois, comme je l'ai dit
 » dans un article sur ce sujet, qu'il y a dans ce qu'on
 » désigne sous le nom de magnétisme, 1^o des faits
 » très curieux, très extraordinaires, auxquels je crois
 » ainsi qu'à bien d'autres, *sans les comprendre*; 2^o des
 » faits non pas seulement extraordinaires, mais *sur-*
 » *naturels* ou *contre-naturels*, auxquels je ne crois
 » pas, et si je n'y crois pas ce n'est point parce que
 » je ne les comprends pas, c'est parce qu'ils sont
 » *évidemment, clairement, physiologiquement* impossi-
 » bles, comme la quadrature du cercle est *géométri-*
 » *quement* impossible, comme la pierre philosophale
 » est *chimiquement* impossible.

» Voilà ma profession de foi, *mon credo, mon évangile*.
 » Il n'y a là ni *préjugés*, ni *passion*, ni *prévention*, ni
 » *académicien*, ni *professeur*. Je n'ai jamais été dis-
 » posé à penser par les autres, et aujourd'hui, moins
 » que jamais, on ne serait autorisé à m'adresser un
 » pareil reproche.

» Tout entier à l'étude , à l'enseignement et à la
 » pratique de cette médecine *exacte* , pour laquelle
 » j'ai été honoré de suffrages autres que ceux des
 » *académies* , je laisse à d'autres le soin d'examiner
 » désormais les questions de l'ordre purement *ma-*
 » *gnétique* ou *homœopathique*. Le soleil de la liberté
 » scientifique luit pour tout le monde ; je réclame
 » pour moi l'imprescriptible droit dont j'ai usé jus-
 » qu'ici en cette matière , et je ne le réclame pas
 » moins pour les autres.

» Agréez, Monsieur, la nouvelle assurance
 » de ma considération distinguée ,

» J. BOUILLAUD. »

Telle est , mon ami , la manière expéditive que M. Bouillaud emploie pour couper court à une discussion qu'il a lui-même provoquée par un outrage public ; car on peut ainsi appeler les paroles qu'en sa qualité de président de la société phrénologique il a prononcées contre le magnétisme et l'homœopathie , le 29 août dernier. Mais quoiqu'il m'écrive assez cavalièrement , « *Je pense que là se terminera notre cor-*
 » *respondance magnétique*, » je n'obéirai à cette notification expresse qu'après avoir pris conseil de la réflexion et pesé les intérêts du magnétisme. D'ailleurs avant de répondre, si je m'y décide, il faut que j'aie la clef du passage suivant : « *Je crois à beaucoup*
 » *de faits extraordinaires. Il ne siérait pas d'en agir au-*

» *tremement à celui qui, depuis quelques années, a découvert*
 » *des faits et obtenu des résultats assez extraordinaires*
 » *pour avoir excité la surprise ou même l'incrédulité de*
 » *bien des personnes.* » — Voilà qui m'embarrasse ;
 est-ce que par hasard M. Bouillaud serait, à mon insu,
 un grand homme, un génie ? dans tous les cas, il pa-
 rait avoir une confiance illimitée dans son propre
 mérite, et probablement elle est sincère.

Il faut aussi que je puisse m'expliquer ces mots :
médecine EXACTE!..... Signifient-ils que l'honorable
 académicien marche dans les rangs de ces nobles rê-
 veurs qui croient à l'exactitude d'une médecine quel-
 conque ? — Ce serait singulier. — Il est vrai que tous
 ou presque tous les savans, depuis les astronomes
 jusqu'aux médecins et peut-être jusqu'aux diplo-
 mates, ont ou semblent avoir cette opinion de la
 science qui les fait vivre. — C'est à pouffer de rire !
 — Socrate était plus modeste lorsqu'il disait à ses
 disciples : « *tout ce qu'on m'a enseigné, toutes les sciences*
 » *humaines que j'ai étudiées et approfondies, toutes les*
 » *recherches enfin que j'ai faites sur le principe et l'es-*
 » *sence des choses, ne m'ont servi qu'à savoir que je ne*
 » *savais rien.* »

Du reste, quant à la médecine exacte, et moi aussi,
 je l'avoue, j'y croyais dans l'âge des déductions rap-
 pides, absolues, inconsidérées ; mais après être resté
 pendant dix-huit ans presque toujours malade, j'en
 ai bien rabattu. A ce sujet, je me souviens qu'en
 1830, au sortir d'une longue maladie, j'eus avec un

ancien condisciple la conversation suivante : « Eh » bien ! confrère, me dit-il, où en sont vos convictions médicales ? êtes-vous toujours parmi les ardens ? Voyons, que pensez-vous maintenant de notre belle science ? — D'abord, permettez-moi de vous rappeler, lui répondis-je, qu'en médecine comme en politique on n'a que des opinions et point de convictions. — Comment, vous en êtes-là ? — J'en suis plus loin encore ! — Où donc ? — Je vais tâcher, en formulant nettement ma pensée, de vous le dire. Écoutez :

- » Médecine ! pauvre science !
- » Médecins ! pauvres savans !
- » Malades ! pauvres victimes !

» — Vous êtes sévère. — Non, je ne suis que vrai, » et je puis l'être, car j'ai le triste avantage d'être » habituellement malade en même temps que médecin... Victime et bourreau ! »

Voilà, mon ami, ce que je disais il y a huit ans ; et depuis lors mon incrédulité n'a fait que croître. Aujourd'hui, après bien des oscillations, je suis définitivement renégat de la *médecine scientifique*, mais apôtre de la *médecine naturelle* ; de cette médecine que Dieu a donnée à tous les êtres organisés, et dont il n'a certes pas dépouillé l'homme tout seul, quoique l'homme seul en ait presque entièrement perdu la trace par les progrès de la civilisation, et peut-être

encore plus par ceux de la démoralisation qui marche à sa suite ; puisqu'il est vrai de dire que les peuples et les pays les plus démoralisés et les plus civilisés sont ceux où il y a le plus de médecins, et pourtant aussi, toutes choses égales d'ailleurs, le moins de vieillards.

Je passe au dernier dire inintelligible de M. Bouillaud. Après avoir parlé de ce qu'il nomme la *médecine exacte*, il ajoute : *c'est pour elle que j'ai été honoré de suffrages autres que ceux des académies*. — Ceci est encore pour moi une énigme dont il me faudra chercher le mot..... Toutefois il paraît certain que le célèbre professeur a été revêtu, sans que je m'en doutasse, de quelque distinction nouvelle. Quelle est cette distinction si précieuse, qu'il s'en pavane plus que des suffrages académiques ? — Je n'en sais rien, et ne suis pas étonné de n'en rien savoir, car il y a tant d'acteurs de toute espèce sur cette scène tumultueuse qui s'appelle Paris, que pour y être vu seulement de ses voisins, il faut monter sur des échasses, et que pour y être entendu seulement trente pas à la ronde, il faut crier bien fort. Il est vrai que la voix a plus de portée quand l'orateur est grimpé sur des tréteaux ; et par *tréteaux* je comprends toute espèce de place élevée, comme qui dirait une académie, une chaire, une tribune, d'où l'on peut parler haut et se faire entendre au loin. — Quoi qu'il en soit, rien de M. Bouillaud n'est arrivé récemment jusqu'à moi, et j'ignore ses nouveaux titres à la gloire ; pour les

connaître, j'irai aux renseignemens, et s'il y a lieu, je m'inclinerai.

En attendant, je me trouve heureux de posséder deux autographes de mon *Zopire*. — Pour lui rendre et me faire justice je pourrais les publier en regard des lettres que je lui ai écrites; mais il y a des remèdes que la charité ne permet d'employer que pour faire un grand bien ou pour éviter un grand mal : je ne n'aurai recours à celui-là que si jamais la cause du magnétisme l'exige.

Adieu, mon ami,

F.

LETTRE DIX-NEUVIÈME.

Paris, ce 2 novembre 1838.

Mon bon ami,

Pendant plusieurs jours je me suis demandé si je devais répondre ou ne pas répondre à M. Bouillaud; le parti était difficile à prendre : d'un côté j'éprouvais une grande envie de donner à mon honorable adver-

saire une leçon de *politesse*, de *modestie*, de *bon goût* et de *logique*. — De *POLITESSE*, car il n'est pas poli, en parlant à un homme, de l'appeler *adepte de Mesmer!* *Mahomet du magnétisme!* *fidèle croyant!*.... De *MODESTIE*, car il est peu modeste de dire : « *j'ai découvert des faits et obtenu des résultats assez extraordinaires pour avoir excité la surprise ou même l'incrédulité de bien des personnes.....* » De *BON GOUT*, car il est de mauvais goût de dire : « *Quand il s'agit de pareils faits, il faut se comporter à la manière de l'académie des sciences, quand on lui annonce qu'on a trouvé la quadrature du cercle.....* » De *LOGIQUE* enfin, car il est illogique de dire : « *Si je ne crois pas à ces faits, c'est parce qu'ils sont physiologiquement impossibles.* » — Et d'un autre côté je comprenais que pour étreindre mon homme comme il le mérite, il me faudrait tailler profondément dans le vif de son amour-propre. M'en étant senti le courage, je me suis mis à l'œuvre : j'ai commencé par la leçon de logique, elle est terminée, et tout-à-l'heure j'allais l'envoyer à M. Bouillaud, lorsque je me suis ravisé en pensant que, pour le moment, cela est chose inutile. L'à-propos, en effet, est un des premiers élémens du succès, et si pour le saisir il faut quelquefois se hâter, quelquefois aussi il faut l'attendre. Ici, c'est à ce dernier parti qu'il convient de recourir, car on ne doit s'élancer sur un ennemi que quand il est à portée et quand on a de quoi le battre.

Ce n'est donc pas à M. Bouillaud que j'adresserai

l'analyse de sa lettre, — je veux qu'il me tienne pour rossé à noir, — c'est à vous. Je vous fais passer ma première réfutation; ce soir je me mettrai à la seconde, et déjà elle fermente dans ma tête.

Adieu, mon ami,

Tout à vous,

F.

P. S. Demain nous avons une séance chez madame Pigeaire.

LE DOCTEUR FRAPART,

A M. LE PROFESSEUR BOUILLAUD.

« Paris, ce 2 novembre 1838.

» Monsieur,

» J'ai reçu votre dernier mot, et quoiqu'il ne demande pas de réponse, je crois cependant devoir
 » vous soumettre quelques-unes des nombreuses réflexions qu'il m'a suggérées.

» 1^o Vous dites : *Je ne crois pas et ne croirai jamais*
 » *que l'on voie sans le secours de ses yeux.*

» Vous avez mal interprété le texte de ma lettre,

» Monsieur : je n'ai pas prétendu que je vous mon-
 » trerais un fait de vision sans le secours des yeux,
 » mais de vision à travers un bandeau appliqué sur
 » les yeux. N'ayant point eu l'occasion d'observer le
 » premier de ces phénomènes, je m'abstiens d'en
 » parler : je ne le nie pas, je ne l'affirme pas, j'at-
 » tends, je cherche, je regarde, et si jamais je le vois,
 » j'y croirai ; car j'ai pour principe de croire ce que
 » je vois, ou ce que je comprends : quand je com-
 » prends je n'ai pas besoin de voir, et quand je vois
 » je n'ai pas besoin de comprendre. Seulement je
 » tâche d'être certain d'avoir bien compris ou d'avoir
 » bien vu ; et je sais parfaitement qu'une telle certi-
 » tude n'est pas toujours facile à acquérir.

» 2° Vous dites : *Ce n'est point parce que pareille*
 » *chose est extraordinaire que je n'y crois pas et n'y*
 » *croirai jamais, c'est parce qu'elle est surnaturelle et*
 » *qui pis est contre-naturelle.* — Puis, plus loin vous
 » reproduisez la même pensée en ajoutant : *Je ne*
 » *crois pas à ces faits parce qu'ils sont évidemment, clai-*
 » *rement, physiologiquement impossibles, comme la qua-*
 » *drature du cercle est géométriquement impossible, comme*
 » *la pierre philosophale est chimiquement impossible.*

» En attribuant aux mots *surnaturel* et *contre-natu-*
 » *rel*, la même signification qu'au mot impossible,
 » voici ma réponse :

» Il n'appartient à qui que ce soit, même au génie
 » le plus vaste, de tracer les limites du possible,
 » parce que le possible est infini comme l'espace et

» la durée; et quoique nous l'ayons pour ainsi dire
 » encerclé dans nos théories, à chaque instant il les
 » dépasse et se rit de nous. D'ailleurs l'expérience ne
 » nous apprend-elle pas que ce qui paraît impossible
 » aujourd'hui sera peut-être évident demain?...
 » Ainsi de la découverte de l'Amérique, ainsi de la
 » poudre à canon, ainsi de la circulation du sang,
 » ainsi du galvanisme, ainsi de la boussole, ainsi
 » de l'imprimerie, ainsi du paratonnerre, ainsi des
 » aérostats, ainsi de la vaccine, ainsi des médicamens
 » infinitésimaux, etc., etc., etc; — et la raison ne
 » nous dit-elle pas qu'il n'y a d'absolument faux que
 » ce qui est contradictoire, et d'absolument vrai que ce
 » qui est évident?... Ainsi l'on peut dire qu'il est né-
 » cessairement impossible d'observer un triangle sans
 » trois angles, ou un bâton sans deux bouts, parce
 » que ces faits sont contradictoires; mais on ne peut
 » pas dire qu'il est nécessairement impossible d'ob-
 » server un homme qui lit par la nuque, un autre qui
 » entend par l'épigastre, un troisième qui voit à cent
 » lieues, un quatrième qui prédit l'avenir, un cin-
 » quième qui est insensible à la douleur, un sixième
 » qui décrit son mal ou celui des autres, enfin un
 » septième qui a l'instinct des remèdes. Non, nul ne
 » peut dire, sous peine de lèse-raison, que ces faits
 » sont évidemment impossibles, parce que nul n'a le
 » droit ni la puissance de dire au possible : *tu n'iras*
 » *pas jusque-là!*
 » A la vérité, ces phénomènes sont fort extraordi-

» naires ; toutefois sont-ils plus étonnans, plus mer-
» veilleux, plus incompréhensibles, plus mystérieux,
• plus inexplicables que ceux que nous remarquons
» chaque jour ? Dans la nature, tout n'est-il pas mys-
» tère, tout n'est-il pas merveille ? mais il y a des
» merveilles qui courent les rues, et d'autres qui
» sont peu communes. On s'imagine comprendre les
» premières parce qu'on les voit sans cesse, et on
» nie les dernières parce qu'on ne les voit que rare-
» ment ; et pourtant on ne conçoit ni les unes ni les
» autres : on les constate, voilà tout. Pour moi qui
» pense que ce qu'il y a de plus difficile..... après
» comprendre !.... c'est de s'apercevoir que l'on ne
» comprend pas, j'avoue que je ne conçois pas plus
» comment et ne sais pas plus pourquoi, par exem-
» ple, la matière nerveuse qui est dans l'oreille en-
» tend et ne voit pas, que je ne sais pourquoi et ne
» conçois comment la matière nerveuse qui est dans
» l'œil voit et n'entend pas. La vision par l'œil et
» l'audition par l'oreille sont deux phénomènes que
» je ne comprends pas, et auxquels je crois parce
» que je les ai vus ; mais je croirais aussi fermement
» à la possibilité de la vision autrement que par les
» yeux, et de l'audition autrement que par les oreilles,
» si j'avais constaté ces phénomènes assez fréquem-
» ment et assez scrupuleusement pour être bien sûr
» que je ne suis la dupe ni d'une jonglerie, ni d'une
» illusion ; en d'autres termes, ni d'un autre, ni de
» moi.

» Du reste, Monsieur, je sais tout aussi bien que
 » le premier venu que ces faits n'ont pas encore passé
 » sous le joug de la science, et qu'ils sont, comme
 » vous le dites, *physiologiquement impossibles*; mais en
 » supposant leur évidence *indéniable*, — et pour quel-
 » ques observateurs on assure que ce n'est pas une
 » supposition, — cela prouve, contrairement à votre
 » avis, que ce qui est au-dessus de la science n'est
 » pas pour cela au-dessus du possible. Au surplus,
 » il n'y a pas de science achevée, il n'y en a pas
 » même qui puisse l'être; parce que LE PROGRÈS EST
 » ÉTERNEL DANS L'HUMANITÉ, COMME LE MOUVEMENT L'EST
 » DANS L'UNIVERS.

» Pardon, Monsieur, de vous écrire une dernière
 » fois malgré votre désir si gracieusement exprimé
 » par ces mots : *j'espère que là se terminera notre cor-
 » respondance!!!* Mais je le fais pour l'honneur de la
 » logique.

» Recevez de nouveau, Monsieur, l'assurance
 » de ma considération distinguée,

» FRAPART,

» D. M. P. »



LETTRE VINGTIÈME.

Paris, ce 6 novembre 1838.

Mon bon ami,

Je connais maintenant l'interprétation qu'il faut donner aux passages obscurs du dernier mot de mon très honoré confrère ; je vais vous la livrer en procédant avec ordre, concision et clarté.

1^o M. Bouillaud dit : « *J'ai découvert des faits et obtenu des résultats assez extraordinaires pour avoir excité la surprise ou même l'incrédulité de bien des personnes.* »

Cela signifie : *C'est moi, Jean Bouillaud, qui le premier ai eu l'audace d'employer, contre certaines maladies, cette médication jugulante qui consiste à pratiquer ce que je nomme des saignées coup sur coup.*

Ce n'est pas ici le cas d'examiner si les prétentions de M. Bouillaud à la priorité de ce mode de traitement sont fondées, ni si la doctrine d'où ce mode de traitement découle lui appartient. En mettant la main sur la conscience, M. Bouillaud saura aussi bien que moi et les confrères de notre époque à quoi s'en tenir là-dessus ! toutefois, qu'il me soit permis de rappeler en passant, qu'en fait de médecine dite physiologi-

que, M. Broussais a ouvert seul la carrière et l'a parcourue seul jusqu'au bout. Assurément quelques-uns de ses élèves ont glané derrière lui, et ont plus ou moins développé, prouvé, rectifié son œuvre : parmi eux, M. Bouillaud figure en première ligne, et personne, que je sache, ne lui conteste ses travaux de vérification, ni par conséquent le titre de vérificateur. Mais un pareil titre, quelque honorable qu'il soit, est-il suffisant pour s'attribuer le droit d'aspirer à la véritable gloire? — Assurément non, car il se trouve un abîme entre le vérificateur et le créateur d'une doctrine; c'est-à-dire, entre le savoir et le génie; c'est-à-dire encore entre M. Bouillaud et M. Broussais.

A chacun selon ses œuvres!

Gloire à ceux qui ont montré la route; considération à ceux qui la déblaient.

Ainsi à Christophe Colomb, la gloire; à Galilée, la gloire; à Guttemberg, la gloire; à Fulton, la gloire; à Lavoisier, la gloire; à Broussais, la gloire; à Hahnemann, la gloire; à Mesmer, la gloire; à Gall, la gloire, la grande gloire! mais à ceux qui n'ont que vérifié ou continué leurs travaux....., la considération. Le présent est à ceux-ci, l'avenir est aux autres. La postérité aurait trop à faire s'il fallait qu'elle plaçât les seconds sur la même ligne que les premiers; elle n'accorde son admiration qu'aux hommes d'élite qui ont marché en tête.

2° M. Bouillaud dit : « *C'est pour cette médecine exacte*

» que j'ai été honoré des suffrages autres que ceux des « académies. »

Cela signifie : en août dernier, a été frappée en mon honneur une médaille sur laquelle il y a d'un côté mon portrait avec cette légende : HOMMAGE AU GÉNIE DE L'OBSERVATION; et de l'autre cette inscription : AU CHEF DE LA MÉDECINE EXACTE ! Ce qui prouve....., et des gens mieux avisés que les académiciens le reconnaissent....., que je suis chef de doctrine.

Ce n'est pas davantage ici le cas de discuter si cette doctrine est la meilleure, ni si le traitement qui en est la conséquence est plus meurtrier, moins meurtrier, ou tout autant meurtrier que ceux qui l'ont précédé depuis qu'il y a des médecins et des malades. Dans l'état de chaos qui est à très peu près l'état normal de notre science, ces questions sont oiseuses, parce qu'elles sont insolubles. Il me suffit d'avoir noté que M. Bouillaud croit être l'inventeur des saignées dites coup sur coup, et prétend être le *chef* d'une *médecine dite exacte*. Du reste, je me hâte de convenir que ce n'est pas lui qui s'est paré de ce titre, que ce sont au contraire ses élèves qui l'en ont affublé, comme il conste par la médaille ci-dessus décrite; seulement je lui ferai observer que si un professeur ne peut pas toujours prévenir ou arrêter l'expression de la reconnaissance de ses disciples, du moins doit-il avoir la sagesse de ne pas prendre trop au sérieux leur admiration bienveillante.

Telle est, mon ami, l'explication des passages obs-

curs de la lettre de M. Bouillaud ; permettez que je continue l'examen du reste.

3^o M. Bouillaud dit : « *Je ne trouve pas mauvais ,*
» Monsieur , que vous teniez à vos conditions pour l'ex-
» perience projetée , mais vous ne devez pas trouver
» mauvais que je tienne aux miennes , et j'y tiens . »

A cela je répons : ni moi non plus je ne trouve pas du tout mauvais que M. Bouillaud tienne à ses conditions, ce sont ses conditions seules que je trouve mauvaises. Mais pour que cette question soit parfaitement élucidée, c'est-à-dire pour faire connaître les conditions réciproquement proposées, mettons les faits en présence : j'aime la précision autant que je hais le vague ; je laisse à d'autres le soin de tourner les obstacles ; à d'autres de ne dire ni *oui* ni *non*, ou de dire *non* en feignant de dire *oui* ; à d'autres enfin de vouloir éviter la honte de la fuite, pour en conserver les bénéfices. Quant à moi, je reste droit, même lorsqu'on me force d'être adroit.

Dans ma première lettre à M. Bouillaud, je dis : « *Il est bien entendu que si au bout de trois essais , de*
» trois heures chacun , l'expérience manque , je me retire-
» rai et m'envelopperai de silence ; que si au contraire
» elle réussit , vous la certifierez de suite par écrit . »

Dans sa réponse du lendemain, M. Bouillaud m'écrit : « *S'il m'arrivait , après avoir vu les miracles dont*
» vous me parlez , de vous répondre par cette fameuse
» doctrine d'un philosophe de mon espèce : je le crois
» parce que vous l'avez vu , mais si je l'avais vu , je ne

» le croirais pas ; si dis-je , je vous répondais dans ce
 » sens, qu'auriez-vous à m'objecter ? »

Dans ma seconde lettre du 28 octobre, je dis :
 « Convenons dès aujourd'hui que vous certifierez, séance
 » tenante, les faits qui se seront passés en votre présence,
 » quels qu'ils soient. »

Dans sa lettre du 29, M. Bouillaud répond à une
 condition si clairement formulée par : « Voici mon
 » dernier mot : je ne crois pas et ne croirai jamais que
 » l'on voie sans le secours de ses yeux..... Je pense que
 » là se terminera notre correspondance magnétique.....
 » Je laisse à d'autres le soin d'examiner désormais les
 » questions de l'ordre purement magnétique ou homœopa-
 » thique... Le soleil de la liberté scientifique luit pour tout
 » le monde..... Je réclame pour moi l'imprescriptible
 » droit dont j'ai usé jusqu'ici en cette matière »

Voilà , — quant à la proposition que je fais à
 M. Bouillaud de livrer sa signature, — les paroles que
 nous avons échangées. Si tout ce que je viens de citer
 de lui signifie j'accepte votre proposition et je signe-
 rai ce que j'aurai vu, je ne connais plus la valeur des
 termes. A la vérité M. Bouillaud a l'air de prétendre
 qu'il ne tient à ses conditions que parce que je tiens aux
 miennes ; mais n'est-il pas évident que cette réflexion
 isolée est là pour lui conserver au moins les apparences
 du courage ? En effet la seule condition que je lui
 impose est de signer, et c'est celle qu'il évite avec le
 plus de soin, comme il le prouve par les passages ci-
 dessus énoncés de sa seconde lettre et en ne rétrac-

tant pas l'absurde — *Si je l'avais vu je ne le croirais pas*, — de sa première.

Tels sont les faits.

Ainsi d'une part j'insiste pour que M Bouillaud signe ce qu'il verra ;

De l'autre M. Bouillaud refuse de signer quoi que ce soit. — Jugez.

Un adversaire franc du collier m'aurait dit : je signerai ce que je verrai, tout ce que je verrai, rien que ce que je verrai, parce que c'est juste ; mais il faut que l'expérience se fasse chez moi, parce que je crains que vous me trompiez ; et devant une commission, parce que je crains de me tromper.... Une semblable réponse, sincère ou non, m'eût placé entre deux écueils également difficiles à éviter : entre celui d'aller chez M Bouillaud, et celui de ne pouvoir y aller. Il y avait danger à nous rendre chez M. Bouillaud, car le trouble que madame Pigeaire et la jeune somnambule eussent inmanquablement éprouvé chez lui, eût sans doute fait manquer l'expérience ; et il y avait risque de ne pouvoir y aller, car il n'était pas probable que madame Pigeaire consentit à cette démarche ; et c'est effectivement ce que cette dame a de suite refusé avec force, malgré mon insistance. Par bonheur M. Bouillaud a préféré prendre des détours, et s'est ainsi chargé lui-même de me tirer d'un mauvais pas ! Je lui en manifesterai toute ma reconnaissance dans l'occasion.

4^o M. Bouillaud dit : « *Il n'y a là ni préjugés, ni pas-*

» SION, ni PRÉVENTION, ni ACADÉMICIEN, ni PROFESSEUR. »

Ni préjugés! Celui qui adopte des opinions sans mûr examen, a des préjugés. Or, M. Bouillaud n'a étudié le magnétisme que dans les livres, il n'a jamais magnétisé lui-même; et en supposant le contraire, il n'a certes pas cherché à produire les phénomènes qu'il nomme surnaturels, comme la vision à travers un bandeau, etc.; donc il a jugé le magnétisme sans le voir, donc il a des préjugés.

Ni passion! Celui qui attaque avec violence qui ou quoi que ce soit, met de la passion dans ses attaques.

Je vais citer M. Bouillaud.

A. Il dit dans son discours du 29 août dernier :
 « Qu'on fasse un Napoléon, un Foy, un Socrate,
 » avec ces têtes, avec ces vases d'argile! et dès lors
 » nous conviendrons que la phrénologie n'est qu'une
 » chimère, un vain mot à l'instar de ce magnétisme,
 » de cette homœopathie entre lesquels on n'a pas
 » rougi de la placer comme si on eût voulu renou-
 » veler pour elle le supplice de la crucifixion. »

Ici ce serait en vain que M. Bouillaud prétendrait qu'il ne s'adresse qu'à la science, car on réfute une doctrine, on ne l'injurie pas; et qu'il ne frappe que les choses, puisque la science ne peut aller sans les savans. — Poursuivons :

B. Dans sa première réponse du 27 octobre, M. Bouillaud m'appelle sans façon : « *Adeptes de Mes-*
 » *mer! Mahomet du magnétisme! fidèle croyant!* »

Puis il me dit entre autres gentilleses : « *En cons-*

» *ciences, vous sentez-vous assez de puissance et de foi*
 » *pour convertir un incrédule tel que moi?.... N'est-il*
 » *pas de Zopire que vous ne puissiez faire croire à vos*
 » *miracles.* » — VOS MIRACLES!!!

« *Le magnétisme de votre seconde espèce... C'en est*
 » *fait de moi, je le sens, je mourrai dans l'impénitence fi-*
 » *nale.... Le grand œuvre de ma conversion.... Je le crois*
 » *puisque vous l'avez vu.* » — Manière polie et surtout
 courageuse de dire à un homme qu'il est un sot ou
 un fourbe.

« *Quand il s'agit de pareils faits, il faut se comporter*
 » *à la manière de l'académie des sciences, quand on lui*
 » *annonce qu'on a trouvé la quadrature du cercle.* » —
 Et l'on sait où l'académie de médecine prétend que
 l'académie des sciences envoie les mémoires qui s'oc-
 cupent de la quadrature du cercle!

« *Mais en voilà trop sur un sujet.....* »

Quel nom donner à toutes ces paroles? Sont-ce des
 raisons, des pasquinades, ou des injures? Allons
 toujours.

C. M. Bouillaud commence sa réplique du 29 oc-
 tobre par un: « *Voici mon dernier mot.....* » — quelle
 insolente védetle!

Plus bas il ajoute: « *J'espère que là se terminera*
 » *notre correspondance magnétique.* » — Cette phrase
 est hardie, elle sent le despote qui ne souffre aucune
 contradiction... Cependant le mot *magnétique* prouve
 qu'on n'a pas encore perdu toute prudence.

Enfin, M. Bouillaud me lance un dernier trait en

disant : « *Je répète donc une dernière fois.....* » Il paraît que ma correspondance n'amuse pas beaucoup M. Bouillaud : à ma première lettre, il a envoyé du dédain ; à la seconde, quelque chose de pire que de la brusquerie ; gare à la troisième !..... Je n'ai pourtant pas pris *ma plume de fer* pour lui écrire.

Maintenant je le demande à tout individu de bonne foi et de bon sens, le langage de M. Bouillaud, — et je l'ai copié textuellement, — est-il, dans la bouche d'un professeur de la première faculté de France, autre chose que de la passion, et qui pis est de l'inutile, de la petite, de la mesquine passion mise en phrases ? On le supporterait sans doute de la part d'un homme outragé qui infligerait la peine du talion, parce qu'alors ce serait justice ; mais en réponse à des lettres polies, on ne le conçoit pas. Du reste, on le sait, M. Bouillaud n'en est pas, envers les magnétiseurs, à son coup d'essai de virulence : pour voir un modèle en ce genre, il faut lire son article *Magnétisme* *, auquel il me renvoie dans sa première lettre ; je l'ai là, maintenant, devant les yeux, il m'inspire !. Il ne m'était jamais tombé sous les ongles. Oh ! comme on nous y arrange !... Mais M. Bouillaud ne sait donc pas que traiter ainsi des hommes inoffensifs, c'est semer de la haine..... pour ne recueillir..... que ce qu'on a semé.

(*) Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques. — Tome XI, page. 290.

Ni prévention ! Si M. Bouillaud pondérait les termes qu'il emploie, il n'affirmerait pas qu'il n'a point de prévention contre le magnétisme. — Celui qui s'est plus ou moins occupé d'une chose, la connaît peu ou prou, et est plus ou moins prévenu pour ou contre cette chose. Or, dès long-temps M. Bouillaud a écrit, parlé, crié, tonné contre le magnétisme, donc il a de la prévention contre le magnétisme.

Ni académicien ! ni professeur ! Je ne sais pas précisément ce que cela signifie, néanmoins je crois le deviner : il serait à la rigueur possible que M. Bouillaud regardât comme une injure, l'innocente et même flatteuse énumération que j'ai faite de ses titres, en tête de ma première lettre insérée dans le *Bon Sens* du 26 octobre. — M. Bouillaud se trompe : je ne sais mordre que quand on m'a mordu, et encore faut-il que mes morsures servent à quelque chose. D'ailleurs cette extrême susceptibilité que je rencontre toujours dans certaines têtes organisées de certaine manière, me ramène sans le vouloir et pour un instant à mon ancien métier de *formuleur* moraliste ; voici donc la réflexion qui me passe par l'esprit : je ne dis pas qu'elle soit bonne, je crois même qu'elle est méchante, mais je vous la livre pour ce qu'elle vaut.

IL Y A DES GENS QU'ON NE PEUT REGARDER NI DE FACE, NI DE PROFIL ; QU'ON NE PEUT APPELER NI PAR LEUR NOM, NI PAR LEURS TITRES ; QU'ON NE PEUT ABORDER NI DE DROITE, NI DE GAUCHE ; QU'ON NE PEUT ENFIN FRÔLER SANS LES FAIRE RUER.

5° M. Bouillaud dit : « *Je n'ai jamais été disposé à penser par les autres, et aujourd'hui, moins que jamais, on ne serait autorisé à m'adresser un pareil reproche.* »
 « *Je n'ai jamais été disposé à penser par les autres!* »

Est-ce que je propose à M. Bouillaud de penser par moi? je ne lui dis pas *croyez*; mais *voyez*. — Quand M. Bouillaud ne biaise pas, il divague.

« *Et aujourd'hui, moins ue jamais, on ne serait autorisé à m'adresser un pareil reproche.* »

Est-ce que j'exprime à M. Bouillaud le moindre doute sur son indépendance de pensée?... Pourquoi défendre ce qui n'est pas attaqué? pourquoi relever du mépris ce que personne ne songe à mépriser? — Il parait qu'il est difficile à M. Bouillaud d'entrer, et encore plus de rester dans la question.

6° M. Bouillaud dit : « *Je laisse à d'autres le soin d'examiner désormais les questions de l'ordre purement magnétique ou homœopathique.* »

Désormais! ce mot semble indiquer que M. Bouillaud a étudié le magnétisme et l'homœopathie, et que sachant à quoi s'en tenir sur le vide de ces deux questions, il ne veut plus s'en occuper.

Voyons si, comme son *désormais* l'annonce, M. Bouillaud a fait tout ce qu'il fallait pour connaître le magnétisme et l'homœopathie, et pour s'arroger le droit de les condamner.

Il y a deux manières d'étudier les sciences dites naturelles : la première, qui consiste à aller des faits aux théories; la seconde, des théories aux faits. A la-

quelle des deux méthodes M. Bouillaud a-t-il donné la préférence ?

Chacun rend justice , et moi tout le premier , à la vaste érudition médicale de ce professeur ; elle n'est surpassée peut-être que par celle du docteur Velpeau ; aussi suis-je à peu près persuadé que M. Bouillaud a lu tout ce qui a été écrit sur le magnétisme et l'homœopathie ; en d'autres termes , qu'il a voulu juger la science avant de voir les faits. Si cette façon de procéder est la plus commode , elle n'est pas la meilleure ; car les faits , et les faits seuls ! telle est la base solide de toute science : c'est par eux qu'il faut commencer , les théories viennent après. Ainsi , pour acquérir une conviction magnétique , il aurait fallu que M. Bouillaud magnétisât souvent ; et pour acquérir une conviction homœopathique , qu'il essayât longtemps sur lui les infinitésimaux. C'est en suivant cette route expérimentale que j'ai amené M. Broussais et M. Vimont , savans auxquels personne ne refuse un haut mérite , à se convaincre ; le premier , qu'un somnambule a quelquefois l'instinct des maladies et des remèdes ; le second , qu'un somnambule peut parfois lire à travers un bandeau opaque ; et tous deux , que les doses infinitésimales ont une action incontestable sur l'économie. — Ce que je pense , je le dis ; ce que je dis , je l'affirme ; et ce que j'affirme , je puis le prouver.

Que si M. Bouillaud prétend qu'il a abordé l'homœopathie et le magnétisme par l'observation des

faits, à moi de lui répondre, ou qu'il a mal observé, ou qu'il n'a pas observé assez long-temps. Ainsi, pour mon compte, par exemple, avant d'arriver à la certitude de l'action des doses infinitésimales, il m'a fallu les expérimenter *sur moi* pendant six mois; et quant au magnétisme, ce n'est qu'après plusieurs années d'attente, qu'il m'est apparu comme une vérité de fait. M. Bouillaud a-t-il mis autant de persévérance dans ses recherches? — Non, et la preuve, c'est qu'il n'a pas même consenti à se déranger pour voir un fait, sous le prétexte que ce fait est *physiologiquement* impossible. M. Bouillaud a peut-être tout lu, tout appris, tout retenu; mais il n'a rien vu.

7° M. Bouillaud dit : « *Le soleil de la liberté scientifique luit pour tout le monde.* »

De prime abord, cette proposition parait juste; pour nous en assurer, creusons-la.

L'homme qui comprend la destinée humaine se pose toujours avant d'agir deux questions : la première, de justice; la seconde, de raison; c'est-à-dire que toujours il se demande : ce que je vais faire est-il juste? Ce que je vais faire est-il raisonnable? Ces deux questions ne doivent pas se séparer, car ce qui est juste peut quelquefois ne pas être raisonnable, et ce qui est raisonnable peut souvent ne pas être juste. — A la vérité, l'expérience et la phrénologie nous apprennent que la plupart des hommes sont à peu près incapables de résoudre de tels problèmes, et ne peuvent pas même y songer. M. Bouillaud n'est point de

ce nombre ; et tout en lui déniait le génie que ses élèves lui ont malencontreusement accordé sur une médaille, ce professeur a donné trop de preuves d'une belle intelligence pour que nous soyons autorisés à douter de son aptitude à distinguer le juste de l'injuste, et surtout ce qui est raisonnable de ce qui ne l'est pas. Je l'inviterai donc à résoudre les deux questions suivantes, afin de savoir si, comme il le dit, *le soleil de la liberté scientifique luit pour tout le monde.*

A. Est-il raisonnable de diriger son activité intellectuelle, — je ne dis point passionnelle, — dans quelque sens que ce soit, et d'après son bon plaisir ?

L'affirmative est incontestable pour ceux qui n'ont point encore choisi une carrière : ainsi, décidez-vous à cultiver la botanique, la chimie, la physique, la minéralogie, la médecine, l'astronomie, ou les mathématiques ; à vous hérissier de latin, de grec, d'arabe ou d'hébreu ; à devenir grammairien, poète, historien, peintre, musicien, acteur, ou avocat ; à être architecte, maçon, cordonnier, bijoutier, fleuriste, tailleur, ou tout ce que vous voudrez, qu'importe ! Au point de vue de la civilisation actuelle, toutes les sciences, tous les arts, toutes les professions, tous les métiers sont plus ou moins précieux, et *toutes choses égales d'ailleurs*, — j'insiste sur cette expression, — il est aussi raisonnable d'opter pour l'un que pour l'autre ; car en définitive il n'y a pas plus de vrai mérite à apprendre l'un que l'autre.

B. Est-il juste, quand un homme est entré dans une carrière, qu'il s'arrête où bon lui semble?

Ici, il y a une distinction à faire : ou la profession que l'on a embrassée est de luxe, ou elle est utile. Dans le premier cas, vous avez, sans contredit, droit de médiocrité; ainsi vous pouvez être à loisir mauvais poète, mauvais grammairien, mauvais helléniste, mauvais peintre, mauvais danseur, mauvais musicien, sans que votre nullité tire à conséquence; parce qu'il est assez peu important pour l'humanité que vos vers soient bons, que vous soyez un grammairien habile, un helléniste distingué, un Raphaël, un Vestris, un Rossini! mais dans le second cas, au contraire, vous n'avez pas cette liberté et vous êtes consciencieusement tenu de pousser le talent jusqu'aux dernières limites de *votre* possible; ainsi vous n'avez pas le droit d'être sciemment mauvais pilote, mauvais pharmacien, mauvais cocher, mauvais avocat, mauvais médecin, sans risquer de devenir coupable par votre ignorance; parce que si vous êtes mauvais pilote, vous pouvez me faire échouer au port; mauvais pharmacien, m'empoisonner; mauvais cocher, me casser bras et jambes; mauvais avocat, me ruiner; mauvais médecin, me tuer.

En présence de ces démonstrations, dont la palpable évidence doit frapper tous les esprits, je demande aux hommes qui ne sont point tout-à-fait relégués au bas de l'échelle morale, s'il est permis à un médecin qui a le sentiment de son devoir et de sa

mission, de ne pas vérifier les découvertes qui viennent enrichir l'art de guérir ? S'il lui est permis, par exemple, de ne pas étudier expérimentalement le magnétisme, lorsque le magnétisme est affirmé par des hommes tels que les *Orfila*, les *Adelon*, les *Cloquet*, les *Husson*, les *Rostan*, les *Férus*, les *Ribes*, les *Pariset* et autres que j'ai nommés ? et de ne pas même essayer les infinitésimaux, lorsque leur action est attestée par une foule d'hommes qui tous ne se sont sans doute pas donné la main pour tromper ou pour se tromper. — Je ne crois à la fourberie que quand elle est prouvée, et à l'imbécillité que quand je la constate.

Ni la raison, ni la justice ne permettent un pareil abandon de deux grandes découvertes qui intéressent l'humanité ; et si à présent encore tant de médecins négligent ou repoussent l'examen du magnétisme et des infinitésimaux, c'est qu'ils ne se sont jamais adressé la double question que j'ai tout-à-l'heure examinée. Aujourd'hui je la leur pose et la leur résous ; aussi, si jusqu'à présent ils ont été aveugles, un plus long retard les rendrait coupables, un plus long refus de concours serait un crime.

Je me résume en disant dans la langue maternelle de M. Bouillaud, mais contrairement au but de sa métaphore ; non, Monsieur, non, *le soleil de la liberté scientifique ne luit point pour tout le monde, et surtout pas pour les médecins.*

So M. Bouillaud dit : *Je réclame pour moi l'impres-*

» *criptible droit dont j'ai usé jusqu'ici en cette matière,*
» *et je ne le réclame pas moins pour les autres.* »

Le despotisme et l'indépendance ont la même source organique : ainsi l'homme le plus *apre* à imposer le frein aux autres, est ordinairement celui qui ne peut supporter aucun frein. Cette réflexion s'applique exactement à M. Bouillaud, voyez sa conduite : vingt fois il a jeté, soit de la plume, soit de la langue, l'insulte aux magnétiseurs ; et il se cabre à la première observation que lui fait un magnétiseur, et il se réfugie dans sa dignité professorale, et il invoque le droit d'être laissé par nous en repos. Allons donc, M. l'académicien, vous voulez rire encre une fois à nos dépens avec votre *droit imprescriptible* : avez-vous respecté le nôtre ? En vérité, si votre réclamation est sincère, vous avez beaucoup de candeur ; et si elle ne l'est pas, il faut convenir que vous nous en supposez beaucoup trop. Oui, oui, nous vous laisserons en repos, s'il est inutile de faire autrement ; mais si la cause du magnétisme le réclame, nous saurons bien un peu vous empêcher de dormir ; et ce, en vertu du plus imprescriptible des droits, le droit de légitime défense. C'est vous qui avez attaqué, c'est à vous de subir les conséquences de votre imprudente attaque.

Voilà, mon ami, tout ce que j'ai à vous dire sur la dernière épître de M. Bouillaud. Il me semble que je l'ai scalpée d'un bout à l'autre, sans rien oublier : ainsi dans ma lettre du 30 octobre, je signale ce que la sienne contient d'obscur ; dans ma seconde du 2

novembre, je réfute ce qu'elle a de rationnel en apparence ; et dans celle-ci, je bats en brèche le reste. D'ailleurs, autant que l'état de guerre le permet, et malgré les rudes horions que j'assène à mon adversaire en échange des siens, souvent je me plais à lui rendre hommage parce qu'il est un homme honorable et un médecin distingué. Mais le bruit circule qu'il a le malheur d'être gâté par la vanterie ! Si cela est, je crains qu'il ne se donne le tort de se fâcher tout rouge de m'être montré, — en faisant justice, — quelquefois énergique et sévère, parfois poli et impassible, toujours équitable et maître de ma plume. Je crains aussi et surtout qu'il ne me pardonne jamais d'avoir raison dans le fond plus encore que dans la forme. C'est la faute du magnétisme et non la mienne.

Au surplus, à présent que la bataille est finie avec M. Bouillaud, gagnée puisqu'il se retire, je souhaite sincèrement qu'il devine que je n'ai de puissance que quand je trouve de la résistance, et que lorsqu'une fois j'ai chargé l'ennemi, je suis prêt, si non à lui tendre la main, du moins à la lui prendre. — Chez l'homme qui ne met la colère qu'aux ordres de la justice et de la vérité, la bienveillance reprend vite le dessus, alors que justice est faite et que la vérité triomphe.

Adieu, je vais courir à d'autres luttes.

Tout à vous,

FRAPART.

D. M. P.

PRÉCIS HISTORIQUE

DU

Magnétisme - Animal ,

DEPUIS

MESMER JUSQU'A PRÉSENT.

(Suite.)

Mesmer en présence de MM. Bertrand, Malloët et Sollier de la Romainais. — Expériences diverses. — Convention définitive. — Nouvelles expériences concluantes qui cependant n'amènent à aucun aveu en faveur du Magnétisme-Animal.

Le docteur d'Eslon avait eu , à lui seul , à ce qu'il paraît , bien plus de compréhension que tous les membres ensemble de la Faculté , lorsqu'après avoir réfléchi sur les aphorismes de Mesmer , il engagea celui-ci , par tous les moyens possibles à faire , en présence de quelques médecins notables , des expériences concluantes en faveur de sa doctrine , ce à quoi Mesmer consentit quoiqu'avec peine.

De plusieurs médecins convoqués par le docteur

d'Eslon , les docteurs Bertrand , Malloët et Sollier de la Romainais furent les seuls qui consentirent à suivre les expériences de Mesmer ; et l'on va voir jusqu'où s'étendit leur bonne foi :

« On leur présenta un paralytique qui avait perdu toute sensibilité et toute chaleur dans les parties inférieures du corps. En huit jours de traitement , la chaleur et la sensibilité revinrent , et n'ont pas été perdues depuis. — Chaleur et sensibilité ne sont pas guérison , disait M. Malloët , et répétaient ses deux échos.

» Un second paralytique de tout le côté droit , arrivé chez Mesmer le 20 janvier sur une civière , cessa de s'en servir le 20 mars suivant , ayant suffisamment recouvré l'usage de ses membres pour agir sans secours. — Cet exemple qui fit dans le temps assez d'impression dans le public , n'en fit aucune sur MM. Bertrand , Malloët et Sollier. Cependant les progrès de la main leur paraissaient , dans les règles de l'art , plus étonnans que ceux du pied ; mais voilà tout.

» Une jeune demoiselle était à peu près aveugle à la suite de glandes au sein. Six semaines après son entrée chez Mesmer , elle y voyait parfaitement. — On convenait qu'elle y voyait ; mais il n'était pas aussi évident qu'elle n'y avait pas vu. Personne ne s'était rouvé dans ses yeux pour assurer que cela n'était pas un jeu.

» Un militaire obstrué au point de ne plus penser qu'à la mort , suivant son expression , ne pensa plus

un mois après qu'à la vie. — A la vérité l'on avait vu un changement réel, et les évacuations paraissaient étonnantes; mais il ne fallait, pour opérer de tels effets, qu'une révolution dont la nature est capable à elle seule.

» Une jeune fille desséchée par les écrouelles avait déjà perdu un œil; l'autre était attaqué d'une hernie, et couvert d'ulcères. Six semaines après, cette personne avait repris chair, elle y voyait parfaitement de son œil éclairci, et les tumeurs scrophuleuses étaient considérablement diminuées. — Où gît la preuve que la nature ait été aidée en tout ceci par le Magnétisme-Animal. Elle a tant de ressources à l'âge de cette jeune personne. »

Une foule d'expériences furent faites pendant sept mois consécutifs. Les preuves les plus positives furent données à MM. Bertrand, Malloët et Sollier; et cependant ils trouvèrent le moyen de ne rien avouer en faveur du Magnétisme, biaisant sans cesse dans leur conduite et prétendant maladroitement qu'il est impossible de savoir si une guérison est opérée à l'aide des moyens thérapeutiques quels qu'ils soient, ou bien si la nature seule a tout fait.

Fatigué de voir que les observateurs des effets magnétiques se refusaient à avouer l'évidence, Mesmer pria le docteur d'Eslon de faire ensorte d'en finir; dans ce but, il fut convenu que MM. Bertrand, Malloët et Sollier conduiraient au traitement Magnétique un certain nombre de malades et que Mesmer agirait de manière que la puissance du Magnétisme-Animal pût être

reconnue. Au jour fixé pour les expériences, les trois examinateurs furent exacts quant à leur présence ; mais ils oublièrent ou feignirent d'oublier la chose la plus importante : d'amener avec eux des malades ; en sorte que Mesmer se trouva réduit à opérer sur les seules personnes que put lui procurer le docteur d'Eslon.

» PREMIÈRE EXPÉRIENCE — faite sur M. le baron d'Andelau, colonel-commandant du régiment de Nassau-Sarbruck. Il est assez fréquemment tourmenté d'attaques d'asthme. — J'annonçai que je ne le toucherais pas, dit Mesmer, afin de prouver que le tact immédiat n'est pas nécessaire à l'action du Magnétisme-Animal. De quatre ou cinq pas de loin, je dirigeai la verge de fer que je tenais en main vers sa poitrine, et lui ôtai la respiration. Il serait tombé en défaillance, si je ne m'étais arrêté à sa prière. Au surplus, il assura sentir si distinctement les courans opposés que j'opérais en lui, qu'il s'engagea à désigner, les yeux fermés, chaque mouvement de mon fer. Cette dernière expérience eut lieu, mais on y fit peu d'attention.»

» « DEUXIÈME EXPÉRIENCE — faite sur M. Verdun, homme d'affaires de Mme de Petineau, demeurant à Paris, rue de Richelieu, et sur le Palais-Royal. Son sort est assez déplorable : il est sujet à des maladies nerveuses, qui commencent par inflammation, et ne se terminent qu'à l'aide d'évacuations tardives. Il sortait d'une de ces maladies. — La direction de mon fer lui occasiona tremblement, chaleur au visage, suffocation, sueur et défaillance. Il tomba sur un canapé.»

« **TROISIÈME EXPÉRIENCE** — faite sur Mlle de Berlancourt de Beauvais , âgée de vingt à vingt-deux ans , paralytique de la moitié du corps. Un de ses yeux avait perdu la faculté de voir ; l'autre était très-douloureux. Elle devenait entièrement aveugle par accès. Les articulations de la langue étaient si gênées que les personnes accoutumées à son service pouvaient seules deviner quelques-unes de ses intentions : elle était muette pour le reste du monde , personne ne l'entendait. Cette situation était excessivement aggravée par une douleur au front si terrible , que cette malheureuse demoiselle était quelquefois dix ou douze jours entiers dans un état de malheur inexprimable. Souvent les accens plaintifs de sa voix déchirante ont fait venir les larmes aux yeux de plusieurs de mes malades témoins de ses souffrances. — Je dirigeai mon fer vers son front. La douleur qu'elle y ressentit fut prompte : je la laissai calmer. Dans l'intervalle , j'offris de prouver que le foyer du mal n'était pas dans la tête , mais bien dans les hypocondres. En conséquence , je dirigeai mon fer vers l'hypocondre droit : la douleur fut plus subite et plus vive que la première fois ; je laissai calmer encore la malade ; et augurant que le vrai principe du mal était dans la rate , j'annonçai qu'on allait apercevoir la différence de mes effets. A peine eus-je dirigé mon fer vers ce viscère , que la Dlle de Berlancourt chancela, et tomba , les membres palpitans , dans des douleurs excessives. Je la fis emporter tout de suite , ne jugeant pas à propos de pousser plus loin des expériences que

déjà plus d'un lecteur accusent peut-être de barbarie. »

» QUATRIÈME EXPÉRIENCE — faite sur M. le chevalier de Crussol, venu comme témoin, mais sujet à des incommodités habituelles et souvent manifestées par des accès de maux de tête de douze et quinze jours. — M. le chevalier de Crussol ayant saisi un des intervalles entre les expériences précédentes, m'avait prié de le toucher, et je lui avais occasionné dans le côté une douleur accompagnée de chaleur si sensible qu'il avait engagé la compagnie à s'en assurer en y portant la main. Cette douleur ne lui était pas inconnue. Elle servait assez fréquemment d'avant-coureur aux accès de mal de tête dont j'ai parlé. M. de Crussol, désirant servir de sujet à une dernière expérience, me laissa ignorer ces particularités, et me demanda si je ne pourrais pas essayer de lui faire ressentir ses douleurs habituelles sans être prévenu de leur genre. Je me prêtai à en faire l'essai : il fut heureux ; c'est-à-dire que M. de Crussol y gagna un violent mal de tête. Alors il réfléchit que je lui avais fait un fort mauvais présent, et me pria de le reprendre, si la chose était possible ; elle l'était ; et je trouvai juste de lui ôter son mal avant de le laisser sortir de chez moi. »

Il y avait bien là, certes, de quoi convaincre les plus sceptiques ; car des effets spontanés et aussi marqués que ceux qui leur étaient mis sous les yeux ne devaient plus laisser le moindre doute sur l'existence du Magnétisme-Animal ; néanmoins MM. Bertrand, Malloët et Sollier ne voulurent point donner à Mesmer la satisfaction de s'avouer vaincus.

BIBLIOGRAPHIE.

RECHERCHES PSYCHOLOGIQUES, etc. — Nous avons annoncé à nos lecteurs que nous rendrions compte de l'ouvrage de M. le docteur Billot. Fidèle à notre promesse nous allons passer en revue les deux volumes qui le composent et citer, en les accompagnant de nos réflexions quelques fragmens dignes de remarque.

Dans une préface pleine de modestie et de bon goût, M. le docteur Billot déclare que son opinion personnelle, sur les causes qu'il assigne aux faits qu'il a observés, sur les inductions qu'il tire de ces faits et sur les hypothèses qu'il fonde sur eux, pouvant être sujette à erreur, il se soumettra toujours, et de bonne foi aux décisions que l'autorité compétente pourrait rendre à ce sujet. Il prévient le lecteur du mysticisme, de son livre, dont l'orthodoxie ne peut, cependant, être mise en doute.

Sa correspondance avec notre estimable DELEUZE, de chère mémoire, est précédée d'une introduction, dans laquelle il cherche à prouver que les Magnétiseurs et les détracteurs du Magnétisme sont également dans l'erreur: ceux-ci, pour parler sans savoir, ceux-là, pour attribuer à des causes erronnées les effets qu'ils obtiennent. L'auteur confesse qu'il a été lui-même très-incrédule au Magnétisme; et qu'il n'a dû sa conversion qu'au hasard.

des circonstances. Il annonce que son but a été de prouver par des faits réels :

» 1^o Que l'influence que l'homme exerce sur l'homme par l'action magnétique vient d'un auxiliaire ou inconnu, ou méconnu, et dont la présence peut seule donner la solution des phénomènes magnétiques.

» 2^o Que c'est à cet auxiliaire qu'on doit attribuer le sommeil *Vulgò* magnétique et ses développemens.

» 3^o Que dans le sommeil magnétique l'homme est dominé par cet auxiliaire, et que tout ce que l'homme fait ou dit dans cet état est suscité par ce même agent.

» 4^o Que cet auxiliaire peut être ami ou ennemi de l'homme considéré comme intelligence soumise aux lois du créateur, et que c'est à cette cause ennemie qu'on doit rapporter les visions mensongères, les promesses fallacieuses, les prévisions décevantes, en un mot, toutes les erreurs dans lesquelles tombent les sommanbules, erreurs qui décèlent sans réplique les dangers du Magnétisme.

« 5^o Et conséquemment que les phénomènes magnétiques ne sont point produits par un sixième sens interne propre à l'homme, encore moins par une imagination exaltée ou dérégulée ; mais qu'ils ne font que constater que l'homme est une intelligence unie à la matière, qui peut se mettre en rapport avec des intelligences non unies à la matière, mais provenant du même principe qui est la suprême intelligence, Dieu. »

Sans avoir la prétention de nous ériger en juge souverain , nous nous permettrons de faire observer que presque tous les magnétiseurs actuels sont d'accord sur le principe de *l'influence qu'exerce l'homme sur l'homme* ; l'homme sur les animaux , sur les végétaux et sur les minéraux mêmes; ce principe est , selon nous , le fluide nerveux qui n'est autre chose que le calorique modifié. N'est-il pas plus simple et plus naturel à la fois d'admettre pour vrai ce qui paraît avoir été démontré par la physique bien comprise , que de se jeter dans un nouveau champ d'hypothèses qui , pour bien des gens du moins , ne seront que des conjectures par trop hardies ?.. Notre intention n'est pas de déclarer la guerre à M. le docteur Billot , dont nous honorons trop le caractère et respectons trop la croyance pour chercher à lui faire la moindre blessure ; mais notre position nous impose le devoir d'émettre franchement notre opinion quelque contraire qu'elle puisse être aux idées de cet écrivain. Ainsi nous dirons que , selon nous , il est raisonnable de croire que l'action magnétique qu'exercent les animaux , par exemple l'épervier , est l'effet du principe qui entretient la vie dans le système nerveux , plutôt que le résultat d'une influence angélique ; car si l'on admettait cette dernière opinion , l'homme serait forcé de reconnaître que s'il n'agit que sous l'influence d'esprits médiateurs entre lui et le Créateur , les bêtes jouissent de la même prérogative : et cela ne peut se supposer.

Dans la suite de son introduction , l'auteur moralise

religieusement toutes les classes de la société ; et nous nous plaçons à reconnaître que sa morale aussi consolante que sévère est un modèle de modestie , de candeur et de noblesse !

Les lettres que M. le docteur Billot a écrites au savant Deleuze , ont amené cet excellent homme à donner des éclaircissemens nouveaux et importans sur le magnétisme. Les discussions dans lesquelles sont entrées ces deux écrivains , sont vraiment aussi instructives que polies.

M. Billot , en cherchant à rassurer les personnes craintives , sur les effets du Magnétisme , dit , dans sa lettre 2 :

« Un homme téméraire , dit-on , *peut tout oser*. On se trompe , parce que la somnambule connaissant l'intention du Magnétiseur , s'éveillera d'elle-même , si celui-ci veut abuser de son influence ; et cela est très-positif.

» Vous savez aussi , Monsieur , que le choix d'un somnambule n'est pas en notre pouvoir. La faculté de clairvoyance vient d'en-haut , et l'on ne peut pénétrer les secrets de Dieu dans la faveur qu'il accorde à la pécheresse , lorsqu'il la refuse à la vierge pudique. Mais Dieu ne demandait point la sainteté dans les voyans d'Israel ; pourquoi donc ses ministres de nos jours seraient-ils plus exigeans pour les voyans modernes.....

» Mais la meilleure chose du monde n'a-t-elle pas ses abus ?

» L'Eglise n'a-t-elle pas eu souvent à gémir sur ces

ministres scandaleux qui , sous le masque de la vertu la plus austère , ont perverti la vierge pudique qui s'est présentée au tribunal de la pénitence ? La révolution n'en a-t-elle pas démasqué un grand nombre qui se sont mariés avec leur prostituée avec laquelle ils vivaient depuis long-temps , profanant ainsi tous les sacrements ? Le sacrifice auguste perdait-il pour cela sa vertu efficace entre leurs mains ? non , sans doute. Il en est ainsi de nos voyans modernes. Vous en citez quelques exemples dans vos différens écrits , et je peux moi-même citer celui d'une jeune pécheresse qui , dans l'état de somnambulisme , parlait le langage le plus édifiant. Mais pour traiter magnétiquement une maladie , est-il nécessaire d'avoir un somnambule ? Mesmer n'en a jamais eu , et vous avez sans doute obtenu vous-même maintes guérisons sans le secours du somnambulisme. Au reste , comme vous le dites , si l'on craint l'intimité dans le cas où le somnambulisme se montrerait inopinément , il faut que le traitement se fasse en présence de témoins. Voilà bien de quoi rassurer les personnes les plus timorées. Il n'en est pas dans les grandes villes comme dans nos pays ; les ecclésiastiques y sont plus éclairés , et par là plus raisonnables et moins raisonneurs ; ils laissent chacun libre de croire ou de ne pas croire , et ne cherchent point à inquiéter l'homme de bien , qui dans le silence s'occupe des moyens propres à soulager les maux de ses semblables. »

Cette opinion relativement à la possibilité des abus ,

de la part d'un homme immoral , nous l'avons combattue nous-même bien des fois ; et il nous paraîtrait incroyable , si nous n'en avions chaque jour des preuves , que de semblables considérations puissent arrêter des gens , désespérés , dans leur désir d'avoir recours à la médecine-magnétique , alors que tous les moyens ordinaires ont été vainement épuisés.

Après une troisième lettre , M. Billot donne un mémoire qui , selon lui , constate :

« 1° Qu'il existe des êtres immatériels qui , sous la dépendance de la divinité , exercent une influence sensible sur les actes de la vie de l'homme , tant au physique qu'au moral.

» 2° Que la croyance religieuse de tous les peuples tant anciens que modernes , à des guides spirituels attachés à l'homme pendant sa vie terrestre , n'est pas à dédaigner par le médecin philosophe qui a grandement à cœur les progrès de la science physiologique , puisqu'elle seule peut donner une explication satisfaisante d'un grand nombre de phénomènes de la vie , et résoudre le grand problème sur la cause des effets extraordinaires observés chez les somnambules dits Magnétiques. »

M. Billot a placé en tête de son Mémoire des prodromes , dans lesquels il dit :

« Si la philosophie du dix-huitième siècle en France a été dégradante pour l'humanité , celle du dix-neuvième lui rendra-t-elle sa noblesse par son retour au spiritualisme pris dans son acception la plus étendue ? car

ce n'est pas seulement à l'existence du grand être , principe et fin de toutes choses , ni à celle de l'être spirituel qui , selon le livre , anima pour la première fois le limon pétri par la main de l'Eternel , que doit se borner la croyance au spiritualisme ; elle suppose encore l'existence d'autres êtres immatériels distincts et séparés de l'âme humaine , et concomitans de l'homme pendant tout le cours de sa vie terrestre.

» Mais , s'occuper des esprits au dix-neuvième siècle, solliciter l'attention d'une société savante sur des êtres réputés chimériques ; vouloir faire croire à leur existence dans un pays où l'on ne croit à rien ; prétendre même démontrer par des expériences positives l'existence d'une chose qui , selon l'opinion reçue par les incrédules , ne peut prendre une forme sensible pour tomber sous aucun de nos sens , n'est-ce pas là l'entreprise la plus hardie , la plus téméraire qu'on puisse imaginer ?

.
.
.

« Mais la connaissance des phénomènes naturels soumis à nos sens , serait-elle donc incompatible avec les connaissances morales révélées à l'homme par son créateur ? n'y aurait-il que la méthode prétendue philosophique qui pût conduire à la certitude , à l'évidence ? Les sciences qui sont entourées de mystères , (et toutes le sont plus ou moins) resteraient donc éternellement sans être comprises , si , dans la recherche de la vérité , l'homme ne peut s'écarter de ce principe vicieux ,

puisque , de l'aveu de ses partisans , il demeure impuis-
sant , pour pénétrer ces grands mystères des sciences ,
qui étonnent et humilient la raison humaine ?

.

. . . » Je ne prendrai d'autre point de départ que
celui qu'exige notre siècle si éminemment positif , c'est-
à-dire , des seules démonstrations matérielles et vivantes
parlant à l'œil , au tact et à l'oreille , car il faut que la
vérité tombe sous les sens , par l'observation et l'expé-
rience.

.

. . . » Ainsi , la tradition reprend toute son auto-
rité , toute sa force , et de plus celle-ci est accrue
par le témoignage des sens. Une pareille philosophie
doit servir au triomphe de la foi de nos pères , et ce
sera une grande lumière introduite dans les sciences
morales et physiologiques si mal étudiées de nos jours.
Ainsi les erreurs philosophiques seront combattues par
l'expérience , et la raison du croyant triomphera
même du philosophisme.

» Nous verrons par là se rallier aux yeux de l'uni-
vers , la philosophie et la foi , qui sont sœurs devant
Dieu , et que les enfans du monde ne considèrent comme
ennemies irréconciliables que parce qu'ils ont rejeté
l'une et souillé l'autre , etc. »

Les intentions de l'auteur sont , certes , louables ;
et quand même les phénomènes qu'il considère comme

des preuves positives de la réalité de son système , ne seraient que des erreurs de son jugement , il n'en mériterait pas moins la bienveillance et l'estime que l'on doit à tout homme laborieux qui agit uniquement d'après sa conscience intime.

Nous avons dit , dans notre précédent cahier , que nous ne partageons pas les opinions de l'auteur sur les causes déterminantes des phénomènes que présentent les somnambules et les extatiques magnétiques ; mais ce n'est là que notre opinion personnelle , et nous ne prétendons aucunement influencer les appréciations d'autrui. Il est bien possible que nous soyons dans l'erreur nous-même , et que M. Billot soit dans le vrai. Cependant , nous ne pouvons encore faire aucune concession à cet écrivain ; et nous déduirons les motifs qui nous guident , au fur et à mesure que nous avancerons dans l'examen des faits qu'il atteste , et sur lesquels il se fonde.

Sous le titre , OBSERVATION , M. Billot rapporte plusieurs expériences faites par lui sur la nommée Marie-Thérèse-Mathieu , dont la jambe droite ne pouvait exécuter aucun mouvement ; il déclare que , ayant magnétisé cette malade dans l'intention de la mettre en état de somnambulisme , il ne put même pas l'endormir ; mais qu'ayant senti quelques frémissemens internes dans le genou . il soupçonna l'influence d'un esprit bienfaisant. Il avance qu'un dialogue s'étant établi entre lui et *l'esprit* , qui ne conversait que par signes arrêtés , il demeura convaincu de la réalité de la présence d'un

ange de lumière chez Marie ; et il base son opinion sur ce que les mouvemens qu'il demandait s'opéraient même malgré la résistance de la malade, etc.

Ces mêmes phénomènes de mouvement, d'inaction, de soubresauts, d'insensibilité, etc., nous les avons produits et reproduits nombre de fois, sur des chiens et sur d'autres animaux, comme sur des hommes ; nous les avons produits sur des gens dont la volonté était en opposition à la nôtre, soit durant la veille, soit durant le sommeil magnétique, et même le sommeil naturel ; ainsi nous avons imprimé tels ou tels mouvemens à telles ou telles parties du corps, et nous avons suspendu ou arrêté ces mouvemens, à notre volonté, en suivant notre méthode pratique ordinaire ; et nous trouvons dans les théories que nous avons établies des explications suffisantes et très-satisfaisantes pour la raison de la production de ces phénomènes.

Mais il est d'autres faits, d'un ordre plus élevé, que M. Billot certifie exacts, et qui auront lieu d'étonner les magnétiseurs les plus consommés ; nous les examinerons dans notre prochain numéro.

Lettres sur le Magnétisme et le Somnambulisme , à l'occasion de Mlle Pigeaire , par le docteur Frapart () .*

Pour faire connaître à nos lecteurs toutes les belles et bonnes choses que contiennent les lettres de M. Frapart , il nous faudrait reproduire son livre en entier ; car tout y est parfait et rien n'y est de trop.

La polémique que nous rapportons textuellement donnera peut-être une plus juste idée du mérite de l'auteur que tout ce que nous pourrions dire de ses écrits :

« *A M. Amédée Latour, rédacteur en chef de la Gazette des Médecins.*

» Paris , ce 3 juillet 1839.

» Monsieur ,

» J'ai lu dans les deux derniers numéros de votre journal le compte que vous rendez de mes lettres sur le Magnétisme ; permettez-moi de vous soumettre quelques-unes de mes réflexions que la lecture de vos articles m'a suggérées ; elles résoudront sans doute les

* A Paris , chez : Dentu , Palais-Royal , Galerie d'Orléans , 13
Germer-Balhère , rue de l'École de Médecine , 17.
Bourgeois-Maze , quai Voltaire , 25 .

objections que vous me présentez , et modifieront , je l'espère , le jugement que vous portez sur quelques hommes que je cite et sur certaines choses que j'avance.

» Et d'abord , pour commencer par la reconnaissance , je dois vous remercier de la justice que vous rendez à ma conviction , et de l'éloge beaucoup trop flatteur que vous faites de mon talent d'écrivain ; aussi quelle qu'aiguë que soit la pointe avec laquelle vous me piquez dans le cours de vos articles , jamais elle ne pénètre trop avant. Maintenant , monsieur , comme vous semblez quelquefois me battre avec mes propres armes , je vais les ramasser pour me défendre.

» 1^o Vous citez de la préface que M. Bazile a mise en tête de mon opuscule un passage ainsi conçu : « L'in-
» crédulité presque générale qui plane sur le Magné-
» tisme n'a donc rien que de très-rationnel. » Puis , sous forme de déduction , vous ajoutez : « A moins que
» la logique ne soit qu'une complète déception , s'il
» est rationnel d'être incrédule , les crédules , ou
» plutôt les croyans , que sont-ils donc ? »

» Ce raisonnement , monsieur , paraîtra fort juste aux personnes qui liront votre article , et pourtant aussi celui de M. Bazile le paraîtra également à celles qui liront sa préface ; à moins cependant qu'elles ne séparent , comme vous l'avez fait , la conséquence de ses prémices. Prise isolément , il est vrai , la conséquence de mon ami amène votre rigide conséquence ; mais immédiatement précédée de ses prémices , elle est parfaitement exacte. En effet , voici en substance l'argu-

mentation de M. Bazile : « Personne ne comprend les » phénomènes Magnétiques et peu de gens les ont vus. » — Voilà pour les prémices. — « Donc l'incrédulité » presque générale qui plane sur ces phénomènes est » rationnelle. » — Telle est la conséquence. A cette argumentation sans réplique , il convient d'ajouter présentement l'interrogation suivante qui servira de réponse à votre conclusion : de ce que l'incrédulité qui frappe le Magnétisme est rationnelle de la part des gens qui n'ont rien vu ou qui ont mal vu , est-ce à dire que la conviction de ceux qui ont vu et bien vu soit absurde ? — J'en appelle , monsieur , à votre bonne foi et à votre logique pour résoudre cette question , et d'avance je connais votre réponse.

» Voilà pour la préface ; poursuivons.

» 2^o Dans le septième paragraphe de votre premier feuilleton , vous dites : « Mais dans le Magnétisme comme » dans toutes les affaires de ce monde , il n'y a qu'heur » et malheur. Voilà qu'au moment même de la vic- » toire , M. Donné publie dans le *Journal des Débats* » un malencontreux feuilleton contre le Magnétisme. »

» Ces mots semblent annoncer , monsieur , que je craignais la contradiction , tandis que je la souhaitais , ainsi que je l'exprime au commencement de ma huitième lettre. Reportez-vous , je vous prie , à la première partie de mon épigraphe : « *La vérité ne pénètre* » *en ce monde que par le combat* , » et croyez bien , monsieur , que je ne redoute la discussion avec aucun adversaire.... , quand il est *loyal*. Mon courage et ma

force , je les puise dans la vérité , dans ma conviction , et si vous le voulez aussi dans l'art de combattre. Comme je l'ai dit , ni le nombre , ni la taille de mes ennemis ne m'effraie , et dès aujourd'hui même je voudrais que tous les journalistes et tous les médecins fondissent sur moi ! La victoire serait bientôt décidée de part ou d'autre puisque le public serait juge. Mais mon désir ne sera point exaucé de si tôt ! Ainsi , depuis un mois que ma brochure a paru , MM. Donnè , Bouillaud et Arago , que je traite pourtant suivant leurs mérites , ne m'ont point encore donné signe de vie. Tous gardent le silence ! Ce silence , est-ce celui du dédain , de la haine , ou de la peur ? Dans tous les cas , ce n'est pas celui du courage. Patience ! patience ! nous verrons ; je ne me mets pas souvent en marche ; mais quand je m'y mets , je ne m'arrête pas ; et on aura beau vouloir étouffer la vérité que je défends , elle saura bien s'échapper triomphante. Vous avez raison M. Latour , je suis apôtre , et s'il le fallait je deviendrais martyr.

3° Plus loin vous interprétez de ma huitième lettre une phrase que voici : « J'entends moi-même tenir les cartes ou ne pas jouer. » — Je crois , monsieur , que votre interprétation est erronée , et peut-être pire. Mais vous avez été si indulgent pour l'écrivain , que le secrétaire , que l'apôtre ne doit pas se montrer bien susceptible ; ainsi n'en parlons plus. Du reste , veuillez relire attentivement ma huitième lettre , et vous verrez bientôt que la phrase extraite signifie simplement qu'avant d'agir j'avais voulu que Mme Pigeaire , en m'autorisant

par écrit à disposer de sa jeune somnambule, s'engageât de la sorte à ne pas entraver mes déterminations ultérieures, et ne détruisît en rien l'unité de la direction. C'était de la prudence et pas autre chose.

4° A la fin de la quatrième colonne vous dites : « M. Frapart offre à M. Bouillaud de lui faire voir un somnambule lisant sans le secours des yeux. »

Non, monsieur, ma croyance ne va pas encore jusques-là ; et comme je suis persuadé que vous n'avez pas l'intention de me faire dire ce que je ne dis pas, je vous rappellerai qu'en aucun endroit de mes lettres je ne prétends montrer un fait de vision sans le secours des yeux (tel, par exemple, que celui observé et rapporté par MM. *Rostan et Ferrus*) ; mais de vision à travers un bandeau appliqué sur les yeux. « N'ayant point eu » l'occasion, dis-je dans une de mes lettres, d'observer » le premier de ces phénomènes, je m'abstiens d'en » parler : Je ne le nie pas, je ne l'affirme pas, j'attends, je cherche, je regarde, et si je le vois, j'y » croirai ; car j'ai pour principe de croire ce que je » vois, ou ce que je comprends : quand je comprends, » je n'ai pas besoin de voir, et quand je vois, je n'ai » pas besoin de comprendre ; seulement je tâche d'être » certain d'avoir bien compris et d'avoir bien vu ; et je » sais parfaitement qu'une telle certitude n'est pas tous » jours facile à acquérir. »

5° Après avoir rappelé quelques passages de ma première lettre au professeur Bouillaud, vous ajoutez : « Comment se fait-il qu'avec M. Donné le bandeau doit

» être remis quelques jours à l'avance , et qu'avec M.
» Bouillaud cette précaution ne soit pas nécessaire ?
» J'avoue que je ne comprends pas ces deux ma-
» nières différentes de se conduire ; il y a là une lacune
» que , dans l'intérêt du magnétisme , M. Frapart devra
» combler. »

Cette objection , monsieur , est grave ; mais il me sera facile d'y répondre. Je voulais avoir d'avance les bandeaux de M. Donné , parce que ces bandeaux n'ayant ni la même forme , ni la même épaisseur , ni la même contexture que les bandeaux de velours dont Mlle Pigeaire se servait habituellement , il fallait laisser à cette jeune personne le temps de s'exercer à lire à travers ces bandeaux de nouvelle espèce , qu'elle n'avait encore essayés avec succès que deux fois ; plus tard , au contraire , je n'ai pas imposé cette condition à M. Bouillaud , parce que le bandeau que je lui proposais , et que j'ai décrit dans ma treizième lettre , était en tout semblable à celui avec lequel mademoiselle Pigeaire avait toujours lu , et qu'il eût suffi que madame Pigeaire le magnétisât (même sans le toucher) au moment où il eût dû être appliqué par M. Bouillaud , pour que la somnambule lût à travers presque aussi facilement qu'avec tout autre déjà employé.

Tels sont , monsieur , les motifs qui m'ont forcé à être plus exigeant envers l'un qu'envers l'autre de mes antagonistes ; et ces motifs sont logiques , puisqu'ils se déduisent uniquement de la nature différente des bandeaux. Il me semble inutile d'insister davantage sur cette difficulté.

6° Dès le début de votre deuxième feuilleton , vous m'accusez d'avoir été plus que sévère à l'égard de M. Bouillaud.

Voici ma justification ; je laisserai parler les faits.

Dans la séance générale de la société phrénologique , le 29 août 1838 , M. Bouillaud insulte au magnétisme.

En réponse à cette virulente attaque , j'invite M. Bouillaud à venir constater un fait de vision à travers un corps opaque.

A cette invitation , pleine de convenance , M. Bouillaud répond par du persiflage.

J'ai cependant la force de ne lui répliquer que par une nouvelle invitation tout aussi modérée que la première.

Eh bien , qui le croirait ; à une aussi persistante urbanité , M. Bouillaud ne renvoie que de l'orgueil.

Voilà les faits résumés ; monsieur , regardez-les ; maintenant trouvez-vous que j'aie été trop sévère , et que je n'eusse aucun droit de l'être ? N'est-il pas manifeste que M. Bouillaud est un imprudent qui s'est lui-même précipité ; les yeux fermés , sur le fer ennemi qui l'attendait ? Du reste , je pourrais encore puiser les élémens de la justification de mon âpreté à une source plus élevée que celle du droit de représailles , en disant que la vérité vaut bien la peine qu'on la défende avec énergie , surtout quand une longue pratique de la vie nous a démontré qu'auprès de la plupart des hommes , la raison ne peut prévaloir sans la force. Quoi qu'il en

soit , j'ai toujours gardé les convenances , et je m'en applaudis.

7° Dans le second paragraphe du deuxième feuilleton , vous appelez M. Broussais sur la scène ; et , tout étonné de l'avoir vu devenir partisan de la doctrine de Gall , vous exprimez votre surprise par une phrase à laquelle il ne manque qu'un point d'exclamation artistement placé pour abaisser jusqu'à terre le nom retentissant de Gall. *Broussais à la remorque de Gall!* dites-vous? Oh ! monsieur , comme vous traitez Gall ! Blasphème ! Mais savez-vous ce que c'est que Gall ! Croyez-vous que beaucoup d'entre nous aient dans la tête l'aune qu'il faut pour mesurer cet homme ? Croyez-vous qu'on puisse , même aujourd'hui , prévoir toutes les conséquences de sa doctrine ? Non , et l'avenir seul le jugera. — Je reviens à Broussais.

Vous dites que M. Broussais , en mettant sa puissante parole au service de la phrénologie , a fait preuve de décadence intellectuelle.

Il est plus facile , monsieur , de dire d'un homme qu'il baisse , parce qu'il marche , et que de loin on le voit plus petit , que de marcher avec lui. Broussais a suivi Gall , et pour vous c'est une faiblesse ; pour moi , c'est du courage , et je soutiens qu'un des plus beaux titres de gloire de Broussais , c'est d'avoir étudié et proclamé la doctrine de Gall. Se courber devant un grand homme quand on est grand soi-même , c'est s'élever encore.

8° Enfin , monsieur , j'arrive à un endroit où vous

me saisissez et m'étreignez de toute votre force. Je vais rappeler vos paroles : « Non-seulement ce n'est pas » Broussais phrénologiste que M. Frapart exalte , mais » il nous montre , sans retenue , une infirmité plus déplorable encore ; il nous apprend (ma plume hésite) » la demi-conversion de Broussais à la doctrine de » Hahnemann. » Ensuite vous citez des passages de ma brochure , et entre autres celui où je dis que M. Broussais me manifesta , dans une circonstance , le vif désir d'aller ensemble chez Hahnemann ; puis enfin vous exhalez votre sainte indignation contre moi en ajoutant : « Quoi ! pour des faits aussi graves et qui » peuvent , dans l'esprit de l'immense majorité des médecins , atténuer le respect que nous devons à la » mémoire de Broussais ; quoi ! M. Frapart jette dans » le monde médical cette stupéfiante nouvelle : *Broussais a subi quatre mois un traitement homéopathique* , et il a voulu aller voir Hahnemann ; et M. » Frapart se contente d'une simple allégation ; et il ne » produit pas les pièces justificatives à l'appui de cette » accusation formidable ! et il faut l'en croire sur parole ! et il nous place dans cette alternative désobligeante ou de suspecter la véracité de l'historien ou » de briser la statue de son héros. »

Tout d'abord je dois le dire , monsieur , je crains peu que vous brisiez la statue de mon héros ; essayez , si vous le trouvez bon ; seulement je vous avertis qu'elle est de bronze. Je me préoccupe beaucoup plus du soin de prouver que l'historien est fidèle.

Ici vous portez contre moi la double accusation d'avoir avancé, sans preuve aucune, que M. Broussais a subi, pendant quatre mois, un traitement homéopathique, et qu'il a voulu aller voir Hahnemann; c'est-à-dire, suivant votre interprétation du mot *voir*, consulter ce chef de doctrine.

J'accepte, monsieur, la première accusation; la seconde, je la repousse, et pour cela deux mots suffiront: Dans ma lettre à M. Broussais, du 26 mai 1838, je ne fais point l'apologie de Hahnemann comme disciple de l'homéopathie, mais comme phrénologiste. Ce n'était donc pas pour consulter Hahnemann que M. Broussais désirait le voir; c'était pour l'observer, le connaître, et admirer ce front dont je lui dépeignais toute la richesse.

Quant à la première accusation, je vais droit à elle; et quoique j'aie évité avec beaucoup de soin la controverse sur ce sujet, puisque vous me placez *publiquement* dans la dure alternative de fournir des preuves ou d'être soupçonné, je dois fournir des preuves.

Dans ma brochure, j'affirme que pendant quatre mois de l'été de l'an 1837, M. Broussais s'est soumis au traitement homéopathique. Telle est l'assertion qu'il faut prouver, ou plutôt démontrer par des faits; en voici:

Premier fait. Dans ma lettre à M. Bouillaud, du 26 octobre 1838, je dis: « Si je parviens à vous convertir » au magnétisme, ce sera un titre pour essayer plus » tard votre conversion homéopathique. Cette préten-

» tion vous étonne sans doute ? eh ! monsieur , main-
» tenant le grand Broussais lui-même est loin de mé-
» dire de l'homéopathie. Vous n'aurez pas autant de
» chemin à faire qu'il en a fait. »

Deuxième fait. Dans ma lettre à M. Broussais , du 8 novembre 1838 , je dis : « On vous a sans doute ra-
» conté , mon bon et grand maître , ou vous l'avez lu
» dans la *Gazette phrénologique* , qu'à la séance géné-
» rale dans laquelle nous glorifions chaque année la
» mémoire du père de toutes les réformes futures , M.
» le professeur Bouillaud avait lancé , sans cérémonie ,
» du haut de sa grandeur présidentielle , l'outrage au
» magnétisme et à l'homéopathie ? Mais ce qu'on ne
» vous a pas dit et ce que vous devez savoir , c'est que
» j'ai relevé ce double outrage , parce que c'était mon
» devoir et mon droit , dans une lettre qui n'a pu
» être publiée que le 26 du mois dernier. Je vous
» envoie copie de cette lettre : Vous y verrez qu'à
» l'occasion de l'homéopathie , je rappelle très-conve-
» nablement la justice que vous vous plaisez à rendre à
» cette découverte , parce que vous seriez fâché qu'une
» vérité passât sur la terre sans l'avoir au moins saluée
» à son passage. »

Troisième fait. Dans une lettre que M. Broussais m'a écrite le 9 novembre , il répond à ma lettre de la veille sans dire un mot qui contrarie en rien ce que j'avance sur ses sympathies homéopathiques.

Maintenant que *conclure* du rapprochement de ces faits , c'est-à-dire du silence de M. Broussais après qu'il

eut pris connaissance de la lettre que je lui écrivais et de celle que j'avais adressée à M. Bouillaud? — Que M. Broussais ne repoussait pas l'homéopathie, et qu'en désespoir de cause il s'y serait confié tout aussi bien qu'un malade vulgaire. Mais pour corroborer cette conclusion, j'ajouterai que M. Broussais m'a quelquefois envoyé des malades afin que je les traitasse homéopathiquement; et dans cette occasion je me félicite de posséder une lettre qui prouve ce que j'avance; elle est datée du 16 septembre 1837 et se termine ainsi : « Le malade avait de » la répugnance pour l'homéopathie, mais d'après une » lueur d'espoir que je lui donne, il se décide. »

Cependant, je l'avoue, tous ces faits ne signifient pas rigoureusement que M. Broussais a été traité par un homéopathe, mais ils prouvent qu'il avait plus ou moins confiance en l'homéopathie; ou il faudrait admettre, chose inique, qu'un médecin pût conseiller à un malade de faire ce qu'il ne ferait pas lui-même. Je confie l'appréciation morale de cette pensée aux médecins honnêtes gens et surtout aux malades.

Je ne conduirai pas plus loin ma démonstration, c'est inutile; j'attendrai pour cela qu'on me pousse dans mes derniers retranchemens.

9° Au dernier paragraphe de la quatrième colonne de votre second feuilleton vous dites : « S'ils sont vrais, » les faits que vous annoncez, croyez-le, M. Frapart : » là, il n'y avait point conviction scientifique, il y » avait peur de la mort; il y avait surtout affaiblisse- » ment intellectuel. »

Il n'y avait point conviction scientifique! — La conviction est comme la conscience, monsieur, chacun ne connaît que la sienne; et vous n'avez pas plus le droit d'affirmer que M. Broussais n'était pas convaincu, que je n'ai le droit d'affirmer qu'il l'était. Ici, comme en beaucoup d'autres choses, nous en sommes réduits aux conjectures.

Il y avait peur de la mort! — Vous n'en savez rien encore, monsieur, ni moi non plus; néanmoins j'admets qu'il en fût ainsi; alors je dirai que la peur sert parfois à quelque chose; car après deux mois de traitement homéopathique, M. Broussais était déjà mieux, après quatre mois, bien, et si bien qu'il crut pouvoir interrompre toute médication. C'était en septembre 1837; deux mois plus tard il était retombé pour ne plus se relever.

Il y avait surtout affaiblissement intellectuel! — Vous n'avez pas vécu dans l'intimité de Broussais, monsieur; pour moi, jusqu'à sa mort, je l'ai toujours trouvé de même taille. Je vous renvoie à son dernier ouvrage auquel il a travaillé jusqu'à son dernier jour. D'ailleurs vous n'êtes pas seul de votre avis, et dès long-temps les hauts barons de la science le partagent; on sait ce qui se passe quand le lion meurt! Mais, messieurs, consolez-vous, Broussais n'est point mort en transfuge, ce n'est pas moi qui l'ai tué, il est tombé dans vos rangs.

10° A la fin de la quatrième colonne, je trouve, après le nom de Hahnemann, deux points d'exclamation qui

aident à exprimer le plus profond mépris. — Eh bien ! de même que tout à l'heure lorsqu'il s'agissait de Gall , encore ici je dirai : Oh ! monsieur , comme vous traitez Hahnemann ! Blasphème ! Mais savez-vous ce que c'est que Hahnemann ? Je vais vous le dire : C'est un homme qui a passé cinquante ans de sa vie à la recherche d'une vérité utile , et qui l'a trouvée. Voilà ce qu'est Hahnemann , voilà ce qu'il a fait ; et on le méprise. Pitié ! pitié ! cent fois pitié ! Ah ! je vous en conjure , monsieur , expérimentez *sur vous-même* pendant deux mois les infinitésimaux , et vous saisirez la grandeur de l'homme que la médecine française couvre de dédain.

Vous le voyez , monsieur , si vous m'avez suivi partout où j'allais dans ma brochure , je vous suis à mon tour partout où vous allez dans votre feuilleton. Cependant je ne m'arrêterai devant M. Pariset que pour faire amende honorable , et pour dire que si j'avais à recommencer , je n'esquisserais pas aux dépens d'un honnête homme , et sans profit pour la vérité , ce que vous appelez un tableau de genre. Je n'aime pas l'esprit mal employé , surtout quand c'est le mien. C'est la lecture de votre feuilleton qui m'a fait apercevoir ma faute et je l'avoue avec autant de plaisir que je frappe lorsque je sens que c'est justice.

J'arrive avec vous au dernier acteur de mon drame épistolaire , et devant cet acteur je ferai aussi une amende honorable ; mais celle-ci sera d'une autre espèce que la première.

11^o Lecteurs (dites-vous en parlant de ce que j'écris à M. Arago), connaissez-vous dans le monde scientifique un homme devant lequel vous abaisseriez la raison humaine à ce point de lui écrire ceci : « Monsieur, » il y a des hommes dont la voix est si puissante dans » l'opinion publique, que, lorsqu'ils la font enten- » tendre, tout le monde croit ce qu'ils croient, tout » le monde nie ce qu'ils nient, tout le monde doute » quand ils doutent. Vous êtes au nombre de ces hom- » mes, monsieur, etc., etc. » — En effet, quel langage ! il a provoqué votre rire, et je ne m'en étonne pas. Je me suis mépris : Oui, c'est ainsi qu'on devrait parler à la vertu, mais non point au savoir ; c'est ainsi que je parlerais à Fénélon, par exemple, mais à nul autre que je connaisse. Oh ! si le papier supportait certains mots, comme je me châtierais !

12^o Enfin, à la dernière page vous dites : « Je » termine l'examen de cette brochure en dénonçant » au monde médical un perfide et machiavélique com- » plot qui ne tend à rien moins qu'à renverser de » fond en comble notre science et notre art. » Vous avez parfaitement saisi ma pensée, monsieur, et parlant vous avez raison de me dénoncer au monde médical, puisque de mon côté je dénonce votre médecine à l'humanité, en disant : « Si le magnétisme est une » vérité, la médecine des médecins est une erreur ; » aujourd'hui, entre l'un et l'autre il y a lutte à mort ; » et, tôt ou tard, et bientôt peut-être ! l'un ou l'au- » tre ne figurera plus que dans la triste et longue his-

» toire des déceptions sans nombre qui ont traversé
» l'humanité : le magnétisme , s'il est illusoire , pour
» la tromper ; leur médecine si elle est fausse , pour la
» décimer. » Mais croyez-le bien , monsieur , ce n'est
pas en un jour , ce n'est pas à la légère que je me suis
décidé à commencer l'œuvre dont ma brochure n'est que
le coup d'alarme , car il y a vingt ans que je travaille
au magnétisme avec une persévérance digne d'un meilleur succès , et il y en a douze que je roule dans ma tête le projet que je lance aujourd'hui dans le monde. Croyez-le bien , aussi , je sais ce qui m'attend : chétive médiocrité ! et mourir à la peine ! mais je sais également que plus tard quelques hommes bien trempés ouvriront enfin les yeux sur le magnétisme et les infinitésimaux , et reprendront ainsi l'œuvre où je l'aurai laissée pour la porter plus loin ; et alors cette mince brochure , qu'on ne lirait même pas si je n'étais descendu à faire quelques phrases , cette brochure sera le premier jalon planté sur une route sans fin. — Je termine.

Actuellement , monsieur , je pourrais sans doute tenter la réfutation de vos excellentes plaisanteries ; mais je m'en garderai bien : dans un feuilleton l'épigramme est de bonne guerre , et bien sot le pauvre écrivain qui s'en fâche ; il se fait victime. Pour mon compte , par exemple , votre saint Bernard m'a fait beaucoup rire et aussi la plume de Colombe , et la flûte douce , et la voix de renard de M. Donné , et la tiare scientifique dont vous me coiffez , et les masses latérales , et la

bombe chargée jusqu'à la gueule , etc. , etc. Vraiment tout cela vu sur un autre terrain que le terrain natal , et séparé de ce qui le précède et de ce qui le suit , est une amusante parodie qui provoque l'envie de voir la pièce sérieuse. — Ainsi soit-il !

Enfin , monsieur , il me reste à vous adresser de nouveau des remerciemens , moins pour des louanges que je me préserverai de prendre à la lettre , que pour une critique pleine de sel attique , il est vrai , mais pleine aussi de loyauté.

Recevez , monsieur , et très-honoré confrère , l'assurance de ma considération distinguée ,

FRAPART , D. M. P.

LETTRES SUR LE MAGNÉTISME ET LE SOMNAMBULISME.

« Depuis un demi-siècle que le magnétisme est apparu en France , il a subi de nombreuses défaites , et plus d'une fois les corps savans eux-mêmes en ont fait solennelle justice. Cependant de temps à autre il essaie de lever la tête , soit pour protester contre les décisions académiques , soit pour en appeler au présent des arrêts du passé ; et , il faut le dire , ces protestations , ces appels , quoique toujours repoussés avec mépris , ont toujours été respectueux. Aujourd'hui , les rôles changent : voici venir un écrivain qui , laissant de côté les révérences , ou n'en faisant que de bien courtes ,

descend dans la carrière pour défendre le Magnétisme. C'est à la suite d'un spirituel rapport fait par M. Girardin à l'Académie royale de médecine sur Mlle Pigeaire, que M. Frapart, saisi d'indignation, a pris la plume, ou plutôt ses plumes; car il en possède plusieurs à son service : *plumes de colombes* et *plumes de fer*.

« Quelques extraordinaires et absurdes mêmes que nous paraissent les opinions scientifiques de M. Frapart, nous sommes forcés de convenir que son style est plein de vigueur, d'entraînement, de soudaineté, de logique, et qu'il rappelle celui de Beaumarchais; mais, après cet éloge que nous faisons sans réserve, nous oserons dire de l'auteur que si, quand il caresse, il est parfait de forme, de flexibilité, de langage et de manières, quand il attaque il est terrible, il est brutal, il est cruel, il est presque sauvage. Ainsi, pour attirer ses adversaires dans l'arène, d'abord il les flatte; puis, comme ces Messieurs résistent, il les suit, il les poursuit, il les tourne, il les retourne, il les harcèle, il les flagelle, enfin il les saisit, il les étreint, il les terrasse; c'est un lion!.. Toutefois, parmi les antagonistes que M. Frapart a rencontrés sur son chemin, il en est un plus particulièrement qu'il maltraite d'une façon fort étrange; et quoique nous ne partagions pas l'enthousiasme que M. Bouillaud professe pour lui-même, nous sommes loin, bien loin de déverser sur lui le dédain immérité dont M. Frapart l'abreuve. Aussi, quel que soit le talent de M. Frapart, nous nous croyons autorisés à blâmer l'emploi qu'il en a fait. — Si avec le talent bien des choses passent l'injustice ne passe pas.

Voilà notre avis : M. Frapart le trouvera probablement sévère ; mais il nous sera facile de démontrer , par quelques citations , qu'il est ce qu'il doit être.

Page 76 de la brochure , à la suite d'une lettre dans laquelle M. Bouillaud ne se montre pas , il est vrai , aussi poli que l'auteur l'avait été , on lit : « M. Bouillaud me renvoie à son long article Magnétisme du » Dictionnaire de Médecine : nous le lisons ; mais à » en juger par la logique serrée dont M. l'académicien » me gratifie, cela doit être joliment raisonné. — Et que » dites-vous , mon ami , de son *si je l'avais vu , je » ne le croirais pas ?* — Vraiment il est impossible de » mieux prêter le flanc. Mais je suis généreux , et quoi- » que M. le Professeur me traite de la cime de son » orgueil , j'aurai de la pitié pour lui. --- Pourquoi » pas ?.. il a eu bien de l'insolence pour moi. »

Ce passage n'a pas besoin de commentaire , il est étonnant d'audace ; mais ce qui nous étonne encore plus , c'est qu'un écrivain aussi suave que l'est M. Frapart , *quand il le veut* , n'ait pas rencontré sous sa plume un mot plus heureux que le mot *insolence*.

A la page 92 , on rencontre quelques lignes qui luttent de dédain avec celles que nous venons de citer. « Je » me trouve heureux de posséder deux autographes » de mon *Zopire*. --- Pour lui rendre et me faire justice , je pourrais les publier en regard des lettres » que je lui ai écrites ; mais il y a des remèdes que la » charité ne permet d'employer que pour faire un » grand bien , ou pour éviter un grand mal. »

Même page, la 19^e lettre commence par : « Pen-
» dant plusieurs jours je me suis demandé si je devais
» répondre ou ne pas répondre à M. Bouillaud ; le
» parti était difficile à prendre : d'un côté j'éprouvais
» une grande envie de donner à mon honorable adver-
» saire une leçon de *politesse*, de *modestie*, de *bon*
» *goût* et de *logique* ; et d'un autre côté je comprenais
» que, pour êtreindre mon homme comme il le mérite,
» il me faudrait tailler profondément dans le vif de
» son amour-propre. »

Du dédain, encore du dédain, toujours du dédain.

A la page 99, M. Frapart traduit injurieusement une phrase toute simple de M. Bouillaud par celle-ci : « *C'est*
» *moi, Jean Bouillaud, qui le premier ai eu l'audace*
» *d'employer, contre certaines maladies, cette médi-*
» *cation jugulante qui consiste à pratiquer ce que je*
» *nomme des saignées coup sur coup.* »

Un peu plus loin, il le tourne en ridicule en lui faisant dire : « *En août dernier, a été frappée en mon*
» *honneur une médaille sur laquelle il y a d'un côté*
» *mon portrait avec cette légende : HOMMAGE AU GÉNIE*
» *DE L'OBSERVATION ; et de l'autre cette inscription : AU*
» *CHEF DE LA MÉDECINE EXACTE ! Ce qui prouve, et des*
» *gens mieux avisés que les académiciens le reconnais-*
» *sent, que je suis chef de doctrine* »

A la page 108, M. Frapart dit, en parlant de M. Bouillaud : « D'ailleurs cette extrême susceptibilité que
» je rencontre toujours dans certaines têtes organisées
» de certaine manière, me ramène sans le vouloir et

» pour un instant à mon ancien métier de *formuleur*
» moraliste : voici donc la réflexion qui me passe par
» la tête ; je ne dis pas qu'elle soit bonne , je crois
» même qu'elle est méchante , mais je vous la livre
» pour ce qu'elle vaut. »

« Il y a des gens qu'on ne peut regarder ni de face ,
» ni de profil ; qu'on ne peut appeler ni par leur nom ,
» ni par leurs titres ; qu'on ne peut aborder ni de
» droite , ni de gauche ; qu'on ne peut enfin frôler
» sans les faire ruer. »

Il faut convenir que M. Frapart use souvent et abuse quelquefois de la brillante faculté qu'il a de rendre sa pensée d'une manière générale. Nous devons le lui rappeler pourtant : Cette façon de combattre est perfide , car elle fait encore plus supposer de choses qu'elle n'en dit.

Quelques lignes plus loin , on remarque un trait qui n'est rien moins que civil : « Quand M. Bouillaud ne
» biaise pas , il divague. »

Et à la page 115 : « Le despotisme et l'indépendance
» ont la même source organique ; ainsi l'homme le plus
» *âpre* à imposer le frein aux autres , est ordinairement
» celui qui ne peut supporter aucun frein. — Cette
» réflexion s'applique exactement à M. Bouillaud ;
» voyez sa conduite : vingt fois il a jeté , soit de la
» plume , soit de la langue , l'insulte aux magnétiseurs ;
» et il se cabre à la première observation que lui fait un
» magnétiseur , et il se réfugie dans sa dignité profes-
» sorale , et il invoque le droit d'être laissé par nous .

» en repos. — Allons donc, monsieur l'académicien,
» vous voulez rire encore une fois à nos dépens, avec
» votre *droit imprescriptible* : avez-vous respecté le
» nôtre ? En vérité, si votre réclamation est sincère,
» vous avez beaucoup de candeur ; et si elle ne l'est
» pas, il faut convenir que vous nous en supposez beau-
» coup trop. »

Candeur!!!... mais M. Frapart excelle (pour nous servir d'une de ses expressions si pittoresques) dans l'art d'enfoncer le clou bien avant, sans faire crier ; il manie divinement l'outrage, il sait blesser même avec grâce.

Enfin, dans une lettre à M. Broussais, page 125, nous trouvons : « Depuis M. Donné, j'ai eu un autre
» adversaire sur les bras ; mais celui-là est un rude
» jouteur ! du moins les coups qu'il m'a portés dans
» sa correspondance me le prouvent. Diable ! comme il
» vous reçoit son homme ! on a beau lui parler avec
» une flûte, il fait toujours la grosse voix ; on a beau
» être concave, il est toujours convexe ; enfin, on a
» beau lui sucrer la pilule, il la trouve toujours poi-
» vrée. C'est du *génie de l'observation*, c'est de l'il-
» lustre *chef de la médecine exacte* que je veux
» parler. »

Tels sont, dans la brochure de M. Frapart, quelques-uns des passages dirigés contre M. Bouillaud. Vraiment, après les avoir lus, on reste stupéfait et l'on ne comprend ni la hardiesse de M. Frapart, ni la

patience (le mot n'est peut-être pas parfaitement bien choisi) de M. Bouillaud.

Nous ne dirons rien de plus de l'opuscule dont nous venons de parler ; nous exprimerons seulement le regret qu'un écrivain aussi puissant que l'est M. Frapart ne consacre pas sa plume à la propagation des doctrines médicales dans lesquelles il a été élevé, et dont il a été durant vingt années le partisan.

A. RIGNON, D. M. P.

(Extrait du *Répertoire universel de Clinique médico-chirurgicale*).



RÉCLAMATION.

A M. Cottereau, docteur en médecine, rédacteur en chef du *Répertoire universel de Clinique médico-chirurgicale*.

Paris, 15 août 1839.

Monsieur,

Vous avez accueilli dans le dernier numéro de votre journal la critique de mes lettres sur le Magnétisme, auriez-vous la bonté d'accueillir également aujourd'hui ma réponse à cette critique? — Pour la facilité du style, j'emploierai la seconde personne, en

supposant que c'est à vous que je parle ; et , comme je n'aime pas les préfaces , j'aborderai de suite les faits.

1^o Après des généralités qui vous servent d'entrée en matière et la courtoise salutation d'usage adressée à l'un des *illustres* de l'*illustre* sénat médical , vous m'accostez brusquement par la phrase suivante : « Quel- » que extraordinaires et absurdes même que nous » paraissent les opinions scientifiques de M. Frapart , » etc. »

*Absurdes !... C'est un peu dur. Cependant comme je préfère le vrai tout nu au vrai costumé , je ne m'arrêterai point à la forme. Politesse ou rudesse qu'importe ! pourvu que la raison soit au fond des choses. Je passe donc condamnation sur ce point ; mais regardons ensemble ce qui se trouve sous votre mot *absurdes* , — mot plus facile à émettre inconsidérément qu'à employer avec sagesse , — et , sans entrer ici dans une exposition didactique qui serait hors de place , convenez avec moi que sous ce langage , voilà des opinions *absurdes !* se trouve cette pensée , voilà des opinions qui ne sont ni les miennes , ni celles du chapitre.*

« Nul n'aura de l'esprit que nous et nos amis. »

2^o A la suite du mot *absurdes* , de ce coup de dent si bien ou si mal appliqué sur mes opinions , arrive immédiatement l'éloge de mon style : *il est plein , dites-vous , de vigueur , d'entraînement , de soudaineté , de logique.*

De logique ?... ici votre plume s'est oubliée , mon-

sieur, quoi ! vous trouvez que j'ai le privilège d'être absurde et logique tout à la fois ! Tâchez donc d'être d'accord au moins avec vous-même.

3^o Ensuite vous ajoutez que quand j'attaque je suis *terrible, brutal, cruel, presque sauvage*. — Voilà de l'effet à mes dépens, j'espère ; mais votre accusation est si vraie, du moins on me l'a dit, que je n'ai peut-être pas le droit de m'en fâcher ; puis l'éloge qui la précède est si flatteur, que je ne m'en sens pas le courage. Seulement je vais expliquer le pourquoi de ma façon d'écrire, ce sera peut-être la justifier.

Je pose en principe que LORSQU'ON VEUT DÉRACINER UN VIEUX MENSONGE ET PLANTER A SA PLACE UNE VÉRITÉ NOUVELLE, PAR LE TEMPS QU'IL FAIT, LA RAISON SEULE NE SUFFIT PAS, ... IL FAUT L'ÉTAYER DE LA FORCE. Or, j'ai accepté de défendre le Magnétisme parce que je le crois une vérité, et d'attaquer *la médecine des médecins*, parce que je la crois presque toujours une erreur ou une imposture ; donc je dois frapper rudement sur les hommes qui défendent l'erreur que j'attaque, et qui attaquent ou qui étouffent la vérité que je défends. — Oui, monsieur, voilà le pourquoi d'un style qui vous paraît si âpre. Assurément j'aurais souhaité pouvoir en choisir un autre ; mais depuis tant d'années que le Magnétisme appelle humblement les savans de métier à son secours, l'expérience n'a-t-elle pas surabondamment prouvé que ces messieurs restent sourds au langage de la modération ; et n'est-il pas temps enfin de leur parler plus clairement qu'on ne l'a fait jusqu'aujour-

d'hui? Pour moi, quelque grands, quelque forts, quelque puissans qu'ils soient ou qu'ils paraissent, je les connais, et s'ils me donnent l'occasion de les poursuivre, je saurai les atteindre. — Quand la vérité est assaillie de toutes parts, et qu'on se sent la force de frapper, il faut frapper de toutes parts. — Déjà un grand homme du jour, *le génie de l'observation, le chef de la médecine exacte* s'est opposé à mon passage, je l'ai réduit au silence, je l'ai broyé; et M. Arago! que certes je ne mets pas sur la même ligne que M. Bouillaud, je crois que si l'histoire de Mlle Pigeaire était à recommencer, il se rendrait cette fois à ma première sommation; car en vérité, je le dis à M. Arago, se taire n'est pas répondre. Quant à M. Donné?... mais M. Donné a été bon prince avec moi, je dois le ménager. D'ailleurs son piédestal est trop petit.

4 J'arrive à l'une de vos observations les plus sérieuses, et comme elle touche de près à mon caractère, je vais l'examiner avec soin. La voici : « Parmi » les antagonistes que M. Frapart a rencontrés sur son » chemin, il en est un plus particulièrement qu'il mal- » traite d'une façon fort étrange; et, quoique nous » ne partagions pas l'enthousiasme que M. Bouillaud » professe pour lui-même, nous sommes loin, bien loin » de déverser sur lui le dédain immérité dont M Fra- » part l'abreuve. Aussi, quel que soit le talent de M. » Frapart, nous nous croyons autorisés à blâmer l'em- » ploi qu'il en a fait. — Si avec le talent bien des » choses passent, l'injustice ne passe pas. »

Injustice!... que de mots on se sert sans en calculer la portée ! Dans le cas où je me trouve , être injuste ! Ce serait combattre pour ce que je crois faux et contre ce que je crois vrai ; ce serait attaquer sans avoir été provoqué ; ce serait employer l'arme de la calomnie contre mon adversaire. Or , je défends mes convictions , bonnes ou mauvaises ; or , M. Bouillaud a provoqué les magnétiseurs en général et moi en particulier ; or , je n'emploie pour le battre qu'une logique pleine de sarcasme , je l'avoue , mais aussi de droiture ; donc l'accusation que vous portez contre moi est erronée. Dites , si vous le voulez , que je suis *cruel* ; mais injuste ?

Non , non , mille fois non.

C'est au contraire à vous , monsieur , que je puis renvoyer cette imputation grave ; et vous m'en avez donné le droit en ne citant de ma brochure que les passages les plus acerbes , en supprimant ce qui pouvait les absoudre , en faisant croire enfin que mon indignation n'avait point été provoquée. — Peut-être , il est vrai , a-t-elle paru trop véhémence à ceux qui ne connaissent pas le cœur humain jusques dans ses derniers replis ? pour toute réponse je répéterai ici ce que j'ai dit ailleurs : « L'indignation ne marche point à pas comptés , elle s'élançe ; on ne la dirige pas , elle entraîne. »

Au surplus , monsieur , quelque mordant que je sois , je me plais à dire que j'ai pour mes adversaires toute l'estime qu'on accorde aux hommes que l'opinion publique respecte , que je les aimerais sans doute si je les connaissais personnellement , et que si je les harcèle

ce n'est point qu'ils soient mes ennemis , mais parce qu'ils sont ceux de la vérité. Je suis comme le soldat qui ne défend que son drapeau , et qui n'a plus que des amis hors du champ de bataille. Je fais la guerre , mais j'aime la paix. Ainsi , par exemple , si demain M. Arago avait le noble courage d'attester *de son seing* le fait magnétique qu'il a observé sur Mlle Pigeaire , ou de donner publiquement les motifs de son silence , demain M. Arago pourrait oublier que j'existe ; et si également demain M. Bouillaud consentait à étudier le Magnétisme *au lit du malade* , demain , oui demain , je le laisserais passer , lui et son génie ! parce que je perds ma force sitôt qu'on m'a cédé ; parce que , tout en ayant de la mémoire , je n'ai pas de rancune ; parce que je suis tolérant quoique je le dise et qu'il n'y paraisse guère dès que j'ai la plume à la main. Mais c'est que ma plume a un demi-siècle d'outrages à venger , des masques à arracher , des gens à remettre à leur place , une erreur à abattre , une vérité à exalter.

5° Plus loin vous condamnez le mot *insolence*.

Ce mot est sec , j'en conviens , et j'aurais dû avoir plus d'égards pour les oreilles de mes lecteurs. Mais notre langue est si pudibonde qu'à peine on peut s'en servir pour parler haut ; on dirait qu'elle n'est faite que pour flatter des femmes , et que quand avec elle on essaie de rudoyer un homme , alors elle devient grossière. C'est à la dédaigner ! Rome n'eût pas produit Tacite , si Rome eût parlé français. — Quoi qu'il en soit du mot insolence , s'il est sorti de ma plume c'est que j'ai

voulu sacrifier l'élégant à l'exact; c'est que je prends plaisir à désigner, autant que possible, les choses par leur nom; c'est qu'enfin, à notre époque, il faut oser s'expliquer nettement, ou renoncer à dire la vérité.

6° Après une citation prise dans mon opuscule, vous prétendez que j'abuse de la faculté de rendre ma pensée d'une manière générale; puis vous ajoutez: « cette » façon de combattre est perfide, car elle fait encore, » plus supposer de choses qu'elle n'en dit. »

Perfide!... vraiment, monsieur, vous y allez d'estoc et de taille; il ne me sera pourtant pas difficile de parer ce coup-là.

Celui qui viole sa foi, qui manque à sa parole, qui trahit un ami, celui-là seul est perfide; car il ne peut y avoir perfidie qu'envers ceux auprès desquels nous avons pris des engagements, et qui s'y fient. Or, je n'ai jamais connu M. Bouillaud, donc je n'ai jamais été perfide envers lui.

N'insistons pas davantage sur le terme *perfide*, dont maintenant vous connaissez le véritable sens, et pesons la gravité du blâme que vous adressez à cette manière de généraliser *qui fait encore plus supposer de choses qu'elle n'en dit*.

L'art d'écrire, monsieur, n'est pas l'art de tout dire, mais l'art de faire beaucoup penser. C'est le secret que je cherche, et que je désespère de trouver; votre accusation *de faire supposer plus de choses que je n'en dis*, serait donc à mes yeux, si elle était fondée, plutôt un compliment qu'un reproche. Une accusation de votre

part eût été au contraire véridique si vous eussiez simplement prétendu que, par la généralisation de ma pensée, j'atteins souvent ceux que je vise sans avoir l'air de les viser, et que je les fais d'autant plus souffrir que je les mets presque dans l'impossibilité de se plaindre; et encore dans ce cas, aurais-je à vous répliquer que cette généralisation, qui n'est qu'un obstacle au jet de la pensée, nous est imposée par notre langue écrite, qui ne peut s'élever jusqu'à la grande colère sans rougir.

7° A l'avant-dernier paragraphe de votre article, vous dites : « Après avoir lu cette brochure, on reste » stupéfait et l'on ne comprend ni la hardiesse de M. » Frapart, ni la patience (le mot n'est peut-être pas » parfaitement bien choisi) de M. Bouillaud..»

Le mot n'est peut-être pas parfaitement bien choisi !!!!!... Ah ! Monsieur, quel coup de poignard porté dans l'ombre ! il va droit au cœur de M. Bouillaud ; j'en souffre moi-même. — Patience ! osez-vous dire ?... mais ce mot provoque ici mille réflexions ; il déborde d'audace.... Non, non, Monsieur, ce n'est pas moi qui suis terrible, c'est vous ; ce n'est pas moi qui suis injuste, c'est vous ; ce n'est pas moi qui suis un lion, c'est vous. Non, non, vous dis-je, ce n'est pas moi non plus qui manie divinement l'outrage, c'est vous ; c'est encore vous ; c'est toujours vous ! — En irritant ainsi M. Bouillaud, votre intention est-elle donc qu'il vienne me saisir à la gorge, pour me faire crier merci, pardon, miséricorde?... Alors, c'est un piège que vous lui tendez, et dans lequel, je l'espère,

il ne tombera pas. --- Les pièges sont pour les petits oiseaux , les aigles ne s'y laissent pas prendre.

Recevez , Monsieur et très-honoré confrère , l'assurance de ma considération distinguée ,

FRAPART, D. M. P.

(Extrait du *Répertoire universel de Clinique médico-chirurgicale.*)

RAPPORT CONFIDENTIEL SUR le Magnétisme-Animal , et sur la conduite récente de l'Académie royale de Médecine , adressé à la congrégation de l'index , et traduit de l'italien de R. P. Scobardi. Par Ch. B., D.-M.-P. (*) ; avec des notes de l'éditeur. Cet ouvrage spirituel dont nous aurons probablement occasion de parler plus tard , présente sous la forme la mieux ordonnée et la plus laconique en même temps , tous les événemens magnétiques de quelque importance , depuis Mesmer jusqu'à nos jours , en ce qui est des discussions académiques principalement. Le genre d'écrire qu'a adopté l'auteur pour prouver la mauvaise foi des antagonistes et des ennemis cachés du Magnétisme , paraîtra neuve , sans doute , à plusieurs ; mais la singularité même de l'ouvrage concourt à son mérite ; et après la lecture on est étonné que tant de choses sérieuses et d'une

(*) In-8°, à Paris , chez Dentu , Palais-Royal, Galerie d'Orléans , 15 , } Prix :
Germer Baillièrè , rue de l'Ecole de Médecine , 17. } 2f. 25 c.

valeur remarquable aient été dites d'une façon si légère et si méthodique à la fois.

Nous souhaitons que tous nos lecteurs puissent se procurer le *rapport confidentiel*, et qu'ils trouvent en le lisant l'instruction et le plaisir qu'il nous a procurés.

LE MAGNÉTISME opposé à la Médecine; Mémoire pour servir à l'Histoire du Magnétisme en France et en Angleterre, par le baron du Potet de Sennevoy (*). Cet ouvrage écrit avec autant de grâce que de science, ne peut manquer de trouver de nombreux lecteurs. Les belles expériences qu'a faites l'auteur, en différens pays, les discussions qu'il a soutenues à diverses époques, les succès qu'il a obtenus dans ses cours, tout cela se trouve si bien harmonisé avec ses idées sur la science magnétique, que nous pouvons prédire à l'ouvrage de M. Dupotet un] complet succès.

PUISSANCE DE L'ÉLECTRICITÉ ANIMALE, OU DU MAGNÉTISME VITAL et de ses rapports avec la physique, la physiologie et la médecine; par J.-Pigeaire, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier (**). Cet ouvrage

(*) Un fort vol. in-8., à Paris, chez Dentu, Palais-Royal, Galerie d'Orléans, 13. Chez Germer Baillière, rue de l'École de Médecine, 17.

(**) Un vol. in-8°, à Paris, chez les mêmes libraires.

Chez l'auteur, rue de la Michaudière, 8.

que le public en général et le monde magnétique en particulier, attendaient avec tant d'impatience est divisé en neuf chapitres : le premier, contient les observations de quelques faits magnétiques, adressées à l'Académie royale de médecine. — Le second, la continuation des expériences à Montpellier. — Le troisième, une comparaison des partisans du Magnétisme et de leurs adversaires. — Le quatrième, les expériences magnétiques faites à Paris, constatant la vision à travers un corps opaque. — Le cinquième, la conduite de MM. les membres de l'Académie de médecine composant la commission du Magnétisme. — Le sixième, nos deux adversaires. — Le septième, nouvelles preuves de la lucidité magnétique. — Le huitième, les effets thérapeutiques du magnétisme. — Enfin le neuvième, l'importance du somnambulisme magnétique.

Nous rendrons compte de cet ouvrage de mérite, dans un de nos prochains numéros.



VARIÉTÉS.

LES INSOMNIES D'UN MEDECIN (*).



Une promenade à Montmorency.

Horace, mon ami, es-tu bien sûr d'avoir
tout ton bon sens? (*Le Domino noir.*)

I.

. Edouard entre bruyamment
dans mon cabinet.

— Eh bien ! docteur, comment passerons-nous la
sainte journée de demain?

— Mais, comme les autres, je pense....

— Comment, comme les autres? Est-ce que tu
voudrais vivre comme un hibou?... avaler continuel-
lement la poussière de tes vieux bouquins, et ruiner

(*) Sous ce titre M. Léopold Albert, rédacteur en chef de la
Province Dramatique, vient de terminer un nouveau roman,
entièrement inédit, dont il nous a permis d'extraire ce fragment
qui a un rapport direct avec la science dont nous nous occupons.
(*Note du Directeur.*)

ta belle santé pour apprendre à conserver celle des autres ?.. Non , non , morbleu , cela ne sera pas. Et quoi-que je n'aie pas comme toi l'avantage d'avoir fait connaissance avec MM. Hippocrate , Gallien et compagnie , tu me permettras aujourd'hui de te prescrire une ordonnance...

— Une ordonnance ?.. à moi ?.. Ah ça , mon pauvre ami , tu n'auras donc jamais de bon sens !.. et crois-tu , d'ailleurs , que je sois homme à jouer sérieusement une scène du *Malade imaginaire* , pour te fournir une nouvelle occasion de t'égayer à mes dépens ?..

— Il ne s'agit pas de cela , mon Dieu , ne va pas t'échauffer la bile pour une vétille.... tout doux , docteur ; tout doux..... Ecoute-moi , d'abord ; et tu jugeras après de l'efficacité de ma prescription...

— Allons , parle , je t'écoute.

— Tu sais , ou tu ne sais pas , que demain c'est la fête patronale de Montmorency....

— La fête de Montmorency ?.. demain ,... en es-tu bien sûr ?..

— Comme de mon existence.... le premier dimanche après le 25 juillet !..

— Ah ! mon Dieu ! et moi qui l'avais oublié !.. Pauvre Charles !..

— Qu'est-ce qui te prend donc maintenant ?.. te voilà tout bouleversé... tu as une figure de mélodrame , parole d'honneur ! je ne vois pourtant rien de bien étonnant dans cette nouvelle...

— Comment ! tu ne sais donc pas que c'est demain

le jour de l'installation de notre ami Charles ? oh ! merci , Edouard , merci de me l'avoir rappelé... Sans ta visite , je crains bien que notre pauvre abbé n'eût chanté sans moi sa première messe...

— Que me dis-tu là , docteur ? Charles de Falguerolles... ce gai compagnon de collège , qui nous soufflait tous les premiers prix , s'est fait abbé ?

— Oui , mon ami ; depuis quelques jours seulement il a été investi des fonctions sacerdotales ; et , par l'entremise et la haute protection de la baronne de Folleville il vient d'obtenir la cure de Montmorency... C'est de main qu'il en prend possession ; c'est demain qu'il chante sa première messe... il nous a invités tous à la cérémonie , et j'aurais été vivement contrarié de ne pas m'y trouver.... ce bon Charles ! rien n'a pu le détourner de ce qu'il appelle sa vocation... ah ! puisse-t-il être heureux !..

— Il est donc décidé que tu iras à Montmorency ?

— Mais , sans doute.

— Ces diables de docteurs !.. il est écrit qu'on ne pourra jamais leur rien ordonner... ils prennent toujours les devans...

— A propos , et la prescription ? nous en voilà bien éloignés...

— Au contraire , mon ami , au contraire ; tu viens de me la voler...

— Comment donc ?

— Je venais t'ordonner d'aller respirer , pendant quelques jours , l'air de la campagne , au château de

ma tante , à Montmorency ; et voilà que tu m'as prévenu...

— Quand partons-nous ?

— Ce soir , à cinq heures précises , par la voiture du faubourg Saint-Denis...

— J'y serai.

— N'y manque pas , au moins , oh ! tu verras!... la meilleure société de Paris... le faubourg Saint-Germain au grand complet!.. ce sera délicieux ! et sans compter le fameux docteur D... , le plus grand magnétiseur d'Europe , qui endormira nos jolies comtesses !.. Je te dis que ce sera mirobolant ! Adieu , docteur , à ce soir...

— A ce soir , lui répondis-je en souriant.

II.

Nous arrivâmes de bonne heure à Montmorency. La voiture nous déposa devant la porte de M. Leduc , à l'hôtel du Cheval-Blanc. Après avoir payé notre tribut d'admiration à l'enseigne de ce charmant hôtel , enseigne que l'on doit au pinceau du fameux Gérard , nous nous dirigeâmes vers l'ermitage de Jean-Jacques et de Grétry. Nous visitâmes rapidement la Chataigneraye , les eaux d'Enghien , la vallée et le lac , dont je vous épargnerai la description , attendu qu'on la trouve dans une infinité d'ouvrages contemporains , et nous nous séparâmes à la nuit , en nous promet-

tant une excursion, pour le lendemain au point du jour, aux châteaux de la Barre et de Saint-Gratien, si justement célèbres par le séjour de Catinat.

— A demain, me dit Edouard, notre promenade à à ânes !.. oh ! comme cela sera gentil !..

— Comment, lui répondis-je tout étonné ! tu veux que nous fassions nos courses, montés comme le fidèle serviteur du chevalier de la Manche ?

— Eh ! sans doute, on ne voyage pas autrement dans ce pays... Les promenades à ânes ! mais c'est délicieux ! docteur, tu m'en diras des nouvelles... surtout si nos aimables parisiennes consentent à nous accompagner, comme je le présume... Tu sais que l'on n'a pas encore inventé les parachutes, et ces dames sont si mauvaises cavalières qu'elles ne manqueront pas de nous donner de la besogne... tu verras... tu verras... Mais, voilà le presbytère... je vais faire un acte d'apparition chez ma tante, et je te rejoins dans un instant chez le cher abbé...

III.

Charles ne pouvait contenir la joie qu'il éprouvait de me revoir...

— Bon ami, disait-il en me pressant tendrement dans ses bras !... Pour moi, tu as quitté Paris, tes nombreux cliens et tous les objets de ton affection... Oh ! que je t'en remercie ! il est si doux d'être aimé sincèrement... il est si doux de revoir les compagnons

de son enfance , surtout à un moment si solennel... quand on va dire un éternel adieu au monde et à tous ses plaisirs...

Et la physionomie de l'abbé se couvrit d'un voile de tristesse qui m'effraya.

— Charles , m'écriai-je , avec anxiété , aurais-tu du regret ?

— Non , mon ami , rassure-toi , me répondit-il avec plus de calme. Si j'ai résisté à tes instances , à tes prières , à celles même de ma mère , quand vous cherchiez à me détourner d'une résolution inébranlable , d'un état auquel je me sentais prédestiné , c'est que j'avais tout calculé , c'est que j'avais déjà vu de près ce que l'on nomme le bonheur dans ce monde.... Le bonheur , ajouta-t-il en soupirant avec amertume ! on ne le fait consister que dans les honneurs , la richesse , les dignités... Ah ! triste bonheur que celui-là !... On ne le paie souvent que trop cher !...

— Mais , mon ami , on peut , sans rechercher les honneurs et les distinctions , vivre heureux dans le monde... Il ne faut point tomber dans une exagération ridicule et se retirer de la société des hommes parce que quelques ambitieux y auront trouvé la peine de leur avidité égoïste... Oui Charles , avec la paix du cœur , avec la conscience de bien remplir son devoir , on passe de beaux jours sur la terre , on y est heureux !

— Ah ! que j'envie ton sort et ton caractère , dit Charles avec un profond soupir !... Tu as dû trouver

le bonheur , toi , où je n'ai vu que misères et douleurs... tu es heureux , toi ; et moi , moi... je tremble.....

Tout-à-coup , la porte s'ouvre avec fracas et Edouard paraît en fredonnant le refrain de la romance du jour.

— Enfin , je vous revois mes bons amis ; bon soir , l'abbé...

— Bon soir , Edouard.

— Je viens de la part de la marquise , ma tante , vous engager à passer la soirée de demain au château...

IV.

— Eh bien ! l'Abbé , que dites-vous de notre petit village ? c'est un bien triste ermitage , n'est-ce pas ?

— Je le trouve charmant , M^{me} la marquise ; et si je suis assez heureux pour mériter votre bienveillance , je n'aurai rien à regretter ici.

— Oh ! nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour vous en rendre le séjour délicieux , dit le baron de Folleville. Vous savez d'ailleurs que la baronne vous veut beaucoup de bien , et...

— Mais elle est bien en retard , cette chère amie !... Et mon mauvais sujet de neveu , qui est absent aussi !.. Oh ! je vais les gronder... je suis furieuse...

— Rassurez-vous , marquise , Edouard a eu la bonté d'accompagner la baronne chez une de ses amies qu'elle désire vous présenter , et je n'ai fait que les précéder de quelques instans.,.

La marquise de Lignancourt , s'étant aperçue que

quelques dames de la société souriaient malignement d'un air d'intelligence, se hâta de changer le sujet de la conversation.

— Avez-vous eu beaucoup de pénitentes aujourd'hui l'Abbé ?

— Des pénitentes... oui, M^{me} la marquise, mais des pénitens, très-peu...

— Oh ! si les femmes confessaient, dit le baron d'un air sournois, je vous donne ma parole que les hommes arriveraient en foule au tribunal de la pénitence...

— Et pourquoi les femmes ne confesseraient-elles pas, dit la marquise ? il me semble que c'est bien injuste de les priver de ce droit...

— Cette faveur leur était autrefois accordée, répondit Charles ; car nous lisons dans la *Somme* de saint Thomas que « les religieuses se confessaient à leur abbesse des péchés les plus graves ; » et la règle de saint Donat ordonne formellement que « les religieuses découvriront trois fois chaque jour leurs fautes à la supérieure. » Mais plus tard, les *capitulaires* de nos rois interdirent ce droit aux abbesses, et le pape Innocent III enjoignit aux évêques de les empêcher non-seulement de confesser, mais encore de bénir les religieuses et de prêcher publiquement.

— Et quelles furent les causes de cette détermination arbitraire, dit la marquise avec vivacité ?

— Les causes..... M^{me} la marquise ?... les causes ?., balbutia Charles... je ne sais trop... mais le Père Mar-

tène prétend dans ses *Rites de l'Eglise* qu'on retirera ce droit aux femmes, parce que...

— Eh bien ! dit la marquise avec impatience, parce que...

— Parce que... dit Charles avec hésitation, elles étaient... trop curieuses...

— Votre Père Martène est un impertinent M. l'Abbé.

Le pauvre Charles était au supplice. Il souffrait de voir traiter ainsi un Père de l'Eglise par une femme du monde, et il tremblait d'augmenter la mauvaise humeur de la marquise de Lignancourt et de s'attirer sa haine et son inimitié, en défendant l'opinion du Père Martène. Sa physionomie était rouge d'anxiété et de dépit, et ses lèvres articulaient des mots entrecoupés et balbutiaient timidement des paroles d'excuse. J'eus pitié de son état, et je me dévouai bravement à détourner sur moi tout le courroux de la marquise.

Ce n'était pas tant sans doute, lui dis-je avec affection, leur curiosité que l'on craignait, mais bien leur bavardage...

— Docteur, je vous remercie, me répondit la marquise d'un ton visiblement piqué... ce que vous dites là est d'une exquise politesse... il paraît que vous vous êtes fait une opinion très-avantageuse de notre sexe...!

Décidément j'avais atteint mon but. La marquise de Lignancourt me fixait d'un regard ironique et mordant, et ses lèvres étaient contractées de dépit et de colère.....

— Ma foi , dit le baron , je suis de l'avis du docteur...
Jamais femme a-t-elle su garder un secret ?.. et leurs
révélations n'aurait-elles pas été cause des plus grands
désordres?...

— Leurs révélations , baron ?... leurs révélations?...
elles n'auraient dit que ce qui aurait été nécessaire...

— Comment ! M^{me} la marquise , ce qui aurait été
nécessaire ?... Il n'est permis dans aucun cas de dé-
voiler la confession , s'écria Charles avec impétuosité !

— Mais s'il s'agissait de prévenir un grand mal-
heur ?

— Henri IV demandait au jésuite Coton s'il lui ré-
vélerait la confession d'un homme résolu de l'assassi-
ner. Non , sire , répondit-il , mais je me mettrais entre
vous et lui. Cette belle réponse résume tout ce que
j'aurais à vous dire là-dessus.

— La réponse de Coton est fort belle , en effet ,
dit le baron de Folleville ; mais ne pourrait-on pas
lui opposer la trahison de Daubanton , confesseur du
roi d'Espagne , Philippe V ? Vous savez que ce jésuite ,
poussé par une politique très-mal entendue , rendit
compte au duc d'Orléans de tous les secrets de son
pénitent. Quoi qu'il en soit , j'avoue que la confession
est un sacrement fort bien institué , et j'envie le sort
de l'Abbé Charles , qui a entendu aujourd'hui les pé-
chés mignons de toutes nos dames...

— Au reste , répondit l'Abbé , toute discussion sur ce
point est inutile. Aucune puissance humaine ne saurait
forcer un Prêtre à révéler la confession...

— Aucune puissance humaine ! s'écria le docteur D..., qui jusques-là avait été auditeur passible d'une conversation qui paraissait avoir peu d'attrait pour lui. Pour parler ainsi, M. l'abbé, il faudrait être sûr de ne pas rencontrer une volonté plus puissante que la vôtre...

— Que voulez-vous dire, Monsieur ? répondit Charles étonné... une volonté plus puissante?... Je ne vous comprends pas...

— Le grand Mesmer, dont je suis un des plus fervents disciples, en nous initiant aux redoutables et étonnans secrets de sa doctrine, nous a expliqué comment un homme, à la volonté ferme et impérieuse, peut forcer celui qu'il tient sous la domination de son regard, à exécuter tous ses désirs et ses moindres caprices, comment il peut lui faire dire ses actions, ses pensées les plus intimes, comment il peut...

— Oh ! par exemple, c'est trop fort ; s'écrie toute la société... Nous voudrions bien voir cela.

— C'est facile, reprit le docteur D..., je ne demande pour vous convaincre qu'une personne de bonne volonté... Allons, Mesdames, daignez vous soumettre à mon expérimentation, et dans un quart-d'heure vous n'aurez plus de doutes sur la validité d'une science qui trouve tant de détracteurs absurdes et ignorans...

Un grand mouvement de surprise et d'hésitation se manifesta soudain parmi les personnes qui composaient la société de la marquise de Lignancourt. On riait, on chuchotait, et cependant nul n'osait affronter le

regard du docteur D..., qui se promenait, fier et radieux, au milieu du salon, et qui défiait hautement les plus incrédules à sa doctrine. Tout-à-coup, l'abbé se leva, et, s'approchant de lui d'un air résolu, il lui dit :

— Allons, Monsieur, je me dévoue... je me sou mets à vos désirs... je vous ferai observer seulement de ne pas oublier le caractère dont je suis revêtu, si toutefois, quoique je ne le pense pas, votre puissance est aussi grande que vous voulez bien nous le faire croire...

— L'abbé, lui répondit le docteur D..., point de restrictions ! je ne saurais en accepter... Vous croyez ou vous ne croyez pas... Si vous croyez, les preuves vous sont parfaitement inutiles ; si vous ne croyez pas, pourquoi donc auriez-vous peur déjà ?...

— Allons, dit Charles en riant, *fiat voluntas tua*.

Le docteur D... se plaça en face de l'abbé et le considéra quelque-temps en silence. Puis, élevant lentement ses mains, il les posa sur sa tête et les descendit avec un léger frémissement jusqu'à la région abdominale, où il les arrêta pendant quelques minutes. Il les remonta de nouveau jusqu'au front du patient et les abaissa aussitôt. Ce manège, qu'il rendait toujours plus rapide, dura environ une vingtaine de minutes. Le plus grand silence régnait dans le salon, et chacun de nous attendait avec une inquiète impatience le dénouement d'une scène à laquelle il ne comprenait rien. Charles était pâle et immobile : il s'abandonnait entiè-

rement aux exigences du Magnétiseur. Tout-à-coup, il poussa un profond soupir ; ses bras et ses mains se crispèrent convulsivement ; ses jambes flageollèrent en choquant rudement les deux genoux l'un contre l'autre ; ses paupières s'agitèrent vivement et ses yeux dont la pupille était visiblement dilatée se remplirent de larmes.

Ces symptômes flagrants d'une syncope nerveuse imminente m'épouvantèrent et je dis au Magnétiseur :

— Prenez donc garde, Monsieur, l'abbé se trouve mal....

— Ce n'est rien, répondit-il avec calme et impassibilité. C'est la crise qui s'opère... la transition de l'état naturel *au sommeil magnétique*... maintenant je vais le calmer...

Et d'un seul geste impératif, le docteur D... plongea l'abbé dans un sommeil profond et qui paraissait tranquille. La plus vive agitation régnait parmi les spectateurs ; la terreur et l'effroi se peignaient sur les figures des dames ; le doute, l'incrédulité, l'étonnement sur celle des hommes.

— Le voilà maintenant en *état de somnambulisme*, dit le Magnétiseur en se levant. Nous pouvons le questionner, il répondra parfaitement à nos demandes...

— Demandez-lui donc, dit la Marquise, quelle a été la première personne qu'il a entendue en confession?...

— Oh! non... oh! non... s'écria Charles avec terreur! Monsieur, je vous en prie, ne m'interrogez pas!... je ne pourrais vous répondre là-dessus...

Eh bien ? lui dit le docteur D... avec bienveillance... je ne vous demanderai rien... soyez tranquille... puisque vous avez des motifs sérieux pour ne pas nous répondre sur ce point...

— Si j'ai des motifs, docteur ! s'écria Charles avec impétuosité. Figurez-vous que c'est un mystère horrible... un cas d'adultère !!! oh ! ne m'interrogez pas...

Le docteur D..., craignant sans doute que Charles ne commît quelque indiscretion involontaire et qui aurait pu être préjudiciable à la réputation de quelqu'une de ces dames, se hâta de le réveiller...

Tout-à-coup les portes du salon s'ouvrirent avec fracas et un laquais annonça la baronne de Folleville.

— Bon soir, marquise ; recevez mes excuses de mon retard... M. l'abbé, je vous salue... A propos, mes amies, je vous recommande M. Charles... j'espère que vous lui accorderez votre confiance et que vous voudrez bien imiter mon exemple... j'ai voulu être sa première pénitente...

— Malheureuse !!! s'écria le baron furieux en lui étreignant fortement le bras.

V.

Le lendemain, Edouard et le baron de Folleville se battirent en duel... ce fut un combat à outrance... Edouard tomba percé d'un coup mortel... Huit jours après les deux époux plaidaient en séparation... Charles de Falguerolles avait disparu pour toujours du presbytère de Montmorency.

LÉOPOLD ALBERT.

COURS DU MAGNÉTISME-ANIMAL.

Par M. J.-J.-A. RICARD.

Le professeur démontre l'existence de l'agent magnétique, dit les heureux effets que l'on peut attendre de l'application de cet agent à certaines maladies, fait connaître les phénomènes du somnambulisme et de l'extase, et donne à ses élèves les moyens d'obtenir les mêmes résultats que lui.

Pour faciliter l'étude du magnétisme aux personnes qui suivent ses Cours, M. Ricard fait passer fréquemment, sous leurs yeux, par tous les degrés de magnétisation, un *somnambule* dont la lucidité magnétique a été constatée et admirée par les observateurs les plus consciencieux.

Les Cours ont lieu tous les lundis, mercredis et vendredis, l'un à deux heures et demie, l'autre à sept heures et demie du soir.

Le prix, payable d'avance, est fixé, pour le cours complet, à 20 fr.
Messieurs les Etudiants paient seulement. 10 fr.

Les Disciples peuvent adresser, par écrit, au Professeur toutes questions relatives au Magnétisme.

Ils doivent garder le silence durant les expériences.

Nul n'est admis aux séances du Cours s'il n'est inscrit comme élève.

Les inscriptions peuvent être prises tous les jours, de midi à deux heures, et de cinq à sept heures du soir, rue des Filatiers, 26.

Les Dames pourront suivre un Cours particulier.

Il est ouvert un traitement gratuit pour les indigens dont les affections sont de nature à être guéries par l'application du Magnétisme.

Le Directeur,

J.-J.-A. RICARD.

PRÉCIS HISTORIQUE

DU

Magnétisme - Animal,

DEPUIS

MESMER JUSQU'A PRÉSENT

(SUITE.)

Le docteur d'Eslon et la Faculté.

Le docteur d'Eslon, dont la foi au magnétisme s'affermissait d'autant plus qu'il voyait chaque jour des faits moins douteux, et qu'il rencontrait moins de franchise chez ses confrères, se détermina à publier ses *Observations sur le Magnétisme* et à présenter à la Faculté les propositions de Mesmer dont il avait adopté la cause. Nos lecteurs verront probablement avec plaisir le *discours prononcé par M. d'Eslon en l'assemblée de la Faculté de Médecine de Paris, le 18 septembre 1780* :

« MONSIEUR LE DOYEN, MESSIEURS,

« J'ai sollicité l'assemblée de la Faculté pour vous entretenir du *Magnétisme-animal* ; l'auteur de cette découverte m'a prié d'être son organe auprès de vous et de soumettre à vos lumières les moyens qu'il croit les plus propres à fixer invariablement les opinions sur l'importante vérité qu'il annonce.

» Depuis près de deux ans, Messieurs, j'ai suivi les expériences du *Magnétisme-animal* ; par quel motif ai-je négligé pendant ce long intervalle de temps de vous rendre compte de ma conduite ? me suis-je dissimulé mes devoirs ? est-ce par honte d'une entreprise imprudente ou malhonnête que j'ai paru fuir vos regards ? ou bien ai-je prétendu vous ravir et m'approprier la gloire d'accueillir une découverte utile au bonheur des peuples ?

» Si vous daignez, Messieurs, me donner quelques momens d'attention, je me flatte que ma justification ne vous laissera rien à désirer. La suite et la liaison des faits vous diront que je ne fus jamais plus sérieusement occupé de vous prouver mon attachement et ma déférence.

» M. Mesmer arriva dans cette capitale au mois de février 1778, je ne l'ai connu que dans le mois de septembre suivant. A cette époque, ses relations avec l'Académie des sciences et la Société royale de Médecine n'avaient plus lieu, on était mécontent de

part et d'autre ; et, suivant l'usage, on s'attribuait des torts réciproques.

» Je n'entrerai pas dans le détail de ces discussions l'historique en pourrait paraître long et déplacé ; il suffira de vous faire observer que lors de mes premières liaisons avec M. Mesmer, l'amour-propre des deux compagnies que je viens de citer était intéressé à décrier la découverte du *Magnétisme-animal* ; leurs échos ne répétaient le nom de M. Mesmer dans le public que sur le ton du mépris : la prévention était générale ; et prétendre à moi seul vaincre autant d'obstacles, aurait été le comble de la présomption.

» Il n'aurait pas été moins indiscret d'engager M. Mesmer à se rapprocher de vous sans autres précautions ; car il faut convenir que ses infructueuses démarches auprès de deux corps avoués par l'état n'étaient pas des titres favorables à une nouveauté déjà très extraordinaire en elle-même. Cependant les préventions n'étaient pas les seuls objets à craindre ; il fallait prévoir et arrêter, s'il était possible, les oppositions subséquentes de la Société de médecine, puisqu'il était vraisemblable qu'elle traversait les vues de M. Mesmer en raison des procédés qu'elle s'était permis à son égard.

» En effet, Messieurs, on ne doit pas confondre la conduite de l'Académie des sciences avec celle de la Société de Médecine : les torts de l'Académie ne sont que des torts de négligence, elle n'a dédaigné le *Magnétisme-animal*, que par défaut de réflexion suf-

fisante et pour n'avoir pas considéré l'objet d'assez près. La Société de médecine, au contraire, en recherchant M. Mesmer s'est attachée à lui dans le dessein d'en tirer vanité; si elle l'a rebuté depuis, c'est par une inconséquence inexcusable; en un mot, on peut dire qu'elle s'est mêlée du *Magnétisme-animal* tout exprès pour avoir un tort réfléchi.

» Depuis, elle a tâché de pallier le vice de sa conduite en reprochant des torts de forme à M. Mesmer, et en affectant de supposer que ses imputations étaient sans réplique; cela n'est point, Messieurs, mais quand cela serait, en aurait-on moins à lui opposer avec fondement qu'elle a sacrifié les plus chers intérêts de la nation à de vaines et misérables prétentions?

» La vanité n'est pas le seul mobile qui puisse animer la Société contre le succès du *Magnétisme-animal*: voir cette découverte lui réussir par vos soins lui serait extrêmement désagréable. Ce corps ne peut se dissimuler qu'une Académie oisive, dans une science pratique telle que la médecine, ne peut acquérir de consistance réelle en France que par votre destruction ou votre entier avilissement. Ainsi donc par principe et pour l'intérêt de sa propre conservation, la Société de médecine doit s'opposer avec ardeur à toute démarche propre à vous concilier le suffrage du public et son estime.

» Ces craintes, Messieurs, peuvent être traitées d'imaginaires; mais il vous souvient sans doute qu'au temps

dont je parle, la Société ne négligeait rien pour effacer de la liste de vos droits tout ce qui a trait à la véritable théorie de la médecine, et que, pour vous ôter tout espoir de résistance, elle était parvenue, par une coupable surprise de l'autorité, à se faire apporter vos registres et à y biffer tous ceux de vos décrets qui ne lui plaisaient pas.

» Telles étaient, Messieurs, les circonstances, lorsque je songai, pour la première fois, à faire passer par vos mains la plus importante découverte qui jamais ait étonné l'esprit humain.

» Supposons, Messieurs, que je vous eusse alors présenté M. Mesmer, et que dédaignant les clameurs élevées, vous eussiez attaché vos regards éclairés sur le *Magnétisme-animal*, nul doute, assurément, que vous n'eussiez bientôt reconnu toute l'importance de la découverte; mais croyez-vous que la Société de médecine, humiliée, aurait vu d'un œil tranquille vos démarches bienfaisantes? croyez-vous qu'elle n'aurait pas tout mis en œuvre pour les traverser, et, s'il avait fallu, pour étouffer dans sa naissance une vérité déplaisante? croyez-vous enfin, que si elle n'avait réussi dans aucun de ses projets, elle n'aurait pas cherché à flétrir la palme que la nation se serait empressée de décerner à vos soins généreux?

» Chacun peut, à cet égard, avoir son opinion particulière. Moi, je pensai qu'il y aurait de l'imprudance à courir de pareils risques, et qu'avant tout, il était nécessaire d'opposer l'opinion publique pour barrière

soit aux adversaires du *Magnétisme-animal*, soit aux vôtres.

» Voilà, Messieurs, de quels principes je suis parti pour engager M. Mesmer à s'attacher au public, en se tenant en même temps aussi près de vous que les circonstances le permettraient, de manière à former insensiblement les liens par lesquels je me flattais de vous unir un jour.

» Dans le premier objet, M. Mesmer s'entoura de ses œuvres; les faits parlèrent; chaque jour, il se leva quelques voix en faveur de la vérité : l'incrédulité fut ébranlée, les doutes éclaircis; la persuasion gagna de tous côtés; enfin, Messieurs, il n'est plus temps aujourd'hui de faire servir la singularité du système à nier la possibilité de la découverte.

» Dans le second objet, c'est-à-dire, Messieurs, dans l'intention de rapprocher M. Mesmer de vous, j'assemblai chez moi douze de vos membres (ils sont ici, ou bien ils peuvent y être); là, M. Mesmer vous fit, en leurs personnes, hommage du mémoire analytique de sa méthode, encore manuscrit. Depuis l'impression, il en a fait passer à votre doyen, lors en charge, un exemplaire accompagné d'une lettre obligeante pour la Compagnie.

» Nous ne nous en tinmes pas dans cette assemblée à la lecture du mémoire de M. Mesmer, nous fîmes un pas de plus, en convenant de nous rendre avec lui dans un hôpital pour y voir des expériences confirmatives de sa méthode. Malheureusement il est très

difficile dans cette capitale de réunir à point nommé un nombre aussi considérable de personnes que le public ne cesse d'appeler de tous côtés; les effets de notre résolution traînèrent en longueur; m'apercevant enfin que je perdais mon temps en vains désirs, je crus devoir changer mes mesures.

» Je proposai à MM. Bertrand, Malloet et Sollier de suivre avec moi divers traitemens de maladies par le *Magnétisme-animal*. Vous n'ignorez pas, Messieurs, que cet arrangement a eu lieu pendant sept mois et demi consécutifs, après lesquels nous nous sommes séparés. Je suis resté seul auprès de M. Mesmer.

» On a diversement interprété cette séparation, car on se platt toujours à supposer des motifs extraordinaires aux événemens les plus simples. Le fait est, Messieurs, que nos trois confrères en avaient assez vu pour avoir une opinion décidée, et pour répondre avec connaissance de cause aux personnes en droit de les interroger.

» Quoi qu'il en soit, la lenteur de notre marche avait favorablement disposé les esprits; et cela devait être ainsi, puisqu'un long et sérieux examen suppose nécessairement une question susceptible d'être examinée.

» J'ai cru devoir profiter des circonstances pour achever, autant qu'il était en moi, de fixer l'attention publique sur cet objet. Je publiai mes observations sur le *Magnétisme-animal*, et je me flatte de n'avoir pas entièrement perdu mes peines, puisque cette dé-

couverte est aujourd'hui le sujet des entretiens les plus vifs et les plus répétés.

» Il ne me restait plus alors, Messieurs, qu'à vous présenter les propositions que M. Mesmer m'a remises pour vous être communiquées ; mais ayant bientôt acquis l'assurance que ma conduite donnait lieu à des murmures dans ma Compagnie, je crus utile de suspendre ma démarche, dans la crainte que votre indisposition contre moi ne fit tort à la mission dont j'étais chargé. J'étais confirmé dans cette opinion par la connaissance de plusieurs entretiens secrets, où il était assez vivement délibéré sur la manière dont je devais être traité ; enfin un de mes confrères a justifié ma prévoyance en me dénonçant formellement dans une de vos assemblées.

» Je n'entreprendrai pas, Messieurs, de vous dire combien j'ai été pénétré de l'accueil que vous avez bien voulu faire à cette dénonciation. Vous avez sans doute pensé que mon attachement pour vous était inviolable ; j'ose vous assurer qu'il le sera toujours.

» Ce témoignage expressif de votre confiance, Messieurs, me porte à supprimer comme inutiles tous les articles de ma justification qui n'ont pas directement trait à l'histoire du *Magnétisme-animal*. Ce n'était pas ma première intention. Je désirais écarter le reproche de n'avoir pas assez respecté vos statuts.

» Si quelques personnes concluaient de mon silence que je suis bien aise d'é luder un éclaircissement délicat, elles se jetteraient volontairement dans l'er-

reur. Je suis et serai toujours prêt à répondre, non seulement aux interrogations de ma Compagnie, mais même à celles de tous mes confrères sans exception. Je ne leur demanderai pour toute grâce que de vouloir bien s'assujettir à traiter sérieusement une matière sérieuse. En effet, Messieurs, rien de plus sérieux que la découverte du *Magnétisme-animal*. Daignez, je vous prie, me prêter toute votre attention.

» M. Mesmer avance dans son mémoire sur cette découverte que *la nature offre un moyen universel de guérir et de préserver les hommes*.

» Cette assertion, toute extraordinaire qu'elle est, ne me paraît qu'une induction juste, et même nécessaire, des faits nombreux dont j'ai été le témoin. Cependant, pour ne rien hasarder sur la parole d'autrui, et pour écarter jusqu'à l'ombre du système, je me réduis à poser en principe invariable : *que la nature offre dans le magnétisme animal un moyen généralement utile à la guérison des maladies*.

» La proposition, ainsi réduite, il serait superflu de faire remarquer dans une assemblée telle que celle-ci, combien elle est encore en opposition à toutes nos connaissances antérieures ; combien cette découverte était inespérée et combien il serait à désirer qu'elle vint promptement au secours de notre insuffisance journalière.

» Ce n'est pas le moment d'examiner si je suis dans l'erreur ou non ; mais il est très important d'observer que si MM. Bertrand, Malloet et Sollier, qui ont suivi

avec moi les expériences du *Magnétisme-animal* se sont renfermés dans un silence circonspect ; ils n'ont cependant jamais nié l'existence de la vérité que j'affirme ; j'en dirais davantage si je ne devais leur laisser le soin de faire valoir leur opinion lorsqu'ils y seront formellement invités ainsi qu'ils s'y attendent, ou qu'ils le souhaitent depuis long-temps.

» Il ne faut donc pas conclure de leur circonspection que je suis seul de mon avis, mais bien, au contraire, que voici quatre de vos membres qui désirent avec ardeur qu'on porte l'attention la plus sérieuse à tout ce qui concerne le *Magnétisme-animal*.

» Quelle force ne doivent pas avoir nos voix réunies s'il est vrai, Messieurs, ainsi que nous nous en flattons, que vous ne nous jugiez pas indignes de votre estime !

» A la voix de vos confrères se joint celle de la nation : depuis des siècles elle nous fit dépositaires de ses intérêts les plus chers. L'œil fixé sur nous, elle attend aujourd'hui le prix de sa confiance ; nous refuserons-nous à ses désirs, nous qui dans tous les temps l'avons assurée d'un dévouement à toute épreuve ?

» Enfin le cri de l'honneur nous presse de ne pas laisser à d'autres mains le soin d'une action généreuse et utile.

» Aussi, Messieurs, la possibilité de la découverte admise, je mettrais au nombre des suppositions criminelles la seule pensée de votre insouciance.

» Ces hautes considérations ne me permettent aucun doute sur le parti que vous allez prendre aujourd'hui. Je ne crains pas de vous annoncer que les propositions de M. Mesmer sont étrangères à vos usages, et que néanmoins j'incline fort à penser qu'elles devraient être acceptées sans restriction.

» Je m'explique, Messieurs.

» Il entre dans les projets de M. Mesmer de ne déposer sa découverte que dans les mains du gouvernement; quels que soient ses motifs, cette disposition doit être au moins respectée.

» Il pense que le gouvernement ne peut raisonnablement statuer en pareille matière qu'à l'aide de vrais savans.

» Moins étranger à nos institutions que lors de son arrivée en France, il reconnaît que la Faculté de médecine de Paris est le seul digne médiateur d'une négociation aussi importante.

» Il croit que s'il est de votre honneur de seconder les vues du gouvernement, il vous serait encore plus glorieux de provoquer son attention; en conséquence il pense devoir vous laisser tout l'honneur des premières démarches.

» Ces démarches consisteraient à solliciter l'attache du gouvernement et la présence de ses délégués aux expériences du *Magnétisme-animal*.

» Les expériences, M. Mesmer désire les établir par un examen comparatif des méthodes ordinaires avec sa méthode particulière; c'est-à-dire, Messieurs,

qu'il vous propose de prendre à votre choix un certain nombre de malades ; vous en feriez traiter moitié sous vos yeux , il traiterait l'autre moitié suivant sa méthode, et la comparaison des effets salutaires dicterait la décision propre à guider le gouvernement dans ses vues paternelles.

» Telles sont en abrégé les propositions de M. Mesmer ; je n'y vois rien, Messieurs , qui puisse blesser votre délicatesse ; mais j'y vois le moyen le plus sûr d'ajouter à l'éclat de votre gloire en donnant à la génération présente et aux générations futures des preuves de votre zèle pour la vérité et de votre amour pour l'humanité, et de votre reconnaissance envers la nation qui vous a commis le soin précieux de sa conservation.

» Je vais, Messieurs, procéder à la lecture détaillée des propositions de M. Mesmer, après quoi j'en laisserai sur le bureau une copie signée de leur auteur ; j'y joindrai, Messieurs, copie de ce que je viens d'avoir l'honneur de vous lire. »

Après ce discours, M. d'Eslon donna lecture des propositions de Mesmer, les déposa, après y avoir mis sa signature, sur le bureau, et se retira pour laisser délibérer. A sa rentrée, le doyen lui lut un décret portant ce qui suit :

« 1^o Injonction d'être plus circonspect à l'avenir.

» 2^o Suspension pendant un an de voix délibérative dans les assemblées de la Faculté.

» 3^o Radiation, à l'expiration de l'année, du ta-

bleau des médecins de la Faculté, s'il n'avait à cette époque désavoué ses observations sur le *Magnétisme-animal*.

» 4o Les propositions de M. Mesmer rejetées. »

Si tout cela n'était prouvé de la manière la plus positive, nous le demandons à tous les hommes de sens, pourrait-on croire aujourd'hui à tant de bassesse et de stupidité de la part d'un des premiers corps savans de l'Europe ?



FAITS.

— 1881 —

MALADIE DU CERVEAU.

Il n'y a qu'une maladie et qu'un remède, a dit Mesmer, et sans proscrire entièrement les remèdes, soit internes, soit externes, il faut les employer avec beaucoup de ménagemens parce qu'ils sont contraires ou inutiles. (Aph. cccix.)

Cet aphorisme fut la base de la médecine magnétique de nos maîtres : ils n'employaient que le magnétisme au traitement des plus graves maladies, et par sa seule puissance ils les amenaient à guérison.

Depuis la découverte du somnambulisme, la méthode a changé, et maintenant les somnambules font joindre au magnétisme des médicamens, quelquefois très énergiques. Obtenons-nous plus de succès? je ne sais; mais l'immense avantage de cette combinaison est pour l'homme qui se livre à la pratique, car il peut alors traiter un bien plus grand nombre de malades. Du temps de Mesmer, il fallait magnétiser

jusqu'à ce qu'on eût produit la crise que la nature demandait pour la guérison de la maladie, et les relations des traitemens magnétiques nous montrent combien était grande la peine que l'on avait, et combien était longue la durée des séances, tandis qu'il est incontestable qu'un médicament appliqué avec justesse détermine bien plus promptement la crise nécessaire.

Il est pourtant certaines organisations pour lesquelles le magnétisme est un agent bien plus actif et bien plus salutaire qu'aucun remède, prescrit même par un somnambule. Tel fut cet homme que j'ai guéri d'un abcès dans l'hémisphère gauche du cerveau.

Laurenceau, homme de 40 ans, cultivateur à Saint-Mesmin, près Orléans, fut pris dès 1829 de douleurs de tête très violentes; il consulta deux médecins qui reconnurent une inflammation du cerveau et prescrivirent un traitement approprié. Loin d'être soulagé, cet homme perdit bientôt la vue de l'œil droit, fut forcé d'interrompre ses travaux, et sentit peu à peu ses membres se paralyser.

En mars 1838, il vint me trouver, je le magnétisai sans qu'il éprouvât autre chose qu'un engourdissement général, une suspension à ses douleurs de tête et de gorge, car depuis quelques mois tout le côté droit de la face était atteint de douleurs qu'on appelait une névralgie, et de plus il avait beaucoup de peine à opérer la déglutition.

Incertain de l'issue qu'aurait une maladie que je

regardais comme très grave par son ancienneté, son siège et les désordres qu'elle amenait chaque jour, je me servis d'une somnambule qui vit de suite le côté gauche du cerveau en putrilage dans un volume qu'elle assimila à celui d'un œuf de poule : « C'est rempli d'une humeur verte, jaune, mélangée de sang caillé. » L'aspect en était si dégoûtant qu'elle faillit vomir, et eut de la peine à continuer pour m'entretenir du traitement qu'elle composa de sangsues et vésicatoires appliqués sur le crâne, à l'endroit malade.

C'était donc une cérébrite arrivée à la période de suppuration rassemblée en foyer; je ne conservai dès lors aucun espoir, cependant je voulus faire le traitement. Les sangsues et vésicatoires ne purent prendre parce que le cuir chevelu fut mal rasé. Cet incident m'affligea peu, car je regardais un soulagement comme impossible. Le malade plus confiant persévéra à venir chaque jour, sur son âne, se faire magnétiser. Chaque séance lui faisait éprouver un trouble général accompagné de sueur, d'accélération de la circulation et d'envies de vomir très prononcées. Son état, du reste, semblait s'aggraver : toute la tête et le côté droit de face étaient excessivement douloureux, le bras du même côté devenait plus froid et plus difficile à mouvoir : la gorge seule était mieux.

Enfin au bout de vingt jours, je ne le vis plus, je pensai qu'il s'était désespéré, quand après une quinzaine mon individu arrive la tête haute, le corps droit,

la figure épanouie, me saluant de son bras droit. J'écoutai son récit :

« Je venais comme de coutume sur mon âne, lorsque des étourdissemens fréquens, des coliques, des douleurs générales me forcèrent à retourner. La fièvre me prit, je passai deux jours au lit, tout brûlant, criant la tête, l'estomac, le ventre, les membres; ma bouche m'empoisonnait. Après 36 heures de ce terrible état, des vomissemens et une diarrhée abondante de matières très fétides, survinrent et durèrent toute une nuit. Il ne me resta qu'une faiblesse extrême qui m'a retenu au lit plusieurs jours; mais depuis je n'ai plus senti ni souffrance, ni gêne. Je parle, mange, marche, travaille comme il y a 10 ans, mais mon œil ne voit pas mieux.

« Je compris alors l'efficacité du magnétisme sur cet homme; il avait déterminé la résolution du pus: phénomène critique que j'étais loin de croire possible et de comprendre.

« Pour m'assurer de la continuation de la cure, je fis revenir plusieurs fois le sieur L., et toujours ce fut pour recevoir les expressions de la plus touchante reconnaissance.

« Comment cette collection purulente a-t-elle pu être résorbée?

« Parce que l'irritabilité vitale de la substance cérébrale a été accrue, en même temps que la fluidité de la collection était augmentée.

« Ainsi l'explique Mesmer dans son aphorisme ccix :

« Pour remédier aux effets de la rémission et de la perturbation, et pour les détruire, il faut provoquer l'intension, c'est-à-dire, il faut augmenter l'irritabilité, l'élasticité, la fluidité et le mouvement. »

Orléans, février 1840.

J. CHARPIGNON, MÉD.

FAIT SINGULIER

DE LUCIDITÉ SOMNAMBULIQUE.

Ayant été consulté par une jeune fille, qui, depuis quatre ou cinq ans, éprouvait tous les symptômes de l'affection scrofuleuse et dont la région du cou était alors seule le siège du mal, je n'hésitai pas à employer le magnétisme. On m'avouait du reste que c'était après avoir vu l'inefficace puissance des remèdes prescrits contre la marche toujours progressive de la maladie, qu'on avait recours à moi.

Quelques mois d'une magnétisation assidue amenèrent une amélioration notable, mais loin d'être satisfait je m'aidai des conseils d'une somnambule. La précision de son diagnostic me mit à même d'employer des moyens plus actifs et plus certains dans les périodes que devait parcourir la maladie pour arriver à sa fin ; je lui dus également l'avantage de

fixer mon opinion sur la nature et le traitement des scrofules. Des hommes bien instruits ont fait d'immenses recherches sur cette affreuse maladie, sans pourtant apporter aucune modification salutaire dans le traitement généralement suivi. Je n'entrerai, pour le présent, dans aucun développement, ils trouveront place dans une nouvelle pathologie dont les bases seront édifiées sur les révélations du somnambulisme, car nous croyons, avec le célèbre physiologiste Georget, « qu'il ne peut exister de médecine parfaite que celle des somnambules. »

C'était en juillet que la somnambule m'avait dit qu'il faudrait appliquer en octobre des feuilles Saint-Jean sur les plaies afin d'en obtenir la cicatrisation. Ces feuilles devaient du reste subir quelque préparation. Je demandai ce qu'étaient les feuilles Saint-Jean, mais cette dénomination était inconnue aux personnes que je questionnai. On m'indiqua l'armoise ; mais la somnambule repoussa cette plante dès qu'on la lui présenta ; ceci, dit-elle, est l'herbe et non la feuille Saint-Jean ; elle est pourtant bien usitée ! il est vrai que tel n'est pas son nom ordinaire..... Cherchez encore sur la description que je vous en ai donnée, et si vous ne la trouvez pas, je la trouverai, moi, quand il en sera temps. Je ne m'en occupai plus.

Le 2 septembre, sans que je pensasse à la plante, Elvire, dans un de ses sommeils, appuya sa tête contre ma poitrine, resta quelques instans à réfléchir, puis me dit : Je cherche vos feuilles, car il en est besoin...

Ecoutez bien : mercredi soir, à 10 heures et demie, je m'enfermerai dans ma chambre, et assise sur le tapis, ayant mis près de moi du papier et un crayon, je poserais sur ma tête le fer que vous avez, et que d'ici là vous magnétiserez un quart d'heure chaque jour (1). Je m'endormirai, je souffrirai beaucoup de la tête, puis la plante m'apparaîtra.... Alors je la dessinerai et je mettrai au bas son véritable nom avec le lieu où vous en auez; quand j'aurai fini un mouvement fera tomber le fer et je m'éveillerai. Tout cela durera deux heures... Quand je serai réveillée, tout à l'heure, prévenez-moi seulement de prendre le fer et du papier, car si vous me disiez ce qui doit se passer j'aurais peur et je ne le ferais pas...

Je suivis les ordres qui m'étaient dictés. Le jeudi matin, Elvire arriva m'apportant un papier sur lequel une feuille de plante était dessinée et qui portait au bas ces mots : voilà la feuille Saint-Jean... elle se nomme ordinairement *lierre terrestre*; on en trouve dans les endroits marécageux.

Pourrai-je décrire ma joie et l'étonnement de cette femme qui reconnaissait son écriture tracée la nuit,

(1) Ce fer est un disque de la forme d'une pièce de 5 francs, que les magnétiseurs emploient comme auxiliaire. Son action, lorsqu'il est magnétisé, prouve l'existence du fluide magnétique, et il force à ne plus regarder comme une superstitieuse folie l'usage, si fréquent dans l'antiquité, des talismans (*tsalem timgé* des Hébreux). Leur origine avait certainement un caractère sacré que les temps ont fait perdre.

et qui voyait un dessin, sans doute aussi de sa main, elle pauvre ouvrière, qui jamais n'avait manié le crayon ? Et cette plante est tellement régulière que je défie un dessinateur de faire mieux.

Pour expliquer ce fait, dirons-nous avec la majorité des magnétiseurs français, que l'extrême irritabilité qui était survenue dans le système nerveux de la somnambule, mit tout son être en rapport avec la nature entière, ce qui rendait alors possible à son esprit de voir ce qu'elle avait besoin de trouver dans le vaste sein de la création ?

Ou bien adopterons-nous les croyances des magnétiseurs exégétiques : que le sommeil magnétique est un état qui permet à l'âme humaine de recevoir les communications des anges ?

Pourquoi, demanderons-nous aux partisans de la première opinion, la somnambule n'a-t-elle pas vu l'endroit où était cette plante, pas plus que les autres feuilles qui la composaient assurément sur le sol, car elle m'a assuré, dans des sommeils subséquens, n'avoir vu qu'une seule feuille suspendue devant elle ?

Pourquoi, demanderons-nous aux mystiques, n'a-t-elle pas aperçu l'ange que vous pensez lui avoir présenté la feuille ?

Peut-être aurais-je pu décider la question en interrogeant, mais j'ajoute que cette fois je ne songeai nullement à remonter à une cause.

Orléans, 1840.

J. CHARPIGNON, MÉD.

VARIÉTÉS.

— DOG —

FRAGMENT.

« Quand on veut passer une rivière rapide, on se forme en une longue file sur deux rangs, et rapprochés de la sorte, ceux qui n'auraient pu, isolés des autres, résister à la force des eaux, la surmonteront sans peine. Faites ainsi.... »
(Paroles d'un croyant.)

Dans l'accomplissement d'un grand œuvre, chaque travailleur a reçu sa mission; c'est à chacun à la bien comprendre pour ne pas se gêner mutuellement dans la marche et ne pas la retarder.

La doctrine du magnétisme, considérée aux points de vue physiologique et philosophique, ébranle trop profondément les systèmes d'aujourd'hui pour qu'on ne sente pas qu'elle doit les changer complètement et porter, par cela même, le caractère d'un œuvre

dont les immenses résultats ont effrayé plus d'un savant.

En embrassant d'un coup-d'œil le camp des magnétiseurs, on est frappé de leur isolement, de leur mésintelligence même, et on se demande comment ils osent espérer de prendre la place que leur promet pourtant la grandeur de la science qu'ils répandent ? Cet isolement avait bien ses motifs aux premiers jours de lutte, car alors les dissertations et les théories servaient peu : on voulait voir et toucher, il fallut produire. Aussi une fois les sociétés rompues, chacun se mit à agir dans une sphère plus ou moins développée, De là naquirent de nombreuses opinions sur les faits, et beaucoup, étonnés, soit de leur irrégularité, soit de leur surnaturalité apparente, déclarèrent qu'il fallait renoncer à s'en rendre compte, et ne s'occuper que de la guérison des malades.

Mais les temps sont-ils les mêmes ? et le dédain superbe que certains savans affectent pour nous agit-il toujours sur le monde avec autant d'empire ? Nous ne le pensons pas, les hommes commencent à vouloir juger par eux-mêmes, et la propagation que plusieurs magnétiseurs ont eu le courage de faire dans ces dernières années, a montré au grand nombre que les faits du magnétisme étaient vrais.

Maintenant donc, c'est l'ordre et la science qui font défaut en magnétisme. Il est temps que l'on établisse les bases de la doctrine, car nous croyons qu'il est possible de donner les causes des phénomènes les

plus simples ou les plus élevés.) Que chacun comprenne donc ses forces; aux uns l'apostolat, aux autres l'expérimentation, à ceux-ci l'œuvre bienfaisante de guérir, à ceux-là la tâche difficile de stigmatiser la science, et à d'autres encore celle plus pénible de faire passer en acte la spiritualisation.

L'expansion des phénomènes magnétiques, en forçant à abandonner la dénégation obstinée, a donné aux antagonistes de nouvelles armes. L'action du magnétisme est réelle, disent-ils, mais elle est dangereuse! Loïn d'être utile pour la santé, elle y porte la perturbation, il n'y a dans le magnétisme que le curieux des phénomènes du somnambulisme qu'ils restreignent encore aux tours d'agrémens. S'il n'y a dans cette idée qu'une erreur par défaut d'observation, il faut la dissiper en analysant les faits, autrement nous prions le docteur Frappart de prendre sa plume de fer.

Pour bien comprendre le magnétisme, il faudrait faire une synthèse de tous les matériaux que l'analyse scientifique a mis à notre disposition. On verrait bientôt que ce que l'esprit humain a appelé science ou art n'est qu'une fraction d'un tout : ceci aux faits physiques, comme aux faits psychiques.

Ainsi : l'atome, le minéral, le végétal, l'animal, la lumière, calorique, électricité, galvanisme, magnétisme, sont des fractions de la nature qui sont synthétisées par l'homme. Il tient de tous ces êtres en

lui, et il a puissance sur tous par son magnétisme qui n'est qu'une modification des autres agens fluides, élaborés par son cerveau, lequel aussi résume ceux de tous les animaux.

C'est donc une chaîne, que l'étude approfondie du magnétisme nous montre continuée jusqu'au Créateur, car de l'homme à Dieu la transition n'est pas subite, elle serait impossible.

Après avoir reconnu que le fluide magnétique qui vivifie l'homme n'est qu'une modification des autres fluides, pourra-t-on lui refuser la puissance qu'on accorde aux autres ? Que n'a-t-on pas espéré de l'application de l'électricité et du galvanisme aux maladies ? Pourquoi les résultats n'ont-ils pas répondu aussi souvent à ce qu'on attendait ? N'est-ce pas parce que ces fluides sont trop hétérogènes à l'organisation, et que leur introduction n'y apporte qu'un trouble plutôt nuisible que salutaire : tandis que la saturation de l'économie par le fluide magnétique de l'homme ne peut produire que d'avantageuses modifications. N'est-ce pas, en effet, un fluide tout animalisé ? N'est-ce pas la vie elle-même qui se transmet ? Et s'il se passe aussi quelque commotion dans le système nerveux, n'est-ce pas parce que la puissance du magnétiseur est trop énergique par rapport au sujet ? Cela est si vrai, qu'en modérant son action, un magnétiseur instruit amène toujours le calme et le soulagement.

Et cette autre inconséquence d'admettre qu'on

peut plonger dans le sommeil le plus profond ou dans l'excitation la plus extrême, ralentir ou accélérer la circulation, et nier que ces actions, convenablement suscitées, aient une puissance sur la maladie ! Qu'on essaie de procurer un sommeil de quelques heures par jour dans une fièvre cérébrale, ou toute maladie aiguë, et l'on verra s'il n'y a pas d'effets salutaires ?

Orléans, 1840,

J. CHARPIGNON, MÉD.

M. le Directeur du Journal du Magnétisme,

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser l'extrait d'un article fort remarquable de M. D. Richard, D. M., intitulé *la Phrénologie et Napoléon*, dans lequel j'ai trouvé de nouvelles preuves du progrès que fait chaque jour le magnétisme, et l'indication d'un phénomène qu'il est important de signaler à vos lecteurs : c'est l'espèce de rayonnement lumineux qui se fait apercevoir quelquefois chez les extatiques. J'avoue que je n'en ai jamais été témoin, et que je ne connais

pas d'auteur qui en ait parlé en termes aussi positifs que le fait M. Richard ; mais le témoignage de ce savant modeste suffit pour me rappeler que c'est par l'examen, la comparaison et la discussion calme et raisonnée des faits divers, que nous pouvons espérer d'arriver à des résultats satisfaisants.

Recevez, Monsieur, l'assurance, etc.

S. MIALLE.

Il est un phénomène qui révèle, non seulement la qualité de l'action intellectuelle ou affective, mais son énergie, sa vivacité fonctionnelle, sa quantité. Quand l'homme éprouve un vif sentiment de bonheur, quand son intelligence se monte à de hautes conceptions, quand, par ses facultés d'artiste, il crée des chefs-d'œuvre, il se fait en lui un mouvement excentrique, une expansion vitale qui se manifeste quelquefois par un véritable rayonnement. On rayonne de joie, on rayonne de gloire, on rayonne de génie. Ce n'est là souvent qu'une figure poétique ; mais souvent aussi c'est une réalité. Chacun peut la vérifier en voyant à l'œuvre de grands musiciens, de grands poètes, des hommes animés d'un ardent amour pour l'humanité. On dit souvent de ceux qui offrent ce phénomène qu'ils ont l'air inspiré, illuminé.

D'après ceux qui ont étudié Napoléon dans les

circonstances majeures de sa vie, d'après M. Tissot lui-même, il présenta plus d'une fois ce rayonnement. Alors il semblait plus grand que nature; des limites de son être semblaient se reculer; sa grande vie semblait se mêler à toutes les vies qui l'entouraient; elle les enflammait de son courage, les pénétrait de son calme, leur imposait ses volontés. Ce rayonnement, dont on rira peut-être, a si bien été considéré comme une réalité, qu'il a pris une forme artistique dans les peintures et les sculptures qui nous représentent les législateurs religieux, les prophètes, les saints. Moïse a toujours deux rayons lumineux qui partent des organes de l'idéalité et de la merveille; Jésus est toujours peint la tête couronnée d'une auréole; et la vie des saints, recueil singulier de faits naturels, que la science anthropologique a trop méprisés et trop peu étudiés, abonde en récits où les martyrs, dans l'extase de l'abnégation, de la ferveur de la foi, sont dits s'envelopper d'une atmosphère lumineuse, se transfigurer. Nous ne nions pas ces phénomènes; car, d'un côté, nous y suivons, comme dans tous les faits naturels, des lois constantes; et, d'un autre, ils ne font que reproduire, dans des conditions diverses, les phénomènes de ce qu'on a nommé, à tort ou à raison, le *Magnétisme animal*. Or, dans cette branche des sciences physiologiques, qui n'est, ce nous semble, que la dynamique de l'électricité animale, il n'est pas rare de voir un être magnétique par un autre se revêtir comme d'un subtil réseau de

lumière. Ce phénomène, nous l'avons plus d'une fois observé, vérifié avec scrupule, et ce spectacle nous a mis sur la voie de tout un ordre de faits, qui, dans l'histoire de la politique et de l'art, n'a pas encore été ramené aux lois naturelles. Oui, nous le disons sans crainte, parce qu'un long examen nous l'a démontré, ce qu'on nomme **magnétisme animal** est un **auxiliaire indispensable de la phrénologie**. L'une donnant les **organes spéciaux des facultés**, l'autre donnera les lois de l'agent virtuel qui met ces organes en action. Les instincts, les sentimens, l'intelligence, n'en demeurent pas moins des **mystères impénétrables**; car avoir une force et un levier, ce n'est pas avoir la direction imprimée à ce levier, à cette force.

» Lorsqu'on fait profession publique de croire à la phrénologie, il peut paraître étrange qu'on vienne s'avouer aussi partisan du **Magnétisme animal**. Les faits de l'une semblent détruire les faits de l'autre. La phrénologie tend, en effet, à localiser toutes nos facultés dans des organes spéciaux; le magnétisme, au contraire, semble tendre à les universaliser toutes. Gall disait : « Si le **Magnétisme est vrai, mon système est faux**; je crois à mon système, donc je ne puis croire au **Magnétisme animal** (1). » Nous n'adoptons point le

(1) S'il est vrai que Gall ait tenu ce propos, il s'est mis en contradiction avec lui-même, car voici ce qu'on trouve dans son grand ouvrage sur l'*Anatomie du cerveau*, publié en 1810 à Paris (Voy. t. 1, p. 116-118) :

sylogisme du philosophe allemand ; car, ce qu'il faut savoir d'abord ce n'est pas si l'accord de ces tendances contraires est difficile, impossible ; mais si les deux ordres de faits qui les appuient ont été bien observés. Or, pour nous, et nous tenons autant que personne à ne

« Peut-être nous sommes-nous jusqu'à présent fait soupçonner de vouloir nier le fluide magnétique ; mais ce n'est nullement notre projet. Le naturaliste ne doit reconnaître d'autre loi que la vérité. Nous reconnaissons un fluide qui a surtout une affinité avec le système nerveux, qui peut émaner d'un individu, passer dans un autre, et s'amasser, en vertu de son affinité particulière, plutôt dans certaines parties que dans d'autres. » Plus loin, il ajoute : « que la soustraction de ce fluide diminue la force des nerfs, et que son accumulation l'augmente ; qu'il met une partie du système nerveux en repos et exalte l'activité de l'autre partie, et que, par conséquent, il peut produire un *somnambulisme artificiel*. »

» De même que souvent dans les rêves les pensées ont plus de finesse et les sensations plus de vivacité, qu'on peut entendre et répondre, que dans le *somnambulisme naturel* on peut se lever, marcher, y voir les yeux ouverts, toucher avec les mains, etc., de même aussi nous convenons que des phénomènes semblables peuvent avoir lieu dans le *somnambulisme artificiel*, et même à un *plus haut degré*.

» On doit en général considérer ce fluide magnétique comme un très puissant irritant des nerfs, qui peut dans les maladies produire des effets pernicieux ou bienfaisans, et qui, de même que les autres fluides, est soumis à des lois particulières dont la connaissance devrait être la base de la manipulation. Il est donc toujours un objet très important pour le naturaliste, pourvu que l'on se tienne en garde contre ses illusions et contre celles d'autrui. »

(Note de M. Mialle.)

passer ni pour niais ni pour dupe, ces deux ordres de faits ne sont plus douteux et nous dirons même que nous entrevoyons leur conciliation et l'importance relative qu'il faudra donner à chacun. Beaucoup de nos savans ont hérité du dernier siècle de la manie du doute et de l'incrédulité : croyant force ce qui est faiblesse, ils appellent philosophie ce doute et cette incrédulité, et ils s'y reposent comme sur un moelleux oreiller. Lorsqu'on vit sans vouloir observer, c'est apparemment qu'on possède la science des sciences, la science absolue. Quant à nous, qui ne comprenons qu'en Dieu cet absolu qui embrasse tout, et qui ne voyons pas notre science humaine si complète, si merveilleuse qu'on veut bien se la faire, nous cherchons humblement et avec ardeur toutes les semences de vérité, préférant ainsi à l'incrédulité qui doute, ricane et s'endort, la foi scientifique qui doute aussi, mais s'évertue et s'éclaire.

» Les phénomènes du Magnétisme animal, sagement interprétés et rattachés aux lois générales de la nature, nous montrent par quelles voies organiques certains hommes ont pu exercer une grande influence, propice ou funeste, sur d'autres hommes ; comment ils ont pu leur faire vouloir ce qu'ils voulaient, les électriser, les entraîner, les fasciner. Constatant la réalité de cette action, c'est engager les savans sincères et modestes à l'étudier dans toutes ses manifestations ; c'est les porter à en chercher les limites, les correctifs ; c'est travailler enfin au profit de la plus

grande puissance et de la plus grande indépendance de l'homme; etc. »

La Phrénologie et Napoléon, par David Richard, article inséré dans le *Journal de la Société phrénologique de Paris*, 3^e ann., janv. 1835, p. 42 (Voy. p. 83, § III).

Les partisans du magnétisme sont habitués depuis long-temps aux critiques les moins réfléchies, mais il nous semble qu'après les expériences faites dans nos hôpitaux, après le rapport de M. Hussion à l'Académie royale de Médecine, après les procès-verbaux de M. Bousquet, un homme véritablement instruit ne devrait pas se rendre l'écho des soi-disant beaux esprits de salon, de ces gens qui parlent de tout et qui tranchent sur tout sans avoir rien appris... C'est pourtant ce qui vient d'arriver à M. Philarète Chaste dans le *Journal des Débats* du 14 courant en rendant compte du nouvel ouvrage de M. Kératry (*Une fin de siècle*). Voici le paragraphe que nous livrons sans commentaire à l'édification de nos lecteurs :

« Les funérailles de Louis XV avaient sonné le glas de la monarchie; l'apothéose de Voltaire fut plus significative encore : triomphe de l'esprit qui nie, apothéose de la destruction ! Le scepticisme arrivé à l'état de religion, magnifique phénomène ; une de-

votion enthousiaste pour l'homme qui vient d'anéantir tous les enthousiasmes. Tel est le caractère du temps dont nous parlons : détruire d'abord, puis adorer ce qui a détruit. Près de ce squelette vivant, de ce Voltaire, terrible homme de génie, n'avez-vous pas d'autres destructeurs dont quelques-uns ne sont rien, si ce n'est une destruction ? Un Beaumarchais, ou l'intrigue indomptable et insolente ; un Maurepas, fantôme de cour ; un Mesmer, fantôme de sorcier ; un d'Epréménil, fantôme de Brutus ; un abbé Raynal, fantôme de Tacite ; tous les mensonges, tous les spectres, toutes les apparences attaquant les vieilles réalités vermoulues ? etc. •



Le Magnétisme à Orléans.



Frappez, et on vous ouvrira.

Qu'une vérité se produisè dans les circonstances les plus défavorables en apparence, sous les auspices les plus fâcheux, le fait est qu'elle ne peut perdre de terrain, qu'elle en gagne, et que les oppositions qu'elle soulève doivent tôt ou tard tourner à son profit. De plus, toute épreuve est réellement un enseignement pour l'avenir, en ce qu'elle fait ressortir, sans ménagement en général, les fautes que peuvent faire commettre l'enthousiasme et la confiance des croyans. Telles sont, en résumé, les réflexions que nous a suggérées la première séance publique de magnétisme à Orléans. En effet, lorsque M. L., magnétiseur de profession, vint se soumettre à notre examen comme représentant de cette science, il servit réellement la cause de la vérité, et cependant tout le monde s'accorde à dire qu'il y eut dans son fait manque de

tact et fautes énormes de direction, et cependant la généralité des esprits se souleva contre lui, et ses premières expériences furent annihilées.

Quand nous nous prononçons ainsi, nous ne prétendons pas imputer à l'homme tout ce qu'il y eut de malencontreux dans cette occurrence. Mieux que personne nous avons été à même d'apprécier combien les chances extérieures versèrent sur lui de défaveur. Nous lui devons même la justice de dire qu'à nos yeux sa moralité ne s'est nullement compromise, et nous ferions aisément partager notre opinion s'il nous était permis d'entrer à ce sujet dans des détails suffisants. Mais la question n'est pas de savoir si le tort est imputable ou non à M. L.

Ce qu'il nous importe de signaler, c'est que les phénomènes magnétiques ne pouvaient guère être présentés sous un plus mauvais jour, sous des couleurs moins attrayantes. D'une part, en effet, des faits extraordinaires, en dehors des idées communes, à mettre en évidence; de l'autre, des moyens de conviction très précaires, et environnés de tout ce qui peut amener le discrédit. C'est ainsi qu'à la séance publique par laquelle on débuta, lorsqu'avec des précautions minutieuses il eût été presque impossible de réussir à souhait, c'est-à-dire de faire les expériences d'une manière convaincante pour tous, on ne prit pas même la peine de préparer les esprits en quoi que ce fût, de les mettre, autant que possible, au fait de la question qu'ils allaient avoir à résoudre. Pour tout

préambule, on lut sèchement des faits plus incroyables encore que ceux qu'on devait produire : des faits burlesques qui, en prêtant à l'hilarité, disposèrent le public au plus mal. D'ailleurs, il faut le dire, M. L. est un homme qui produit les phénomènes magnétiques, voilà tout ; ce n'est rien moins qu'un homme de savoir, et il eût difficilement posé la question à son véritable point de vue. Il répétait à chaque instant que lui-même ne concevait absolument rien à ce qu'il produisait, et qu'on ne devait pas même chercher à s'en rendre compte ; cependant, il avait mis sur ses cartes d'entrée : *séance scientifique*. Si maintenant, en face de cela, on considère un concours de six cents personnes, voulant toutes voir, toucher, s'assurer par elles-mêmes de tout ce qui était avancé, enfin contrôler personnellement chaque expérience, tandis qu'il n'y en avait peut-être pas, sur la totalité, dix capables de faire abstraction de toute circonstance étrangère pour ne s'en tenir qu'à l'observation des faits magnétiques, on aura une idée de ce qui put se passer alors.

Il y eut des scènes dignes de *l'Entr'acte au Paradis* : brouhaha général d'une part, déroute complète de l'autre.

Toutefois, M. L. ne laissa pas de réparer l'outrage fait publiquement à son honneur, et de montrer autant qu'il était en lui, c'est-à-dire par des faits, que le nom d'imposteur n'eût pas dû lui être prodigué. Il expérimenta devant divers comités particuliers, et

réussit parfaitement dans tout ce qu'il voulut produire ; mais il agissait toujours sans préparer les esprits qu'il voulait convaincre, et l'étonnement était ce qu'il obtenait le plus complètement. En voyant les faits les plus extraordinaires, et n'ayant aucun éclaircissement sur leur production, le plus grand nombre était plutôt étourdi que convaincu. Et d'ailleurs, la question restait toujours mal posée, si toutefois on la posait ; car il ne fallait pas faire du magnétisme une chose purement curieuse, mais bien le présenter au point de vue de son utilité médicale ; car ce qui est important, ce n'est pas qu'on admette quelques-uns de ses phénomènes extraordinaires, mais bien qu'on applique le plus généralement possible les moyens thérapeutiques qu'il offre.

On le voit, si le désordre empêcha les premières expériences d'être convaincantes, le défaut de tact scientifique diminua considérablement le succès des expériences ultérieures.

Eh bien ! nous le répétons, cependant M. L. a servi la cause de la vérité. Voici nos motifs en deux mots : De ceux qui ne croyaient point au magnétisme, quelques-uns ont cru ; presque tous ont été conduits à s'en occuper : quant à ceux qui y croyaient, ils ont profité de ses fautes pour les éviter à l'avenir en pareil cas. Son séjour à Orléans a été pour nous un véritable boute-selle, et peut-être fallait-il un éclat semblable pour attirer notre attention sur un point aussi important ; car ce n'est pas nous, Orléanais, en général,

que l'enthousiasme scientifique peut faire voler au-devant d'une vérité, comme les hommes du Midi ; ce n'est pas nous que le besoin d'approfondir et le véritable esprit d'observation peut pousser sur les traces d'un phénomène inexplicable, comme les hommes du Nord. Nous sommes entre le Midi et le Nord ; si j'osais, je dirais que nous sommes neutres. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut du bruit, du bruit fait à notre oreille pour nous faire prêter l'oreille ; non que nous manquions de prévoyance et que nous ne puissions entendre de loin, mais bien en vertu de cette prévoyance même, qui nous porte à rejeter loin de nous, autant que possible, toute chose neuve, toute chose demandant à être élaborée en tout sens, sûrs que nous sommes que d'autres s'en occuperont et feront ce qu'il y a de pénible dans l'œuvre, nous en attendons tranquillement les fruits. Mais ce quiétisme peut-il tenir contre un esclandre tel que celui produit à Orléans par l'apparition du magnétisme ? Le fait répond négativement à cette question, puisque le lendemain de la première séance, sur cent conversations qu'on pouvait saisir le long des rues, quatre-vingt-dix-neuf roulaient sur ce thème.

Il était donc réservé à M. L. de forcer les Orléanais à s'occuper de magnétisme, et d'assumer sur lui tout ce qu'il y eut de pénible dans cette tâche.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, ce fut sous une telle influence qu'il se forma dans notre ville un petit noyau de magnétiseurs qui, au départ de M. L., résolurent

de propager la science sous son véritable jour. L'expérience venait de montrer que Deleuze avait eu complètement raison de repousser la production du magnétisme en public. On comprenait, du reste, parfaitement que, pour convaincre des incrédules intéressés, ou du moins qui se croient intéressés à l'être, il fallait ne leur laisser aucun moyen de biaiser, aucun moyen de rejeter le succès d'une expérience sur l'adresse, le compérage, etc., etc., toutes hypothèses qu'on ne peut rigoureusement repousser dans une séance publique. Les prendre un à un, et leur montrer les faits produits par eux-mêmes, pour ainsi dire, tel était donc le plan que l'on se préparait à suivre pour les forcer dans leurs derniers retranchemens, lorsque M. Ricard, professeur de magnétisme et directeur d'un journal qui a pour but de répandre cette science, se trouva forcé de séjourner quelque temps à Orléans avant de reprendre la route de Paris, où il se rendait en ligne directe. Un professeur de magnétisme pouvait-il arriver plus à propos ? Aussi, se rallier à lui, le prier de faire un cours, lui trouver un local convenable à cet effet, fut ce qu'on eut de plus pressé à faire dès qu'on eut appris son arrivée.

La publicité fut donc cette fois rendue au magnétisme d'une manière tout à fait convenable. M. Ricard ouvrit en effet, un cours de dix séances, et ceux qui le suivirent avec quelque exactitude, purent juger avec connaissance de cause. Il est vrai, qu'il était impossible, par cette voie, de forcer la main aux in-

crédules dont nous parlions tout-à-l'heure ; mais ce n'était que reculer pour mieux sauter. En s'adressant à l'intelligence et aux yeux de tous les gens de bonne foi, la science devait gagner du terrain et se répandre peu à peu dans la masse. On affermissait ainsi, en général, les fondemens de la croyance, on augmentait le nombre des adeptes, c'était autant de chances de plus pour la lutte qu'on devait reprendre. Chaque jour une trentaine de personnes venaient entendre un résumé précis et nettement exposé de tout ce qu'on sait en magnétisme, et voir, dans l'intimité, pour ainsi dire, les expériences les plus convaincantes et les plus curieuses en même temps. Le somnambule ordinaire fut la plupart du temps d'une lucidité très remarquable, et assez surprenante à cause de la fréquence et de la fatigue de ses épreuves. Deux vues à distance réussirent surtout d'une manière tout à fait parfaite et ne durent laisser aucun doute dans l'esprit des spectateurs sans prévention.

M. Ricard se prêtait volontiers à tout ce qui était regardé par le public comme devant rendre les expériences plus convaincantes, et laissait, autant que possible, à autrui la direction entière de son somnambule, bien que le peu d'habitude des personnes qui le conduisaient le fatiguât beaucoup ; mais il eût été à désirer qu'on apportât au moins dans les modifications que subissaient les expériences, un calcul consciencieux et juste, d'après lequel on ne remplaçât un mode d'expérimentation que par un autre à coup sûr plus con-

cluant : cependant, on ne fit en ce genre que des tentatives futiles et mal dirigées; citons un seul exemple :

— Le somnambule décrivait parfaitement, dans sa lucidité, toutes les particularités de la maison où il était conduit mentalement, et de plus leurs rapports de position. Or, le plus simple bon sens vous dira que, si, pour indiquer chaque particularité dans tous ses détails, il y a des millions de chance contre une; si, d'ailleurs, ces chances négatives se multiplient par le nombre des particularités, et encore par celui de leurs dispositions possibles, pour donner le nombre total des chances contre la réussite de l'expérience, il est absurde d'imputer cette réussite au hasard.

C'est pourtant ce que l'on fit; car, il semblait bon de douter, on tenait à douter; et, le compérage, les signes, ne pouvant fournir aucun moyen de récusation, il fallait bien s'appuyer sur quelque chose. Le hasard, en pareil cas, est souverain, par cela seul qu'il n'est pas dépourvu d'une certaine obscurité, plus ou moins grande d'ailleurs, selon que la pupille intellectuelle est plus ou moins dilatable. Eh! le hasard n'a-t-il pas expliqué l'univers!!

A la vérité, on n'osa pas faire cette objection en forme; le principal récalcitrant eût craint de se voir mal mené, par le premier venu qui aurait pu lui donner sur les doigts avec le calcul des probabilités. Mais on proposa une autre façon de faire l'expérience, qui était censée péremptoire. La voici :

→ On conduisit le somnambule dans une maison,

puis dans un cabinet au premier, sans lui laisser le temps de rien dire, que ces mots : « J'y suis, » à mesure qu'un lieu lui était indiqué. On lui décrit tous les meubles et leur disposition ; puis, on attira son attention sur un objet particulier, très connu d'ailleurs.

Nous demandons maintenant ce qu'il y eut dans cette expérience de mieux combiné que dans les premières. Le nombre des particularités sur lesquelles devait être éprouvée la lucidité du somnambule était diminuée, et voilà tout. Donc si l'expérience réussit, à plus forte raison devront l'attribuer au *hasard*, ceux qui prétendent qu'on peut décrire, par *hasard*, une maison quelconque, de la cave au grenier, et avec tous ses détails. Mais si elle ne réussit pas, c'est-à-dire, si le somnambule ne voit pas le seul objet sur lequel on le questionne, que faut-il en conclure ? Rien. Car, quoique ce soit naïf, il faut le redire et le redire sans cesse ; de ce que je ne vois pas quand mes yeux sont fatigués, il ne s'ensuit pas que je n'aie jamais vu. Remarquons du reste, que la fatigue du somnambule était le résultat le plus positif que devait attendre l'expérimentateur, qui le forçait ainsi à dépenser sa lucidité, sur des détails préliminaires très multipliés et très rapides ; et cela sans en tirer aucun profit.

Plusieurs autres faits, qu'il serait trop long de citer, trahirent encore cette même tendance à contrarier sans utilité la marche logique de l'expérimentation. Il est vrai de dire que de tels observateurs ou criti-

ques sont ceux qui affectent la plus profonde ignorance de l'état de la question. Ce sont ceux qui pendant la partie théorique du cours, étalent avec présomption leur inattentive impatience. Ils vous diraient, si vous les interrogez : *Pour convaincre il faut des faits et non des paroles.* Mais pour Dieu ! ne glissez pas ainsi sur la surface des raisonnemens, et regardez-y de plus près. Des faits ? vous en aurez ; et les paroles ne sont pas pour vous convaincre, mais bien pour vous instruire de ce dont il faut vous convaincre. Écoutez d'abord ce qui s'adresse à votre si *rapide* intelligence, afin de ne pas commettre de bévues lorsqu'on s'adressera à vos yeux. — Eh ! Messieurs, qui passez pour de fortes têtes scientifiques dans votre ville natale, si, par *hasard*, vous avez fait de la chimie ou de la physique quelquefois en votre vie, dites-nous quelle est celle de ces deux sciences fécondes qui pourrait prouver l'existence de ses lois à l'improviste, sans préambule, et devant des juges non préparés ? Voyons, mettons la physique à la place du magnétisme pour un instant, et regardons-la s'efforçant de se révéler, de se démontrer à des hommes qui ne veulent que des faits, qui repoussent toute considération préparatoire. Que devant ces hommes, soient faites, après avoir été annoncées sans aucun développement, les expériences les plus simples, celles qui constatent l'attraction et la répulsion des fluides électriques, par exemple. Les voyez-vous, ces juges, et ne haussez-vous pas les épaules à les voir trancher de l'observateur compétent,

poser des objections en dehors des faits, et, partant de là, vouloir modifier les expériences à leur caprice ; tirer de ces mêmes faits des conséquences qu'ils appelleront certaines, quoiqu'il soit excessivement difficile et délicat d'en tirer, alors même qu'on est initié à toute l'analyse qu'ils comportent. — Ne riez-vous pas bien haut, maintenant qu'ils jettent, avec arrogance, leurs sarcasmes sur la science et l'expérimentateur, parce que les expériences ne réussissent pas toujours ; maintenant, qu'ils dédaignent les explications qu'on cherche à leur donner, qu'ils nient et traitent de dupes ceux qui croient ; maintenant, enfin que, s'il survient quelque désordre capable d'arrêter la production des phénomènes, ils s'écrient de suite, qu'on s'est ménagé ce subterfuge pour se tirer d'embarras, au cas où l'on aurait affaire à des observateurs trop clairvoyans. — Nous n'avons dit là que ce que vous faites pour le magnétisme.

Vous avez des préventions ? Libre à vous ; mais ne créez pas d'objections puériles, de difficultés imaginaires. Abordez vos préventions avant d'aborder l'expérience. Eclairez-les ; cherchez-en les causes ; voyez ce qui pourrait raisonnablement les détruire. Jetez un coup-d'œil sur l'histoire et le but du magnétisme, sur ses hommes, sur ses théories. Voyez à quoi se réduisent celles de ces préventions qui vous effraient : *Produire ARTIFICIELLEMENT, à l'aide du fluide nerveux, l'état extraordinaire qu'on nomme SOMNAMBULISME, lequel se manifeste NATURELLEMENT chez certains sujets, ainsi*

que cela est constaté dans les annales de la médecine. Considérez attentivement tout cela, et dites-moi s'il n'y a pas de quoi en finir complètement avec vos idées préconçues. Le doute, naturel en face d'un fait qu'on n'a pas apprécié, voilà ce qui pourra vous rester encore; si, toutefois, vous n'êtes déjà portés à regarder comme vrai, ce qui, n'ayant rien que de rationnel, se présente, d'ailleurs, sous des auspices recommandables.

Il est bon de constater encore ici la conduite de certains sceptiques, qui ont, pour caractère général, de décider toujours, de décider quand-même. — Ils arrivent en vous disant : « Je n'ai aucune prévention, » mais je veux des preuves, et des preuves certaines. » Ils ajouteraient, s'ils osaient : « Ce ne sont pas des » observateurs de notre trempe qui admettent le mag- » gnétisme sur de simples probabilités. » — Or, le somnambule, ce jour-là, n'est pas lucide; il voit mal, ou bien, les faits se présentent à eux entourés de quelques nuages. Il faut donc qu'ils se résignent à attendre mieux, car il n'y a rien de constaté, rien de mis en évidence. — Ah! vous croyez qu'ils vont attendre! Erreur! erreur! Il vaudrait mieux demander à une pierre de ne pas tomber, qu'à eux de suspendre leur décision! — Mais que concluent-ils donc? Eh! bon Dieu! nous n'en savons rien; puisque nous ne voyons pas matière à conclusion. — Ecoutez-les, si vous tenez à le savoir : « J'en étais bien sûr que c'était im- » possible; c'est une jonglerie! » — Avez-vous assez

de bonté d'âme pour vous approcher d'eux et leur demander pourquoi ils *décident* que c'est impossible ; pourquoi ils affirment, pourquoi ils sont convaincus que c'est une jonglerie, et s'ils ont vu escamoter ; ils laisseront tomber sur vous un regard plein de mépris et de *dignité*, et vous tourneront le dos.

Eh bien ! il faut les laisser ces logiciens à bâtons-rompus formuler à tout propos leurs décisions en l'air. Ils tomberaient malades si on les contenait. Décidez, Messieurs, décidez tant qu'il vous plaira ; mais vous trouverez bon que la science s'inquiète fort peu de vos décisions.

Revenons aux faits : A toutes les tracasseries dont nous avons parlé, M. Ricard opposait un merveilleux sang-froid. Il savait, par expérience, qu'il est impossible d'éclairer ceux qui de leur aveuglement font une affaire d'amour-propre. Il procédait, avec le calme et l'assurance que donne la vérité, à ses développemens théoriques, et mettait sans cesse en évidence des phénomènes qui devaient convaincre les véritables observateurs. A chaque séance, il reproduisait les faits les plus simples, d'abord, et comme devant servir d'échelle à des faits supérieurs. Nous devons donc à M. Ricard de sincères félicitations pour l'excellente direction qu'il a donnée à son enseignement ; et nous croyons lui offrir, d'ailleurs, la seule récompense qu'il ambitionne, en l'assurant qu'il est parvenu à généraliser la connaissance et les applications du magnétisme à Orléans. Nous le remercierons encore de

la bienveillante idée qu'il a eue de donner une séance gratuite au profit des pauvres de notre ville. Aller au devant d'une épreuve difficile pour faire une bonne œuvre, est une action qui élève autant M. Ricard que la prudence et la fermeté qu'il déploya pour la faire réussir.

Il nous reste, pour terminer l'historique, à parler de deux *puissances* avec lesquelles le magnétisme doit avoir des relations : Je veux dire les journalistes et les médecins. Nous avons à déplorer le silence des uns, l'absence des autres.

Et, d'abord, pour ce qui est des premiers, nous ne concevons absolument rien à leur mutisme obstiné sur ce chapitre. Il faut qu'il y ait là-dessous quelque intérêt majeur qui nous échappe, car ils ne manquent pas de temps pour apprécier, eux qui s'occupent le plus souvent de futilités faute de sujets convenables. Ils ne manquent pas de place dans leurs feuilles, eux qui remplissent à grand'peine leurs colonnes avec tous leurs moyens de *remplissage*. — Mais de quoi manquent-ils donc? — Répondra qui pourra.

Quant aux médecins, ils manquent de courage. Oui, s'ils ne viennent pas voir, c'est qu'ils ont peur de se compromettre dans leur réputation, dans leur fortune... dans leur vie, peut-être! qui sait? Oh! ils seraient traités de *charlatans*, de *novateurs*, au moins, et ils perdraient la confiance qu'ils ont acquise. Comme si un médecin connu, qui a prouvé à sa clientèle qu'il est prudent, sensé, consciencieusement

éclairé, ne pouvait pas dire à tous : « Vous savez si je suis dans le cas de vous en imposer ; eh bien ! voici ce que je sais de nouveau, voici mes preuves. » Doucement ! et l'amour-propre, et la vanité, qui ont fait dès-long-temps cause commune contre le magnétisme. Ne savez-vous pas que ces messieurs ont, depuis long-temps, traité, à tout propos, cette science de jonglerie, et ses croyans, de dupes, leurs confrères magnétiseurs, d'intrigans. Or, il est amer d'être amené, après ces boutades, à dire : Je crois au magnétisme, je suis magnétiseur ; car on a craché en l'air !

Mieux vaut faire de l'esprit de corps, et se mettre à l'abri derrière l'autorité de M. Bouillard, le chef de la médecine exacte, que nous révérons, du reste, et s'écrier avec lui : C'EST IMPOSSIBLE !! *Il faut faire, pour la question du magnétisme, ce que l'Académie des Sciences fait pour la question de la quadrature du cercle.* A votre aise, Messieurs, à votre aise. L'Académie des Sciences a suffisamment examiné la question dont vous parlez pour avoir une solution complète et qui ne laisse aucun nuage ; elle a, sur ce point, tous les éclaircissemens désirables, et c'est pour cela qu'elle rejette, comme oiseux, tous ceux qu'on pourrait lui présenter. Faites comme elle ; étudiez le magnétisme ; éclaircez-vous sur tous ses points d'une lumière suffisante ; faites de la science, enfin, et, quand vous en aurez fait, on vous laissera libres d'écouter ou de ne pas écouter ceux qui voudront vous instruire. — Mais ce n'est

pas ainsi que M. Bouillaud entend son argument. Pour lui, probablement, la question de la quadrature du cercle est insoluble, et c'est pour cela qu'il met le magnétisme sur la même ligne. Nous sommes fâchés, non pas pour lui, mais toujours pour ceux qui se couvrent de son égide, de lui donner cette sorte de démenti. Nous lui passerions, du reste, le vice de son raisonnement, s'il pouvait nous démontrer l'impossibilité de la vue à distance, par exemple, comme on démontre en mathématiques, l'impossibilité de la rencontre d'une ligne droite par une autre en plus d'un point. En attendant qu'il le fasse, prions le, pour le salut de ses fidèles, de se résigner à consulter les faits sur la vérité des théories, et non pas les théories sur la vérité des faits, et renvoyons ces mêmes fidèles aux lettres de M. Frapart.

Toutefois, il est encore parmi eux, comme partout ailleurs, du reste, des gens qui rejettent le magnétisme, qui ne veulent pas en entendre parler parce qu'il est *épouvantablement dangereux dans ses conséquences*, vous diront-ils. Chez ceux-ci, c'est faiblesse d'esprit. — Parlons-leur en parabole : Je vois une pierre qui va tomber sur la tête de cet homme ; regardez, lui dis-je, une pierre vous menace. — Oh ! c'est trop effrayant, répond-il en cachant sa tête dans ses mains. — *Mais croyez-vous qu'elle tombera moins parce que vous ne la voyez pas ; croyez-vous que la voir ne soit pas un avantage pour s'en garantir ?*

Nous terminerons ici ce que nous avons à dire sur

l'histoire du magnétisme à Orléans, et à propos de cette histoire. Loin de nous laisser arrêter par son peu d'incidens curieux, nous avons pensé qu'elle méritait d'autant mieux la publicité, qu'elle ne contient rien de particulier, que ses faits sont de nature à se reproduire partout en pareil cas. Nous nous plaisons donc à croire qu'il doit en ressortir un enseignement dont pourront profiter tous les magnétiseurs qui se trouveront dans de pareilles circonstances; tel est, au moins notre but dans cet article.

A. BRIÈRE.



BIBLIOGRAPHIE.

RECHERCHES PSYCHOLOGIQUES etc., par M. le docteur
BILLOT.

(Suite.)

Dans son observation sur Marie-Thérèse Mathieu,
M. Billot rapporte les faits suivans :

PREMIER FAIT.

« Un jeune homme de 18 à 20 ans, fils d'un ancien colonel de gendarmerie impériale, se trouvait

à dîner chez moi, dans le courant du mois de juin de l'année 1826, avec M. le docteur Bernard, mon ami, résidant en la ville d'Apt. Ce dernier, qui a été témoin de mes expériences sur la fille Mathieu, et qui venait régulièrement un jour de chaque semaine, pour suivre les progrès de la guérison, amena la conversation sur le phénomène en question. Le jeune Ducros (c'est le nom du jeune homme), qui n'était point étranger au magnétisme, témoigna le désir de voir cette anomalie singulière et de faire quelques questions à Marie : nous sortîmes de table. Très volontiers, lui dis-je, et nous allons de suite, si vous voulez, nous rendre chez elle, afin qu'elle ne soit prévenue en aucune manière. Mais, soit timidité, ou toute autre raison à nous inconnue, le jeune homme ne voulut pas sortir de la maison avec le docteur et moi. Il nous dit cependant : *Mes parens me pressent de prendre un état, et je ne sais encore me décider pour aucun, je serais donc bien aise de savoir à quoi la Providence me destine. En conséquence, veuillez bien demander en mon nom, à cet esprit qui dirige Marie, ce qu'il me convient de faire pour me sauver dans le monde.* Je dois dire que le jeune Ducros était alors très timoré.

» Allez, me dit-il, j'attends ici la réponse. Nous partons ; arrivés chez Marie, le jeune docteur lui fait quelques questions pour son compte ; ensuite je lui dis : *Marie ! il y a chez moi, dans ce moment-ci, un jeune homme qui n'a pas osé nous accompagner, mais qui, néanmoins, nous a chargés de vous parler en son nom. Après*

avoir fini ses études, et dans des dispositions très louables, il voudrait à présent prendre un état, mais il ne sait pour lequel se décider ; en conséquence il demande si c'est l'état militaire, l'état ecclésiastique ou tout autre, enfin, qu'il doit embrasser, et dans lequel il puisse toutefois se sauver quoique dans le monde.

» Après quelques instans de silence, le doigt de Marie s'étant élevé d'abord verticalement, comme s'il interrogeait le ciel, s'agite ensuite sur le mien. Marie écoute attentivement, et les mouvemens du doigt ayant cessé, elle nous dit : *Ce jeune homme lira depuis le verset 16 du chapitre XIX de l'évangile de Saint Mathieu jusqu'au 21^{me}, il trouvera là ce qu'il doit faire.*

» Il ne faut pas oublier, dit l'auteur, que Marie peut à peine épeler quelques mots dans son livre de prière ; certes, elle ne pouvait donc avoir appris par cœur l'évangile en question, pour préciser exactement dans sa réponse tel chapitre et tel verset. Ce que ferait à peine le prêtre le plus familiarisé avec les Ecritures Saintes.

» Après avoir pris note de la réponse de Marie, nous nous hâtons, le docteur et moi, d'aller en chercher la teneur dans le susdit évangile. Arrivé chez moi, je donne le livre au jeune homme, et je lui dis : *Cherchez dans l'évangile de Saint Mathieu, chapitre XIX, depuis le verset 16 jusqu'au 21^{me}, la réponse à votre question. C'est là, nous a dit l'esprit, que vous la trouverez.*

» Le jeune homme s'empresse de feuilleter ; le passage est trouvé, et nous lisons tous, avec étonnement,

les paroles suivantes : *Alors un jeune homme s'approche et lui dit : bon maître ! que faut-il que je fasse pour acquérir la vie éternelle ? Jésus lui répondit : pourquoi m'appellez-vous bon, etc., etc. V. 21 : Jésus lui dit : si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, et le donnez aux pauvres..... puis venez et me suivez.*

M. Billot ajoute : « Ce fait, qui serait attesté, s'il en était besoin, par le docteur Bernard et par le jeune Ducros, prouve jusqu'à l'évidence que Marie était influencée par quelqu'un qui connaissait parfaitement les Écritures. Or, ce quelqu'un ne pouvait être que l'esprit directeur qu'elle désignait, et dont on reconnaissait la présence et l'influence par les mouvemens saccadés de son doigt.

» Dira-t-on que Marie avait la faculté de réminiscence que l'on remarque chez les somnambules magnétiques ? Mais Marie, nous le répétons mille fois, n'est pas somnambule ; elle n'est point en extase quand elle parle ; elle n'est pas même assoupie. Toujours les yeux ouverts et tous ses sens dans l'état de veille habituel, elle parle, elle répond, au milieu de ses occupations, sans autre préalable que de mettre son doigt en rapport avec celui du consultant ; d'écouter, et de répéter ensuite ce que la petite voix lui fait entendre dans son gosier. Voilà toute l'opération.

» Il n'y a donc point ici de *magnétisme*, selon la définition de l'école, c'est-à-dire de celle reçue et seule avouée en France. Comment expliquer, en consé-

quence, ce phénomène, si ce n'est par l'influence d'un agent mystérieux invisible, possédant la science ou la recevant d'en haut; car, une remarque que nous avons déjà faite, c'est que, lorsqu'elle est consultée, Marie, avant de répondre, voit son pouce s'élever verticalement et rester stationnaire quelque temps dans cette position, comme s'il avait des yeux pour regarder au ciel. Un moment plus ou moins long après, il s'agite, et frappe des coups articulés sur les doigts du consultant; interrogée sur cela, Marie répond que dans cette attitude le doigt marque qu'il attend la réponse du Ciel, ou bien que cela signifie : Si Dieu le veut. »

Jusqu'à présent, nous ne voyons point encore la nécessité de supposer l'influence d'un être invisible en dehors du magnétisme. Nous avons vu déjà plusieurs sujets qui, quoique paraissant parfaitement dans l'état de veille, étaient pourtant plongés dans un état magnétique réel, et donnaient alors des preuves incontestables d'une mémoire prodigieuse et d'un développement extrême de toutes les autres facultés morales. On pourra se faire une juste idée de ce phénomène en relisant attentivement les sept derniers paragraphes de notre sixième leçon.

Quant aux assertions de Marie-Thérèse Mathieu, elles ne peuvent être considérées par nous comme des preuves en faveur de l'opinion de M. Billot, car la plupart des magnétisés extatiques ont assez fréquemment des idées mystiques, et prétendent aussi être influen-

cés par des esprits supérieurs; néanmoins il s'en trouve qui n'ont aucune idée semblable.

(*La suite au prochain numéro.*)

PUISSANCE DE L'ÉLECTRICITÉ ANIMALE; par J. PIGEAIRE,
docteur en médecine de la Faculté de Montpel-
lier (1).

L'auteur s'est attaché à mettre à nu, d'une manière digne, noble et sévère, la conduite des sociétés savantes à l'égard du magnétisme; il a attaqué plus particulièrement, comme le plus intéressé dans cette occurrence, la conduite inexcusable de la commission Burdin, qui, comme tout le monde le sait, a prétendu que mademoiselle Pigeaire avait expérimenté sous ses yeux, et que ses expériences n'avaient rien de probant en faveur du magnétisme; tandis que cette demoiselle n'a jamais été mise en présence de la commission, et que les commissaires ne l'ont seulement pas vue dans les séances particulières qui ont été données chez M. Pigeaire. Après avoir fait connaître par des pièces incontestables toute la loyauté de sa conduite propre et toute la mauvaise foi des ennemis de la vérité, l'auteur cite plusieurs faits qui tendent à

(1) Un fort vol. in-8, chez Dentu, Palais-Royal, galerie d'Orléans, 13, et chez Germer-Ballière, rue de l'École-de-Médecine, 17.

démontrer évidemment l'éminente utilité du magnétisme, comme moyen thérapeutique. Nous ne reproduirons qu'un seul de ces faits, dont nous laissons le jugement au public.

« Au mois d'août 1819, le sieur Crooswijck, de Rotterdam, âgé de vingt ans, fut atteint d'accès épileptiques. Ces accès se renouvelèrent fréquemment et prirent un tel degré de gravité, qu'au mois d'octobre suivant le patient passa à l'état de frénésie et de fureur. Quatre hommes robustes purent à peine le contenir. Placé par précaution dans une alcôve, il brisa de ses mains seules un solide lit de camp ; les portes de l'alcôve, bien qu'elles fussent renforcées par de forts appuis, tombèrent en éclats sous ses coups violens ; on fut obligé de les reconstruire jusqu'à trois fois.

» Pendant les mois de janvier et de février, il y eut un peu de calme ; mais le 1^{er} mars, la fureur se manifesta de nouveau, et le malade brisa et démolit tout ce qu'il put atteindre.

» Après avoir épuisé sans succès tous les moyens ordinaires de l'art médical, le dernier médecin qu'on avait consulté, le savant M. Sander, profita de quelques momens de calme pour décider le malade à se faire magnétiser. Je fus appelé. A ma première visite, quoique j'eusse été informé de toutes les circonstances précédentes, je fus frappé d'étonnement et d'effroi en voyant l'état furieux de ce jeune homme et les dégâts qu'il avait faits. Je faillis reculer devant l'idée de risquer ma propre existence dans la tenta-

tive de sauver cet infortuné, tentative d'ailleurs désespérée, selon toutes les apparences. Je parvins cependant à calmer mes émotions devant les personnes qui assistèrent à cette visite, et je me décidai. Le sentiment de mes devoirs envers l'humanité, le désir de rendre un jeune homme malheureux à sa famille éplorée, l'ambition de revendiquer l'honneur de mon art, me portèrent à la résolution de mépriser tout danger personnel, et de me vouer à la destinée du patient.

• Le lendemain, j'entrepris ma première opération. Par l'effet de la magnétisation, le malade passant au sommeil magnétique, devint calme, mais il éprouvait des tiraillemens et des mouvemens convulsifs dans les bras et les jambes, joints à des trémousse-mens dans tout le corps. La langue sortait de la bouche, et quoiqu'il conservât ses facultés intellectuelles, ce dont je m'aperçus par les signes qu'il me fit pour répondre aux questions que je lui adressai, il était entièrement privé de la parole. Craignant l'explosion de sa fureur, dont j'avais constamment devant les yeux le terrible effet, je calmai tantôt le mouvement des nerfs, et tantôt lui laissai son libre cours, en le conduisant lentement à son terme.

• Après avoir dormi du sommeil magnétique pendant une heure, le patient s'éveilla, et étendit fortement ses membres jusqu'à trois reprises. Il n'avait aucune connaissance de ce qui s'était passé, mais il se sentait soulagé et conforté. Lorsque je le quittai, il se trouvait en assez bon état.

» De deux jours l'un, je continuai la magnétisation. Le sommeil magnétique, qui se développait peu à peu, était interrompu par des accès de rage, au point que le malade déchirait ses vêtements, son linge, le lit, etc. Je le laissai aller jusqu'à un certain point, et interrompant brusquement alors ses accès, j'exerçai sur lui cette grande force magnétique en lui soufflant mon haleine. Généralement, il se réveillait après un sommeil magnétique d'une heure, soulagé et tranquille. L'effet de la magnétisation et du somnambulisme s'accrut de jour en jour. Le nombre des personnes qui venaient assister au traitement augmenta journellement. Déjà on se réjouissait de voir le calme succéder aux violens accès. Cette joie était bien prématurée ! Bientôt la fureur du malade devint tellement alarmante, que, non seulement pour moi, mais pour tous ceux qui devaient s'approcher de lui, l'entreprise était éminemment dangereuse. Ma force magnétique conservait cependant son pouvoir sur le patient. Après six opérations, je parvins à le faire passer à l'état complet de somnambulisme ; c'est alors qu'il me déclara ne pouvoir être guéri que par le magnétisme, et m'annonça d'avance, avec la plus parfaite justesse, les heures et les minutes où auraient lieu ses accès. J'obtins de cette manière la connaissance de tout le danger que j'aurais à courir, mais aussi celle des moyens pour bien m'y préparer.

» Après huit ou neuf magnétisations, le moment critique pour le malade et pour moi approchait déci-

dément. Il me prédit qu'au bout de trois jours il aurait un accès de rage qui durerait deux heures et demie.

« *Cette rage, me dit-il, sera tellement violente, que je ne saurais répondre du danger que vous avez à courir. C'est une grande tâche pour vous d'entreprendre ma cure. Quand la fureur commencera à se manifester, il faudra la laisser aller pendant vingt minutes, et alors elle sera excessive; mais, après avoir fait enfoncer les portes, il faut brusquement vous jeter sur moi et interrompre mon accès. Je n'ose pas vous promettre que ce grand effort vous réussira; mais si vous ne l'entrenez, il n'y a plus pour moi aucun espoir, je dois infailliblement périr. Le seul moyen qui me reste, je vous l'ai dit : mais songez-y bien, dans aucun cas, vous n'en sortirez SANS CASSER DES ŒUFS.* » Il se tut un instant, puis, les larmes aux yeux, il me demanda : *Osez-vous l'entreprendre?* Je fus ému au fond de l'âme; j'eus à soutenir la lutte de mille impressions diverses qui déchirèrent tour à tour mon cœur affligé. Je pris ma résolution. *Au nom de Dieu soit!* m'écriai-je. Le pauvre jeune homme saisit ma main, la baisa avec transport, me témoigna sa reconnaissance, et me recommanda de ne lui rien dire à son réveil de ce qui s'était passé dans son sommeil magnétique.

» Le jour redouté parut; dès cinq heures du matin, je me rendis chez M. Crooswijck, accompagné du digne chirurgien Van-Wageninge, qui, dans toutes ces circonstances pénibles, m'a fidèlement prêté aide et

assistance. Quoique mon cœur fût oppressé, j'arrêtai mon plan de conduite. J'ôtai ma cravate, que je remplaçai par une bande de carton noir, afin de n'être pas étranglé ; je pris un cordial, et me préparai à l'attaque. A six heures, moment prédit par le malade en somnambulisme, l'accès commença. Le furieux poussa un hurlement affreux ; il se démenait avec violence, déchira les draps, les couvertures de son lit et sa chemise. Les vingt minutes étaient près de s'écouler. Nous ôtâmes les poutres et les solives qui barricadaient les portes de sa chambre, et tout le monde autour de moi prit une fuite précipitée. Je restai seul ; la porte de l'appartement fut refermée sur moi. De loin, je contemplai, non sans horreur, l'effrayante figure du frénétique, semblable à une bête féroce. Sa langue pendait hors de sa bouche, et ses mains se tendirent vers moi comme les griffes d'un tigre ; son aspect était épouvantable ! Le moment fatal est arrivé ! le combat doit commencer. En rassemblant toutes mes forces, je m'élançai sur le malheureux, et je le saisis par les omoplates. Nous voilà, postés l'un contre l'autre, comme deux ennemis irrités ; lui-même me prit par les épaules et la lutte s'engagea. La terre semblait s'affaisser sous mes pieds ; mes cheveux se dressaient sur ma tête ; je ranimai mon courage, je soufflai sur le furieux mon haleine avec toute l'intensité possible, sachant, par expérience, que ce moyen me donnait sur lui le plus de pouvoir. J'eus le bonheur de triompher. Cette lutte terrible, que j'esquisse

à peine, n'avait duré que cinq à six minutes, lorsque le patient tomba par terre, comme raide mort ; il était dans le sommeil magnétique. Je tombai moi-même tout épuisé à ses côtés. Mes habits étaient en lambeaux, tout déchirés. *Reposez-vous un peu, me dit le somnambule ; deux accès, plus violens encore, vont suivre ; je vous en avertirai en faisant ce signe de la main...* M. le docteur Wageninge et le frère aîné du malheureux entrèrent. A peine étais-je revenu de mon épuisement, que le malade fit le signe fatal. Ces deux messieurs devaient me soutenir par les reins ; le patient, dans sa démence, faisait tous ses efforts pour me saisir à la gorge ; ce ne fut que par toute l'intensité de mon souffle que je parvins à le tenir assez éloigné de moi, pour qu'il ne pût assouvir sa rage. Qu'on se figure ma position ; j'étais sur le point de succomber, lorsque tout-à-coup, cet accès s'arrêta, et le calme survint. Après quelques minutes de repos, le troisième accès se manifesta sous des formes bien plus épouvantables encore. Je passai de nouveau par des épreuves terribles ; mais je sortis vainqueur du combat.

» On croyait avoir surmonté le mal ; déjà on répandait des larmes de joie ; le patient, lui-même, couvrait mes mains de baisers ardents pour me témoigner sa gratitude. Hélas ! nous n'avions conjuré que la plus petite partie de l'orage. Dans la magnétisation ordinaire, et le même jour, à onze heures avant midi, heure à laquelle je le magnétisais, le somnambule me prédit que pendant trois jours de suite il serait atteint

de rage et d'hydrophobie ; que le troisième jour, le mal serait au comble ; que si, ce jour-là, avant quatre heures de relevée, il n'avait pas bu trois fois de l'eau, sa perte était inévitable. Les deux premiers jours se passèrent sous des circonstances affreuses. Le fou enragé était plus dangereux que jamais ; il brisa de ses mains les meubles les plus solides, démolit la cheminée et les croisées des fenêtres, au risque de faire écrouler la muraille d'appui. La terreur du troisième jour est au-dessus de toute conception ; le frénétique a demandé une troisième fois à boire ; je prends la coupe, mais il la renverse en tombant sur moi pour me déchirer de ses dents. L'heure fatale allait sonner, tout était perdu. Le malheureux fou continuait ses démolitions, toujours sans se blesser les mains, ses seuls instrumens. Il va même briser la porte !... Nous sommes tous sur le point de fuir, dans la persuasion d'avoir fait, pour le sauver, tout ce qui était humainement possible. Quatre heures vont sonner..., mais la voix tonnante du malheureux, criant trois fois à boire ! à boire ! à boire ! nous frappe d'un sentiment de joie inexprimable. Je cours vers lui, je lui présente la coupe ; il hésite, il refuse ; j'épuise sur lui toute ma force magnétique, et il boit.

• Rien n'était fait encore. Dans le cours des magnétisations ultérieures, quelques jours après les dernières épreuves, il me prédit trois autres accès plus terribles encore, qui auraient lieu à différentes épo-

ques plus ou moins éloignées. *Il en serait sauvé pour peu que je pusse continuer sur lui le même traitement.* Ces trois crises ont eu effectivement lieu, et dans une progression effrayante. Le malheureux a été ceinturé par une bande de cuivre à laquelle on avait scellé une chaîne en fer, qu'on a attachée par de forts crampons à un pieu fixé en terre.

» Dans la première de ces crises, il a démoli tout ce que la longueur de la chaîne lui permettait d'atteindre.

» Avant la deuxième, on l'a placé, avec le consentement de la régente, dans une maison qui était en démolition. Rien n'a pu lui résister. Plus de deux cents personnes sont venues pour être témoins de ce délire épouvantable.

» La veille du jour où la troisième crise devait avoir lieu, le malade a été transporté à Schiedam, dans un château inhabité, et là, attaché à une longue chaîne fixée à un solide pilotage, il a pu assouvir sa rage aux murs épais et aux pierres de taille. A Schiedam, tout le monde était en émoi; ici, comme à Rotterdam, le personnel de la police a été mis à ma disposition, et j'en avais grand besoin pour faire maintenir l'ordre parmi le peuple, que la curiosité ou l'idée de voir arriver un miracle, avait fait accourir de toutes parts. Les trois dernières crises ont été surmontées comme les précédentes.

» Ramené chez lui, le malade a éprouvé encore quelques accès nerveux que calmait vite la magnétisa-

tion, et petit à petit, les accès ont été en diminuant, et n'ont plus reparu.

» Ce jeune homme intéressant jouit d'une santé parfaite, et joint à un esprit calme, toute les facultés intellectuelles.

» Rotterdam, le 11 novembre 1820.

» *Signé : J. H. Croowijck, père de ce jeune homme.*

» A cause de cette cure tout-à-fait extraordinaire et inouïe, les soussignés ne peuvent se refuser de rendre hommage à la vérité, ayant assisté, à diverses reprises aux magnétisations.

» L. Porte, *pasteur de l'église Wallone, de cette ville;*
B. Haefkens, *fonctionnaire public;* E. Jochim, *fonctionnaire public;* Joh. Munts; P. J. Van Wageninge, *accoucheur;* Théod. Dikgers. »

(Cette cure est due à M. Meijer, médecin-magnétiseur à Amsterdam.)

PRÉCIS HISTORIQUE

DU

Magnétisme - Animal,

DEPUIS

MESMER JUSQU'À PRÉSENT

(SUITE.)

Mesmer refuse les offres du gouvernement.

N'ayant plus rien à faire avec les corps savans, Mesmer ne s'occupait plus que de soigner les malades qui s'étaient soumis à son traitement, lorsque M. de Maurepas, alors premier ministre, fut chargé de lui offrir, et lui offrit en effet, de la part du gouvernement, une pension annuelle de vingt mille francs, et dix mille francs, aussi annuellement, pour le loyer d'un local convenable à son logement et à ses expériences, sous la condition qu'il s'engagerait à traiter par le magné-

tisme un certain nombre de malades, et à instruire de sa doctrine ~~trois personnes choisies~~ par le gouvernement. Cette proposition était attrayante, sans doute, et chacun pourrait croire que Mesmer eût dû se hâter de l'accepter; mais le philosophe jugea autrement, et refusa formellement les offres du ministre. Il n'était pas venu en France, dit-il, pour y faire sa fortune, mais bien pour y introduire un moyen important de guérir les hommes. Il voulait donc voir primitivement sa méthode adoptée et reconnue comme utile à l'humanité entière, avant de songer à ses intérêts personnels.

Était-ce là la conduite d'un ambitieux, d'un homme avide d'argent et bouffi de vanité, comme ses ennemis le lui reprochèrent ensuite?... Nous ne le pensons pas. Si Mesmer n'eût eu que des pensées d'égoïsme, l'acceptation des propositions qui lui étaient faites devait certes le satisfaire complètement. D'abord sa fortune était assurée et brillante, ensuite l'autorisation qu'il recevait des grands de l'état pour appliquer ~~et enseigner~~ sa doctrine, était une recommandation tacite qui devait inmanquablement le placer au premier rang.

Peu de temps après, Mesmer annonça à ses malades l'intention qu'il avait de quitter la France. Le bruit de cette nouvelle se répandit bientôt, et arriva jusqu'au trône. Alors la reine, dont l'opinion était favorable au novateur, essaya d'obtenir de lui l'assurance qu'il se fixerait définitivement en France; mais rien

ne put le faire varier ; sa résolution était inébranlable. La lettre suivante, qui nous a paru digne d'être citée, explique suffisamment les motifs du docteur allemand :

« MADAME ,

» Je n'aurais dû éprouver que les mouvemens de la satisfaction la plus vive, en apprenant que Votre Majesté daignait arrêter ses regards sur moi ; et cependant ma situation pèse douloureusement sur mon cœur. On avait précédemment peint à Votre Majesté le projet que j'avais de quitter la France comme contraire à l'humanité, en ce que j'abandonnais des malades à qui mes soins étaient nécessaires. Aujourd'hui, je ne doute point qu'on n'attribue à des motifs intéressés mon refus indispensable à des conditions qui m'ont été offertes au nom de Votre Majesté.

» Je n'agis, Madame, ni par inhumanité, ni par avidité. J'ose espérer que Votre Majesté me permettra d'en placer les preuves sous ses yeux ; mais, avant toutes choses, je dois me rappeler qu'elle me blâme, et mon premier soin doit être de faire parler ma respectueuse soumission pour ses moindres désirs.

» Dans cette vue, uniquement par respect pour Votre Majesté, je lui offre l'assurance de prolonger

mon séjour en France jusqu'au 18 septembre prochain, et de continuer jusqu'à cette époque mes soins à ceux de mes malades qui me continueront leur confiance.

» Je supplie instamment Votre Majesté de considérer que cette offre doit être à l'abri de toute interprétation recherchée. C'est à Votre Majesté que j'ai l'honneur de la faire, mais indépendante de toutes grâces, de toutes faveurs, de toute espérance autre que de jouir, à l'abri de la puissance de Votre Majesté, de la tranquillité et de la sûreté méritées qui m'ont été accordées dans ses états depuis que j'y fais mon séjour. C'est enfin, Madame, en déclarant à Votre Majesté que je renonce à tout espoir d'arrangement avec le gouvernement français, que je la supplie d'agréer le témoignage de la plus humble, de la plus respectueuse et de la plus désintéressée des déférences.

» Je cherche, Madame, un gouvernement qui aperçoive la nécessité de ne pas laisser introduire légèrement dans le monde une vérité qui, par son influence sur le physique des hommes, peut opérer des changemens que, dès leur naissance, la sagesse et le pouvoir doivent contenir et diriger dans un cours et vers un but salutaires. Les conditions qui m'ont été proposées au nom de Votre Majesté ne remplissent pas ces vues; l'austérité de mes principes me défendait de les accepter.

» Dans une cause qui intéresse l'humanité au premier chef, l'argent ne doit être qu'une considération

secondaire. Aux yeux de Votre Majesté quatre ou cinq cent mille francs de plus ou de moins, employés à propos, ne sont rien : le bonheur des peuples est tout. Ma découverte doit être accueillie, et moi récompensé avec une munificence digne de la grandeur du monarque auquel je m'attacherai. Ce qui doit me disculper sans réplique de toute fausse interprétation à cet égard, c'est que depuis mon séjour dans vos états, je n'ai tyrannisé aucun de vos sujets. Depuis trois ans, je reçois chaque jour des offres pécuniaires ; à peine mon temps suffit-il à les lire, et je puis dire que, sans compter, j'en ai brûlé pour des sommes considérables.

» Ma marche dans les états de Votre Majesté a toujours été uniforme. Ce n'est assurément ni par cupidité ni par amour d'une vaine gloire que je me suis exposé au ridicule pressenti, dont votre Académie des sciences, votre Société royale et votre Faculté de médecine de Paris ont prétendu me couvrir tour-à-tour. Lorsque je l'ai fait, c'était parce que je croyais devoir le faire.

» Après leur refus, je me suis cru au point que le gouvernement devait me regarder de ses propres yeux ; trompé dans mon attente, je me suis déterminé à chercher ailleurs ce que je ne puis raisonnablement espérer ici. Je me suis arrangé pour quitter la France dans le mois d'avril prochain ; c'est ce qu'on a appelé inhumanité, comme si ma marche n'avait pas été forcée.

» Dans la balance de l'humanité, vingt ou vingt-cinq malades, quels qu'ils soient, ne pèsent rien à côté de l'humanité entière ; et pour faire l'application de ce principe à une personne que Votre Majesté honore de sa tendresse, ne puis-je pas dire que donner à la seule madame la duchesse de Chaulnes la préférence sur la généralité des hommes, serait au fond aussi condamnable à moi, que de n'apprécier ma découverte qu'en raison de mes intérêts personnels.

» Je me suis déjà trouvé, Madame, dans la nécessité d'abandonner des malades qui m'étaient chers et à qui mes soins étaient encore indispensables ; ce fut dans le temps que je quittai les lieux de la naissance de Votre Majesté : ils sont aussi ma patrie ! Alors pourquoi ne m'accusa-t-on pas d'inhumanité ? Pourquoi, Madame ? Parce que cette accusation grave devenait superflue ; parce que l'on était parvenu, par des intrigues plus simples, à me perdre dans l'esprit de votre auguste mère et de votre auguste frère.

» Celui, Madame, qui toujours aura, comme moi, présent à l'esprit le jugement des nations et de la postérité ; celui qui se préparera sans cesse à leur rendre compte de ses actions, supportera comme je l'ai fait, sans orgueil, mais avec courage, un revers aussi cruel ; car il saura que s'il est beaucoup de circonstances où les rois doivent guider l'opinion des peuples, il en est encore un plus grand nombre où

l'opinion publique domine irrésistiblement sur celle des rois. Aujourd'hui, Madame, on me l'a assuré au nom de Votre Majesté, votre auguste frère n'a que du mépris pour moi. Eh bien ! quand l'opinion publique aura décidé, il me rendra justice ; si ce n'est pas de mon vivant, il honorera ma tombe de ses regrets.

• Sans doute l'époque du 18 septembre, que j'ai indiquée à Votre Majesté, lui paraîtra extraordinaire, je la supplie de se rappeler qu'à pareil jour de l'année dernière, il ne tint pas aux médecins de vos états qu'un de leurs confrères, à qui je dois tout, ne fût déshonoré à mon occasion. Ce jour-là fut tenue l'assemblée de la Faculté de médecine de Paris où furent rejetées mes propositions ; et quelles propositions ! Votre Majesté les connaît. J'ai toujours cru, Madame, et je vis encore dans la persuasion qu'après un éclat aussi avilissant pour les médecins de votre ville de Paris, toute personne un peu éclairée ne pouvait plus se dispenser de jeter les yeux sur ma découverte, et que la protection de toute personne puissante lui était dévolue sans difficulté. Quoi qu'il en soit, au 18 septembre prochain il y aura un an que j'aurai fondé mon unique espérance sur les soins vigilans et paternels du gouvernement. A cette époque, j'espère que Votre Majesté jugera mes sacrifices assez longs, et que je ne leur ai fixé un terme, ni par inconstance, ni par humeur, ni par inhumanité, ni par jactance. J'ose enfin me flatter que sa protection me suivra dans les

lieux où ma destinée m'entraînera loin d'elle, et que, protectrice de la vérité, elle ne dédaignera pas d'user de son pouvoir sur l'esprit d'un frère et d'un époux pour m'attirer leur bienveillance.

» Je suis, de Votre Majesté, avec le plus profond respect,

» Madame,

» Le très humble et très obéissant serviteur,

» Paris le 29 mars 1781.

» MESMER. »

Correspondance.



A M. le Directeur du Journal du Magnétisme.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Lorsque j'ai lu, dans le numéro premier de votre intéressant journal, la lettre que vous a adressée M. Bourguignon, de Reims, et par laquelle il vous déclare avoir produit un fait magnétique inouï jusqu'à lui (car il s'agit d'enlever entièrement, sans autre secours que la volonté, et purement par la force attractive, sans contact aucun, un corps vivant d'un poids assez lourd), lorsque j'ai lu cela, dis-je, je fus frappé d'étonnement, et je me promis bien d'essayer sur mes somnambules présents et futurs la production du même phénomène, me promettant bien que si jamais j'obtenais chose pareille, j'offrirais de la montrer à tous ceux qui nient encore la réalité et la puissance du fluide magnétique. Mais hélas ! je l'avoue, soit que

je manque de l'énergie nécessaire, soit que mes sujets soient tous dans des conditions extrêmement différentes de celles où se trouve la personne dont parle M. Bourguignon, je n'ai pu parvenir à rien, si ce n'est à faire obéir à mon attraction soutenue telle ou telle partie du corps; j'ai bien obtenu aussi, en agissant dans les mêmes dispositions apparentes que celles où étaient M. Bourguignon et son sujet, quelques sauts convulsifs, mais je n'ai pu soulever le corps entier d'une manière positive.

En ~~insérant~~ cette lettre de M. Bourguignon, ne vous est-il pas venu à la pensée, monsieur, que des faits aussi prodigieux devraient être constatés par cent témoins dignes de foi avant que d'être livrés à la publicité? N'avez-vous pas craint que non seulement les antagonistes, mais encore les amis du magnétisme ne vinssent vous demander d'attester vous-même le fait en question? Non pas que je suppose que M. Bourguignon, que je n'ai pas l'honneur de connaître, soit un enthousiaste incapable d'examiner sérieusement, et hâtif d'annoncer des phénomènes jusqu'ici inconnus; loin de moi toute idée contraire à ce monsieur; mais il faut bien le dire, malgré l'attention et le sang-froid les plus soutenus, il est encore possible que l'on s'abuse soi-même. Au surplus, je me garderai bien de nier formellement, quoi que l'on puisse me dire; seulement je souhaiterais voir de mes yeux, afin de pouvoir acquiescer à une conviction pleine et entière.

Pardonnez, monsieur, les objections que je vous

faits, et les exigences que je paraîtrai avoir, sans doute, à vos yeux. Croyez bien que ce n'est que par amour pour le magnétisme et dans le but de m'instruire que je vous écris.

Pour terminer, je crois qu'il serait bien, dans l'intérêt de la science que vous défendez si ardemment, d'inviter ceux de vos abonnés qui auraient rencontré l'analogie du fait d'attraction qui nous occupe, de publier leurs observations à ce sujet. Si ce n'était pas trop exiger de votre complaisance, je vous prierais encore de me faire connaître si, personnellement, vous avez vu quelque chose de pareil.

J'ai maintenant à vous communiquer quelques faits qui, pour vous, peut-être, qui avez tant expérimenté, auront peu d'attraits, mais que je crois cependant bon de publier ; au surplus, vous jugerez.

PREMIER FAIT.

Guérison d'une sciaticque aiguë.

Le 26 septembre dernier, je fus appelé près d'un nommé Roux, cordonnier, âgé de trente-huit ans, qu'une sciaticque aiguë contraignait depuis deux jours de garder le lit, car, disait-il, ses souffrances étaient insupportables.

Je commençai par faire à cet homme la plus puissante des médecines, suivant moi, la médecine mo-

rale. Je m'attachai à le consoler sur son état ; je parvins aisément à calmer ses alarmes et à faire naître en lui l'espoir d'une prompte guérison ; puis, sans lui dire que j'avais l'intention de le magnétiser, je le fis coucher sur le ventre et lui fis, tout le long des sciatiques, de douces frictions magnétiques, au moyen desquelles j'espérais amender son état douloureux. Après quatre ou cinq minutes tout au plus, je lui adressai la parole pour savoir s'il ressentait quelques effets bienfaisans ; mais il ne m'entendit point, ou, du moins, parut ne point m'entendre. Cette disposition m'engagea à continuer encore quelques minutes mes frictions magnétiques ; enfin à le magnétiser généralement. Au bout d'un quart d'heure environ, il entra de lui-même en somnambulisme, et me dit : « Laissez-moi bien tranquille pendant une heure, puis, ce temps-là passé, interrogez-moi sur les moyens de me guérir radicalement, et je vous indiquerai ce qu'il convient de me faire. » Je me conformai à son désir. L'heure étant expirée, je lui demandai comment on pourrait le guérir. « Tenez, me dit-il, après quelques instans de réflexion, si vous voulez, vous allez me guérir de suite et pour toujours. — Voyons, parlez ; que dois-je faire ? — D'abord me frictionner comme vous l'avez fait ; pendant encore dix minutes ; ensuite souffler chaud tout le long des parties malades ; enfin, me pétrir en quelque sorte la peau et la chair, et terminer par des frictions sèches faites de toutes vos forces. »

J'exécutai de mon mieux la prescription ; lorsque je fus lassé de fatigue, je demandai au sujet si je pouvais l'éveiller : « Oui, me dit-il ; réveillez-moi ; je suis guéri. » J'obéis encore ; il ne s'était point trompé. Pour moi, je fus fort surpris d'avoir obtenu un effet si extraordinaire en si peu de temps.

DEUXIÈME FAIT.

Guérison d'une gastrite nerveuse.

Madame la marquise de M., âgée de vingt-neuf ans, souffrait depuis long-temps de l'estomac ; elle était réduite à ne prendre que du lait coupé d'eau d'orge, qu'elle ne digérait même pas toujours ; sa maigreur était extrême ; en un mot, son état maladif la désolait, lorsqu'en désespoir de cause, elle voulut recourir aux applications magnétiques. Dès que j'eus examiné la malade, je pensai que je parviendrais aisément à la mettre en somnambulisme ; cependant j'eus assez de prudence pour m'abstenir de manifester mon opinion ; et je fis bien ; car le temps m'apprit que je m'étais trompé sur ce point. La première séance ne produisit rien d'apparent ; il en fut ainsi des huit suivantes. Cependant les digestions étaient moins laborieuses, quoique déjà la nourriture eût été donnée un peu plus substantielle. dixième séance fit natre quelques mouvemens

spasmodiques. La onzième détermina des sautes et une salivation abondante. La douzième procura à la malade une sorte de somnolence pendant laquelle elle paraissait parfaitement à l'aise. Je continuai encore huit autres séances sans rien obtenir de plus; néanmoins les forces s'étaient à peu près réparées, tout malaise avait disparu, et madame la marquise mangeait impunément les viandes les plus indigestes. Depuis lors, sa santé a été toujours s'améliorant jusqu'à l'état parfait où elle est encore, et où j'espère qu'elle se soutiendra long-temps.

Cet exemple devrait faire comprendre à tous qu'il n'est pas toujours nécessaire d'endormir magnétiquement les malades pour opérer la guérison.

TROISIÈME FAIT.

Guérison d'une névralgie.

Le sieur Bruel, peintre en bâtimens, âgé de quarante-deux ans, était atteint d'une névralgie du côté droit de la face. Il avait exécuté vainement les ordonnances de plusieurs médecins, lorsqu'un de ses amis, l'ayant déterminé à recourir au magnétisme, l'accompagna chez moi et me pria de donner mes soins à ce pauvre malade. Je ne me fis point supplier; je commençai de suite, et au bout de vingt minutes j'eus le bonheur de voir mon homme en

somnambulisme. Je ne me hâtai point de lui parler. Il articulait assez difficilement quelques mots sans suite qui me firent penser qu'il rêvait. Je laissai s'écouler ainsi près de deux heures, et je l'éveillai sans autre tentative. Le lendemain, j'obtins encore le somnambulisme, mais plus parfait et mieux réglé. Alors je demandai au magnétisé ce qu'il y avait à faire pour le guérir. Voici ce qu'il me répondit, après quelques minutes de réflexion : « Vous me magnétiserez encore quinze fois; vous me laisserez dormir deux heures chaque fois; vous me donnerez à boire pendant chaque sommeil un verre d'eau magnétisée; vous me ferez faire, après chaque séance, durant dix minutes, une fumigation d'eau de mauve; enfin, tous les matins il faudra me frictionner la partie malade avec de la graisse crue de chapon ou de poularde : voilà tout ce qu'il me faut. »

Ce traitement a été suivi ponctuellement et couronné du plus heureux succès.

J'ai encore bien d'autres faits à vous communiquer; je les garde pour plus tard.

Dans l'espoir que vous voudrez bien accueillir favorablement cette lettre, je vous prie d'agréer, etc.

Signé Goutay.

Marseille, le 10 février 1840.

RÉPONSE A LA LETTRE DE M. GOUTEY.

Lorsque quelqu'un nous prie d'insérer dans notre journal des faits qu'il atteste, nous les publions, quels qu'ils soient, donnant pour garantie de leur véracité la signature de l'auteur. Quant à nous, nous n'acceptons aucune responsabilité des écrits qui nous sont adressés. Néanmoins, quant au phénomène annoncé par M. Bourguignon, nous pouvons affirmer qu'un autre de nos abonnés, M. Théron, de Montauban, nous a offert de nous montrer une somnambule chez laquelle il certifie avoir produit plusieurs fois la même chose. Malheureusement, il ne nous a pas été possible de nous rendre à son invitation. De plus, nous connaissons assez M. Bourguignon pour pouvoir, sans crainte, nous rendre garant de sa loyauté, de son expérience et de son savoir en magnétisme. Enfin, ce qui ne nous permet guère de douter que le fait mis en doute n'ait été convenablement observé par ce magnétiseur, c'est qu'il offre de le reproduire en présence de quiconque voudra se présenter chez lui.

On n'exigera probablement pas que, uniquement dans l'intérêt de la science, M. Bourguignon abandonne ses affaires, sacrifie ses intérêts, et parcoure le monde avec son sujet. Que ceux qui veulent voir se rendent donc près de lui.

De la puissance extraordinaire de quelques Magnétiseurs.

Parmi les faits si importans que renferment les *Observations de médecine pratique* de M. le docteur Despine (1), il en est un qui mérite une attention toute particulière, en ce qu'il vient à l'appui de M. Deleuze. Notre respectable ami, en parlant des facultés si diverses qui existent chez les magnétiseurs, cite M. le comte de G., qui, lorsqu'il assistait à un traitement somnambulique, était le maître d'anéantir l'action du magnétiseur, si celui-ci voulait faire des expériences de pure curiosité; il n'avait pas même besoin d'être présent pour cela; pourvu qu'il eût une fois été mis en rapport, il agissait quoiqu'il fût dans un autre appartement, et sans que le magnétiseur ou le somnambule pussent en avoir le moindre soupçon. (Voy. *Instruction pratique*, page 386.)

Dans la *Lettre d'un médecin étranger* (M. Koref), qui est à la suite, l'auteur rapporte à peu près la même chose; mais il ajoute qu'il a vu M. de G. imprimer à

(1) Cet ouvrage se trouve à Paris, chez Germer Bailliére. Un vol. in-8, 379 pages. Nous ne saurions trop le recommander à tous les magnétiseurs, car, depuis Pétetin, il n'a rien paru d'aussi curieux ni d'aussi instructif.

l'eau une vertu qui la saturait à tel point, que d'autres personnes pouvaient la magnétiser ensuite sans que cette seconde action fût perceptible à des somnambules. (Voyez page 431.)

Il suffit de ce peu de paroles pour montrer combien il importe de recueillir tous les faits qui se rattachent à un point si obscur, et pourtant si digne d'être étudié. Laissons maintenant parler M. Despine :

Singulière influence de M. le comte Paul D. sur Estelle et sur une autre malade atteinte de catalepsie.

« Vers la même époque, arriva à Aix, pour les bains, M. le comte Paul D., officier supérieur de la garde impériale russe, lequel, ayant oui parler de mes deux malades, me manifesta le désir de les voir.

» M. le comte D. s'était autrefois occupé du magnétisme avec le docteur Pizzati, qui me l'avait adressé de Florence, etc. Quoiqu'il n'en fit plus le sujet de ses études, il se souvenait de la grande puissance magnétique dont il avait joui, et en parlait avec une certaine satisfaction. Il semblait jouir de cette réminiscence, et il était curieux de savoir jusqu'à quel point il avait conservé son ancienne puissance magnétique.

» Ce militaire était grand et élancé ; son corps, par suite de l'habitude qu'il avait contractée de fumer comme les Orientaux les trois quarts de la journée et

d'excellent tabac, en exhalait l'odeur de la tête aux pieds. Ses yeux étaient perçans comme ceux du lynx. Il n'était pas marié, sortait peu de chez lui, où, la pipe à la bouche, il s'occupait continuellement de littérature, de voyages, de stratégie et d'autres choses qui forment le sujet ordinaire des études de la classe supérieure et instruite des habitans de la Russie.

» Je me prêtai volontiers aux désirs de M. D., et, avec le consentement de mes deux malades et celui de leur famille, je les mis en rapport de société. Je fus, dès le premier jour, stupéfait de l'immense pouvoir magnétique qu'il exerçait sur elles. Son regard seul pétrifiait Estelle, et quelques passes calmantes faites en rond sur la région précordiale et sur l'épigastre, à la distance de cinq à six pouces, suffisaient pour soulager mademoiselle Isaure de douleurs atroces dont le système nerveux pneumogastrique était le siège, et qui depuis bien des mois n'étaient suspendues que pendant l'état de catalepsie, d'extase, ou bien le sommeil ordinaire, qui était rare, et presque toujours fatigué de rêves et de visions.

» Ce qui m'a le plus étonné dans la puissance magnétique de M. le comte D. sur cette dernière malade, c'est de lui voir suspendre, par le seul acte de sa volonté, des rapports magnétiques déjà établis entre elle et moi, quand il voulait agir sur elle par sa seule volonté, et les rétablir à sa volonté ou à la volonté des autres.

» J'étais le médecin de mademoiselle Isaure depuis

qu'elle était arrivée à Aix ; son médecin me l'avait adressée, et je semblais posséder sa plus entière confiance ; mais M. le comte D. me l'eut bientôt enlevée, ce qui dura jusqu'à son départ d'Aix.

» D'où provenait cette force de sympathie ? Je l'ignore ; mais le fait n'en est pas moins constant ; je l'ai vu se répéter plusieurs fois, et mademoiselle Isaure m'entendait ou ne m'entendait pas, selon le bon plaisir de M. D. ; car il ne la touchait ni médiatement ni immédiatement. J'ai vu le phénomène en question se répéter maintes et maintes fois. Nous cautions même par écrit, afin d'ôter aux assistans tout soupçon que la malade, bien qu'elle eût les yeux complètement clos pendant la durée de ses crises, eût pu nous entendre, nous comprendre par signe, et se plier ainsi, par condescendance, à la volonté de son magnétiseur. M. le comte D. variait aussi le phénomène, absolument à ma volonté. Il ne prononçait aucune parole, et il pouvait cependant, lorsque je lui transmettais mes ordres par écrit, les faire exécuter par la malade, au moment voulu et désigné par moi dans l'instant même ; et si je venais à changer mes ordres après les avoir donnés primitivement d'une autre manière, mademoiselle Isaure les exécutait, non pas comme je l'avais ordonné d'abord, mais bien comme je venais de le faire immédiatement.

• M. le comte D. m'avait parlé de cette espèce de tour de force comme l'ayant exercé fréquemment jadis. J'étais fort curieux de voir comment il remplirait la

condition d'un programme semblable, auquel, je dois l'avouer, je ne croyais nullement alors, et auquel j'ai bien de la peine à croire encore aujourd'hui, malgré tout ce qu'en ont dit les magnétiseurs, malgré tout ce qu'on a écrit sur la force de la volonté comme pouvant produire seule le phénomène en question, et malgré tout ce dont j'ai été témoin moi-même maintes et maintes fois chez cette intéressante malade. D'après cela, on doit naturellement penser que j'apportai à l'expérience toute l'attention possible, pour bien voir ce qui se passerait, afin de découvrir (dans le cas où le phénomène viendrait à se réaliser) la loi qui le régissait, et en tirer des inductions qui pussent me servir à reconnaître ou à justement apprécier la cause des modifications auxquelles, indubitablement, il devait être exposé chez les divers somnambules. J'étais donc tout yeux et tout oreilles, et l'on ne peut plus attentif aux gestes, aux regards et aux moindres mouvemens de l'un et de l'autre... Cependant j'ai vu sans en pouvoir douter, et à ma grande surprise je l'avoue, j'ai vu M. le comte D. annuler des rapports établis entre ma malade et moi ; je l'ai vu renouveler ces rapports, ces sympathies, les suspendre de nouveau, etc., etc., et cela en vertu d'un seul acte de sa volonté, ou bien c'était par l'effet d'une fascination, si l'on veut, produite par M. D., fascination dont l'essence et le mode m'étaient absolument inconnus, comme ils me le sont encore, mais qui opérait constamment son effet, lorsque ma pensée ou celle de toute autre

personne de la société passait par la volonté de M. D.

Ce phénomène ne saurait être expliqué, comme beaucoup d'autres, par la seule lecture de la pensée du magnétiseur faite par son magnétisé (phénomène qui est beaucoup plus commun qu'on ne le pense dans l'état nerveux des crisiaques, soit magnétiques, soit spontanés). En effet, pour qu'il s'opérât, il aurait fallu que, non seulement mademoiselle Isaure pût lire la pensée de la personne qui agissait sur elle par le magnétisme, mais encore que le magnétiseur paralysât par sa volonté l'organe qui déjà établissait le rapport névropathique entre elle et moi, et que tout cela se fit simultanément. Sans le concours de ces deux conditions, la solution du problème resterait incomplète.

» Quoi qu'il en soit, que l'explication donnée de ce phénomène soit satisfaisante ou non, c'est un fait positif qu'aussitôt que la volonté de M. D. avait rétabli le rapport entre mademoiselle Isaure et moi, si je lui parlais ainsi : « Mais, mademoiselle, pourquoi ne m'avez-vous pas répondu quand je vous ai adressé la parole tout-à-l'heure ? » Elle me répondait aussitôt : « Par une raison bien simple, monsieur, c'est que vous ne m'avez rien demandé. » (*Voy. Observat. de médecine pratique*, pag. 176 à 179.)

(*Article communiqué par M. Mialle.*)

SÉANCES.

Le lundi 15 mars, à huit heures et demie du soir, une vingtaine de personnes se rendirent chez M. Ricard afin d'y examiner les phénomènes que présente son somnambule ordinaire.

Le sujet fut magnétisé et mis en somnambulisme en moins de cinq minutes. Après l'avoir isolé de tout bruit, M. Ricard l'invita à jouer aux cartes avec une des personnes les moins croyantes. On appliqua préalablement sur les yeux du magnétisé des tampons de coton d'une grosseur plus que suffisante pour remplir les cavités orbitaires; ces tampons furent comprimés avec un mouchoir en forme de bandeau, de telle façon que l'on demeura convaincu qu'aucun rayon lumineux ne pouvait arriver à l'organe de la vue.

Après qu'on eut pris les précautions les plus minutieuses pour éviter toute supposition de supercherie ou de compérage, le sujet joua, avec une rapidité extrême et une justesse admirable, deux parties d'écarté et une partie de piquet.

M. Ricard produisit ensuite sur son somnambule des effets surprenans d'attraction et de répulsion.

Le vendredi 19 mars, à huit heures du soir, près de quarante personnes se rendirent chez le même magnétiseur, dans le but de se convaincre de la réalité ou de la fausseté du fait de vision malgré l'occlusion des yeux. La société était composée de savans, d'artistes, de médecins, d'hommes de lettres, et de quelques dames. Une personne d'un scepticisme avoué manifesta le désir de jouer elle-même avec le somnambule; après avoir pris toutes les précautions convenables et présenté un jeu de cartes cacheté, elle pria le sujet de couper à qui ferait. « A vous, » dit le magnétisé. C'était justé. La partie d'écarté fut faite de la manière la plus satisfaisante; non seulement le somnambule nommait les cartes qui étaient jouées et celles qu'il tenait en main, mais il nommait également celles qui étaient tenues par son adversaire. Deux autres personnes succédèrent à la première; le sujet fit leur partie avec la même lucidité.

Après avoir laissé reposer le magnétisé, M. Ricard le fit obéir aux ordres qu'il lui donna mentalement.

Le lundi 29 mars, à huit heures du soir, au milieu d'une foule avide de se convaincre, M. Ricard fit répéter à son somnambule les expériences mentionnées plus haut; ensuite il magnétisa une pièce de cinq francs qui fut mêlée parmi une douzaine d'autres, et que le somnambule reconnut néanmoins.

Une expérience de vue à distance réussit également.

BIBLIOGRAPHIE.

RAPPORT CONFIDENTIEL SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL, etc.,
traduit de l'italien du R. P. Scobardi, par Ch. B**,
D. M., in-8, 160 p. Prix : 2 fr. 25 c. ; Paris, chez
Germer Baillièrre et Dentu.

Nous avons promis à nos abonnés de revenir sur cette brochure, parce que nous la regardons comme un document historique d'une haute importance. Les partisans et les adversaires du magnétisme y sont jugés suivant leurs œuvres, et, probablement, ceux qui naguère parlaient si haut, verront qu'il ne faut pas toujours abuser de la force brutale du nombre. Sans doute, cela est fâcheux, mais qu'y faire ! la lumière ne doit pas rester éternellement sous le boisseau.

Les défenseurs du magnétisme ont employé tour à tour l'arme du raisonnement et celle de la plaisanterie. Sous ce dernier rapport il semblait difficile d'ajouter à ce qu'ont fait Bergasse, Fournel et Servan. Cependant, voici un bon religieux qui, tout en se bornant à la narration la plus simple, se trouve, sans le vouloir, et par la seule puissance de la vérité, auteur

d'une satire d'autant plus piquante, que les flagellés n'ont pas le plus petit mot à dire. Ils se sont fait imprimer, et ce sont leurs actions, leurs écrits, leurs paroles qui les crucifient vivans

Ainsi que nous l'avons dit, le rapport confidentiel embrasse l'histoire entière du magnétisme depuis 1774 jusqu'à nos jours; néanmoins, le révérend père Scobardi « n'entre que dans les détails rigoureusement nécessaires pour faire connaître les points les plus importans de cette affaire désagréable, les difficultés qu'il a fallu surmonter, les services que vient de rendre l'Académie royale de Médecine de Paris, et, enfin, le genre de récompense dont *serait possible* le rapporteur de la commission Berna. » On voit donc figurer dans cette galerie le fameux P. Hell, qui voulut débarrasser Mesmer du vain fardeau de la gloire en s'appropriant sa découverte; le président de la Faculté de médecine de Vienne, M. le baron de Stoërck, qui pria Mesmer de ne pas *compromettre* la Faculté en faisant connaître l'existence du magnétisme; le physicien Ingenhouze, l'anatomiste Barth, M. et mademoiselle Paradis, les corps savans de Paris, M. d'Esilon, les trois médecins qui suivirent pendant six mois les expériences sans avouer leur conviction; MM. Bertrand, Malloët et Sollier de la Rominais; Roussel de Vauzesmes, Thouret; les commissaires du roi nommés en 1784 pour lui rendre compte du magnétisme, et qui s'acquittèrent de cette mission avec tant de conscience; M. de Jussieu, le ministre Bre-

teuil, de Puysegur, l'abbé Fiard, Bergasse, Hofmann, l'un des rédacteurs du *Journal de l'Empire* ; de Montègre, Nacquart, M. Deleuze, les savans abbés Fustier et Wurtz, M. Guizot, Virey, Bertrand, l'auteur des premières conférences publiques sur le magnétisme ; M. Husson, Robouam, du Potet, Récamier, les élèves et les *patients* de l'Hôtel-Dieu ; les internes de la Salpêtrière ; M. le baron d'Hénin, Sinon moderne des magnétiseurs ; Georget ; M. le baron Larrey, le soldat Blanchard, guéri par M. de Puysegur quelques jours après qu'il eût été déclaré *incurable* par une douzaine de médecins et *réformé* comme tel ; Rostan, si connu par son article Magnétisme qu'il vient d'ôter de la nouvelle édition du *Dictionnaire de Médecine*, sans doute à cause de la célébrité dont il lui était redevable ; M. Foissac, et ceux des membres de l'Académie de médecine qui s'opposèrent à l'examen du magnétisme par respect pour la vérité, la science et les mœurs ; MM. Renaudin, Desgenettes, Bally, Double, Laënnec, Rochoux, qui déclame contre la pierre philosophale avec la même chaleur que s'il ne l'avait pas trouvée ; Gasc, et ceux de ses confrères qui prirent la liberté grande de ne pas être de son avis ; MM. Orfila, Chardel, Marc, Itard, Guersent, Lherminier, Magendie, dont le nom est célèbre, et qui le sera bien davantage quand on saura qu'il a démontré qu'en fait d'expériences scientifiques les procès-verbaux sont *inutiles* ; MM. Fouquier et Paul l'incurable, guéri par M. Foissac, malgré l'administration des hospices si

timorée, si scrupuleuse sur l'emploi des remèdes héroïques; A. Dupau, l'un de nos médecins les plus zélés pour les pratiques religieuses, et qui n'attribue qu'à cinquante-cinq causes différentes les effets du magnétisme; M. Mialle; l'Évêque de Moulins, qui a introduit le magnétisme dans les mandemens; MM. M. (Machet) (de la Marne), Pigault-Lebrun, Alibert, Chapelain, J. Cloquet, et madame Plantain, dont le nom vivra éternellement dans les fastes du magnétisme; M. Moreau, qui la traita de *farceuse* en pleine académie, pour s'être laissé couper un sein sans donner aucune marque de sensibilité; MM. Boisseau, Roux, Castel, Bricqueteau et Patissier; Fillassier, dont la thèse sur le magnétisme jouit d'une réputation si méritée; Dubois (d'Amiens); son digne ami, M. Bouillaud, qui s'institue modestement le chef de la médecine exacte; MM. Lebrument, Hamard, Berna, Oudet; puis enfin la commission Roux, l'abbé Frère et monseigneur l'Évêque de Modène, dont les journaux ont annoncé tout récemment l'étonnante découverte sur les véritables causes des inondations du Pô; (la propagation de l'école satanique de la Seine, le rationalisme du Nord, et les délires de la phrénologie). Voy. *La voce della verità*, 21 novembre 1839.

Cette énumération doit suffire pour faire comprendre aux personnes qui veulent connaître l'histoire du magnétisme, avec quel fruit elles peuvent consulter l'ouvrage que nous leur recommandons. Il ne nous reste plus qu'à montrer, par quelques citations, la

manière dont l'auteur a rempli la tâche qu'il s'était imposée.

On sait combien le rapport de M. Husson, en 1831, déconcerta la faction anti-magnétique; voici ce que le P. Scobardi ajoute à ce sujet :

« Quand les premières angoisses furent un peu calmées, nous convoquâmes généralement tous les académiciens qui nous avaient secondés pendant le cours de la session; M. DOUBLE porta la parole, et nous pesâmes en famille les avantages et les inconvéniens d'une discussion publique. Pour la première fois de leur vie, dit-on, tous nos médecins furent du même avis (il ne s'agissait pas d'une consultation ordinaire); ils convinrent que, puisqu'on ne pouvait discuter les expériences sans attaquer les lumières ou la moralité des commissaires, ce qui était contraire aux usages reçus, il n'y avait rien de mieux à faire qu'à détourner l'attention de l'Académie de cet objet; et, qu'en cessant de s'en occuper, il était possible qu'un jour à venir tout le travail de la commission fût en pure perte, et même considéré comme non venu.

» Parmi les autres motifs qui furent allégués, il faut compter, surtout, la résurrection inopinée de cette fille Samson, qui avait servi aux expériences de l'Hôtel-Dieu, en 1820, et que M. Récamier tua si à propos en pleine académie, le 24 février 1826. Qui le croirait! vers la fin de la même année, le magnétiseur et la défunte se rencontrèrent face à face au milieu de Paris! D'autres se seraient félicités de se revoir

bien portans, et, après les complimens d'usage, chacun aurait été vaquer à ses affaires ; mais M. Dupotet ne se contenta pas de si peu ; il se hâta d'apprendre à M. Husson ce qui venait de lui arriver ; soudain, MM. Bricheveau et Patissier, témoins des expériences de l'Hôtel-Dieu, furent invités à constater l'identité du sujet ; ceux-ci reconnurent et *signèrent* :

» 1^o Que la fille Samson, morte en 1821, dans les mains de M. Récamier, était encore vivante en 1826, ce qui n'était jamais arrivé à aucun des patients de l'illustre professeur ;

» 2^o Que le séjour du tombeau n'avait produit sur elle d'autre changement qu'une amélioration *notable* dans la santé.

» Après un pareil contre-temps, on voit que si le bon docteur eût assisté à la discussion du rapport, la congestion faciale serait revenue. On n'aurait pas voulu comprendre qu'un praticien aussi expérimenté eût pu confondre une femme de 69 ans avec une jeune fille de 18, sorte d'erreur dont le dernier étudiant du quartier latin serait incapable... En examinant sa conduite à l'Hôtel-Dieu, au conseil-général des hospices, à l'Académie, on aurait, peut-être, trouvé d'autres motifs de suspicion ; tout cela eût été embarrassant, et ce fut pour éviter ce malheur, autant que par dévouement à la science et à la morale, que M. Récamier garda la chambre et ne souffla pas le mot. »

La nomination de la commission Roux donne lieu au passage suivant :

« En recherchant avec soin tout ce qui s'était passé dans les funestes expériences faites à l'Hôtel-Dieu, à la Salpêtrière, à la Charité, depuis 1820, nous nous étions aperçus :

» 1^o Qu'on avait laissé aux magnétiseurs toute la tranquillité d'esprit, tout le calme nécessaires pour agir sur leurs malades ;

» 2^o Que les témoins avaient dressé procès-verbal de chaque séance, et que les magnétiseurs en avaient eu copie ;

» 3^o Que personne n'avait voulu publier le résultat des expériences, et que les magnétiseurs s'en étaient chargés.

» Certes, il n'en fallait pas tant pour amener des faits et des relations fort remarquables (les expériences de M. Dupotet et les rapports de M. Foissac et compagnie). Mais, ainsi qu'après avoir été battu par son cousin Charles XII, le tzar Pierre parvint à le rosser d'importance, nous mêmes à profit les leçons de l'adversité, et nous signalâmes ces trois points délicats à toute la vigilance de nos bons commissaires ; ils nous comprirent à demi-mot, et leurs dispositions étaient si favorables, qu'il nous suffit de leur adresser une dernière allocution, pendant un dîner succulent que nous offrit M. Récamier. Les convives, largement repus, abreuvés et bénis, renouvelèrent spontanément, sur une dinde truffée énorme, le fameux serment des sept chefs ; il s'engagèrent *d'honneur* à enterrer le magnétisme, mort ou vif, et quand on porta

le dernier toast à la santé de la commission et du secrétaire, M. Dubois, celui-ci, rempli d'enthousiasme et de champagne, s'écria, tout en brandissant son verre :

» Je veux qu'on dise aux peuples effrayés,
» Il fut des magnétiseurs....

» La lecture du rapport de M. Dubois occupa une partie des séances des 8 et 16 août 1837. Elle fut accueillie par nos amis avec tout l'enthousiasme que nous leur avions recommandé; malheureusement rien ne put empêcher M. Husson de prendre la défense du magnétisme et de flageller M. Dubois (d'Amiens) avec cette puissance de logique, avec cette force de raison dont il avait déjà donné tant de preuves en 1826 dans son éloquente réponse aux objections de ses adversaires. Ce fut un moment cruel pour notre infortuné rapporteur. Il était assis en face du public, la sueur ruisselait de son visage, et chacun pouvait se convaincre en voyant ses exclamations muettes et ses gestes désordonnés,

» Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne.»

Tout porte à croire que le travail du R. P. Scobardi satisfait pleinement ceux à qui il était adressé, car voici la lettre qui fut adressée à M. Dubois (d'Amiens) immédiatement après la lecture du rapport.

*Lettre du Conseil de la très sainte congrégation de l'Index
à son serviteur F. DUBOIS (d'Amiens (1).)*

« Du foyer des vraies lumières, 1837.

» Très cher fils,

» D'après le rapport qui nous a été fait sur votre conduite récente dans l'affaire dite du magnétisme animal, nous vous adressons ce bref en témoignage de notre satisfaction.

» Nous nous plaignons à reconnaître que depuis Thouret, Montègre, Bertrand, A. Dupau et la tourbe menue, il ne s'était pas encore rencontré d'individu qui réunit, comme vous, les qualités nécessaires pour étouffer une vérité fâcheuse et nous débarrasser de ses propagateurs.

» En conséquence, voulant prouver à tous l'avantage qu'il y a à se dévouer corps et âme à notre immortelle compagnie, nous avons résolu, décrété et ordonné ce qui suit :

» 1^o Il vous est accordé sur-le-champ toute la somme d'indulgences dont vous avez besoin, soit du côté ma-

(1) Voir page 175.

tériel, soit du côté spirituel. Ne vous effrayez pas de la quantité ; ceci nous regarde exclusivement.

» 2^o Dans les cas, infiniment présumables, où distrait par les combinaisons, les recherches et les discussions auxquelles votre beau travail a donné lieu, vous auriez commis auprès de vos malades quelques-unes de ces erreurs, appelées inévitables, il suffira que vous nous fassiez connaître les noms et adresses des défunts (lisiblement écrits) pour qu'on les expédie de suite en paradis.

» 3^o Comme la crainte (fort légitime assurément) d'être confondu avec un certain Dubois, chirurgien de Napoléon et professeur de la Faculté, etc., vous oblige de joindre à votre nom celui de la ville où vous êtes né, ce qui donne lieu parfois à une équivoque désagréable (1), nous vous autorisons à changer de patron, et à passer sous la bannière de notre saint fondateur. Signant donc Ignace Dubois désormais, vous ne serez plus exposé aux influences de saint Frédéric, assez mal noté d'ailleurs et peu connu, ou bien encore à être pris pour Antoine Dubois ou Paul Dubois, son fils, sorte de gens avec qui vous n'aurez certainement jamais rien de commun.

» 4^o Si par hasard l'un de ces magnétiseurs que vous avez fustigés d'une manière si vigoureuse venait

(1) Les vertus de l'apostrophe ne sont pas à la portée de tous les esprits ; le conseil fait allusion aux personnes qui, abusées par le son ou par leur ignorance des règles de l'orthographe, écrivent Dubois Damien au lieu de (d'Amiens).

à prendre la chose au sérieux, se fâcher, vous rendre la pareille, et qu'il vous en arrivât malheur, nous vous promettons le secours de nos prières et la première place vacante de martyr.

» 5^o Quant à celui ou ceux qui vous auraient procuré un peu trop tôt les douceurs ineffables de la vie spirituelle, ils seront recommandés de telle sorte à nos amis du purgatoire, que le moins qui puisse leur arriver, c'est de rissoler éternellement dans l'huile bouillante, ou bien d'être brûlés à petit feu avec les exemplaires de votre rapport, dont il leur serait fait lecture pendant ce temps-là.

» Ce dernier genre de supplice étant fort au-dessus de tout ce qu'on a imaginé jusqu'ici en fait de pénalité infernale, nous pensons que vous en serez également satisfait et reconnaissant.

» Sur ce, très cher fils, portez-vous bien, vivez en joie, et narguez, non pas les cafards, le ciel vous en préserve ! mais bien tous les magnétiseurs présents, passés et à venir.

» Le président du conseil,

» IGNACE FA BÈNE. »

INTRODUCTION AU MAGNÉTISME ; *Examen de son existence depuis les Indiens jusqu'à l'époque actuelle, sa théorie, sa pratique, ses avantages, ses dangers, et la nécessité de son concours avec la médecine*, par AUB. GAUTHIER (1).

Après s'être livré à des recherches laborieuses et utiles sur le magnétisme, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, l'auteur donne une théorie du magnétisme, d'après ses idées. Comme nous avons écrit avant lui une théorie différente, et que nous ne pouvons adopter la sienne, parce qu'elle nous paraît moins en rapport que la nôtre avec les faits qui se produisent journellement, nous croyons devoir nous abstenir d'un jugement que, malgré notre impartialité, nous porterions peut-être sous l'influence de nos préventions théoriques. Nous jouerions alors le double rôle de juge et partie, et il n'y aurait pas là une rigoureuse loyauté. Nous laisserons donc aux lecteurs de l'ouvrage, d'ailleurs très estimable, de M. Gauthier, le soin d'apprécier ses raisonnemens et les bases sur lesquelles ils sont fondés.

Les considérations et observations pratiques qui terminent le livre sont écrites dans les vues les plus

(1) Un vol. in-8, chez Dentu, libraire-éditeur, Palais-Royal, galerie d'Orléans, 13, et chez Germer-Baillièrre, libraire-éditeur, rue de l'École-de-Médecine, 17 bis.

louables, et si l'auteur a commis quelques erreurs dans certaines appréciations qui ne peuvent être faites que par des praticiens consommés, il n'en mérite pas moins la considération que nous devons à tout homme de bien, qui, par ses travaux consciencieux, cherche à éclairer la société entière, et s'efforce de préconiser une vérité sainte dont les antagonistes sont encore, par malheur, trop nombreux et trop influents.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE, ou *Moyen d'augmenter son bien-être en diminuant sa dépense* (1).

Sous ce titre modeste et vraiment convenable, M. Charles Harel démontre évidemment quels immenses avantages les hommes pourraient tirer des associations sympathiques, où le bonheur particulier serait la conséquence inévitable du bien-être général, *et vice versa*.

D'après le but de notre publication, nous nous serions abstenu de parler de cet ouvrage d'un mérite incontestable, si, d'abord, nous ne savions tout l'intérêt que porte M. Harel à la cause du magnétisme ;

(1) Au bureau de la *Phalange*, rue Jacob, 54 ; à la Librairie sociale, rue de l'École-de-Médecine, 4 ; et chez l'auteur, rue Boucherat, 26.

car son nom figurait sur la fameuse liste de souscription pour les soixante-cix mille francs qui, à l'occasion de mademoiselle Pigeaire, furent proposés à nos adversaires, dont le courage et la bonne foi allèrent jusqu'à battre en retraite de la manière la plus honteuse; et si, ensuite, nous n'y avons trouvé d'excellentes choses sur le magnétisme, et, de plus, le rapport de quelques guérisons importantes qu'il n'est pas superflu de relater ici :

« Voici ce que m'écrivait, dit l'auteur, en date du 12 octobre 1837, le président du conseil-général du département des Côtes-du-Nord :

« J'avais compassion d'une malheureuse enfant, charbonnière dans mes bois. Elle avait de fréquentes attaques d'épilepsie, et était exposée à périr; car ses parens, pour lesquels elle était à charge, n'en prenaient aucun soin. Ils en étaient réduits à désirer sa mort. J'appris de notre député, Sauveur Lachapelle, que les épileptiques étaient très faciles à magnétiser. Le désir d'être utile à cette malheureuse, et un peu de curiosité, m'engagèrent à essayer. Je fis ce que je vous avais vu faire chez Duclezieu (le receveur général); en cinq minutes elle dormit, et parla, elle indiqua un remède très simple, qu'elle affirmait devoir la guérir; je le fis. Les attaques cessèrent, et n'ont pas reparu depuis.

» Ainsi, mon but est rempli : j'ai rendu service à cette enfant, et j'ai vu que le magnétisme n'était pas une chimère. »

« Ce Monsieur, que j'ai eu occasion de revoir, m'a

» dit aussi n'avoir pu se refuser aux pressantes instances d'une famille éplorée, et avoir guéri un jeune garçon boulanger épileptique qui, dans son sommeil somnambulique, lui avait avoué la cause honteuse de cette maladie, et lui avait dit en pleurant qu'il était lui-même son assassin. On sait qu'en faisant cesser la cause on supprime l'effet.

» Un juge de paix de ce département m'a écrit, en date du 5 septembre 1838 :

« Quant à ma petite épileptique, on l'avait fait aller à Quintin pour la mettre à l'hôpital. M. Guepin, ancien notaire, avait un enfant malade; il a pris la petite épileptique chez lui et l'a magnétisée pour consulter sa fille à lui-même, qui a été guérie par suite. C'est chez lui qu'on a fait jeter l'épileptique à l'eau froide, suivant ses prescriptions, et c'est à ces bains froids qu'on doit attribuer sa guérison. »

RECHERCHES PSYCHOLOGIQUES etc., par M. le docteur
BILLOT.

(Suite.)

DEUXIÈME FAIT.

« Nous avons dit, à l'article du traitement dicté par le guide spirituel, que le régime alimentaire de Marie serait très substantiel, mais en même temps adou-

cissant. Ainsi point de crudités, d'ail, ni d'ognons ; point d'épices ni de salaisons,

» Or, Marie suivait ponctuellement le régime prescrit, lorsqu'un jour, un peu dégoûtée de ces alimens trop fades pour elle, attendu qu'elle était habituée à ceux de haut goût, elle s'avisa de prendre une gousse d'ail cru pour en [frotter son pain ; mais à mesure qu'ayant épluché son ail elle se dispose à l'approcher de son pain, tout-à-coup, comme si quelqu'un eût tapé fort sous sa main, la gousse d'ail saute jusqu'au plancher, et ne se retrouve plus. Marie, interdite, partit par un éclat de rire, et profita de la leçon. Ce fait s'est passé sous mes yeux, et en présence des gens de la maison. »

N'est-il pas probable aussi que Marie, se remémorant que l'ail doit être proscrit de sa nourriture, elle éprouve une agitation spontanée qui se manifeste par un brusque mouvement spasmodique?...

TROISIÈME FAIT.

La saignée.

« A l'époque où le traitement commença, Marie, quoique sur le retour de l'âge, payait encore à la nature le tribut mensuel de son sexe. Quelques incommodités se faisant sentir de temps en temps, à cause du retard ou de la pénurie du flux, le guide ordonnait la saignée du bras.

» La première fois que la saignée fut faite, je m'avisai de tenter une expérience remarquable, qui me parut devoir être en harmonie avec les antécédens. En effet, pensai-je en moi-même, « Si l'ange a pouvoir en tout sur Marie, il peut arrêter ou laisser couler à volonté le sang. Cette expérience est décisive; ne perdons pas l'occasion d'avoir encore une preuve des plus convaincantes, et de l'existence et de l'influence d'une puissance invisible qui ne peut être que cet esprit que Marie a constamment dit être son guide spirituel, enfin, son ange tutélaire que Dieu a commis à sa garde. »

» En conséquence, la saignée fut faite, et les résultats furent tels que je les avais conçus. C'est cette même expérience que vous allez tenter, monsieur le sceptique, si, comme moi, vous voulez avoir une preuve bien positive de l'influence d'une puissance, quoique invisible, sur Marie Mathieu.

» *Expérience.*

» Prenez et découvrez le bras de Marie; placez la bande compressive; piquez la veine. Le sang jaillit; heureux présage (1). Laissez couler une minute; vous

(1) « Pour que cette expérience réussisse, il faut que le jet du sang soit facile, vif et bien prononcé. Un sang épais, visqueux et coulant avec peine hors du vaisseau, ne pourrait convenir à l'expérience, attendu que c'est par le jet que se manifeste la présence de l'esprit et sa puissance sur Marie. »

adressant alors au sang, si vous doutez de la présence d'un esprit moteur, ordonnez et dites-lui : Arrête-toi, cesse de couler ! Le voilà arrêté... Ordonnez qu'il coule, et voilà qu'il jaillit encore... Continuez, amusez-vous à le faire arrêter et couler alternativement, imitant en ceci le jeu de la fontaine intermittente. Après ce jeu répété plusieurs fois, abandonnez l'émission sanguine à la discrétion, au caprice du moteur ; ne vous donnez pas de souci pour l'arrêter entièrement et fermer la veine, mais soyez attentif, et vous verrez que lorsque l'esprit jugera l'émission sanguine suffisante, Marie éprouvera une secousse semblable à une commotion électrique, et la veine sera parfaitement close. Sans doute alors, immobile de surprise et d'admiration, vous n'hésitez pas d'avouer qu'il n'y a ici ni prestiges, ni hallucination, ni imposture ; mais qu'en effet ce phénomène seul, indépendamment des antécédens, constate d'une manière éminemment positive ce que nous avons voulu prouver, savoir :

» 1^o Qu'il existe des êtres immatériels qui, sous la dépendance de la Divinité, exercent une influence sensible sur les actes de la vie de l'homme, tant au physique qu'au moral ;

» 2^o Que la croyance religieuse de tous les temps et chez tous les peuples, tant anciens que modernes, à cette influence, n'est pas à dédaigner par le médecin philosophe, jaloux des progrès de la science physiologique, puisqu'elle seule peut donner une explication

satisfaisante d'un grand nombre de phénomènes de la vie de l'homme, et résoudre le grand problème sur la cause des effets extraordinaires observés chez les modernes voyans, improprement dits somnambules magnétiques ;

« 3^o Enfin que la science de l'homme est encore loin d'être parfaite, en ce qu'il n'a pas été étudié dans tous ses rapports avec la création, et notamment avec le créateur et le monde invisible des intelligences non unies à la matière. »

Cette expérience, belle vraiment, que M. Billot regarde comme convaincante en faveur de son système, ne saurait néanmoins nous amener à admettre ses raisonnemens. Il est peut-être malheureux pour nous que mille expériences nous aient prouvé de la manière la plus évidente que le magnétiseur peut, à son gré, suspendre momentanément la circulation du sang chez l'individu soumis à son influence, car nous désirerions sincèrement partager l'opinion de M. Billot ; mais les probabilités vagues ne peuvent être pour nous des preuves suffisantes.

Le docteur Billot dit :

« Marie n'est point somnambule ; elle est constamment dans l'état de veille. Néanmoins, elle a toutes les facultés des voyans magnétiques, c'est-à-dire, elle paraît avoir la vue lointaine, elle semble connaître la pensée de son médecin, puisqu'elle répond et obéit à sa volonté tacite ; la faculté de prévoir un événement, l'issue de quelque maladie n'est point incom-

patible avec son état de veille. Comment peut-on concevoir qu'elle ait ces facultés lorsqu'elle conserve encore la plénitude de l'exercice des sens externes? Comment ces facultés ont-elles pu se développer chez elle, tandis qu'elle ne se trouve jamais dans les circonstances favorables à leur développement, je veux dire en sommeil magnétique, condition *sine qua non*, selon votre théorie? Les phénomènes que présente Marie sont donc inexplicables selon votre théorie. Mais nous, nous disons que, sans être dans l'état magnétique, elle n'en est pas moins influencée magnétiquement, c'est-à-dire que ses réponses sont dictées par une puissance spirituelle distincte et séparée de son moi spirituel.

» J'ai dit d'abord que Marie paratt avoir la faculté de vue lointaine ; en voici la preuve : M. le docteur Bernard, déjà cité dans le premier mémoire, et qui a été témoin oculaire et auriculaire des phénomènes les plus marquans de cette observation, M. Bernard, dis-je, se trouvant un jour avec moi près de Marie, fut curieux de savoir si, à l'instar des somnambules, et quoique à l'état de veille, elle pouvait avoir la connaissance de ce qui se passait au loin. En conséquence, il lui parla à peu près en ces termes : « En » partant de chez moi, lui dit-il, je me suis présenté » chez mon avocat pour m'entretenir avec lui d'une » affaire importante ; mais il était absent ; il devait » même l'être pour quelques jours ; néanmoins on a » ajouté qu'il pourrait se faire qu'il fût plus tôt de re-

» tour ; pourriez-vous donc me dire, mademoiselle, si
» M. l'avocat B. serait de retour chez lui, ou bien s'il
» est encore en voyage ? — Marie répondit : Vous sa-
» vez, monsieur, que je ne puis rien par moi-même,
» et mon guide ne connaît pas plus que moi M. votre
» avocat ; mais votre ange doit le connaître, sans
» doute. Ainsi donc, monsieur, priez Dieu pour qu'il
» permette à votre ange d'accompagner le mien au-
» près de M. l'avocat, ou bien que votre ange se trans-
» porte seul au domicile de M. B., et nous rende
» compte ensuite du résultat de sa mission. »

» M. le docteur s'étant recueilli quelques instans,
Marie dit : Les voilà partis tous les deux (silence).
Quatre à cinq minutes se passent, lorsque tout-à-
coup un mouvement tel que celui d'une légère com-
motion électrique fait tressaillir Marie-Thérèse, qui
annonce l'arrivée des deux petits messagers. M. Ber-
nard, prenant alors rapport avec Marie, et le pouce
de celle-ci s'étant agité à l'ordinaire sur celui du
docteur, Marie répète en ces termes la réponse de la
petite voix :

« M. l'avocat est de retour ; il est en ce moment
» dans son cabinet avec un homme qui tient des pa-
» piers en main.

» D. Que contiennent ces papiers ? dit M. Bernard.

» R. Ils parlent d'un homme de votre pays, avec
» lequel vous avez une affaire.

» D. Ne pouvez-vous pas me dire autre chose ?

» R. Non, monsieur. »

» M. le docteur prit note du jour, de l'heure et de la réponse.

» Huit jours après, s'étant rendu chez moi, il confirma tout ce que dessus, en ajoutant seulement que l'homme aux paperasses était un huissier qui était chargé par l'avocat de poursuivre en justice le dénommé dans ces écrits. »

(*La fin à un prochain numéro.*)

SOUSCRIPTION.

OEUVRES COMPLÈTES DE M. LE COMTE DE LUTZELBOURG, syndic de la Société des amis réunis de Strasbourg, recueillies et publiées pour la première fois, avec des notes explicatives, par M. Mialle. Un vol. in-8, 6 fr. A Paris, chez Germer Baillière et Dentu.

Le nom de M. le comte de Lutzelbourg rappellera toujours aux amis du magnétisme l'un de ses plus généreux défenseurs. Élève de M. Puysegur, membre fondateur et syndic de la Société de Strasbourg, chargé de l'inspection du traitement public, de l'instruction des élèves, en relation avec tous ceux qui partageaient son dévouement au magnétisme, M. de Lutzelbourg acquit bientôt les lumières et l'expérience dont il a donné tant de preuves dans ses écrits. M. Deleuze reconnaît que cet auteur est profondément instruit; il convient « que les préceptes qu'il

» donne sont le résultat de la comparaison d'un grand
» nombre de faits rapprochés avec une admirable sa-
» gacité. » Enfin il ajoute : « Je ne saurais trop in-
» viter les magnétiseurs à lire ces ouvrages, qui mal-
» heureusement sont devenus rares, et dont il serait
» à désirer qu'on fit une nouvelle édition. » (Voy.
Hist. crit., vol. II, p. 203 et 204.)

C'est en 1813 que notre vénérable ami parlait de la sorte. Depuis cette époque, les expériences de l'Hôtel-Dieu, de la Salpêtrière, de la Charité, le rapport de M. Husson à l'Académie royale de médecine en 1831, et les progrès du magnétisme dans toute l'Europe, ont fait rechercher avec plus de soin tout ce qui a été publié sur cette matière, en sorte qu'aucun éditeur n'a pu jusqu'à ce jour se procurer les quatre brochures de M. le comte de Lutzelbourg, et satisfaire aux désirs de tant de personnes qui les leur demandent. Ayant le bonheur de les posséder dans notre collection, nous nous sommes déterminé à les communiquer au public; nous y joindrons le rapport si curieux qui fait partie du troisième volume des *Annales de Strasbourg* (pag. 177-233), les cures diverses dont il a donné la relation dans les trois volumes des *Annales*, et tout ce que nous pourrions recueillir de nouveau sur le compte de l'auteur. Si parmi nos lecteurs il s'en trouvait quelques-uns qui eussent des lettres de lui ou ses *Instructions aux élèves*, encore inédites, nous les supplions de vouloir bien nous les communiquer, pour en enrichir cette publication.

Les *OEuvres de M. le comte de Lutzelbourg* se composent des ouvrages suivans : 1^o *Extrait des journaux d'un magnétiseur (1786)*; 2^o *Extrait du journal d'une cure magnétique (1786)*; 3^o *Nouveaux extraits des journaux d'un magnétiseur (1788)*; 4^o *Faits et notions magnétiques (1788)*; 5^o *Rapport fait à la Société des amis réunis de Strasbourg (1789)*; 6^o *Lettres, faits divers, etc.*

Ce volume, très bien imprimé sur beau papier, paraîtra dès que le nombre des souscripteurs sera suffisant pour assurer les frais.

On souscrit, sans rien payer d'avance, chez tous les libraires de France, et à Paris, chez Germer Baillièrè, Dentu, ainsi qu'au bureau du *Journal du magnétisme*, boulevard Poissonnière, 12.

La première édition des *Lettres de M. le docteur FRAPART* étant presque épuisée, et cet écrivain mettant aujourd'hui la dernière main à d'autres *Lettres* inédites, nous croyons devoir, dans l'intérêt de nos lecteurs et du magnétisme, en donner chaque mois quelques-unes. La brochure de M. Frapart se trouve à Paris, chez Dentu, Palais-Royal, galerie d'Orléans, 13, — Germer-Baillièrè, rue de l'Ecole-de-Médecine, 17, — Bourgeois-Maze, quai Voltaire, 33, — et chez les principaux libraires.

Imprimerie de Madame DE LACOMBE, rue d'Enghien, 12.

PRÉCIS HISTORIQUE

DU

Magnétisme - Animal,

DEPUIS

MESMER JUSQU'A PRÉSENT

(SUITE.)

Après avoir obtenu par sa méthode les succès les plus brillans, Mesmer se rendit à Spa, où le suivirent quelques malades de distinction dont le traitement n'était pas encore terminé. Dès que le novateur fut éloigné de la capitale, les antagonistes de sa doctrine hurlèrent plus fort que jamais contre le magnétisme et ses partisans; les discussions continuèrent entre la Faculté et M. d'Eslon. Celui-ci, confiant en la puissance de la vérité pour convaincre les savans, provoqua de la Faculté la nomination d'une commission devant laquelle il offrait d'opérer et de produire des faits probans. Cette conduite de M. d'Eslon fut portée

à la connaissance de Mesmer qui, persuadé que son disciple allait nuire au crédit de sa découverte, soit par imprudence ou autrement, s'éleva fort et haut contre son ami, disant qu'il ne l'avait instruit que très imparfaitement de sa méthode, et qu'il ne lui avait jamais confié le secret le plus important de sa découverte; que cette manière d'agir était déloyale et le ruinait à tout jamais.

C'est alors que pour assurer à Mesmer une fortune digne de lui, l'avocat Bergasse, l'un de ses malades, d'accord avec le banquier Kornmann, ouvrit une souscription dont la liste devait être au moins de cent personnes, contribuant chacune pour une somme de cent louis en faveur de Mesmer, moyennant quoi celui-ci devait les instruire du magnétisme. L'heureuse idée de Kornmann et de Bergasse rencontra dans la haute société tant de sympathies, qu'en peu de mois Mesmer encaissa plus de trois cent quarante mille francs.

Cet élan donné à la propagation d'une découverte méconnue des corps savans réveilla le gouvernement français, dont le lourd sommeil semblait devoir être éternel. Le 12 mars 1784, Louis XVI nomma une commission prise à la Faculté de médecine, à l'Académie des sciences et à la Société royale de médecine. Cette commission devait examiner soigneusement le magnétisme dans tous ses points, et faire un rapport consciencieux.

D'après cela, il eût été de toute justice, ce semble,

que les commissaires du roi suivissent les expériences de Mesmer; mais il en fut autrement : le docteur allemand fut négligé, et le docteur d'Eslon seul eut l'honneur de recevoir les savans délégués de Sa Majesté.

Mesmer réclama; on en rit. Il protesta contre ce qui se ferait chez d'Eslon; on en rit encore; et l'examen le plus léger, le plus grotesque, le plus partial, se fit chez le disciple imparfait, qui néanmoins produisit des faits de nature à prouver la réalité du magnétisme; mais, comme les résolutions étaient arrêtées d'avance, le rapport condamna le magnétisme, déclara qu'il était nul, et, pour comble de déraison, assura qu'il présentait de graves dangers : comme si ce qui n'est pas pouvait être dangereux.

Cependant l'illustre Jussieu, qui avait suivi les expériences avec plus de soin qu'aucun de ses confrères, et dont la conscience était sans doute moins élastique, fit un rapport contradictoire, en dépit de ses co-examineurs et du ministre Breteuil, ennemi juré de Mesmer et de sa découverte.

Certes, si la conduite des commissaires eût été équitable et que l'examen eût eu lieu chez Mesmer au lieu d'être fait chez d'Eslon, le magnétisme eût été dès-lors accrédité et honoré. Tout porte à croire que les expériences de Mesmer eussent été plus convaincantes que celles de son disciple; car le docteur allemand, outre qu'il connaissait mieux les moyens d'action, était naturellement doué d'une puissance

extraordinaire. Voici ce que rapporte à cet égard le docteur Thouret, antagoniste de Mesmer, dans son livre intitulé : *Recherches et doutes sur le magnétisme* :

» Lorsque M. Mesmer touche un malade pour la
» première fois, il le touche au plus grand point de réu-
» nion d'influences vitales. Alors, a lieu la communi-
» cation électrique. Cela fait, il se retire, et étendant
» le doigt, il se forme entre le sujet et lui une traînée
» de fluide par laquelle se conserve la communica-
» tion établie.

» L'influence de M. Mesmer dure plusieurs jours ;
» et pendant ce temps-là, si la personne est suscepti-
» ble, il peut opérer sur elle des effets sensibles sans
» la toucher de nouveau ; de loin, sans autre inter-
» médiaire que le fluide même, agissant par la com-
» munication subsistante quelquefois même à travers
» un mur.

» M. Mesmer, se trouvant un jour avec MM. Camp...
» et d'E... auprès du grand bassin de Meudon, leur
» proposa de passer alternativement de l'autre côté
» du bassin tandis qu'il resterait à sa place. Il leur fit
» plonger une canne dans l'eau et y plongea la sienne.
» A cette distance, M. Camp... ressentit une attaque
» d'asthme, et M. d'E... la douleur au foie à laquelle
» il était sujet. On a vu des personnes ne pouvoir
» soutenir cette expérience et tomber en défaillance.

» Un autre jour, M. Mesmer se promenait dans les
» bois d'une terre au-delà d'Orléans. Deux demoiselles
» profitant de la liberté de la campagne, devancèrent

» la compagnie pour courir gaiement après lui. Il se
» mit à fuir; mais bientôt, revenant sur ses pas, il
» leur présenta le bout de sa canne, en leur défen-
» dant d'aller plus loin. Aussitôt leurs genoux ployè-
» rent; il leur fut impossible d'avancer.

» Un soir, M. Mesmer descendit avec six personnes
» dans le jardin de monseigneur le prince de Soubise.
» Il prépara un arbre, et peu de temps après, ma-
» dame la marquise de ... et mesdemoiselles de R...
» et P... tombèrent sans connaissance; madame la
» duchesse de G... se tenait à l'arbre sans pouvoir le
» quitter; M. le comte de Mons... fut obligé de s'as-
» seoir sur un banc, faute de pouvoir se tenir sur ses
» jambes. Je ne me rappelle pas quel effet éprouva
» M. Ang..., homme très vigoureux; mais il fut ter-
» rible. Alors M. Mesmer appela son domestique pour
» enlever les corps; mais, je ne sais par quelles dis-
» positions celui-ci, quoique fort accoutumé à ces
» sortes de scènes, se trouva hors d'état d'agir. Il fal-
» lut attendre assez long-temps pour que chacun pût
» retourner chez soi. »

Cependant les élèves de Mesmer répandaient le ma-
gnétisme avec un zèle et un désintéressement dignes
du plus sublime apostolat. Des hommes recomman-
dables par leur naissance, leurs vertus, leurs talens,
travaillèrent ardemment à faire luire aux yeux du
monde la lumière de la vérité; des sociétés s'organi-
sèrent sur tous les points de la France, et malgré les
oppositions des corps savans, du gouvernement, du

clergé, des incrédules de toutes classes; des savans, des hommes politiques, des militaires haut placés, des prêtres instruits, des hommes consciencieux de toutes les conditions s'occupèrent d'applications magnétiques, et prouvèrent à tous ceux qui voulurent voir que les ennemis de la doctrine de Mesmer étaient aveuglés par des idées préconçues ou par des passions intéressées que broyait sous ses foudres le génie du philosophe allemand.

Parmi les heureux disciples de Mesmer, brilla bientôt au premier rang le bon et laborieux marquis de Puységur qui, à l'exemple de ses deux frères, avait négligé ses propres affaires pour apprendre à être utile à ses semblables. Un succès prodigieux obtenu dès les premiers essais avait enthousiasmé le noble marquis pour une doctrine que jusque-là il n'avait pas bien comprise; il produisait des faits inouis, des faits palpitans de bonheur, et cela l'enivrait d'une joie pure et sainte qu'il n'eût pas échangée contre un sceptre royal, et qui devaient plus tard le conduire à des travaux dignes de l'immortalité.



POLEMIQUE.



Depuis quelque temps déjà les antagonistes du magnétisme semblaient être réduits au silence. Les flagellations de toutes sortes que leur ont administrées des écrivains bien connus, que l'amour de la vérité a rendus partisans de nos doctrines, les avaient tellement matés, qu'aucun d'eux n'osait plus continuer la guerre. Cependant tous n'étaient pas morts, et tandis que nous commencions à nous apitoyer sur leur sort, un des plus audacieux, dont le nom était encore ignoré, préparait contre M. le docteur Frapart l'écrit ci-dessous, que nous avons extrait de la *Gazette des médecins-praticiens* :

M. FRAPART.

« L'homme qui ne comprend pas que des auxiliaires indignes gâtent toujours les bonnes causes et n'améliorent jamais les mauvaises, emploie souvent, à la place de la raison, la force.

» Cette courte observation nous a rapidement traversé l'esprit à la lecture d'un ouvrage dans lequel est jeté, sans ménagement aucun et à pleine plume, du fiel sur les principaux objets de notre déférence : les Académies, la médecine et les médecins. Cet ouvrage est intitulé : *Lettres sur le magnétisme*, et son auteur est M. Frapart.

» Quoique ces lettres, au dire d'experts, soient bien écrites, nous n'en avons point soufflé mot à leur apparition, parce que nous espérions qu'elles fermentaient la carrière qu'elles avaient ouverte. Actuellement, comme il y a récédive, nous n'hésitons plus à nous prononcer. Certes, si M. Frapart ne se faisait pas lire, nous le laisserions s'escrimer seul dans le vide sans y prendre autrement garde ; mais ses attaques, étayées d'un style brillant, incisif et mouvementé, méritent toute la craintive attention des hommes jaloux du salut de notre science ; car il est évident que cet écrivain songe sérieusement à détruire ce qu'il appelle *notre médecine*, et que, pour atteindre ce but, il commence par déconsidérer les médecins. Notre devoir et notre intérêt sont donc de lui barrer le passage. D'ailleurs, il faut le dire, M. Frapart a un tact tout particulier dans le choix de ses adversaires ; les plus grands et les plus forts sont ceux qu'il combat de préférence ; puis il a une tenacité peu commune : rien ne le calme, rien ne l'apaise, et ses antagonistes ont beau faire acte d'indulgence à son égard, avec eux il a toujours la même allure. Mais, pour qu'on ne nous

reproche pas d'exagérer notre accusation contre lui, et pour que le scandale qu'il a soulevé retombe sur sa tête, nous allons fournir quelques échantillons de la furibonde énergie qu'il a déployée dans de nouvelles lettres qu'un journal vient de publier. En présence des faits, chacun jugera.

» Voici donc comment le docteur Frapart arrange les Académies. Écoutez, Messieurs, écoutez :

« Quant à l'espérance consolatrice que vous exprimez de voir dans peu la question du somnambulisme lucide *souverainement* jugée par l'Académie, oh ! Monsieur, je ne vous croyais pas si candide. Tous les membres de cette compagnie célèbre, médecins, pharmaciens, droguistes, vétérinaires ou autres, quelle que soit l'importance qu'ils se supposent ou que la plèbe scolastique leur attribue, sont fortement d'avis qu'ils ont quelque chose de beaucoup plus *profitable* à faire que de s'occuper d'une découverte qui enseigne à se passer de leur ministère, qui renverse de fond en comble leur science, qui obscurcit encore leur obscur grimoire. Exiger d'eux ce sacrifice, c'est exiger qu'ils signent leur arrêt de mort ! Ils ne le signeront pas. C'est donc en vain que vous avez conçu l'espoir flatteur que ces braves savans répondraient à votre appel ! Il leur était bien plus facile de crier *hourra !* et s'ils ne l'ont pas fait, c'est que vous avez une recette particulière... pour vous faire craindre. »

» Nous ne relèverons pas les termes de *droguistes* et

de *vétérinaires* employés ici avec une intention notoire de malveillance, si ce n'est pour dire que nous ne sommes point habitués à de semblables dédains. Mais l'auteur est tellement coutumier du fait, que nous ne devons pas nous arrêter à si mince bagatelle. Continuons :

« Au surplus, toutes les Académies se sont prononcées en aveugles sur le magnétisme, et, puisqu'elles ont été injustes, elles ne se rétracteront pas; car les Académies sont des puissances, et toute puissance se croit infaillible, et toute puissance, scientifique ou autre, agit souvent comme si elle pensait que, quand elle a été une fois injuste, il n'est pour elle d'autre moyen d'effacer son injustice que d'y persister, d'autre secret de réparer ses torts que de les aggraver. Vous êtes loin de connaître les corps savaus, Monsieur; en deux mots voici leur fait : *ce sont des despotes qui ne cèdent que ce qu'on leur arrache, qui n'admettent que ce qu'on leur impose, qui n'avancent que quand on les entraîne, qui ne tombent que quand on les abat.*

» Bien que masqué, voilà presque du radicalisme. Toutefois, nous ne gourmanderons pas M. Frapart de ce qu'il a fait ici de la politique; nous lui reprocherons plutôt de n'en pas faire ordinairement, et nous lui dirons que, puisqu'il sent l'irrésistible envie de mordre, il ferait mieux de mordre ailleurs que sur ses anciens frères : de toutes parts il y a prise.

« Cependant, direz-vous, les médecins partisans du

» magnétisme; ceux, par exemple, qui ont vu le fait
» de mademoiselle Pigeaire et qui l'ont certifié, ceux-
» là, du moins, élèveront la voix. Erreur! cher con-
» frère, erreur! Ces messieurs sont enrégimentés; ce
» sont des soldats qui obéissent à leur consigne au
» lieu d'obéir à leur conscience; il faut qu'ils marchent
» au pas ou qu'ils désertent, et ils n'en ont ni l'envie,
» ni le courage. D'ailleurs, chacun de ces partisans
» honteux du magnétisme, sauf quelques honorabtes
» exceptions que je me plais à reconnaître, n'a-t-il pas
» son petit motif de faire le couard? Ainsi, l'un a
» peur de passer pour un niais, l'autre pour un vi-
» sionnaire; celui-ci tient à la Faculté, celui-là vise à
» l'Institut; enfin tous ont leurs affaires à faire, une
» position à défendre, une clientèle à conserver. Oui,
» voilà où ils en sont, et où ils doivent en être, et où
» nous en serions sans doute également si nous avions
» le haut honneur d'être des leurs; et ce, parce qu'aussi
» bien qu'eux nous sommes tout bonnement des hom-
» mes; parce que toute petite passion est éminemment
» contagieuse; parce qu'avec les loups il faut hurler
» ou fuir; parce qu'en définitive les sociétés savantes
» sont bien plutôt organisées dans l'intérêt des savans
» que dans celui de la science. Rien de surprenant à
» cela, c'est même assez juste; ce qui coûte cher ne
» doit-il pas rapporter beaucoup? et un fauteuil aca-
» démique coûte, dit-on, bien cher, horriblement
» cher!!! Ainsi, dans l'immense majorité des cas,
» ce ne peut être dans un but caché d'intérêt per-

» sonnel que pour s'y asseoir on se décide à faire,
» devant de vieilles idoles que l'on voudrait cent fois
» briser, de profondes courbettes et de grands sala-
» maecs, qu'on se résigne à se baisser, à s'abaisser,
» à s'effacer, à se rapetisser, à se plier en deux devant
» elles ; enfin, que l'on franchit sans façon les degrés
» qui mènent, en descendant, de l'adresse à la ruse,
» de la ruse à l'intrigue, de l'intrigue à la bassesse et
» quelquefois plus loin !... Attendu que, dans l'âge
» d'or où nous vivons, ces moyens sont tout aussi sou-
» vent les dignes auxiliaires du mérite que de la nul-
» lité. »

» Que dire de ce passage ?

» C'est que M. Frapart y est sorti des bornes de la modération.

» C'est que sans doute il a oublié qu'il y parlait de l'élite des corps savans.

» C'est qu'il s'y montre irrespectueux, injuste, méchant et grossier.

» C'est qu'il y répand tout son venin.

» C'est qu'on l'y trouve gonflé de haine et de mépris.

» C'est que son talent s'y inspire des passions les moins nobles.

» C'est qu'en user ainsi avec les savans, c'est ravaler la science.

» Enfin, c'est qu'en face d'aussi révoltantes diatribes, le silence cesse d'être de l'orgueil pour devenir de la lâcheté, et qu'il est impossible de ne point s'é-

crier avec Cicéron : *Quousquē tandem abutere, Catilina, patientiā nostrā?*

» Ce n'est pas tout! citons encore :

« Malheureusement pour la gent académique, ce
» que je dis là est vrai, infiniment vrai; et si quelques
» académiciens ont le droit de ne pas se reconnaître
» dans le portrait que je viens d'esquisser, si même
» aucun d'eux, par déférence pour son amour-propre,
» ne consent à s'y reconnaître, je présume que par
» esprit de confraternité, chacun le trouvera frappant
» de ressemblance pour ses voisins. Du reste, je ne
» vise personne, ni dans la grande ni dans la petite
» Académie, et ce n'est pas ma faute si j'atteins quel-
» qu'un. Je l'ai dit : je respecte les individus et m'en-
» gage à les respecter... tant qu'ils me respecteront :
» je ne frappe qu'après avoir été frappé. Quant aux
» corps savans, je ne les attaque que parce qu'ils ont
» condamné sans les entendre, et qu'ils persistent à
» repousser sans les examiner, trois vérités immenses,
» trois vérités qu'ils admettront de gré ou de force,
» ou qui les écraseront; je veux parler du MAGNÉ-
» TISME, de la PHRÉNOLOGIE et de l'HOMŒOPATHIE. »

» *La gent académique!*... et le reste!... Est-il possible de persiffler les autres avec tant d'irrévérence lorsque soi-même on prête tant à l'irrévérence? Est-il possible que celui qui donne tête baissée dans trois folies, bien reconnues comme telles par tous les corps savans, puis qui s'en vante, ne songe point à s'abstenir de verser le ridicule sur des personnages qui par leurs

talens, leurs vertus et leur position élevée, sont complètement à l'abri du ridicule ? Est-il possible enfin de concevoir qu'un homme qui a trois califourchons de rechange, et dont le califourchon favori s'appelle **MAGNÉTISME** ! se risque de railler qui ou quoi que ce soit ? En pareille occurrence, le plus sage serait de se taire ; mais il y a des gens qui, n'ayant rien à perdre, ne craignent ni le ridicule ni les représailles.

» Comme il faut nous borner, nous ne poursuivrons pas davantage notre censure ; seulement nous dirons que M. Frapart, après avoir traité, dans ses premières lettres, M. Bouillaud en bouc émissaire, ne manque point une occasion, dans ses secondes, de lui prouver qu'il ne dépose pas facilement sa haine : il ne lui donne aucun répit, il ne lui laisse aucun refuge. On dirait qu'il a juré de le pousser à bout de patience : c'est vraiment à en rendre l'honorable professeur fou ou féroce.

» Nous ne parlerons pas non plus du rôle de *muet* que M. Frapart fait jouer à M. Arago, parce qu'il nous répugne d'admettre, pour l'état de la science, que la conduite d'un des plus grands hommes de notre époque ait été telle que M. Frapart l'a décrite. Non, nous ne croirons jamais qu'un homme de cœur qui a observé attentivement un fait, — pour lequel sa compétence est reconnue, — ne soit pas toujours prêt, quand on le lui demande, à attester ce qu'il y a de positif, de négatif ou de douteux dans ce fait. Or, M. Arago n'ayant rien attesté, nous soutenons qu'il

n'a rien observé ou qu'on ne lui a rien demandé. Le docteur Frapart s'est sans doute bénévolement imaginé que le savant astronome a pris connaissance de sa brochure et des lettres qui l'ont suivie, tandis que très probablement le contraire a eu lieu; et voilà l'explication du silence de M. Arago! Pour notre compte, et sans plus ample informé, nous sommes convaincu que, dans ce cas comme dans tout autre, la conduite de l'illustre secrétaire de l'Académie, loin d'être blâmable, ne peut que faire honneur à son courage et à sa prudence. — Il y a des hommes chez lesquels le passé répond du présent et de l'avenir.

» Nous ne terminerons pas notre critique sans demander à M. Frapart ce qu'il veut, où il va, et s'il espère nous convertir tous de force aux trois extravagances scientifiques dont il est l'apôtre.... Dans ce cas, nous lui conseillons de se rappeler que la force n'a jamais converti personne.

» N. NOEL, D. M. P. »

Par le temps qui court, il se trouve peu d'hommes assez pacifiques, assez débonnaires pour supporter les attaques insolentes; aussi M. le docteur Frapart n'a-t-il pas fait attendre sa réponse, que nous reproduisons en entier :

« *A M. Amédée Latour, rédacteur en chef de la Gazette des médecins-praticiens.*

» Monsieur,

» Comme vous venez d'insérer dans votre journal un article passablement sévère contre une de mes dernières Lettres sur le Magnétisme, je suis sûr d'avance que vous serez assez juste pour accorder aussi à la réponse que cet article a provoquée, les honneurs de l'insertion.

» A l'instant même je vais suivre mon censeur pied à pied, en supposant que c'est à vous que j'adresse la parole.

» 1° Vous dites : *L'homme qui ne comprend pas que des auxiliaires indignes gâtent toujours les bonnes causes et n'améliorent jamais les mauvaises, emploie souvent, à la place de la raison, la force.*

» Cette maxime est fort juste, seulement je ne conçois pas comment vous avez pu la déduire de mes lettres; car si dans celles-ci ma parole se montre quelquefois violente, je soutiens que toujours elle y est logique. Ce n'est donc pas la force que j'ai mise à la place de la raison, comme vous m'en accusez; mais la force que j'ai mise en compagnie de la raison,

ce qui est bien différent, et ce qui est souvent bien nécessaire.

» 2° Vous dites : *Il est évident que cet écrivain songe sérieusement à détruire ce qu'il appelle NOTRE MÉDECINE.*

» C'est vrai!... mais cette œuvre, je le sais, ne se terminera pas de mon vivant, quel que soit l'âge que j'atteigne. Tout ce que je souhaite, c'est de la lancer. — Les révolutions scientifiques, pas plus que les révolutions sociales ou politiques, ne s'accomplissent de plein saut; il faut les préparer, et ceux qui les commencent ne sont pas ceux qui les terminent.

» 3° Vous dites : *Pour atteindre ce but, le docteur Frapart cherche à déconsidérer les médecins.*

» C'est faux!... n'ai-je point, en effet, rendu justice à mes adversaires? à M. Donné comme journaliste? à M. Bouillaud comme médecin? à M. Arago comme savant? à tous comme gens d'honneur? Non, je n'ai voulu déconsidérer personne; cependant si jamais cela me semble utile pour l'une des causes que je défends, pénétrez-vous bien, Monsieur, qu'alors je n'irai pas choisir mes modèles parmi les hommes tels que ceux que je viens de nommer, et qui, en définitive, n'ont que le tort passablement commun d'avoir manqué de tact, de logique ou de courage. Assez d'autres vont se vautrant dans la boue! et de la boue,... il y en a dans les salons comme dans les rues.

» 4° Vous dites : *Notre devoir et notre intérêt sont donc de lui barrer le passage.*

» Votre intérêt?... Oui.—Votre devoir?... Non. Vo-

tre devoir serait de vous rendre loyalement sur le terrain de l'expérimentation *personnelle*, où je vous convie; il serait d'examiner attentivement les faits, de les admettre s'ils sont vrais, de les repousser s'ils sont faux, s'ils sont incertains, de le dire. Voilà votre devoir! et vous y soustraire, c'est manquer de tout et à tout ce que le cœur humain renferme de plus précieux. — Les faits ont pourtant cet avantage, qu'il est toujours permis de s'incliner devant eux sans que l'amour-propre en souffre. Mais votre intérêt se présente à la traverse, adieu le devoir! vous ne ploierez pas? Eh bien! les faits vous casseront.

» ME BARRER LE PASSAGE? — Je vous en défie; vous êtes sans force, puisque vous ne défendez qu'une erreur; et, pour la vérité, je ne crains plus rien de vous, ... si ce n'est, peut-être, votre silence.

» 5^o. Vous dites : *Les plus grands et les plus forts adversaires sont ceux que M. Frapart attaque de préférence.*

» J'en conviens, et je crois même que c'est ce que j'ai pu faire de mieux en faveur du magnétisme. Qui jamais, en effet, aurait pu s'aviser de lire mes lettres si je ne les eusse adressées qu'à des hommes aussi peu connus que moi?... Il y a tel combat qui n'intéresse que par la nature des combattans; et certes, en ce genre, je ne pouvais rien offrir de plus curieux à la galerie que le spectacle d'une mouche piquant et repiquant à loisir les naseaux de deux énormes lions, et les tenant en respect.

» 6° Vous dites : *Il a une tenacité peu commune.*

» J'accepte ce reproche et désire le mériter longtemps. Oh ! oui, j'ai grand besoin de persévérance, et d'autant plus que je ne crois qu'au succès bien éloigné, soit du magnétisme, soit de l'homœopathie, soit de la phrénologie. Il y a des questions qu'il faut poser un siècle avant de les résoudre ; aujourd'hui je labouré et je sème, plus tard d'autres moissonneront.

— Vous voyez, Monsieur, que si les sectaires, comme les factieux, pensent toujours être à la veille de réussir, je fais du moins exception à cette règle. J'ai appris que ce qui vient vite s'en va de même, parce que le temps ne respecte que ce qu'il a fait.

» 7° Vous dites : *Ses antagonistes ont beau faire acte d'indulgence à son égard, avec eux il a toujours la même allure.*

» Vous croyez donc bien fermement à l'indulgence de MM. les académiciens, alors que j'essaie de leur rendre en gros ce qu'ils ont donné en détail aux magnétiseurs, aux phrénologistes et aux homœopathes ? Vous avez peut-être raison, car je suis seul contre eux tous,.... et il est beau quand on est fort d'être clément envers le faible !... Cependant je ne suis pas de votre avis, et moi qui sais parfaitement faire deviner le nom des choses lorsque je ne puis le dire, je soutiens que cette indulgence forcée est quelque chose de pire que de la résignation. Vous me comprenez.

» 8° Vous dites : *Nous ne relèverons pas les termes*

de DROGUISTES et de VÉTÉRINAIRES employés ici avec une intention notoire de malveillance, si ce n'est pour dire que nous ne sommes point habitués à de semblables dédains.

» DROGUISTES ! VÉTÉRINAIRES ! voilà qui vous choque. C'est vous choquer de peu, et surtout sans raison. Je vais le démontrer.

» Un droguiste est celui qui vend des drogues, comme du séné, de la manne, de la casse, de la rhubarbe ; un vétérinaire est celui qui traite des bêtes de somme, comme des chevaux, des ânes, des vaches ou des bœufs. Ceci est incontestable.

» Or, vous avez dans votre Académie des gens qui vendent des drogues et d'autres gens qui traitent des bêtes de somme ; donc vous avez dans votre Académie des droguistes et des vétérinaires. — Ce n'est pas de la rhétorique, ça ; c'est de la logique.

» MALVEILLANCE ! Où voyez-vous de la malveillance à désigner des savans par leur profession ? Est-ce parce que ce sont des académiciens ? Mais les académiciens ne sont pas encore des êtres à part dans l'espèce. Vraiment, j'ai beau chercher, je ne trouve pas de motif plausible à vos reproches ; vous avez pour vos *cliens* le derme trop sensible, et je suis sûr qu'eux-mêmes ne l'ont pas autant. — Il n'y a que les petits hommes qui aient de petites susceptibilités.

» NOUS NE SOMMES POINT HABITUÉS A SEMBLABLES DÉDAINS. Il faudra pourtant vous y faire, à mes dédains ; je veux dire tant que vous ne consentirez pas à étudier la triple série de faits que je vous signale, ou que vous

n'accueillerez pas au milieu de vous les savans qui s'en occupent spécialement. Mais notez bien, Messieurs, qu'à ce dernier endroit je ne prêche pas pour mon saint; jamais je n'ai songé à être des vôtres, et n'y songerai jamais : autrefois je vous trouvais trop grands; maintenant!... ma foi maintenant je vous trouve trop petits.

» Je reviens sur mes pas :

» Vous me dites donc, confrère, que vous autres, piliers de corps savans, n'êtes point habitués à semblables dédains? Examinons les faits.

» L'existence d'un académicien présente deux phases bien distinctes : l'une avant, l'autre après sa réception. Que se passe-t-il dans ces deux phases? Parlons d'abord de la dernière.

» Dans la dernière, il faut en convenir, l'académicien est amadoué, flatté, gâté, choyé, câliné; tout pleut sur lui, places, honneurs, fortune, quelquefois même députation, ministère, pairie! Puis, plus tard, quand il est prêt à s'endormir du long sommeil, il se voit, en perspective, aller à l'immortalité, au moyen d'une petite oraison funèbre dans laquelle son panégyriste lui donnera toutes les vertus, sans aucun mélange de vices ni de ridicules.

» Décrivons actuellement la première phase :

» Dans celle-ci, les choses se passent d'une toute autre manière; le postulant académique est soumis à mille tribulations que je ne puis décrire exactement parce que je n'ai point passé par là. Néanmoins je

puis affirmer qu'un fauteuil académique ne se prend pas de la même façon qu'une citadelle. Comment se prend-il donc dans bien des cas? C'est sans doute ce qu'a voulu nous enseigner un poète dans le peu de vers suivans que je retrouve dans ma mémoire :

« Sur la cime d'un arbre un limaçon grimpé
» Fut par un aigle aperçu d'aventure :
» — Comment à ce haut poste, oubliant ta nature,
» As-tu pu t'élever? dit l'oiseau. — J'ai rampé.
» Combien, dans le siècle où nous sommes,
» De limaçons parmi les hommes! »

» 9° Vous dites : *Nous ne gourmanderons pas M. Frupart de ce qu'il a fait ici de la politique; nous lui reprocherons plutôt de n'en pas faire ordinairement.*

» FAIRE DE LA POLITIQUE! Mais moi, Monsieur, je ne suis pas artiste, je n'écris pas pour écrire; je n'écris que pour défendre des vérités utiles, que pour attaquer de funestes erreurs, que pour obéir à ma conviction. Or, en politique comme en votre médecine, on n'a que des opinions et point de convictions, donc je ne puis écrire en politique; d'ailleurs, mon métier est de guérir, non de régir.

» 10° Vous dites : *Dans ce passage, M. Frupart est sorti des bornes de la modération.*

» Parbleu! Monsieur, vous nous la donnez belle avec votre modération; ne dirait-on pas que vous en avez toujours été un exemple? Quant à la nôtre, elle est vieille, elle date de cinquante ans, et nous pou-

vous en parler parce qu'elle a toujours été pleine de longanimité; mais vous l'avez tuée! tandis que la vôtre, qui ne compte encore que par mois, n'est qu'un masque qui trahit de la colère et de la peur. Un médecin rappeler un magnétiseur à la modération! définitivement, c'est le monde renversé. Oh! oui; et si vous, Monsieur, vous daigniez vous remémorer ce qu'ont écrit les corps savans contre les magnétiseurs; ce qu'en ont dit, dans ces derniers temps, MM. Dubois (d'Amiens) et Bouillaud; ce que les médecins ont dépensé de haine, de mépris, de jactance et de mauvaise foi contre ces hommes qui ne se défendaient pas, en un mot, si vous vous remémoriez ce qu'on leur a *ingurgité* d'insultes de toute espèce, vous retireriez votre blâme, parce que vous sentiriez qu'il est injuste.

» 11° Vous dites : *M. Frapart oublie qu'il y parle de l'élite des corps savans.*

» Vous déplacez la question, Monsieur; il ne s'agit pas de savoir de qui je parle, mais de savoir si le passage incriminé exprime ce qui est ou ce qui n'est pas. Or, je tiens pour constant que ce passage est véridique, et que s'il a fait bouillonner quelques biles, c'est qu'il est cruel... de ressemblance. Du reste, je dois le dire une bonne fois, je ne m'inquiète jamais de qui je parle, ni à qui je parle; je n'ai souci que de la vérité, et quand pour elle je suis contraint de m'occuper des hommes, je les soigne suivant leurs mérites sans avoir égard à leur position. Je n'attends rien

d'eux, je n'en souhaite rien, je n'en veux rien.

» 12° Vous dites : *Il s'y montre irrespectueux, injuste, méchant et grossier.*

» Que de fiel en peu de mots, et quel fiel ! Vous me donnez là, ce me semble, une leçon de politesse en termes fort peu polis ; mais il arrive fréquemment aux aristarques de tomber, au moment même où ils fonctionnent, dans les fautes qu'ils reprochent aux autres. Cependant, Monsieur, à votre aise ! quand on se met en scène on devient justiciable de l'opinion publique, et d'ailleurs je ne suis pas monté sur la brèche pour qu'on me tire des coups de chapeau.

» Donc, vous m'accusez d'abord d'être IRRESPECTUEUX ? Ici vous frappez juste ; toutefois, afin de paraître équitable, vous auriez dû ajouter que je ne suis irrespectueux qu'à l'égard des savans qui l'ont été envers la vérité, soit en la *cachant*, soit en la *fuyant*, soit en la *bafouant*, soit en l'*altérant*, soit en la *niaant*. Ne sait-on pas en effet que, sauf quelques académiciens qui ont fini par se rendre aux invitations répétées des magnétiseurs, ne sait-on pas que les uns ont mis sous le boisseau la lumière qu'ils avaient aperçue, que les autres ont évité toute occasion de voir ce qu'on voulait leur montrer, que presque tous en ont ri ou fait semblant d'en rire, que ceux-ci n'ont pas dit tout ce qu'ils avaient vu ou l'ont mal dit, enfin que ceux-là... Mais je m'arrête, parce qu'il y a des expressions que le papier ne souffre pas ;... Et vous exigez, Monsieur, qu'en présence d'aussi pitoyables

faiblesses je sois saisi d'un saint respect, que je m'humilie, que je me prosterne aux genoux de ces vertueux savans? Non, non; je ne respecte que le génie et ceux qui l'admirent, que la vérité et ceux qui la défendent, que la vertu et ceux qui la pratiquent.

» Ensuite vous m'accusez d'être INJUSTE.

» Cela est fort bien, si vous y tenez; mais la preuve? vous oubliez de la fournir. — Au lieu de faire des phrases, raisonnez donc, Monsieur; il n'y a de véritable éloquence que dans la logique et la vérité; le reste n'est qu'un vain cliquetis de mots.

» Puis vous prétendez que je suis MÉCHANT.

» Voilà une inculpation grave, et dont je tiendrais beaucoup à me laver, si j'estimais à quelque valeur le sentiment des autres en pareille matière.

» MÉCHANT! Au moins dans ce cas, j'en conviens, vous avez l'apparence pour vous. Cependant, Monsieur, trouvez-vous qu'il soit sage de juger le cœur d'un homme sur l'apparence et sur les écrits de cet homme? Non; le style ne révèle que le talent: le cœur n'est connu que des intimes, et quelquefois nul ne le connaît, pas même la poitrine qui le renferme.

» Au reste, pour trancher cette question, j'en appelle à la mémoire du *grand Broussais*; il me connaissait, celui-là, et souvent il me nommait le *bon Frapart*; à la mémoire de *Gaubert*, de cet homme fort qui n'était pas mon intime, et qui pourtant a voulu mourir dans mes bras; j'en appelle enfin à tous

ceux qui m'ont cultivé depuis vingt-cinq ans : qu'ils prononcent ! ils vous diront si je suis méchant avec d'autres que ceux qui le sont, et si l'âcreté que j'ai à mon service se trouve ailleurs qu'au bout de ma plume. Est-ce qu'il est possible à un écrivain de rester dans le juste et le vrai à l'égard des choses, et surtout des hommes, sans se montrer parfois sévère ? Mais la sévérité n'est pas plus de la méchanceté que la faiblesse n'est de la bonté. — C'est assez, c'est trop me défendre contre une semblable imputation.

» Enfin, pour dernier trait, vous me jetez le mot...

GROSSIER.

» Et le rouge ne vous est pas monté au visage en traçant ces huit lettres ? et vous n'avez pas craint qu'elles ne me donnassent le droit de tout vous dire ? Néanmoins, comme je suis maître de moi, je ne répondrai à un argument de cette force qu'en disant : je ne reçois pas votre offense, parce que je ne la mérite pas ; et je ne vous la renvoie pas, quoique vous la méritiez.

» 13^o Vous dites : *Il y répand tout son venin.*

» Je n'ai pas de venin, Monsieur ; je n'ai qu'un dard.

» 14^o Vous dites : *On l'y trouve gonflé de haine et de mépris.*

» **MA HAINE !** je la réserve pour les méchants ; et mon **MÉPRIS !** pour les infâmes.

» Comment, Monsieur, vous croyez que je hais et méprise de pauvres médecins parce qu'ils s'obstinent

à ne pas vouloir perdre une position acquise par de longs quoique *inutiles* travaux, parce qu'ils ne se soucient pas de vérifier qu'ils vivent côte à côte avec la plus dangereuse des erreurs, et parce qu'ils ne s'élancent point à ma voix sur la nouvelle route que je leur indique? — Mais vous les frappez sans rémission, direz-vous. — C'est vrai; et aussi long-temps que je serai seul à combattre, je continuerai sur ce pied-là; du moins tant qu'il me restera un sentiment dans l'âme, une pensée dans la tête, du courage dans le cœur; c'est-à-dire tant que j'aurai de la puissance et qu'ils m'offriront de la résistance. Ne vous ai-je pas vingt fois répété sous des formes diverses que *la vérité ne pénètre en ce monde que par le combat*, et que *la justice veut le combat au profit de la vérité*? Tel est le secret de ma conduite. Si vous ne me croyez pas, que m'importe! C'est qu'alors il manque à votre cœur des cordes qui se trouvent dans le mien.

» 15^e Vous dites : *Son talent s'y inspire des passions les moins nobles.*

» Et qui donc, Monsieur, vous a octroyé le pouvoir et le droit de peser les motifs de ma conduite? Direz-vous comme d'aucuns que c'est pour faire du bruit? — Je m'y prendrais un peu tard, car j'ai quarante-sept ans. — Direz-vous comme d'autres que c'est pour arriver rapidement à la fortune? — Je vis de peu, et ma prose, je ne la vends pas, je la donne... quand on veut bien la recevoir. Croyez-moi, Monsieur, Dieu seul est capable de sonder l'abîme des consciences, et

si quelqu'un au monde peut en déchirer simplement la surface, il n'y a que les phrénologistes qui aient ce privilège. C'est donc à eux que je vous renvoie pour apprécier, d'après mon organisation, quel est le principal mobile qui me pousse. Quant à vous, Monsieur, qui n'êtes pas phrénologiste, vous ne pouvez me juger que d'après vous; c'est l'ordinaire méthode.

» 16° Vous dites : *En user de la sorte avec les savans, c'est ravalier la science*. Ainsi vous concluez, de la censure que je fais des corps savans, que je méprise la science et les savans.

» Décidément, cher confrère, par vos excursions continuelles dans le domaine sans fin de la rhétorique, vous avez juré de vous faire ramener à chaque instant dans l'étroit sentier de la logique : c'est fatigant. Eh bien ! non, je ne méprise ni la science ni les savans; mais je prise l'une pour ce qu'elle vaut, et les autres pour ce qu'ils sont; et pour asseoir mon jugement, depuis plus de trente ans je regarde les résultats de votre science et les actes de vos savans.

» Au surplus, je vais discuter la valeur de votre assertion.

» Vous m'imputez à crime la satire, sans doute un peu sanglante, que je fais des académies; vous avez peut-être raison, mais il était indispensable de le démontrer.

» Ce que je dis est-il *vrai*? et si c'est vrai, est-il *juste* de le dire? en d'autres termes, en ai-je le droit? Telle est la double question qu'il vous fallait résoudre avant

de vous mettre à phraser, et que j'ai résolue avant de me mettre à écrire. Examinons.

» *Ce que je dis* d'une manière générale des corps savans *est-il vrai*? Oui, et les faits sont là pour servir d'écho à mon affirmation. Qu'il se lève un savant qui ose me démentir, et qu'il descende dans l'arène; nous prendrons corps à corps.

» *Ai-je le droit*, dans l'espèce, *de dire ce qui est vrai*, même quand ce qui est vrai est dur? Oui, parce que si la charité défend les représailles, la justice les permet : c'est la loi de la guerre ! Or, depuis plus d'un demi-siècle, les corps savans nous repoussent, nous molestent et nous déchirent; mais les flots et les destins sont changeans ! le temps de la revanche est arrivé. Je dis plus : l'exercice du droit de représailles devient parfois un *devoir*, parce que les académies n'adoptant jamais une idée nouvelle que par contrainte, celui qui tient une vérité doit consacrer toute son énergie, tout son talent, toutes ses facultés à la leur imposer. Assurément, pour ma part, je n'ai pas la plus petite prétention de réussir dans une telle entreprise, et mieux que personne je sais que jamais je n'ouvrirai les portes des académies au magnétisme, ni à aucune de mes préférences scientifiques; mais la tranchée est ouverte, d'autres pénétreront dans la place, ou la raseront.

» Je reviens à vous, monsieur, pour conclure. Ou j'ai tort dans ce que j'avance, ou j'ai raison : dans le premier cas, prouvez et ne déclamez pas; dans le se-

cond, gardez le silence, et laissez-moi passer avec mes vérités.

» 17° Vous dites : *En face d'aussi révoltantes diatribes, le silence cesse d'être de l'orgueil pour devenir de la lâcheté.*

» Sur ce point, Monsieur, je suis complètement de votre avis. Voilà le cœur qui vous pousse !

» 18° Vous dites : *Et il est impossible de ne pas s'écrier avec Cicéron : QUOUSQUE TANDEM ABUTERE, CATILINA, PATIENTIA NOSTRA ?*

» CATILINA !... Ah ! ah ! Quoi, Monsieur, vous mettez à contribution, pour me parler, le plus grand des orateurs romains ! Je vous félicite de votre goût ; c'est un excellent moyen d'avoir de l'éloquence... à peu de frais. Ainsi, de moi chétif, vous faites un *Catilina*, et le docteur Bouillaud en fait un *Mahomet*.

» Je suis donc un foudre de guerre ? « Flatteurs que vous êtes !... Prenez-y garde, Messieurs de la vieille médecine, vous finirez par me faire passer pour un homme d'importance, et ce n'est pas votre intention, que je présume ? Mais il s'agit de répondre à votre apostrophe toute romaine : eh bien ! mes illustres, tant que Dieu nous prètera vie, et jusqu'à ce que nous ayons renversé vos temples, ou que vous les ayez ouverts au *magnétisme*, à la *phrénologie*, à l'*homœopathie*, nous abuserons de votre patience, et même j'espère que nous l'userons, à moins toutefois que vous n'en ayez autant que le dernier des Grecs... du temps d'Achille.

» 19° Vous dites : *M. Frapart donne tête baissée dans*

trois folies, bien reconnues pour telles par tous les corps savans, puis il s'en vante, etc.

» M. FRAPART DONNE DANS TROIS FOLIES.... Que répondre à cela? Si j'étais Gall, Hahnemann ou Mesmer, j'aurais le droit de vous dire : *aux yeux du vulgaire, les grandes conceptions du génie ne sont que des folies avant la réussite*; mais, comme je ne suis que Frapart, je me contenterai de vous dire : Oui, je suis un fou si le magnétisme est un mensonge; oui, je suis un fou si l'homœopathie est une chimère; oui, je suis un fou si la phrénologie est une erreur; mais si le magnétisme, mais si l'homœopathie, mais si la phrénologie sont des vérités, comme seul je l'affirme pour ces trois sciences, que suis-je donc? et vous, Messieurs, qu'êtes-vous?

» RECONNUES COMME TELLES PAR TOUS LES CORPS SAVANS. — Je le sais, et n'en ai nul effroi, parce qu'aux yeux de la raison, lorsqu'il s'agit d'un fait, les autorités ne sont d'aucune importance. Non, le silence ni le blâme des corps savans ne peuvent nous empêcher d'avoir raison, si nous avons raison; non, il n'y a point d'académie dont la parole puisse faire que ce qui est ne soit pas; encore une fois non, la voix des savans ne peut rien contre un fait, parce que quelque grands que soient les hommes, la vérité est encore plus grande. Est-ce que l'inquisition, en condamnant Galilée à demander pardon de son génie, a suspendu la rotation de la terre? Est-ce que les ennemis d'Harvey ont arrêté la circulation du sang dans nos veines?

Est-ce que les détracteurs de *Gall* ont empêché le cerveau d'être la condition matérielle de tous les penchans et de toute espèce de pensée? Est-ce que les antagonistes de *Hahnemann* ont annulé l'action des infinitésimaux? Est-ce que les académies, les savans et les médecins, le tiers-état, la noblesse et le clergé, le village, la ville et la cour, en stigmatisant *Mesmer* et ses adeptes, est-ce qu'ils ont apporté quelque obstacle insurmontable à la production des phénomènes magnétiques? Non.... parce que les grandes vérités sont éternelles : elles datent du commencement du monde, et iront jusqu'à la fin du monde ; elles marchent avec les siècles, mais Dieu ne nous les dévoile qu'à de longs intervalles, et par des hommes auxquels il a ccorde pour instrumens de combat, force, génie, courage, patience, amour et dédain.

» PUIS IL S'EN VANTE! — J'ai du moins le courage de mes opinions, quelque avancées qu'elles soient. Mais vous, monsieur Arago ; mais vous, messieurs les académiciens grands, moyens et petits, en pouvez-vous tous dire autant?

» 20° Vous dites : *M. Frapart verse le ridicule sur des personnes qui, par leurs talens, leurs vertus et leur position élevée, sont complètement à l'abri du ridicule.*

» Tout d'abord, je consens à reconnaître que vos *personnages* ont une belle et bonne position sociale : je suis coulant sur ce chapitre. *Quant à leurs talens*, c'est une autre affaire ; cependant je leur reconnais celui de beaucoup parler pour ne rien dire, et surtout

pour ne pas s'entendre. Aussi pensé-je que si Rousseau eût assisté à une seule séance de l'Académie royale de médecine, il n'eût pas dit que de toutes les académies, celle qui faisait le plus de bruit était l'académie royale de musique. *Quant à leurs vertus*, comme je ne fraie pas avec ces messieurs, et que jamais nous n'avons fait longue route ensemble, je ne puis guère et ne veux pas contredire votre assertion par des faits ; d'ailleurs à Paris la vie intime est et doit être murée. En conséquence, je leur concède toutes les vertus d'intérieur. Pour les vertus de l'autre espèce, c'est un point fort controversable, mais trop brûlant pour que j'y touche ; seulement parmi les savans, soit médecins, soit académiciens ou autres, que j'ai disséqués posément et dont je connais les vertus et les talens, s'il en est quelques-uns auxquels je doive toute mon estime, il en est aussi plusieurs de chacun desquels je puis dire en le regardant : *Je l'ai mesuré, je l'ai pesé, je l'ai jaugé ; il est petit, il est léger, il est vide*. Enfin, *quant au ridicule* qui, suivant vous, ne peut atteindre ces Messieurs, oh ! si j'avais le fouet de Molière, comme je les flagellerais ; et si Molière eût su ce que je sais, comme il les aurait encore mieux flagellés ! Lui n'a dépeint que leur ignorance... *Ast ego!*...

» 21° Vous dites : *Est-il possible enfin de concevoir qu'un homme qui a trois califourchons de rechange, et dont le califourchon favori s'appelle magnétisme, se risque de railler qui ou quoi que ce soit ?*

» TROIS CALIFOURCHONS DE RECHANGE!... Bravo ! Mon-

sieur ; voilà de l'excellente plaisanterie, de la plaisanterie bien piquante, et qui tuerait un homme qui s'aviserait de s'en fâcher. Aussi n'essaierai-je point de la parer, ni même d'y riposter. Mais pourquoi donc paraissez-vous tout surpris du nombre de mes califourchons ? Est-ce qu'en fait d'idées vous ne savez pas compter jusqu'à trois ? Cela s'est vu. — Ceux qui n'ont qu'une idée dans la tête ou qui n'en ont point, prennent ceux qui en ont trois pour gens arrivant du Congo.

» SON CALIFOURCHON FAVORI S'APPELLE MAGNÉTISME... Vous êtes dans l'erreur, confrère. Il est vrai que je monte presque tous les jours ce que vous nommez mes trois califourchons ; mais celui que j'enfourche habituellement, celui-là qui me sert de cheval de bataille, et qui me mène sans broncher au milieu de vous pour vous combattre, vous battre et vous abattre, c'est mon califourchon phrénologique. — Qu'est-ce que la phrénologie ? allez-vous me demander. — Il y a mille réponses à faire à cette question, voici la mienne : C'est une grande vérité que l'ignorance et l'imposture ont frappée et frapperont peut-être encore long-temps d'ostracisme ; c'est une immense vérité qui, à elle seule, vaut toutes les autres ; en un mot, c'est une incommensurable vérité QUI CONTIENT DANS SES FLANCS L'AVENIR DE L'HOMME, DES NATIONS ET DE L'HUMANITÉ. Oui, voilà ce que c'est que la phrénologie, et j'ai foi que les siècles ratifieront ce que j'avance.

» M. FRAPART S'AVISE DE RAILLER, etc.

» Je ne raille pas, Monsieur ; je châtie.

» 22° Vous dites : *En pareille occurrence, le plus sage serait de se taire.*

» Est-ce qu'il est sage de cacher des vérités, lorsque l'expérience nous a convaincus qu'elles sont utiles ? Evidemment ici, à la place du mot sage, c'est un autre mot qu'il faudrait.

» 23° Vous dites : *Il y a des gens qui, n'ayant rien à perdre, ne craignent ni le ridicule, ni les représailles.*

» Quoique formulé en maxime, ceci veut dire : M. FRAPART N'A BIEN A PERDRE, etc.

» C'est exact, et voici comment : je ne suis rien, et n'ai jamais rien été ; je n'ai rien, et n'ai jamais rien eu ; en un mot, je gagne et j'ai toujours gagné le matin mon pain du soir ; donc je n'ai rien à perdre, ni fortune, ni places, ni puissance, ni ce que vous nommez des honneurs et de la considération. Assurément ce n'est pas qu'aussi bien que le commun des martyrs, je n'eusse pu atteindre tous ces objets de la convoitise publique ; mais de bonne heure j'ai compris qu'il est beaucoup plus facile d'apprendre à s'en passer que de s'évertuer à les acquérir ; et maintenant je vois que la véritable indépendance se trouve bien plutôt dans la sagesse qui supprime les faux besoins, que dans la richesse qui les excite et les multiplie. Voilà mes préceptes, et je les ai embrassés, non pour en discourir, mais pour en faire la règle de ma vie. Ce sont eux qui me donnent aujourd'hui la force de dire toute la vérité, de la dire en tout, et de la dire à tous. — La pauvreté a aussi ses privilèges ; seulement

il faut qu'elle sache lessaisir, et qu'elle ose s'en servir.

» **M. FRAPART NE CRAINT PAS LE RIDICULE.**

» Cette phrase signifie : M. Frapart ne craint pas d'être ridicule, ou il ne craint pas qu'on le tourne en ridicule.

» A la première interprétation je répondrai : Je suis peut-être ridicule dans la manière de défendre mes convictions ; mais assurément mes convictions ne le sont pas. Chacune d'elles est fondée sur des faits, et des faits sont toujours sérieux.

» A la seconde je dirai : Je crains peu le ridicule qu'on pourrait me jeter, parce que dans les sciences je ne m'inquiète aucunement de ce qui ne porte pas le cachet de la démonstration ou de la preuve, c'est-à-dire du raisonnement le plus serré ou de l'évidence la plus complète. Pour moi le ridicule est comme la brette dont Arlequin se sert pour faire peur aux petits enfans :

» De loin, c'est un grand sabre ; et de près, une latte.

» Arrière donc ! celui-là qui recule devant la vérité parce que les sots le trouvent ou la trouvent ridicule ; il n'est pas digne de la défendre.

» **M. FRAPART NE CRAINT PAS LES REPRÉSAILLES.**

» Loin de les craindre, je les désire et les provoque ; car la vérité, de quelque côté qu'elle se trouve, ne pourrait qu'y gagner, au moins en fixant l'attention des témoins de la lutte. Mais, je l'affirme, la

question ne peut être radicalement résolue au sein des académies, que si les savans et les médecins acceptent le défi que je leur porte de *magnétiser eux-mêmes des malades*. Arrivés là, ils seront convaincus, et nous ferons la paix ; jusque-là, guerre ! Que ces Messieurs cependant ne prennent pas mes paroles, quelles qu'elles soient, pour des rodomontades, je n'ai qu'un mot à leur dire : *je tiens des faits*. Hâtez-vous donc, Messieurs, d'expérimenter tous par vous-mêmes, afin de passer tous en masse à l'ennemi, et qu'il n'y ait plus que des amis.

» 24^o Vous dites : *M. Frapart a traité M. Bouillaud en bouc émissaire*.

» Vous plaignez M. Bouillaud, cher confrère ; pour quoi cette sollicitude ? M. Bouillaud ne se plaint pas. Toutefois, je l'avoue, j'ai été un peu raide avec lui, mais j'étais dans mon droit ; car M. Bouillaud, par une attaque intempestive contre le magnétisme, puis par sa résistance un peu badine, s'est fait tout seul la déplorable position dans laquelle il se trouve. Attaquer ou résister inconsidérément est une faute, et dans l'intérêt de ma cause, j'ai dû me charger d'apprendre à M. Bouillaud que chaque faute traîne après elle ses conséquences. Néanmoins, comme il n'est jamais trop tard de se baisser devant la vérité, M. Bouillaud est libre de revenir de ses erreurs et sur ses pas. Qu'il magnétise ! et je lui promets une nouvelle lumière.

» 25^o Vous dites : *C'est vraiment à en rendre M. le professeur Bouillaud fou ou féroce*.

» Vous le supposez donc sans tête, M. Bouillaud ; ou vous supposez donc que sa tête ne contient que de la colère et de la vanité ? C'est une injure gratuite que vous lui faites ! Pourquoi frapper un homme à terre ?

» 26° Vous dites : *Il nous répugne d'admettre que la manière d'agir de M. Arago, l'un des plus grands hommes de notre époque, ait été telle que M. Frapart l'a décrite.*

» Analysons cette phrase :

» IL NOUS RÉPUGNE D'ADMETTRE, etc. Et à moi aussi, Monsieur, cela répugne ; mais en toutes choses je me soumetts à l'évidence. Tout à l'heure, je la ferai luire aussi pour vous.

» M. ARAGO EST UN DES PLUS GRANDS HOMMES DE NOTRE ÉPOQUE.

» Voilà, sans aucun doute, de l'encens bien mérité ; cependant la dose m'en paraît un peu forte, et je crains que votre Dieu n'en soit étouffé, autrement dit, que l'humilité de M. Arago ne s'en trouve blessée. Savez-vous, confrère, que vous êtes presque aussi ridicule, en parlant de M. Arago, que je l'étais la première fois que je lui ai écrit. Lisez cela, c'est curieux à lire ; figurez-vous que j'avais mis mon idole sur une colonne dont le sommet se perdait dans les nuages.

» Pauvres humains ! il leur faut des fétiches !

» D'abord, mon exorde était magnifiquement bête

(pardonnez-moi cette expression), puis tout le reste s'en ressentait. En somme, ma première lettre à M. Arago peut passer pour un modèle en son genre, et je me suis laissé dire que c'est un morceau de roi. Je n'en crois rien; toutefois, je pense que c'est au moins une supplique composée d'un bout à l'autre de ces phrases à large rotondité qui gonflent la bouche du solliciteur et emplissent les oreilles du sollicité. Heureusement que notre honorable académicien a trop de bon sens pour écouter mes flagorneries et les vôtres : à d'autres que lui de se laisser prendre à pareille glu! et si nous sommes des renards, il n'est point un corbeau.

» UN DES PLUS GRANDS HOMMES DE NOTRE ÉPOQUE! dites-vous? Diable! où aviez-vous donc la tête en traçant ces mots? Savez-vous qu'on pourrait vous donner plus de vingt démentis en cinq minutes? Car à l'heure qu'il est, et par le temps qu'il fait, il y a bien des grands hommes en ce monde,... depuis les rois de la terre jusqu'aux coqs de village. Croyez-moi, cher confrère, laissons à la postérité le soin de décider la question des grands hommes d'aujourd'hui, de même que nous sommes chargés aujourd'hui de décider la question des grands hommes d'autrefois.

» Nonobstant cette remarque, si vous insistez pour que je me prononce sur les mérites de M. Arago, je dirai : *à la chambre, il est astronome; à l'observatoire, il est député.* Puis, si vous exigez que j'indique le rang qu'il occupe dans les nombreuses carrières qu'il

parcourt, j'ajouterai : *En tout et partout, il est un des premiers au second rang.*

» 27° Vous dites : *Nous ne croirons jamais qu'un homme de cœur, qui a observé attentivement un fait, ne soit pas toujours prêt, quand on le lui demande, à attester ce qu'il y a de positif, de négatif ou de douteux dans ce fait.*

» VOUS NE CROIREZ JAMAIS QU'UN HOMME DE CŒUR, etc. Bon confrère ! vous ne savez donc pas que la vertu a ses heures de faiblesse ? Cependant, plaisanterie à part, et moi aussi je suis tombé à la renverse quand j'ai vu que M. Arago repoussait de son silence une grande vérité déjà proscrite ; et, je l'avoue, dans un accès d'abattement, je me suis dit : Mon Dieu ! Est-ce que le courage ne peut s'unir au talent ? Est-ce que la vertu ne peut s'allier au génie ? Est-ce qu'un cœur pur, ardent, généreux et dévoué est incompatible, je ne dis pas avec une haute intelligence, mais avec une intelligence très cultivée ? Hélas ! bien des faits tendent à résoudre ces questions par l'affirmative. Il ne serait donc pas possible de développer l'homme de partout ? Et alors, avec le poète, je me suis écrié :

» O misérable espèce !

» Pas un homme complet, pas un seul !... C'est pitié ! »

» 28° Vous dites : *Or, M. Arago n'ayant rien attesté, nous soutenons qu'il n'a rien observé, ou qu'on ne lui a rien demandé.*

» Votre argumentation me place dans la nécessité

de vous prouver deux choses, la première que M. Arago a observé le phénomène de la vision à travers un corps opaque; la seconde que je lui ai fait la demande d'attester ce qu'il avait observé.

» Si vous prenez la peine de consulter ma brochure, Monsieur, vous verrez que, le 7 juillet 1838, M. Arago a parfaitement observé sur mademoiselle Pigeaire le phénomène de la vision à travers un épais bandeau de velours noir, en société de MM. Orfila, Ribes, Réveillé-Parisse, Bousquet et Mialle, qui tous ont certifié ce phénomène. Donc, tant que ces messieurs ne démentiront pas leurs signatures, ou que M. Arago ne s'inscrira pas en faux contre ces mêmes signatures, il restera démontré que ce savant a observé le phénomène de la vision à travers un corps opaque.

» Protons actuellement que j'ai invoqué son témoignage.

» Dans une première lettre du 16 novembre 1838, je lui dis : *Je ne viens pas réclamer en ce moment votre affirmation; mais je viens vous demander de consentir à observer de nouveau le même fait, pour vous en convaincre et le proclamer* : — A cela, point de réponse.

» Dans une seconde lettre, du 4 décembre 1838, je lui dis : *Permettez-moi, Monsieur, d'insister dans le but d'obtenir, ou votre signature pour ce que vous avez vu, ou votre présence pour revoir ce que vous n'avez peut-être pas assez vu*. — Encore du silence.

» Enfin, dans une troisième lettre, du 18 fé-

vrier 1839, j'ose écrire : *Quoi qu'il m'en coûte, je viens, dans l'intérêt du magnétisme, invoquer une dernière fois votre attestation, bien persuadé que l'homme qui s'appelle ARAGO ne persistera pas à étouffer de son silence UNE VÉRITÉ DE FAIT qu'il a vue et que je lui ai proposé de revoir.*
— Toujours du silence.

» Parbleu ! me direz-vous peut-être, est-ce qu'un homme tel que M. Arago daigne répondre à un simple observateur de phénomènes magnétiques ?

» Le regard d'un sultan ne descend point si bas,

» Je reprends : — Eh bien ! cher confrère, trouvez-vous que j'aie suffisamment prouvé que ce n'est pas faute de sollicitations si M. Arago n'a pas attesté ce qu'il a vu ? et pourtant si mes sollicitations se sont arrêtées là, je n'ai pas dû renoncer à l'espoir de forcer M. Arago à se prononcer pour le fait de mademoiselle Pigeaire, même lorsqu'il gardait sur ce fait le plus entêté silence : il avait juré de se taire, mon devoir et mon droit étaient de le faire parler malgré lui. — Quand on défend une bonne cause, il y a toujours des moyens pour la gagner ; mais il ne faut ni l'abandonner, ni s'abandonner ; c'est surtout alors que la persévérance est indispensable, et mille fois plus utile que le talent. En conséquence, pour atteindre le but que je me proposais, le jour même de la publication de ma brochure, j'en envoyai à M. Arago un exemplaire avec la lettre suivante :

« Paris, 3 juin 1839.

» Monsieur,

» Je viens de publier sur le magnétisme une brochure dans laquelle j'affirme (page 25), en votre lieu et place, que vous avez observé le phénomène de la vision à travers un bandeau. J'ai l'honneur, Monsieur, de vous faire passer cette brochure afin que vous puissiez, si vous le trouvez convenable, opposer publiquement une négation à ma publique affirmation.

» Je serais désespéré, Monsieur, que vous interprétassiez d'une façon défavorable à mon caractère l'envoi que je vous fais; mais l'équité veut que je le fasse, puisque sans cette précaution je m'exposerais en quelque sorte à vous frapper dans l'ombre.

» Recevez, etc.

» FRAPART, D. M. P.

» Or voici ce qui se trouve à la page 25 de ma brochure :

« Parmi les hommes qui ont vu mademoiselle Pigeaire et regardé de près le fait en litige, nous citons encore M. Arago, membre de l'Académie des sciences. Quoique ce savant n'ait pas signé de procès-verbal, nous affirmons qu'il a vu et bien vu

» phénomène de la vision à travers un épais bandeau
» de velours. Si nous nous trompons, ou plutôt si
» nous cherchons à tromper, cette affirmation, que
» nous faisons à dessein, met M. Arago en demeure
» de nous répondre tout de suite par une dénégation
» formelle, positive et publique; mais si nous disons
» vrai, cette affirmation nous assure que son silence,
» s'il se prolonge, est un témoignage favorable et
» d'autant plus flatteur que, dans l'intérêt de la pro-
» pagation rapide de la vérité, il est un de ceux aux-
» quels nous tenons le plus. Les voix se pèsent et ne
» se comptent pas. »

» Il est superflu de vous apprendre qu'à l'envoi de
ma brochure et de ma lettre, M. Arago n'a fait au-
cune réponse, ni particulière, ni dans les journaux.
Il a trop d'honneur pour dire autre chose que ce
qu'il pense du magnétisme, et trop d'orgueil pour
publier tout ce qu'il en pense. Voilà ce que c'est que
d'être mal engrené; oh ! si M. Arago pouvait revenir
sur ses pas, je suis persuadé que cette fois il prendrait
la bonne route; mais, je l'ai dit, pour revenir sur ses
pas, il faudrait être *taillé dans le roc*, et les savans
n'ont pas toujours cet avantage.

» Maintenant, Monsieur, que vous connaissez les
faits, jugez et concluez avec les hommes de sens, que
devant un passage aussi explicite, le silence de M. Arago
signifie : *j'ai vu et bien vu le phénomène de la vision à
travers un épais bandeau de velours.*

» 20^e Vous dites : *Pour notre compte, et sans plus*

ample informé, nous sommes convaincu que, dans ce cas comme dans tout autre, la conduite de l'illustre secrétaire de l'Académie, loin d'être blâmable, n'a pu que faire honneur à son courage et à sa prudence.

» Puisqu'à présent, Monsieur, vous êtes mieux informé, jugez et concluez avec les hommes loyaux que, dans ce cas, la conduite de l'illustre secrétaire de l'Académie a été blâmable, et n'a fait honneur ni à son courage, ni même à sa prudence. Quant à moi, au risque de faire sourire les gens sans dignité, je ne crains pas de le prédire parce que je le prévois,.... l'implacable silence de M. Arago dans la question du magnétisme fera tache dans sa vie scientifique, si le magnétisme triomphe et si mes lettres restent.

» 30° Vous dites : *Nous ne terminerons pas notre critique sans demander à M. Frapart ce qu'il veut, où il va, et s'il espère nous convertir tous de force aux trois extravagances scientifiques dont il est l'apôtre.*

» CE QUE VEUT M. FRAPART ? c'est le triomphe d'une vérité de fait, le magnétisme; la destruction d'une erreur, votre médecine; et pour obtenir ces deux résultats, je désire amener *les médecins* à magnétiser *eux-mêmes*, non les premières personnes venues, mais *des malades*. — Je dis *les médecins*, car aux yeux des gens du monde, ils sont seuls capables de bien juger une telle question. Je dis *eux-mêmes*, car quand on observe des faits magnétiques produits par d'autres que par soi, on rencontre presque à chaque pas des motifs de défiance et de soupçon. Je dis *des malades*,

car toutes choses égales le magnétisme agit bien plus facilement sur eux pour les soulager ou pour les guérir, que sur des individus bien portans. Voilà ce que jé veux, et lorsque je l'aurai obtenu, c'est-à-dire lorsque vous aurez acquis la conviction qu'un malade, alors qu'il est mis en état de somnambulisme lucide, jouit (quant à ses maux), de la *rétrovision*, de la *vision*, de la *prévision* et de l'*instinct des remèdes*; lorsque, dis-je, vous aurez acquis cette conviction, je vous défie, s'il vous reste pour deux maravédis de conscience, d'avoir autant de confiance en vous qu'en lui.

» A cette occasion, je me rappelle qu'un jour, c'était en 1826, après avoir raconté à M. Broussais les phénomènes extraordinaires que je venais d'observer sur une somnambule mourante (madame Dorothee), je lui dis : Eh bien ! maître, qu'en pensez-vous ? — Cela n'est pas possible, c'est un rêve que vous m'improvisez. — Et si ce n'est pas un rêve ? — Alors les médecins, ... les médecins sont des rêveurs.

» Avez-vous entendu, messieurs les docteurs, ce que je sors de vous dire ? et vous, pauvres malades, qu'on tue si souvent sans le savoir et sans hésiter, comprenez-vous ce que je dis aux médecins ? c'est chose grave et qui vous regarde. Croyez-moi donc, car c'est de toute la hauteur de ma conscience que je vous parle, et pour acheter le droit de m'en vanter, depuis deux ans j'ai renoncé au lucre que le magnétisme me rapportait.

» Certes, je n'ignore pas que quand une fois le magnétisme sera entre les mains des médecins, il risquera davantage de devenir un métier, c'est-à-dire un moyen d'exploitation, un petit commerce; mais peut-être les gens du monde, qui maintenant se croient aveugles en pareille matière, ne tarderont-ils pas à s'apercevoir que pour magnétiser des malades, c'est beaucoup moins du talent qu'il faut que de la patience, du désintéressement et de la charité; et peut-être alors essaieront-ils de se passer, en semblable occurrence, des gens à diplôme.

» OÙ VA M. FRAPART? Je sais où je veux aller, mais j'ignore où je vais, parce qu'il y a le chapitre des obstacles; des accidens et des ricochets que je ne connais pas. L'avenir est à Dieu.

« M. FRAPART ESPÈRE-T-IL NOUS CONVERTIR TOUS DE FORCE AUX TROIS EXTRAVAGANCES SCIENTIFIQUES DONT IL EST L'APÔTRE?

» Non, je ne me flatte pas d'un espoir aussi chimérique, et ne compte même pas, pour ne parler que du magnétisme, convertir un seul petit académicien à cette extravagance. — Quant à la force,.... force logique et d'expression que j'ai donnée à mon style, alors que j'attaque ou que je défends, c'est mon genre. Ne fallait-il pas mettre la plume sous la gorge de nos détracteurs pour leur imposer silence, pour empêcher que d'autres ne surgissent, et peut-être aussi pour amener dans nos rangs quelques-uns de ceux qui nous regardent? Vais-je au but? Déjà le feu de l'en-

nemi est éteint, aucun nouvel adversaire de valeur ne se présente; enfin chaque jour voit augmenter le nombre des partisans du magnétisme. C'est beaucoup, mais ce n'est point assez. — Que faut-il donc en outre? — Des faits, des faits, des faits; car les faits possèdent la seule éloquence qui ne puisse tromper personne. — Peut-être me reproche-t-on de n'en pas raconter? Mais à quoi bon dire ce que nul ne croit et ne doit croire qu'après l'avoir vu. Magnétisez donc, Messieurs, magnétisez, et vous verrez, et vous croirez.

» 31^o Vous dites : *Nous conseillons à M. Frapart de se rappeler que la force n'a jamais converti personne.*

» A chacune de vos phrases, Monsieur, vous soulevez une importante question; ainsi, sur les quelques mots que je tiens, il y aurait une longue et intéressante dissertation à faire; *sed non est hic locus*, je dois avoir pitié de vos lecteurs et en finir.

» Comme vous, Monsieur, je sais que jamais chaîne n'a converti forçat; mais je sais aussi que souvent elle le dompte. Je ne suis donc pas plus que vous partisan de la violence du style lorsqu'on parle à des gens non prévenus, seulement je pense que quand on a raison et que personne n'écoute, on est obligé de se servir d'un porte-voix pour se faire entendre; en d'autres termes, quand les facultés supérieures de l'intelligence restent sourdes, la justice permet qu'on s'adresse aux penchans inférieurs. Or, puisque depuis cinquante-cinq ans les magnétiseurs parlent aux médecins et aux académies le langage de la modération

sans pouvoir en être entendus, n'ont-ils pas enfin le droit de prendre un langage plus fort, plus ferme et plus digne. C'est ce que j'ai fait, et continuerai de faire, parce qu'en général auprès des hommes, la raison ne peut prévaloir sans la force;... et Jésus le savait bien lorsqu'il chassa les marchands du Temple.

» Recevez, Monsieur, mes excuses de vous écrire une lettre si longue; mais vous m'avez attaqué avec tant de vigueur sur tous les points, que j'ai dû me défendre partout où vous m'attaquiez.

» Agréez, etc.

» FRAPART, B. M. P. »

SÉANCES.

— 000 —

Depuis que M. Ricard est à Paris, les abonnés du *Journal du magnétisme* ont pu être témoins, chaque lundi, des expériences les plus belles et les plus convaincantes; la puissance extraordinaire dont la nature a doué M. Ricard lui permet d'élever ses somnambules à un degré supérieur et de produire sur des sujets nouveaux, avec une facilité aussi surprenante que rare, les phénomènes qu'il désire. Nous pouvons avouer que nous avons trouvé chez ce professeur toutes les preuves dont nous avons besoin pour nous faire sortir de notre scepticisme habituel et nous faire embrasser la foi des magnétiseurs.

Nous allons citer quelques-uns des phénomènes que nous avons observés, et qui ont été vus par plus de six cents personnes capables d'apprécier les choses.

I.

Un enfant de dix ans, présenté pour la première fois à M. Ricard, a été mis en somnambulisme par

ce magnétiseur en moins de trois minutes. Au bout d'un quart d'heure, l'insensibilité a été générale, et des preuves de lucidité ont été données; mais comme le sujet est malade, il a été laissé en repos.

II.

Quatre enfans, de douze à seize ans, présentés pour la première fois, ont été magnétisés et mis en somnambulisme tous les quatre en moins d'une heure. Il y a eu chez tous des modifications très remarquables; deux des quatre ont fait preuve de lucidité.

III.

L'un des somnambules ordinaires de M. Ricard, après avoir été magnétisé en peu d'instans, se laisse matelasser les yeux avec d'énormes tampons de coton en poil et un épais bandeau. Dans cet état, il fait une partie de piquet avec un incrédule avoué, qui a eu soin d'apporter les cartes; non seulement le somnambule accuse son jeu et le manie avec une rapidité et une exactitude exquises, mais encore il signale les cartes que tient en main son adversaire et celles qui sont écartées par ce dernier. — Une personne propose de faire une partie d'écarté avec le somnambule à une distance de quatre à cinq pas; elle a apporté des cartes, et elle désire faire pour le premier coup; tout

cela est accepté. La partie est admirablement suivie par le sujet, qui nomme les cartes que tient en main son adversaire. — Douze pièces de cinq francs de millésimes différens, sont disposées sur une table hors de la portée du somnambule; l'une de ces pièces ayant été magnétisée par M. Ricard, et placée conformément à l'indication donnée par les spectateurs, est reconnue par le somnambule. — Le magnétisé, ayant le dos tourné à son magnétiseur, qui est placé assez loin de lui, entend la musique (ce qu'il indique en hochant la tête en mesure), ou cesse de l'entendre (ce qu'il indique en cessant tout mouvement), à la volonté du maître, qui agit à un signal donné par les spectateurs. — M. Ricard propose de faire mouvoir par son ordre mental l'un des membres ou la tête du sujet; il prie les personnes qui doutent encore d'écrire l'ordre à leur gré, afin que, le transmettant tacitement et sans faire le moindre geste, l'expérience ait force convaincante en cas de réussite; la défiance est grande en pareille matière, aussi quelques-uns des plus rigides censeurs décident-ils, à huis-clos, d'écrire un ordre en dehors du programme, et d'en demander l'exécution, certains que si quelque connivence existe pour les exercices proposés par le professeur, le somnambule se trouvera sans doute en défaut. On écrit donc : « FAIRE LEVER LE SOMNAMBULE ET LE FAIRE MARCHER. » L'écrit est remis à M. Ricard seulement lorsqu'il est éloigné de son sujet de trois ou quatre pas; alors, sans proférer un

mot, sans faire un geste, un signe, sans bouger enfin, le magnétiseur agit mentalement sur son sujet qui, au grand étonnement de toute l'assemblée, **SE LÈVE ET MARCHE**. Un autre groupe de personnes se forme dans un coin du salon, et l'une d'elles vient remettre à M. Ricard, pour les transmettre mentalement au somnambule, les ordres ci-après : « **LUI FAIRE FAIRE LE TOUR DE LA CHAISE QUI EST AU MILIEU DU SALON EN PRENANT PAR SA DROITE, PUIS LE FAIRE MONTER SUR CETTE MÊME CHAISE.** » Cette double expérience, singulièrement compliquée, réussissant admirablement, ne permet plus de douter de la réalité du phénomène de la **TRANSMISSION DE LA PENSÉE**.

Après avoir vu cela de ses yeux, étant bien éveillé, bien sûr qu'on ne rêve pas, ne serait-il pas permis de s'écrier comme Montaigne : « Grand Dieu ! que savons-nous ? » Et pourtant, ce n'est là que le moins surprenant de la lucidité extraordinaire de ce somnambule. Les expériences suivantes donneront peut-être la mesure du développement extrême de ses facultés dans l'état magnétique.

Une personne que son rang, sa fortune et son savoir mettent à l'abri de toute suspicion, propose à M. Ricard de faire explorer par le magnétisé un château situé à une vingtaine de lieues de Paris ; après quelques préliminaires utiles, le sujet donne la désignation exacte de plusieurs pièces, inventoriant à mesure les meubles qui les garnissent, et indiquant leur position respective.

Un Anglais de distinction demande à son tour à conduire mentalement le somnambule dans une maison de Paris; le sujet donne de ce nouveau lieu une description parfaite, et va jusqu'à dire : *Dans telle chambre je vois une dame malade qui est couchée*, ce qui est vrai (1).

IV.

L'une des *somnambules-médecins* de M. Ricard, ayant été magnétisée devant trois personnes seulement, et dont nous faisons partie, a indiqué de la manière la plus exacte l'affection dont était frappé le malade soumis à son exploration. Elle magnétise elle-même la partie affectée, ce qui procure déjà au patient un soulagement marqué; puis elle indique un traitement qui paraît très rationnel, et dont nous ferons connaître les résultats, quels qu'ils soient.

Après cette expérience, qui prouve irréfutablement la profonde lucidité de la dormeuse, le magnétiseur la met, sur sa demande, en crise d'extase contemplative, d'où elle revient à l'état somnambulique au bout de quelques minutes.

(1) Nous avons appris que, quelques jours après cette expérience, le somnambule ayant été consulté par cette dame, il l'avait reconnue aussitôt après lui avoir touché la main, et lui avait prescrit un traitement dont elle a éprouvé les effets les plus heureux.

V.

Un enfant de quatorze à quinze ans se présente pour la première fois chez M. Ricard; il n'a, dit-il, aucune idée du magnétisme, et veut bien se soumettre à l'action du magnétiseur. En peu d'instans, il est magnétisé complètement et mis en somnambulisme. Alors on lui parle d'une personne de sa famille qui se trouve actuellement dans une maison du boulevard Bonne-Nouvelle; on arrive à lui demander ce que fait dans le moment même cette personne. Le sujet hésite d'abord; mais sa lucidité se développant admirablement, il indique le plus minutieusement, et avec une précision parfaite, chacun des actes de la personne, ce que deux des spectateurs vont vérifier immédiatement, et déclarent ensuite d'une exactitude mathématique.

Nous oublions de dire qu'une épingle ayant été enfoncée profondément dans l'épaisseur de la main de cet enfant, il n'a témoigné aucune sensibilité, et est resté dans l'état de calme le plus serein.

NÉRON.

MALADIES DE CŒUR.

Est-il toujours possible au médecin de reconnaître la cause des souffrances de celui qui vient réclamer son secours? Quelque nombreuses et sérieuses qu'aient été ses observations au lit des malades, quelque minutieuses qu'aient été ses recherches en anatomie pathologique, souvent il demeure impuissant à découvrir le foyer d'où partent les désordres qu'il veut combattre. Que de symptômes sont, en effet, communs à diverses affections! Qu'ils sont encore variables dans une même affection, suivant la constitution individuelle! Et de combien de manières peuvent être dérangées les fonctions d'un organe! En vérité, en réfléchissant à l'immensité de ce dédale de la médecine-pratique, on trouve l'art du médecin bien vaste et bien difficile, comme aussi l'on sent que le génie dans cette science mérite l'admiration. Mais le génie du praticien perdrait-il de ses droits en avouant qu'il est des cas où l'œil de l'investigation ne peut percer les obscures enveloppes sous lesquelles un organe malade se trouve caché et déguisé par les sympathies de douleur et de perturbation qu'il suscite dans les parties qui l'entourent? Il n'y aurait dans cet aveu qu'un acte de conscience qui profite-

rait au malade, en osant lui demander, à lui, consultant, ce qu'il a de lésé... On a compris.

Le malade plongé dans le somnambulisme magnétique peut, s'il est *convenablement dirigé*, voir ses organes malades, décrire leur état pathologique, et assez souvent indiquer ce qui est nécessaire pour les rétablir dans leur normalité.

De plus, le somnambule magnétique, parvenu à un certain degré, peut voir les désordres organiques existant dans un autre, et, comme pour lui, enseigner les moyens de guérison.

Dans ces deux principes, admis par tous les magnétiseurs, résident l'avenir de la science et la démonstration de son utilité au point de vue médical. Conséquent avec notre croyance, que des expériences nombreuses ont légitimée, nous nous faisons un devoir de recourir à l'investigation somnambulique dans les cas graves ou douteux, et nous nous sommes convaincus de la supériorité de ce diagnostic sur celui que peut fournir la méthode ordinaire.

Si l'on veut fixer l'attention sur les maladies dont le cœur peut être affecté, on ne pourra se dissimuler que la localisation de leur siège est quelque peu sinuense et incertaine. N'a-t-on pas vu de violentes palpitations regardées comme un accroissement de la trame organique, et n'être que le résultat d'un trouble nerveux ? D'autres fois, n'a-t-on pas cru à un anévrisme, à un rétrécissement des tubes auriculaires ou à une simple névrose, quand c'était une profonde in-

inflammation du péricarde, un épanchement de sang qui s'était lentement formé et coagulé, soit sur la face interne de l'enveloppe du cœur, ou bien sur sa face externe?

J'ai dit *épanchement de sang*, parce que j'ai appris du somnambulisme qu'il pouvait en exister, comme il existe des épanchemens de sérosité; véritables exhalations chroniques, qu'il ne faut pas confondre avec des hémorrhagies subites et par rupture de vaisseaux.

Je vais citer un exemple :

Il y a un an, on me pria d'examiner une malade qui depuis très long-temps était souffrante de battemens de cœur auxquels on n'avait donné d'attention sérieuse qu'au jour où la santé fut complètement altérée. On avait alors consulté les médecins sans pouvoir en être mieux. Elle avait vingt ans; si faible qu'elle restait au lit, extrêmement pâle, toussant sans cesse de cette toux rauque et aiguë qui n'amène aucune expectoration, un pouls bien faible, mais très fréquent; puis des battemens violens et douloureux du cœur, que la main pourtant sentait comme mous et que l'oreille n'entendait que sourdement; plus de menstruation depuis plus d'un an. En explorant, ma volonté était de reconnaître l'impressionnabilité de cette demoiselle au magnétisme; elle accuse du vertige, elle va perdre connaissance; c'était le somnambulisme qui se développait; au cinquième jour elle fut lucide.

« Il y a là, sous le cœur, sur le *plancher* (diaphragme) et par-dessus la peau qui enveloppe mon cœur, du sang en nappe; il est noir, en caillot;... il pousse cette peau (péricarde) sur le cœur; cela l'empêche de battre bien... Cette peau est toute d'un rouge foncé... Non, mes poumons ne sont pas malades, ils ne sont qu'enflammés. »

Cette somnambule ne vit pour remède qu'un magnétisme quotidien, fait à certaine heure, de telle manière, et pendant cinq quarts d'heures. Chaque fois elle suivait l'action magnétique, voyait *le feu qui prolongeait* mes mains pénétrer ce sang, le fondre, le diviser; puis elle indiquait des passes du cœur au flanc, pour aider ce qui devenait liquide à rentrer dans les vaisseaux et à suivre ce trajet.

Plus tard, elle se fit purger et donner des demi-bains toniques pour accélérer l'arrivée des règles.

Le mieux était manifeste, mais il était loin de répondre aux désirs. Doutant de sa clairvoyance, elle désire consulter une autre somnambule, qui lui enseigne des cataplasmes de plantes résolatives et des sangsues au-dessous du cœur. La malade en somnambulisme juge convenables les cataplasmes, mais rejette les sangsues, qui n'agiraient pas sur le sang qui n'est pas liquide.

Cinq mois de traitement la guérissent.

Dans le fait qui suit, la force des battemens du cœur, leur fréquence par le mouvement et d'autres signes, avaient fait regarder comme une hypertrophie

du cœur (augmentation de volume) l'affection dont Henri, jeune homme de dix-huit ans, était atteint. Des traitemens furent conseillés, mais ils n'eurent aucun résultat avantageux, car à la troisième année, l'état était devenu alarmant. On fit alors ce qu'on fera encore long-temps, on eut recours au magnétisme. Toujours les incurables de la médecine!!!

Pas d'effets magnétiques. J'eus donc recours à un autre somnambule.

— « Le cœur n'est ni plus gros ni plus dilaté qu'à l'ordinaire, mais les vaisseaux qui rampent dessus sont très engorgés, et la membrane qui l'enveloppe est excessivement rouge et gonflée; c'est elle qui irrite le cœur et le fait battre si fort. »

Le traitement fut énergique. Il se composa de sangsues, de topiques résolutifs, de bains aromatiques pris seulement jusqu'à la région du cœur, puis quelques purgations, une saignée de pied, et des lavemens composés.

Trois mois après, je demandais à la même personne en somnambulisme où en était la maladie. — « La membrane a changé de couleur; elle est rose, mais elle est encore trop gonflée; continuez quelques semaines le traitement, et tout sera fini. »

En effet, la fraîcheur et la santé avaient reparu; le sentiment de gêne et d'anxiété qui oppressait continuellement avait disparu avec les palpitations.

Orléans.

J. CHARPIGNON, *méd.*

NOUVELLE IMPORTANTE.

Nous nous empressons d'annoncer à nos lecteurs que M. le ministre de l'instruction publique, ayant fait examiner l'*Introduction au magnétisme*, que vient de publier M. Aub. Gauthier, a reconnu que cet ouvrage était digne d'intérêt, et qu'il a engagé l'auteur à poursuivre ses travaux. C'est la première fois que le gouvernement sort de l'état d'inertie auquel les préventions des corps savans l'avaient condamné. Espérons qu'avant peu les expériences qui se répètent sur tous les points de la terre civilisée engageront l'autorité à nous prêter son appui.

M. Gauthier va s'occuper de terminer ses deux traités du magnétisme et du somnambulisme.

VARIÉTÉS.

— 1881 —

Le journal *le Temps*, dans un feuilleton fort intéressant, rend compte d'un ouvrage qui vient de paraître sur les excursions des Espagnols après la conquête du Mexique et du Pérou. Il cite un passage qui prouve évidemment que les Indiens connaissaient le magnétisme, et l'employaient comme moyen de guérir.

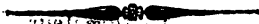
« Ils voulurent faire de nous des médecins sans
» nous examiner et sans nous demander nos diplômes. Ils ont l'habitude de guérir leurs malades en
» soufflant sur eux. Ils croient chasser la maladie au
» moyen de ce souffle et d'un signe. Ils nous demandèrent de leur rendre ce service ; nous nous primes
» à rire, en disant que c'était une plaisanterie, et que
» nous ne savions pas guérir de cette façon. Alors ils
» cessèrent de nous donner des vivres jusqu'à ce que
» nous les ayons satisfaits. Voyant notre obstination,
» un Indien me dit que je ne savais pas ce que je disais en prétendant que cela ne servait à rien ; qu'il
» n'ignorait pas, lui, que les pierres et les autres
» choses que la terre produit ont des vertus qui leur

» sont propres; qu'une pierre chaude que l'on applique sur l'estomac enlève la douleur; que, par conséquent nous, qui étions des hommes, nous devions avoir plus de vertu. Enfin le besoin nous pressa tellement, que nous fûmes forcés de les satisfaire, car ils ne nous auraient pas cédé.

» Ce qu'il y eut de plus heureux, c'est que Cabeça de Vasa guérit tous ceux qui lui furent confiés, etc. »



L'année 1840, si l'on en croit les prédictions, doit être fertile en événemens remarquables. Mais quels seront ces événemens?... C'est là la grande question. Y aura-t-il un ébranlement universel qui déterminera quelque effroyable cataclysme?... Verrons-nous s'opérer quelque grande révolution politique ou scientifique?... Jusqu'ici nous l'ignorons. Toutefois, si nos prévisions se réalisent, nous verrons cette année même le magnétisme généralement en honneur! Une foule d'hommes actifs, intelligens et laborieux redoublent d'efforts en ce moment pour arriver à établir le crédit d'une vérité déjà trop long-temps méconnue, et tout nous porte à penser que « *Les temps sont venus.* »



COURS PERMANENS DE MAGNÉTISME

en 5 séances,

BOULEVARD POISSONNIÈRE, 12.

M. Ricard démontre l'existence de l'agent magnétique, dit les heureux effets que l'on peut espérer de l'application de cet agent à certaines maladies, fait connaître les phénomènes du somnambulisme et de l'extase, et donne à ses élèves les moyens d'obtenir les mêmes résultats que lui.

Pour faciliter l'étude du magnétisme aux personnes qui suivent ses Cours, le Professeur opère sur des sujets nouveaux, fait passer par tous les degrés de magnétisation des somnambules dont la lucidité est remarquable, et fait exercer ses élèves aux pratiques magnétiques.

Des expériences sont faites chaque jour, à 8 heures du soir, et il est prouvé irréfragablement que le phénomène tant contesté de vision malgré l'occlusion la plus parfaite du sens anatomique de la vue n'est point une illusion de l'enthousiasme, mais se manifeste réellement dans certaines conditions.

Chaque leçon se divise en deux parties : 1° l'exposé des théories adoptées par le Professeur d'après ses longues observations pratiques ; 2° l'expérimentation du Magnétisme sur des personnes de dispositions différentes.

L'ordre et la décence qui régissent dans les séances permettent aux dames d'y assister en toute sécurité.

Prix : 3 francs par cachet, ou 10 francs pour l'abonnement personnel à 5 séances.

Le Directeur, J.-J.-A. RICARD.

Imprimerie de Madame DE LACOMBE, rue d'Enghien, 12.

PRÉCIS HISTORIQUE

DU

Magnétisme - Animal,

DEPUIS

MESMER JUSQU'À PRÉSENT

(SUITE.)

Mesmer n'avait jamais parlé à ses élèves du somnambulisme artificiel, bien que tout porte à croire qu'il connaissait ce phénomène du magnétisme. M. de Puysegur le rencontra par hasard chez un de ses serviteurs qui s'était soumis à son action, et une fois revenu de l'étonnement dans lequel l'avait jeté la manifestation de ce singulier état, il en profita pour perfectionner son instruction magnétique.

Alors les curieux se rendirent en foule chez M. de Puysegur, et répandirent bientôt le bruit des belles expériences somnambuliques dont ils avaient été témoins; un nouveau champ fut ouvert au magné-

tisme, et les disciples de Mesmer ne visèrent plus, pour ainsi dire, qu'à la production de cette crise. Plusieurs personnes dignes de foi et désintéressées dans la question se plurent à rendre hommage à la vérité et à publier les faits surprenans qui s'étaient passés sous leurs yeux. M. Cloquet, homme éclairé et consciencieux, a donné de cet ordre de phénomènes une relation dont voici un extrait :

« Ces malades en crise ont un pouvoir surnaturel,
» par lequel, en touchant un malade qui leur est
» présenté, en portant la main, même par-dessus les
» vêtemens, ils sentent quel est le viscère affecté, la
» partie souffrante ; ils le déclarent et indiquent à peu
» près les remèdes convenables.

» Je me suis fait toucher par une femme d'à peu
» près cinquante ans, Je n'avais certainement instruit
» personne de l'espèce de ma maladie. Après s'être
» arrêtée particulièrement à ma tête, elle me dit que
» j'en souffrais souvent, et que j'avais habituellement
» un grand bourdonnement dans les oreilles, ce qui
» est vrai. Un jeune homme, spectateur incrédule de
» cette expérience, s'y est soumis ensuite, et il lui a
» été dit qu'il souffrait de l'estomac, qu'il avait des
» engorgemens dans le bas-ventre, et cela depuis une
» maladie qu'il avait eue quelques années avant, ce
» qu'il a confessé être conforme à la vérité. Non con-
» tent de cette divination, il a été sur-le-champ à
» vingt pas de son premier médecin, se faire toucher
» par un autre qui lui a dit la même chose. Je n'ai

» jamais vu de stupéfaction pareille à celle de ce
» jeune homme, qui était venu pour contredire, per-
» siffler, et non pour être convaincu.

» Une singularité non moins remarquable que tout
» ce que je viens de vous exposer, c'est que ces dor-
» meurs, qui pendant quatre heures ont touché les
» malades, ont raisonné avec eux, ne se souviennent
» de rien, de rien absolument, lorsqu'il a plu au
» maître de les désenchanter, de les rendre à leur
» état naturel; le temps qui s'est écoulé depuis leur
» entrée dans la crise jusqu'à leur sortie est pour
» ainsi dire nul. Le maître a le pouvoir, non seule-
» ment, comme je l'ai dit, de se faire entendre de ses
» somnambules en crise, mais je l'ai vu plusieurs
» fois, de mes yeux bien ouverts, je l'ai vu présenter
» le doigt à un de ces êtres, toujours en crise et dans
» un état de sommeil spasmodique, se faire suivre
» partout où il l'a voulu, ou les envoyer loin de lui,
» soit à leur maison, soit à différentes places qu'il
» leur désignait sans rien dire. Retenez bien que le
» somnambule a toujours les yeux bien exactement
» fermés. J'oubliais encore de dire que l'intelligence
» de ces malades est d'une susceptibilité singulière;
» si à une distance assez éloignée il se tient des pro-
» pos qui blessent l'honnêteté, ils les entendent pour
» ainsi dire intérieurement, leur âme en souffre, ils
» s'en plaignent et en avertissent le maître, ce qui
» plusieurs fois a donné lieu à des scènes de confu-
» sion pour les mauvais plaisans qui se permettaient

» des sarcasmes inconsiderés et déplacés chez M. de
» Puysegur. »

Des preuves si évidentes de la réalité, de la puissance et de l'utilité du magnétisme ne pouvaient manquer d'intéresser les classes éclairées de la société et de soulever parmi les esprits forts des ennemis implacables ; aussi des polémiques virulentes s'engagèrent-elles de toutes parts sur cette nouvelle question, et y eut-il une guerre à outrance entre les partis opposés.

C'est dans le temps que les esprits étaient tout attentifs aux discussions magnétiques que la révolution éclata, et, comme un torrent impétueux, roula dans ses flots courroucés et savans et sciences, et artistes et beaux-arts. La plupart des amis du magnétisme disparurent dans la tourmente révolutionnaire, et ce ne fut qu'après que le plus grand capitaine du monde eut imposé à l'Europe le joug de son effroyable génie, que le marquis de Puysegur, toujours zélé pour le bonheur de l'humanité, se montra de nouveau, et reprit ses importans travaux. A son exemple, une foule de savans, de médecins, de naturalistes, s'occupèrent de magnétisme, et publièrent des ouvrages aussi remarquables que piquans. Le charitable Deleuze, professeur d'histoire naturelle au Jardin des plantes, fit paraître une HISTOIRE CRITIQUE du magnétisme animal, puis successivement quelques autres publications, parmi lesquelles une instruction pratique digne d'estime. Le comte de Redern, le baron

Massias, le savant de la Place, le grand Cuvier, le docteur Georget et une foule d'hommes distingués, s'occupèrent d'établir le crédit de la grande question qui nous occupe.

De nouvelles tentatives devaient être faites auprès des corps savans pour attirer leur attention sur la plus grande de toutes les sciences, et, en 1825, le docteur Foissac se chargea de ce soin.

Il adressa à l'Académie des sciences et à l'Académie de médecine plusieurs exemplaires d'un mémoire sur le magnétisme, par lequel il démontrait la nécessité d'un nouvel examen, offrant de présenter aux commissaires qui seraient nommés les somnambules, qu'il avait alors à sa disposition. Le baron Cuvier, au nom de l'Académie des sciences, répondit à M. Foissac une lettre de remerciemens ; mais l'Académie de médecine garda le silence. Comme M. Foissac pensait que cette dernière société ne pouvait se refuser à examiner le magnétisme, il lui adressa, le 11 octobre 1825, la lettre suivante :

« A Messieurs les membres de l'Académie royale de médecine, section de médecine.

» Messieurs,

» Vous connaissez tous les expériences faites, il y a quarante ans, sur le magnétisme animal par les

commissaires de la Société royale de médecine. Leur rapport, vous le savez, ne fut point favorable au magnétisme; mais un des membres, M. de Jussieu, s'isola de la commission et fit un rapport contradictoire. Depuis, malgré la réprobation dont il était frappé, le magnétisme donna lieu à de laborieuses recherches, à des observations multipliées; assez récemment encore, des membres de l'Académie actuelle de médecine s'en occupèrent spécialement, et le résultat de leurs expériences fait vivement désirer qu'elles soient continuées avec la même sagesse et la même impartialité.

» L'Académie royale de médecine, qui s'occupe avec tant de zèle et d'éclat de tout ce qui est relatif à l'avancement de la science et au soulagement de l'humanité, ne croirait-elle pas qu'il est dans ses attributions de recommencer l'examen du magnétisme animal? Si elle se décide pour l'affirmative, j'ai l'honneur de la prévenir que j'ai actuellement à ma disposition une somnambule, et j'offre à messieurs les commissaires qu'il lui plaira nommer, de faire sur elle les expériences qu'ils jugeront convenables.

» Je suis, etc.

» FOISSAC,

» D. M. P. »

EXTRAIT

DE L'OUVRAGE DE M. LE D^r DESPINE.



De l'influence des métaux sur les somnambules, etc.

L'action si variée des métaux sur les personnes atteintes de maladies nerveuses, de somnambulisme, de catalepsie, etc., a plus d'une fois attiré l'attention des magnétiseurs et celle des médecins. Toutefois, il a été impossible de s'expliquer comment le contact de tel ou tel métal pouvait opérer les effets les plus opposés sur des individus placés, du moins en apparence, dans les mêmes circonstances. Heureusement pour nous, la plupart des témoins ont recueilli ces faits singuliers avec un soin scrupuleux, pensant qu'une plus longue série d'observations nous conduirait tôt ou tard à la connaissance des lois auxquelles ils sont assujettis. Tout le monde a lu l'admirable relation de Julie Strombeck, publiée en 1813,

et celle du docteur Bonnier, insérée dans les *Rapports et discussions de l'Académie royale de médecine*, de M. Foissac (1833). L'ouvrage de M. Despine vient compléter ces recherches. Depuis vingt ans, ce respectable praticien a eu les occasions les plus nombreuses d'observer tous les phénomènes de l'extase, de la catalepsie, de l'hystérie et du somnambulisme; celui de l'influence des métaux, qui fait l'objet de cet article, a été l'objet de l'examen le plus minutieux, le plus attentif, et l'auteur est enfin arrivé à cette conclusion : que « les métaux agissent, généralement » parlant, en raison directe de leur capacité en *puissance galvanique* pour produire des courans électriques. » Il est inutile d'ajouter qu'il y a dans cette question seule de quoi exercer les méditations de tous les physiologistes et de tous les physiciens de l'Europe.

Nous laissons parler M. Despine :

« Dès le début de mes recherches sur les phénomènes nerveux tout particuliers que présentent les malades atteints de catalepsie, c'est-à-dire depuis les années 1820, 1821, 1822, je m'étais aperçu de la singulière appétence que ces malades montraient pour l'or, et surtout pour l'or le plus pur. Je m'étais aperçu également de l'influence manifestement différente qu'avaient sur eux le zinc, le cuivre jaune et le fer aimanté. Avant d'interroger ces malades sur les sensations que ces métaux leur faisaient éprouver, je

voulus en faire maints essais pour reconnaître le plus ou moins de régularité qu'ils pouvaient offrir dans la production et le développement de ces phénomènes remarquables ; afin d'en déduire la conséquence : ou qu'ils dépendaient de quelque loi naturelle et positive qu'on n'avait pas encore eu l'occasion d'observer, ou qu'ils n'étaient que le produit du hasard, du caprice ou de l'astuce des malades. Par cette exploration réitérée, dont je n'avais fait confiance à personne, ayant trouvé que ces faits se représentaient constamment les mêmes chez les malades placés dans des circonstances identiques, je dus en conclure qu'ils appartenaient à un ordre naturel, soumis à des lois positives non étudiées encore, mais qui devaient être aussi immuables que les grandes lois qui régissent l'univers. Il fallait donc les étudier : c'est ce que j'entrepris,

» J'avais alors deux cataleptiques ; c'étaient des filles du commun (Annette Roux et Micheline Violet). Elles vivaient à huit lieues de distance et ne se connaissaient pas. (C'était en 1822.) Je pouvais les avoir à ma disposition facilement dans les deux domiciles où j'alternais alors ma résidence (Aix-en-Savoie et Anneci). Je profitai donc de cette facilité pour étudier attentivement les phénomènes nerveux que l'une et l'autre me présentaient.

» L'une et l'autre avaient contracté leur mal par suite d'une frayeur de la même nature. Elles étaient pieuses, d'une délicatesse de mœurs et d'un désinté-

ressement à toute épreuve. Toutes deux avaient de dix-huit à vingt ans, étaient nubiles depuis plusieurs années, et tout se passait à cet égard avec régularité et sans dérangement notable.

» Lorsque j'avais fait quelque expérience sur ma malade d'Anneci, j'allais la répéter sur celle d'Aix, et *vice versa*. Ensuite, la seconde et la troisième année, je les mis en rapport de connaissance et d'amitié, et dès-lors j'étudiai l'une par l'autre. Je dois avouer ici que, pendant les deux premières années, je n'ai point cherché à les guérir ; je tâchais seulement d'adoucir leur position autant qu'il m'était possible. Mais les phénomènes que je voyais me paraissaient si extraordinaires, qu'il me semblait être de mon devoir, comme médecin, de les bien étudier pour me mettre à même, ensuite, de mieux traiter les autres malades. Les circonstances favorables pour ce genre d'étude ne pouvant se rencontrer souvent, je dus tirer tout le parti possible de celles qui s'offraient à moi spontanément, sans les chercher.

» Dès le début de mes recherches sur les phénomènes nerveux que m'offraient simultanément mes deux cataleptiques, je m'étais aperçu que, quand Annette Roux voulait se soulager des douleurs intolérables qu'elle disait éprouver au *sinciput*, elle se frottait cette région de la tête avec une petite montre d'or à savonnette, qu'elle avait demandée avec sollicitude et qu'elle portait toujours suspendue à son

ce ; ou bien elle glissait dans ses cheveux une grosse pièce d'or de cent vingt-cinq francs (1).

» Micheline Viollet, lorsqu'elle était en crise, saisissait avidement toutes les bagues, épingles et monnaie en or qui se trouvaient à sa portée ; elle les portait à sa bouche, et, dès qu'elles y étaient introduites, je voyais cesser instantanément le trismus ; mais l'or le dissipait toujours dès l'instant qu'on l'y appliquait.

» Ces phénomènes s'étant présentés à moi pendant quelque temps de la manière la plus constante, sans que mes malades se connussent encore, et, par conséquent, sans avoir pu s'entendre, je dus avoir l'intime conviction qu'ils appartenaient à quelque chose de réel et de naturel, inconnu encore, mais de si régulier, qu'il était important d'en étudier les lois, qui me semblaient devoir être d'un haut intérêt pratique dans la cure des affections nerveuses. J'interrogeai mes malades sur ce qu'elles éprouvaient et sur les motifs qui les faisaient agir ainsi. *Belle question, me fut-il répondu ; ne voyez-vous pas, monsieur le docteur, que cela me fait du bien ? Si je suis glacée ou si je*

(1) Cette grosse pièce s'appelait dans le pays un *carlino*, du nom de Charles-Emmanuel II de Savoie, qui l'avait fait frapper en établissant son nouveau système monétaire. L'or en était au-dessus du titre actuel des monnaies. Ces pièces disparurent promptement de la circulation, et l'on n'en trouvait déjà plus que comme pièce de crédit dans les familles aisées. Celle-ci avait été prêtée à la malade par un ami de sa famille.

brûle au sommet de la tête, l'or y égalise mes nerfs et me soulage; si mes dents sont serrées, l'or me les desserre; en me frottant avec de l'or, je suis guérie.

» A cette époque, je lus dans les *Annales de physique et de chimie de Paris* (avril 1823), un résumé des observations faites à Turin, par MM. les académiciens AVOGADRO et MICHELOTTI sur l'électro-galvanisme des métaux, soit sur la capacité ou puissance galvanique de chacun d'eux pour produire des courans électriques, et j'avais pris note de l'ordre ou échelle que ces savans avaient cru reconnaître dans cette faculté (1).

» J'avais déjà reconnu, comme je l'ai dit, que le galvanisme, soit l'électricité métallique, avait sur mes deux malades une action extraordinaire. J'avais aussi remarqué qu'il produisait une intensité d'effet infiniment plus forte que celle de l'électricité de la machine. Par exemple, ayant fait à sec sur une table une chaîne de 80 disques (cuivre et zinc), chaque disque reposant d'un tiers sur le disque voisin, etc., si je faisais placer le doigt indicateur de l'une des mains de ma malade, *pendant qu'elle était en crise*, sur le premier ou sur le dernier disque de la série, et si

(1) La série reconnue par ces Messieurs est la suivante : platine, or, argent, mercure, arsenic, antimoine, cobalt, nickel, cuivre, bismuth, fer, étain, plomb et zinc. Le platine serait donc l'extrême négatif de la série, le zinc l'extrême positif. (Voyez *Annales de physique et de chimie*, t. XII, avril 1823.)

ensuite je lui faisais toucher le disque terminant la chaîne avec l'index de l'autre main, à l'instant même du contact, la malade accusait la sensation d'une forte commotion électrique d'une main à l'autre et au travers du corps, et même beaucoup plus forte que celle du carreau magique ordinaire, d'un pied de dimension, fortement électrisé.

» Je fis alors une autre expérience qui vint confirmer celle-là. Je pris une bouteille de Leyde, j'en plaçai l'armure extérieure sur un des bouts de la chaîne métallique dont je viens de parler, et avec le bouton de la bouteille, je frappai l'autre bout de la chaîne dans l'intention d'expérimenter s'il me serait possible de charger la bouteille de cette manière, et suffisamment pour obtenir une commotion sensible. Ce que j'avais prévu se réalisa à la lettre;... mais j'obtins une telle secousse, que jamais, me dirent mes malades, elles n'en avaient éprouvé de semblables. (La bouteille, une fois déchargée, ne leur procura plus la moindre commotion.) Ni les personnes présentes, ni moi, ni les malades elles-mêmes, *hors de crise*, en faisant la même épreuve, n'éprouvions rien de semblable.

» Je sens bien que nous sommes obligés de nous en rapporter au dire de ces malades pour les sensations accusées par elles; mais j'ai si souvent renouvelé l'expérience, qu'il ne me reste pas le moindre doute sur la véracité de leur déclaration.

» J'avais encore observé qu'à table ces malades,

entrant en crise, avaient grand soin, si leur couteau était à virole d'un métal différent de celui de la lame, de ne jamais toucher ce couteau là où les deux métaux étaient en contact. Si par hasard il leur arrivait de le toucher au point de réunion de la virole et de la lame, la malade le laissait tomber ou l'abandonnait tout-à-coup en secouant les doigts et le regardant d'un air étonné, comme pour examiner ce qui venait d'y avoir lieu. Interrogées sur l'effet qui semblait si fort les avoir surprises, elles me répondaient *qu'elles avaient senti comme une étincelle de feu partir du couteau et leur brûler les doigts*. Une clé de montre d'or ou d'argent présentait le même phénomène au point de réunion du carré d'acier avec le corps de la clé, aussi les malades avaient-elles grand soin d'éviter de la toucher sur ce point, et quand nécessairement il fallait le faire, elles enveloppaient soigneusement la clé de linge ou d'étoffe, pour pouvoir s'en servir sans la toucher immédiatement.

» Ces faits, qui se présentaient toujours les mêmes, à circonstances égales, me frappèrent. Je ne pouvais douter qu'ils n'appartinssent à un ordre régulier de phénomènes naturels qui avaient passé inaperçus jusqu'à ce jour, et je résolus de pousser plus loin mes recherches. Pour cela, je me procurai de grands disques des divers métaux dont il avait été question dans les *Annales de physique et de chimie*, et je les remis à Nanette Roux, en lui disant : *Nanette, voilà des pièces de divers métaux ; voyons ce qu'elles*

vous produire chez toi en leur donnant une chiquenaude ?

» Je lui fis mettre alors une des pièces sur son champ et appuyer le doigt *medius* sur le point le plus élevé du disque ; puis en donnant une chiquenaude au bord du disque tourné du côté de la main droite, avec le *medius* de cette main, la malade détermina sur son axe vertical un mouvement de rotation à la pièce. A l'instant même, elle la laisse échapper avec un soupir de surprise. *J'ai senti, me dit-elle, j'ai senti comme une étincelle au doigt de la main droite, là où j'ai frappé la pièce, et un mouvement d'agitation intérieure a suivi mon bras gauche depuis le doigt qui tenait la pièce jusqu'au cœur.*

» Il est inutile de dire que ces expériences ont été répétées maintes et maintes fois, et toujours avec les mêmes résultats ; qu'elles n'amenaient ces résultats sur ces malades qu'en état de crise, et que je ne parle ici que des expérimentations faites dans ce même état.

» Mais, comme j'avais des disques de zinc, d'argent, de fer, d'étain, de plomb, de cuivre jaune, de cuivre rouge, etc., etc., je les soumis tour-à-tour et successivement aux mêmes expériences, en prenant note à chacune des effets observés. Annette Roux m'apprit alors que chacun des métaux offrait une notable différence dans les résultats ; chez l'un, l'impression électrique s'était étendu jusqu'à la phalange, chez l'autre jusqu'au carpe, etc. Dans une des expériences, l'étincelle avait assez de force pour se

faire sentir jusqu'au coude ; dans une autre, elle avait été beaucoup plus faible, etc.

» Comme les disques ronds étaient assez difficiles à tenir en suspension et à faire mouvoir, je m'avisai d'y établir des espèces d'axes au moyen de deux petites pointes d'acier appliquées aux points extrêmes d'une ligne tirée sur leur diamètre, et je commençai mes expériences. Mais l'effet n'en fut plus le même ; la percussion imprima au disque ainsi suspendu comme une sphère parallèle à l'horizon, un mouvement beaucoup plus rapide, et il en résulta que, du doigt qui frappait le disque au doigt qui le tenait en suspension, il y eut une véritable secousse électrique, qui du premier abord surprit tellement la malade, qu'elle cessa ce jeu fatigant à l'instant même ; examina ensuite avec attention les pièces qui avaient servi à l'expérience ; regarda ses doigts avec surprise, les secoua, et recommença à plusieurs reprises la même opération, mais avec plus de précaution, et s'asseyant, pour ainsi dire, afin de ne pas trop faire et comme pour explorer les effets de la rotation de cette singulière machine électrique, toute nouvelle pour elle. Bientôt, cependant, ce qui l'avait d'abord si fortement étonnée, et épouvantée, devint un amusement et un jeu.

» Toutefois, comme un disque d'or de la largeur et de l'épaisseur des autres m'eût coûté deux cent cinquante francs au moins, je n'en fis point faire d'or pur, pensant obtenir le même résultat d'un disque

de cuivre doré à quatre couches. J'en fis donc confectionner deux de cette espèce chez l'un des meilleurs orfèvres-bijoutiers de Genève, qui mit à la dorure deux sequins de Hollande. Mais quel fut mon étonnement lorsque, soumis avec les autres disques à notre expérimentation, Annette, qui les avait trouvés d'abord fort jolis quand elle était hors de crise, et qui s'en promettait monts et merveilles, se mit à me dire, aussitôt qu'elle fut en somnambulisme : *Ah! M. D., on vous a trompé si on vous a vendu cela pour de l'or; oui, on vous a trompé indignement, on vous a volé; car ici il n'y a ni le poids ni la valeur, et s'il y a de l'or, il n'y en a guère, car la pièce me brûle presque autant que les autres quand je la touche, et ne me soulage pas comme ma pièce d'or.*

» Ceci se passait en décembre 1823. Dès-lors, toutes les cataleptiques qui sont tombées dans ma clientèle m'ont offert les mêmes phénomènes, plus ou moins nuancés. Plusieurs d'entre elles, auxquelles j'ai présenté des pièces d'argenterie en vermeil qu'elles avaient admirées dans l'état de veille, les ont rejetées avec dédain en somnambulisme, et il en a été de même de divers petits meubles de toilette, tels que bagues, colliers, bracelets, boucles d'oreilles en chrysocialque, en or faux ou en cuivre doré. Hors de crise, la beauté du travail, sa propreté, son brillant avaient fixé l'attention des malades; mais dans l'état de crise il en était autrement, *la seule valeur intrinsèque et métallique de la pièce, et, par conséquent, sa valeur sous le*

l'apport de la puissance électro-galvanique, la leur rendait précieuse ou la leur faisait rejeter comme inutile.

» Je me suis convaincu encore que les idées religieuses que plusieurs de ces malades auraient pu attacher à des bagues bénites ou à des médailles de dévotion, n'apportaient pas la plus légère différence dans la balance de leur appréciation. Lorsqu'il s'agissait de bagues bénites ou non bénites, c'était toujours la plus forte en poids, en masse ou en étendue, qui avait la préférence, *en crise*, parce que c'était celle qui soulageait le plus (1).

» Une chose qui m'a toujours singulièrement frappé dans ces expériences, c'est la régularité de l'ordre du

(1) L'observation si remarquable de M. le docteur Barrier sur une jeune fille cataleptique, à Privas, en 1831, renferme un exemple très curieux de l'influence des métaux sur les somnambules. « Dans le principe de la maladie, dit l'auteur, la cire d'Espagne provoquait d'horribles convulsions; Euphrosine criait et hurlait si quelqu'un en portait sur soi: la soie l'incommodait aussi, mais beaucoup moins que la cire. L'approche, vers l'épigastre, des métaux taillés en pointe lui était aussi très pénible. Dès le second jour de l'entrée d'Euphrosine au couvent de la Votille, la sœur Sydonie lui mit un petit crucifix en fer et taillé en pointes sur l'épigastre; la petite Bonneau poussa des cris, et jeta au loin le crucifix. Cette épreuve fut tentée à plusieurs reprises; le résultat fut toujours le même. A mon arrivée au couvent, la sœur Sydonie me raconta sa mésaventure. — Essayez, ma sœur, lui répondis-je, l'application d'un crucifix en bois. — Cette nouvelle épreuve fut faite; Euphrosine resta tranquille, et le calme revint dans l'esprit des dames trinitaires. » (Voyez *Rapports et discussions de l'Académie royale de médecine*, etc., par M. Foissac et comp., p. 370.)

classement des disques de métal fait par ces malades, ordre qui répondait généralement (je pourrais même dire toujours, tant il y a eu peu d'exceptions) à celui qu'avaient reconnu MM. AVOGADRO et MICHELLOTTI : l'or occupant l'extrême négatif de la chaîne, et le zinc l'extrême positif; et successivement, de l'or au zinc, venaient l'argent, le cuivre, le fer, l'étain, le plomb (1); le platine a été placé immédiatement à côté de l'or par mes malades, mais seulement *après* l'or et jamais *avant*. Le cuivre jaune et les métaux d'alliage ont toujours considérablement fatigué ces mêmes malades, et leur place dans cette échelle galvanique a dû varier beaucoup, parce qu'elle devait nécessairement dépendre de la nature de l'alliage et du plus ou du moins de combinaison des métaux qui entraient dans sa composition.

» Une pièce d'horlogerie, une montre, par exem-

(1) « Plus tard, je fis faire des disques quadrilatères dont les deux angles opposés pouvaient servir d'axes pour les mettre en mouvement, sans être obligé de recourir aux pointes d'acier. Mes expériences furent alors plus positives; ce sont celles qui ont servi de base à la théorie que j'émetts ici. Chez tous mes malades, l'or le plus fin a constamment occupé l'extrême négatif. Quant au platine, elles l'ont placé assez souvent entre l'or et l'argent, quelquefois immédiatement après l'argent; mais c'est à l'or toujours qu'elles donnaient la préférence, étant en crise, pour alléger les douleurs névralgiques qui les fatiguaient.

» Dans un de mes prochains numéros de mes *Observations de médecine pratique*, je donnerai un article sur la puissance thérapeutique de l'or dans les névralgies, ayant recueilli, depuis 1823, une infinité de faits relatifs à ce sujet. »

ple, a présenté chez ces deux malades (comme chez les autres ensuite, ainsi qu'on a pu le voir dans l'histoire d'Estelle) des effets tout particuliers que je classerai parmi les phénomènes galvaniques, comme les précédens, et voici pourquoi :

» Mes deux malades acquiéraient plus de vivacité dans leurs mouvemens lorsqu'elles avaient sur elles une montre d'or, suspendue au cou ou ailleurs par une chaîne de même métal (et, à son défaut, par un ruban de fil, mais jamais de soie, dont le seul contact, ainsi que celui du verre, de la pelletterie et des autres corps idio-électriques, leur faisait éprouver une sensation de brûlure très manifeste). Si la montre était montée, et si elle marchait régulièrement, mes malades ne tombaient point en syncope ; mais celle-ci survenait aussitôt que la montre s'arrêtait. Une montre ayant un verre était saisie toujours par ces malades avec précaution afin de ne pas toucher le verre, quoiqu'elles eussent les yeux fermés. Une montre d'or était préférée à une montre d'argent, et, à plus forte raison, à une montre dont la boîte eût été de cuivre, de chrysoalque, d'or de Manheim, ou de toute autre composition. La montre qui avait une boîte lisse était aussi préférée à celle dont la boîte était accompagnée de relief, gravure, émail, et même d'or de différentes couleurs. Tels étaient les phénomènes que j'observai sur Annette Roux et sur Micheline VIOLLET, en 1822 et 1823 ; tels ont été ceux que nous ont offerts dans ces derniers temps Henriette

BOURGAT et madame **SCHMITZ-BAUD**, de Genève.

» J e pense que ces phénomènes doivent se présenter toujours les mêmes chez les malades de la même espèce, parce que la cause s'en lie manifestement à l'action galvanique des métaux.

• Une montre est un *système de mouvement* composé de pièces en cuivre, en fer ou acier, etc., dont les unes sont à l'état métallique ordinaire, et les autres modifiées par la dorure. Ce système de pièces de divers métaux est-il mis en mouvement, aussitôt il en résulte une *puissance galvanique* bien plus marquée que quand la montre est en repos, et cela par suite des frottemens qui ont lieu entre les roues de cuivre, les pignons d'acier, l'axe des roues et la platine de cuivre doré sur laquelle ils se meuvent. La traction du ressort d'un côté, de l'autre la résistance de la chaînette placée sur un barillet d'un métal différent; le balancement des pièces qui servent à régulariser le mouvement général, etc., etc., ne doivent-ils pas occasionner des effets très sensibles sur des malades dont l'impressionnabilité est cent fois plus grande que dans l'état ordinaire, surtout lorsqu'on a vu que le seul contact du point de jonction de deux métaux sur le manche d'un couteau à virole ou sur une clé de montre, etc., suffisait pour leur procurer la sensation d'une étincelle électrique? D'ailleurs, on ne saurait aller contre les faits, surtout quand ces faits sont en harmonie avec nos connaissances actuelles en physique, et lorsqu'ils se trouvent confirmés par les ob-

servations de tous les temps et de tous les lieux; car, dans l'histoire, nous retrouvons, à n'en pas douter, des nuances de phénomènes analogues à ceux que j'indique; ils étaient inexplicables aux époques reculées où les historiens les signalent, mais ils le deviennent bientôt maintenant, si l'on veut y apporter un peu de réflexion.

» La sensibilité de quelques-unes de ces malades, sous le rapport de l'*impressionabilité* au mouvement de la montre est telle, que non seulement la puissance *electro-galvanique* a une action bien marquée chez elles, mais encore la partie rythmique du mouvement de la montre ne leur est point indifférente, comme on l'a vu chez Estelle. Une montre à mouvement parfait était préférée à celle dont le mouvement n'était que bon. Madame Schmitz-Baud, qui était musicienne (et dont l'état consiste à donner la dernière main aux pièces à répétition), rejetait avec dédain toute montre dont le mouvement offrait la plus légère irrégularité. Louise Baerkmann, que J.-H. Franck vit en 1816 à Wilna, était tirée de sa léthargie, aussitôt que ce célèbre professeur faisait l'application de sa montre sur une des parties du corps où la malade pouvait en sentir l'impression, c'est-à-dire avoir la *perception* de l'impression communiquée par la mise en mouvement et le *rythme* de la montre.

» J'ai vu souvent le mouvement d'une montre et celui d'une boîte à musique *soutenir les mouvements* d'Annette Roux, de Micheline Viollet, d'Hen-

riette Bourgeat, et leurs vibrations rappeler celles des fonctions vitales qui auraient pu cesser dans plusieurs des circonstances graves où je les ai quelquefois trouvées, et par là leur procurer la mort. Estelle n'avait jamais eu connaissance des faits de cette nature observés par moi dans ma clientèle, et cependant les choses se passaient chez elle, à cet égard, comme chez les autres... La montre marchait-elle? Estelle marchait aussi, son somnambulisme devenait actif, et elle jouissait avec facilité de tous les mouvemens vitaux... La montre s'arrêtait-elle? La vie semblait s'interrompre aussi subitement et s'arrêter.

» Peut-être, dira-t-on, ceci est l'effet de l'imagination, à laquelle on voudrait attribuer la majeure partie des phénomènes que présentent les maladies nerveuses, lorsqu'on ne peut les expliquer anatomiquement ni physiologiquement. Mais, par là, que gagne-t-on? Rien.. On ne fait que reculer la difficulté sans la résoudre; car je demanderai : qu'entendez-vous par l'imagination?... et je doute que la réponse pût me donner une solution heureuse! Mais il n'en paraît pas moins vrai que, quelle que soit la portion que l'on veuille accorder, dans les phénomènes dont il s'agit, à la faculté de l'âme qui a le pouvoir de créer des images plus ou moins fantastiques, le galvanisme doit avoir la plus grande part aux phénomènes électro-métalliques dont je viens de parler. »

QUELQUES CONSIDÉRATIONS

SUR

le Magnétisme et le Somnambulisme

APPLIQUÉS

AU TRAITEMENT DES MALADIES.



Les nombreux et estimables écrits qui ont été déjà publiés sur la sublime science qui trouve encore, par malheur, trop d'entraves dans sa marche progressive; l'ardeur laborieuse des hommes instruits et consciencieux qui s'occupent le plus spécialement de la médecine naturelle, sans la connaissance de laquelle les études philosophiques les mieux suivies sont à refaire; la crainte d'être, comme tant d'honorables médecins et savans de ma connaissance, marqué au front du stigmate du ridicule; mon extrême faiblesse en présence de faits si importans; tout cela eût dû, peut-être, m'empêcher d'émettre mon opinion sur une matière tellement délicate, que le plus hardi ne l'aborde

qu'en tremblant; mais comment s'abstenir de faire connaître ce que l'on pense, quand on espère, par là, être utile à ses semblables?...

Les expériences que j'ai faites des applications magnétiques sur bon nombre de malades et dans bien des cas différens, ont constamment été suivies de résultats satisfaisans, sans que jamais j'aie eu à déplorer l'un de ces effets fâcheux si redoutés en magnétisme. Je n'ai pas, à la vérité, guéri tous les sujets que j'ai traités par ce moyen; mais il est certain que chez tous, sans exception, j'ai eu le bonheur d'obtenir des amendemens souvent inespérés. Il est de fait que, dans toutes les affections du système nerveux ou cérébro-nerveux, j'ai obtenu des succès incroyables, prodigieux, écrasans pour la médecine accréditée. Il est de fait que dans toutes les affections chroniques quelconques, j'ai régulièrement obtenu des résultats favorables, lorsque je ne parvenais pas à guérir. Il est de fait que je ne cherchais jamais à mettre un malade dans l'état de sommeil magnétique, non plus qu'en somnambulisme; ainsi, peu de mes patients arrivaient à ce dernier état; néanmoins, presque tous, je crois que je pourrais dire *tous sans exception*, éprouvaient, au bout d'un temps plus ou moins long (d'un jour à deux ans), un soulagement très appréciable. Il est vrai que je n'ai pas entrepris de traiter magnétiquement les gens chez lesquels je reconnaissais qu'il y avait incurabilité démontrée.

D'après mes expériences, je pense, et c'est sur cela

que je désire appeler l'attention des magnétiseurs consommés, je pense, dis-je, qu'il n'est jamais inutile de magnétiser un malade qui désire être traité ainsi ; car, si l'on n'obtient pas tout le bien désirable, on obtient toujours (quand on est dans les conditions voulues) tout le bien possible, et, ce qu'il y a d'éminemment avantageux, c'est qu'en aucun cas on ne nuit au malade. Telle est du moins mon opinion, confirmée par l'expérience personnelle que j'ai acquise.

Les gens du monde ont, en général, une très fausse idée du magnétisme ; ils croient que l'opération doit infailliblement procurer le sommeil et le somnambulisme, tout au moins, même alors qu'elle est appliquée à des gens bien portans. Ils croient que si le somnambulisme n'est pas produit dès la première séance, et en quelques minutes, de nouvelles tentatives seraient inutiles. Ils croient que tout malade soumis à la magnétisation ne peut être guéri s'il n'entre préalablement en somnambulisme. Ils croient que le premier venu peut opérer avec autant de succès que l'homme, en quelque sorte privilégié de la nature, en qui se trouvent réunies les conditions si rares de bon magnétiseur : *force, santé, volonté, bienveillance, amour du prochain*. Ils croient enfin que, dans tous les cas et sur tous les malades, le magnétisme doit opérer comme par enchantement, et qu'il y faut renoncer si, après quelques séances, il n'y a pas eu d'effets heureux très remarquables. Je ne parle

pas des gens qui sont incrédules ou sceptiques; je regretterais de m'en occuper : le temps seul aura la puissance de leur dessiller les yeux.

Quel malheur pour la science, et surtout pour les malades, que ces funestes idées prédominent encore! Mais ce n'est pas tout ce qu'il y a à signaler aux personnes qui ont confiance au magnétisme et à ses effets; car si, par suite des préjugés, la mort enlève bien des patients auxquels le magnétisme eût pu rendre la santé, ou du moins conserver la vie, les engouemens de l'enthousiasme pour tout ce qui est somnambulisme peuvent exposer à des dangers aussi grands par les fausses applications que l'on peut faire dans certains cas.

Cela nous conduit à jeter un coup-d'œil sur le magnétisme et le somnambulisme, considérés dans leurs rapports avec les effets thérapeutiques qui peuvent résulter de l'un ou de l'autre.

Voyons le sommeil magnétique : sommeil réparateur, état de bien-être durant lequel du moins les souffrances sont calmées, momentanément suspendues, quelquefois annihilées pour un temps ou à jamais; sommeil qui s'établit sur un plus grand nombre qu'on ne le pense généralement, quand même le magnétiseur n'agit pas exprès, et qui, selon le degré auquel il a envahi le malade, procure des effets salutaires plus ou moins appréciables, plus ou moins prompts.

Passons au somnambulisme: crise qui se manifeste chez presque tous les sujets arrivés à l'état de som-

meil complet, et qui parait être une faveur spéciale accordée par la Providence, car il est rare que la lucidité du crisiaque ne lui permette pas de faire, pour son compte, des prescriptions d'un avantage immense, qui ont presque constamment pour résultat certain la guérison radicale (je suppose toujours un magnétiseur capable, et non pas un homme inepte ou étourdi auprès du malade.)

Voilà ce qu'il y a de réellement bon, inappréciable dans le magnétisme.

Mais il est des circonstances qui ne permettent pas toujours les applications immédiates, simples et sûrement utiles, et dans lesquelles les malades se voient forcés de recourir aux lumières somnambuliques d'un tiers. Ici commencent les embarras magnétiques. En effet, tous les somnambules ne se prêtent pas volontiers aux expériences qui ne les intéressent pas personnellement; tous ne sont pas aptes à éprouver les sensations des maux d'autrui; fort peu sont capables de faire des prescriptions convenables; bien moins encore sont d'une lucidité habituellement parfaite, et je ne pense pas qu'il y en ait un seul d'infailible. D'après cela, il n'est donc jamais certain que les indications d'un somnambule soient parfaitement justes, et alors il y a déjà quelque chose de fâcheux dans ce doute que commandent la prudence du médecin et l'intérêt du malade.

Je sais bien que certains êtres peuvent être considérés comme exceptionnels en raison des preuves

qu'ils ont constamment données pendant un certain temps d'une clairvoyance parfaite ; mais ceux-là même seront-ils demain aussi favorablement disposés qu'ils l'ont été pendant des semaines, des mois, des années si l'on veut ? Je crois être en droit d'affirmer que c'est impossible, car tout a un terme, difficile à fixer à la vérité, mais qui n'en existe pas moins ; et, dès que la lucidité d'un magnétisé est arrivée à son apogée de perfection, elle doit nécessairement suivre la loi commune à toutes choses, et aller *decrecendo* jusqu'à extinction. Si donc les meilleurs somnambules sont sujets à erreur, que ne doit-on pas craindre des autres?... Dans quelles fausses routes ces derniers ne peuvent-ils pas engager parfois le médecin même qui, n'ayant pu fixer son opinion d'après des symptômes bizarres, se confie aux indications que lui donne un magnétisé dont quelques éclairs de lucidité ont paru dénoter la clairvoyance?... Quelles sottises ne feront pas, à plus forte raison, les personnes étrangères à l'art de guérir qui, pleines de foi dans les dires d'un somnambule, feront des applications thérapeutiques dont elles ne peuvent calculer aucune chance ni pré-appécier les effets probables?...

Voilà ce qu'il y a de malheureux, de funeste dans le somnambulisme magnétique !

Je ne prétends point pour cela que l'on doive renoncer au bénéfice somnambulique ; seulement je me permets de signaler ce que je crois avoir apprécié, afin que les personnes qui se livrent à la pratique

du magnétisme suivent la route probablement la plus sûre, et se tiennent en garde contre l'erreur et la vanité des sujets.

J'insiste sur une remarque qui a sans doute frappé la plupart des observateurs, c'est que les somnambules lucides sont bien plus parfaits dans les premiers temps de leur clairvoyance magnétique qu'ils ne le sont plus tard, et cela en raison de ce que j'ai dit plus haut, que tout s'use, se perd, s'anéantit à la longue.

Signé : JARI.



REPONSE
 D'UN MAGNÉTISEUR

A UN NOVO-MAGNÉTISTE.

L'*Hygie*, Gazette de santé, du 15 mai dernier, contient, sous le titre *Bulletin médical*, l'article ci-après :

MAGNÉTISME ET SOMNAMBULISME.

« Voilà deux mots que l'on s'est habitué à rassembler, et qu'il est indispensable de séparer à jamais dans l'intérêt de la vérité, de la science et de l'humanité; cependant il semble que ces deux mots sont indivisibles, *magnétisme* et *somnambulisme*, parce que ceux qui font métier et marchandise du *somnambulisme* ont prétendu, et continuent à soutenir qu'on ne peut être *somnambule* qu'après avoir subi les *passes* d'un *magnétiseur*. Il faut bien remarquer que je n'entends parler ici que du *somnambulisme lucide*, et aucun-

nement de cet état extra-physiologique dans lequel certaines personnes exécutent, pendant leur sommeil, des actes qu'elles ont accomplis ou qu'elles pourraient accomplir pendant la veille. Le *somnambulisme lucide* n'a rien de commun avec le somnambulisme ordinaire, qui est simplement un état mitoyen entre la veille et le sommeil, une sorte de rêve en action.

» Je n'ai pas à capituler avec telles ou telles opinions pour élucider la question que je soulève; ce sont les faits qui doivent la résoudre; ce sera surtout en faisant preuve de l'indépendance la plus absolue que j'aurai toute la force nécessaire pour défendre la vérité contre la mauvaise foi, et vaincre l'incrédulité stupide ou systématique.

» Je suis dans les conditions les plus favorables à l'accomplissement de la tâche que je veux entreprendre. Je suis bien connu des médecins; j'ai donné des preuves de franchise et de scepticisme qui ne peuvent laisser le moindre doute sur la conviction qu'il faut que j'aie acquise pour m'être aujourd'hui voué à la propagation d'une vérité qui, jusqu'à présent, semblait ne devoir attirer sur ses apôtres que les traits de la satire, du ridicule, et presque du mépris; mais encore j'ai une dette immense à acquitter, dette que j'aurais contractée au prix de mon existence. Je dois la vie de ma femme au *somnambulisme lucide*!

» Je n'ai jamais voulu croire, et aujourd'hui je ne puis encore croire aux prodiges attribués au *magnétisme animal*. Ma défiance portera sans cesse sur la

puissance de lucidité des *somnambules magnétisés* à l'égard de la connaissance des maladies dont ils ne sont pas personnellement atteints, et qu'on prétend qu'ils découvrent, apprécient et peuvent traiter sur des personnes avec lesquelles, dit-on, on les met en rapport à l'aide de certaines manœuvres.

» Bien fou qui se livrerait à de tels médecins; car, les *somnambules magnétisés* fussent-ils réellement doués de la faculté qu'on leur attribue, un esprit sévère devra toujours éprouver une répugnance invincible à accorder sa confiance à des individus qui font profession d'exercer *la lucidité de leurs sujets* à volonté et à tant la séance. Dans le cas même où le magnétiseur serait de bonne foi, il pourrait être encore la dupe de son *somnambule*, qui a un grand intérêt à simuler la *clairvoyance* pour se faire un état lucratif.

» Et si certains magnétiseurs récriminent contre l'anathème que je ne crains pas de faire peser sur *ceux qui travaillent* à prix d'argent et qui se sont fait une spécialité du magnétisme, je leur répondrai qu'il faut, à l'égard des fripons et des hommes exaltés, avoir la même défiance; la seule différence qui existe entre les uns et les autres, c'est que les premiers savent fort bien qu'ils font des dupes, et que les derniers ne savent pas qu'ils le sont d'eux-mêmes, soit en raison de leur organisation, de l'amour-propre qui les domine et leur fait caresser la puissance qu'ils sont heureux de s'attribuer; soit en raison d'un défaut de jugement, infirmité innée, pour ainsi dire,

chez les hommes bienveillans, et qui les rend superstitieux ou crédules. Combien d'honnêtes gens ne réti-contre-t-on pas qui ont la manie de se croire et de paraître ce qu'ils ne sont pas, au détriment même de la considération qu'ils méritent et qu'ils recherchent! C'est le faible de l'humanité de pécher également par excès et par défaut; tenons-nous donc en garde contre son vice radical.

» Je ne crois fermement qu'à une chose, c'est à la puissante clairvoyance des *somnambules naturels* agissant sur eux-mêmes et pour eux-mêmes. Ils n'ont alors aucun intérêt à se faire illusion et à risquer leur existence par la prescription de traitemens hasardés ou l'usage de médicamens dangereux.

» Quand je vois une somnambule prévoir deux mois à l'avance, comme l'a fait ma femme, toutes les phases d'une maladie rebelle, la durée des accès; indiquer le jour, l'heure, la minute auxquels les crises auront lieu, leur durée et le moment où elles cesseront; annoncer en outre l'invasion d'une pneumonie aiguë, qu'à telle date et pendant tant de jours on verra parcourir ses périodes selon les indications précises fournies par la somnambule. Quand tous les faits se réalisent, avec une exactitude étonnante, sous la direction de la malade, qui se prescrit, avec insistance, la soustraction consécutive et bien calculée de plusieurs livres de sang, l'administration auxiliaire de remèdes internes à des doses qui tueraient immédiatement dix personnes en bonne santé! Quand

j'ai été, pendant plusieurs mois, à même de vérifier les résultats heureux de telles prescriptions, dont aucun médecin n'aurait osé assumer la responsabilité, et le danger de ne pas s'y conformer sans aucune espèce de modification; je dois reconnaître, si je ne veux pas faire abnégation de toute raison comme du plus simple bon sens, que le *somnambulisme naturel* dote ceux qui entrent dans cet état des facultés les plus prodigieuses. Je ne cherche plus d'explications; j'admire et obéis à la suprême intelligence de la somnambule, et je répète avec elle : *C'est Dieu qui le veut!... entendez-vous! n'y manquez pas!*

» Les circonstances extraordinaires dans lesquelles je me suis trouvé par l'observation des phénomènes qui ont accompagné la maladie de ma femme, dont j'ai déjà publié l'exposé dans cette feuille (voir les n^{os} du 5 décembre 1839 au 15 février 1840), m'ont fourni l'occasion de faire des recherches sérieuses sur les moyens propres à *somnambuliser* les malades. Déjà je suis à même d'affirmer que *les passes et toutes les pratiques des magnétiseurs ne sont point essentielles*. On peut parvenir à mettre les malades en état de *somnambulisme* par des moyens rationnels et qui ne sont point étrangers à l'exercice de l'art de guérir. Alors tout le prestige du magnétisme-animal disparaît; résultat immense, car le médecin n'aura pas à risquer de fraterniser avec la fraude et les jongleries des charlatans : là était toute la difficulté. J'espère que l'époque où je pourrai établir que cette

difficulté est surmontée n'est pas très éloignée ; aujourd'hui je me borne à prendre date de mes recherches et du but que je me propose d'atteindre.

» Le docteur COMET. »

Nous avons lu ce curieux article le jour même de son apparition publique, et, par des motifs faciles à déduire, nous avons jugé convenable de le laisser passer sans entrave, pensant qu'il tomberait à plat par son propre mérite. En effet, l'auteur de cet article singulier a prouvé si évidemment son ignorance de la matière, il est entré dans des considérations si bizarres, qu'une réfutation nous semblait tout-à-fait inutile. Cependant un de nos abonnés a relevé le gant, et nous prie d'insérer dans notre feuille et l'article de l'*Hygie* et la réponse qu'il y a faite.

Nos lecteurs viennent de voir l'attaque ; voici la défense :

» *A Monsieur le directeur du JOURNAL DU MAGNÉTISME.*

» Monsieur,

» Je lis dans la *Gazette de santé* du 15 un article de M. Comet, *Magnétisme et Somnambulisme*, d'autant plus important qu'il tend à détruire le *magnétisme animal*, que de soi-disant savans, philosophes, philanthropes, tels que MM. de Puységur, de Choiseul Gouffier, Olivadès, d'Esprémesnil, l'éloquent Dupont, de Jaucourt, Chatelux, de Lafayette, le docteur Touvernel, Huffland; de nos jours MM. Deleuze, Bertrand, Dupotet, Husson, Frapart, le comte Gréa, Chapelain, Berna, Filassier, Chardel et tant d'autres, avaient voulu propager, sans réfléchir que cela pourrait contrarier les médecins, du moins quelques médecins, car il y en a qui sont assez *stupides*, assez *de mauvaise foi*, assez *systématiques* (ce sont les expressions de M. Comet) pour l'exercer.

» Voilà donc M. Comet qui aujourd'hui adopte les effets du *somnambulisme naturel lucide*, et qui repousse ceux du *somnambulisme magnétique lucide*; c'est une religion qui se partage en deux sectes diverses.

» M. Comet a trouvé un nouveau moyen de somnambuliser sans le secours des *passes*; c'est bien;

alors il va être l'inventeur d'une nouvelle puissance, et chacun l'en félicitera, car sans doute il a découvert la possibilité de mieux régulariser encore les effets déjà si surprenans du *somnambulisme lucide*, je me garderai bien de dire magnétique. Seulement, je désire savoir s'il supprimera la volonté, ce moyen qui est le *seul* assez puissant pour obtenir cette lucidité si remarquable qu'il a trouvée chez sa femme, et que tant de magnétiseurs ont obtenue par des *passes*. C'est par des *passes* que M. Chapelain délivra, en peu de minutes, d'une paralysie complète madame Leduc que, depuis trois ans, MM. Marjolin et Récamier n'avaient pu guérir; c'est encore par des *passes* que le même docteur somnambulisa madame Plantin, qui fut opérée d'un cancer ulcéré par M. Cloquet pendant son sommeil, et qui ne ressentit aucune douleur; fait grave, dont l'opérateur crut devoir faire part à l'Académie.

» Moi, qui ne suis ni savant, ni médecin, qui suis un tout simple particulier, ou *un particulier tout simple*, comme le dirait M. Comet, c'est toujours par des *passes*, et même sans *passes*, comme le veut le réformateur, que j'ai obtenu des faits magnétiques plus surprenans et plus nombreux que ceux observés sur son épouse.

» Ainsi donc M. Comet, après avoir voulu un jour, conjointement avec les illustres docteurs Bouillaud, Dubois (d'Amiens) et autres, ridiculiser, proscrire le magnétisme qui osait s'attribuer le *somnambulisme*

lucide, adopte aujourd'hui, avec une vive foi, les effets du somnambulisme lucide, mais sans *magnétisme*. Mon Dieu ! peu importe de quelle manière il arrivera aux effets dont il a la preuve sur sa femme ; l'humanité s'en arrangera, et même les magnétiseurs qui ne veulent que le bien, de quelque manière qu'il se produise. Seulement M. Comet voudra bien convenir que l'on arrive aussi au même résultat par des *passes*, qu'il veut proscrire et qu'il traite indiscretement de charlatanisme et de stupidité, ce qui n'est pas du tout charitable pour ceux de ses confrères qui osent encore se servir de ce moyen, n'ayant pas deviné le sien, dont heureusement sous peu il doit enrichir la science.

» M. Comet parait aussi se fâcher contre les magnétiseurs qui guérissent à *prix d'argent* ; est-il conséquent ? Je ne crois pas qu'il donne ses soins *gratis* et par humanité ; seulement j'avoue que je suis contrarié de voir que le docteur Comet n'ait pas plus de modestie. Sa manière de qualifier ceux qui de bonne foi croient à ce qu'ils voient, à ce qu'ils obtiennent tous les jours, n'est pas tout-à-fait généreuse.

» MM. Husson, Frapart, Chapelain, Berna et autres pourraient bien user de représailles ; mais ils sont bons et indulgens ! Que le docteur Comet invente un nouveau moyen pour arriver au même résultat, que ce nouveau moyen donne encore plus de facilité au développement de la lucidité, qu'il ne met plus en doute lui-même, plus de force au *vouloir du bien*,

que les magnétiseurs regardent comme le seul principe de leur puissance; ceux-ci l'en glorifieront.

» Enfin M. Comet veut qu'aujourd'hui, avec une pleine confiance en lui, une conviction complète, on croie aux phénomènes du *somnambulisme naturel lucide* qu'il a vus chez sa femme. Eh bien! nous, nous avons le droit de vouloir que, avec la même confiance en nous, avec la même conviction, on croie à ceux du *somnambulisme magnétique*, dont nous avons bien plus d'exemples que lui.

» *Nous ne cherchons point d'explication; nous admirons et obéissons à la suprême intelligence du somnambule, et nous répétons avec lui ces mots sacrés : DIEU LE VEUT, ENTENDEZ-VOUS ! ET N'Y MANQUEZ PAS.*

» Relisez souvent cet ordre, M. Comet, que vous nous montrez comme une loi suprême, rentrez en vous-même, et vous serez plus juste et plus charitable envers vos confrères, envers beaucoup d'autres qui peuvent discuter avec vous de science, d'intelligence, de probité et de bonne foi.

» Signé FAY. »



FAITS.



Guérison d'une pneumonie chronique.

M. A. Person, négociant à Paris, rue Montmartre, n'avait encore aucune foi au magnétisme, lorsque le 26 avril dernier, il pria M. Ricard de magnétiser un de ses somnambules, afin de le consulter sur l'état du jeune Person, son fils, malade depuis quinze mois, et allant de mal en pire, malgré les secours actifs de la médecine ordinaire. M. Ricard magnétisa Calixte, l'un de ses sujets ordinaires, et lui présenta une mèche des cheveux du malade, à l'aide de laquelle le somnambule éprouva des sensations de douleur à la poitrine, se plaignit de faiblesse générale, fit remarquer que son pouls était devenu fébrile, etc. Enfin, après avoir diagnostiqué avec une grande lucidité, il fit une prescription qui, quoique fort simple, parut très rationnelle. Cette prescription ayant été suivie ponctuellement, le malade s'est trouvé beaucoup mieux au bout d'une quinzaine de jours, et parfaite-

ment guéri au bout du deuxième mois de traitement.

Nous donnerons les détails de cette cure remarquable dans notre prochain numéro.

*Traitement de madame Victor ..., fait à Versailles par
M. le comte d'Aunay.*

Depuis long-temps, madame Victor ... éprouvait de grandes suffocations accompagnées d'étouffemens: elle avait eu recours à tous les remèdes de la médecine, sans en ressentir le moindre soulagement. Je la magnétisai pendant trois quarts d'heure; après la séance, elle eut bien moins de gêne pour respirer, et le mieux qu'elle avait éprouvé chez moi, s'est prolongé une heure après en être sortie. Le 10, après avoir été magnétisée dix minutes, elle a ressenti le même bien que la veille; je lui ai soufflé chaud sur le cœur, ce qui l'a soulagée beaucoup plus vite.

Elle était tellement engourdie, qu'elle n'avait pas la force de se remuer; elle s'est ressentie tout le jour du bien-être que le magnétisme lui avait procuré.

Le 11, elle a éprouvé le même engourdissement par tous les membres, seulement il était plus fort; elle entendait bien le bruit qu'on faisait autour d'elle,

mais il lui semblait qu'il était dans un grand éloignement. Je lui ai fait plusieurs questions auxquelles elle a répondu avec peine. Une dame de ses amies, qui l'accompagnait toutes les fois qu'elle venait se faire magnétiser, lui a adressé plusieurs fois la parole sans en obtenir de réponse. Je lui ai demandé si elle l'entendait ; elle m'a dit qu'elle l'avait bien entendue, mais *qu'elle n'avait pas pu répondre*. Elle m'a demandé un verre d'eau magnétisée. Pendant que je le lui préparais, elle m'a dit : Il est assez fort ; vous pouvez me le donner. Elle ne s'est souvenue de rien à son réveil.

Le 12, elle s'est endormie très vite ; dès qu'elle est entrée dans l'état de somnambulisme, son engourdissement a cessé entièrement ; elle est devenue tellement isolée qu'elle n'entendait pas le bruit des paveurs qui travaillaient sous mes fenêtres (nous étions au rez-de-chaussée). Elle m'a fait appliquer une main sur son front et l'autre sur le derrière de la tête, puis elle a voulu que je prisse ses deux mains dans les miennes pour les lui réchauffer. Tout à coup, elle m'a dit qu'elle apercevait une grande lumière ; je lui ai demandé si elle pouvait voir dans son intérieur. — Je ne vois pas, mais je sens ma maladie. — Que sentez-vous ? — J'ai le poumon malade, à ce que je crois. — Il faut être sûre de votre fait ; demain verrez-vous mieux ? Je serai plus endormie ; je ne verrai pas mieux, parce que j'aurai les yeux fermés comme aujourd'hui ; mais je sentirai mieux mon état. — Dans

quel état êtes-vous ? — Je suis dans un calme parfait, dans un grand espace environné de lumières éclatantes. — Je l'ai laissée se reposer pendant quelque temps. Au moment où j'allais la réveiller, elle a eu des mouvemens de nerfs que j'ai calmés. Avant de sortir de chez moi, je lui ai magnétisé son busc d'acier et une chaîne d'or qu'elle porte toujours à son cou.

Le dimanche, elle n'est pas venue chez moi se faire magnétiser; j'ai eu des affaires qui m'ont empêché de la recevoir le lundi et le mardi. Le mercredi, après l'avoir magnétisée pendant un quart d'heure; je lui ai demandé si elle était aussi endormie que la dernière fois. — Pas encore, m'a-t-elle dit. Elle a ajouté qu'elle le serait davantage si on la réveillait pendant cinq minutes et qu'on la rendormît après, ce que j'ai fait. — Êtes-vous plus endormie qu'auparavant ? — Oui, la lumière est beaucoup plus grande. — Voyez-vous ? — Non, je ne vois pas; je sens. — Qu'appellez-vous sentir ? — Je ne sens pas non plus; mais je suis dans un état extraordinaire par son calme parfait, et ce que j'éprouve ne peut pas s'exprimer. — Pourquoi avez-vous eu des mouvemens de nerfs l'autre jour ? — Ce sont mes règles qui en sont cause; depuis que vous avez commencé à me magnétiser, mon sang circule mieux. — Faut-il faire quelque chose pour aujourd'hui ? — Non; nous verrons cela demain, etc.

Le jeudi 17, après l'avoir endormie, je lui ai de-

mandé si elle voyait bien son état. — Oui. — Quel est-il? — J'ai le poumon malade; il est comme cela depuis l'âge de dix-neuf ans, époque à laquelle j'ai eu une fluxion de poitrine, et il le sera toujours. Mon cœur est resserré par la membrane qui l'entoure; une portion est sèche et raide comme du parchemin, l'autre est saine, ce qui fait qu'il y a de l'élasticité pour laisser parvenir le sang au cœur, et qu'il y a une grande gêne pour le laisser sortir. — Que faut-il faire? — Il faut que je boive une infusion de vulnéraire et d'arnica; j'en prendrai une tasse dans la nuit, quand je me réveillerai, et une seconde au moment où je me lèverai. — Voyez-vous si c'est là ce qu'il vous faut? — Je ne le vois pas; mais je le sens. — Comment le sentez-vous? — Ce n'est pas que je le sente avec mes doigts, puisque je ne m'en sers pas pour cela; je ne vois pas non plus, puisque j'ai les yeux fermés; mais il y a quelque chose en moi qui me certifie que je dis la vérité. — Me voyez-vous? — Je ne vois pas votre figure, votre extérieur; mais je vous sens auprès de moi; je sens aussi ce qui se passe dans votre corps (elle m'a rendu un compte exact de ma santé). — Vous voyez donc, pour me rendre un compte si vrai de ma santé? — Je vous ai déjà dit que non, je suis dans un calme parfait; *c'est un sixième sens*, c'est une grande perspicacité. — D'où cela vient-il? — Il m'est impossible de pouvoir vous le définir. Je suis dégagée de tout; je suis dans un état immatériel. — Qu'entendez-vous par là? — Il n'y a que

l'âme seule qui puisse voir et sentir, puisque je sens sans me servir de mes doigts et que je vois sans mes yeux. — Je l'ai laissée se reposer pendant quelque temps, et ensuite je l'ai réveillée.

Le vendredi 18, lorsqu'elle est revenue chez moi, madame Victor souffrait beaucoup de ses nerfs, elle étouffait plus que les jours précédens. Quand elle a été endormie, je lui ai demandé pourquoi elle était plus souffrante. — C'est l'anniversaire du jour où j'ai perdu ma fille, il y a cinq ans; ce mal durera toute ma vie; vous ne pouvez pas le guérir. — J'ai cherché alors à la calmer, et lui ai mis la main sur la tête avec la ferme volonté qu'elle ne se livrât pas à son chagrin. Au bout de quelques minutes, elle m'a dit : *Votre volonté est bien lourde.* — Vous la sentez donc? — Oui; je serai plus calme, mais je souffrirai plus que ces jours derniers, et cependant bien moins que ce matin avant de venir chez vous. — Elle m'a demandé à boire un verre d'eau magnétisée avant de la réveiller. Elle m'avait prié aussi de lui magnétiser fortement pendant dix minutes son busc d'acier et sa chaîne d'or.

Le samedi 19, j'ai endormi madame Victor en sept minutes; je lui ai demandé comment elle se trouvait. — Bien, m'a-t-elle répondu. — Avez-vous encore quelque chose à dire sur votre santé? — Elle m'a répété ce qu'elle m'avait dit le 17, en ajoutant de plus : J'ai aussi le foie un peu engorgé, le lobe moyen est gonflé, il me gêne pour la respiration; la vésicule

du fiel est empâtée, les fonctions se font mal, il y a des nerfs qui se serrent, et quelquefois la bile s'échappé avec abondance; d'autres fois, la vésicule s'engorge, les intestins tombent dans l'atonie, et la bile circule mal. Il faut que je prenne dans trois jours des pilules savonneuses pour faire couler la bile. — Composez-les. — Savon médicinal, quarante-huit grains; aloès, *idem*; fiel de bœuf, *idem*; on en fera vingt-quatre pilules de six grains chaque. J'en prendrai une le soir en me couchant, l'autre le matin en me levant, et je boirai par-dessus ma tasse d'infusion de vulnéraire. Il faut que je continue mon vulnéraire pendant des mois entiers; cela activera mon sang. — Vous trouvez-vous bien du régime indiqué? — Ces pilules me feront le plus grand bien. Je n'aurai plus besoin d'être magnétisée à dater de mardi prochain; je me porterai bien; je me croirai guérie dans huit jours, et le bien que vous m'aurez fait se continuera jusqu'au 6 décembre prochain, que je serai malade. Je retomberai alors dans l'état où je suis; vous me guérirez ensuite au printemps suivant, et jusque là je serai somnambule. — Pourquoi précisez-vous le 6 décembre? — Parce que c'est le jour de la naissance d'un fils que j'ai perdu. Je vous écrirai pour vous demander si vous voulez avoir la bonté de me soigner encore une fois, et je viendrai vous trouver tout de suite après avoir reçu votre réponse.

Elle a donné ensuite plusieurs consultations à dif-

férentes personnes, puis elle m'a demandé à être magnétisée pour la délasser. Elle m'a dit aussi de lui donner à boire, quand elle serait éveillée, deux cuillerées d'eau magnétisée mêlées avec une cuillerée de vin, deux morceaux de sucre et une cuillerée à café d'eau de fleur d'orange.

(La fin au prochain numéro.)

AVIS.

La Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut (Belgique) vient de mettre au concours pour 1841, plusieurs questions dont l'une intéresse les magnétiseurs : « Le Magnétisme peut-il être considéré comme moyen thérapeutique et jusqu'à quel point? »

Les mémoires doivent être adressés, francs de port, avant le 15 février, au secrétaire de la Société; ils ne peuvent être signés, mais ils doivent porter une devise répétée sur un billet cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur,

Le Directeur, J.-J.-A. RICARD.

Imprimerie de Madame DE LACOMBE, rue d'Enghien, 12.

PRÉCIS HISTORIQUE

DE

Magnétisme - Animal,

DEPUIS

MESMER JUSQU'A PRÉSENT

(SUITE.)

La lecture de cette lettre donna lieu à une discussion assez vive, à la suite de laquelle il fut décidé qu'une commission serait nommée seulement pour faire un rapport sur la question de savoir s'il était convenable que l'Académie s'occupât du magnétisme-animal. Les commissaires ayant été désignés, le rapport suivant fut fait par M. Husson, le 13 décembre 1825.

Rapport de la Commission

SUR LA QUESTION DE L'EXAMEN

DU MAGNÉTISME-ANIMAL.

« MESSIEURS,

» Vous avez chargé, dans la séance du 11 octobre dernier, une commission composée de MM. Marc, Adelon, Pariset, Burdin et moi, de vous faire un rapport sur une lettre que M. Foissac, docteur en médecine de la Faculté de Paris, a écrite à la section pour l'engager à renouveler les expériences faites en 1784 sur le magnétisme animal, et pour mettre à sa disposition, si elle jugeait convenable de les répéter, une somnambule qui servirait aux recherches que des commissaires pris parmi vous croiraient à propos de tenter.

» Avant de prendre une détermination sur l'objet de cette lettre, vous avez désiré être éclairés sur la question de savoir s'il était convenable que l'académie soumit à un nouvel examen une question scientifique jugée et frappée de réprobation, il y a quarante ans, par l'Académie royale des sciences, la So-

ciété royale de médecine, la Faculté de médecine; poursuivie depuis cette époque par le ridicule, enfin abandonnée ou plutôt délaissée par plusieurs de ses partisans.

» Pour mettre l'académie à même de prononcer dans cette cause, la commission a cru devoir comparer les renseignements qu'elle a pu recueillir sur les expériences faites par ordre du roi en 1784, avec les ouvrages publiés en dernier lieu sur le magnétisme, avec les expériences dont plusieurs de ses membres et plusieurs d'entre vous ont été les témoins. Elle a établi d'abord que quand bien même les travaux modernes ne seraient que la répétition de ceux qui furent jugés par les corps savans investis, en 1784, de la confiance du roi, un nouvel examen pourrait cependant être encore utile, parce que, dans cette affaire du magnétisme animal, on peut, comme dans toutes celles qui sont soumises aux jugemens de la faible humanité, en appeler des décisions prises par nos devanciers à un nouvel et plus rigoureux examen. Eh! quelle science plus que la médecine a été aussi sujette à ces variations qui en ont si souvent changé les doctrines! Nous ne pouvons pas ouvrir les fastes de notre art sans être frappés non seulement de la diversité des opinions qui se sont partagé son domaine, mais encore du peu de solidité de ces jugemens qu'on croyait inattaquables au moment où on les portait, et que des jugemens nouveaux son venus réformer. Ainsi de nos jours, pour ainsi dire, nous

avons vu successivement la circulation du sang déclarée impossible(1); l'inoculation de la petite vérole considérée comme un crime (2); ces énormes perruques dont plusieurs d'entre nous ont eu la tête surchargée, être proclamées comme infiniment plus salubres que la chevelure naturelle(3), et pourtant il a été bien reconnu que le sang circule; nous ne voyons pas qu'on entende de procès aux personnes qui inoculent la petite vérole, et nous avons tous la conviction qu'on peut se très bien porter sans avoir la tête recouverte de l'attirail grotesque qui occupe le tiers au moins de la surface de chacun des portraits qui nous restent de nos anciens mattres.

» Si des opinions nous passons aux jugemens, qui n'a encore présent à la pensée la proscription qui frappa toutes les préparations de l'antimoine sous le décanat du fameux Gui Patin? Qui a pu oublier qu'un arrêt du parlement, sollicité par la faculté de médecine de Paris, défendit l'usage de l'émétique,

(1) *Ergò motus sanguinis non circularis. 1642.* — Candidatus, Simon Boullot; præses Hugo Chasles. —

Ergò sanguinis motus circularis impossibilis. 1672. — Candidatus, Franciscus Bazin; præses, Philippus Hardouin de Saint-Jacques.

(2) *Ergò variolas inoculare nefas. 1723.* — Candidatus, Ludovicus Duvrac; præses, Claudius Delavigne.

(3) *Ergò coma adscititia nativa Salubrior. 1691.* — Candidatus, Al. Petrus Mattot; præses, Petrus Paulus Guyard.

et que, quelques années après, Louis XIV étant tombé malade et ayant dû sa guérison à ce médicament, l'arrêt du parlement fut révoqué par suite d'un décret de la même faculté, et l'émétique replacé au rang qu'il tient encore dans la matière médicale ? Enfin ce même parlement n'a-t-il pas défendu en 1763 que l'on pratiquât l'inoculation de la petite vérole dans les villes et faubourgs de son ressort ? Et onze ans après en 1774, à quatre lieues de la salle de ses séances, Louis XVI, ses deux frères Louis XVIII et Charles X, ne se firent ils pas inoculer à Versailles dans le ressort du parlement de Paris.

» Vous voyez donc, Messieurs, que le principe de l'autorité de la chose jugée, si respectable dans une autre sphère que la nôtre, peut être abrogé, et que, par conséquent, dans cette circonstance d'un nouvel examen du magnétisme, votre sollicitude pour la science ne doit point être enchaînée par un jugement qui aurait été porté précédemment, en admettant même que, comme dans les deux questions précédentes, l'objet à juger fût identiquement semblable à celui sur lequel il a déjà été prononcé.

» Mais aujourd'hui le magnétisme ne se présente plus à votre examen tel qu'il a été soumis à celui des corporations savantes qui l'ont jugé ; et sans vouloir rechercher jusqu'à quel point ces jugemens ont été précédés d'une étude impartiale des faits, jusqu'à quel point la manière de procéder dans cette étude a été conforme aux principes d'une observation sage

et éclairée, la commission s'en rapporte à vous, Messieurs, du soin d'établir si l'on doit ajouter une confiance exclusive et irrévocable aux conclusions d'un rapport dans lequel on trouve cet étrange avertissement, ce singulier exposé du plan d'après lequel les commissaires se proposent d'opérer.

» Les malades distingués qui viennent au traitement pour leur santé, disent les commissaires du roi, pourraient être importunés par les questions ; le soin de les observer pourrait ou les gêner ou leur déplaire ; les commissaires eux-mêmes seraient gênés par leur discrétion. Ils ont donc arrêté que leur assiduité n'étant point nécessaire à ce traitement, il suffirait que quelques-uns d'eux y vinssent de temps en temps pour confirmer les premières observations générales, en faire de nouvelles, s'il y avait lieu, et en rendre compte à la commission assemblée.» (*Voy. Rapport de Bailly, in-4^o, p. 8.*)

» Ainsi, on établit en principe que, dans l'examen d'un fait aussi important, les commissaires ne feront point de questions aux personnes soumises aux épreuves, qu'ils ne prendront pas le soin de les observer, qu'ils ne seront pas assidus aux séances dans lesquelles se feront les expériences, qu'ils y viendront de temps en temps, et qu'ils rendront compte de ce qu'ils auront vu isolément à la commission assemblée. Votre commission, Messieurs, ne peut s'empêcher de reconnaître que ce n'est pas de cette manière que l'on fait à présent les expériences, que

l'on observe les faits nouveaux; et que quel que soit l'éclat que la réputation de Franklin, Bailly, Darcet, Lavoisier, réfléchisse encore sur une génération qui n'est plus la leur, quel que soit le respect qui environne leur mémoire, quel qu'ait été l'assentiment général qui, pendant quarante ans, a été accordé à leur rapport, il est certain que le jugement qu'ils ont porté pèche par la base radicale, par une manière peu rigoureuse de procéder dans l'étude de la question qu'ils étaient chargés d'examiner. Et si nous les suivons près des personnes qu'ils magnétisent ou font magnétiser, surtout les commissaires de la Société royale de médecine, nous les voyons dans une disposition peu bienveillante, nous les voyons, malgré toutes les représentations qui leur sont faites, faire des essais, tenter des expériences dans lesquelles ils omettent les conditions morales exigées et annoncées comme indispensables aux succès; nous voyons enfin l'un de ces derniers, celui qui a été le plus assidu à toutes les expériences, dont nous connaissons tous la probité, l'exactitude, la candeur, M. de Jussieu, se séparer de ses collègues et publier un rapport particulier, contradictoire, qu'il termine en déclarant « que les expériences qu'il a faites et dont il a été le témoin, prouvent que l'homme produit sur son semblable une action sensible par le frottement, par le contact, et plus rarement par un simple rapprochement à quelque distance; que cette action, attribuée à un fluide universel, non démontré, lui semble ap

partenir à la chaleur animale existante dans les corps ; que cette chaleur émane d'eux continuellement , se porte assez loin et peut passer d'un corps dans un autre ; qu'elle est développée , augmentée ou diminuée dans un corps par des causes morales et par des causes physiques ; que , jugée par des effets , elle participe de la propriété des remèdes toniques et produit comme eux des effets salutaires ou nuisibles , selon la quantité de chaleur communiquée et selon les circonstances où elle est employée ; qu'enfin un usage plus étendu et plus réfléchi de cet agent fera mieux connaître sa véritable action et son degré d'utilité. » (V. p. 50.)

» Dans cette position , Messieurs , quel est celui des deux rapports qui doit fixer votre indécision ? Est-ce celui dans lequel on annonce que l'on ne questionnera pas les malades , que l'on ne s'astreindra pas à les observer exactement , qu'on peut ne point être assidu aux épreuves , ou celui d'un homme laborieux , attentif , scrupuleux , exact , qui a le courage de se décharger de ses collègues , de mépriser le ridicule dont il sait qu'il va être couvert , de braver l'influence du pouvoir et de publier un rapport particulier dont les conclusions sont diamétralement opposées à celles des autres commissaires ? Votre commission n'est pas instituée pour se prononcer à cet égard , mais elle trouve dans cette divergence d'opinions un motif nouveau pour prendre en considération la proposition de M. Foissac.

» Ainsi Messieurs, voilà déjà deux raisons pour soumettre le magnétisme à un nouvel examen ; l'une, vous l'avez senti, est fondée sur cette vérité, qu'en fait de science un jugement quelconque n'est qu'une chose transitoire ; l'autre que les commissaires chargés par le roi d'examiner le magnétisme-animal, ne nous paraissent pas avoir scrupuleusement rempli leur mandat, et que l'un d'eux a fait un rapport contradictoire. Voyons à présent si nous n'en trouverons pas une troisième dans la différence qui existe entre le magnétisme de 1784 et celui sur lequel on veut fixer aujourd'hui l'attention de l'académie.

» Notre devoir n'est pas d'entrer dans des détails sur l'histoire de cette découverte, sur la manière dont elle a été accueillie en Allemagne et en France ; nous devons seulement établir que la théorie, les procédés et les résultats qui ont été jugés en 1784 ne sont pas les mêmes que ceux que les magnétiseurs modernes nous annoncent et sur lesquels ils appellent votre examen. D'abord la théorie de Mesmer, fidèlement exposée par les commissaires et copiée textuellement par eux dans son premier ouvrage, est celle-ci :

» Le magnétisme-animal est un fluide universellement répandu. Il est le moyen d'une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés. Il est continué de manière à ne souffrir aucun vide. Sa subtilité ne permet aucune comparaison. Il est capable de recevoir, propager, communiquer toutes les impressions du mouvement. Il est

susceptible de flux et reflux. Le corps animal éprouve les effets de cet agent; et c'est en s'insinuant dans la substance des nerfs qu'il les affecte immédiatement. On reconnaît particulièrement dans les corps humains des propriétés analogues à celles de l'aimant; on y distingue des pôles également divers et opposés. L'action et la vertu du magnétisme-animal peuvent être communiquées d'un corps à d'autres corps animés et inanimés; cette action a lieu à une distance éloignée, sans le secours d'aucun corps intermédiaire: elle est augmentée, réfléchiée par les glaces, communiquée, propagée, augmentée par le son; cette vertu peut être accumulée, concentrée, transportée. Quoique ce fluide soit universel, tous les corps animés n'en sont pas également susceptibles. Il en est même, quoiqu'en très petit nombre, qui ont une propriété si opposée, que leur seule présence détruit tous les effets de ce fluide dans les autres corps.

» Le magnétisme-animal peut guérir immédiatement les maux de nerfs et médiatement les autres; il perfectionne l'action des médicamens; il provoque et dirige les crises salutaires, de manière qu'on peut s'en rendre maître: par son moyen, le médecin connaît l'état de santé de chaque individu, et juge avec certitude l'origine, la nature, et les progrès des maladies les plus compliquées; il en empêche l'accroissement et parvient à leur guérison sans jamais exposer le malade à des effets dangereux ou à des suites fâcheuses, quels que soient l'âge, le tempérament et le

sexe : la nature offre dans le magnétisme un moyen universel de guérir et de préserver les hommes. » (Voy. pag. 1).

» Ainsi, Messieurs, cette théorie était liée à un système général du monde. Dans ce système tous les corps avaient une influence réciproque les uns sur les autres ; le moyen de cette influence était un fluide universel qui pénétrait également les astres, les corps animés et la terre, qui ne souffrait aucun vide. Tous les corps avaient des pôles opposés et les courans rentrans et sortans prenaient une direction différente, selon ces pôles que Mesmer comparait à ceux de l'aimant.

» Aujourd'hui les personnes qui ont écrit sur le magnétisme et celles qui le pratiquent, n'admettent point l'existence ni l'action de ce fluide universel, ni cette influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les êtres animés, ni ces pôles, ni ces courans opposés. Les uns n'admettent l'existence d'aucun fluide, d'autres établissent que l'agent magnétique qui produit tous les phénomènes dont il a été question, est un fluide qui existe dans tous les individus, mais qui ne se secrète et n'en émane que d'après la volonté de celui qui veut en imprégner pour ainsi dire un autre individu ; que d'après cet acte de sa volonté, il met ce fluide en mouvement, le dirige, le fixe à son gré, et l'enveloppe de cette atmosphère ; que s'il rencontre dans cet individu les dispositions morales analogues à celles qui l'animent, le même

fluide se développe dans l'individu magnétisé ; que leurs deux atmosphères se confondent, et que de là naissent ces rapports qui les identifient l'un avec l'autre, rapports qui font que les sensations du premier se communiquent au second, et qui, selon les magnétiseurs modernes, peuvent expliquer cette clairvoyance que les observateurs assurent avoir vue très fréquemment chez les personnes que le magnétisme a fait tomber en somnambulisme.

» Voilà donc une première différence établie, et qui a paru à votre commission d'autant plus digne d'examen, qu'à présent la structure et les fonctions du système nerveux deviennent l'objet de l'étude des physiologistes, et que l'opinion de Reil, d'Autenrieth et de Humboldt, ainsi que les travaux récents de M. Bogros paraissent donner la certitude, non seulement de l'existence d'une circulation nerveuse, mais même de l'expansion au dehors de ce fluide circulant, expansion qui a lieu avec une force et une énergie qui forment une sphère d'action qu'on peut comparer à celle où l'on observe l'action des corps électrisés.

» Si de la théorie du magnétisme nous passons aux procédés, nous verrons encore une différence totale entre ceux dont se servaient Mesmer, d'Eslon, et ceux qui sont mis en usage aujourd'hui. Ce seront encore les commissaires du roi qui nous fourniront les renseignemens sur les procédés qu'ils ont vu mettre en usage. « Ils ont vu, au milieu d'une grande salle, une caisse circulaire faite de bois de chêne, et

élevée d'un pied ou d'un pied et demi, qu'on nomme le baquet. Le couvercle de cette caisse est percé d'un nombre de trous d'où sortent des branches de fer coudées et mobiles. Les malades sont placés à plusieurs rangs autour de ce baquet; et chacun a sa branche de fer, laquelle au moyen du coude peut être appliquée directement sur la partie malade. Une corde passée autour de leurs corps, les unit les uns aux autres; quelquefois on forme une seconde chaîne en se communiquant par les mains, c'est-à-dire en appliquant le pouce entre le pouce et l'index de son voisin et en pressant le pouce que l'on tient ainsi. L'impression reçue à la gauche se rend par la droite et circule à la ronde. Un piano est placé dans un coin de la salle, et on y joue différens airs sur des mouvemens variés; on y joint quelquefois le son de la voix et le chant. Tous ceux qui magnétisent ont à la main une baguette de fer longue de dix à douze pouces. Cette baguette, qui est le conducteur du magnétisme, le concentre dans sa pointe, et en rend les émanations plus puissantes. Le son du piano est aussi conducteur du magnétisme; les malades, rangés en très grand nombre et à plusieurs rangs autour du baquet, reçoivent donc à la fois le magnétisme par tous ces moyens, par les branches de fer qui leur transmettent celui du baquet, par la corde enlacée autour du corps, par l'union des pouces, par le son du piano. Les malades sont encore magnétisés directement, au moyen du doigt et de la baguette de fer

promenés devant le visage, dessus ou derrière la tête, et sur les parties malades ; mais surtout ils sont magnétisés par l'application des mains et par la pression sur les hypocondres et sur les régions du bas-ventre : application souvent continuée pendant longtemps, quelquefois pendant plusieurs heures. » (Voyez pag. 3.)

» Ainsi, Messieurs, les expériences consistaient alors dans une pression mécanique exercée et répétée sur les lombes et sur le ventre, depuis l'appendice sternale jusqu'au pubis ; elles se faisaient alors, ces expériences, dans les grandes réunions, sur un grand nombre de personnes en même temps, en présence d'une foule de témoins ; et il était impossible que l'imagination ne fût pas vivement excitée par la vue des appareils, le son de la musique et le spectacle des crises ou plutôt des convulsions, qui ne manquaient jamais de se développer, que l'imitation répétait, et qui avaient souvent des formes tellement effrayantes que les salles de magnétisme avaient reçu dans le monde le nom d'*enfer à convulsions*.

» Aujourd'hui, au contraire, nos magnétiseurs ne cherchent plus de témoins de leurs expériences ; ils n'appellent à leur aide ni l'influence de la musique, ni l'influence de l'imitation ; les magnétisés restent seuls ou dans la compagnie d'un ou deux parens ; on ne les enveloppe plus de cordes, on a entièrement abandonné le baquet ainsi que les branches de fer coudées et mobiles qui en sortaient. Au lieu de la

pression qu'on exerçait sur les hypocondres, sur l'abdomen, on se borne à des mouvemens qui semblent au premier coup-d'œil insignifians, qui ne produisent aucun effet mécanique ; on promène doucement les mains sur la longueur des bras, des avant-bras, des cuisses et des jambes ; on touche légèrement le front, l'épigastre ; on promène vers ces parties ce que les magnétiseurs appellent leur atmosphère magnétique. Ces espèces d'attouchemens n'ont rien qui puisse blesser la décence, puisqu'ils ont lieu par dessus les habits, et que souvent même il n'est pas nécessaire que le contact ait lieu ; car on a vu et l'on voit très fréquemment l'effet magnétique obtenu en promenant les mains à une distance de plusieurs pouces du corps du magnétisé et même de plusieurs pieds, quelquefois même à son insu, par le seul acte de la volonté, par conséquent sans contact.

» Ainsi, sous le rapport des procédés nécessaires à la production des effets magnétiques, vous voyez qu'il existe une très grande différence entre le mode suivi autrefois, et celui adopté de nos jours.

» Mais c'est surtout dans la comparaison des résultats obtenus en 1784, avec ceux que les magnétiseurs modernes disent observer constamment, que votre commission a cru trouver un des plus puissans motifs de votre détermination à soumettre le magnétisme à un nouvel examen. Les commissaires, dont nous empruntons encore les expressions, nous disent « que dans les expériences dont ils ont été témoins, les ma-

lades offrent un tableau très varié par les différens états où ils se trouvent : quelques-uns sont calmes, tranquilles, et n'éprouvent rien; d'autres toussent, crachent, sentent quelque légère douleur, une chaleur locale ou universelle, et ont des sueurs; d'autres sont tourmentés et agités par des convulsions. Ces convulsions sont extraordinaires par leur durée et par leur force : dès qu'une convulsion commence, plusieurs autres se déclarent. Les commissaires en ont vu durer plus de trois heures; elles sont accompagnées d'expectoration d'une eau trouble et visqueuse arrachée par la violence des efforts; on y a vu quelquefois des filets de sang. Elles sont caractérisées par des mouvemens précipités, involontaires, de tous les membres et du corps entier, par le resserrement de la gorge, par des soubresauts des hypocondres et de l'épigastre, par le trouble et l'égarement des yeux, par des cris perçans, des pleurs, des hoquets et des rires immodérés; elles sont précédées ou suivies d'un état de langueur et de rêverie, d'une sorte d'abattement et même d'assoupissement. Le moindre bruit imprévu cause des tressaillemens, et l'on a remarqué que le changement de ton et de mesure dans les airs joués sur le piano influait sur les malades, en sorte qu'un mouvement plus vif agitait davantage et renouvelait la vivacité de leurs convulsions. Rien n'est plus étonnant que le spectacle de ces convulsions; quand on ne l'a point vu on ne peut s'en faire une idée, et en le voyant on est éga-

lement surpris et du repos profond d'une partie de ces malades et de l'agitation qui anime les autres ; des accidens variés qui se répètent , des sympathies qui s'établissent. On voit des malades se chercher exclusivement, et en se précipitant l'un vers l'autre, se sourire, se parler avec affection, et adoucir mutuellement leurs crises. Tous sont soumis à celui qui magnétise ; ils ont beau être dans un assoupissement apparent, sa voix, un regard, un signe, les en retire. On ne peut s'empêcher de reconnaître à ces effets constans une grande puissance qui agite les malades, qui les maîtrise, et dont celui qui magnétise semble être le dépositaire. Cet état convulsif est appelé improprement crise dans la théorie du magnétisme-animal. » (*Voy. Rapport de Bâilly, pag. 5, in-4.*)

» Aujourd'hui il n'y a plus de convulsions ; si quelque mouvement nerveux se déclare, on cherche à l'arrêter ; on prend toutes les précautions possibles pour ne point troubler les personnes soumises à l'action du magnétisme-animal : on n'en fait plus un sujet de spectacle. Mais si l'on n'observe plus ces crises, ces cris, ces plaintes, ce spectacle de convulsions, que les commissaires avouent être si extraordinaire, on a, depuis la publication de leur rapport, observé un phénomène que les magnétiseurs disent tenir presque du prodige ; votre commission veut parler du somnambulisme produit par l'action magnétique.

» C'est M. de Puységur qui l'a observé le premier dans sa terre de Busancy, et qui l'a fait connaître à la fin de 1784, quatre mois après la publication du rapport des commissaires du roi.

» Vingt-neuf ans après, en 1813, le respectable M. Deleuze, à la véracité, à la probité, à l'honneur duquel votre commission se plaît à rendre hommage, lui a consacré un chapitre entier dans son histoire critique du magnétisme-animal, ouvrage dans lequel l'auteur a exposé avec autant de sagacité que de talent et de méthode, tout ce qu'on recueillait péniblement dans les nombreux écrits publiés sur ce sujet à la fin du siècle dernier.

» Plus tard, au mois de mai 1819, un ancien élève, et un élève distingué de l'École polytechnique, qui venait de recevoir le doctorat à la Faculté de médecine de Paris, M. Bertrand, fit avec un grand éclat, et devant un nombreux auditoire, un cours public sur le magnétisme et le somnambulisme. Il le recommença, avec le même succès, à la fin de cette même année, en 1820 et en 1821; puis l'état de sa santé ne lui permettant plus de se livrer à l'enseignement public, il fit paraître, en 1822, son traité du somnambulisme, qui fut le premier ouvrage *ex professo* sur ce sujet, ouvrage dans lequel, outre les expériences propres à l'auteur, on trouve réunis un très grand nombre de faits peu connus sur les possédés, les prétendus inspirés et les illuminés des différentes sectes. Avant M. Bertrand, notre estimable,

laborieux et modeste collègue, M. Georget, avait analysé cet étonnant phénomène, d'une manière véritablement philosophique et médicale, dans son important ouvrage intitulé : *De la Physiologie du système nerveux*; et c'est dans cet ouvrage, ainsi que dans le traité du docteur Bertrand, et dans le travail de M. Deleuze, que vos commissaires ont puisé les notions suivantes sur le somnambulisme.

» Si l'on en croit les magnétiseurs modernes, et à cet égard leur rapport est unanime, lorsque le magnétisme produit le somnambulisme, l'être qui se trouve dans cet état acquiert une extension prodigieuse dans la faculté de sentir. Plusieurs de ses organes extérieurs, ordinairement ceux de la vue et de l'ouïe, sont assoupis, et toutes les sensations qui en dépendent s'opèrent intérieurement. Le somnambule a les yeux fermés et il ne voit pas par les yeux, il n'entend point par les oreilles; mais il voit et entend mieux que l'homme éveillé. Il ne voit et n'entend que ceux avec lesquels il est en rapport, et ne regarde ordinairement que les objets sur lesquels on dirige son attention. Il est soumis à la volonté de son magnétiseur pour tout ce qui ne peut lui nuire et pour tout ce qui ne contrarie pas en lui les idées de justice et de vérité. Il sent la volonté de son magnétiseur; il aperçoit le fluide magnétique; il voit ou plutôt il sent l'intérieur de son corps et celui des autres; mais il n'y remarque ordinairement que les parties qui ne sont pas dans l'état naturel, et dont

l'harmonie est troublée. Il retrouve dans sa mémoire le souvenir des choses qu'il avait oubliées pendant la veille. Il a des prévisions, des pressentimens qui peuvent être erronés dans plusieurs circonstances, et qui sont limités dans leur étendue. Il s'énonce avec une facilité surprenante; il n'est point exempt d'une vanité qui nait de la conscience du développement de cette singulière faculté. Il se perfectionne de lui-même pendant un certain temps; s'il est conduit avec sagesse; mais il s'égare s'il est mal dirigé. Lorsqu'il rentre dans l'état naturel, il perd absolument le souvenir de toutes les sensations et de toutes les idées qu'il a eues dans l'état de somnambulisme, tellement que ces deux états sont aussi étrangers l'un à l'autre que si le somnambule et l'homme éveillé étaient deux êtres différens; souvent, dans ce singulier état, on est parvenu à paralyser, à fermer entièrement les sens aux impressions extérieures, à tel point qu'un flacon, contenant plusieurs onces d'ammoniaque concentré, a pu être tenu sous le nez pendant cinq, dix, quinze minutes et plus, sans produire le moindre effet, sans empêcher aucunement la respiration, sans même provoquer l'éternuement; à tel point que la peau était également d'une insensibilité complète, lorsqu'on la pinçait de manière à la faire devenir noire, lorsqu'on la piquait : bien plus, elle a été absolument insensible à la brûlure du moxa, à la vive irritation déterminée par l'eau chaude très chargée de farine de moutarde, brûlure et irritation

qui étaient vivement senties et extrêmement douloureuses, lorsque la peau reprenait sa sensibilité normale.

» Certes, Messieurs, tous ces phénomènes, s'ils sont réels, méritent bien qu'on en fasse une étude particulière, et c'est précisément parce que votre commission les a trouvés tout-à-fait extraordinaires, et jusqu'à présent inexplicables, nous ajoutons même incroyables, quand on n'en a pas été témoin, qu'elle n'a pas balancé à vous les exposer, bien convaincue que, comme elle, vous jugerez convenable de les soumettre à un examen sérieux et réfléchi. Nous ajouterons que les commissaires du roi n'en ayant pas eu connaissance, puisque le somnambulisme ne fut observé qu'après la publication de leur rapport, il devient instant d'étudier cet étonnant phénomène et d'éclaircir un fait qui unit, d'une manière si intime, la psychologie et la physiologie; un fait, en un mot, qui, s'il est exact, peut jeter un si grand jour sur la thérapeutique.

» Et s'il est prouvé, comme l'assurent les observateurs modernes, que dans cet état du somnambulisme dont nous venons de vous exposer analytiquement les principaux phénomènes, les personnes magnétisées aient une lucidité qui leur donne des idées positives sur la nature de leurs maladies, sur la nature des affections des personnes avec lesquelles on les met en rapport, et sur le genre de traitement à opposer à ces deux cas; s'il est constamment vrai,

comme on prétend l'avoir observé en 1820, à l'Hôtel-Dieu de Paris, que pendant ce singulier état, la sensibilité soit tellement assoupie qu'on puisse impunément cautériser les somnambules ; s'il est également vrai, que comme on assure l'avoir vu à la Salpêtrière, en 1821, les somnambules jouissent d'une prévision telle, que des femmes bien reconnues comme épileptiques et comme telles traitées depuis long-temps, aient pu prévoir vingt jours d'avance, le jour, l'heure, la minute où l'accès épileptique devait leur arriver, et arrivait en effet, et, si enfin, il est également reconnu par les mêmes magnétiseurs, que cette singulière faculté peut être employée avec avantage dans la pratique de la médecine, il n'y a aucune espèce de doute que ce seul point de vue ne mérite l'attention et l'examen de l'Académie.

» A ces considérations, toutes prises dans l'intérêt de la science, permettez-nous d'en ajouter une que nous puissions dans l'amour-propre national. Les médecins français doivent-ils rester étrangers aux expériences que font sur le magnétisme les médecins du nord de l'Europe ? Votre commission ne le pense pas. Dans presque tous les royaumes de ces contrées, le magnétisme est étudié et exercé par des hommes fort habiles, fort peu crédules ; et si son utilité n'y est pas généralement reconnue, on assure du moins que sa réalité n'y est pas mise en doute. Ce ne sont plus seulement des écrivains enthousiastes qui donnent des théories ou qui rapportent des faits ; ce sont des médecins et des savans d'un ordre distingué.

» En Prusse, M. Hufeland, après s'être prononcé contre le magnétisme, s'est rendu à ce qu'il appelle l'évidence, et s'en est déclaré le partisan. On a établi à Berlin une clinique considérable dans laquelle on traite avec succès les malades par cette méthode ; et plusieurs médecins ont aussi des traitemens avec l'autorisation du gouvernement : car il n'est permis qu'à des médecins approuvés d'exercer publiquement le magnétisme.

» A Francfort, M. le docteur Passavant a donné un ouvrage extrêmement remarquable, non seulement par l'exposition des faits, mais encore par les conséquences morales et psychologiques qu'il en déduit ; à Groningue, M. le docteur Bosker, qui jouit d'une grande réputation, a traduit en hollandais l'histoire critique du magnétisme de notre honorable compatriote M. Deleuze, et il y a joint un volume d'observations faites au traitement qu'il a établi conjointement avec ses confrères. A Stockholm, on soutient pour le grade de docteur en médecine des thèses sur le magnétisme, comme on en soutient dans toutes les universités sur les diverses parties de la science.

• A Saint-Petersbourg, M. le docteur Stoffregben, premier médecin de l'empereur de Russie, et plusieurs autres médecins, ont également prononcé leur opinion sur l'existence et l'utilité du magnétisme-animal. Quelques abus auxquels on a été exposé lorsqu'on en faisait usage sans précaution ont fait suspendre les traitemens publics ; mais les médecins

y ont recours dans leur pratique particulière lorsqu'ils le jugent utile. Près de Moscou, M. le comte de Panin, ancien ministre de Russie, a établi dans sa terre, sous la direction d'un médecin, un traitement magnétique où se sont opérées, dit-on, plusieurs guérisons importantes.

» Resterons-nous en arrière des peuples du Nord, Messieurs; n'accorderons-nous aucune attention à un ensemble de phénomènes qui a fixé celle des nations que nous avons le noble orgueil de croire en arrière de nous pour la civilisation et pour l'avancement dans les sciences? Votre commission, Messieurs, vous connaît trop pour le craindre.

» Enfin, n'est-il pas déplorable que le magnétisme s'exerce, se pratique, pour ainsi dire, sous vos yeux par des gens tout à fait étrangers à la médecine; par des femmes qu'on promène clandestinement dans Paris; par des individus qui semblent faire mystère de leur existence? Et l'époque n'est-elle pas arrivée où, selon le vœu exprimé depuis longues années par les personnes honnêtes et par les médecins qui n'ont pas cessé d'étudier et d'observer dans le silence les phénomènes du magnétisme, la médecine française doit enfin, s'affranchissant de la contrainte à laquelle paraissent l'avoir condamnée les jugemens de nos devanciers, examiner, juger par elle-même des faits attestés par des personnes à la moralité, à la vérité, à l'indépendance et au talent, desquelles tout le monde s'empresse de rendre hommage?

« Nous ajoutons, Messieurs, que par le mode de votre institution, vous devez connaître de tout ce qui peut avoir rapport à l'examen des remèdes extraordinaires et secrets, et que ce qu'on vous annonce du magnétisme ne fût-il qu'une jonglerie imaginée par les charlatans pour tromper la foi publique, il suffit que votre surveillance soit avertie pour que vous ne balanciez pas à remplir un de vos premiers devoirs, à user d'une de vos plus honorables prérogatives, celle qui vous est conférée par l'ordonnance royale de votre création, l'examen de ce moyen qui vous est annoncé comme un moyen de guérison.

» En se résumant, Messieurs, la commission pense,

» 1^o Que le jugement porté en 1784 par les commissaires chargés par le roi d'examiner le magnétisme - animal, ne doit en aucune manière vous dispenser de l'examiner de nouveau, parce que dans les sciences un jugement quelconque n'est point une chose absolue, irrévocable.

» 2^o Parce que les expériences d'après lesquelles ce jugement a été porté paraissent avoir été faites sans ensemble, sans le concours simultané et nécessaire de tous les commissaires, et avec des dispositions morales qui devaient, d'après les principes du fait qu'ils étaient chargés d'examiner, les faire complètement échouer.

» 3^o Que le magnétisme jugé ainsi en 1784 diffère entièrement par la théorie, les procédés et les

résultats, de celui que des observateurs exacts, probes, attentifs, que des médecins éclairés, laborieux, opiniâtres, ont étudié dans ces dernières années.

» 4^o Qu'il est de l'honneur de la médecine française de ne pas rester en arrière des médecins allemands dans l'étude des phénomènes que les partisans éclairés et impartiaux du magnétisme annoncent être produits par ce nouvel agent.

» 5^o Qu'en considérant le magnétisme comme un remède secret, il est du devoir de l'académie de l'étudier, de l'expérimenter, afin d'en enlever l'usage et la pratique aux gens tout à fait étrangers à l'art, qui abusent de ce moyen et en font un objet de lucre et de spéculation.

» D'après toutes ces considérations, votre commission est d'avis que la section doit adopter la proposition de M. Foissac, et charger une commission spéciale de s'occuper de l'étude et de l'examen du magnétisme-animal.

» *Signé* : ADELON, PARISET, MARG, BURDIN aîné,
HUSSON, rapporteur. »

FAITS.

— 101 —

*Traitement de Madame Victor...., fait à Versailles par
M. le comte d'Aunay.*

(Suite et fin.)

Le dimanche, 20, elle était arrivée chez moi avec un peu de suffocation; quand elle a été endormie, je lui ai demandé quelle en était la cause : elle m'a répondu que sa fille s'était mise en colère et que cela l'avait suffoquée; elle m'a prié de lui souffler chaud sur le cœur, afin de le dégager et de le détendre.

Le lundi, 21, elle a été magnétisée comme à l'ordinaire, et il n'y a rien eu de nouveau.

Le mardi, 22, avant de la magnétiser, elle m'a raconté que, d'après ce que je lui avais dit de son somnambulisme, elle en avait parlé à un magnétiseur de ses amis, qui lui avait dit qu'elle n'était pas lucide. Lorsqu'elle a été endormie, je lui ai demandé si dans l'état où elle était elle trouvait qu'il avait eu

raison. — « Je ne vois pas, mais il y a en moi une
» *perspicacité*, car c'est le seul mot qui puisse ex-
» primer ce que je ressens, qui me fait connaître le
» mal. Ce sens intérieur se porte sur la partie ma-
» lade et m'indique le remède nécessaire, mais je ne
» découvre ni la figure, ni l'extérieur. Je suis dans un
» état de bonheur parfait, je suis comme dégagée
» de mon corps, je suis dans un état immatériel. —
» Pourquoi avez-vous tremblé tous ces jours-ci quand
» je vous ai réveillée. — C'est l'effet machinal que
» je ressens après être rentrée en moi-même ; *il est*
» *absolument pareil à l'effet d'une lame d'épée que l'on*
» *remet dans le fourreau.* — Avez-vous quelque chose à
» dire sur votre santé? — Il faudra que je prenne en-
» core deux boîtes des mêmes pilules. Je continuerai
» de me bien porter jusqu'au 6 décembre époque à la-
» quelle vous me magnétiserez. — Faut-il magnétiser
» votre busc d'acier et votre chaîne d'or, comme à l'ordi-
» naire? — Oui. — Faut-il vous donner à emporter des
» plaques d'acier magnétisées? — Les métaux ne con-
» servent pas long-temps le magnétisme, ils le laissent
» échapper; ce qui a vie le conserve davantage. Un chat,
» un chien, que vous auriez magnétisé, en le mettant sur
» moi me magnétiserait et me ferait grand bien. — Si je
» magnétise un arbre, un arbuste? Ils le conserveront
» plus long-temps que les métaux, parce qu'ils ont
» *une végétation qui est la vie pour eux.* — Peut-on faire
» quelque chose pour vous empêcher d'être souffrante
» le 6 décembre? — Non, c'est une crise de la nature,

» il faut la laisser venir. » Elle a donné une dernière consultation à une dame, puis je l'ai réveillée.

Dans le courant du mois de novembre, M^{me} Victor a perdu son mari, à la suite d'une maladie violente; l'affliction qu'elle en a ressentie, les soins qu'elle lui a prodigués pendant sa maladie l'ont rendue fort souffrante elle-même; mais, étant obligée de s'occuper de ses affaires, il ne lui a pas été possible de se faire magnétiser pour soigner sa santé. Ce n'est que dans le milieu du mois de février suivant, deux mois après l'époque qu'elle m'avait indiquée dans son somnambulisme, qu'elle m'a prié d'essayer de l'endormir; je l'ai magnétisée plusieurs fois sans pouvoir y parvenir. Dix-huit mois après étant encore souffrante, elle s'est fait examiner par Louise, une de mes somnambules. Après la consultation, Louise m'a dit sur l'état du poumon et du cœur de M^{me} Victor les mêmes choses que celle-ci m'avait dites elle-même lorsqu'elle était somnambule. Elle lui avait conseillé quelques remèdes, et l'avait en même temps prévenue qu'elle serait malade avant quinze jours, si elle ne les faisait pas avec exactitude. Comme M^{me} Victor les trouvait désagréables, elle ne les a pas faits, et elle a eu la maladie qu'on lui avait annoncée. Ma somnambule étant alors guérie, elle s'est fait traiter par un médecin.

Séance extraordinaire.

Lecture

MALGRÉ L'OCCLUSION DES YEUX.

Le 21 juillet 1840, à 8 heures du soir, M. Ricard magnétise Calixte, dont il a appliqué la vision somnambulique à la lecture ; fait que, pour la première fois il essaie de produire publiquement.

Dès que le sujet est magnétisé au degré voulu, deux personnes lui mettent sur les yeux des tampons de coton cardé qu'elles compriment par l'application d'un mouchoir plié en bandeau ; puis, par surcroît de précaution, elles bourrent encore du coton sous le bord inférieur du bandeau, de manière que, pour les plus exigeans, il demeure avéré qu'aucun rayon lumineux ne peut arriver à l'œil du patient.

Plusieurs personnes présentent successivement à Calixte des livres, des journaux, des imprimés de diverses sortes, que celui-ci lit avec une rapidité extrême. Deux des plus sceptiques écrivent chacune une phrase sur leur calepin, et dès qu'un calepin est présenté au somnambule, la phrase est lue rapidement, malgré la distance.

Enfin, il reste prouvé, de la manière la plus évidente, que Calixte lit malgré l'occlusion la plus parfaite des yeux.

Les personnes qui assistaient à cette séance sont

reconnues capables d'observer; voici les noms de quelques-unes : MM. le docteur Frapart, le docteur Grabowski, le docteur Molin, le docteur Berna, le docteur Pigeaire, Duvert, homme de lettres, de Lauzanne, homme de lettres, Mialle, homme de lettres, Harel, économiste, le chevalier Brice, ingénieur-géographe, Vanson, mathématicien, Sauzet, Roussillon, Dequen, Javal, Busch, Froment, Bécherel, rentiers, etc.

Lettre de M. Poret à M. Harel.

Moncontour, le 20 octobre 1837.

Monsieur et très honoré compatriote

Je suis on ne peut plus sensible à l'attention que vous avez eue de m'informer de votre heureuse arrivée à Paris, mais je savais d'avance qu'elle avait eu lieu le 11 et que vous étiez en bonne santé; dès le 8 de ce mois, j'avais demandé à Jeanne Marie Mahé, dans son sommeil magnétique, si vous étiez bien portant alors et quand vous seriez arrivé à Paris. Elle me dit que votre santé était bonne et que vous seriez arrivé le 11 au terme de votre voyage; elle ajouta qu'en ce moment vous deviez avoir passé Nantes, ce qui me surprit beaucoup, car j'ignorais que vous eussiez l'intention de passer par cette ville. Dans votre pre-

mière lettre veuillez bien, mon cher M. Harel, me dire si vous aviez informé cette pauvre fille de votre projet d'aller à Nantes et du jour où vous comptiez arriver à Paris.

Hier matin, aussitôt après avoir reçu votre lettre, dont je ne parlai à personne, j'eus occasion de magnétiser la somnambule pour la consulter : le brigadier de gendarmerie de cette ville était présent avec trois autres personnes dont une malade. Je demandai de nouveau à Marie si vous étiez arrivé. Elle me dit que vous étiez à Paris depuis le 11, en bonne santé, mais fort affecté parce que vous aviez éprouvé un grand chagrin à votre arrivée. Elle ne put me dire la cause de votre chagrin, mais les journaux m'ont appris depuis quelques jours la mort de M. Fourier, à qui vous portiez une si vive affection et qui a dû être inhumé le jour de votre arrivée. Aussi quoique votre lettre ne me dise rien de la douleur que vous avez dû éprouver en apprenant sa mort ; je ne doute pas que notre somnambule ne m'ait dit vrai pour cela comme pour le reste.

Vous voyez, mon cher et honoré maître, que notre malade, malgré le rétablissement progressif de sa santé, donne des preuves de lucidité de plus en plus frappantes. En ce moment elle se trouve très bien portante. On aurait de la peine à la reconnaître tant sa santé s'est améliorée. Elle me parle bien souvent de vous et paraît pénétrée de reconnaissance pour tout ce que vous avez fait pour elle. Cependant, je

crois devoir la laisser vous exprimer elle-même ses sentimens et, conformément au désir que vous m'en témoignez dans votre lettre, je ne serai que son secrétaire fidèle et exact. Je lui ai montré votre lettre, qu'elle m'a prié de lui lire et elle a paru vraiment touchée de la bienveillance que vous continuez à lui montrer.

Elle continue de consulter, quoique plus rarement que par le passé afin de ne pas trop se fatiguer. Tout ce qu'elle ordonne à ses malades est parfaitement logique et on ne peut plus rationnel. Une chose remarquable c'est qu'il nous vient fort peu de monde de Moncontour; mais il en vient beaucoup des villes et cantons voisins; surtout du canton de Collinie et de celui de Lamballe. M. Besnier, médecin à Lamballe, nous a envoyé quelques-uns de ses malades. Il parait que beaucoup de personnes de ces deux cantons ayant consulté la somnambule et suivi ses prescriptions se sont promptement rétablies, ainsi que cela était arrivé, à votre connaissance, à plusieurs personnes de Moncontour, et c'est à cette cause que j'attribue l'affluence des malades qui nous vient du dehors. Je regrette beaucoup que vos occupations ne vous aient pas permis de tenir note de toutes les personnes qui ont consulté la somnambule par votre intermédiaire, car j'aurais fait insérer dans les deux feuilles d'annonces du département, les noms des personnes guéries par elle, et il parait qu'il y en a un très grand nombre. Je tâche en ce moment de me procu-

rer à cet égard des renseignemens positifs afin de suppléer à cette omission, j'ai eu soin de prendre les noms et demeures de tous ceux qui sont venus depuis votre départ, et je continuerai de même exactement à l'avenir.

Il semble que la mort même se charge de concourir avec la santé pour justifier les pronostics de notre somnambule. Vous n'avez pas sans doute oublié Louise Dienlangard, connue sous le nom de la *Tacchet*, cette pauvre femme de Moncontour à qui Jeanne Marie dit que *Dieu l'appelait à lui*, que sa maladie était incurable et qu'elle ne tarderait pas à y succomber ; vous devez vous rappeler l'impression que produisit cette déclaration sur tous les assistans et sur la malade elle-même ; eh bien ! cette pauvre femme est morte il y a une huitaine de jours.

Malgré tout, les habitans de Moncontour ne nous viennent guère, sans doute, dans la crainte de se mettre mal avec les prêtres. J'espère cependant réussir à m'entendre avec les plus raisonnables d'entre ces messieurs pour qu'ils n'apportent pas d'entraves au magnétisme. Ce n'est pas par rapport à moi, car je sais me mettre au dessus de ce qu'ils s'aviseraient de dire ; et dans le fait, je les défie de rien trouver sur mon compte qui me soit réellement défavorable ; mais c'est par rapport aux progrès du magnétisme qu'ils chercheraient à entraver et surtout par rapport aux malades qu'ils détourneraient d'employer ce moyen souvent unique de recouvrer la santé.

Je vous remercie de tout mon cœur, mon cher M. Harel, de la complaisance que vous avez eue de m'acheter le livre que vous m'annoncez ; mais je regrette beaucoup de ne pas vous avoir prié de m'acheter le dernier rapport fait à l'Académie de Médecine sur le magnétisme, et que je n'ai pas encore réussi à me procurer. M. Dronadaine paraît être triomphant de ce rapport, et il s'est empressé de le communiquer à tous les prêtres du canton comme une preuve que le magnétisme était une chose insignifiante. Sans avoir vu ce rapport, je suis bien sûr qu'il ne peut manquer de reconnaître l'existence du fluide magnétique, du sommeil procuré par ce fluide, de l'état de somnambulisme suite de ce sommeil, de l'intuition des somnambules et de l'instinct des remèdes dont ils donnent tant de preuves. Après cela, quand même on douterait de beaucoup de choses encore plus surprenantes produites par le magnétisme, il en resterait encore assez pour qu'on ne pût de bonne foi douter de son existence. Pour être conséquent et raisonner logiquement, il me semble qu'on devrait nier entièrement tous ses effets, ou bien, si l'on en admet quelques-uns qu'on ne peut expliquer, qu'on ne doit pas trancher *ex abrupto* de ce qui est possible ou de ce qui est impossible.

Il me semble que, quand le magnétisme aura été mieux observé et mieux connu, on devra s'apercevoir que tout ce qui le concerne s'enchaîne et se fortifie l'un par l'autre ; de telle sorte qu'en admettant

l'un de ses principes, on doit nécessairement admettre tous les autres. Quoi qu'il en soit, s'il vous était possible de m'envoyer ce rapport dans la caisse que vous préparez pour Moncontour, je vous en serais bien reconnaissant et vous tiendrais compte du prix à la première occasion, qui ne pourra guère tarder à se présenter.

Hier, dans l'après-midi, j'ai été très empressé d'aller voir M. Juhel, notre bon ermite de N.-D.-du-Haut, afin de lui faire part des heureuses nouvelles que j'avais reçues de votre santé et pour lui communiquer les marques de souvenir que votre lettre contient pour lui. J'ai passé avec lui quelques heures qui m'ont paru bien courtes et où il s'est montré à moi tel que nous l'avons toujours connu, c'est-à-dire le prêtre le plus aimable, le moins cagot et le plus raisonnable peut-être de tout notre département : plus je le connais, plus j'aperçois en lui des connaissances profondes et variées que sa simplicité modeste ne permet pas, aux personnes qui ne le connaissent que superficiellement, de soupçonner en lui. Il est sans doute inutile de dire que presque continuellement vous avez fait le sujet de la conversation ; mais, dans la crainte de blesser votre modestie, je me garderai bien de vous dire de quelle manière vous l'avez entretenue. Une chose surtout m'a frappé dans ma conversation avec M. Juhel, et je m'empresse de vous la signaler. Je me plaignais à lui de ce que beaucoup de ses confrères s'obstinaient, contre toute raison,

à regarder le magnétisme comme contraire à la religion. Il me dit aussitôt que le plus grand tort que, suivant lui, l'on pût faire à la religion, c'était de déclarer que le magnétisme, comme toute autre invention humaine, pût lui porter le moindre préjudice; qu'à ses yeux la religion planait dans une sphère trop élevée pour que rien d'humain pût lui faire tort; que dans son opinion, loin d'avoir à craindre du développement de la science, elle ne pouvait qu'y gagner, et que, pour que personne ne pût douter d'elle, il fallait qu'elle pût supporter l'examen consciencieux des personnes les plus savantes en tous genres. Il a ajouté qu'il croyait que le magnétisme n'était encore qu'à son berceau, mais qu'il lui paraissait destiné à parcourir une belle carrière, et que si ses confrères avouaient que la religion pût être compromise par son existence encore inaperçue, il ne pouvait concevoir ce qu'ils trouveraient à dire dans la suite des temps, lorsque cette science serait parvenue à son apogée. Vous voyez que si notre bon ermite a quelques-unes des idées de ses confrères, aucun de ces messieurs n'a, à ce sujet, des vues aussi élevées que les siennes; s'ils pensaient tous comme lui, il n'y aurait que de l'agrément à entretenir de fréquentes relations avec ces messieurs.

Veillez bien, mon cher M. Harel, agréer, etc.,

R. PORET.

CORRESPONDANCE.

*A Monsieur Ricard, directeur du Journal du
Magnétisme.*

Monsieur,

Je viens d'être victime d'une négligence que je crois devoir signaler aux personnes qui, comme moi, se livrent à la pratique du magnétisme autant pour se procurer des distractions d'un nouveau genre que dans un but d'utilité; veuillez donc, je vous prie, insérer cette lettre dans un de vos prochains numéros.

Il y a trois mois environ que j'eus l'honneur de suivre les cours de magnétisme que vous professez avec tant de supériorité. De sceptique, je devins bientôt enthousiaste; car vous nous montriez chaque jour des faits convaincans; et, dans les essais pratiques auxquels nous nous livrions sous vos yeux, nous rencontrions mille preuves de la réalité des phénomènes dont vous nous aviez tracé le tableau. Cependant, je

l'avoue en toute humilité, il me restait, à l'égard de certaines choses, un doute invincible, et j'étais, à l'égard de certaines recommandations que vous aviez la bonté de nous faire, d'une indifférence extrême, ce dont je me suis repenti depuis. Pour toujours, désormais, sont gravés dans ma mémoire ces mots que vous nous répétiez souvent : « Messieurs, disiez-
» vous, quand vous aurez magnétisé des malades ou
» des personnes dont l'état de santé ne vous sera pas
» suffisamment connu, n'oubliez jamais de vous dé-
» gager du fluide morbide que vous aurez absorbé
» pendant la magnétisation; car cet agent, de mor-
» bide seulement qu'il est à présent, deviendra bien-
» tôt un principe morbifique, si vous lui laissez le
» temps de s'établir en vous. »

J'arrive au fait : un de mes amis, jeune homme de vingt-six ans, d'une constitution robuste, se plaignait depuis long-temps de douleurs vives, presque continuelles, dans tous les membres; la nuit surtout il souffrait horriblement et passait de longues heures dans les angoisses de l'insomnie; je savais aussi bien que lui quelle était la cause de ses maux; néanmoins je lui proposai de le magnétiser, dans l'espoir de calmer la violence de ses douleurs et de lui procurer un repos salutaire. Après avoir ri de ma proposition, il l'accepta; je me mis à l'œuvre, et en quelques minutes mon homme fut endormi complètement. Au réveil il se trouva bien, me remercia de ma peine, et nous remîmes au lendemain pour une nouvelle

séance. Je magnétisai mon ami pendant dix jours de suite sans prendre , relativement à moi , aucune précaution ; mais je m'aperçus bientôt que j'avais eu tort de négliger vos avis ; car je commençais à ressentir des douleurs semblables à celles dont mon ami ne s'apercevait presque plus ; enfin , Monsieur , quinze jours après ma première magnétisation , je me vis affecté d'une maladie honteuse ; que je ne pouvais avoir contractée par la débauche ; heureusement pour moi , le hasard ou la Providence fit tomber entre mes mains un ouvrage récent de notre grand poète Barthélemy , intitulé : SYPHILIS. La réputation de l'auteur , de cet homme qui tranche les difficultés les plus grandes avec autant de hardiesse et de bonheur qu'en eût Alexandre quand il coupa le nœud gordien , m'engagea à voir quelles étaient les ressources du génie pour allier , par un mariage étrange , l'harmonieux et brûlant Apollon à la science monotone et glaciale. Je lus donc et fus d'abord effrayé des vers suivans :

-
.
- » Nulle digue qui puisse arrêter ce torrent ;
 - » Il saisit, à la fois, le docte et l'ignorant,
 - » Le riche en son hôtel, le pauvre en sa cabane,
 - » L'impie et l'homme saint qu'abrite la soutane,
 - » Le vieillard, l'enfant même atteint souvent d'un mal
 - » Dont il n'est pas lavé par le flot baptismal ;

- » Et peut-être aujourd'hui parmi l'espèce humaine,
- » Il n'est pas un seul homme, et dans l'homme une veine
- » Où, quoique bien souvent encor non révélé,
- » Le virus destructeur ne soit inoculé.
- » N'en cherchons pas ailleurs la cause originaire :
- » Si l'homme chaque jour décroît et dégénère,
- » Si le moule sublime où Dieu l'avait jeté
- » Pour en sortir tout plein de force et de beauté,
- » Multiplie aujourd'hui tant de formes grossières,
- » Tant de contrefaçons des épreuves premières,
- » C'est que, depuis Adam, des élémens pourris
- » Se sont joints au limon dont nous fûmes pétris.
- » Quelquefois en touchant ces armures massives
- » Que les vieux arsenaux conservent pour archives,
- » Masses-d'armes, brassarts, cuirasses, boucliers,
- » Que portaient autrefois nos aïeux chevaliers,
- » Nous sommes étonnés de ce harnais de guerre
- » Qu'à peine notre bras peut soulever de terre,
- » Et nous nous demandons si chez l'homme d'alors,
- » La taille était plus haute et les muscles plus forts ;
- » N'en doutons pas : leurs fils, triste progéniture,
- » Ont déchu, par degrés, de force et de stature,
- » Et toujours d'âge en âge, ils iront décroissant,
- » Grâce au germe de mort infiltré dans leur sang.
- » De là vient cette race infirme, abâtardie,
- » Ce peuple d'avortons qu'attend l'orthopédie ;
- » De là, ces jeunes gens déjà cadavéreux,
- » A la poitrine étroite, au front pâle, à l'œil creux,

- » Qui pensent rehausser leur type ridicule
- » En encadrant leurs traits d'une barbe d'Hercule ;
- » De là, ces jeunes fleurs, ces vierges de seize ans,
- » Précoces réservoirs de mille maux cuisans,
- » Qu'on voit avec langueur se pencher sur leurs tiges ,
- » En proie aux pamoisons, aux vapeurs, aux vertiges ;
- » Complices innocens que l'hymen doit unir
- » Pour léguer des douleurs à la race à venir ! »

Mais en poursuivant je me remis bientôt, car si le cortège du mal est épouvantable, les espérances de guérison que nous offre l'écrivain sont bien capables de dissiper la crainte :

.
.

- « Et devant ces tableaux le préjugé s'obstine
- » A cheminer encor dans la vieille routine !
- » Et pour l'homme de l'art, ce qu'ont accredité
- » Trois longs siècles d'erreurs, passe pour vérité !
- » Ah ! c'est rendre au mensonge un tribut volontaire !
- » Qu'au temps où ce fléau débuta sur la terre,
- » Le peuple ait eu recours à des remèdes vains,
- » Aux secrets impuissans des prêtres, des devins,
- » Que le médecin même, à cette époque obscure,
- » De la science arabe ait reçu le mercure,
- » L'erreur est excusable et peut se concevoir ;
- » Mais lorsque trois cents ans ont mûri le savoir,

- » Vivre comme étranger à notre nouvelle ère,
- » Fermer ainsi les yeux au jour qui nous éclaire,
- » Dans un bourbeux sentier s'enfoncer pas à pas,
- » Cette homicide erreur ne se pardonne pas ;
- » Non, puisque de la foi la lumière est surgie
- » Sur les autels brisés de la mythologie,
- » Il est honteux de voir qu'un de ses dieux menteurs
- » Trouve encore aujourd'hui d'aveugles sectateurs ;
- » Le culte de Mercure est un culte idolâtre.
- » La nature n'est point une injuste marâtre,
- » Celle qui fait connaître aux grossiers animaux
- » Des spécifiques sûrs qui soulagent leurs maux,
- » Qui conduit leur instinct jusqu'au pied d'une plante,
- » Pourson plus beau chef-d'œuvre est non moins vigilante ;
- » Gardons-nous d'en douter ; pour prolonger nos jours
- » Elle ne soustrait pas ses généreux secours ;
- » Elle n'enfouit point dans l'empire des gnômes
- » Ses féconds élixirs, ses parfums et ses baumes ;
- » De ses filtres placés au sein de chaque fleur,
- » Sort un électuaire offert à la douleur ;
- » Bien loin de renfermer dans un laboratoire
- » L'appareil ténébreux d'un art divinatoire,
- » Elle étale au soleil et met sous notre main
- » Sa grande pharmacie ouverte au genre humain ;
- » Et tandis que la terre abondante nourrice
- » Montre ses végétaux afin qu'il se guérisse,
- » Elle cache avec soin dans un gouffre profond,
- » Le fer qui le détruit et l'or qui le corrompt.

- » Ah ! ne repoussons pas une douce espérance !
- » La vérité commence à luire sur la France,
- » Ses apôtres nouveaux, un jour mieux écoutés,
- » Dans les sages esprits porteront leurs clartés ;
- » Mais ce grand avenir est bien lointain encore :
- » Avant que le soleil remplace cette aurore,
- » Avant que la raison, si lente à concevoir,
- » Intronise partout le lumineux savoir ,
- » Que, cessant de lutter contre sa décadence,
- » L'erreur sente ses yeux brûlés par l'évidence,
- » Et prononce à la fin, par un sublime effort,
- » Ces mots, si durs pour elle à prononcer, J'AI TORT ;
- » Hélas ! avant ce jour, il faudra qu'on immole
- » Des générations à la gothique idole ;
- » Il faudra contempler des amis, des parens,
- » Qui, sans porter du mal les signes apparens,
- » Sentiront, toutefois, leurs os et leurs entrailles
- » Agacés et mordus par de sourdes tenailles ;
- » Qui, nuit et jour crispés par des spasmes nerveux,
- » Inclinant vers le sol leurs têtes sans cheveux,
- » Accablés sous le spleen, souffrance britannique
- » Que ne peut alléger la savante clinique,
- » Par un rude calvaire, en vain semé de fleurs,
- » Traineront au tombeau leurs chroniques douleurs. »

Je ne saurais rendre tout ce que me fit éprouver la lecture de l'œuvre dont je viens de citer deux fragmens ; mais assurément j'y avais gagné une sécurité, un calme d'esprit que je n'avais pas osé espérer.

Pour comble de bonheur je lus aussi, avec une attention soutenue, les notes remarquables qu'a placées, à la fin du poëme de Barthélemy, le docteur Giraudeau de Saint-Gervais, dont la spécialité médicale est si connue; la raison et la bonne foi que j'y trouvai me décidèrent à aller prendre conseil du médecin de la rue Richer, qui a publié aussi un des meilleurs traités que la science possède sur les affections syphilitiques et sur les maladies de la peau, et je n'ai qu'à me louer de la démarche que je fis près de lui; car elle eut pour résultat ma prompte et radicale guérison. Je dois à la reconnaissance de dire que le docteur Giraudeau, qui a été si souvent taxé de charlatanisme par ses ennemis ou par des gens qui ne le connaissaient pas, est bien moins charlatan que certains grands bonnets de l'ordre médical chez qui j'ai eu occasion de me présenter.

Pardon, Monsieur, si le récit d'un simple événement m'a conduit à parler d'autre chose que de magnétisme; mais comme je voulais vous faire savoir que mon imprudence n'avait pas eu des suites aussi fâcheuses que j'aurais pu le craindre, j'espère que vous ne trouverez aucune inconvenance dans les détails qui s'y rattachent.

Daignez agréer, etc.

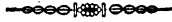
EMMANUEL D.

Paris, ce 15 août 1840.

LE MAGNÉTISME

RECONNU ET AUTORISÉ

PAR LA COUR DE ROME.



Le *Journal historique* de Liège vient de publier une réponse de la Congrégation du Saint-Office sur le magnétisme animal ; en voici la traduction :

La demande était ainsi conçue :

« T. S. P.

» N. N. supplie V. S. autant pour l'instruction et la direction de sa conscience que pour la direction des âmes, de daigner lui apprendre s'il est licite que des pénitens puissent être participans aux opérations du magnétisme, etc. »

Le 23 juin 1840, dans la congrégation générale de l'Inquisition, tenue au couvent de Ste-Marie, devant LL. EE. les cardinaux, et la demande ci-dessus étant proposée, les mêmes EE. et RR. seigneurs ont dit :

« Qu'il consulte les auteurs approuvés, en ne perdant pas de vue que, toute erreur, sortilège, invocation explicite ou implicite du démon, étant repoussés, le pur acte d'employer des remèdes physiques, d'ailleurs permis, n'est pas moralement défendu, pourvu qu'il ne

tende point à une fin illicite ou mauvaise en quelque manière que ce soit.

» Quant à l'application des principes et moyens purement physiques aux choses et aux effets *vraiment surnaturels* pour les expliquer physiquement ce n'est autre chose qu'une déception tout-à-fait illicite et hérétique. »

Voici donc les plus dangereux de nos adversaires hors de combat, et désormais s'ils ne veulent à leur tour être appelés dissidens, impies, hérétiques, etc. MM. Fustier, Wurtz, Récamier, A. Dupau, M. de la Marne, Dubois (d'Amiens), jusques et y compris l'abbé Frère et M. Lafon Gouzi, doivent frapper leur poitrine et dire *mea culpa* ! Dieu veuille que leur repentir soit sincère ! et que leur adhésion respectueuse à la décision souveraine du Saint-Office répare un peu le scandale qu'ils ont donné à tous les fidèles du monde savant !

Nous pensons que, dans l'intérêt du magnétisme et de la vérité, MM. les Inquisiteurs devraient bien indiquer le nom des auteurs *approuvés* ; car sans doute le docte tribunal ne s'attend pas à ce que l'on puisse trouver la solution des difficultés que présente le magnétisme chez les auteurs antérieurs à cette découverte ; enfin, par la même occasion, il serait convenable de revoir un peu les passages de la liturgie relatifs aux exorcismes, attendu que les observations

des médecins de tous les temps et de tous les lieux ont singulièrement modifié l'opinion publique au sujet des phénomènes nerveux appelés si long-temps *surnaturels* et que l'on sait maintenant être tout aussi naturels que ceux de la vie ordinaire, quoique beaucoup plus rares.



Portrait de M. le Marquis de Puysegur.

Nos lecteurs apprendront sans doute, avec la plus vive satisfaction, que le portrait de M. le marquis de Puysegur vient d'être lithographié, et que, dans quelque temps, il sera exécuté en bronze comme celui de son illustre disciple M. Deleuze. Espérons, toutefois, que cette image où respirent la douceur, la modestie et la bienveillance, ne sera pas seulement destinée à quelques personnes si heureuses de la posséder! M. de Puysegur est placé depuis trop long-temps au rang des bienfaiteurs de l'humanité, pour que M. E. puisse différer de le faire connaître à toute l'Europe savante. Eh! quel plus noble enseignement pourrions-nous avoir sous les yeux que celui de l'homme dont la vie entière a été consacrée à l'étude, à la propagation, à la défense de la vérité! de celui que la reconnaissance publique a placé à côté du rénovateur du magnétisme!....

Le Directeur, J.-J.-A. RICARD.

PRÉCIS HISTORIQUE

DU

Magnétisme - Animal,

DEPUIS

MESMER JUSQU'A PRÉSENT.

(SUITE.)

D'après l'avis de la Commission, l'Académie résolut de faire examiner les phénomènes du magnétisme animal; elle nomma donc une nouvelle commission pour suivre les expériences, et au bout de cinq longues années de patience et d'épreuves, les magnétiseurs se virent enfin triomphants. Voici le rapport des commissaires.

Rapport sur le Magnétisme.

Messieurs ;

Plus de cinq ans se sont écoulés depuis qu'un jeune médecin, M. Foissac, dont nous avons eu de fréquentes occasions de juger le zèle et l'esprit observateur, crut devoir fixer l'attention de l'Académie de médecine sur les phénomènes du magnétisme animal. Il lui rappela que le rapport fait en 1784, par la Société royale de médecine, avait trouvé parmi les commissaires chargés des expériences un homme consciencieux et éclairé qui avait publié un rapport contradictoire à celui de ses collègues ; que depuis cette époque le magnétisme avait été l'objet de nouvelles expériences, de nouvelles recherches ; et, si l'Académie le jugeait convenable, il proposait de soumettre à son examen une somnambule qui lui paraissait propre à éclairer une question que plusieurs bons esprits de France et d'Allemagne regardaient comme loin d'être résolue, bien qu'en 1784, l'Académie des sciences et la Société royale de médecine eussent prononcé leur jugement contre le magnétisme.

Une commission, composée de MM. Adelon, Burdin aîné, Marc, Pariset et moi, fut chargée de vous faire un rapport sur la proposition de M. Foissac.

Ce rapport, présenté à la Section de médecine, dans sa séance du 13 décembre 1825, concluait à ce que le magnétisme fût soumis à un nouvel examen; cette conclusion donna lieu à une discussion animée qui se prolongea pendant trois séances : les 10 et 24 janvier, et 14 février 1826. La commission répondit dans cette dernière séance à toutes les objections dont son rapport avait été l'objet; et dans la même séance, après une mûre délibération, après le mode jusqu'alors inusité en matière de science, d'un scrutin individuel, la section arrêta qu'une commission spéciale serait chargée d'examiner de nouveau les phénomènes du magnétisme animal.

Cette nouvelle commission, composée de MM. Bourdois, Double, Itard, Gueneau de Mussy, Guersent, Fouquier, Laennec, Leroux, Magendie, Marc et Thillaye, fut nommée dans la séance du 28 février 1826. Quelque temps après, M. Laennec ayant été forcé de quitter Paris pour raison de santé, je fus désigné pour le remplacer, et la commission ainsi constituée s'occupa de remplir la mission dont elle avait été investie.

Son premier soin, avant la retraite de M. Laennec, fut d'examiner la somnambule qui avait été offerte par M. Foissac (Mlle Coeline).

Diverses expériences furent faites sur elle dans le

local de l'Académie ; mais, nous devons l'avouer, notre inexpérience, notre impatience, notre défiance, trop vivement manifestée peut-être, ne nous permirent d'observer que des phénomènes physiologiques assez curieux, que nous ferons connaître dans la suite de notre rapport, mais dans lesquels nous ne vîmes aucune des facultés dont elle nous a donné des preuves dans une autre occasion. Cette somnambule, fatiguée sans doute de notre exigence, cessa à cette époque d'être mise à notre disposition, et nous dûmes chercher dans les hôpitaux les moyens de poursuivre nos expériences.

M. Pariset, médecin de la Salpêtrière, pouvait plus que qui que ce fût nous aider dans nos recherches ; il s'y prêta avec un empressement qui malheureusement n'a point eu de résultat. La commission, qui fondait une grande partie de ses espérances sur les ressources que pouvait lui fournir cet hôpital, soit sous le rapport des individus qu'elle aurait soumis aux expériences, soit sous celui de la présence de M. Magendie, qui avait demandé à les suivre comme commissaire, la commission, disons-nous, se voyant privée des moyens d'instruction qu'elle espérait y trouver, eut recours au zèle de chacun de ses membres.

M. Guersent lui promit le sien dans l'hôpital des Enfans, M. Fouquier, dans celui de la Charité, MM. Gueneau et... le rapporteur, dans l'Hôtel-Dieu, M. Itard, dans l'Institution des Sourds-Muets ; et dès lors, chacun se disposa à faire des essais dont il devait rendre témoin les autres membres de la commission.

Bientôt d'autres et de plus puissans obstacles ne tardèrent pas à arrêter nos travaux. Les causes qui ont pu faire naître ces obstacles nous sont inconnues ; mais, en vertu d'un arrêté du conseil général des hospices, en date du 19 octobre 1825, qui défendait l'usage de tout remède nouveau qui n'aurait pas été approuvé par une commission nommée par le conseil, les expériences magnétiques ne purent être continuées à l'hôpital de la Charité.

Réduite à ses propres ressources, à celles que les relations particulières de chacun de ses membres pouvaient lui offrir, la commission fit un appel à tous les médecins connus pour faire ou avoir fait du magnétisme animal, l'objet de leurs recherches. Elles les pria de la rendre témoin de leurs expériences, de lui permettre d'en suivre avec eux la marche, d'en constater les résultats. Nous déclarons que nous avons été on ne peut mieux servis dans nos espérances par différens de nos confrères, et surtout par celui qui, le premier, avait soulevé la question de l'examen du magnétisme, par M. Foissac. Nous ne craignons pas de déclarer ici que c'est à la constante et persévérante intervention et au zèle actif de M. Dupotet que nous devons la majeure partie des matériaux que nous avons pu réunir pour rédiger le rapport que nous vous présentons. Toutefois, Messieurs, ne croyez pas que votre commission ait, dans aucune circonstance, confié à d'autres qu'à elle le soin de la direction des expériences dont elle a été témoin ; que d'autres que le rapporteur aient tenu mi-

nute par minute la plume pour la rédaction des procès-verbaux constatant la succession des phénomènes qui se présentaient et à mesure qu'ils se présentaient. La commission a mis à remplir tous ses devoirs l'exactitude la plus scrupuleuse ; et si elle rend justice à ceux qui l'ont aidée de leur bienveillante coopération, elle doit détruire les plus légers doutes qui pourraient s'élever dans vos esprits sur la part plus ou moins grande que d'autres qu'elle auraient prise dans l'examen de cette question. C'est elle qui a toujours conçu les divers modes d'expérimentation, qui en a tracé le plan, qui en a constamment dirigé le cours, qui en a suivi et écrit la marche ; enfin, en se servant d'auxiliaires plus ou moins zélés et éclairés, elle a toujours été présente, et toujours elle a imprimé sa direction propre à tout ce qui a été fait.

Aussi vous verrez qu'elle n'admet aucune expérience faite en dehors de la commission, même par des membres de l'Académie. Quelque confiance que doivent établir entre nous l'esprit de confraternité et l'estime réciproque dont nous sommes tous animés, nous avons senti que dans l'examen d'une question dont la solution est si délicate, nous ne devons nous en rapporter qu'à nous seuls, et que vous, vous ne pouviez vous en rapporter qu'à notre garantie. Nous avons cru cependant devoir excepter de cette exclusion rigoureuse un fait très curieux, observé par M. Cloquet ; nous l'avons admis, parce qu'il était déjà, pour ainsi dire, la pro-

priété de l'Académie ; la section de chirurgie s'en étant occupée dans deux de ses séances.

Cette réserve que la commission s'est imposée, Messieurs, dans l'usage des différens faits relatifs à la question qu'elle a étudiée avec tant de soin et d'impartialité, nous donnerait le droit d'en demander le retour, si quelques personnes qui n'auraient pas été témoins de nos expériences voulaient élever des discussions sur leur authenticité, par la raison que nous n'appelons votre confiance que sur ce que nous avons vu et fait ; nous ne pouvons pas admettre que ceux qui en même temps que nous et avec nous, n'auraient ni vu ni fait, pussent attaquer ou révoquer en doute ce que nous avancerons avoir observé ; et comme enfin nous avons toujours eu la plus grande défiance des annonces qu'on nous faisait des merveilles qui devaient arriver, et que ce sentiment nous a constamment dominés dans toutes nos recherches, nous pensons avoir quelque droit à ce que, si vous ne nous accordez pas votre croyance, vous n'éleviez cependant aucun doute sur les dispositions morales et physiques dans lesquelles nous avons toujours procédé à l'observation des divers phénomènes dont nous avons été témoins.

Ainsi, Messieurs, ce rapport, que nous sommes loin de vous présenter comme devant fixer votre opinion sur la question du magnétisme, ne peut, ne doit être considéré que comme la réunion et la classification des faits que nous avons observés jusqu'à présent ; nous vous l'offrons comme une preuve que nous avons cher-

ché à justifier votre confiance ; et, tout en regrettant qu'il ne repose pas sur un plus grand nombre d'expériences, nous avons cependant l'espoir que vous l'accueillerez avec indulgence, et que vous en entendrez la lecture avec quelque intérêt. Nous croyons toutefois devoir vous prévenir que ce que nous avons vu dans nos expériences ne ressemble en aucune manière à tout ce que le rapport de 1784 cite des magnétiseurs de cette époque. Nous n'admettons ni nous ne rejetons l'existence d'un fluide, parce que nous ne l'avons pas constatée ; nous ne parlons ni du baquet, ni de la baguette, ni de la chaîne que l'on établissait en faisant communiquer tous les magnétisés par les mains, ni de l'application des moyens prolongés pendant long-temps et quelquefois pendant plusieurs heures sur les hypocondres et le ventre, ni du chant, ni de la musique qui accompagnaient les opérations magnétiques, ni de la réunion d'un grand nombre de personnes qui se faisaient magnétiser en présence d'une foule de témoins, parce que toutes nos expériences ont eu lieu dans le calme le plus parfait, dans le silence le plus absolu, sans aucun moyen accessoire, jamais par un contact immédiat, et toujours sur une seule personne à-la-fois.

— Nous ne parlons pas de ce que du temps de Mesmer on appelait si improprement crise, et qui consistait en convulsions, en rires quelquefois inextinguibles, en pleurs immodérés, en cris perçans, parce que nous n'avons jamais rencontré ces différens phénomènes.

Sous tous ces rapports , nous ne balançons pas à prononcer qu'il existe une très grande différence entre les faits observés et jugés en 1784 et ceux que nous avons recueillis dans le travail que nous avons l'honneur de vous présenter ; que cette différence établit entre les uns et les autres une ligne de démarcation on ne peut plus tranchée , et que si la raison a fait justice d'une grande partie des premiers , l'esprit de recherches et d'observations doit s'étudier à multiplier et apprécier les seconds.

Il en est du magnétisme , Messieurs , comme de beaucoup d'autres opérations de la nature, c'est-à-dire qu'il est nécessaire que certaines conditions soient réunies pour produire tels et tels effets ; c'est une vérité incontestable , et qui , s'il était besoin de preuves pour la constater , se trouverait confirmée par ce qui arrive dans divers phénomènes physiques. Ainsi sans sécheresse dans l'atmosphère vous ne pourrez développer que faiblement l'électricité , sans la chaleur vous n'obtiendrez jamais la combinaison du plomb et de l'étain , qui est la soudure commune des plombiers ; sans la lumière du soleil , vous ne verrez pas s'enflammer spontanément le mélange de parties égales en volume de chlore et d'hydrogène , etc. , etc. Que ces conditions soient extérieures ou physiques , comme celles que nous venons de vous citer , qu'elles soient intimes ou morales , comme celles que les magnétiseurs prétendent

être indispensables au développement des phénomènes magnétiques, il suffit qu'elles existent et qu'elles soient exigées par eux, pour que la commission ait dû se faire une obligation de chercher à les réunir, et un devoir de s'y soumettre. Pourtant nous n'avons dû, ni voulu nous dépouiller de cette inquiète curiosité qui nous portait en même temps à varier nos expériences et à mettre en défaut, si nous le pouvions, les pratiques et les promesses de certains magnétiseurs. Sous ce double rapport, nous avons cru devoir nous affranchir de l'obligation qu'ils imposent d'avoir une foi robuste, de n'être mus que par l'amour du bien. Nous avons cherché tout simplement à être des observateurs curieux, méfians et exacts.

Nous n'avons pas dû non plus chercher à expliquer ces conditions : c'eût été une question de pure controverse, et pour la solution de laquelle nous n'aurions pas été plus avancés que lorsqu'il s'agit d'expliquer les conditions en vertu desquelles s'exécutent les phénomènes physiologiques, en vertu desquelles aussi et comment a lieu l'action des médicamens ; ce sont des questions du même genre, et sur lesquelles la science n'a point encore prononcé.

Dans toutes les expériences que nous avons faites nous avons toujours observé le silence le plus rigoureux, parce que nous avons pensé que dans le développement de phénomènes aussi délicats, l'attention du magnétiseur et du magnétisé ne devait être distraite par rien d'étranger. Nous ne voulions pas, d'ailleurs,

mériter le reproche d'avoir nuï par des conversations ou par des distractions au succès de l'expérience, et nous avons toujours eu soin que l'expression de nos physionomies n'inspirât ni gêne au magnétiseur, ni doute au magnétisé. Notre position, nous aimons à le répéter, a été constamment celle d'observateurs curieux et impartiaux. Ces diverses conditions, dont plusieurs avaient été recommandées dans les ouvrages du respectable M. Deleuze, ayant été bien établies, voici ce que nous avons vu :

La personne qui devait être magnétisée a été placée assise, soit sur un fauteuil commode, soit sur un canapé, quelquefois même sur une chaise.

Le magnétiseur, assis sur un siège un peu plus élevé, en face et à un pied de distance d'elle, paraît se recueillir quelques momens, pendant lesquels il prend ses pouces entre les deux doigts, de manière à ce que l'intérieur de ses pouces touche l'intérieur des siens. Il fixe les yeux sur elle, et reste dans cette position jusqu'à ce qu'il sente qu'il s'est établi une chaleur égale entre ses pouces et les siens. Alors il retire ses mains en les tournant en dehors, les pose sur les épaules où il les laisse environ une minute, et les ramène lentement par une sorte de friction très légère le long des bras jusques à l'extrémité des doigts; il recommence cinq ou six fois ce mouvement, que les magnétiseurs appellent *passer*; puis il place ses mains au-dessus de la tête, les y tient un moment, les descend en passant devant le visage à la distance d'un ou deux pouces, jusques à l'épigastre

où il s'arrête encore, en appuyant ses doigts sur cette partie; et il descend lentement le long du corps jusques aux pieds. Ces passes se répètent la plus grande partie de la séance, et lorsqu'il veut la terminer, il les prolonge au delà de l'extrémité des mains et des pieds en secouant ses doigts à chaque fois. Enfin, il fait devant le visage et la poitrine des passes transversales à la distance de trois à quatre pouces en présentant les deux mains rapprochées, et en les écartant brusquement.

D'autres fois, il rapproche les doigts de chaque main, et les présente à trois ou quatre pouces de distance de la tête ou de l'estomac, en les laissant dans cette position pendant une ou deux minutes; puis les éloignant et les rapprochant alternativement de ces parties, avec plus ou moins de promptitude, il simule le mouvement tout naturel qu'on exécute, lorsqu'on veut se débarrasser d'un liquide qui aurait humecté l'extrémité des doigts. Ces divers modes ont été suivis dans toutes nos expériences, sans nous attacher à l'un plutôt qu'à l'autre, souvent n'en employant qu'un, quelquefois nous servant de deux, et nous n'avons jamais été dirigés dans le choix que nous en avons fait par l'idée qu'un mode produirait un effet plus prompt et plus marqué que l'autre.

La commission ne suivra pas dans l'énumération des faits qu'elle a observés, l'ordre des temps dans lequel elle les a recueillis, il lui a paru beaucoup plus convenable et surtout beaucoup plus rationnel de vous les présenter classés selon le degré plus ou moins pronon-

cé de l'action magnétique qu'elle a reconnue dans chacun d'eux.

Ainsi nous avons établi les quatre divisions suivantes :

1° Les effets du magnétisme sont nuls chez les personnes bien portantes, et chez quelques malades.

2° Ils sont peu marqués chez d'autres.

3° Ils sont souvent le produit de l'ennui, de la monotonie, de l'imagination.

4° Enfin on les a vus se développer indépendamment de ces dernières causes, très probablement par l'effet du magnétisme seul.

1° Effets nuls. Le rapporteur de la commission s'est soumis à plusieurs reprises à des expériences magnétiques. Une fois entre autres, jouissant alors d'une santé parfaite, il a eu la constance de se tenir pendant trois quarts d'heure assis, dans la même position, les yeux fermés, dans une immobilité complète, et il déclare n'avoir ressenti dans cette épreuve aucune espèce d'effet, bien que l'ennui de la position et le silence absolu qu'il avait recommandé d'observer eussent été très capables de produire le sommeil. M. Demussy a subi la même épreuve avec le même résultat. Dans une autre circonstance, où le rapporteur était tourmenté par des douleurs rhumatismales très violentes et très opiniâtres, il s'est laissé magnétiser à plusieurs reprises, et jamais il n'a obtenu de ce moyen le plus léger soulagement, quoique bien certainement

l'acuité de ses souffrances lui fit désirer de les voir sinon disparaître, au moins s'adoucir.

Le 11 novembre 1826, notre respectable collègue, M. Bourdois, éprouvait depuis deux mois un malaise qui exigeait de sa part une attention particulière pour sa manière habituelle de vivre. Ce malaise, nous disait-il, n'était pas son état normal, il en connaissait la cause, et pouvait en fixer le point de départ. Dans ces conditions, qui, d'après l'assertion de M. Dupotet, étaient favorables au développement des phénomènes magnétiques, M. Bourdois fut magnétisé par ce même M. Dupotet, en présence de MM. Itard, Marc, Double, Guéneau et le rapporteur. L'expérience commença à 3 heures 33 min. ; le pouls alors battait 84 fois, nombre qui, au rapport de M. Double et de M. Bourdois, est celui de l'état normal. A 3 heures 41 min. on cessa l'expérience, et M. Bourdois n'a absolument rien éprouvé. Nous avons seulement noté que le pouls était descendu à 72 pulsations, c'est-à-dire 12 de moins qu'avant l'expérience.

Dans la même séance, notre collègue, M. Itard, atteint depuis huit ans d'un rhumatisme chronique, dont le siège était alors dans l'estomac, et souffrant dans ce même moment d'une crise habituelle attachée à sa maladie (ce sont ses expressions), se fait magnétiser par M. Dupotet. A 3 h. 50 m. son pouls bat 60 fois, à 3 h. 57 m. il ferme les yeux, à 4 h. 3 m. on cesse de le magnétiser ; il nous dit que pendant le temps qu'il a eu les yeux ouverts il a cru sentir l'im-

pression du trajet des doigts se porter sur ses organes, comme s'ils avaient été frappés d'une bouffée d'air chaud; mais qu'après les avoir fermés, et l'expérience continuant, il n'avait plus éprouvé la même sensation; il ajoute qu'au bout de cinq minutes il a senti un mal de tête qui occupait tout le front et le fond des orbites, avec un sentiment de sécheresse à la langue, bien que la langue observée par nous fût très humide; enfin, il dit que la douleur qu'il éprouvait avant l'expérience, et qu'il avait annoncé être dépendante de l'affection dont il se plaignait, avait disparu, mais qu'elle était en général très mobile. Nous avons noté que le pouls était monté à 74 pulsations, c'est-à-dire 14 de plus qu'avant l'expérience.

Nous aurions pu très certainement vous rapporter d'autres observations dans lesquelles le magnétisme n'a eu aucune espèce d'action; mais outre l'inconvénient de citer des faits sans aucun résultat, nous avons pensé qu'il vous suffirait d'avoir connaissance de ce que trois membres de la commission avaient expérimenté sur eux-mêmes, pour avoir une certitude plus complète de la vérité de nos recherches.

2° Effets peu marqués. Il ne vous aura pas échappé, Messieurs, que le dernier fait de la série précédente présentait un commencement d'action du magnétisme; nous l'avons placé à la fin de cette section pour servir de chaînon à ceux qui vont suivre.

M. Magnien, docteur en médecine, âgé de 54 ans, demeurant rue Saint-Denis, n° 202, marchant très

difficilement par suite d'une chute faite il y a plusieurs années sur le genou gauche , et très probablement aussi par suite du développement d'un anévrisme du cœur auquel il a succombé au mois de septembre dernier (1831), a été magnétisé par le rapporteur les 18, 19, 20, 21, 22 et 23 août 1826 ; le nombre des pulsations a été moindre à la fin des cinq séances qu'au commencement ; ainsi il a baissé de 96 à 90 , de 96 à 86 , de 77 à 74 , de 82 à 79 , de 80 à 78 , et dans la sixième ce nombre a été le même au commencement qu'à la fin, c'est-à-dire 83. Les inspirations ont été égales ; à une seule exception , où elles ont été à 20 au commencement et à 26 à la fin. M. Magnien a constamment éprouvé une sensation de fraîcheur dans toutes les parties vers lesquelles les doigts du magnétiseur ont été dirigés , et maintenus long-temps dans la même direction. Ce phénomène ne s'est pas démenti une seule fois.

Notre collègue, M. Roux , qui se plaignait d'une affection chronique de l'estomac , a été magnétisé six fois par M. Foissac , les 27, 29 septembre , 1, 3, 5 et 7 octobre 1827 ; il éprouva d'abord une diminution sensible dans le nombre des inspirations et des battemens du pouls , ensuite un peu de chaleur à l'estomac , une grande fraîcheur au visage , la sensation d'une vaporisation d'éther même quand on n'exécutait point de passes devant lui , et enfin une disposition marquée au sommeil.

Anne Bourdin , âgée de 25 ans , demeurant rue du

Paon, n^o 15, a été magnétisée les 17, 20 et 21 juillet 1826, à l'Hôtel-Dieu, par M. Foissac, en présence du rapporteur. Cette femme se plaignait d'une céphalalgie et d'une névralgie qui avait son siège dans l'œil gauche. Pendant les trois séances magnétiques, nous avons vu les inspirations s'élever de 16 à 39, de 14 à 20, et les pulsations de 69 à 79, de 60 à 68, de 76 à 95. La tête s'est appesantie pendant ces trois épreuves; cette femme s'est endormie quelques minutes, il ne s'opéra aucun changement dans la névralgie de l'œil, il y a eu de l'amélioration dans la céphalalgie.

Thérèse Tierlin a été magnétisée les 22, 23, 24, 29 et 30 juillet 1826; elle était entrée à l'Hôtel-Dieu, se plaignant de douleurs dans le ventre et dans la région lombaire. Pendant les cinq séances magnétiques nous avons vu les inspirations s'élever de 15 à 17, de 18 à 19, de 20 à 25, et s'abaisser de 27 à 24, et les pulsations s'élever de 118 à 125, de 100 à 120, de 100 à 113, de 95 à 98, de 117 à 120. Nous avons remarqué que cette femme semblait avoir peur des mouvements des doigts et des mains du magnétiseur, qu'elle les fuyait en retirant sa tête en arrière, qu'elle les suivait pour ne pas les perdre de vue, comme si elle eût eu à en redouter un mal quelconque: elle a été visiblement tourmentée pendant les cinq séances.

Nous avons observé chez elle de fréquents et longs soupirs, quelquefois entrecoupés, le clignotement et l'abaissement des paupières, le frottement des yeux, la déglutition assez fréquente de la salive, mouvement

qui chez d'autres magnétisés a constamment précédé le sommeil, et enfin la disparition de la douleur de la région lombaire.

La commission, en rapprochant ces différens faits, n'a voulu fixer votre attention que sur la série des phénomènes physiologiques qui se sont développés dans les deux derniers. Elle ne peut attacher aucune importance à cette amélioration partielle survenue dans les symptômes des très insignifiantes maladies de ces deux femmes. Si ces maladies existaient, le temps et le repos ont pu en triompher; si elles n'existaient pas, comme il arrive trop souvent, la feinte a dû disparaître sans le magnétisme comme avec le magnétisme. Ainsi, Messieurs, nous ne vous les avons présentées que comme les premiers élémens, pour ainsi dire, de l'action magnétique, que vous verrez se prononcer davantage à mesure que nous parcourrons les autres divisions que nous avons établies.

3^o Effets produits par l'ennui, la monotonie et l'imagination.—La commission a eu plusieurs occasions de remarquer que la monotonie des gestes, que le silence religieux observé dans les expériences, que l'ennui occasionné par une position constamment la même, ont produit le sommeil chez plusieurs individus, qui cependant n'étaient pas soumis à l'influence magnétique, mais qui se retrouvaient dans les mêmes circonstances physiques et morales dans lesquelles précédemment on les avait endormis; dans ces cas il nous a été impossible de ne pas reconnaître la puissance de l'imagination,

puissance en vertu de laquelle ces individus, croyant être magnétisés, éprouvaient les mêmes effets que s'ils l'avaient été. Nous citerons particulièrement les observations suivantes :

Mademoiselle Lemaitre, âgée de 25 ans, était affectée depuis trois ans d'une amaurose, quand elle entra à l'Hôtel-Dieu. Elle a été magnétisée les 7, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 juillet 1826. Nous ne répéterons pas ici les différens phénomènes qui ont marqué le commencement de l'action magnétique, et que nous avons détaillés dans la section précédente, tels que le clignotement, l'abaissement des paupières, le frottement des yeux comme pour se débarrasser d'une sensation incommode, l'inclination brusque de la tête et la déglutition de la salive. Ce sont, comme nous vous l'avons dit, des signes que nous avons observés constamment, et sur lesquels nous ne reviendrons plus. Nous dirons seulement que nous avons remarqué un commencement de somnolence à la fin de la troisième séance, que cette somnolence a été en croissant jusqu'à la onzième, qu'à dater de la quatrième des mouvemens convulsifs des muscles du cou et de la face, des mains, de l'épaule, se sont manifestés, et qu'à la fin de chaque séance nous avons trouvé plus d'accélération dans le pouls qu'au commencement; mais ce qui doit le plus fixer votre attention, c'est qu'après avoir été magnétisée dix fois, et avoir paru les huit dernières successivement de plus en plus sensible à l'action du magnétisme, M. Dupotet, son magnétiseur, s'assit,

d'après l'invitation du rapporteur, à la onzième séance, le 20 juillet, derrière elle, sans faire aucun geste, sans avoir aucune intention de la magnétiser, et qu'elle éprouva une somnolence plus marquée que les jours précédens, mais moins d'agitation et de mouvemens convulsifs. Du reste, il ne s'est manifesté aucune amélioration dans l'état de sa vue depuis le commencement des expériences, et elle est sortie de l'Hôtel-Dieu comme elle y était entrée.

Louise Ganot, domestique, demeurant rue du Batoir, n° 19, entrée à l'Hôtel-Dieu le 18 juillet 1826, salle Saint-Roch, n° 17, pour y être traitée d'une leucorrhée, a été magnétisée par M. Dupotet, les 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 28 juillet 1826; elle était, nous a-t-elle dit, sujette à des attaques de nerfs, et, en effet, des mouvemens convulsifs de la nature de ceux qui caractérisent l'hystérie se sont constamment développés chez elle pendant toutes les séances magnétiques; ainsi les cris plaintifs, la roideur et la torsion des membres supérieurs, la direction de la main vers l'épigastre, le renversement de tout le corps en arrière, de manière à former un arc dont la concavité était dans le dos; quelques minutes de sommeil qui terminaient cette scène, tout dénotait chez cette femme des attaques d'hystérie que l'on aurait pu croire être occasionnées par l'influence magnétique. Nous avons voulu savoir jusqu'à quel point l'imagination pouvait agir sur elle; et à la sixième séance, le 26 juillet, M. Dupotet qui jusqu'alors l'avait magnétisée, se plaça en face d'elle et à

deux pieds de distance, sans avoir de contact avec elle, sans exercer aucune manœuvre; mais ayant la vive intention de produire sur elle quelques phénomènes magnétiques. L'agitation, les mouvemens convulsifs, des soupirs longs et entrecoupés, la raideur des bras ne tardèrent pas à se manifester comme dans les séances précédentes. Le lendemain 27, nous plaçons M. Dupotet derrière elle et elle est assise dans le grand fauteuil à joues dont elle s'est servie dans les expériences précédentes. Le magnétiseur se borne à diriger l'extrémité de ses doigts en face de la partie moyenne de son dos; et, par conséquent, le derrière du fauteuil est interposé entre la magnétisée et le magnétiseur.

Bientôt les mouvemens convulsifs des jours précédens se déclarent plus violemment, et souvent elle tourne la tête en arrière. Elle nous dit à son réveil qu'elle a exécuté ce mouvement parce qu'il lui semblait qu'elle était tourmentée par quelque chose qui agissait derrière elle. Enfin, après avoir observé les 26 et 27 juillet le développement des phénomènes magnétiques, bien que dans un cas il n'y ait pas eu de manœuvres, mais seulement l'intention, et que dans l'autre, ces manœuvres très simples (la direction des doigts) aient eu lieu par derrière et à l'insu de ladite dame Ganot, nous avons voulu expérimenter si les mêmes phénomènes se reproduiraient en l'absence du magnétiseur. C'est ce qui est arrivé le 28 juillet. M^{me} Ganot a été mise dans toutes les circonstances semblables à celles des autres épreuves : même heure de la journée (5 heures et de-

mie du matin), même local, même silence, même fauteuil, mêmes assistans, mêmes préparatifs, tout, en un mot, était comme les six jours précédens ; il ne manquait que le magnétiseur, qui était resté chez lui ; les mêmes mouvemens convulsifs se sont déclarés peut-être avec un peu moins de promptitude et de violence, mais toujours avec le même caractère.

Un homme âgé de 27 ans, sujet depuis 15, à des attaques d'épilepsie, a été magnétisé 15 fois à l'Hôtel-Dieu, depuis le 27 juin jusqu'au 17 juillet 1826, par le rapporteur de la commission ; le sommeil a commencé à paraître à la quatrième séance, le 1^{er} juillet ; il a été plus fort à la cinquième, le 2 du même mois. Dans les suivantes il a été assez léger et on l'interrompait facilement, soit par du bruit, soit par des questions ; le rapporteur eut la précaution, dans les treizième et quatorzième, de se placer derrière le fauteuil dans lequel il était assis, et là, de faire les passes ; à la quinzième séance qui eut lieu le 17 juillet, il continua à le placer, comme il l'avait fait pour la dame Ganot, dans les mêmes circonstances où il le mettait depuis le commencement des expériences ; il se plaça de même derrière son fauteuil et les mêmes phénomènes de somnolence se manifestèrent, bien qu'il ne l'ait point magnétisé. Nous avons dû nécessairement conclure de cette série d'expériences que ces deux femmes et que cet épileptique ont éprouvé les mêmes effets lorsqu'ils étaient magnétisés, et lorsqu'ils croyaient l'être, que, par conséquent l'imagination a suffi pour produire chez eux des phénomènes

qu'avec peu d'attention ou qu'avec de la préoccupation d'esprit on aurait pu attribuer au magnétisme.

Mais nous nous empressons de déclarer qu'il est plusieurs autres cas, et aussi rigoureusement observés, dans lesquels il nous eût été difficile de ne pas admettre le magnétisme comme cause de ces phénomènes. Nous les plaçons dans notre quatrième classe.

Ainsi, un enfant de 28 mois, atteint comme son père, dont il sera parlé plus tard, d'attaques d'épilepsie, fut magnétisé chez M. Bourdois, par M. Foissac, le 6 octobre 1827. Presque immédiatement après le commencement des passes, l'enfant se frotta les yeux, fléchit la tête de côté, l'appuya sur un des coussins du canapé sur lequel on l'avait assis, bailla, s'agita, se gratta la tête et les oreilles, parut combattre le sommeil qui semblait vouloir l'envahir, et bientôt se releva (permettez-nous l'expression) en grognant; le besoin d'uriner le prit, et après qu'il l'eut satisfait, il parut très éveillé. Il fut encore magnétisé, mais comme il ne paraissait pas cette fois voisin du sommeil, on cessa l'expérience.

Nous rapprochons de ce fait celui d'un sourd-muet, âgé de 18 ans, sujet depuis long-temps à des accès d'épilepsie très fréquens, sur lequel M. Itard voulut essayer l'action du magnétisme. Ce jeune homme a été magnétisé quinze fois par M. Foissac. Nous ne dirons pas ici que les accès épileptiques furent suspendus pendant les séances et qu'ils ne revinrent qu'au bout de huit mois, retard sans exemple dans l'histoire de sa maladie; mais nous dirons que les phénomènes appréciables

que ce jeune homme éprouva pendant les expériences, furent la pesanteur des paupières, un engourdissement général, le besoin de dormir et quelquefois même des vertiges.

Une action encore plus prononcée a été observée sur un membre de la commission, M. Itard, qui, le 11 novembre 1826, s'était soumis, comme nous l'avons dit, à des expériences, et qui n'en avait ressenti aucun effet. Magnétisé par M. Dupotet, le 27 octobre 1827, il a éprouvé de l'appesantissement sans sommeil, un agacement prononcé des nerfs de la face, des mouvemens convulsifs dans les ailes du nez, dans les muscles de la face et des mâchoires, un afflux dans la bouche d'une salive d'un goût métallique, sensation analogue à celle qu'il avait éprouvée par le galvanisme. Les deux premières séances ont provoqué une céphalalgie qui a duré plusieurs heures, et en même temps les douleurs habituelles ont beaucoup diminué. Un an après, M. Itard, qui avait des douleurs dans la tête, fut magnétisé dix-huit fois par M. Foissac; le magnétisme a provoqué presque constamment un afflux de salive, et deux fois avec une saveur métallique; on observait peu de mouvemens et de contractions musculaires, si ce n'est quelques soubresauts dans les tendons des muscles des avant-bras et des jambes. M. Itard nous a dit que sa céphalalgie avait cessé chaque fois après une séance de 12 à 15 minutes, qu'elle n'existait plus à la neuvième, lorsqu'elle fut rappelée par une interruption de trois jours dans le traitement magnétique, et dissipée de

nouveau par ce moyen ; il a éprouvé pendant l'expérience la sensation d'un bien-être général, une disposition à un sommeil agréable, de la somnolence accompagnée de rêvasseries vagues et agréables ; sa maladie subit, comme précédemment, une amélioration notable qui ne fut pas de longue durée après la cessation du magnétisme.

Ces trois observations ont paru à votre commission tout-à-fait dignes de remarque. Les deux individus qui font le sujet des deux premières, l'un cet enfant de 28 mois, l'autre, le sourd muet, ignorent ce qu'on leur fait : l'un d'eux même n'est pas en état de le savoir, et l'autre n'a jamais eu la moindre idée de ce qui concerne le magnétisme ; tous deux sont cependant sensibles à son action, et bien certainement on ne peut attribuer chez l'un ni chez l'autre cette sensibilité à l'imagination, elle lui est bien moins attribuable encore dans l'observation que nous avons rapportée de M. Itard.

Ce n'est point sur des hommes de notre âge, et comme nous, toujours en garde contre les erreurs de notre esprit et de nos sens, que l'imagination, telle que nous l'envisageons ici, a de la prise : elle est, à cette époque de la vie, éclairée par la raison, et dégagée de ces prestiges qui séduisent si facilement la jeunesse ; c'est à cet âge qu'elle se tient en éveil et que la défiance plutôt que la confiance préside aux diverses opérations de notre esprit. Ces circonstances se sont heureusement rencontrées chez notre collègue, et l'Académie le connaît

trop bien , pour ne pas admettre que ce qu'il dit avoir éprouvé, il l'a réellement éprouvé. Sa véracité a été la même, et le 11 novembre 1826, lorsqu'il a déclaré n'avoir rien ressenti, et le 27 octobre 1827, quand il affirme devant nous avoir été sensible à l'action du magnétisme.

La somnolence observée dans les trois faits que nous venons de rapporter, nous a paru être le passage de l'état de veille à celui que l'on appelle le sommeil magnétique ou somnambulisme, mots que la commission a trouvés impropres, pouvant donner de fausses idées, mais que, dans l'impossibilité de les changer, elle a été forcée d'adopter.

(*La suite au prochain numéro.*)



NOUVELLE TENTATIVE

D'EXPÉRIENCES MAGNÉTIQUES,

En présence de la commission académique.



Un magnétiseur encore tout neuf vient de se fourrer assez imprudemment dans un guépier d'où l'on ne sau-

rait sortir sans piqûres. Il semble vraiment que tous les gens qui débutent à peine dans la carrière du magnétisme soient destinés à avoir des accès de rage, ou tout au moins de folie qui les poussent à s'exposer bénévolement au stigmate du ridicule dont seront infailliblement marqués désormais tous ceux qui auront eu l'audace de vouloir faire luire la lumière de la vérité aux yeux des hiboux de l'Académie de médecine, dont la devise a toujours été, est encore et sera toujours : « Gloire à l'obscurantisme, honneur au charlatanisme doré, haine et réprobation à tout progrès véritable ! » Aussi, ces hauts et puissans seigneurs ne se font-ils pas faute de profiter de la moindre occasion, pour jeter à la face de tous les magnétiseurs, sans distinction, les injures les plus grossières, les outrages les plus dégoûtans. Ah ! Messieurs les grands bonnets, vous recommencez encore contre nous vos hurlemens sauvages ! Savez-vous bien qu'à la force, la patience se lasse, et que par le temps qui court, trop de résignation passe pour de la lâcheté ? Pensez-vous que les magnétiseurs se laissent attérer par le vain prestige de vos réputations plus ou moins méritées d'hommes de science ; ou que, semblables au vulgaire dont vous avez fasciné les yeux, ils viennent se courber sous le joug de votre orgueil éhonté ! Non, pardieu, cela ne sera point ; il vient un temps où la justice éclate, où la perversité est confondue, où l'insolence est châtiée ; et alors, malheur, trois fois malheur à l'arrogance, à l'imposture, à la partialité !

Ces réflexions pourraient être taxées de rudesse par l'homme qui les verrait isolément ; bien que , pour en justifier et le fond et la forme , nous pourrions produire maints morceaux délicats que nous ont servis dès long-temps , et que réchauffent sans cesse avec un soin tout paternel nos *bons et loyaux* adversaires ; mais pour que nul ne puisse nous supposer capable de nous récrier sans motif , qu'on veuille bien lire avec attention les *nobles et éloquentes* phrases des illustres docteurs à qui tout est permis :

ACADÉMIE DE MÉDECINE. — *Séance du 8 Septembre.*

« *M. Double* a la parole , pour rendre compte à l'Académie d'une séance de magnétisme à laquelle la commission permanente a assisté il y a peu de jours , dans le salon de *M. Teste*, médecin (mouvement de curiosité).

» Une lettre adressée à la commission par *M. Teste*, médecin de la Faculté de Paris , la priait de se rendre , le lendemain , à sept heures moins un quart , au domicile de ce magnétiseur , pour voir une somnambule lire des imprimés en *cicéro*, renfermés dans une boîte. La commission , composée de *M. Double*, président , *MM. Dubois* (d'Amiens) , *Girardin*, *Chomel*, *Louis*, *Cornac*, etc., s'est empressée d'accepter , et s'est rendue exactement à l'heure indiquée.

• On trouve chez le magnétiseur une boîte en bois

qui devait servir à l'expérience : cependant, M. Double, président de la commission, avait eu la prévoyance d'apporter lui-même des boîtes, les unes en bois, les autres en carton. Le magnétiseur a choisi une de ces boîtes, du volume d'un livre grand in-8°. La commission y place six vers de Salluste, traduits en français, belle édition imprimée chez Didot, caractère *cicéro*. Cette feuille, placée dans la boîte, offrait une grande portion de blanc à côté des six vers ; la boîte a été cachetée à deux endroits.

» La somnambule arrive et s'incline gracieusement devant les spectateurs. C'est une jeune femme agréable sous tous les rapports (hilarité). Elle est placée dans un fauteuil : quelques passes la mettent de suite en somnambulisme. Le magnétiseur l'interroge, elle répond qu'elle lira dans dix minutes. La commission attend en silence. La boîte est donnée à la somnambule : elle la tourne, la retourne, l'examine, l'explore de différentes manières, et déchire l'un des cachets (peut-être involontairement) ; on lui prescrit de respecter l'autre cachet. Les dix minutes se passent, puis vingt, puis une demi-heure ; elle ne peut encore déchiffrer. On lui demande si elle voit les lignes imprimées : elle dit oui. Combien y en a-t-il ? Elle répond *deux* (il y en avait pourtant six). On la presse de lire ; elle s'y décide et se fixe sur le côté blanc du papier ! Elle lit : *nous sommes !* Puis, elle ajoute qu'elle ne peut lire. Or, dans les six lignes, il n'y avait pas : *nous sommes*.

» Après plus de trois quarts d'heure de cette scène,

la séance a dû être levée, le magnétiseur et la somnambule étant excessivement embarrassés. M. Teste paraissait de bonne foi dans cette comédie.

» M. *Double* propose, après ce récit, que l'Académie cesse enfin de prêter l'oreille à ce jeu de charlatans qui s'appellent magnétiseurs, et qu'elle traite désormais leurs communications comme celles de la quadrature du cercle et du mouvement perpétuel. Il est temps, dit-il, d'engager M. Burdin à retirer son prix, et la commission à se démettre de ses fonctions (appuyé par un grand nombre de voix).

» M. *Mérot* fait observer que l'époque des fonctions de la commission expire avec le terme du programme de M. Burdin; ce terme est la fin d'octobre prochain.

» M. *Double* : en ce cas, je retire ma proposition.

» M. *Gerdy* : Malgré cela, l'Académie fera bien de mettre désormais à l'écart toute communication de cette nature, parce que les magnétiseurs trouvent moyen de faire des dupes, en y mêlant le nom de l'Académie. Cette classe d'industriels constitue aujourd'hui une véritable plaie de la société, et il serait important que leur friponnerie (textuel) fût mise en plein jour. J'ai voulu moi-même voir de mes propres yeux avant d'en juger; j'ai assisté, il y a peu de jours, à une comédie analogue à celle dont vient de parler M. Double; M. Cornac y a assisté également : il est impossible de laisser plus long-temps persister de pareilles impostures (marques générales d'approbation).

» M. *Bouillaud* renouvelle en son nom la proposition

de M. Double. Il raconte quelques traits piquans de la mauvaise foi d'un de ces magnétiseurs, qui s'est permis de mêler son nom dans des histoires inventées à plaisir, qu'il vient de publier dans l'espoir de faire des dupes.

» M. *Rochoux* : cette proposition de M. Double, renouvelée par M. Bouillaud, je l'avais déjà faite dans cette enceinte, il y a long-temps. J'ai ajouté, plus tard, que si l'Académie voulait persister à prêter l'oreille au magnétisme, il fallait commencer par discuter le rapport autographié de M. Husson. Je renouvelle aujourd'hui cette dernière partie de ma proposition !! (Hilarité prolongée).

» M. *Chervin* : comme il n'y a plus qu'un mois à attendre pour l'expiration du terme du prix de M. Burdin, je crois que l'Académie ferait bien d'attendre ce terme, pour mettre fin à la cause des magnétiseurs. Si vous preniez une décision avant ce terme, ils trouveraient motif à se récrier et à tirer parti de ce fait (Appuyé). »

(Extrait de la Gazette des Hôpitaux).

Avez-vous remarqué, lecteur, ces charlatans qui s'appellent magnétiseurs; cette classe d'industriels qui constitue une véritable plaie de la société; ce il serait important que leur friponnerie fût mise en plein jour; ces pareilles impostures. C'en serait bien assez, je pense, pour que chaque magnétiseur crachât au visage des au-

teurs de semblables paroles ? Mais comme les académiciens ne savent saigner qu'avec la lancette, et que, d'ailleurs, nos lois actuelles interdisent toute rencontre, ce n'est point le moyen que nous devons mettre en usage ; mais au lieu de rester froids à l'audition d'épithètes outrageantes, dont les fauteurs eussent dû, en bonne conscience, se faire l'application plutôt qu'à nous, qu'une guerre de plume se rallume impitoyable, et ne cesse que par l'extinction de cette despotique société, qui s'appelle Académie de médecine !

Pour terminer cet article, nous croyons convenable de reproduire les lettres ci-après, que nous avons extraites du journal L'ESCULAPE :

A Monsieur le Rédacteur de l'ESCULAPE.

Paris, ce 11 septembre 1840.

« MONSIEUR,

« Dans votre numéro d'hier vous rendez compte de la nouvelle défaite du magnétisme par la commission de l'Académie royale de médecine : s'il vous convient de donner à vos lecteurs plus de détails sur ce qui s'est passé lors de la réunion de messieurs les commissaires auprès de la somnambule et du docteur Teste qui la magnétisait, veuillez insérer la lettre suivante que m'a récemment adressée ce médecin ; et si en même temps

vous daignez publier la réponse que je lui ai faite, vous m'obligerez beaucoup. Mais, n'oubliez pas,

« Qu'obliger promptement, c'est obliger deux fois, »

» Votre très obéissant serviteur,

» FRAPART,

D. M. P.

« Paris, ce 8 septembre 1838.

« Apprêtez-vous à vous indigner contre moi, mon excellent ami, mais surtout évoquez toute votre philosophie, car c'est une triste nouvelle que je vais vous apprendre. Je viens de commettre deux fautes énormes, et telles que depuis trois jours j'hésite à vous en faire l'aveu. Je suis bien sûr pourtant que vous me pardonnerez la première, parce qu'elle n'intéresse que vous; mais la seconde?... Oh! mon Dieu! il me semble que j'entends sans cesse bourdonner à mon oreille ces terribles paroles : *Varrus, qu'as-tu fait de mes légions!* Voici le fait, mon ami. Sans vous consulter, sans vous prévenir, j'ai livré la bataille, et je l'ai perdue; et c'est en toute justice à présent que l'Académie de médecine peut gloser sur le magnétisme et sur moi. — Il faut que ces gens-là aient le diable pour eux. — Mardi dernier, la lucidité de ma nouvelle somnambule était à son *sumum*, elle lisait couramment à travers

les bandeaux , le papier , le carton le plus épais ; elle aurait lu à travers un académicien ! je crus donc n'avoir rien de mieux à faire que de convoquer la commission pour le samedi suivant , à sept heures du soir. A quatre heures , ce jour-là , une sorte de répétition générale ne me laisse aucun doute sur l'issue de la soirée : mademoiselle Henriette lit encore dans une boîte ces trois mois de bon augure : *Vive la gloire !...* La gloire ! l'événement devait bientôt m'apprendre ce qu'il en coûte pour en acquérir un peu. — Enfin , messieurs les commissaires arrivèrent , ils sont chargés de boîtes et de cartons de toutes grandeurs. Mais que prétendent-ils faire , bon Dieu ! de tout cet attirail ? Comment , ce sont des pages in-8. tout entières qu'ils ont enfermées là dedans ! et voilà ce qu'il faut lire pour gagner le prix Burdin ? Précisément , mon ami , demandez-le plutôt à M. Gérardin : qui peut lire deux mots peut lire dix lignes. Morbleu ! comme un grand médecin raisonne ! Voilà , j'espère une conclusion légitime. Cependant , M. le président de la commission ne paraît pas l'admettre explicitement. C'est non seulement un homme bienveillant que M. Double , c'est un homme de sens ; mais c'est justement pour cela qu'on ne suit pas son avis , et qu'une des grandes boîtes est adoptée. — Mais vous , allez-vous me dire , qu'avez-vous objecté à cela ? — Rien , mon ami , je n'étais pourtant pas ému , mais j'étais ensorcellé.

» Telles sont donc les conditions dans lesquelles la partie s'engage. Joignez à cela que ma somnambule ,

dont j'ai la stupidité de ne pas prévoir l'émotion, et que j'ai endormie une demi-heure trop tard, est mourante de peur. Cependant, je l'introduis après l'avoir isolée. Elle est pâle comme une morte. On lui présente la boîte; elle essaie, mais elle se trouble, et balbutie. Que vous dirai-je enfin? On va jusqu'à nous compter les minutes, et par trois fois on me reproche le sacrifice inouï qu'on fait au magnétisme en nous accordant une heure. J'ignore si c'est à mon siècle ou à la postérité que je devrai compte de ce sacrifice, mais j'avoue que pour le moment il pèse peu sur ma conscience. — Enfin, je respire! mademoiselle Henriette lit deux mots : *Nous sommes*; elle dit aussi qu'elle croit voir deux lignes. Déception! il y a douze lignes dans la boîte, et les deux mots qu'elle a prononcés ne s'y trouvent point. Vous savez aussi bien que moi, mon ami, combien sont fréquentes ces sortes d'erreur; aussi, pas plus que moi, ne vous en seriez-vous étonné. Mais nos juges..., leur affaire est beaucoup moins de juger que de condamner. Aussi, Dieu sait leur *conclusum*.

» Je vous laisse apprécier, mon bon ami, les conséquences de cette malheureuse soirée. Imaginez-vous quelque moyen de les réparer? Que dois-je faire, et que ferez-vous? Décidez, selon votre sagesse; mais, je vous le jure actuellement sur mon honneur, je n'entreprendrai jamais rien sans vous.

» Ne me faites pas attendre long-temps votre réponse, car j'ai peur de vos masses latérales. Oh! juste ciel,

avec les griefs que vous avez contre moi, je ne voudrais pas être académicien pour un empire.

» Votre fervent ami ,

» A. STE.

D. M. P.

Réponse de M. Frapart à M. Teste.

« Paris, ce 9 septembre 1840.

» Mon ami ,

» Je viens de lire votre lettre ; qu'y répondre ? C'est qu'il était impossible, avec votre inexpérience, que ce qui vous est arrivé, samedi dernier, n'arrivât pas. — Ainsi, depuis cinq mois, si j'ai bonne mémoire, vous en êtes à votre troisième mécompte ; mécompte avec M. Cornac, mécompte avec M. Malgaigne, mécompte avec l'Académie ! sans parler de ceux dont je vous ai préservé. Vraiment, c'est abuser de la permission qu'un homme a de faillir ; et il en sera probablement de même jusqu'à ce que l'expérience vous éclaire. Dans votre jeune ardeur, vous mettez sans cesse l'impatience à la place de la raison ; vous brûlez d'arriver d'un trait, vous voulez tout de suite entrer en jouissance, vous ne voyez que le but, vous délaïssez les moyens ! Comme si la volonté qui marque l'un, suffisait ; et

comme si l'intelligence qui trouve les autres, comme si la finesse qui les dispose, comme si la patience qui les met en œuvre, étaient inutiles. Les conseils ne vous ont pourtant pas manqué, je vous en ai couvert, et vingt fois je vous ai présagé des malheurs pour que votre prudence les écartât. Vous souvenez-vous, par exemple, de certaine lettre que je vous adressais en réponse à un billet dans lequel vous m'annonciez que sur-le-champ vous convoqueriez l'Académie, parce que votre somnambule venait de lire, dans une boîte, le vers suivant de Lamartine, écrit par moi ?

« Le réel est étroit, le possible est immense. »

» Eh bien ! le troisième paragraphe de cette lettre, vous auriez dû vous le graver si profondément dans le front qu'il ne pût en sortir. Mais pour qu'il serve à vous et aux nôtres, je vais le rappeler. « Vous ne voulez d'autre séance que la séance académique ? Pauvre Icare ! ne courez pas si vite, ne volez pas si haut. Ignorez-vous donc que ce sont les ennemis les plus sauvages du magnétisme qui vont être les juges du magnétisme ? Ignorez-vous que la question de lecture à travers un corps opaque une fois résolue affirmativement, la question du somnambulisme médical et lucide sera bientôt soulevée, puis résolue de la même manière ? Ignorez-vous, en un mot, qu'en perdant le prix *Burdin* tous ces gens-là se perdent eux-mêmes ? — Non, non, n'espérez pas qu'ils

» s'offrent ainsi en holocauste : LA MAUVAISE FOI NE
» SE SUICIDE PAS, IL FAUT LA TUER. Ainsi, du calme,
» du courage, de la prudence, c'est seulement au bout
» de tout cela que vous rencontrerez la réussite; et il
» faut réussir, le temps est arrivé. Ici l'insuccès serait
» un crime de lèse-vérité; vous avez foi en moi?
» Alors, souvenez-vous de mes leçons, et suivez-les,
» et suivez-moi. »

» Oui, Teste, voilà ce que je vous écrivais il y a quatre mois. Soin superflu ! vous n'en avez tenu aucun compte, vous avez franchi toutes les limites de l'imprévoyance, vous avez accumulé fautes sur fautes, vous avez compromis un moment notre cause, vous avez joué le sort du magnétisme, et partant vous vous êtes relégué de vous-même dans les derniers rangs de nos soldats. Puis, vous prononcez le mot gloire !... La gloire, au prix que vous y mettez, conviendrait à beaucoup de gens. Mais sachez donc que le chemin de la gloire est glissant, montueux, infini, que la vie de l'homme qui le parcourt est une lutte acharnée, que sa mission est un labeur continuel, que pour cet homme il n'y a point de trêve, point de repos, qu'il ne touche jamais le rivage, qu'il ne trouve jamais le fond, que toujours il marche, et que presque toujours avant d'arriver il succombe. Et viendrez-vous encore me parler de gloire ? Vous, conscrit de cinq mois ! Mais c'est assez pour les reproches, ami ; d'ailleurs votre lettre d'aujourd'hui est si aimable, si douce, si caline, vous vous y repentez avec tant de grâce, d'esprit, et

probablement de sincérité, que je ne vous gronderai pas davantage, et que vous n'aurez pas le droit de me dire :

« Eh ! mon ami, tire-moi du danger ;

» Tu feras après ta harangue. »

» J'arrive aux conseils : — Le cas est des plus graves, et mérite un sérieux examen.

» Et d'abord je rappelle qu'il est question de prouver à l'Académie qu'un somnambule peut lire à travers un corps opaque. Voilà le but ; voyons nos moyens.

» Nous avons, 1° plusieurs somnambules qui, avec un épais bandeau sur les yeux, lisent et jouent plus ou moins vite aux cartes ; 2° une somnambule qui lit dans une boîte. Cela fait deux modes d'expérimentation ; je vais examiner la valeur de chacun d'eux.

» Dans une de mes lettres, j'ai dit : « les phénomènes magnétiques, considérés sous le point de vue de leur degré de certitude, sont de deux sortes : les uns douteux, les autres incontestables ; les uns qui remuent, les autres qui renversent ; les uns auxquels on ne peut ajouter foi entière que si l'on a confiance dans le magnétiseur, et peut-être aussi dans le magnétisé, les autres qui stupéfient même les hommes les plus défiants, les plus incrédules et les plus clairvoyans. — Les faits de lucidité médicale sont au nombre des premiers : ils ne prouvent rien qu'au malade guéri ; les faits de lecture à travers un corps

» imperméable à la lumière, sont au nombre des seconds : ils forcent ceux qui les observent à s'écrier : » *Mystère!* — Avec les premiers, quoi qu'on fasse et qu'on dise, il y a toujours, pour le spectateur prévenu, matière à soupçon ; avec les seconds, non. » — A cela maintenant je viens ajouter : Parmi les faits de lecture à travers un corps opaque, il faut distinguer si ce corps est appliqué immédiatement sur les yeux, ou s'il en est éloigné ; dans le premier cas, le doute est ou peut devenir légitime ; dans le second, il serait absurde. Ainsi, quoique je sois fermement convaincu que madame Hortense, mademoiselle Pigeaire, Calyste et tant d'autres somnambules que j'ai observés, voient, à certains instans, malgré le bandeau qu'on leur met immédiatement sur les yeux, si je n'avais jamais vérifié que ce phénomène magnétique, et surtout si je ne l'avais pas produit moi-même, j'avoue que ma conviction ne serait pas aussi entière qu'elle l'est. Aussi m'expliqué-je facilement le refus de l'Académie d'accorder le prix Burdin à ce fait unique ; et si j'ai voulu le montrer à quelques savans, c'était moins dans l'espérance de les convaincre que de les émouvoir, de les faire parler, et de les porter à *expérimenter* PAR EUX-MÊMES ou par les leurs. Pour le fait de la lecture à travers un corps opaque *éloigné des yeux*, il est si évidemment irréfutable que nul ne songera jamais à le contester, et que chacun s'empressera de l'attester.... quand il l'aura vu ; ou ce serait à en jeter sa langue aux chiens, et à désespérer de la race académique.

» C'est donc un fait de cette nature que vous prétendez avoir produit, mon cher Teste? Gloire à vous! malheureusement c'est en vain que depuis quatre mois vous avez plus d'une fois essayé de le reproduire *en ma présence!* Oh! je vous en supplie, montrez-le moi, montrez-le moi, et je vous jure que je le leur ferai avaler.... avec toutes ses conséquences. Quoi qu'il en soit, je vais vous dire comment nous nous y prendrons, si jamais j'ai le bonheur de le voir.

» D'abord, nous convoquerons un journaliste, *un seul!* puis un second, puis un troisième; ensuite nous nous adresserons à un savant de premier ordre; plus tard, nous ne négligerons pas d'appeler un littérateur de haut mérite; enfin, nous terminerons par un de nos académiciens de grande influence; et au milieu de ces gens-là, quand le diable y serait, nous rencontrerons bien un homme qui ose parler; car, comme je viens de l'écrire à l'un de nos honorables professeurs, *tous les de Jussieu ne sont pas morts.*

» Quant à l'expérience elle-même, il y a des précautions à prendre *avant et pendant.*

» AVANT L'EXPÉRIENCE : livrez le spécimen de la boîte; doit-elle être en carton, en bois, en fer? donnez celui de l'écriture; parlez du nombre approximatif des mots; notez la couleur, l'épaisseur, la forme, la grandeur du papier; dites où, comment et avec quoi il convient de coller celui-ci dans la boîte; indiquez précisément l'heure de l'expérience; fixez le lieu où elle se fera, le maximum du temps qu'elle durera; en un mot,

n'omettez rien , pas même , si cela vous est encore possible , de cacher à votre somnambule qu'elle est somnambule , *a fortiori* que vous devez la mettre en scène ; surtout n'oubliez pas de la magnétiser et de l'isoler complètement avant la séance ; car si elle communique , à quelque époque que ce soit , avec ses juges , bientôt elle tremblera , se troublera , ne fera rien qui vaille , et vous découragera ; à moins que vous n'ayez dans certaine partie de l'encéphale un pouce de plus que le commun des hommes.

» PENDANT L'EXPÉRIENCE : que personne ne touche votre somnambule , que chacun reste hors de la portée de ses mouvemens , que nul ne passe entre vous et elle ; laissez-la faire ce qu'elle voudra , laissez-la se placer comme elle l'entendra ; parlez-lui comme de coutume , ne parlez qu'à elle , et par dessus tout soyez vous-même impassible ; pour cela , n'oubliez pas que vous avez en main le vrai , que vous en êtes profondément convaincu , que reculer serait un crime , qu'avancer est un devoir. Marchez sur cette voie , vous y trouverez le triomphe. Hélas ! peut-être est-il encore loin ce triomphe ! et jusqu'au terme , vous , jeune présomptueux , aurez-vous la force de porter le jugement des hommes ?... Tenez , mon ami , pour me donner du courage en semblable occurrence et au début de la lutte que je soutiens , voici la recette que j'employais : eh bien ! me disais-je , n'as-tu pas appris dès long-temps à le mépriser , ce jugement des hommes ? ne sais-tu pas qu'il est rarement équitable , parfois stupide , sou-

vent inique ? Sera-ce la première fois que la calomnie te choisira pour victime ? Pendant vingt ans les sots ne t'ont-ils pas fait passer pour fou, et les méchants pour méchant ? En es-tu plus fou ? en es-tu plus méchant ? Allons ! marche, agis, et indigne-toi. — Et j'ai marché, et j'ai agi, et je me suis indigné, mon cher Teste, et moi petit médecin, gagnant à peine et à grand'peine de quoi vivre, me voilà *leur* faisant une guerre sans merci. Ils rient encore sans doute, et comme ils sont puissans, je prévois qu'ils finiront par l'injustice ; car le pouvoir donne diablement la démangeaison d'être injuste ! Tant pis pour eux ; mais moi je ne céderai pas sans combattre, et je combattrai, s'il le faut, jusqu'à extinction de forces. En attendant, mon ami, avant tout j'ai besoin de faits, je ne puis avancer sans cela ; et ce fait de lecture dans une boîte, vous me le montrerez, entendez-vous ; vous me le montrerez au plus vite, je vous le demande à deux genoux.

» Je n'ai plus qu'un conseil à vous donner. Dans notre position, il nous faudra livrer cent batailles avant de remporter une victoire ; déjà vous avez éprouvé bien des échecs, je vous avertis que vous en éprouverez encore ; mais quoi qu'il arrive, ne vous laissez point abattre, et n'imitiez pas ces lâches qui tombent en syncope à la première goutte de sang qu'on leur tire. Du reste, souvent un revers vous instruira plus qu'un succès ; seulement, tâchez que vos revers soient sans im-

portance, et qu'ils ne vous arrivent plus devant la commission. — Ainsi-soit-il.

» Adieu, je vous serre la main.

» FRAPART,

D. M. P.

BIBLIOGRAPHIE.

MANUEL PRATIQUE DE MAGNÉTISME ANIMAL (1).

Sous ce titre, M. le docteur Teste vient de publier un livre méthodiquement disposé, dans lequel les personnes étrangères au magnétisme pourront puiser des connaissances élémentaires dans l'art d'opérer. Les magnétiseurs n'y trouveront rien de nouveau, à l'exception de quelques faits intéressans et très spirituellement exposés. L'ouvrage de M. Teste mérite à son auteur des éloges d'autant plus justes, que c'est une preuve de courage et d'étude dont peu de gens sont capables. Toutefois, avec notre franchise accoutumée, nous dirons que M. Teste n'eût pas dû se montrer craintif du jugement que porteront sur son œuvre les médecins et les magnétiseurs. Que lui importe que les premiers en

(1) Chez J. B. Baillière, libraire, rue de l'École de Médecine, 17. Un vol. de près de 500 pages. Prix 4 fr.

disent du mal ?... Ne serait-il donc pas prêt à rompre une lance pour se défendre ?... Quel motif a pu le porter à penser que les magnétiseurs n'en diraient rien ?... Croit-il donc que ces derniers soient tellement indifférens, qu'ils ne prennent aucun intérêt à ceux qui viennent se rallier à leur drapeau ?... Que M. Teste se rassure : d'abord, son manuel ne sera point disséqué par les médecins-droqueurs ; ils ont assez à faire pour soutenir leur temple chancelant sur ses bases. En second lieu, les vrais magnétiseurs en diront ce qu'ils en penseront ; chacun selon sa manière de voir. Quant au public, dont M. Teste implore le jugement, nous ne pouvons prévoir quelle sera l'opinion générale, par des raisons qui n'ont pas besoin d'être déduites pour être comprises.

M. Teste mérite un reproche grave, et nous n'hésitons pas à le lui adresser, pour le peu de reconnaissance, et surtout pour le peu de respect qu'il a envers Mesmer, notre maître à tous. Le jeune écrivain prétend que Mesmer n'a rien découvert, parce qu'avant lui des auteurs connus avaient fait des applications magnétiques. Mais est-il certain que Mesmer ait puisé dans ces auteurs les connaissances dont il a fait preuve, tant dans sa pratique que dans ses excellens écrits qui, à ce qu'il paraît, n'ont pas encore été compris de notre nouveau frère ? Ah ! croyez-le bien, monsieur Teste, ce Mesmer, dont vous faites un charlatan avide et ignorant, était réellement un grand homme, et jamais les magnétiseurs, les médecins, la société tout entière ne lui ren-

dront en reconnaissance, en rétractation, en bénédictions, ce qu'il a fait pour tous. Si nous pouvions, dans cet article, vous mettre sous les yeux toutes les preuves que nous avons acquises du génie, du désintéressement et de la loyauté de celui que vous traitez avec si peu d'égards, nous sommes persuadé que vous ne tarderiez pas à partager notre admiration pour lui !

Au reste, nous nous plaisons à le répéter, l'ouvrage de M. Teste est digne d'éloges. Les moyens pratiques sont enseignés très clairement ; de nombreux exemples, choisis avec discernement, viennent à chaque pas soutenir et éclairer celui qui veut entrer en carrière ; et si l'auteur n'a pas donné tous les éclaircissemens désirables, il a du moins enseigné l'indispensable, de manière à être facilement compris ; ce qui est un point capital. Ainsi, à notre avis, les personnes qui désirent étudier le magnétisme ne sauraient se priver du *Manuel pratique* ; et les magnétiseurs sérieux voudront tous le placer dans leur bibliothèque après en avoir pris lecture.

CORRESPONDANCE.

A Monsieur Ricard, directeur du Journal du Magnétisme.

« MONSIEUR,

» Dans l'avant-dernier numéro de votre journal, vous parlez de l'heureuse guérison de mon petit garçon, malade depuis quinze mois, et vous promettez de donner les détails de cette cure inespérée; je vous envoie la lettre que j'écrivais à mon beau-frère, à ce sujet, qui n'est que le résumé des diverses consultations de votre somnambule Calixte, et que je notais en quelque sorte sous sa dictée. Je désire qu'elle vous soit utile au moins comme renseignement positif.

» Recevez, etc.

« A. PERSON. »

A M. Frédéric Letellier à Louviers.

« Quand tu nous a quittés au mois d'avril, la santé de notre petit Georges commençait à nous laisser quelque espoir de le conserver, nous comptions sur l'approche de la belle saison, plus encore que sur le régime qu'il suivait depuis quinze mois. Eh bien, mon cher

ami, le mieux n'a pas duré long-temps ; dès le milieu du mois, il perdit le peu de chair qui lui était revenu, la fièvre ne le quittait plus, la diarrhée reparaissait plus forte et plus fréquente, la respiration n'était qu'un râle continuel ; à la suite de toux qui faisaient mal, ~~seulement~~ à entendre, il vomissait en abondance des matières purulentes ; son sommeil était agité, accompagné de cauchemars qui le réveillaient en sursaut, et lui faisaient pousser des cris aigus ; il transpirait à tel point, qu'il fallait avoir double couche, pour que l'une pût sécher tandis que l'autre servait. Il était si faible, que ses jambes ne le pouvaient soutenir. Pour l'appétit, il ne lui était jamais revenu, aussi, ne voulait-il rien prendre ; les potages maigres, le laitage, et tout ce que le médecin lui ordonnait pour nourriture, lui causaient un dégoût insurmontable. Le pauvre enfant qui depuis plus d'un an ne voyait jamais varier la carte de ses repas, en était fatigué, je le conçois : mais que lui donner, dans son état ? Au plus fort de la maladie, nous avons eu plusieurs consultations de médecins qui avaient approuvé la conduite de notre docteur ordinaire ; il n'y avait donc qu'à continuer leurs prescriptions, puisque le mal n'avait pas changé de nature.

(*La fin au prochain numéro.*)

Le Directeur, J.-J.-A. RICARD.

PRÉCIS HISTORIQUE

DU

Magnétisme - Animal,

DEPUIS

MESMER JUSQU'À PRÉSENT.

(SUITE.)

Rapport sur le Magnétisme.

(Suite.)

Quand l'individu, soumis à l'action du magnétisme, est en somnambulisme, les magnétiseurs nous assurent qu'il n'entend ordinairement que les personnes que l'on a mises en rapport avec lui, soit celle qui le magnétise, soit celles que le magnétiseur aurait mises en communication avec lui par le moyen de la jonction des mains ou d'un contact immédiat quelconque. Selon eux, les organes extérieurs de ses sens sont tous ou presque

tous assoupis, et cependant il éprouve des sensations ; ils ajoutent que l'on dirait qu'il se réveille en lui un sens intérieur, une sorte d'instinct qui l'éclaire, tantôt sur sa conservation, tantôt sur celle des personnes avec lesquelles il est en rapport ; pendant tout le temps que dure ce singulier état, il est, disent-ils, soumis à l'influence de celui qui le magnétise, et paraît lui obéir avec une docilité sans réserve, sans même que sa volonté, fortement prononcée à l'intérieur, soit manifestée ni par un geste, ni par une parole (1).

Ce singulier phénomène, Messieurs, a paru à votre commission un objet d'autant plus digne de son attention et de ses recherches, que, bien que Bailly eût paru l'entrevoir, il n'était cependant pas connu lorsque le magnétisme fut soumis à l'examen des commissaires, qui jugèrent le magnétisme en 1784, et qu'en outre, c'était pour l'étudier que M. Foissac avait, pour ainsi dire, *exhumé* la question du magnétisme. Ce fut, en effet, en 1784, après la publication du rapport des commissaires, qu'il fut observé, pour la première fois, à Buzancy, près Soissons, par un des plus zélés sectateurs et promoteurs du magnétisme animal, M. de Puységur.

(1) Les magnétisés, dit l'illustre et infortuné Bailly, à la page 7 de son célèbre rapport fait en 1784 à l'Académie royale des Sciences, ont beau être plongés dans un assoupissement apparent, la voix du magnétiseur, son regard, un signe les en retire ; on ne peut s'empêcher de reconnaître à ces effets constants une grande puissance qui agit les malades, les maîtrise, et dont celui qui magnétise semble être le dépositaire :

Dans un sujet qui pouvait être si facilement exploité par le charlatanisme, et qui nous paraissait si éloigné de tout ce que l'on connaissait jusqu'alors, vos commissaires ont dû être très sévères sur le genre de preuves admises pour constater ce phénomène, et en même temps ils ont dû se tenir continuellement en garde contre l'illusion et la fourberie dont ils devaient craindre d'être les dupes.

La commission réclame votre attention pour les observations suivantes ; dans la disposition desquelles elle a eu pour but, que le développement de ce singulier état, et que la manifestation des phénomènes qui le caractérisent, vous offrissent toujours une progression croissante ; de telle sorte qu'ils fussent toujours de plus en plus évidens.

Mlle. Louise Delaplane, âgée de seize ans, demeurant rue Tirechape, n° 9, avait une suppression menstruelle, accompagnée de douleurs, de tension et de gonflement dans le bas-ventre, lorsqu'elle entra à l'Hôtel-Dieu, le 13 juin 1826. Des sangsues appliquées à la vulve, des bains, et en général un traitement approprié ne produisant aucun soulagement, elle fut magnétisée par M. Foissac, les 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 28 juin 1826 ; elle s'endormit, dans la première séance, au bout de huit minutes. On lui parle, elle ne répond pas ; on jette près d'elle un paravent de fer blanc, elle reste dans une complète immobilité ; on brise avec force un flacon de verre, elle se réveille en sursaut. A la seconde séance elle répond, par des signes de tête affir-

matifs et négatifs, aux questions qu'on lui adresse. Dans la troisième, elle donne à entendre que dans deux jours elle parlera et indiquera la nature et le siège de sa maladie. On la pince très fortement, au point de faire naître une ecchymose, elle ne donne aucun signe de sensibilité. On lui débouche, sous le nez, un flacon plein d'ammoniaque; elle est insensible à une première inspiration; à la deuxième, elle porte la main à son nez. À son réveil elle se plaint de la douleur que lui causé la partie pincée et ecchymosée, de même que l'inspiration du flacon d'ammoniaque, et elle retire brusquement sa tête. Les parens de cette fille résolurent de la faire sortir de l'Hôtel-Dieu, le 30 du même mois, parce qu'ils avaient appris qu'on la magnétisait. Elle y fut cependant magnétisée encore quatre fois; dans toutes ces épreuves, elle ne parla jamais, et répondit seulement par des signes aux diverses questions qu'on lui adressa. Nous ajouterons qu'insensible au chatouillement d'une plume introduite dans les narines, promenée sur ses lèvres et sur les ailes du nez, au bruit d'une planche jetée brusquement sur une table, elle se réveille au bruit d'un bassin de cuivre lancé sur le carreau, et au bruit d'un sac d'écus, qu'un autre jour l'on vide de haut dans ce même bassin.

Une autre fois, le 9 décembre 1826, M. Dupotet magnétise, devant la commission, le nommé Baptiste Ghamet, charretier à Charonne, qu'il avait magnétisé, pour la dernière fois, il y avait deux ou trois ans; au bout de huit minutes, interpellé, à diverses reprises,

pour savoir de lui s'il dort, il fait brusquement un signe de tête affirmatif; plusieurs questions restent sans réponse. Comme il paraît souffrir, on lui demande ce qui lui fait mal, il indique, avec la main, la poitrine; on lui demande encore quelle est cette partie, alors il répond: c'est le foie, et il indique toujours la poitrine. M. Guersent le pince très fortement au poignet gauche, et il ne témoigne aucune douleur; on lui ouvre la paupière, qui cède très difficilement à cette tentative, et on voit le globe de l'œil tourné comme convulsivement vers le haut de l'orbite, et la pupille notablement contractée.

La commission a vu, dans les deux observations qu'elle vient de rapprocher, la première ébauche du somnambulisme, et de cette faculté au moyen de laquelle les magnétiseurs disent que, dans le sommeil des organes extérieurs des sens, il se développe, chez les magnétisés, un sens intérieur et une espèce d'instinct capables de se manifester par des actes extérieurs raisonnés. Dans chacun des cas rapportés ci-dessus, la commission a vu, en effet, soit des réponses, par signes ou par phrases, à des questions faites, soit des promesses, à la vérité, toujours déçues d'événemens qui n'arrivent pas, mais pourtant les premières traces de l'expression d'un commencement d'intelligence. Les trois observations suivantes vous prouveront avec quelle défiance on doit accueillir les promesses de certains prétendus somnambules.

M^{lle} Joséphine Martineau, âgée de dix-neuf ans,

demeurant rue Saint-Nicolas, n° 37, était affectée, depuis trois mois, d'une gastrite chronique lorsqu'elle entra à l'Hôtel-Dieu, le 5 août 1826; elle fut magnétisée par M. Dupotet, en présence du rapporteur, quinze jours de suite, depuis le 7 jusqu'au 21 du même mois, deux fois entre quatre et cinq heures du soir, et treize fois, de six à sept heures du matin; elle a commencé à s'endormir dans la deuxième séance, et dans la quatrième, à répondre aux questions qu'on lui adressait.

Nous ne vous répéterons pas qu'à la fin de chaque séance, le pouls a été plus fréquent qu'au commencement, qu'elle n'a conservé aucun souvenir de ce qui s'est passé dans le sommeil. Ce sont de ces phénomènes communs qui ont précédemment été bien constatés chez d'autres magnétisés. Il s'agit ici du somnambulisme, et c'est ce phénomène que nous avons cherché à observer sur M^{lle} Martineau. Dans son sommeil, elle dit qu'elle ne voit pas les assistans, mais qu'elle les entend, et personne ne parle. Sur l'interpellation faite à cet égard, elle répond qu'elle les entend quand on fait du bruit; elle dit qu'elle ne guérira que quand on l'aura purgée. Elle désigne, pour ce purgatif, trois onces de manne, et des pilules anglaises prises deux heures après la manne. Le lendemain et le surlendemain, le rapporteur ne donne pas de manne, il administre quatre pilules de mie de pain, en deux jours: elle a quatre garde-robes pendant ces deux jours. Elle dit qu'elle se réveillera tantôt après cinq ou dix minutes de sommeil, et elle ne se réveille qu'après dix-sept et seize.

Elle annonce que tel jour elle nous donnera des détails sur la nature de son mal. Ce jour arrive, et elle ne nous dit rien. Enfin, chaque fois elle a été en défaut.

M. de Geslin, demeurant rue de Grenelle - Saint-Honoré, n° 37, écrivit à la commission le 8 juillet 1826, qu'il avait à sa disposition une somnambule, M^{lle} Couturier, âgée de trente ans, ouvrière en dentelles, demeurant dans la même maison que lui, qui, entre autres facultés, possédait celle de lire dans la pensée de son magnétiseur, et d'exécuter les ordres qu'il lui transmettrait mentalement. La proposition de M. de Geslin était trop importante pour ne pas être acceptée avec empressement. M. Guéneau et le rapporteur se rendirent à son invitation. M. de Geslin leur renouvela les assurances qu'il nous avait données dans sa lettre sur les facultés surprenantes de sa somnambule, et après l'avoir endormie par les procédés que nous vous avons indiqués, il les invite à lui faire connaître à lui ce qu'ils désiraient qu'il demandât mentalement à sa somnambule.

L'un de nous, le rapporteur, se plaça sur un bureau pour écrire avec la plus grande exactitude tout ce qui se passerait; et l'autre, M. Guéneau, se chargea d'écrire, sur des morceaux de papier, qu'il communiquait à son collègue, les ordres que tous deux voulaient qui fussent transmis à la magnétisée.

M. Guéneau écrivit sur un premier morceau de papier les mots suivans : *Allez vous asseoir sur un tabouret qui est en face du piano.* M. de Geslin, se pénétrant de cette volonté, dit à la somnambule d'exécuter ce

qu'il lui demande mentalement. Elle se leva de sa place, et se mettant devant la pendule, il est, dit-elle, neuf heures vingt minutes. M. de Geslin lui annonce que ce n'est point là ce qu'il lui a demandé; alors elle va dans la chambre voisine. On lui fait savoir qu'elle se trompe encore; elle reprend sa place. On veut qu'elle se gratte le front; elle étend la main droite et n'exécute pas le mouvement commandé. On désire qu'elle s'assie au piano, elle va à une croisée éloignée de six pieds du piano. Le magnétiseur se plaint qu'elle ne fasse pas ce qu'il lui impose par sa pensée; elle se lève et change de chaise. Nous demandons que quand M. de Geslin lèvera la main, la somnambule lève la sienne, et qu'elle la tienne suspendue jusqu'à ce que celle du magnétiseur retombe. Elle lève la main qui reste immobile et qui ne retombe que cinq minutes après celle de M. de Geslin. On lui présente le derrière d'une montre, elle dit qu'il est neuf heures trente-cinq minutes; et l'aiguille marque sept heures. Elle dit qu'il y a trois aiguilles, et il n'y en a que deux; on substitue une montre à trois aiguilles et elle dit qu'il y en a deux; qu'il est neuf heures quarante minutes, et la montre marque neuf heures vingt-cinq. Elle se met en rapport avec M. Guéneau, et lui dit, au sujet de sa santé, des choses tout-à-fait erronées, et en contradiction évidente avec ce que notre collègue avait écrit à ce sujet avant de se prêter à l'expérience. En résumé, cette dame Couturier n'a tenu aucune des promesses qui nous avaient été faites; et nous avons été autorisés à croire que

M. de Geslin n'avait pas pris toutes les précautions convenables pour ne pas être induit en erreur, et que telle était la cause de sa croyance aux facultés extraordinaires qu'il lui attribuait, facultés que nous n'avons nullement reconnues.

M. Chapelain, docteur en médecine, demeurant cour Batave, n° 3, informa la commission, le 14 mars 1828, qu'une femme de vingt-quatre ans, demeurant dans sa maison, et qui lui avait été adressée par notre collègue M. Caille, avait annoncé, étant endormie par suite d'expériences magnétiques, que, le lendemain 15, à onze heures du soir, elle rendrait un tænia de la longueur du bras. La commission avait un trop grand désir de voir le résultat de cette annonce pour négliger l'occasion qui lui était offerte. MM. Itard, Thillaye et le rapporteur, auxquels se joignirent deux membres de l'académie, MM. Caille et Virey, ainsi que le docteur Dançe, actuellement médecin de l'hôpital Cochin, se rendirent, le lendemain 15, à dix heures cinquante-cinq minutes du soir, au domicile de cette femme. Elle fut à l'instant magnétisée par M. Chapelain et endormie à onze. Elle annonce alors qu'elle voit, dans son intérieur, quatre morceaux de vers dont le premier est enveloppé dans une peau; que, pour les rendre, il faudrait qu'elle prit de l'émétique et de la poudre aux vers. On lui objecta qu'elle avait dit qu'elle rendrait ce premier morceau à onze heures. Cette objection la contraria, elle se lève brusquement: le rapporteur la saisit, s'assure qu'elle ne cache rien sous ses jupons et

l'asseoit, ses jupons levés, sur une chaise percée qu'il avait bien visitée auparavant. Au bout de dix minutes, elle dit éprouver du chatouillement à l'anüs; elle se lève encore brusquement, et on profite de ce mouvement pour s'assurer que rien ne sort de l'anüs. A onze heures quarante-deux minutes elle est réveillée, fait des efforts pour aller à la garde-robe et ne rend rien. M. Chapelain la magnétisa de nouveau, l'endormit et lui donna, à deux heures et demie du matin, l'éméétique qui procura des vomissemens, sans morceaux de vers. Le 16, à dix heures du matin, elle rendit par l'anüs des matières fécales moulées dans lesquelles il n'y avait aucune apparence de vers. Voilà donc trois faits bien constatés, et nous pourrions en citer d'autres, dans lesquels il y a eu bien évidemment erreur ou tentative de supercherie de la part des somnambules, soit dans ce qu'ils disaient entendre, soit dans ce qu'ils promettaient de faire, soit dans ce qu'ils annonçaient devoir arriver.

Dans cette position, nous désirions ardemment éclaircir la question, et nous pensâmes qu'il était essentiel, autant dans l'intérêt des recherches auxquelles nous nous livrions, que pour nous soustraire aux déceptions du charlatanisme, et nous assurer s'il y avait quelque signe qui pût indiquer que le somnambulisme existait véritablement. C'est-à-dire, si le magnétisé endormi, était, permettez-nous l'expression, plus qu'endormi, s'il était arrivé à l'état du somnambulisme.

M. Dupotet, dont il a déjà été question plusieurs

fois, proposa, le 4 novembre 1826, à la commission, de la rendre témoin d'expériences dans lesquelles il mettrait dans toute son évidence la réalité du somnambulisme magnétique. Il s'engageait, et nous avons sa promesse signée par lui, à produire à volonté, et hors de la portée de la vue des individus mis par lui en somnambulisme, des mouvemens convulsifs dans une partie quelconque de leur corps, par le fait seulement de la direction de son doigt vers cette partie. Il regardait ces convulsions comme le signe certain de l'existence du somnambulisme. La commission profita de la présence de B^e Chamet, pour faire sur lui les expériences d'après lesquelles elle pourrait éclaircir cette question. En conséquence, M. Dupotet l'ayant mis en somnambulisme, dirigea un doigt en pointe vers les siens; on en approcha même une tige métallique, aucun effet convulsif ne fut produit. Un doigt du magnétiseur fut dirigé de nouveau vers ceux du magnétisé; on vit dans les doigts index et médius des deux mains un léger mouvement semblable à la convulsion déterminée par la pile galvanique. Six minutes après, le doigt du magnétiseur, dirigé vers le poignet gauche, imprima à cette partie un mouvement complet de convulsion; et c'est alors que le magnétiseur annonça que dans cinq minutes *on ferait tout ce que l'on voudrait de cet homme*. Alors M. Marc, placé derrière ce dernier, indiqua que le magnétiseur devait chercher à agir sur l'index droit: il dirigea le sien vers cette partie, et c'est le gauche et la cuisse du même côté qui entrèrent en

convulsion. Plus tard on dirigea les doigts vers les orteils, aucun effet ne fut produit. On exécuta des passes antérieures. MM. Bourdois, Guersent et Guéneau de Mussy, dirigèrent successivement leurs doigts vers ceux du magnétisé qui se contractèrent à leur approche. Plus tard on aperçut des mouvemens dans la main gauche vers laquelle cependant aucun doigt n'était dirigé. Enfin on suspendit toute expérience pour vérifier si les mouvemens convulsifs n'avaient pas lieu quand on ne le magnétisait pas; et ces mouvemens se renouvelaient, mais plus faiblement.

La commission en a conclu qu'il n'était pas besoin de l'approche des doigts du magnétiseur pour produire des convulsions, bien que M. Dupotet ajoutât que lorsqu'elles ont commencé à avoir lieu, elles pouvaient se reproduire d'elles-mêmes.

M^{lle} Lemaitre, dont nous avons déjà parlé page 16, lorsqu'il s'est agi de l'influence de l'imagination sur la production des phénomènes magnétiques, a présenté aussi cette mobilité convulsive; mais tantôt ces mouvemens, assez semblables pour leur prestesse à ceux que l'on éprouve par l'approche d'une pointe électrique, avaient lieu dans une partie, par suite de l'approche des doigts, tantôt aussi sans que cette dernière condition eût été remplie; tantôt nous les avons vu arriver plus ou moins de temps après la tentative qu'on faisait pour les développer; tantôt ce phénomène a eu lieu plusieurs fois dans une séance, tantôt il ne paraissait pas une seule

fois ; tantôt l'approche des doigts vers une partie était suivie de convulsions dans une autre.

Un nouvel exemple de ce phénomène est celui qui nous a été fourni par M. Chalet, consul de France à Odessa. M. Dupotet le magnétisa en notre présence, le 17 novembre 1826, il dirigea le doigt vers son oreille gauche, et aussitôt on aperçut un mouvement dans les cheveux qui sont derrière l'oreille, et que l'on attribua à la contraction des muscles de cette région ; on renouvela des passes avec une seule main, sans diriger le doigt vers l'oreille, et on aperçut dans l'oreille un mouvement général et brusque d'ascension. Un doigt fut ensuite dirigé vers la même oreille, et n'y produisit aucun effet.

C'est principalement sur M. Petit, âgé de trente-deux ans, instituteur à Athis, que les mouvemens convulsifs ont été déterminés avec le plus de précision par l'approche des doigts du magnétiseur. M. Dupotet le présenta à la commission le 10 août 1826, en lui annonçant que ce M. Petit était très susceptible d'entrer en somnambulisme, et que, dans cet état, lui M. Dupotet, pouvait, à sa volonté, et sans l'exprimer par la parole, par la seule approche de ses doigts, déterminer dans les parties que la commission aurait indiquées par écrit, des mouvemens convulsifs apparens. Il fut endormi très promptement ; et c'est alors que la commission, pour prévenir tout soupçon d'intelligence, remit à M. Dupotet une note rédigée en silence à l'instant même, et dans laquelle elle avait indiqué par écrit les

parties qu'elle désirait qui entrassent en convulsion. Muni de cette instruction , il dirigea d'abord la main vers le poignet droit qui entra en convulsion ; il se plaça ensuite derrière le magnétisé , et dirigea son doigt en premier lieu vers la cuisse gauche , puis vers le coude gauche , et enfin vers la tête. Ces trois parties furent presque aussitôt prises de mouvemens convulsifs. M. Dupotet dirigea sa jambe gauche vers celle du magnétisé , celui-ci s'agita de manière à ce qu'il fût sur le point de tomber. M. Dupotet dirigea ensuite son pied vers le coude droit de M. Petit , et ce coude droit s'agita ; puis il porta son pied vers le coude et la main gauche , et des mouvemens convulsifs très forts se développèrent dans tout le membre supérieur. Un des commissaires , M. Marc , dans l'intention de prévenir encore toute espèce de supercherie , lui mit un bandeau sur les yeux ; et les expériences précédentes furent répétées avec une légère différence dans le résultat. D'après l'indication mimique et instantanée d'un ou deux d'entre nous , M. Dupotet dirigea son doigt vers la main gauche : à son approche les deux mains s'agitèrent. On désira que l'action se portât à la fois sur les deux membres inférieurs. D'abord les doigts furent approchés sans résultat. Bientôt le somnambule remua d'abord les mains , puis se recula , puis agita les pieds. Quelques momens plus tard , le doigt approché de la main , la fit retirer et produisit une agitation générale. MM. Thillaye et Marc dirigèrent les doigts sur diverses parties du corps , et provoquèrent quelques mou-

vemens convulsifs. Ainsi, M. Petit a toujours eu, par l'approche des doigts, des mouvemens convulsifs, soit qu'il ait eu ou qu'il n'ait pas eu un bandeau sur les yeux; et ces mouvemens ont été plus marqués quand on a dirigé vers les parties soumises aux expériences une tige métallique telle qu'une clé ou une branche de lunettes. En résultat, la commission, quoique témoin de plusieurs cas dans lesquels cette faculté contractile a été mise en jeu par l'approche des doigts ou des tiges métalliques, a besoin de nouveaux faits pour apprécier ce phénomène, sur la constance et la valeur duquel elle ne se croit pas assez éclairée pour se prononcer.

Réduits par conséquent à nous en rapporter à notre inquiète surveillance, nous avons poursuivi nos recherches et multiplié nos observations, en redoublant de soins, d'attention et de méfiance.

Vous vous rappelez peut-être, Messieurs, les expériences qui furent faites en 1820, à l'Hôtel-Dieu, en présence d'un grand nombre de médecins, dont quelques-uns sont membres de cette académie, et sous les yeux du rapporteur qui seul en concevait le plan, en dirigeait tous les détails, et les consignait, minute par minute, sur un procès-verbal signé par chacun des assistans. Peut-être nous nous serions abstenus de vous en parler, sans une circonstance particulière qui nous fait un devoir de rompre le silence. On se rappelle qu'au milieu des discussions que la proposition de soumettre le magnétisme animal à un nouvel examen, avait soulevées dans le sein de l'académie, un membre, qui du

reste ne niait pas la réalité des phénomènes magnétiques, avait avancé que tandis que les magnétiseurs proclamaient la guérison de M^{lle} Samson, elle lui demandait à rentrer à l'Hôtel-Dieu, où, ajoutait-il, elle était morte par suite d'une lésion organique, jugée incurable par les hommes de l'art.

Cependant cette même M^{lle} Samson reparut, six ans après cette prétendue mort; et votre commission, convoquée le 29 décembre 1826, pour faire sur elle des expériences, voulut avant tout s'assurer si l'individu que lui présentait M. Dupotet, dont d'ailleurs la bonne foi lui était parfaitement connue, était bien la même que celle qui, six ans auparavant, avait été magnétisée à l'Hôtel-Dieu. MM. Bicheteau et Patissier, qui avaient assisté à ces premières expériences, eurent la complaisance de se rendre à l'invitation de la commission, et, conjointement avec le rapporteur, ils constatèrent et signèrent que c'était bien la même personne qui avait été le sujet des expériences faites à l'Hôtel-Dieu en 1820, et qu'ils n'apercevaient en elle d'autre changement que celui qui annonce une amélioration notable dans sa santé.

L'identité ainsi constatée, M^{lle} Samson fut magnétisée par M. Dupotet, en présence de la commission. A peine les passes furent-elles commencées que M^{lle} Samson s'agita sur son fauteuil, se frotta les yeux, témoigna de l'impatience, se plaignit, et toussa d'une voix rauque, qui rappela à MM. Bicheteau, Patissier et au rapporteur, ce même timbre de voix qui les avait frap-

pés en 1820, et qui alors, comme dans la circonstance présente, était pour eux l'indice du commencement de l'action du magnétisme. Bientôt elle frappa du pied ; appuya sa tête sur sa main droite et son fauteuil, et leur parut dormir. On lui souleva la paupière, et on vit, comme en 1820, le globe de l'œil tourné convulsivement en haut. Plusieurs questions lui furent adressées et restèrent sans réponse ; puis, lorsqu'on lui en fit de nouvelles, elle fit des gestes d'impatience, et répondit, avec mauvaise humeur, qu'on ne devait pas la tourmenter ; enfin, sans en avoir prévenu qui que ce fût, le rapporteur jeta sur le parquet une table et une bûche qu'il avait placée sur cette table. Quelques-uns des assistans jetèrent un cri d'effroi, M^{lle} Samson seule n'entendit rien, ne fit aucune espèce de mouvement, et continua à dormir après comme avant le bruit violent et improvisé. On la réveilla quatre minutes après, en lui frottant les yeux circulairement avec les pouces. Alors la même bûche fut jetée à l'improviste sur le parquet ; le bruit fit tressaillir la magnétisée qui alors était éveillée ; elle se plaignit vivement du sentiment de la peur qu'on venait de lui causer, tandis que, six minutes auparavant, elle avait été insensible à un bruit beaucoup plus fort.

Vous avez tous également entendu parler d'un fait qui a fixé dans le temps l'attention de la section de chirurgie, et qui lui a été communiqué dans la séance du 16 avril 1829, par M. Jules Cloquet. La commission a cru devoir le consigner ici comme une des preuves

les moins équivoques de la force du sommeil magnétique. Il s'agit d'une dame P****, âgée de soixante-quatre ans, demeurant rue Saint-Denis, n° 151, qui consulta M. Cloquet, le 8 avril 1829, pour un cancer ulcéré qu'elle portait au sein droit depuis plusieurs années, et qui était compliqué d'un engorgement considérable des ganglions axillaires correspondans. M. Chapelain, médecin ordinaire de cette dame, qui la magnétisait depuis quelques mois dans l'intention, disait-il, de dissoudre l'engorgement du sein, n'avait pu obtenir d'autre résultat sinon de produire un sommeil très profond, pendant lequel la sensibilité paraissait anéantie, les idées conservant toute leur lucidité. Il proposa à M. Cloquet de l'opérer pendant qu'elle serait plongée dans le sommeil magnétique. Ce dernier, qui avait jugé l'opération indispensable, y consentit; et le jour fut fixé pour le dimanche suivant, 12 avril. La veille et l'avant-veille, cette dame fut magnétisée plusieurs fois par M. Chapelain, qui la disposait, lorsqu'elle était en somnambulisme, à supporter sans crainte l'opération, qui l'avait même amenée à en causer avec sécurité, tandis qu'à son réveil elle en repoussait l'idée avec horreur.

Le jour fixé pour l'opération, M. Cloquet, en arrivant à dix heures et demie du matin, trouva la malade habillée et assise dans un fauteuil, dans l'attitude d'une personne paisiblement livrée au sommeil naturel. Il y avait à peu près une heure qu'elle était revenue de la messe qu'elle entendait habituellement à la même heure;

M. Chapelain l'avait mise dans le sommeil magnétique depuis son retour : la malade parla , avec beaucoup de calme , de l'opération qu'elle allait subir. Tout étant disposé pour l'opérer , elle se déshabilla elle-même , et s'assit sur une chaise.

M. Chapelain soutint le bras droit. Le bras gauche fut laissé pendant sur le côté du corps. M. Pailloux , élève interne de l'hôpital Saint-Louis , fut chargé de présenter les instrumens et de faire les ligatures. Une première incision partant du creux de l'aisselle fut dirigée au dessus de la tumeur jusqu'à la face interne de la mamelle. La deuxième, commencée au même point , cerna la tumeur par en bas , et fut conduite à la rencontre de la première : les ganglions engorgés furent disséqués avec précaution , à raison de leur voisinage de l'artère axillaire , et la tumeur fut extirpée. La durée de l'opération a été de dix à douze minutes.

Pendant tout ce temps , la malade a continué à s'entretenir tranquillement avec l'opérateur , et n'a pas donné le plus léger signe de sensibilité : aucun mouvement dans les membres ou dans les traits , aucun changement dans la respiration ni dans la voix , aucune émotion , même dans le pouls , ne se sont manifestés : la malade n'a pas cessé d'être dans l'état d'abandon et d'impassibilité automatiques où elle était quelques minutes avant l'opération. On n'a pas été obligé de la contenir , on s'est borné à la soutenir. Une ligature a été appliquée sur l'artère thoracique latérale , ouverte pendant l'extraction ; et pansée , l'opérée fut mise au

lit, toujours en état de somnambulisme dans lequel on l'a laissée quarante-huit heures. Une heure après l'opération, il se manifesta une légère hémorrhagie qui n'eut pas de suite. Le premier appareil fut levé le mardi suivant, 14 ; la plaie fut nettoyée et pansée de nouveau ; la malade ne témoigna aucune sensibilité ni douleur ; le pouls conserva son rythme habituel.

Après ce pansement, M. Chapelain réveilla la malade dont le sommeil somnambulique durait depuis une heure avant l'opération, c'est-à-dire, depuis deux jours. Cette dame ne parut avoir aucune idée, aucun sentiment de ce qui s'était passé ; mais en apprenant qu'elle avait été opérée ; et voyant ses enfans autour d'elle, elle en éprouva une très vive émotion que le magnétiseur fit cesser en l'endormant aussitôt.

La commission a vu dans ces deux observations la preuve la plus évidente de l'abolition de la sensibilité pendant le somnambulisme, et elle déclare que bien qu'elle n'ait pas été témoin de la dernière, elle la trouve empreinte d'un tel caractère de vérité, elle lui a été attestée et répétée par un si bon observateur qui l'avait communiquée à la section de chirurgie, qu'elle n'a pas craint de vous la présenter comme le témoignage le moins contestable de cet état de torpeur et d'engourdissement provoqué par le magnétisme.

Au milieu des expériences dans lesquelles la commission avait cherché à apprécier cette faculté de mettre en mouvement, sans contact, la contractilité des muscles, de M. Petit d'Athis (p. 32), d'autres essais se faisaient

sur lui pour observer la clairvoyance, c'est-à-dire, la vision à travers les paupières fermées, dont on disait qu'il était doué pendant le somnambulisme.

Le magnétiseur nous avait annoncé que son somnambule reconnaîtrait, entre douze pièces de monnaie, celle que lui, M. Dupotet, aurait tenue dans sa main. Le rapporteur y plaça un écu de 5 francs au millésime de l'an 13, et le mêla ensuite à douze autres qu'il rangea en cercle sur une table. M. Petit désigna une de ces pièces, mais elle était au millésime de 1812. Ensuite, on lui présenta une montre dont on avait dérangées aiguilles afin qu'elles n'indiquassent pas l'heure actuelle, et deux fois de suite M. Petit fut dans l'erreur sur l'indication de leur direction. On a voulu expliquer ces mécomptes en nous disant que M. Petit perdait de sa lucidité depuis qu'il était magnétisé moins souvent; et pourtant, dans la même séance, le rapporteur a fait avec lui une partie de piquet; il a souvent cherché à le tromper en annonçant une carte ou une couleur pour une autre, et la mauvaise foi du rapporteur n'a pas empêché M. Petit de jouer juste, et de savoir la couleur du point de son adversaire. Nous devons ajouter que, chaque fois que l'on a interposé un corps, une feuille de papier, un carton entre les yeux et l'objet à désigner, M. Petit n'a pu rien distinguer.

Si ces épreuves eussent été les seules dans lesquelles nous eussions cherché à reconnaître cette clairvoyance, nous en aurions conclu que ce somnambule ne la possédait pas; mais cette faculté parut dans tout son jour

dans l'expérience suivante, et cette fois le succès répondit entièrement à ce que nous avait annoncé M. Dupotet.

M. Petit fut magnétisé le 15 mars 1826, par lui, à huit heures et demie du soir, et endormi à peu près en une minute. Le président de la commission, M. Bourdois, s'assura que le nombre des pulsations avait, depuis qu'il était endormi, diminué de vingt-deux par minute, et que le pouls avait même quelque chose d'irrégulier. M. Dupotet, après avoir mis un bandeau sur les yeux du somnambule, dirige sur lui, à plusieurs reprises, ses doigts en pointe à deux pieds environ de distance. Aussitôt il se manifeste, dans les mains et dans les bras vers lesquels était dirigée l'action, une contraction violente. M. Dupotet ayant également approché ses pieds de ceux de M. Petit, toujours sans contact, celui-ci les retire avec vivacité. Il se plaint d'éprouver, dans les membres sur lesquels l'action s'était portée, une vive douleur, et une chaleur brûlante. M. Bourdois essaie de produire les mêmes effets. Il les obtient également, mais avec moins de promptitude et à un degré plus faible.

Ce point bien établi, on s'occupe de reconnaître la clairvoyance du somnambule. Celui-ci ayant déclaré qu'il ne pouvait voir avec le bandeau; on le lui retire, mais alors toute l'attention se porte à constater que les paupières sont exactement fermées. A cet effet, on tient, presque constamment pendant les expériences, une lumière au devant des yeux de M. Petit, à la distance d'un ou deux pouces; et plusieurs personnes eurent les yeux

presque continuellement fixés sur les siens. Aucune ne put apercevoir le moindre écartement entre les paupières. M. Ribes fit même remarquer que leurs bords étaient superposés de manière que les cils se croisaient.

On examine aussi l'état des yeux, on les ouvre de force sans que le somnambule s'éveille; et l'on remarque que la prunelle est portée en bas, et dirigée vers le grand angle de l'œil.

Après ces observations préliminaires, on procède à vérifier les phénomènes de *la vision avec les yeux fermés*.

M. Ribes, membre de l'académie, présente un catalogue qu'il tire de sa poche. Le somnambule, après quelques efforts qui paraissent le fatiguer, lit très distinctement ces mots : *Lavater. Il est bien difficile de connaître les hommes*. Ces derniers mots étaient imprimés en caractères très fins. On lui met sous les yeux un passeport, il le reconnaît et le désigne sous le nom de *passé homme*. Quelques instans après, on substitue au passeport un port d'armes que l'on sait être presque en tout semblable au passeport, et on le lui présente du côté blanc. M. Petit peut seulement reconnaître que c'est une pièce encadrée et assez semblable à la première; on le retourne. Alors, après quelques instans d'attention, il dit ce que c'est, et lit distinctement ces mots : DE PAR LE ROI, et à gauche, PORT D'ARMES. On lui montre encre une lettre ouverte; il dit ne pouvoir la lire; n'entendant pas l'anglais : c'était en effet une lettre anglaise.

M. Bourdois tire de sa poche une tabatière sur la-

quelle était un camée encadré en or. Le somnambule ne peut d'abord le voir distinctement; le cadre d'or l'éblouissait, disait-il. Quand on eut couvert le cadre avec les doigts, il dit voir l'emblème de la fidélité. Pressé de dire quel était cet emblème, il ajoute : je vois un chien, il est comme dressé devant un autel. C'est là en effet ce qui était représenté.

On lui présente une lettre fermée, il ne peut rien découvrir du contenu. Il suit seulement la direction des lignes avec le doigt; mais il lit fort bien l'adresse, quoiqu'elle contint un nom assez difficile : à M. de Rockenstro .

Toutes ces expériences fatiguaient extrêmement M. Petit. On le laissa un instant reposer; puis, comme il aime beaucoup le jeu, on lui proposa, pour le délasser, de faire une partie de cartes. Autant les expériences de pure curiosité semblent le contrarier et le fatiguer, autant il fait, avec aisance et dextérité, ce qui lui fait plaisir, et ce à quoi il se porte de son propre mouvement.

Un des assistans, M. Raynal, ancien inspecteur de l'université, fit, avec M. Petit, un cent de piquet, et perdit. Celui-ci maniait les cartes avec la plus grande agilité, et sans jamais se tromper. On essaya plusieurs fois inutilement de le mettre en défaut en soustrayant ou en changeant des cartes; il comptait, avec une surprenante facilité, le nombre de points marqués sur la carte à marker de son adversaire.

Pendant tout ce temps on n'avait cessé d'examiner les yeux, et de tenir auprès d'eux une lumière; on les

avait toujours trouvés exactement fermés ; on remarqua que le globe de l'œil semblait néanmoins se mouvoir sous la paupière et suivre les divers mouvemens des mains. Enfin, M. Bourdois déclara que, selon toutes les vraisemblances humaines, et autant qu'on en pouvait juger par les sens, les paupières étaient exactement closes.

Pendant que M. Petit faisait une deuxième partie de piquet, M. Dupotet, sur l'invitation de M. Ribes, dirigea par derrière la main vers son coude ; la contraction précédemment observée eut lieu de nouveau. Puis, sur la proposition de M. Bourdois, il le magnétisa par derrière, et toujours à plus d'un pied de distance, dans l'intention de l'éveiller. L'ardeur que le somnambule portait au jeu, combattait cette action et faisait que, sans le réveiller, elle le gênait et le contra riait. Il porta plusieurs fois la main derrière la tête, comme s'il y souffrait. Il tomba enfin dans un assoupissement qui paraissait être un sommeil naturel assez léger, et quelqu'un lui ayant parlé, dans cet état, il s'éveilla comme en sursaut. Peu d'instans après, M. Dupotet, toujours placé près de lui et à quelque distance, le plongea de nouveau dans le sommeil magnétique, et les expériences recommencèrent. M. Dupotet, désirant qu'il ne restât aucune ombre de doute sur la nature d'une action physique exercée à volonté sur le somnambule, proposa de mettre à M. Petit tel nombre de bandeaux que l'on voudrait, et d'agir sur lui dans cet état. On lui couvrit en effet la figure jusqu'aux narines

avec plusieurs cravates; on tamponna avec des gants la cavité formée par la proéminence du nez, et on recouvrit le tout d'une cravate noire, descendant en forme de voile jusqu'au col. Alors on recommença de nouveau, et de toutes les manières, les essais d'action à distance; et constamment les mêmes mouvemens se manifestèrent dans les parties vers lesquelles la main ou le pied étaient dirigés.

Après ces nouvelles épreuves, M. Dupotet, ayant ôté à M. Petit ses bandeaux, fit avec lui une partie *d'écarté* pour le distraire. Il joua avec la même facilité qu'auparavant et gagna encore. Il mettait tant d'ardeur à son jeu qu'il resta insensible à l'influence de M. Bourdois qui essaya inutilement, pendant qu'il jouait, d'agir sur lui par derrière, et de lui faire exécuter un commandement volontaire.

Après sa partie, le somnambule se leva, se promena à travers le salon, écartant les chaises qui se trouvaient sur son passage, et alla s'asseoir à l'écart pour se reposer quelque temps loin des curieux et des expérimentateurs qui l'avaient fatigué. Là M. Dupotet le réveilla à plusieurs pieds de distance; mais ce réveil ne fut pas complet, à ce qu'il paraît; car, quelques instans après, il s'assoupit. Il fallut faire de nouveaux efforts pour le réveiller complètement.

Éveillé, il a dit ne conserver aucun souvenir de ce qui s'était passé pendant son sommeil.

A coup sûr, si, comme M. Bourdois l'a consigné à part, sur le procès-verbal de cette séance, *la constante*

immobilité des paupières et leurs bords superposés de manière que les cils paraissent entrecroisés, sont des garanties suffisantes de la clairvoyance de ce somnambule à travers les paupières, il est impossible de refuser, si non sa croyance, au moins son étonnement à tout ce qui s'est passé dans cette séance, et de ne pas désirer être témoin de nouvelles expériences, pour pouvoir fixer son opinion sur l'existence et la valeur du magnétisme animal.

Le vœu exprimé à cet égard par notre président, n'a pas tardé à recevoir son exécution chez trois somnambules qui, outre cette clairvoyance observée sur le précédent, ont présenté des preuves d'une intuition et d'une prévision très remarquables, soit pour eux, soit pour d'autres.

Ici la sphère paraît s'agrandir ; il ne s'agit plus de satisfaire une simple curiosité, de chercher à s'assurer s'il existe un signe qui puisse faire prononcer que le somnambulisme a ou n'a pas lieu ; si un somnambule peut lire les yeux fermés, se livrer, pendant son sommeil, à des combinaisons de jeux plus ou moins compliqués ; questions curieuses, intéressantes, dont la solution, celle de la dernière surtout, est, comme spectacle, un phénomène très extraordinaire ; mais qui en véritable intérêt, et surtout en espérances sur le parti qu'en peut tirer la médecine, sont infiniment au-dessous de celles dont la commission va nous donner connaissance.

Il n'est personne parmi vous, Messieurs, qui, dans tout ce qu'on a pu lui citer du magnétisme, n'ait en-

tendu parler de cette facilité qu'ont certains somnambules, non seulement de préciser le genre de maladies dont ils sont affectés, la durée, l'issue de ces maladies, mais encore le genre, la durée et l'issue des maladies des personnes avec lesquelles on les met en rapport. Les trois observations suivantes nous ont paru tellement importantes, que nous avons cru devoir vous les faire connaître dans leur entier, comme présentant des exemples fort remarquables de cette intuition et de cette prévision; vous y trouverez en même temps la réunion de divers phénomènes qui n'ont pas été observés chez les autres magnétisés.

Paul Villagrard, étudiant en droit, né à Magnac-Laval (Haute-Vienne), le 18 mai 1803, fut frappé, le 25 décembre 1825, d'une attaque d'apoplexie qui fut suivie de la paralysie de tout le côté gauche du corps. Après dix-sept mois de divers traitemens par l'acupuncture, un séton à la nuque, douze moxas le long de la colonne vertébrale, traitement qu'il suivit, soit chez lui, soit à la maison de santé, soit à l'hospice de perfectionnement, et dans le cours desquels il eut deux nouvelles attaques, fut admis, le 8 avril 1827, dans l'hôpital de la Charité. Bien qu'il eût éprouvé un soulagement notable des moyens mis en usage avant son entrée dans cet hôpital, il marchait avec des béquilles, sans pouvoir s'appuyer sur le pied gauche. Le bras du même côté exécutait bien divers mouvemens; mais Paul ne pouvait le lever vers la tête. Il y voyait à peine de l'œil droit, et avait l'ouïe très dure des deux oreilles.

C'est dans cet état qu'il fut confié aux soins de notre collègue M. Fouquier qui, outre la paralysie bien évidente, lui reconnut des symptômes d'hypertrophie du cœur.

Pendant cinq mois, il lui administra l'extrait alcoolique de noix vomique, le fit saigner de temps en temps, le purgea et lui fit appliquer des vésicatoires. Le bras gauche reprit un peu de force, les maux de tête auxquels il était sujet s'éloignèrent; et son état resta stationnaire jusqu'au 29 août 1827, époque à laquelle il fut magnétisé, pour la première fois, par M. Foissac, d'après l'ordre et sous la direction de M. Fouquier. Dans cette première séance il éprouva une sensation de chaleur générale, puis des soubresauts dans les tendons. Il s'étonna d'être envahi, pour ainsi dire, par une envie de dormir, se frotta les yeux pour la dissiper, fit des efforts visibles et infructueux pour tenir ses paupières ouvertes; enfin sa tête tomba sur la poitrine, et il s'endormit. A dater de ce moment, la surdité et le mal de tête ont cessé. Ce n'est qu'à la neuvième séance que le sommeil devint profond, et c'est à la dixième qu'il répondit, par des sons inarticulés, aux questions qu'on lui adressa. Plus tard il annonça qu'il ne pourrait guérir qu'à l'aide du magnétisme, et il se prescrivit la continuation des pilules d'extrait de noix vomique, des synapismes et des bains de Barèges. Le 25 septembre, la commission se rendit à l'hôpital de la Charité, fit déshabiller le malade, et constata que le membre inférieur gauche était manifestement plus maigre que le droit; que la main droite serrait beaucoup plus fort que la

gauche; que la langue, tirée hors la bouche, était portée vers la commissure droite, et que, dans la buccination, la joue droite était plus bombée que la gauche.

On magnétisa alors Paul qui ne tarda pas à entrer en somnambulisme. Il récapitula ce qui était relatif à son traitement, et prescrivit que dans le jour même on lui appliquât un synapisme à chaque jambe pendant une heure et demie; que le lendemain on lui fit prendre un bain de Barèges, et qu'en sortant du bain on lui mit des synapismes pendant douze heures sans interruption, tantôt à une place, tantôt à une autre; que le surlendemain, après avoir pris un second bain de Barèges, on lui tirât une palette et demie de sang par le bras droit. Enfin il ajouta qu'en suivant ce traitement, le 28, c'est-à-dire trois jours après, il marcherait sans béquilles en sortant de la séance où il dit qu'il faudrait encore le magnétiser. On suivit le traitement qu'il avait indiqué; et, au jour dit, le 28 septembre, la commission vint à l'hôpital de la Charité. Paul se rendit, appuyé sur ses béquilles, à la salle des conférences, où il fut magnétisé comme de coutume et mis en somnambulisme. Dans cet état, il assura qu'il retournerait à son lit sans béquilles; sans soutien; à son réveil il demanda ses béquilles; on lui répondit qu'il n'en avait plus besoin. En effet, il se leva, se soutint sur la jambe paralysée, traversa la foule qui le suivait, descendit la marche de la chambre d'expériences, traversa la deuxième cour de la Charité, monta deux marches, et, arrivé au bas de l'escalier, il s'assit. Après s'être reposé deux mi-

nutes, il monta, à l'aide d'un bras et de la rampe, les vingt-quatre marches de l'escalier qui conduit à la salle où il couche; il alla à son lit, sans appui, s'assit encore un moment, et fit ensuite une nouvelle promenade dans la salle, au grand étonnement de tous les malades qui jusqu'alors l'avaient toujours vu cloué dans son lit. À dater de ce jour, Paul ne reprit plus ses béquilles.

La commission se réunit encore, le 11 octobre suivant, à l'hôpital de la Charité. On le magnétisa, et il annonça qu'il serait complètement guéri à la fin de l'année, si on lui établissait un séton deux pouces au dessous de la région du cœur. Dans cette séance on le pinça à plusieurs reprises; on lui enfonça une épingle à une ligne de profondeur dans le sourcil et dans le poignet, sans qu'il donnât aucun signe de sensibilité.

Le 16 octobre, M. Fouquier reçut du conseil général des hospices une lettre qui l'invitait à suspendre les expériences magnétiques qu'il avait commencées à l'hôpital de la Charité. On fut donc obligé d'interrompre ce traitement magnétique, dont ce paralyisé ne pouvait, disait-il, assez louer l'efficacité. M. Foissac le fit sortir de l'hôpital, et le plaça rue des Petits-Augustins, n. 18, dans une chambre particulière où il continua son traitement.

Le 29 du même mois la commission se rendit chez le malade pour examiner les progrès de sa guérison; mais avant de le magnétiser elle constata que la marche avait lieu sans béquilles, et qu'elle paraissait plus assurée que dans la précédente séance. Ensuite on lui fit essayer ses

forces au dynamomètre. Pressé par la main droite, l'aiguille marquait trente kilogrammes, et de la main gauche, douze. Les deux mains réunies, la firent monter à trente-un. On le magnétisa ; en quatre minutes le somnambulisme se déclara, et Paul assura qu'il serait totalement guéri le 1^{er} janvier. On essaya ses forces : la main droite fit monter l'aiguille du dynamomètre à vingt-neuf kilogrammes (un de moins qu'avant le sommeil) ; la main gauche (la paralysée), à vingt-six : quatorze de plus qu'avant le sommeil, et les deux mains réunies, à quarante-cinq, quatorze de plus qu'avant.

Toujours dans le somnambulisme, il se lève pour marcher, et il franchit vivement l'espace ; il saute à cloche-pied sur le pied gauche. Il se met à genou sur le genou droit ; il se relève en se soutenant par la main gauche sur un assistant, et en faisant porter sur le genou gauche tout le poids de son corps. Il prend et soulève M. Thillaye, le fait tourner sur lui-même, et se rasseoit l'ayant sur ses genoux. Il tire de toute sa force le dynamomètre, et fait monter l'échelle de traction à seize myriagrammes. Sur l'invitation qu'on lui fait de descendre l'escalier, il quitte brusquement son fauteuil, prend le bras de M. Foissac qu'il quitte à la porte, descend et remonte les marches deux à deux, trois à trois, avec une rapidité convulsive, qu'il modère cependant quand on lui dit de les franchir une à une. Aussitôt qu'il est réveillé, il perd cette augmentation étonnante de ses forces ; alors, en effet, le dynamomètre ne marque plus que trois myriagrammes trois quarts,

c'est-à-dire douze un quart moins qu'avant le réveil. Sa démarche est lente, mais assurée; il ne peut soutenir le poids de son corps sur la jambe gauche (la paralysée), et il essaie inutilement de soulever M. Foissac.

Nous devons noter, Messieurs, que, peu de jours avant cette dernière expérience, ce malade avait perdu deux livres et demie de sang, qu'il avait encore deux vésicatoires aux jambes, un séton à la nuque, un autre à la poitrine; vous reconnaîtrez, par conséquent avec nous, quelle prodigieuse augmentation de forces le magnétisme avait développé dans les organes malades, celle des organes sains restant la même, puisque, pendant tout le temps qu'a duré le somnambulisme, la force totale du corps avait été plus que quadruplée.

Paul renonça par la suite à tout traitement médical. Il voulut seulement qu'on se bornât à le magnétiser; et, vers la fin de l'année, comme il témoignait le désir d'être mis, et maintenu pendant huit jours, en somnambulisme, pour que sa guérison fût complétée le 1^{er} janvier, il fut magnétisé le 25 décembre, et à dater de ce jour il resta en somnambulisme jusqu'au 1^{er} janvier.

Pendant ce temps il fut, à des intervalles inégaux, éveillé environ douze heures; et, dans ces courts moments de réveil, on lui laissait croire qu'il n'était endormi que depuis quelques heures. Pendant tout son sommeil, ses fonctions digestives se firent avec un surcroît d'activité.

Il était endormi depuis trois jours, lorsque, accompagné de M. Foissac, il partit à pied, le 28 décembre,

de la rue Mondovi, et alla trouver M. Fouquier à l'hôpital de la Charité, où il arriva à neuf heures. Il y reconnut les malades auprès desquels il était couché avant sa sortie, les élèves qui faisaient le service dans la salle, et il lut, les yeux fermés, un doigt étant appliqué sur chaque paupière, quelques mots qui lui furent présentés par M. Fouquier. Tout ce dont nous étions les témoins nous parut si étonnant, que la commission, voulant suivre jusqu'à la fin l'histoire de ce somnambule, se réunit de nouveau, le 1^{er} janvier, chez M. Foissac, où elle trouva Paul endormi depuis le 25 décembre. Il avait supprimé, quinze jours auparavant, les sétons de la nuque et de la poitrine, et s'était fait établir au bras gauche un cautère qu'il devait conserver toute la vie. Il déclarait, du reste, qu'il était guéri; qu'en ne commettant aucune imprudence, il arriverait à un âge avancé, et qu'il succomberait à une attaque d'apoplexie (toujours endormi). Il sort de chez M. Foissac, il marche et court dans la rue d'un pas ferme et assuré. A son retour il porte, avec la plus grande facilité, une personne présente qu'il n'avait pu, qu'avec peine, soulever avant d'être endormi.

(La suite au prochain numéro.)



CORRESPONDANCE.

(Suite et fin.)

« A plusieurs reprises, il m'était venu à l'idée de voir une somnambule, et de recourir à ce moyen extrême, puisque l'espoir de guérir notre malade s'évanouissait chaque jour; mais j'avais tant de fois tourné en ridicule la crédulité de ceux qui y avaient confiance, que je m'étonnais même qu'il me vint de pareilles pensées, et je les éloignais aussitôt. Pourtant, vaincu par l'insistance d'un de mes amis, je me décidai à aller voir M. Ricard, professeur de magnétisme, mais j'y allai seul, en cachette, et en quelque sorte comme si je me rendais coupable d'une action blâmable. J'assistai à une séance publique, dans laquelle le somnambule Calixte réussit dans plusieurs expériences qui m'étonnèrent. Décidé dès-lors à m'éclairer davantage, j'attendais la fin de la soirée, et je demandai une carte d'inscription pour un cours qui s'ouvrait le lendemain.

» Pour que personne ne pût fournir de renseignemens sur la cause qui m'amenait, je ne voulus donner, ni mon nom, ni mon adresse, et je déclarai que la curiosité seule me portait à vérifier un fait que j'avais vu, et auquel, cependant, je ne pouvais croire; je faisais allusion à plusieurs parties de cartes qui avaient été jouées par le somnambule Calixte, dont les yeux étaien

bouchés par des tampons de coton recouverts par un épais bandeau, et qui dans cet état nommait à chaque instant les cartes du jeu de son adversaire, bien que celui-ci prit la précaution de les cacher sous la table.

» Deux jours de suite je suivis le cours, en société de plusieurs personnes jusque là aussi incroyables que moi, et dont le scepticisme commençait à être ébranlé; le troisième jour, je pris avec moi un petit bonnet que Georges avait porté toute la journée, j'avais eu la précaution de le bien envelopper dans du papier, et à l'ouverture de la séance, je demandai la permission de faire une question sur cet objet. Je te donne ici la copie littérale des réponses du somnambule. J'avoue que je fus atterré de leur précision, de leur netteté; je doutais que je fusse éveillé, et si je n'avais eu le lendemain, dès le matin, une nouvelle consultation qui n'a été que la répétition de celle de la veille, j'aurais été convaincu d'avoir rêvé.

» La voici. — M. Ricard ne posa pas d'autre question que la première :

» Calixte, pourrais-tu voir à qui appartient ce bonnet et l'état de la personne? — Pour répondre, le somnambule pressa fortement l'objet, s'en frotta les mains, l'estomac, la tête, chercha quelque temps, puis, avec une grimace peu rassurante, il répond : « C'est un enfant, il est bien malade. Il est très maigre, pâle, il a la tête toujours brûlanté, le sommeil agité, — criant souvent pendant son sommeil, — l'estomac ne fonctionne pas bien, — les poumons sont bien malades, pourtant il n'y a pas

de tubercules, mais quelques places sont tachées, — les intestins sont bien enflammés, — ses jambes ne peuvent le soutenir, — il s'irrite pour la moindre chose. — Quelle est la cause du mal ? les humeurs, peut-être ? — Non ; le père et la mère sont sains, — il y a bien eu surabondance d'humeurs dans la tête, mais tout est sorti par les oreilles, et surtout par l'oreille gauche (je fus frappé de la vérité du fait), alors ce sont les nerfs, — oui c'est le système nerveux qui est malade. — Au fait, comment ne serait-il pas nerveux, le père et la mère le sont, le grand-père maternel aussi (tu sais combien ceci est exact). C'est cela, voici la cause du mal, — la preuve de ce que je dis, c'est que tous les vésicatoires qu'on lui a posés se sont séchés d'eux-mêmes (tu te rappelles qu'il en a eu trois successivement). — Puis il ajoute, en jetant à terre, avec humeur, le bonnet qu'il n'avait pas quitté. — Peut-on affaiblir ainsi un enfant déjà si faible !...

» Je suis trop fatigué, demain, à neuf heures je chercherai un remède. »

» Cet examen avait duré une heure, et chaque phrase que je te cite ne venaient qu'assez long-temps après la précédente.

» Le lendemain matin, exact au rendez-vous, je portai une chemise. Il examine de nouveau et reproduit, à peu près, ce que je viens de te dire, et ajoute :

» Cet enfant ne voit pas assez souvent sa mère, — il s'ennuie chez les gens où il est, — et puis ils n'ont pas le temps de s'en occuper assez, ils vont aux champs et

le laissent à la garde de leur fille (1) qui le contrarie (la fille de la nourrice a douze ans) et de leur mère qui est trop âgée. — Ils le soignaient mieux il y a quelque temps, parce qu'alors la nourrice ne travaillait pas à la terre ; mais elle va à présent avec son mari, et l'enfant en souffre. Il serait mieux près de Paris, soit à Passy, Auteuil, Boulogne, Neuilly, pas près de l'eau, près du bois, et surtout soigné par sa mère.

» Pour tisane :

» Demi-once racine de guimauve.

» Un quart d'once gomme arabique.

» Faire bouillir le tout dans deux litres d'eau ; laisser réduire à un litre et demi. Couper cette tisane avec un tiers de lait chaud, pris au pis de la vache, la sucrer avec sirop de gomme.

» Le magnétiser, en dégageant le fluide par les pieds, matin et soir. Changer sa paillasse et la remplir de paille de blé d'Espagne ; sans matelas, — la tête très élevée, — boire peu d'eau et jamais crue.

» Pour nourriture : — viandes succulentes — (boeuf, mouton), très peu cuites, — en extraire le jus et le lui faire boire. — Quelques fruits cuits, — aucuns fruits verts, — peu de sucre. —

» On appliquera, sur la poitrine, une peau d'agneau fraîche ; elle ira du cou au ventre. — Ne pas le contrarier.

(1) A Groslay, près Montmorency.

» On suivra ce traitement pendant huit jours , après quoi je dirai ce que j'en pense.»

» Comme ces prescriptions ne présentaient rien de dangereux , bien qu'aux potages maigres on substituât des viandes succulentes , nous envoyâmes à sa nourrice l'ordonnance , avec injonction de s'y conformer rigoureusement. -- Deux jours après , nous revîmes le somnambule , qui fut très mécontent de la manière dont le traitement était suivi. Au lieu de placer cette peau d'agneau sur la poitrine , on ne l'avait pas taillée , ce que Calixte vit et nous expliqua ; et l'enfant se trouvait enveloppé dedans tout entier , en sorte qu'il transpirait horriblement , et puis il manquait du magnétisme , conseillé comme indispensable ; nous nous décidâmes à le faire revenir près de nous. Ma femme alla s'établir à Passy où l'on dut commencer régulièrement l'exécution de la prescription de Calixte.

» Les premiers jours , le mal sembla augmenter , le voyage de quatre lieues avait beaucoup fatigué l'enfant , et nous commencions à craindre qu'il n'eût pas la force de prendre le dessus. Il ne mangeait pas , ne pouvait se soutenir , et transpirait , pendant son sommeil , avec plus de force que précédemment. Nous pensâmes que Calixte , qui ne l'avait jamais vu que sur des objets que l'enfant avait porté , serait à même de rectifier ses ordonnances , s'il y avait lieu à rectifier , en le voyant lui-même ; et sans attendre les huit jours du délai fixé , nous priâmes M. Ricard de venir à Passy avec son somnam-

bule. Le sixième jour après la première consultation, j'accompagnai ces messieurs à Passy.

» Dès que le somnambule se fut déclaré lucide, on lui amena Georges auquel il prit la main. Il chercha à voir comment on appliquait ses ordonnances, et, sans nous rendre aucun compte, il s'écria, avec un ton de colère très prononcé : « Je ne veux plus m'occuper de cet enfant, c'est fini. Si vous ne voulez pas faire ce que je vous dis, c'est inutile de me faire venir ici. M. Ricard, éveillez-moi.

» — Pourquoi cela ? — Parce qu'on n'a pas encore mis la peau d'agneau, et qu'il ne guérira pas sans cela.

• Je couchais chaque soir à Passy que je quittais dès le matin ; je voyais plusieurs morceaux de la peau d'agneau, et je pensais qu'ils servaient tour à tour suivant ce que ma femme, encore peu convertie au magnétisme, me disait. Je me mis en rapport avec le somnambule, et je lui affirmai qu'il devait se tromper ; et pour preuve, je voulus les lui montrer ; il m'arrêta, et, s'adressant à ma femme : « Pourquoi ne les lui mettez-vous pas ? — C'est, répondit-elle, fort étonnée de cette lucidité dont elle avait la preuve pour la première fois, puisque jusque là j'avais seul vu Calixte, c'est que l'enfant ne veut pas se laisser faire ; il pousse des cris si violens, que je crains d'augmenter son mal en le contrariant à ce point. — Eh bien, dit Calixte, couvrez alors l'envers de cette peau avec une toile bien blanche, et le malade se la laissera placer sur la poitrine ; car c'est le dégoût seul qui l'en empêche. On suivit ce conseil qui fut cou-

ronné d'un plein succès. « Il faudra, ajouta le somnambule, continuer la prescription : je vois beaucoup de mieux qui ne sera évident que dans deux jours ; à cette époque, il mangera, il voudra marcher, et vous lui mettrez des chaussons de flanelle et des semelles de liège dans ses souliers ; il faut toujours le magnétiser : je pense le tirer de là en un mois, c'est tout. — Je suis bien inquiète, me dit ma femme, tout-à-l'heure Georges a vomi du sang. « Oh ! dit Calixte, ce n'est pas inquiétant, il n'y en avait pas si gros qu'une amende de noisette : ce n'est rien. — C'est vrai, quant à la quantité, ajouta ma femme.

» Deux jours après, nous vérifiâmes l'exactitude de sa prédiction.

» Chaque jour le mieux devint plus visible ; et au bout de douze jours j'allai consulter. Je trouvai Calixte content et de l'exactitude apportée au traitement et du résultat ; il prescrivit toujours le magnétisme, ordonna deux bains à quatre jours d'intervalle, composés de quinze litres d'eau de son mêlés à cinq litres de lait pur ; des frictions avec de la flanelle sur la poitrine ; alterner la tisane de guimauve avec celle de gomme, et continuer de préparer ses alimens avec ces tisannes au lieu d'eau ; lui donner à manger plus souvent qu'on ne faisait et moins à la fois. Acheter un agneau d'un mois, le dresser de façon à ce qu'il ne quitte pas l'enfant, le faire même coucher avec lui, pour qu'il le lèche, et supprimer la peau précédemment ordonné, aussitôt qu'on se serait procuré l'animal. Ce fut chose

difficile; nous ne pumes en trouver nulle part d'assez jeune. On eut recours à Calixte qui, magnétisé, chercha s'il n'en verrait pas dans quelque village près Paris. Après un examen très long, il indiqua une ferme à Bondy; on prit des notes, on y alla, et on trouva l'agneau qui est encore chez nous. Il vit, pendant cette consultation, que Georges jouait habituellement avec un petit chien qui le léchait souvent à la bouche; il conseilla de laisser augmenter cette habitude très salutaire à l'enfant et très nuisible au chien qui peut-être même en créverait. Aujourd'hui, que notre enfant est aussi bien portant que nous pouvions le désirer, nous soignons le toutou, qui tousse comme un malheureux, et sans relâche. Nous prîmes encore deux consultations qui ne changèrent rien au traitement, et qui le modifièrent selon les progrès en mieux du malade. Enfin Calixte déclara qu'il n'avait plus besoin d'être consulté, après que nous lui eûmes conduit, à Paris, Georges bien portant, bien jouant, et conseilla, pour éviter une rechute, de le laisser à la campagne, où il pourrait jouer et se développer à son aise, et réparer un peu la faiblesse que lui a causée une si longue maladie, et où il serait encore magnétisé de temps en temps.

» Maintenant tu comprends, mon cher ami, que Georges n'est pas d'une force à citer; il a besoin de beaucoup de soins, de ménagemens; il est assez gras, a le teint assez frais, plus de fièvre, plus de diarrhée tenace, plus d'oppression, plus de ces transpirations extraordinaires; il a un appétit vorace et qu'on ne satisfait ja-

mais, par prudence ; il est gai, il court beaucoup, trop, peut-être, car il a fait une chute assez violente : je crois enfin que sa maladie est bien guérie ; plaise à Dieu qu'il ne lui en arrive pas de nouvelles.

J'ai tardé à te donner toutes ces nouvelles, dans la crainte de voir mes espérances déçues. Je voulais, en te parlant du moyen que nous avons employé pour traiter Georges, t'annoncer aussi sa guérison ; car le succès justifie tout.

Aussi maintenant suis-je partisan, non enthousiaste, du magnétisme, et prêt à le déclarer. A ton prochain voyage de Paris, je pourrai entrer dans les plus petits détails, que j'omets ici à cause de la longueur de ma lettre, et qui pourtant mériteraient d'être rapportés.



AVIS.

Le numéro 11 de cette année est déjà sous presse ; le numéro 12, qui doit compléter la collection, paraîtra très prochainement. Le retard qu'ont éprouvé les derniers numéros de notre publication, à cause du changement de domicile du directeur, qui a jugé convenable de transporter à Paris le siège de son administration, ne sera point à redouter pour la deuxième année. Déjà de nombreux et intéressans matériaux sont en

portefeuille, et de nouveaux et savans collaborateurs ont promis leur concours à la rédaction.

A partir du commencement de la deuxième année, il sera donné, chaque mois, un article de fond, des articles particuliers et une foule de faits très importans. Le précis historique se terminant, ainsi que nous l'avons annoncé dès notre début, avec le cahier n^o 12, nous aurons la facilité de pouvoir donner à nos lecteurs beaucoup plus de nouveautés que nous ne l'avons pu faire jusqu'à présent.

Le premier numéro de la prochaine année (numéro de novembre 1840), paraîtra avant le 15 décembre; le numéro 2 paraîtra le 1^{er} janvier 1841, et la publication sera exactement continuée le premier de chaque mois, jusqu'à complément.

Nos abonnés de province et de l'étranger sont priés d'adresser le montant de leur renouvellement, en un **Box** sur la poste ou sur une maison de commerce de Paris, afin de ne pas éprouver de retard dans l'envoi du premier numéro de la seconde année.

Le Directeur,

J.-J.-A. RICARD.

Rue St-Honoré, 373.

FAITS.

— 1861 —

M. Jessé, médecin à Villeneuve (Tarn), nous communique les faits suivants :

PREMIER FAIT.

11 Juillet 1839, à Villeneuve-lès-Lavaur (Tarn).

Je fus appelé par Victoire Airal, épouse Racaud, à l'effet de terminer un accouchement laborieux, qui devint alarmant par la longueur du mal qui dura près de vingt-quatre heures, et épuisa entièrement les forces de la malade, sans atteindre aucun résultat heureux. Des douleurs vagues et pénibles, se portant dans la région des lombes et la colonne vertébrale, l'obligeaient de rester constamment debout, la privaient de tout repos, et n'avançaient en rien l'heure de sa délivrance. Reconnaisant les dangers qui pourraient s'ensuivre, et voulant d'ailleurs procurer à cette personne un peu de calme, je lui proposai d'essayer quelques passes magnétiques vers le siège du mal; elle accéda de suite à ma proposition : au bout de dix minutes environ d'une magnétisation dirigée sur le trajet désigné, presque toujours par dégagement et agissant de haut en bas, je demandai à la malade, qui paraissait plus tranquille,

si elle éprouvait quelque chose: *Parbleu*, me dit-elle, *si j'éprouve!* d'un ton irascible: *puisque vous pouviez me soulager, que ne le faisiez vous plus tôt, au lieu de me laisser souffrir de la sorte.* Je lui dis alors: vous ne souffrez donc pas autant, — *Non certainement, je ne souffre plus et je vais me coucher.* » Elle se reposa environ deux heures, prit un bouillon et un peu de vin; ses forces se rétablirent, et bientôt arriva le terme de sa délivrance, qui fut des plus heureuses, **ce qui était impossible** avant cette réparation de forces, qu'on ne pouvait obtenir par aucun autre moyen.

NOTA. Il faut observer que, pendant le temps du repos mentionné, il survenait, de temps en temps, quelques petites douleurs différentes de celles qui avaient disparu, et qui ne duraient que quelques minutes.

DEUXIÈME FAIT.

Le même jour et au même lieu, je m'aperçus que la belle-mère de l'accouchée souffrait horriblement d'un mal de dents qui l'empêchait de travailler et de manger depuis la veille; je la magnétisai: un quart d'heure suffit pour lui rendre le calme parfait. En m'avouant qu'au commencement de mon action la douleur avait redoublé, mais qu'elle y avait résisté, et que, vers la fin, chaque passe lui enlevait, disait-elle, *une poignée de mal.* Pour nous donner des preuves de son mieux, elle mangea avec avidité; c'était dans la matinée; et à

dix heures du soir sa douleur n'avait point reparu, et ne reparut pas les jours suivans.

TROISIÈME FAIT.

Le 26 juillet 1838, dans la commune de Vendine, canton de Caraman (Haute-Garonne), je fus appelé par la femme Raillac, âgée d'environ trente-cinq ans, pour cause d'une suppression qui, depuis plusieurs mois, lui causait les plus vives angoisses; déjà elle était alitée, elle avait la fièvre, et tout annonçait une maladie dangereuse, sur laquelle, je l'avoue, je n'étais pas fixé; mais la voyant suffoquée, je la magnétisai dans l'intention de dégager la tête, et d'attirer le sang vers les extrémités inférieures : une demi-heure suffit pour la calmer; elle prit de l'eau magnétisée pour boisson ordinaire. Le lendemain je me transportai chez elle, à la même heure, et j'agis comme la veille : elle éprouva des coliques qu'elle attribua à l'eau qu'elle buvait.

Le 28 je la magnétisai comme les jours précédens, mais avec plus d'énergie, toujours dans le même but; la même eau fut employée, on y ajouta un peu de vin, il existait un malaise et un peu de fièvre avec des coliques plus fortes.

Le 29 je fis ma visite d'usage, mais je trouvai la malade levée, qui m'annonça qu'elle se trouvait beaucoup mieux depuis la nuit dernière, et que tout s'était rétabli dans l'ordre naturel; c'est là où je voulais en venir : tout mal avait disparu.

QUATRIÈME FAIT.

Le 1^{er} août, dans la même maison, je vis un homme se plaindre beaucoup, ses yeux larmoyans, et se tenant un côté de la figure à pleines mains. L'ayant interrogé sur son état, il me dit qu'il était sujet à une migraine qui lui durait, de temps en temps, un ou deux jours, et dont il souffrait horriblement, sans pouvoir, pendant ce temps, prendre la moindre nourriture, et éprouvant toujours des vomissemens déchirans. Je le fis asseoir sur une chaise dans la chambre voisine, il me demanda ce que je voulais lui faire, je lui répondis que je voulais essayer de le guérir; je le magnétisai pendant une demi-heure avec assez de force; il s'endormit. Je le laissai seul durant son sommeil; sa femme et d'autres personnes de la maison allèrent le voir successivement par curiosité; à la fin il s'agita et voulut s'éveiller; je me remis aussitôt auprès de lui et le dégageai; il s'éveilla, et son mal était entièrement disparu, à son grand étonnement. Il mangea immédiatement sans en être incommodé, et me promit de venir chez moi se faire guérir de la sorte, dès que son mal reviendrait; mais je l'attends encore, et j'ai su de bonne part que son mal n'a plus reparu.

Le Directeur, J.-J.-A. RICARD.

PRÉCIS HISTORIQUE

DU

Magnétisme - Animal,

DEPUIS

MESMER JUSQU'A PRÉSENT.

(SUITE.)

Rapport sur le Magnétisme.

(Suite.)

Le 12 janvier la commission se rassembla de nouveau chez M. Foissac, où se trouvaient M. E. Lascase, député, M. de***, aide-de-camp du roi, et M. Ségalas, membre de l'académie. M. Foissac nous annonça qu'il allait endormir Paul ; que, dans cet état de somnambulisme, on lui appliquerait un doigt sur chaque oeil fermé, et que, malgré cette occlusion complète des paupières, il distinguerait la couleur des cartes, qu'il lirait le titre d'un ouvrage, et quelques mots ou lignes indi-

qués au hasard dans le corps même de l'ouvrage. Au bout de deux minutes de manœuvres magnétiques, Paul est endormi. Les paupières étant tenues fermées, constamment, et alternativement par MM. Fouquier, Itard, Marc et le rapporteur ; on lui présente un jeu de cartes neuves, dont on brise la bande de papier portant le timbre de la régie ; on les mêle, et Paul reconnaît facilement et successivement les roi de pique, as de trèfle, dame de pique, neuf de trèfle, sept de carreau, dame de carreau, et huit de carreau.

On lui présente, ayant les paupières tenues fermées par M. Ségalas, un volume que le rapporteur avait apporté. Il lit sur le titre : *Histoire de France* (1). Il ne peut lire les deux lignes intermédiaires, et lit sur la cinquième le nom seul *Anquetil*, qui y est précédé de la préposition *par*. On ouvre le livre à la page 89, et il lit à la première ligne. 11 le nombre de ses, il passe le mot *troupes*, et continue. *Au moment où on le croirait le plus occupé des plaisirs du carnaval.....* Il lit également le titre courant *Louis* ; mais ne peut lire le chiffre romain qui suit. On lui présente un papier sur lequel on a écrit les mots *agglutination* et *magnétisme animal*. Il épelle le premier et prononce les deux autres. Enfin on lui a présenté le procès-verbal de cette séance ; il en a lu assez distinctement la date et quelques mots plus

(1) Histoire de France depuis les Gaulois jusques à la mort de Louis XVI, par Anquetil, 13 vol. 8°, Paris, 1817. — Le passage lu par Paul est à la page 89 du 7^e volume.

lisiblement écrits que d'autres. Dans toutes ces expériences, les doigts ont été appliqués sur la totalité de la commissure de chaque œil, en pressant de haut en bas la paupière supérieure sur l'inférieure; et nous avons remarqué que le globe de l'œil avait été dans un mouvement constant de rotation, et paraissait se diriger vers l'objet soumis à la vision.

Le 2 février; Paul fut mis en somnambulisme chez MM. Scribe et Brémard, négocians, rue St.-Honoré. Le rapporteur de la commission était le seul membre présent à l'expérience. On ferma les paupières, comme dans la précédente, et Paul lut dans l'ouvrage intitulé *Les Mille et une nuits*, le titre, le mot *Préface* et la première ligne de cette préface, moins le mot *peu*. On lui présenta aussi un volume intitulé : *Lettres de deux amies*, par madame Campan. Il distingua sur une estampe la figure de Napoléon; il en montra les bottes, et dit qu'il y voyait deux femmes. — Ensuite il lut couramment les quatre premières lignes de la page trois, à l'exception du mot raviver... Enfin il reconnut, sans les toucher, quatre cartes qu'on lui présenta successivement deux à deux : ce sont le roi de pique et le huit de cœur, la dame et le roi de trèfle.

Dans une autre séance, qui eut lieu le 13 mars suivant, Paul essaya inutilement de distinguer différentes cartes qu'on lui appliqua sur l'épigastre; mais il lut encore, les yeux fermés, dans un livre ouvert au hasard; et cette fois ce fut M. Jules Cloquet qui lui boucha les paupières. Le rapporteur écrivit aussi sur un

morceau de papier les mots Maximilien Robespierre, qu'il lut également bien.

Les conclusions à tirer de cette longue et curieuse observation, sont faciles; elles découlent naturellement de la simple exposition des faits que nous vous avons rapportés, et nous les établissons de la manière suivante : 1° Un malade qu'une médecine rationnelle, faite par un des praticiens les plus distingués de la capitale, n'a pu guérir de la paralysie, trouve sa guérison dans l'emploi du magnétisme, et dans l'exactitude avec laquelle on suit le traitement qu'il se prescrit lui-même quand il est en somnambulisme; 2° dans cet état, ses forces sont notablement augmentées; 3° il nous donne la preuve la plus irrécusable qu'il lit ayant les yeux fermés; 4° Enfin il prévoit l'époque de sa guérison, et cette guérison arrive.

L'observation suivante nous montrera cette prévision encore plus développée, chez un homme du peuple tout-à-fait ignorant, et qui, à coup sur, n'avait jamais entendu parler du magnétisme.

Pierre Cazot, âgé de vingt ans, ouvrier chapelier, né d'une mère épileptique, était sujet, depuis dix ans, à des attaques d'épilepsie qui se renouvelaient cinq ou six fois par semaine, lorsqu'il entra à l'hôpital de la Charité, dans les premiers jours du mois d'août 1827. Il fut soumis de suite au traitement du magnétisme, s'endormit à la troisième séance, et devint somnambule à la dixième, qui eut lieu le 19 août. Ce fut alors, à neuf heures du matin, qu'il annonça que le jour même,

à quatre heures après midi, il aurait une attaque d'épilepsie ; mais qu'on pouvait la prévenir si on le magnétisait un peu auparavant. On préféra vérifier l'exactitude de sa prévision, et aucune précaution ne fut prise pour s'y opposer. On se contenta de l'observer sans qu'il s'en doutât. A une heure il fut saisi d'une violente céphalalgie ; à trois heures il fut forcé de se mettre au lit, et à quatre heures précises l'accès éclata ; sa durée fut de cinq minutes. Le surlendemain, Cazot étant en somnambulisme, M. Fouquier lui enfonça à l'improviste une épingle d'un pouce de long entre l'index et le pouce de la main droite ; il lui perça, avec la même épingle, le lobe de l'oreille ; on lui écarta les paupières, et on frappa plusieurs fois la conjonctive avec la tête d'une épingle, sans qu'il donnât le moindre signe de sensibilité.

La commission se rendit à l'hôpital de la Charité le 24 août, à neuf heures du matin, pour suivre les expériences que M. Fouquier, l'un de ses membres, avait le projet de continuer sur lui.

M. Foissac, qui l'avait déjà magnétisé, se plaça en face, et à six pieds de distance de Cazot ; il le fixa, ne fit aucun geste avec les mains, garda le silence le plus absolu, et Cazot s'endormit en huit minutes. Trois fois on lui plaça sous le nez un flacon plein d'ammoniaque : sa figure se colora, la respiration s'accéléra ; mais il ne se réveilla pas. M. Fouquier lui enfonça dans l'avant-bras une épingle d'un pouce. On lui en introduisit une autre à une profondeur de deux lignes obliquement

sous le sternum, une troisième, obliquement aussi, à l'épigastre, une quatrième perpendiculairement dans la plante du pied. M. Guersent le pinça à l'avant-bras, de manière à y laisser une ecchymose; M. Itard s'appuya sur sa cuisse, de tout le poids de son corps. On chercha à provoquer le chatouillement en promenant, sous le nez, sur les lèvres, sur les sourcils, les cils, le col et la plante du pied, un petit morceau de papier: rien ne put le réveiller. Nous le pressâmes de questions..... Combien aurez-vous encore d'accès pendant un an? Savez-vous s'ils seront rapprochés les uns des autres? — Non. — En aurez-vous un ce mois-ci? — J'en aurai un lundi 27 à trois heures moins vingt minutes. — Sera-t-il fort? — Il ne le sera pas la moitié de celui qui m'a pris dernièrement. — Quel autre jour aurez-vous un autre accès? — Après un mouvement d'impatience, il répond d'aujourd'hui en quinze, c'est-à-dire le 7 septembre. — A quelle heure? — A six heures moins dix minutes du matin. » La maladie d'un des enfans de Cazot le força de sortir, ce jour-là même 24 août, de la Charité. Mais on convint de l'y faire revenir le lundi 27 au matin, pour observer l'accès qu'il avait annoncé devoir arriver le même jour, à trois heures moins vingt minutes. Le concierge ayant refusé de le recevoir lorsqu'il s'y présenta, Cazot se rendit chez M. Foissac pour se plaindre de ce refus. Ce dernier préféra, nous a-t-il dit, dissiper cet accès par le magnétisme, que d'en être seul témoin: nous n'avons pu, par conséquent, constater l'exactitude de cette prévision. Mais il nous restait

encore à observer l'accès annoncé pour le 7 septembre ; et M. Fouquier, qui fit entrer Cazot le 6 à l'hôpital, sous prétexte de lui donner des soins qu'il ne pouvait recevoir hors de l'établissement, le fit magnétiser, dans le courant de cette journée du 6, par M. Foissac, qui l'endormit par la force seule de sa volonté, et la fixité de son regard. Dans ce sommeil, Cazot répéta que le lendemain il aurait une attaque à six heures moins dix minutes, et qu'on pourrait la prévenir s'il était magnétisé un peu auparavant.

A un signal convenu et donné par M. Fouquier, M. Foissac, dont Cazot ignorait la présence, le réveilla comme il l'avait endormi, par la force seule de sa volonté, malgré les questions qu'on adressait à ce somnambule, et qui n'avaient pas d'autre but que de lui cacher le moment où il devait être réveillé. Pour être témoin du second accès, la commission se réunit le 7 septembre à six heures moins un quart du matin, dans la salle St.-Michel de l'hôpital de la Charité. Là elle apprit que, la veille à huit heures du soir, Cazot avait été saisi d'une douleur de tête qui l'avait tourmenté toute la nuit ; que cette douleur lui avait procuré la sensation d'un carillon, et qu'il avait eu des élancemens dans les oreilles. A six heures moins dix minutes, nous fûmes témoins de l'accès épileptique caractérisé par la roideur et la contraction des membres, la projection répétée et saccadée de la tête en arrière, la courbure arquée du corps en arrière, la clôture convulsive des paupières, la traction du globe de l'œil vers le haut de l'orbite, les

soupirs, les cris, l'insensibilité au pincement, le serrement de la langue entre les dents. Tout cet appareil de symptômes a duré cinq minutes pendant lesquelles il y a eu deux rémissions de quelques secondes chacune; et ensuite il y a eu un brisement des membres, et une lassitude générale.

Le 10 septembre, à sept heures du soir, la commission se réunit chez M. Itard, pour continuer ses expériences sur Cazot. Ce dernier était dans le cabinet où la conversation s'est engagée et a été entretenue avec lui jusqu'à sept heures et demie, moment auquel M. Foissac, arrivé depuis lui, et resté dans l'antichambre, séparé de lui par deux portes fermées et à une distance de douze pieds, commença à le magnétiser. Trois minutes après, Cazot dit : *je crois que M. Foissac est là, car je me sens ABASOURDI*; au bout de huit minutes il était complètement endormi. On le questionne, et il assure de nouveau que, de ce jour en trois semaines, le 1^{er} octobre, il aura un accès épileptique à midi moins deux minutes.

Il s'agissait d'observer avec autant de soin que nous l'avions fait le 7 septembre, l'accès épileptique qui avait été prédit pour le 1^{er} octobre. A cet effet la commission se rendit, ce même jour à onze heures et demie, chez M. Georges, fabricant de chapeaux, rue des Ménétriers, n° 17, où Cazot demeurait et travaillait. Nous apprîmes de ce M. Georges : 1° que Cazot est un ouvrier très rangé, d'une excellente conduite, et incapable, soit par la simplicité de son esprit, soit par sa moralité, de se

prêter à une supercherie quelconque ; que Cazot ne se sentant pas bien portant , était resté dans sa chambre et qu'il ne travaillait pas ; qu'il n'avait pas eu d'accès d'épilepsie depuis celui dont la commission avait été témoin à l'hôpital de la Charité ; qu'il y avait , dans ce moment auprès de Cazot un homme intelligent sur la véracité et la discrétion duquel on pouvait compter ; que cet homme n'a point annoncé à Cazot qu'il avait prédit une attaque pour aujourd'hui ; qu'il paraît prouvé que M. Foissac a eu , depuis le 10 septembre , des relations avec ledit Cazot , sans qu'on puisse en inférer qu'il lui ait rappelé sa prédiction , et qu'au contraire ledit M. Foissac a paru attacher une très grande importance à ce que personne ne rappelât audit Cazot sa prédiction. M. Georges monte à midi moins cinq minutes dans une pièce située au dessus de celle où habite Cazot ; et une minute après , il est venu nous prévenir que l'accès avait lieu. Nous sommes tous montés , à la hâte , MM. Guersent , Thillaye , Marc , Gueneau de Mussy , Itard et le rapporteur , au sixième étage , où , étant arrivés , la montre d'un des commissaires marquait midi moins une minute au temps vrai. Réunis autour du lit de Cazot , nous avons trouvé l'accès épileptique caractérisé par les symptômes suivans : roideur tétanique du tronc et des membres , renversement de la tête et du tronc en arrière , rétraction convulsive par en haut du globe des yeux dont on ne voit que le blanc , injection très prononcée de la face et du col , contraction des mâchoires , convulsions fibrillaires partielles des

muscles de l'avant-bras et du bras droit ; bientôt après, episthotonos tellement prononcée que le tronc était soulevé en arc de cercle, et que le corps n'avait d'autre appui que la tête et les pieds, lesquels mouvemens se sont terminés par une brusque détente. Peu de momens après cette attaque, c'est-à-dire, après une minute de relâche, un nouvel accès, semblable au précédent, s'est déclaré. Il y a eu des sons inarticulés, la respiration était haletante, par secousses, le larynx s'abaissant et s'élevant rapidement, et le pouls battant de 132 à 160 fois. Il n'y a pas eu d'écume à la bouche, ni de contraction du pouce vers la face palmaire. Au bout de six minutes, l'accès s'est terminé par des soupirs, l'affaissement des membres, l'ouverture des paupières qui lui a permis de fixer les assistans d'un air étonné, et il nous a dit être courbaturé, surtout dans le bras droit.

Quoique la commission ne pût douter de l'action bien réelle que le magnétisme produisait sur Cazot, même à son insu et à une certaine distance, elle voulut encore en acquérir une preuve nouvelle. Et comme il avait été prouvé, dans la dernière séance, que M. Foissac avait eu avec lui des relations, dans lesquelles il aurait pu lui dire qu'il avait annoncé une attaque qui devait arriver le 1^{er} octobre, la commission voulut aussi, en provoquant de nouvelles expériences sur Cazot, induire M. Foissac en erreur sur le jour où son épileptique aurait l'attaque, qu'il aurait annoncée d'avance. Par ce moyen nous nous mettons à l'abri de toute espèce de connivence, à moins qu'on ne suppose qu'un

homme, que nous avons toujours vu probe et loyal, voulût s'entendre avec un homme sans éducation, sans intelligence, pour nous tromper. Nous avouons que nous n'avons fait ni à l'un ni à l'autre cette injure, et nous rendons la même justice à MM. Dupotet et Chapelain, dont nous avons eu plusieurs fois occasion de vous parler.

La commission se réunit donc dans le cabinet de M. Bourdois, le 6 octobre, à midi, heure à laquelle Cazot y arriva avec son enfant. M. Foissac avait été invité à s'y rendre à midi et demi; il arriva à l'heure dite, à l'insu de Cazot, et resta dans le salon, sans aucune communication avec nous. On alla cependant lui dire, par une porte dérobée, que Cazot était assis sur un canapé éloigné de dix pieds d'une porte fermée, et que la commission désirait qu'il l'endormît et l'éveillât à cette distance, lui, restant dans le salon, et Cazot dans le cabinet.

À midi trente-sept minutes, pendant que Cazot est occupé à la conversation à laquelle nous nous divrions, et qu'il examine les tableaux qui ornent le cabinet, M. Foissac, placé dans la pièce voisine, commence ses manœuvres magnétiques, et nous remarquons qu'au bout de quatre minutes, Cazot clignotte légèrement les yeux, qu'il a un air inquiet, et qu'enfin il s'endort en neuf minutes. M. Guersent, qui lui avait donné des soins à l'hôpital des enfans, pour ses attaques d'épilepsie, lui demande s'il le reconnaît? Réponse affirmative. M. Itard lui demande quand il aura un autre ac-

cès ; il répond que ce sera d'aujourd'hui en quatre semaines (le 3 novembre), à quatre heures cinq minutes du soir. On lui demande ensuite quand il en aura un autre ; il répond , après s'être recueilli et avoir hésité , que ce sera cinq minutes après le précédent qu'il vient d'indiquer, le 9 décembre, à neuf heures et demie du matin.

Le procès-verbal de cette séance ayant été lu en présence de M. Foissac , pour qu'il le signât avec nous , nous avons voulu , comme il a été dit ci-dessus , l'induire en erreur ; et en le lui lisant avant de le faire signer aux membres de la commission , le rapporteur lut que le premier accès de Cazot aurait lieu le dimanche 4 novembre, tandis que le malade avait annoncé qu'il aurait lieu le samedi 3. Il le trompa également sur le second ; et M. Foissac prit note de ces fausses indications comme si elles étaient exactes ; mais ayant , quelques jours après , mis Cazot en somnambulisme , ainsi qu'il avait coutume de le faire pour dissiper ses maux de tête , il apprit de lui que c'était le 3 et non le 4 qu'il devait avoir son accès , et il en avertit M. Itard le 1^{er} novembre , croyant qu'il y avait eu erreur dans la rédaction de notre procès-verbal.

La commission prit , pour observer l'accès du 3 novembre , les précautions qu'elle avait prises pour examiner celui du 1^{er} octobre , elle se rendit , à quatre heures du soir , chez M. Georges ; elle apprit de lui , de sa femme , et d'un de ses ouvriers , que Cazot avait travaillé , comme de coutume , toute la matinée jusqu'à

deux heures, et qu'en dînant il avait ressenti du mal de tête; que cependant il était descendu pour reprendre son travail, mais que le mal de tête augmentant, et qu'ayant eu un étourdissement, il était remonté chez lui et s'était étendu sur son lit où il s'est endormi. Alors MM. Bourdois, Fouquier et le rapporteur montèrent, précédés de M. Georges, vers la chambre de Cazot. M. Georges y entra seul et le trouva profondément endormi, ce qu'il nous fit remarquer par la porte qui était entr'ouverte sur l'escalier. M. Georges lui parla haut, le remua, le secoua par le bras sans pouvoir le réveiller, et à quatre heures six minutes, au milieu des tentatives faites par M. Georges pour le réveiller, Cazot a été saisi des principaux symptômes qui caractérisent un accès d'épilepsie, et semblables en tout à ce que nous avons observé sur lui précédemment.

Le second accès annoncé dans la séance du 6 octobre, pour le 9 décembre, c'est-à-dire deux mois auparavant, a eu lieu à neuf heures trois quarts au lieu de neuf heures et demie, un quart d'heure plus tard qu'il n'avait été prédit, et fut caractérisé par les mêmes phénomènes précurseurs, et par les mêmes symptômes que ceux des 7 septembre, 18 octobre et 3 novembre.

Enfin le 11 février Cazot fixa l'époque d'un nouvel accès au dimanche 22 avril, midi cinq minutes, et cette annonce se vérifia comme les précédentes, à cinq minutes près, c'est-à-dire l'accès arriva à midi dix minutes. Cet accès, remarquable par sa violence, par l'espèce de fureur avec laquelle Cazot se mordit la main et l'avant-

bras, par les secousses brusques et répétées qui le soulevaient, durait depuis trente-cinq minutes, lorsque M. Foissac, qui était présent, le magnétisa. Bientôt l'état convulsif cessa pour faire place à un état de somnambulisme magnétique, pendant lequel Cazot se leva; se mit sur une chaise et dit qu'il était très fatigué; qu'il aurait encore deux accès: l'un de demain en neuf semaines, à six heures trois minutes (25 juin). Il ne veut pas penser au deuxième accès, parce qu'il faut songer à ce qui arrivera auparavant (à ce moment il renvoie sa femme qui était présente), et il ajouta qu'environ trois semaines après l'accès du 25 juin il deviendra fou; que sa folie durera trois jours, pendant lesquels, il sera si méchant qu'il se battra avec tout le monde; qu'il maltraitera même sa femme, son enfant; qu'on ne devra pas le laisser avec eux, et qu'il ne sait pas s'il ne tuerait pas une personne qu'il ne désigne pas. Il faudra alors le saigner de suite des deux pieds. Enfin, ajouta-t-il, je serai guéri pour le mois d'août, et une fois guéri, la maladie ne me reprendra plus, telles que soient les circonstances qui arrivent.

C'est le 22 avril que toutes ces prévisions nous sont annoncées; et deux jours après, le 24, Cazot, voulant arrêter un cheval fougueux qui avait pris le mors aux dents, fut précipité contre la roue d'un cabriolet qui fracassa l'arcade orbitaire gauche, et le meurtrit horriblement. Transporté à l'hôpital Beaujon, il y mourut le 15 mai. On trouva, à l'ouverture du crâne, une méningite récente, des collections purulentes sous les tégu-

mens du crâne, et à l'extrémité du plexus choroïde une substance jaunâtre intérieurement, blanche à l'extérieur, et renfermant de petites hydatides.

Nous voyons, dans cette observation, un jeune homme sujet depuis dix ans à des attaques d'épilepsie pour lesquelles il a été successivement traité à l'hôpital des enfans, à Saint-Louis, et exempté du service militaire. Le magnétisme agit sur lui quoiqu'il ignore complètement ce qu'on lui fait. Il devient somnambule. Les symptômes de sa maladie s'améliorent; les accès diminuent de fréquence; les maux de tête, son oppression, disparaissent sous l'influence du magnétisme; il se prescrit un traitement approprié à la nature de son mal, et dont il se promet la guérison. Magnétisé à son insu et de loin, il tombe en somnambulisme, et en est retiré avec la même promptitude que lorsqu'il était magnétisé de près. Enfin il indique, avec une rare précision, un et deux mois d'avance, le jour et l'heure où il doit avoir un accès d'épilepsie. Cependant doué de sa prévision pour des accès aussi éloignés, bien plus pour des accès qui ne doivent jamais avoir lieu, il ne peut pas prévoir que, dans deux jours, il sera frappé d'un accident mortel.

Sans chercher à concilier tout ce qu'une pareille observation peut, au premier coup d'œil, offrir de contradictoire, la commission vous fera remarquer que les prévisions de Cazot ne sont relatives qu'à ses accès; qu'elles se réduisent à la conscience de modifications organiques qui se préparent, et arrivent en lui comme

le résultat nécessaire des fonctions intérieures ; que ces prévisions, quoique plus étendues, sont tout-à-fait semblables à celles de certains épileptiques qui reconnaissent à certains symptômes précurseurs, comme la céphalalgie, les vertiges, la morosité, l'aura epileptica, qu'ils auront bientôt un accès. Serait-il étonnant que les somnambules dont, comme vous l'avez vu, les sensations sont extrêmement vives, puissent prévoir leurs accès long-temps d'avance, d'après quelques symptômes ou impressions intérieures qui échappent à l'homme éveillé ? C'est de cette manière, Messieurs, que l'on pourrait entendre la prévision attestée par Arétée, dans deux endroits de ses immortels ouvrages, par Sauvage qui en rapporte un exemple, et par Cabanis. Ajoutons que la prévision de Gazot n'est pas rigoureuse, absolue. Quelle est conditionnelle, puisqu'en prédisant un accès, il annonce qu'il n'aura pas lieu si on le magnétise, et qu'effectivement il n'a pas lieu, elle est tout organique, tout intérieure. Ainsi, nous concevons pourquoi il n'a pas prévu un événement tout extérieur ; savoir : que le hasard lui ferait rencontrer un cheval fougueux ; qu'il aurait l'imprudence de vouloir l'arrêter, et qu'il recevrait une blessure mortelle. Il a donc pu prévoir un accès qui n'a dû jamais arriver. C'est l'aiguille d'une montre qui, dans un temps donné, doit parcourir une certaine portion du cercle d'un cadran, et qui ne la décrit pas, parce que la montre vient à être brisée.

Nous venons de vous offrir, dans les deux observations précédentes, deux exemples très remarquables de

l'intuition, de cette faculté développée pendant le somnambulisme, et en vertu de laquelle deux individus magnétisés voyaient la maladie dont ils étaient atteints, indiquaient le traitement par lequel on devait les combattre, en annonçaient le terme, en prévoyaient les attaques. Le fait dont nous allons vous présenter l'analyse, nous a offert un nouveau genre d'intérêt. Ici le magnétisé, plongé dans le somnambulisme, juge la maladie des personnes avec lesquelles il se met en rapport ; il en détermine la nature, et en indique le remède.

M^{lle} Céline Sauvage a été mise en somnambulisme en présence de la commission, les 18 et 24 avril, 17 juin, 9 août, 23 décembre 1826 ; 13 et 17 janvier, et 21 février 1827.

En passant de l'état de veille à celui de somnambulisme, elle éprouve un refroidissement de plusieurs degrés, appréciable au thermomètre ; sa langue devient sèche et rugueuse, de souple et humide qu'elle était auparavant ; son haleine, jusqu'alors douce, est fétide et repoussante.

La sensibilité est presque abolie pendant la durée de son sommeil ; car elle fait six inspirations, ayant sous les narines un flacon rempli d'acide hydrochlorique, et elle n'en témoigne aucune émotion. M. Marc la pince au poignet, une aiguille à acupuncture est enfoncée de trois lignes dans la cuisse gauche, une autre de deux lignes dans le poignet gauche. On réunit ces deux aiguilles par un conducteur galvanique, des mouvemens convulsifs très marqués se développent dans la main,

et M^{lle}. Céline paraît étrangère à tout ce qu'on lui fait. Elle entend les personnes qui lui parlent de près et en la touchant, et elle n'entend pas le bruit de deux assiettes que l'on brise à côté d'elle.

C'est lorsqu'elle est plongée dans cet état de somnambulisme, que la commission a reconnu trois fois chez elle la faculté de discourir sur les maladies des personnes qu'elle touche, et d'indiquer les remèdes qu'il convient de leur opposer.

La commission trouva parmi ses membres quelqu'un qui voulut bien se soumettre aux indagations de cette somnambule : ce fut M. Marc. M^{lle} Céline fut priée d'examiner avec attention l'état de la santé de notre collègue. Elle appliqua la main sur le front et la région du cœur, et au bout de trois minutes, elle dit que le sang se portait à la tête; qu'actuellement M. Marc avait mal dans le côté gauche de cette cavité; qu'il avait souvent de l'oppression surtout après avoir mangé; qu'il devait avoir souvent une petite toux; que la partie inférieure de la poitrine était gorgée de sang; que quelque chose gênait le passage des alimens; que cette partie (et elle désignait la région de l'appendice xiphoïde), était rétrécie; que, pour guérir M. Marc, il fallait qu'on le saignât largement; que l'on appliquât des cataplasmes de eigue, et que l'on fît des frictions avec du laudanum sur la partie de la poitrine; qu'il bût de la limonade gommée; qu'il mangeât peu et souvent, et qu'il ne se promenât pas immédiatement après le repas.

Il nous tardait d'apprendre de M. Marc, s'il éprou-

vait tout ce que cette somnambule avait annoncé. Il nous dit qu'en effet il avait de l'oppression lorsqu'il marchait en sortant de table ; que souvent, comme elle l'annonçait, il avait de la toux, et qu'avant l'expérience, il avait mal dans le côté gauche de la tête, mais qu'il ne ressentait aucune gêne dans le passage des alimens.

Nous avons été frappés de cette analogie entre ce qu'éprouve M. Marc et ce qu'annonce la somnambule ; nous l'avons soigneusement annoté, et nous avons attendu une autre occasion pour constater de nouveau cette singulière faculté. Cette occasion fut offerte au rapporteur, sans qu'il l'eût provoquée, par la mère d'une jeune demoiselle à laquelle il donnait des soins depuis fort peu de temps.

La malade était âgée de vingt-trois à vingt-cinq ans, atteinte, depuis deux ans environ, d'une hydropisie ascite accompagnée d'obstructions nombreuses, les unes du volume d'un œuf, d'autres du volume du poing, quelques-unes du volume d'une tête d'enfant, et dont les principales avaient leur siège dans le côté gauche du ventre. L'extérieur du ventre était inégal, bosselé ; et ces inégalités correspondaient aux obstructions dont la capacité abdominale était le siège. M. Dupuytren avait déjà pratiqué dix ou douze fois la ponction à cette malade, et avait toujours retiré une grande quantité d'albumine claire, limpide, sans odeur, sans aucun mélange. Le soulagement suivait toujours l'emploi de ce moyen.

Le rapporteur a été présent trois fois à cette opéra-

tion; et il fut facile à M. Dupuytren et à lui de s'assurer du volume et de la dureté de ces tumeurs, par conséquent, de reconnaître leur impuissance pour la guérison de cette maladie. Ils prescrivirent néanmoins différens remèdes, et ils attachèrent quelque importance à ce que M^{lle}..... fût mise à l'usage du lait d'une chèvre à laquelle on ferait des frictions mercurielles.

Le 21 février 1827, le rapporteur alla chercher M. Foissac et M^{lle} Céline, et il les conduisit dans une maison rue du Faubourg du Roule, sans leur indiquer ni le nom, ni la demeure, ni la nature de la maladie de la personne qu'il voulait soumettre à l'examen de la somnambule.

La malade ne parut dans la chambre où se fit l'expérience que quand M. Foissac eut endormi M^{lle} Céline : et alors, après avoir mis une de ses mains dans la sienne, elle l'examina pendant huit minutes, non pas comme le ferait un médecin, en pressant l'abdomen, en le percutant, et le scrutant dans tous les sens; mais seulement en appliquant la main, à plusieurs reprises, sur le ventre, la poitrine, le dos et la tête.

Interrogée pour savoir d'elle ce qu'elle avait observé chez M^{lle}.....; elle répondit que tout le ventre était malade, qu'il y avait un squirrhe et une grande quantité d'eau du côté de la rate; que les intestins étaient très gonflés, qu'il y avait des poches où des vers étaient renfermés; qu'il y avait des grosseurs du volume d'un œuf, dans lesquelles étaient contenues des matières puriformes, et que ces grosseurs devaient être doulou-

reuses ; qu'il y avait au bas de l'estomac une glande engorgée de la grosseur de trois de ses doigts ; que cette glande était dans l'intérieur de l'estomac, et devait nuire à la digestion ; que la maladie était ancienne, et qu'enfin M^{lle}.... devait avoir des maux de tête. Elle conseilla l'usage d'une tisane de bourrache et de chiendent, nitrée, de cinq onces de suc de pariétaire pris chaque matin, de très peu de mercure pris dans du lait. Elle ajouta que le lait d'une chèvre que l'on froterait d'onguent mercuriel une demi-heure avant de la traire, conviendrait mieux (1) ; en outre elle prescrivit des cataplasmes de fleurs de sureau constamment appliqués sur le ventre, des frictions sur cette cavité avec de l'huile de laurier, et, à son défaut, avec le suc de cet arbuste uni à l'huile d'amandes douces, un lavement de décoction de kina, coupé avec une décoction émolliente. La nourriture devait consister en viandes blanches, laitage, farineux, point de citron. Elle permettait très peu de vin, un peu de rhum à la fleur d'orange, ou de la liqueur de menthe poivrée. Ce traitement n'a pas été suivi, l'eût-il été, il n'aurait pas empêché la malade de succomber. Elle

(1) Sans attacher une grande importance à cette singulière rencontre de la prescription faite par la somnambule de l'usage du lait d'une chèvre frictionnée d'onguent mercuriel, avec cette même prescription recommandée à la malade par MM. Dupuytren et par le rapporteur, la commission a dû consigner dans son travail cette coïncidence. Elle la présente comme un fait dont le rapporteur garantit l'authenticité, mais dont elle ni lui ne peuvent donner aucune explication.

mourut un an après. L'ouverture du cadavre n'ayant pas été faite, on ne put vérifier ce qu'avait dit la somnambule.

Dans une circonstance délicate où des médecins fort habiles, dont plusieurs sont membres de l'académie, avaient prescrit un traitement mercuriel pour un engorgement des glandes cervicales qu'ils attribuaient à un vice vénérien, la famille de la malade, qui était soumise à ce traitement, voyant survenir de graves accidens, voulut avoir l'avis d'une somnambule. Le rapporteur fut appelé pour assister à cette consultation, et il ne négligea pas de profiter de cette nouvelle occasion d'ajouter encore à ce que la commission avait vu. Il trouva une jeune femme, M^{me} La C^e, ayant tout le côté droit du col profondément engorgé par une grande quantité de glandes rapprochées les unes des autres. Une était ouverte et donnait issue à une matière purulente jaunâtre.

M^{lle} Céline, que M. Foissac magnétisa en présence du rapporteur, se mit en rapport avec elle, et affirma que l'estomac avait été attaqué par une substance *comme du poison*, qu'il y avait une légère inflammation des intestins; qu'il y avait à la partie supérieure droite du col une maladie scrophuleuse qui avait dû être plus considérable qu'elle ne l'était à présent; qu'en suivant un traitement adoucissant qu'elle prescrivit, il y aurait de l'amélioration dans quinze jours ou trois semaines. Ce traitement consistait en quelques grains de magnésie, huit sangsues au creux de l'estomac, des décoctions

de gruau, un purgatif salin toutes les semaines, deux lavemens chaque jour, l'un de décoction de kina, et, immédiatement après, un autre de racines de guimauve, des frictions d'éther sur les membres, un bain toutes les semaines, et pour nourriture du laitage, des viandes légères et l'abstinence du vin. On suivit ce traitement pendant quelque temps, et il y eut une amélioration notable. Mais l'impatience de la malade, qui trouvait que le retour vers la santé n'était pas assez rapide, détermina la famille à convoquer une nouvelle réunion de médecins. Il y fut décidé que la malade serait soumise à un nouveau traitement mercurial. Le rapporteur cessa alors de voir la malade, et apprit qu'à la suite de l'administration du mercure, elle avait eu, du côté de l'estomac, des accidens très graves qui la conduisirent au tombeau après deux mois de vives souffrances. Un procès-verbal d'autopsie, signé par MM. Fonquier, Marjolin, Cruveillier et Foissac, constata qu'il existait un engorgement scrofuleux et tuberculeux des glandes du col, deux légères cavernes remplies de pus, résultat de la fonte des tubercules au sommet de chaque pommone; la membrane muqueuse du grand cul de sac de l'estomac était presque entièrement détruite. Ces Messieurs constatèrent, en outre, que rien n'indiquait la présence d'une maladie vénérienne, soit récente, soit ancienne.

Il résulte de ces observations : 1° que, dans l'état de somnambulisme, M^{lle} Céline a indiqué les maladies de trois personnes avec lesquelles on l'a mise en rapport;

2° que la déclaration de l'une, l'examen que l'on a fait de l'autre, après trois ponctions, et l'autopsie de la troisième, se sont trouvés d'accord avec ce que cette somnambule avait avancé; 3° que les divers traitemens qu'elle a prescrits ne sortent pas du cercle des remèdes qu'elle pouvait connaître, ni de l'ordre des choses qu'elle pouvait raisonnablement recommander; et 4° qu'elle les a appliqués avec une sorte de discernement.

A tous ces faits que nous avons si péniblement recueillis, que nous avons observés avec tant de défiance et d'attention, que nous avons cherché à classer de la manière qui pût le mieux vous faire suivre le développement des phénomènes dont nous avons été les témoins, que nous nous sommes surtout efforcés de vous présenter dégagés de toutes les circonstances accessoires qui en auraient embarrassé et embrouillé l'exposition, nous pourrions ajouter ceux que l'histoire ancienne et même l'histoire moderne nous rapportent sur les prévisions, qui se sont souvent réalisées, sur les guérisons obtenues par l'imposition des mains, sur les extases, sur les convulsionnaires, sur les oracles, sur les hallucinations, enfin sur tout ce qui, s'éloignant des phénomènes physiques explicables, par l'action d'un corps sur un autre, rentre dans le domaine de la physiologie, et peut être considéré comme un effet dépendant d'une influence morale non appréciable par nos sens. Mais la commission était instituée pour examiner le somnambulisme, pour faire des expériences sur ce phénomène qui n'avait pas été étudié par les commissaires de 1784, et pour

vous en rendre compte ; elle serait donc sortie du cercle dans lequel vous l'aviez circonscrit, si, cherchant à appuyer ce qu'elle avait vu, sur des autorités qui auraient observé des faits analogues, elle eût grossi son travail de faits qui lui auraient été étrangers. Elle a raconté avec impartialité ce qu'elle a vu avec défiance ; elle a exposé avec ordre ce qu'elle a observé en diverses circonstances, ce qu'elle a suivi avec une attention autant minutieuse que continue. Elle a la conscience que le travail qu'elle vous présente est l'expression fidèle de tout ce qu'elle a observé. Les obstacles qu'elle a rencontrés vous sont connus ; ils sont en partie cause du retard qu'elle a mis à vous présenter son rapport, quoique depuis long-temps les matériaux en fussent entre ses mains. Toutefois, nous sommes loin de nous excuser et de nous plaindre de ce retard, puisqu'il donne à nos observations un caractère de maturité et de réserve qui doit appeler votre confiance sur des faits que nous vous racontons, loin de la prévention et de l'enthousiasme que vous pourriez nous reprocher, si nous les avions recueillis la veille. Nous ajoutons qu'il est loin de notre pensée de croire avoir tout vu ; aussi nous n'avons pas la prétention de vous faire admettre comme axiome qu'il n'y a de positif dans le magnétisme que ce que nous mentionnons dans notre rapport. Loin de poser des limites à cette partie de la science physiologique, nous avons au contraire l'espoir qu'un nouveau champ lui est ouvert ; et garans de nos propres observations, les présentant avec confiance à ceux qui, après

nous, voudront s'occuper du magnétisme, nous nous bornons à en tirer les conclusions suivantes.

CONCLUSIONS.

Les conclusions du rapport sont la conséquence des observations dont il se compose.

1° Le contact des pouces ou des mains, des frictions, ou certains gestes que l'on fait, à peu de distance du corps, et appelées *passes*, sont les moyens employés pour se mettre en rapport, ou, en d'autres termes, pour transmettre l'action du magnétiseur au magnétisé.

2° Les moyens qui sont extérieurs et visibles ne sont pas toujours nécessaires, puisque dans plusieurs occasions, la volonté, la fixité du regard, ont suffi pour produire les phénomènes magnétiques, même à l'insu des magnétisés.

3° Le magnétisme a agi sur des personnes de sexe et d'âge différens ;

4° Le temps nécessaire pour transmettre et faire éprouver l'action magnétique, a varié depuis une demi-heure jusqu'à une minute.

5° Le magnétisme n'agit pas en général sur les personnes bien portantes.

6° Il n'agit pas non plus sur tous les malades.

7° Il se déclare quelquefois , pendant qu'on magnétise, des effets insignifiants et fugaces , que nous n'attribuons pas au magnétisme seul, tels que : un peu d'oppression, de chaleur ou de froid, et quelques autres phénomènes nerveux dont on peut se rendre compte sans l'intervention d'un agent particulier savoir : par l'espérance ou la crainte, la prévention et l'attente d'une chose inconnue et nouvelle, l'ennui qui résulte de la monotonie des gestes; le silence et le repos observés dans les expériences; enfin par l'imagination, qui exerce un si grand empire sur certains esprits et sur certaines organisations.

8° Un certain nombre des effets observés nous ont paru dépendre du magnétisme seul, et ne se sont pas reproduits sans lui. Ce sont des phénomènes physiologiques et thérapeutiques bien constatés.

9° Les effets réels produits par le magnétisme sont très variés. Il agite les uns, calme les autres. Le plus ordinairement il cause l'accélération momentanée de la respiration et de la circulation; des mouvemens convulsifs fibrillaires passagers, ressemblant à des secousses électriques; un engourdissement plus ou moins profond; de l'assoupissement, de la somnolence; et dans un petit nombre de cas, ce que les magnétiseurs appellent somnambulisme.

10° L'existence d'un caractère unique, propre à faire

reconnaître, dans tous les cas, la réalité de l'état de somnambulisme, n'a pas été constatée.

11° Cependant on peut conclure avec certitude que cet état existe quand il donne lieu au développement des facultés nouvelles qui ont été désignées sous les noms de clairvoyance; d'intuition; de prévision intérieure; ou qu'il produit de grands changemens dans l'état physiologique comme l'insensibilité; un accroissement subit et considérable de forces et que cet effet ne peut être rapporté à une autre cause.

12° Comme parmi les effets attribués au somnambulisme il en est qui peuvent être simulés, le somnambulisme lui-même peut quelquefois être simulé, et fournir au charlatanisme des moyens de déception, aussi dans l'observation de ces phénomènes qui ne se présentent encore que comme des faits isolés qu'on ne peut rattacher à aucune théorie, ce n'est que par l'examen le plus attentif, les précautions les plus sévères, et par des épreuves nombreuses et variées qu'on peut échapper à l'illusion.

13° Le sommeil provoqué avec plus ou moins de promptitude et établi à un degré plus ou moins profond, est un effet réel mais non constant du magnétisme.

14° Il nous est démontré qu'il a été provoqué dans des circonstances où les magnétisés n'ont pu voir et ont ignoré les moyens employés pour le déterminer.

15° Lorsqu'on fait tomber une fois une personne dans le sommeil magnétique, on n'a pas toujours besoin de recourir au contact et aux passes pour la magnétiser de nouveau. Le regard du magnétiseur, sa volonté seule, ont sur elle la même influence. On peut non seulement agir sur le magnétisé, mais encore le mettre complètement en somnambulisme, et l'en faire sortir à son insu, hors de sa vue, à une certaine distance, et au travers des portes.

16° Il s'opère ordinairement des changemens plus ou moins remarquables dans les perceptions et les facultés des individus qui tombent en somnambulisme, par l'effet du magnétisme.

a. Quelques-uns, au milieu du bruit de conversations confuses, n'entendent que la voix de leur magnétiseur ; plusieurs répondent d'une manière précise aux questions que celui-ci ou que les personnes avec lesquelles on les a mis en rapport leur adressent ; d'autres entretiennent des conversations avec toutes les personnes qui les entourent.

Toutefois il est rare qu'ils entendent ce qui se passe autour d'eux. La plupart du temps ils sont complètement étrangers au bruit extérieur et inopinément fait à leur oreille, tel que le retentissement de vases de cuivre violemment frappés près d'eux, la chute d'un meuble, etc.

b. Les yeux sont fermés, les paupières cèdent difficilement aux efforts qu'on fait avec la main pour les

ouvrir; cette opération, qui n'est pas sans douleur, laisse voir le globe de l'œil convulsé, et porté vers le haut et quelquefois vers le bas de l'orbite.

c. Quelquefois l'odorat est comme anéanti. On peut leur faire respirer l'acide muriatique ou l'ammoniaque, sans qu'ils en soient incommodés, sans même qu'ils s'en doutent. Le contraire a lieu dans certains cas, et ils sont sensibles aux odeurs.

d. La plupart des somnambules que nous avons vus étaient complètement insensibles. On a pu leur chatouiller les pieds, les mains, et l'angle des yeux, par l'approche d'une plume; leur pincer la peau de manière à l'ecchymoser, la piquer sous l'ongle avec des épingles enfoncées à l'improviste et à une assez grande profondeur, sans qu'ils aient témoigné de la douleur, sans qu'ils s'en soient aperçus. Enfin on en a vu une qui a été insensible à une des opérations les plus douloureuses de la chirurgie, et dont ni la figure ni le pouls, ni la respiration, n'ont dénoté la plus légère émotion.

17^o Le magnétisme à la même intensité, il est aussi promptement ressenti à une distance de six pieds que de six pouces; et les phénomènes qu'il développe sont les mêmes dans les deux cas.

18^o L'action à distance ne paraît pouvoir s'exercer avec succès que sur des individus qui ont été déjà soumis au magnétisme.

19^o Nous n'avons pas vu qu'une personne magnéti-

sée pour la première fois tombât en somnambulisme. Ce n'a été quelquefois qu'à la huitième ou dixième séance que le somnambulisme s'est déclaré.

20° Nous avons constamment vu le sommeil ordinaire, qui est le repos des organes des sens, des facultés intellectuelles et des mouvemens volontaires, précéder et terminer l'état de somnambulisme.

21° Pendant qu'ils sont en somnambulisme, les magnétisés que nous avons observés conservent l'exercice des facultés qu'ils ont pendant la veille. Leur mémoire même paraît plus fidèle et plus étendue, puisqu'ils se souviennent de ce qui s'est passé pendant tout le temps et toutes les fois qu'ils ont été en somnambulisme.

22° A leur réveil, ils disent avoir oublié totalement toutes les circonstances de l'état de somnambulisme, et ne s'en ressouvenir jamais. Nous ne pouvons avoir à cet égard d'autre garantie que leurs déclarations.

23° Les forces musculaires des somnambules sont quelquefois engourdies et paralysées. D'autres fois les mouvemens ne sont que gênés, et les somnambules marchent ou chancellent à la manière des hommes ivres, et sans éviter, quelquefois aussi en évitant les obstacles qu'ils rencontrent sur leur passage. Il y a des somnambules qui conservent intact l'exercice de leurs mouvemens; on en voit même qui sont plus forts et plus agiles que dans l'état de veille.

24° Nous avons vu deux somnambules distinguer, les yeux fermés, les objets que l'on a placés devant eux; ils ont désigné, sans les toucher, la couleur et la

valeur des cartes ; ils ont lu des mots tracés à la main, ou quelques lignes de livres que l'on a ouverts au hasard. Ce phénomène a eu lieu alors même qu'avec les doigts on fermait exactement l'ouverture des paupières.

25° Nous avons rencontré chez deux somnambules la faculté de prévoir des actes de l'organisme plus ou moins éloignés, plus ou moins compliqués. L'un d'eux a annoncé, plusieurs jours, plusieurs mois d'avance, le jour, l'heure, et la minute de l'invasion et du retour d'accès épileptiques. L'autre a indiqué l'époque de sa guérison. Leurs prévisions se sont réalisées avec une exactitude remarquable. Elles ne nous ont paru s'appliquer qu'à des actes ou des lésions de leur organisme.

26° Nous n'avons rencontré qu'une seule somnambule qui ait indiqué les symptômes de la maladie de trois personnes avec lesquelles on l'avait mise en rapport. Nous avons cependant fait des recherches sur un assez grand nombre.

27° Pour établir, avec quelque justesse, les rapports du magnétisme avec la thérapeutique, il faudrait en avoir observé les effets sur un grand nombre d'individus, et avoir fait, long-temps et tous les jours, des expériences sur les mêmes malades. Cela n'ayant pas eu lieu, la commission a dû se borner à dire ce qu'elle a vu dans un trop petit nombre de cas, pour oser rien prononcer.

28° Quelques-uns des malades magnétisés n'ont res-

senti aucun bien. D'autres ont éprouvé un soulagement plus ou moins marqué, savoir : l'un, la suspension de douleurs habituelles; l'autre le retour des forces; un troisième un retard de plusieurs mois dans l'apparition des accès épileptiques, et un quatrième la guérison complète d'une paralysie grave et ancienne.

29° Considéré comme agent de phénomènes physiologiques, ou comme agent thérapeutique, le magnétisme devrait trouver sa place dans le cadre des connaissances médicales; et par conséquent les médecins seuls devraient en faire, ou surveiller l'emploi, ainsi que cela se pratique dans les pays du Nord.

30° La commission n'a pu vérifier, parce qu'elle n'en a pas eu l'occasion, d'autres facultés que les magnétiseurs avaient annoncé exister chez les somnambules. Mais elle communique des faits assez importants dans son rapport, pour qu'elle pense que l'académie devrait encourager les recherches sur le magnétisme, comme une branche très curieuse de psychologie et d'histoire naturelle.

Arrivée au terme de ses travaux, avant de clore ce rapport, la Commission s'est demandé si, dans les précautions qu'elle a multipliées autour d'elle, pour éviter toute surprise; si, dans le sentiment de constante défiance avec lequel elle a toujours procédé; si, dans

l'examen des phénomènes qu'elle a observés, elle a rempli scrupuleusement son mandat. Quelle autre marche, nous sommes-nous dit, aurions-nous pu suivre? Quels moyens plus certains aurions-nous pu prendre? De quelle méfiance plus marquée et plus discrète aurions-nous pu nous pénétrer? Notre conscience, Messieurs, nous a répondu hautement que vous ne pouviez rien attendre de nous que nous n'ayons fait. Ensuite, avons-nous été des observateurs probes, exacts, fidèles? C'est à vous qui nous connaissez depuis longues années, c'est à vous qui nous voyez constamment près de vous, soit dans le monde, soit dans nos fréquentes assemblées, de répondre à cette question. Votre réponse, Messieurs, nous l'attendons de la vieille amitié de quelques-uns d'entre vous, et de l'estime de tous.

Certes, nous n'osons nous flatter de vous faire partager entièrement notre conviction sur la réalité des phénomènes que nous avons observés, et que vous n'avez ni vus, ni suivis, ni étudiés avec et comme nous.

Nous ne réclamons donc pas de vous une croyance aveugle à tout ce que nous vous avons rapporté. Nous concevons qu'une grande partie de ces faits sont si extraordinaires, que vous ne pouvez pas nous l'accorder. Peut-être nous-mêmes oserions-nous vous refuser la nôtre, si, changeant de rôle, vous veniez les annoncer à cette tribune, à nous qui, comme vous aujourd'hui, n'aurions rien vu, rien observé, rien étudié, rien suivi. Nous demandons seulement que vous nous jugiez comme nous vous jugerions, c'est-à-dire que vous demeuriez

bien convaincus que ni l'amour du merveilleux, ni le désir de la célébrité, ni un intérêt quelconque ne nous ont guidés dans nos travaux. Nous étions animés par des motifs plus élevés, plus dignes de vous, par l'amour de la science, et par le besoin de justifier les espérances que vous aviez conçues de notre zèle et de notre dévouement.

Ont signé : Bourdois de la Motte, *président* ; Fouquier, Gueneau de Mussy, Guersent, Husson, Itard, J.-J. Leroux, Marc, Thillaye.

NOTA. Messieurs Double et Magendie n'ayant pu assister aux expériences, n'ont pas cru devoir signer le rapport.



L'Académie, qui, malgré les manifestations inconvenantes d'une hostilité non motivée de quelques membres contraires au magnétisme, avait écouté attentivement la lecture de ce savant et judicieux rapport, resta tout ébahie aux récits de faits si surprenans ! Mais toujours guidée par le préjugé, l'intérêt et la vanité, elle se livra à des discussions nouvelles qui eurent pour résultat d'empêcher que le travail, si digne d'être publié, du respectable M. Husson, reçût les honneurs de l'impression. On pensa même qu'une lithographie passable serait de luxe en cette occasion, aussi n'accorda-t-on que l'autographie sur copie.

Néanmoins la victoire éclatante remportée sur le scepticisme eût dû certes accréditer le magnétisme à tout jamais ; des chaires eussent dû être instituées dans nos facultés en faveur de la plus importante de toutes les sciences ; mais trop d'intérêts eussent été froissés : l'Académie enterra dans ses cartons le rapport qui proclamait la vérité, et s'abîma dans une léthargie profonde !

Le magnétisme demeura encore quelque temps sans avoir rien à démêler avec les corps savans ; cependant une nouvelle lutte se préparait, et un nouveau champion se présenta dans l'arène. M. le docteur Berna, plein d'un honorable zèle et d'une franchise trop confiante, se proposa comme expérimentateur. Malheureusement pour lui, pour le magnétisme et pour la justice, la commission chargée par l'Académie d'examiner les effets annoncés par le programme qu'il avait fourni, se trouva composée de gens pour la plupart ennemis avoués de notre doctrine. Le commissaire rapporteur surtout, M. Dubois (d'Amiens), que ses antécédens eussent dû porter à se récuser comme juge, montra dans cette affaire une partialité évidente. Le rapport qu'il lut à l'Académie, le 7 août 1837, porte à chaque paragraphe, pour ainsi dire, le sceau de la mauvaise foi la plus insigne, de l'ironie la plus inconvenante, du raisonnement le plus faux !

Pour l'honneur de M. Dubois (d'Amiens), de ses co-examineurs et de l'Académie elle-même, qui a permis en sa présence la lecture d'absurdités si monstrueuses,

je me dispenserai de relater ici le grotesque rapport dont voici les conclusions :

« *Première conclusion.* — Il résulte d'abord de tous les faits et de tous les incidens dont nous avons été témoins, que préalablement aucune preuve spéciale ne nous a été donnée sur l'existence d'un état particulier dit : *état de somnambulisme magnétique* ; que c'est uniquement par voie d'*assertion*, et non par voie de *démonstration*, que le magnétiseur a procédé sous ce rapport, en nous *affirmant* à chaque séance, et avant toute tentative d'expérimentation, que ses sujets étaient en état de somnambulisme.

» Le programme à nous livré par le magnétiseur portait, il est vrai, qu'avant la somnambulisation on s'assurerait que le sujet des expériences jouit de l'intégrité de la sensibilité ; qu'à cet effet on pourrait le piquer, et qu'il serait ensuite *endormi* en présence des commissaires. Mais il résulte des essais tentés par nous dans la séance du 3 mars, et avant toute pratique magnétique, que le sujet des expériences ne paraissait pas plus sentir les piqûres avant le sommeil supposé, que pendant le sommeil ; que sa contenance et ses réponses ont été, à peu de chose près, les mêmes avant et pendant l'opération dite magnétique. Était-ce erreur de sa part ? était-ce impassibilité naturelle ou acquise par l'usage ? était-ce pour jeter intempestivement de l'intérêt sur sa personne ? c'est ce que vos commissaires ne peuvent décider. Il est bien vrai ensuite que chaque fois on nous

a dit que les sujets étaient endormis ; mais on nous l'a dit, et voilà tout.

» Que si néanmoins les preuves de l'état de somnambulisme devaient résulter ultérieurement des expériences faites sur les sujets présumés de cet état, la valeur ou la nullité de ces preuves ressortiront des conclusions que nous allons tirer de ces mêmes expériences.

Deuxième conclusion. — D'après les termes du programme, la seconde expérience devait consister dans la constatation de l'insensibilité des sujets, Mais après avoir rappelé les restrictions imposées à vos commissaires : que la face était mise en dehors et soustraite à toute tentative de ce genre ; qu'il en était de même pour toutes les parties naturellement couvertes, de sorte qu'il ne restait que les mains et le cou ;

» Après avoir rappelé que sur ces parties il n'était permis d'exercer ni pincemens, ni tiraillemens, ni contact d'aucun corps, soit en ignition, soit d'une température un peu élevée, qu'il fallait se borner à enfoncer des pointes d'aiguilles à la profondeur d'une demi-ligne ;

» Qu'enfin la face étant en grande partie couverte d'un bandeau, nous ne pouvions juger de l'expression de la physionomie pendant qu'on cherchait à provoquer la douleur ;

» Après avoir rappelé toutes ces restrictions, nous sommes fondés à déduire de ces faits :

» 1^o Qu'on ne pouvait provoquer que des sensations douloureuses très modérées ;

» 2° Qu'on ne pouvait les faire naître que sur des parties habituées peut-être à ce genre d'impression ;

» 3° Que ce genre d'impression était toujours le même, qu'il résultait d'une sorte de tatouage ;

» 4° Que la figure, et surtout les yeux où se peignent plus particulièrement les impressions douloureuses, étaient cachés à vos commissaires ;

» 5° Qu'en raison de ces circonstances, une impassibilité, même complète, absolue, n'aurait pu, pour nous, être une preuve *concluante* de l'abolition de la sensibilité chez le sujet en question.

» *Troisième conclusion.* — Le magnétiseur devait prouver aux commissaires que, par la seule intervention de sa volonté, il avait le pouvoir de rendre, soit totalement, soit partiellement, la sensibilité à sa somnambule, ce qu'il appelait restitution de la sensibilité.

» Mais comme il lui était impossible de nous prouver expérimentalement qu'il avait enlevé, qu'il avait isolé la sensibilité chez cette jeune fille, cette expérience étant correlative de l'autre, il lui a été par cela même impossible de prouver la restitution de cette sensibilité ; et d'ailleurs il résulte des faits par nous observés, que toutes les tentatives faites en ce sens ont complètement échoué.

» La somnambule accusait toute autre chose que ce qu'il avait annoncé. Vous le savez, Messieurs, nous en étions réduits, pour la vérification, aux *assertions* de la somnambule. Certes, lorsqu'elle affirmait aux commis-

saires qu'elle ne pouvait avancer la jambe gauche, par exemple, ce n'était pas une preuve pour eux qu'elle fût magnétiquement paralysée de ce membre; mais alors encore son dire n'était pas d'accord avec les prétentions de son magnétiseur, de sorte que de tout cela résultaient des assertions sans preuves, en opposition avec d'autres assertions également sans preuves.

» *Quatrième conclusion.* — Ce que nous venons de dire pour l'abolition et la restitution de la sensibilité, peut s'appliquer en tout point à la prétendue abolition et à la prétendue restitution du mouvement. La plus légère preuve n'a pu être administrée à vos commissaires.

» *Cinquième conclusion.* — L'un des paragraphes du programme avait pour titre : *Obéissance à l'ordre naturel de cesser, au milieu d'une conversation, de répondre verbalement ou par signes à une personne désignée.*

» Le magnétiseur a cherché, dans la séance du 13 mai, à prouver à la commission que la puissance tacite de sa volonté allait jusqu'à produire cet effet; mais il résulte des faits qui ont eu lieu dans cette même séance, que, loin de produire ce résultat, sa somnambule paraissait ne plus entendre lorsqu'il ne voulait pas encore l'empêcher d'entendre, et qu'elle paraissait entendre de nouveau, lorsque positivement il ne *voulait plus* qu'elle entendît; de sorte que, d'après les assertions de cette somnambule, la faculté d'entendre ou de ne plus entendre avait été en elle complètement en révolte avec la volonté du magnétiseur.

» Mais d'après ces faits bien observés, les commissaires n'en tirent pas plus la conclusion d'une révolte que d'une soumission; ils ont vu ici une indépendance naturelle et complète; voilà tout.

» *Sixième conclusion. — Transposition du sens de la vue.* Cédant aux sollicitations des commissaires, le magnétiseur, ainsi que nous l'avons vu, avait fini par laisser là ses abolitions et ses restitutions de sensibilité et de mouvement, pour passer aux faits majeurs, c'est-à-dire aux faits de vision sans le secours des yeux.

» Tous les incidens relatifs à ces faits vous ont été exposés; ils ont eu lieu dans la séance du 5 avril 1837.

» Par la puissance de ses manœuvres magnétiques, M. Berna devait montrer aux commissaires une femme déchiffrant des mots, distinguant des cartes à jouer, suivant les aiguilles d'une montre, non pas avec les yeux, mais par l'occiput. Ce qui impliquerait ou la transposition, ou la non-nécessité, ou la superfluité de l'organe de la vue dans l'état magnétique; les expériences ont été faites; vous savez comment; elles ont complètement échoué.

» Tout ce que la somnambule savait, tout ce qu'elle pouvait inférer de ce qu'on venait de se dire près d'elle, tout ce qu'elle pouvait naturellement supposer, elle le dit les yeux bandés; dès lors nous concluons d'abord qu'elle ne manquait pas d'une certaine adresse. Ainsi, le magnétiseur invitait-il à haute voix l'un des commissaires à écrire un mot sur une carte, et à le présenter à

l'occiput de cette femme, elle disait qu'elle voyait une carte, et même de l'écriture sur cette carte ; lui demandait-on le nombre des personnes présentes, comme elle les avait vues entrer, elle disait en approximation le nombre de ces personnes ; lui demandait-on si elle voyait l'un des commissaires placés près d'elle, et occupé à écrire avec une plume dont le bec criait sur le papier, elle levait la tête, cherchait à le voir sous son bandeau, et disait que ce monsieur tenait quelque chose de blanc à la main ; lui demandait-on si elle voyait la bouche de ce même monsieur qui, cessant d'écrire, venait de se placer derrière elle, elle disait qu'il avait quelque chose de blanc à la bouche : d'où nous tirons cette conclusion, que ladite somnambule, plus exercée, plus adroite que la première, savait faire des suppositions plus vraisemblables.

» Mais pour ce qui est des faits réellement propres à constater la vision par l'occiput, des faits absolus, décisifs et péremptoires, non seulement ils ont manqué, et complètement manqué, mais ils sont de nature à faire naître d'étranges soupçons sur la moralité de cette femme, comme nous le ferons remarquer tout-à-l'heure.

» *Septième conclusion. — Clairvoyance.* Désespérant de prouver aux commissaires la transposition du sens de la vue, la nullité, la superfluité des yeux dans l'état magnétique, le magnétiseur voulut du moins se réfugier dans le fait de la clairvoyance, ou de la vision à travers des corps opaques.

» Vous connaissez les expériences faites à ce sujet ; les faits emportent ici avec eux leur conclusion capitale, savoir : qu'un homme placé devant une femme, dans une certaine posture, n'a pas pu lui donner la facilité de distinguer à travers un bandeau les objets qu'on lui présentait. Mais ici une réflexion plus grave a préoccupé vos commissaires. Admettons pour un moment cette hypothèse, d'ailleurs fort commode pour les magnétiseurs, qu'en bien des circonstances les meilleurs somnambules perdent toute lucidité, et que, comme le commun des mortels, ils ne peuvent plus voir par l'occiput, par l'estomac, pas même à travers un bandeau ; admettons tout cela, si l'on veut ; mais que conclure, à l'égard de cette femme, de la description minutieuse d'objets *autres* que ceux qu'on lui présentait ? que conclure d'une somnambule qui décrit un valet de trèfle dans une carte toute blanche ? qui, dans un jeton d'académie, voit une montre d'or, cadran blanc et lettres noires, et qui, si l'on eût insisté, aurait peut-être fini par nous dire l'heure que marquait cette montre?.....

» Que si maintenant vous me demandez, Messieurs, quelle conclusion dernière et générale nous devons inférer de l'ensemble de toutes les expériences faites sous nos yeux, nous vous dirons que M. Berna s'est fait, sans aucun doute, illusion à lui-même, lorsque, le 21 février de cette année, il a écrit à l'Académie royale de médecine qu'il se faisait fort de nous donner l'expérience personnelle qui nous manquait (ce sont ses expressions) ;

lorsqu'il s'offrait de faire voir à vos délégués des faits *concluans*; lorsqu'il affirmait que ces faits seraient de nature à éclairer la physiologie et la thérapeutique. Ces faits vous sont tous connus; vous savez, comme nous, qu'ils ne sont rien moins que *concluans* en faveur de la doctrine du magnétisme même, et qu'ils ne peuvent avoir rien de commun, soit avec la physiologie, soit avec la thérapeutique.

» Aurions-nous trouvé autre chose dans des faits plus nombreux, plus variés, et fournis par d'autres magnétiseurs? C'est ce que nous ne chercherons pas à décider; mais ce qu'il y a de bien avéré, c'est que, s'il existe encore en effet aujourd'hui d'autres magnétiseurs, ils n'ont pas osé se produire au grand jour; ils n'ont pas osé accepter enfin, ou la sanction, ou la réprobation académique.

» *Signé* : MM. ROUX, président, BOUILLAUD, CLOQUET, ÉMERY, PELLETER, CAVENTOU, CORNAC, OUDET, DUBOIS (d'Amiens), rapporteur.

» Paris, le juillet 1837. »

M. le docteur Berna, voyant l'inconvenance avec laquelle il était traité par M. Dubois (d'Amiens), se hâta de protester contre l'artificieux rapport :

*Lettre adressée par M. le docteur Berna à M. le président de
l'Académie royale de Médecine.*

» Monsieur le président, je proteste devant l'Académie
» mie contre le rapport qu'elle a entendu tout récemment
» sur le magnétisme animal. Je reproche à ce
» rapport de défigurer les faits qu'il mentionne; de
» taire les plus importants; de dissimuler la conduite
» de la commission, de représenter celle-ci comme
» imaginant, et moi comme repoussant des mesures
» dont j'avais fait au contraire, et le premier, mes
» conditions essentielles; j'accuse enfin ce rapport
» d'être un tissu d'artifices et d'insinuations qui ont
» pour conclusion implicite que j'ai voulu tromper
» l'Académie.

» Je déclare que les expériences dont la commission
» a été témoin ne sont que le commencement de celles
» que je me proposais de faire sous ses yeux; je déclare
» sur l'honneur que je n'ai renoncé à lui en
» montrer davantage que parce qu'elle a constamment
» violé l'engagement qu'elle avait pris de se conformer
» à mon programme, et principalement à la condition
» bien débattue, il est vrai, mais aussi bien
» formellement acceptée, de rédiger, lire et rectifier
» les procès-verbaux séance tenante.

» La nécessité où je me trouve de faire à l'instant
» même cette protestation, ne me permet pas de plus
» longs développemens; mais j'adresserai bientôt à

» l'Académie une réfutation complète qui sera appuyée
» sur des pièces irrécusables, sur les termes mêmes du
» rapport, sur certains aveux qu'il renferme, sur la
» nature de la conviction que ses commissaires ont ap-
» portée à leur mission, et sur l'impuissance de tant
» d'adresse, d'aussi nombreuses infidélités, à édifier
» autre chose qu'un soupçon fugitif.

» J'ai, etc.

» *Signé* : BERNA,

» Docteur médecin de la Faculté de Paris. »

L'indignation que souleva dans les cœurs honnêtes l'étrange conduite de M. Dubois (d'Amiens), porta le respectable M. Husson à prendre la défense de M. Berna, et à démolir pièce à pièce le chétif édifice du bilieux rapporteur.

(*La fin au prochain numéro.*)



FAITS.



M. Jessé, médecin à Villeneuve (Tarn), nous communique les faits suivans :

11 Juillet 1839, à Villeneuve-lès-Lavaur (Tarn).

L'an 1840 et le 10 juillet, dans la commune de Mau-

reus-Scopont, arrondissement de Lavaur (Tarn), je fus appelé par le nommé Jean Trantoul, muletier et roulier au château de Scopont, vers onze heures ou minuit. Ce jeune homme, âgé d'environ vingt-deux ans, était atteint d'une colique néphrétique qui le rendait furieux depuis plusieurs heures, compliquée d'un ténésme insupportable, de telle sorte que plusieurs hommes avaient de la peine à le contenir sur son lit. Déjà le prêtre du lieu était averti pour lui donner les derniers secours religieux; la chambre du malade était remplie d'assistans, lorsque me sentant assez de force pour agir sur lui, je demandai un profond silence, sans dire ce que j'allais faire (ce qui du reste était inconnu de presque tous ces gens-là). Je me mis en rapport immédiat en lui posant les mains sur l'estomac et sur la tête; je le magnétisai fortement pendant un quart d'heure; il devint plus tranquille et demanda à boire; je lui donnai un verre d'eau magnétisée, en deux fois; au bout d'une demi-heure il fut soulagé: tout le mal, disait-il, s'était porté aux extrémités inférieures, que je dégageai bientôt; et le sommeil l'envahit, au grand étonnement des spectateurs, qui ne se faisaient pas scrupule, tout bas, de m'appeler *sorcier*. Je soutins le malade, durant son sommeil, par de grandes passes, une heure de plus, et le laissai dans cet état de repos parfait qui dura jusqu'au lendemain; il s'éveilla seul, sans fièvre ni aucun mal, il était seulement accablé et meurtri des tourmens de la veille. Vingt-quatre heures

de régime suffirent pour le rétablir entièrement , et lui permettre de reprendre son travail accoutumé.

En foi de ce...., etc.

Villeneuve, 9 août 1840.

JESSÉ.

AVIS.

Ceux de nos abonnés qui , par erreur ou omission , n'auraient pas reçu tous les numéros de la collection , sont priés d'adresser (franco), d'ici au 15 décembre prochain, leur réclamation au directeur, qui s'empresera d'y faire droit.

Après l'époque ci - dessus fixée , l'administration n'aura plus égard aux réclamations qui lui seraient faites relativement à la première année du journal.

Les personnes qui désireraient acquérir les portraits de **MESMER**, **PUYSEGUR** et **DEMEUZE**, les trouveront au bureau du Journal, au prix de 2 fr. chacun.

Le Directeur, J.-J.-A. RICARD.

PRÉCIS HISTORIQUE

DU

Magnétisme - Animal,

DEPUIS

MESMER JUSQU'À PRÉSENT.

(SUITE.)

Quelque temps après la réplique si remarquable de M. Husson, M. Berna publia une réfutation du rapport fait par M. Dubois (d'Amiens), et démontra évidemment la fausseté des assertions de ce rapport. Ce magnétiseur se résume et conclut ainsi :

« *Résumé et conclusion.*

» Je terminerai mes observations sur le rapport par un rapprochement rapide des points que j'ai développés.

» L'Académie accueille avec une sorte d'indignation ma proposition de lui montrer des faits magnétiques. Il semble qu'elle l'accepte comme un défi dont elle compte bien me faire repentir ; et, à cet effet, me met aux prises avec les plus grands adversaires de la vérité que je veux démontrer. Ceux-ci, moins un, sont seuls désignés pour voir mes expériences ; si on leur adjoint deux ou trois membres sans opinion arrêtée (MM. Cornac, Pelletier et Caventou), c'est d'après le vœu de ces derniers.

» Conséquens avec l'esprit qui les a réunis, les commissaires choisissent pour interprète de leur jugement celui d'entre eux qui s'est le plus violemment prononcé contre l'objet de leur examen.

» Le rapporteur déclare faussement que la commission renferme des partisans du magnétisme, et confesse plus tard à quelqu'un qu'il s'est servi à cette fin d'un petit artifice *pour faire valoir rapport*.

» En présence d'une commission dont l'hostilité est flagrante, je comprends qu'au soin de produire des faits irrécusables il me faut ajouter celui de la forcer à les bien voir et à les bien rapporter. Je prévois qu'elle ne se montrera nullement exigeante sur les conditions à imposer aux faits (1), afin de découvrir qu'elles ont manqué ; je me persuade qu'il suffit, contre un tel danger, de rechercher moi-même ces conditions, d'en faire

« (1) Faites cela sans façon, comme quand vous voulez amuser une société. (M. Roux.) »

un exposé ou programme que la commission discuterait et de ne rien entreprendre avant qu'elle l'ait agréé.

» Les commissaires entendent la lecture de ce programme, ils en reçoivent chacun un exemplaire. Nulle objection ne s'élève sur ce qu'il renferme, et pourtant on le repousse. On motive une fin de non-recevoir sur des raisons frivoles et même puérides ; je les réfute par une lettre, et l'on ne répond à mes instances que par des marques d'impatience et des paroles d'une prévention invétérée. Cependant mon opiniâtreté semble l'emporter ; on s'engage verbalement. Je commence, et l'on agit comme si l'on n'avait rien promis. Les séances se succèdent avec désordre, les procès-verbaux demeurent en germe dans la mémoire du rapporteur ; quand enfin, forcé de les mettre sur le papier, il se décide à nous en donner lecture, les infidélités qu'ils renferment, les lacunes qu'ils offrent, une forme malveillante, ont presque entièrement défiguré les expériences. Je réclame tout d'abord contre les inexactitudes qui se présentent dans la bouche du rapporteur ; la commission, tout entière et avec empressement, m'impose silence par cette réflexion quelque peu ridicule : *Nous voulons entendre de suite tous les procès-verbaux pour juger de l'ensemble.* Une fois ce besoin d'ensemble satisfait, vient le tour d'une révision bien nécessaire ; je la propose de nouveau, mais on me rit au nez, et chacun se retire. Toutefois, voulant encore tirer parti de moi, M. le rapporteur me leurre d'une révision toujours prochaine et toujours reculée, jusqu'au moment où, riche de ma-

tériaux, il croit pouvoir en composer un ensemble digne des regards de l'Académie. Arrivé là, j'obtiens de lui un refus qu'il ne se donne pas la peine de motiver.

» Cependant, le rapport se rédige. Les commissaires y deviennent des hommes *impartiaux, de bonne foi, sévères dans l'observation, consciencieux, narrateurs fidèles*; puis mon programme y est dépecé, quelques-uns de ses lambeaux, attribués à ces messieurs, leur donnent l'air d'avoir imaginé quelque chose; d'autres figurent un joug sous lequel je me suis débattu; d'autres sont restés ma propriété, mais par la transposition des négatives ils tournent à ma confusion; d'autres enfin sont jetés dans l'oubli comme d'un emploi dangereux. Arrive la description d'une première expérience: c'est une jeune fille qu'on pique éveillée, et qu'on dit n'avoir point accusé de douleur; de là trois conjectures absurdes à l'usage de ceux qui n'oseraient soupçonner M. Dubois d'avoir simulé la piqûre non sentie. Vient ensuite une expérience de la façon du rapporteur (piquer le menton), qu'il transforme en l'une des miennes, à l'aide d'une simple préposition (*sous* le menton). A cette expérience en succède une autre tout-à-fait méconnaissable, arrangée en tour de passe-passe, et que termine cette exclamation: *Voilà la sensibilité recouvrée!* Celle-ci fait place à une quatrième, qui donnerait à penser, si M. Dubois n'y mettait pas la main: c'est la paralysie des deux membres droits à la suite d'un ordre mental intimé à un seul. On trouve, pour correctif de ce fait, l'insinuation d'un contact préalable et significatif du magnétiseur

avec la somnambule, et la réflexion que celle-ci ne pouvait être l'objet que de *cinq* expériences au lieu d'une *quarantaine*, indiquées au programme. Aux expériences faites, s'ajoutent dans le rapport les expériences projetées par la commission, et ces dernières, bout d'oreille de la fable, nous apprennent à la fois et que M. Dubois n'entend rien aux faits qu'il veut décrire, et qu'il aime beaucoup à dire autre chose que la vérité. Ainsi, après avoir répété que je donnais ma somnambule pour insensible, et l'avoir vérifié, il oublie bientôt que nul ne perd ce qu'il n'a plus, raconte qu'on m'enjoint de la priver de sensibilité, assure que je m'y refuse, et me fait trouver à ce surprenant refus un motif différent de celui qui frappe tout le monde.

» Un autre ordre de faits se présente : *Vision sans le secours des yeux*. Ici, redoublement d'*exactitude*, de *scrupule*, d'*impartialité*, de *bonne foi*, amour du vrai poussé jusqu'à l'état fébrile. Preuves :

1^{re} *Preuve* : mettre que le bandeau fut appliqué seulement au moment où tous les commissaires furent arrivés, afin que la somnambule en pût dire le nombre sans inconvénient.

» 2^e : ne point rappeler, pour la même fin, que trois d'entre eux manquaient.

» 3^e : dire que M. Berna appliqua le bandeau, afin qu'on le puisse croire mal appliqué, et afin que ce ne fût pas sans succès que cette femme, qui *ne manquait pas d'une certaine adresse*, tentât de voir sous le bord inférieur de ce bandeau.

» 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e : omettre qu'elle a indiqué du doigt la place qu'occupait chacun des six commissaires présens;

» 10^e : qu'elle a indiqué de même une nouvelle place que M. Cornac avait prise vis-à-vis et loin d'elle;

» 11^e : qu'elle a su reconnaître qu'il était assis;

» 12^e : qu'il s'appuyait en même temps le coude sur un meuble;

» 13^e : omettre qu'elle a dit plus tard qu'il se tenait alors derrière elle;

» 14^e : à gauche;

» 15^e : ayant une carte;

» 16^e : dans la main droite;

» 17^e : le coude gauche appuyé sur un secrétaire;

» 18^e : que M. Oudet se trouve aussi derrière elle;

» 19^e : mais à droite;

» 20^e : sans tenir de carte à la main;

» 21^e : qu'elle s'est mis devant le visage sa main fermée, indiquant ainsi ce que je faisais alors;

» 22^e : qu'elle a indiqué de la même manière mes mains étendues devant ma figure;

» 23^e : et qu'elle a reproduit d'autres mouvemens;

» 24^e : omettre que M. Dubois, à côté d'elle, est debout;

» 25^e : penché;

» 26^e : qu'ayant cessé d'écrire, il tient son bras pendant sur son côté;

» 27^e : que dans cette position sa main droite n'a pas quitté la plume;

» 28° : que, s'étant placé derrière elle, il s'est mis à sa gauche ;

» 29° : omettre encore qu'avant de lui adresser cette question : Voyez-vous sa bouche ? j'ai fait les questions suivantes : Voyez-vous son front ?

» 30° : ses yeux ?

» 31° : son nez ?

» 32° : qu'à la question relative aux yeux, elle a fait entendre qu'elle y voyait des lunettes ;

» 33° : que les trois questions qui précèdent celle-ci : Voyez-vous sa bouche ? lui ôtent ce qu'on se plaît à lui trouver de trop significatif, de trop spécialisé ; qu'elle ne mettait nullement *le doigt sur la chose*, et conséquemment que la découverte d'une plume en travers de la bouche demeure un fait qui doit scandaliser M. Dubois (1).

» Toutes ces omissions, toutes ces erreurs, que commande à l'écrivain de la commission son devoir de *narrateur fidèle*, devoir qu'il évoque de page en page d'un air si pénétré, sont rachetées par une foule de détails sur lesquels il répand une grâce infinie et une gaité tout-à-fait académique. Cette alliance de tant de lachonisme avec tant de diffusion aurait lieu d'étonner si l'on ne songeait que cet homme, habile non moins que scrupuleux, a dû harmoniser son rapport comme un

« (1) Ainsi, pour une seule séance, trente-trois omissions, qui la plupart sont autant d'expériences passées sous silence. En faisant la même récapitulation pour les trois autres séances, on dépasserait la centaine. »

tableau. Sur la toile, quelques objets seulement reçoivent le fini du pinceau ; les autres cachent dans une ombre savamment nuancée des formes à peine ébauchées. Mais tout, formes et ombres, se subordonne à un effet général, libre conception du génie, sur le choix duquel le peintre non plus que M. Dubois ne doit aucun compte à personne, Si nous voulions poursuivre cette analogie entre l'art de peindre aux yeux et l'art de peindre à l'âme, nous verrions que l'un et l'autre donnent à chaque sujet un ton, une teinte qui lui est propre. Ainsi, dans le rapport, ce ton, cette teinte, c'est une suspicion non interrompue. L'esprit du lecteur y est maintenu dans une constante défiance du magnétiseur. Cette défiance est à chaque instant tenue en haleine par un mot, une épithète, une phrase construite d'une certaine manière, un de ces puissans riens que possèdent seuls les grands écrivains. Puis le nôtre la stimule, cette défiance, l'avive par des propositions sourdement accusatrices, placées en relais habilement ménagés, telles que celle-ci :

» *Vous le sentez, messieurs, on pourrait s'arranger ainsi avec les gens du monde, etc.* »

» Ou : « *Nous n'avions pas la bonhomie, malgré les termes du programme...* »

» Ou : « *M. Berna en avait assez, ainsi que la somnambule....* »

» Ou bien encore : « *Ladite somnambule plus adroite, plus exercée que la première...* »

» D'autres propositions, moins circonspectes, rap-

pellent quelque peu les dossiers de la cour d'assises, comme celle-ci :

« *La commission, bien que convaincue du but où l'on veut l'amener, etc...* »

» Ou : « *Ils sont (les faits) de nature à faire naître d'étranges soupçons sur la moralité de cette femme.* »

» D'autres propositions encore ne provoquent qu'un mépris plein d'hilarité; exemple :

« *Toutes choses bonnes, comme on dit, pour amuser le tapis, pour intermède obligé.* »

» Maintenant, pour en finir avec M. Dubois et son rapport, je n'ai qu'à conclure. A cet effet, je me contenterai d'inviter le lecteur à revoir ma lettre à l'Académie, dans laquelle je proteste contre le secrétaire de la commission. Lue en tête de ma réfutation, cette lettre en est le sommaire; relue ici, elle en sera la conclusion. (V. pag. 143). »

Au milieu des nouveaux débats académiques qui eurent lieu à l'occasion des expériences de M. Berna, M. Burdin proposa un prix de trois mille francs pour la personne qui pourra lire sans le secours des yeux et sans lumière.

« M. Burdin entend par là qu'elle lira un écrit quelconque placé hors de la portée des organes visuels, et sans le secours du toucher. »

Sur la proposition du conseil d'administration, l'Académie, dans sa séance du 12 septembre 1837, a résolu :

« 1° D'accepter le dépôt fait par M. Burdin, chez un

» notaire, de la somme de trois mille francs, destinée
» à être donnée en prix à qui donnera la preuve de fait
» qu'on peut lire sans le secours des yeux, de la lu-
» mière et du toucher.

» 2^o De faire surveiller les épreuves par une commis-
» sion de sept membres pris uniquement dans le sein de
» l'Académie.

» 3^o De limiter à deux années le temps de ces épreu-
» ves, à moins que le prix n'ait été mérité plus tôt. »

A l'occasion de ce défi, plusieurs magnétiseurs écri-
virent à l'Académie pour proposer des expériences de na-
ture à prouver la réalité de la vision malgré l'occlusion
des yeux. Moi-même, qui possédais alors à Bordeaux
quelques somnambules lucides, j'écrivis que je pensais
« que si le somnambule magnétique pouvait désigner
» les objets qui auraient été séparés de ses yeux par l'in-
» terposition d'un corps opaque, soit renfermés dans
» une boîte de carton très épais, et placés de manière à
» ne pouvoir donner aucune indication, le but de
» M. Burdin devrait se trouver rempli; la conviction
» de la réalité de ce phénomène devrait lui être ac-
» quise. » Mais ces expériences n'étant pas conformes
aux conditions du programme, je ne fus pas admis à
concourir.

M. le docteur Pigeaire, de Montpellier, possédait
une somnambule lisant malgré l'occlusion des yeux,
pourvu que l'écrit à être lu fût éclairé en lui-même. Il
adressa à l'Académie un mémoire qui fut présenté et
lu par M. Bousquet, dans la séance du 13 mars 1838 :

*Lettre sur quelques faits de magnétisme animal, par
M. Pigeaire, médecin à Montpellier. — Rapport
de MM. Guéneau de Mussy et Bousquet.*

« Si le manuscrit dont nous avons à vous entretenir traitait d'un sujet ordinaire, notre premier devoir serait de vous le faire connaître par une analyse ; mais on y parle de magnétisme animal, sorte d'exception physiologique dont les titres ne sont encore ni bien constatés ni même bien reconnus. Il y a plus d'un demi-siècle que le magnétisme animal aspire à prendre place dans la science, sans pouvoir y réussir. C'est que, d'une part, ce qu'il raconte est si étrange, si merveilleux, si peu vraisemblable, que la raison révoltée s'en défend ; et de l'autre côté, on peut le dire ici, il n'est pas toujours tombé en bonnes mains : trop souvent le charlatanisme s'en est emparé, et il est des personnes qui croient que l'ignorance et la fourberie ont fait tort au savoir et à la bonne foi.

» Ce reproche ne saurait atteindre M. Pigeaire. Docteur en médecine comme nous, nous lui accordons tous les sentimens d'honneur et de délicatesse que ce titre fait supposer. Néanmoins, s'il était isolé, s'il habitait une ville étrangère aux sciences médicales, s'il n'agissait pas sur sa propre fille, et si cette fille n'était pas une enfant de dix à onze ans ; s'il avait à citer moins d'autorités ou des autorités moins respectables ; enfin, si nous n'avions pas pris nos informations particulières, nous l'avouons sans détour, nous aurions donné moins

d'attention au mémoire de notre confrère, et nous ne vous demanderions pas la vôtre; mais les académies ont des devoirs à remplir : impossibles, comme la science dont elles sont dépositaires, elles accueillent tous les faits, elles entendent toutes les opinions, et, après avoir pris une connaissance exacte, elles jugent. Vos commissaires attendront votre jugement pour se former le leur sur la réalité des choses dont ils vont vous entretenir.

» Après quelques réflexions rapides sur les expériences de M. Berna et sur le rapport dont elles sont l'objet, après une courte histoire du magnétisme animal écrire évidemment pour faire la contre-partie de celle que M. Dubois (d'Amiens) en a tracée, M. Pigeaire nous apprend comment il s'est fait partisan du magnétisme. Il y était resté complètement étranger jusqu'en 1836. A cette époque, M. Dupotet se rendit à Montpellier avec le dessein de propager la doctrine de Mesmer. Nous ne rappellerons pas ici l'accueil qu'il y reçut. Il faut croire qu'il ne remplit pas toutes les formalités prescrites par les réglemens universitaires, puisque, le jour même de l'ouverture de son cours, il trouva, au lieu de curieux, des gendarmes qui défendaient la porte de l'amphithéâtre. Ce n'est pas tout, il fut cité en police correctionnelle par M. le recteur de l'Académie de Montpellier : un jugement intervint, et M. Dupotet fut acquitté. M. le recteur en appela devant la cour royale, et le magnétiseur sortit encore victorieux de cette nouvelle lutte.

» Le résultat le plus clair de ce double procès fut de donner à M. Dupotet plus de célébrité peut-être qu'il n'en aurait obtenu de son enseignement. En moins de deux mois, il eut à magnétiser cent cinquante malades de tout âge et de toute condition. « Sa clientèle, dit M. Pigeaire, aurait parfaitement pourvu un hôpital d'incurables. »

« En général, la médecine de Montpellier, fort indifférente pour le magnétisme, traitait assez légèrement le magnétiseur. M. Pigeaire considéra les choses d'un autre oeil, si bien qu'un jour il se présenta chez M. Dupotet, et le pria de l'admettre à une de ses séances. En entrant dans la salle, il vit une quinzaine de malades assis côte à côte sur des chaises; M. Dupotet les magnétisa, et en quelques minutes, les uns s'endormirent, les autres entrèrent en convulsions: c'était le spectacle le plus singulier. Mais nous passons encore sur ces détails pour arriver aux expériences propres à M. Pigeaire. Toutefois, ce qu'il avait vu fit une impression si profonde sur son esprit, que dès ce moment, il fut gagné au magnétisme, et y gagna madame Pigeaire. »

Ici M. le rapporteur annonce qu'il va lire dans le manuscrit de M. Pigeaire, de peur, dit-il, d'altérer les idées en touchant aux paroles. Il commence par les expériences de madame Pigeaire sur sa propre fille. Il est dit que, magnétisée par sa mère, cette enfant en suivait tous les mouvemens, en sorte que, lorsque la mère inclinait la main à gauche ou à droite, la petite fille

penchait tout son corps de l'un ou l'autre côté; portait-elle la main en haut et en arrière, la tête de la somnambule se redressait et se renversait, et ainsi de suite.

Maintenant, c'est M. Pigeaire qui va parler.

« Dans la suite, et le soir, lorsque nous n'étions qu'en famille, le *petite* demandait tous les jours à être magnétisée. Elle s'en trouvait bien, disait-elle; nous la fîmes lire ayant les yeux fermés par le sommeil magnétique, ou recouverts d'un mouchoir en forme de bandeau; elle lisait avec la plus grande facilité les caractères imprimés ou écrits, non seulement en appliquant ses doigts sur le papier, mais encore sur une plaque de verre interposée entre le livre et ses doigts. Plus de quarante personnes ont été témoins de cette expérience que nous avons soin de ne faire qu'en présence de peu de personnes à la fois, pour ne pas troubler la *petite* somnambule. Jamais cette expérience n'a manqué; une fois seulement elle a été incomplète.

» Je sais qu'on me dira : comment peut-on croire qu'un enfant, comme toute autre personne, en état de somnambulisme magnétique, puisse voir et lire les yeux fermés ? et moi aussi, dans un temps, je ne pouvais le croire, et moi aussi je traitai de rêves ce que l'on me débitait à ce sujet, quoique je ne doutasse pas de phénomènes semblables observés chez quelques cataleptiques, et notamment chez une dame traitée par M. Petetin. »

Ici M. Pigeaire détaille les obscurités de la Physiologie et les merveilles de la physique ; après quoi il ajoute :

« Je laisse, Messieurs, ces simples réflexions à vos méditations, et je continue le récit de quelques faits de somnambulisme. Le plus simple de ces faits sera peut-être celui qui nous donnera la clé de tous les autres ; le voici : si après avoir magnétisé un objet quelconque, on appelle ma petite fille étant dans son état naturel et non en somnambulisme, et qu'on lui dise de prendre cet objet, celui même qu'elle aurait le plus de plaisir à posséder, aussitôt qu'elle le saisit, elle est obligée de le lâcher, comme si le contact de l'objet la brûlait. Que ce soit une poupée, une orange, ou toute autre chose semblable, elle ne peut les prendre et les tenir dans sa main qu'après les avoir ballotées pendant un certain temps sur la table, comme elle pourrait le faire d'un corps brûlant.

» J'arrive à quelques autres faits de clairvoyance. Nous avons déjà vu que la petite, en état de somnambulisme, avait désigné certains objets renfermés dans des tabatières ; avait annoncé des personnes encore hors de la salle où elle se trouvait, et qu'elle lisait ayant les yeux recouverts d'un bandeau qui empêche les rayons de la lumière d'arriver aux organes de la vue. J'avais même oublié de vous dire qu'elle avait plusieurs fois indiqué l'heure et la minute, tenant dans sa main une montre dite à savonnette.

» Le professeur Lallemand, avec qui je suis lié d'amitié depuis plusieurs années, désira voir ma petite fille en somnambulisme, il voulait surtout se convaincre si elle pouvait lire sans le secours des yeux. Un soir donc, nous nous rendîmes chez lui, où nous ne trouvâmes que M. Lallemand père, son épouse et M^{lle} Elisa Lallemand. Le professeur ayant resté trop long-temps à rentrer, nous nous disposions à nous retirer; mais M^{lle} Lallemand pria instamment madame Pigeaire d'endormir sa fille et de la faire lire. M^{lle} Éliisa recouvrit elle-même d'un mouchoir les yeux de l'enfant, qui, magnétisée et endormie, lut avec la plus grande facilité, mieux qu'elle ne l'aurait fait dans son état naturel, tout une page d'un livre de la bibliothèque du professeur. Après cette lecture, la petite ayant dit qu'elle n'était pas fatiguée, M^{lle} Lallemand fut à son secrétaire prendre une lettre; à peine l'eut-elle dans sa main, et M^{lle} Éliisa n'avait pu voir encore qui l'avait écrite, que la petite somnambule se mit à dire: « Cette lettre est d'Ernest » (un petit neveu du professeur); M^{lle} Elisa était stupéfaite. La petite lut ensuite la lettre, comme elle avait lu dans le livre. Un tableau de famille fut apporté; la petite, après avoir appliqué ses doigts sur le verre qu'elle frottait avec rapidité, désigna, l'un après l'autre, les personnages dessinés qui composaient ce tableau et qu'elle n'avait jamais vus.

» M. Lallemand vint chez moi le lendemain, il vit la petite malade; elle avait une irritation cérébrale, par suite peut-être de la contension trop forte et trop long-

temps continuée où elle avait été soumise dans la séance de la veille.

» A quelque temps de là, faisant des expériences, ou pour mieux dire des essais magnétiques sur deux ou trois malades de l'hôpital Saint-Eloi, je voulus, par curiosité, plus que par tout autre motif, en faire consulter un par la petite somnambule. Dans une des chambres de l'hôpital, la petite, magnétisée par sa mère en présence du professeur Lallemand, de M. de Saint-Cricq de deux ou trois médecins, et de plusieurs élèves en médecine, lut, les yeux recouverts d'un bandeau, dans un livre qu'un des assistans, incrédule, apporta; un autre alla ensuite chercher deux tableaux, qui furent remis à l'enfant l'un après l'autre. Après avoir posé les doigts sur le verre du premier, elle dit: « C'est un monsieur âgé, non pas très âgé, mais d'un certain âge. Je ne le connais pas. » C'était le portrait du professeur Broussonnet. Au second tableau elle dit: « Celui-ci je le connais, c'est M. Lallemand. »

» Mise en rapport avec un des malades que je magnétisais, la petite annonça qu'il était paralysé des jambes; qu'il ne s'endormirait jamais par la magnétisation, qui lui ferait du bien, mais ne le guérirait pas complètement.

» M. Eustache, qui remplit les fonctions d'interne à l'hôpital Saint-Eloi, l'un des élèves les plus instruits de la faculté de Montpellier, présent à la séance, dit: « Malgré ce que je viens de voir, et ce que j'en entends » raconter, je ne croirai au magnétisme que lorsque

» j'en aurai éprouvé les effets, et je suis prêt, ajouta-t-il, à en subir l'expérience. »

» Le lendemain, M. Eustache, accompagné de M. Dumas, premier interne à Saint-Eloi, vint chez moi, et madame Pigeaire le magnétisa. A la première magnétisation il éprouva des soubresauts dans le bras et le cou, et il lui en resta une pesanteur de tête qu'il conserva toute la journée. A la deuxième épreuve, qui eut lieu le lendemain, M. Eustache éprouva des convulsions tellement fortes, que sa tête heurtait le mur contre lequel était le fauteuil qu'il occupait, et que nous fûmes obligés d'écartier. Ses bras et ses jambes étaient aussi dans une agitation convulsive. Il fallut plus de temps pour calmer cet état nerveux que pour le faire naître. M. Eustache voulant pousser plus loin ses observations, eut le courage de se livrer à de nouvelles épreuves. Il lui semblait qu'il devait opposer à l'action magnétique celle plus forte de sa volonté ; mais la lutte ne fut pas égale. Si les passes n'avaient pas été faites avec prudence et modération, on l'aurait renversé comme par l'effet d'une forte commotion électrique. Une fois il fut magnétisé en présence de MM. Lallemand, de Saint-Cricq, Vialars, Hubert, etc. La main dirigée devant son front et à la distance de trois pieds, lui faisait éprouver des secousses violentes. « Comment, lui disait M. Vialars, » un homme comme vous ne pouvez regarder sans » trembler et sans mouvemens nerveux la main d'une » femme ? — Non, Monsieur ; je voudrais vous y voir » vous-même ; plus je me raidirais, et plus les convul-

» sions seraient fortes ; je suis obligé de crier merci. »

» Ce n'est que par des passes très modérées qu'on est parvenu à développer le somnambulisme chez M. Eustache. Mais dans cet état il est tellement sensible, que si l'on cause même à voix basse, ou si l'on remue seulement une chaise, au même instant il éprouve des mouvemens musculaires; il marque, au reste, avec précision la mesure du temps. A son réveil, oubli complet, et de ce qu'il a dit et de ce qu'il a éprouvé.

» Je reviens encore à ma petite somnambule. M. Kuhnholz, agrégé et bibliothécaire à la Faculté de Montpellier, qui se livre avec zèle et talent aux expériences magnétiques, et qui a fait quelques cures heureuses par la magnétisation, voulut voir lire ma petite fille étant endormie. Nous lui mîmes un bandeau sur les yeux après les avoir *tamponnés avec du coton*. Un livre apporté par M. Kuhnholz lui fut remis, et après quelques momens d'hésitation, elle lut avec facilité, toujours avec le secours des doigts. M. le docteur Pongoski, présent à cette séance, détacha ensuite un tableau : c'était le portrait de M. Trélat. Après avoir appliqué ses doigts sur le verre, la petite lut avec rapidité la sentence tracée au-dessous du portrait.

» Le lendemain, quoiqu'étant dans son état normal, impossible encore à elle de jeter les yeux sur ce tableau. Ce n'a été que trois à quatre jours après qu'elle a pu le regarder sans éprouver de malaise.

» La petite, très sensible dans l'état magnétique, nous dit dans son somnambulisme, que le contact du

coton appliqué sur les paupières lui donnait mal de tête. Il est bon d'observer que les yeux des magnétisés sont agités, pendant le somnambulisme, d'un mouvement d'oscillation, de demi-rotation, qu'on aperçoit très bien quoique les paupières soient closes. Ce mouvement purement organique peut, si l'œil est comprimé devenir douloureux ou seulement gênant pour la somnambule, troubler ses idées et l'empêcher de lire ou de raisonner les sensations nouvelles qu'elle éprouve.

» Au bandeau ou mouchoir, nous substituâmes, dans la séance qui suivit, un masque, après avoir clos l'ouverture des yeux avec du velours noir plié en quatre. Quoique le masque parût faire une impression très désagréable à l'enfant et qu'elle demandât à trois reprises différentes d'attendre qu'elle y fût un peu habituée, elle finit par lire avec cet appareil, sans se tromper, dans un nouveau livre qu'avait encore apporté M. Kuhnholz. Après cette lecture, M. Pongoski sortit un nouveau livre et demanda à la petite si elle pouvait y lire sans l'ouvrir. Vous voyez, Messieurs, qu'en fait d'expériences magnétiques, si on n'est pas satisfait d'être témoin d'un fait extraordinaire, il faut toujours demander quelque chose de plus fort. La petite après avoir frotté la couverture du livre avec ses doigts, dit : « Je ne peux pas lire ; je vois seulement que ce » livre est en vers. » On releva la couverture, et la feuille non imprimée qui est au dessous se trouva appliquée sur le titre du livre; la petite frotta rapidement ses doigts sur cette feuille et lut : « *Fables de La Fon-*

» *traine.* » Pendant qu'on la laissait reposer, quelqu'un agita la sonnette de la porte. J'allais pour ouvrir, lorsque la petite nous apprit que c'était M. Eustache qui sonnait. Nous en fûmes d'autant plus surpris, qu'un des assistans avait dit que M. Eustache était à la campagne et qu'il ne viendrait pas.

» Nous avons, dans les expériences suivantes, remplacé le masque qui cache la physionomie de l'enfant, par une espèce de besicles sans ouvertures, entourées, sur la face interne, d'un bourrelet qui s'applique exactement au pourtour de la région orbitaire, et dont le bord inférieur est collé par du taffetas gommé à l'angle formé par le nez et les joues. Cet appareil bien léger, imperméable à la lumière, met les yeux dans l'obscurité la plus grande, sans les fatiguer. C'est ainsi que nous avons démontré deux fois la clairvoyance par le secours des doigts, à MM. Lordat et d'Amador, professeurs à la Faculté de médecine de Montpellier, et que nous renouvellerons cette expérience devant tous ceux qui s'occupent de physiologie et de médecine.

» Quelques-uns d'entre vous, Messieurs, suspecteront-ils la réalité des faits dont j'ai l'honneur de vous faire part ? Pourront-ils supposer qu'un père et une mère qui se croient animés de quelques sentimens honnêtes, élèvent leur enfant dans la duplicité et le mensonge, et lui font jouer un rôle qui serait aussi méprisable qu'il serait sans portée, et si difficile à soutenir; ou bien que depuis dix mois nous sommes dans une illusion complète sur tant de phénomènes divers

observés sur diverses personnes, et que nous avons fait partager cette illusion à un grand nombre d'autres bien éloignées auparavant de croire ces phénomènes possibles ?

» Les faits dont je viens de vous entretenir, Messieurs, sont vrais; ils sont importans. Ils peuvent jeter un grand jour sur plusieurs points obscurs ou inconnus de la physiologie. Ils méritent donc d'être observés par ceux qui s'occupent de cette science avec attention, et sans prévention contre des phénomènes qu'ils n'ont pas encore vus, car un jugement sain ne peut émaner d'un esprit prévenu.

» Vous pouvez voir, Messieurs, par ce long extrait, de quel style est écrit le mémoire de M. Pigeaire. Il est tel, ce nous semble, que si l'on racontait des faits communs, ordinaires, il ne viendrait dans l'esprit de personne de les mettre en doute. Mais comment croire à des événemens si incompréhensibles? N'est-il pas plus raisonnable de supposer que le narrateur s'est fait illusion, que d'admettre qu'on puisse voir, les yeux clos et bandés? L'autorité des vérités acquises est aussi contre lui, et ce n'est pas la plus faible objection. Dans la vie commune, il est si bien avéré qu'on voit par les yeux, et rien que par les yeux, que ce fait établit à lui seul la plus terrible présomption contre tout ce qui vient le contredire.

» D'un autre côté, on cite des témoins nombreux et dont le nom est fait pour imposer. Si les faits racontés

passent notre intelligence, ils sont du moins faciles à constater. Dans cet état de choses, que peuvent faire vos commissaires? A coup sûr, ils ne se porteront pas garans de ce que dit M. Pigeaire, mais ils croient qu'il y a lieu à une enquête.

» C'est ainsi que l'Académie le comprit en 1825, lorsque sur la proposition de M. Foissac, elle nomma une commission dont elle connaît le travail. C'est ainsi qu'elle le comprit en 1837, lorsqu'à la prière de M. Berna, elle délégua neuf de ses membres pour vérifier les prodiges qui lui étaient annoncés. Elle ne peut faire moins dans cette circonstance; jamais peut-être le magnétisme ne se montra sous des auspices aussi favorables et escorté de noms plus honorables.

» Ceux qui, pour se refuser à cet examen, arguent de l'impossibilité des faits allégués par le magnétisme, font un raisonnement vicieux, en ce qu'ils admettent précisément ce qui est en question. Il faudrait avoir été initié à tous les mystères de la création, pour oser dire : Ceci est possible, et cela ne l'est pas. On convient d'ailleurs que les organes ont reçu une structure appropriée aux fonctions qu'ils sont appelés à remplir, bien que les rapports nous échappent le plus souvent. Des sens font peut-être une exception : on saisit du moins quelques rapports entre la conformation de l'œil et les lois de la lumière, et cela seul semble rendre cet organe d'autant plus difficile à suppléer. On voit que nous ne dissimulons pas la faculté.

» Quoi qu'il en soit, il faut examiner. Ce n'est pas

tout, il faut apporter dans cet examen l'esprit qui convient à la matière. Le savant Euler distinguait trois ordres de vérité : vérités des sens, vérités de l'entendement, vérités de témoignage. La clairvoyance sans le secours des yeux n'est pas une vérité d'entendement, car elle ne se démontre pas par le raisonnement ; c'est un fait de la compétence des sens pour tous ceux qui peuvent en être témoins ; pour les autres, c'est un fait qui, comme les vérités historiques, ne peut être apprécié que par ceux qui ont vu les événemens ou par le témoignage. Toutefois, on convient qu'il y a une différence immense entre les précautions à prendre pour constater un fait simple, naturel, et un fait qui, comme celui de M. Pigeaire, sort pour ainsi dire du monde connu ; mais enfin le procédé logique est le même dans les deux cas. Il s'agirait donc de compter et de peser les témoignages invoqués par M. Pigeaire, en preuve de la vérité de sa narration. Supposé que MM. Lordat, Kuhnholz, Lallemand, d'Amador, Eustache, Delmas, etc., aient vu ce qu'on dit qu'ils ont vu ; ces témoignages sont-ils assez importans par leur nombre et par leur qualité, pour nous faire admettre la réalité d'un fait qui blesse toutes les vraisemblances ? Nous avouons d'ailleurs que des faits de cette nature, on aime bien à les voir pour y croire ; mais la physique n'a pas encore trouvé d'instrument qui puisse faire voir à Paris ce qui se passe à Montpellier. En attendant, M. Pigeaire invite deux de nos collègues qu'il choisit parmi les plus incrédules, à se rendre à Montpellier : si sa somnambule

ne lit pas, les yeux parfaitement clos et recouverts d'un double taffetas noir, il s'engage à les défrayer ; ou il viendra, lui, à Paris, et si l'expérience réussit, il sera couvert des frais de son voyage.

» M. Pigeaire en était là de son mémoire, lorsqu'il eut connaissance du défi de M. Burdin. En prenant la plume, il n'avait donc pas en vue le prix proposé par notre honorable collègue ; il y a plus, si les termes du programme qu'il a lu dans un journal de médecine sont exacts, il déclare formellement qu'il ne saurait s'y conformer ; il se met hors du concours. Ce journal fait dire à M. Burdin qu'il propose un prix de 3,000 fr. à celui ou à celle qui, dans l'état de sommeil ou de veille, lirait en l'absence de la lumière. Ce n'est pas ainsi que s'est exprimé M. Burdin ; il a dit qu'il offrait le prix à celui ou à celle « qui pourra lire sans le secours de la lumière des yeux et du toucher. » (Procès-verbal du 25 sept. 1837.) Toutefois, les deux programmes se ressemblent en ce point, qu'ils imposent l'un et l'autre aux concurrents l'obligation de lire *en l'absence de la lumière* ; et c'est là ce qui fait l'équivoque. M. Pigeaire ne saurait accepter cette condition ; il s'engage seulement à produire une somnambule qui lira les yeux fermés et en passant ses doigts sur une glace dont on couvrira le livre ou le manuscrit à lire ; mais il ne saurait se passer de la lumière. Cela se conçoit. En effet, pour voir, la lumière et les yeux sont également nécessaires. Sans doute quand on se fait fort de lire sans yeux, il

semble qu'on devrait lire sans lumière. L'un du moins ne paraît pas plus difficile que l'autre; mais ce n'est pas la question. Les magnétiseurs, à qui l'on conteste jusqu'à la réalité de leur science, répondent par les faits qui leur paraissent les plus propres à leur gagner les incrédules. Au nombre de ces faits, ils citent très sérieusement des personnes à qui le sommeil magnétique communiquerait la faculté de voir sans se servir des yeux, c'est leur affaire et non la nôtre. Mais de ce qu'ils consentent, eux, à se priver des yeux, ce n'est pas une raison pour leur ôter la lumière. A cet égard, ils rentrent dans la loi commune. Or, pour être aperçus, les objets doivent être visibles, et pour être visibles ils doivent être éclairés. Placer ces objets dans des lieux inaccessibles à la lumière, ce serait aller contre le but même de l'expérience; car il n'y aurait rien à conclure contre la clairvoyance du somnambule qui ne les verrait pas, puisque les yeux les plus fins ne les distingueraient pas mieux. Ce serait en outre doubler les difficultés du problème, lequel consisterait alors à voir sans yeux et sans lumière. Il n'est pas probable que M. Burdin l'entende ainsi. Le fait à éclaircir est unique; il consiste à savoir si les organes en général et les yeux en particulier peuvent se suppléer; si, par exemple, les doigts ou toute autre partie du corps peuvent en usurper momentanément les fonctions, ou enfin si les yeux sont indispensables pour voir. Or, pour acquérir cette connaissance, il n'est pas besoin d'exclure la lumière. Qu'on rende, dit M. Pigeaire, ma som-

nambule momentanément aveugle, j'y consens; mais c'est tout ce qu'il promet et c'est bien assez.

» En entrant à cet égard dans les vues de M. Pigeaire, nous croyons céder à la justice encore plus qu'à la curiosité. Nous avouons d'ailleurs que nous désirons vivement lui ôter tout prétexte de s'éloigner du concours, et que nous sommes impatient de le voir répéter ses expériences devant vous.

» Avant de proposer nos conclusions, nous demandons à l'Académie la permission de lui lire le document que nous tenons en main et que nous déposerons sur le bureau; c'est le procès-verbal que M. le professeur Lordat a rédigé pour lui des deux séances magnétiques auxquelles il avait assisté, lorsque, à la prière de vos commissaires, M. le secrétaire perpétuel eut la bonté de lui écrire.

« Le voici :

» Le dimanche 1^{er} octobre 1837, à trois heures après midi, je me suis rendu chez M. Pigeaire pour assister à une séance de magnétisme qui avait été assignée pour M. d'Amador et moi. J'ai vu deux demoiselles, dont la plus jeune, qui est le sujet de l'observation, peut avoir dix à onze ans. Elle est d'une complexion délicate; elle sort d'une indisposition qui avait fait suspendre les expériences depuis une quinzaine de jours.

» On a mis entre nos mains un appareil de soie noire destiné à couvrir les yeux de telle sorte qu'aucun rayon de lumière ne peut pénétrer dans l'orbite. Nous

l'avons essayé chacun sur nous-mêmes, et nous nous sommes bien convaincus qu'il remplissait parfaitement son but. Dans les sillons qui sont entre le nez et les joues, on avait pratiqué deux prolongemens très épais, munis d'une substance emplastique, afin d'intercepter tout rayon.

» La petite s'est mise dans un fauteuil dès qu'on l'en a priée, et la magnétisation a commencé. C'est M. Pigeaire qui a fait cette opération. Il n'a pas fallu plus de deux minutes pour que mademoiselle ait dit qu'elle était endormie. La maman lui a demandé si elle voulait être magnétisée plus long-temps; elle a répondu affirmativement. Après quelques *passes*, elle a dit : *C'est assez*. Un instant après, madame lui a mis l'appareil pour fermer les yeux, et tout a été fait avec la plus grande exactitude.

» Il s'était écoulé trente-cinq minutes, quand elle s'est mise en devoir de nous satisfaire. Elle a pris le livre; elle n'a pas pu lire la première ligne : *Biographie*, faite en caractères fort ornés, noyés dans des traits nombreux et altérés par les ombres d'un clair obscur, mais elle a lu *des médecins français*, comme si elle épelait en elle-même et en hésitant assez. Chaque mot essayé et inexact lui déplaisait; elle revenait sur son examen, paraissant fort contente quand elle croyait avoir bien rencontré, et qu'on approuvait sa lecture. J'ai toujours remarqué que le doigt ne grattait que le commencement du mot, et que le reste était achevé sans toucher les autres lettres. Elle a continué la lecture *vitant*.....

et le reste assez couramment. Mais, en arrivant aux mots *officiers de santé*, écrits en italiques, elle s'est arrêtée, et a dit : *Voilà une écriture couchée*. Elle s'est mise à étudier en grattant de son doigt à la gauche de ces mots, et les a prononcés parfaitement.

» Après cette épreuve, on a présenté à la petite une feuille imprimée, ayant fait partie apparemment de quelque journal scientifique, dont le sujet m'a paru se rapporter à la géographie physique, et dont le caractère m'a paru un peu supérieur au *cicéro*. On a mis par-dessus un verre transparent, et la petite a paru être plus à son aise. Elle a lu à travers le verre plusieurs lignes assez facilement. Elle a eu besoin de plusieurs essais pour lire le mot *géologie* et le mot *fossiles*. Comme tout cela l'ennuyait, il a fallu lui dire qu'elle n'irait que jusqu'à la fin d'une ligne qui lui a été assignée. Arrivée là, elle a été fort satisfaite. Elle a dit qu'elle était en sueur, et comme elle s'est aperçue qu'elle avait un peu déplu à sa maman, elle l'a accablée de baisers. On a ôté l'appareil. Elle a désiré dormir encore. Les yeux étaient à demi ouverts : pour l'éveiller il a fallu beaucoup de travail, elle a paru fort surprise et assez fatiguée.

» Le somnambulisme donnait à la petite une physionomie et des apparences très différentes de ce que j'ai vu chez elle lorsqu'elle a été éveillée.

» Après l'épreuve de la seconde lecture, la petite dit avec triomphe : *Eh bien! dira-t-on qu'il y a du compéragé encore?*

» Le 3 octobre, j'ai fait une visite de remerciement ; j'ai demandé à madame si la demoiselle avait besoin de lumière : la réponse a été affirmative ; elle peut lire à un degré de lumière qui ne suffirait pas pour tout le monde , mais elle ne peut pas se passer de ce degré de lumière au moins.

» Le 9 octobre, à trois heures après midi, j'ai assisté à une séance pareille. Étaient présents plusieurs docteurs, entre autres, MM. Vaillier, Lafosse, Pouché, Bertrand, Quissac, plus le colonel Du Barret , etc. ; tout s'est passé comme l'autre fois, excepté les circonstances suivantes : 1^o la petite s'est quelquefois servie del'index de la main droite; 2^o elle a lu un instant après être tombée en somnambulisme. La plupart des assistans étaient étrangers aux faits et aux procédés du magnétisme. Plusieurs ont dit n'être pas convaincus ; ils se sont récriés sur ce que l'appareil, qui était pour un enfant de dix ans, ne s'adaptait pas exactement à leur nez et à leurs yeux. Pour moi, j'ai vu ce que j'avais vu primitivement.

» Le dimanche 17 décembre courant, je voulus revoir la même expérience, pour répondre à la confiance de M. Pariset. La séance était pour des dames amies de madame Pigeaire et pour un jeune officier. La petite était dans son sommeil magnétique. J'ai trouvé près de la somnambule le docteur Jean-Jean , qui était venu comme incrédule. Il avait apporté son livre, et il était dans la plus grande surprise parce que mademoiselle avait lu presque couramment. L'officier écrivait. L'ap-

pareil oculaire avait été rendu plus serré; le bord inférieur portait une bande couverte d'une substance emplastique qui s'appliquait au nez, dans le fond des sillons et au-dessous de l'éminence des joues, en sorte que quand l'appareil a été levé, une raie emplastique est restée continue dans les lieux susdits. La petite n'a pas pu lire l'écriture, parce que l'encre était trop pâle, a-t-elle dit. On a écrit la même phrase avec un crayon dont la couleur était beaucoup plus noire; elle a tout lu avec facilité; elle n'a été arrêtée que par quelques lettres dont les formes ne lui étaient pas familières.

» Peu de temps après, elle a demandé à être réveillée, et sa maman s'est rendue à ses désirs.

» J'ai demandé si mademoiselle pouvait lire après avoir mis un obstacle opaque entre les mains et l'œil; madame Pigeaire a répondu négativement. On a même varié ces obstacles sous le rapport des substances. J'ai demandé si mademoiselle pourrait lire en portant les mains derrière le dos, la réponse a encore été négative.

» Montpellier, le 23 décembre 1837.

» *Signé* LORDAT. »

» Finalement, nous avons l'honneur de vous proposer :

- » 1^o De réunir la commission du magnétisme;
- » 2^o De lui envoyer le mémoire de M. Pigeaire et le procès-verbal de M. Lordat. (Adopté.) »

M. Burdin annonce qu'il prendra la parole dans la séance prochaine, et qu'il donnera des éclaircissemens qui plairont aux magnétiseurs.

En effet, dans la séance du 20 mars, M. Burdin annonça qu'il consentait à modifier son programme.

« Messieurs, dit-il, la commission nommée au scrutin par l'Académie royale de médecine, dans le but d'adjuger le prix de 3,000 fr. à la personne qui, soit à l'aide de l'agent dit magnétique animal, soit sous l'influence de tout autre agent, pourrait lire sans le secours des yeux, cette commission, dis-je s'est constituée; elle attend les personnes qui voudront bien opérer devant elle.

» On a déjà répondu à l'appel, tant de quelques parties de la France que de l'étranger; mais les uns ignorent les conditions que j'avais mises au concours; les autres veulent envoyer des certificats; d'autres, et M. Pigeaire est de ce nombre, désirent quelques modifications; ils ne consentiront à concourir que dans le cas où j'accéderais à de nouvelles conditions. J'ai donc dû vous demander la permission de répondre en peu de mots.

» Lorsque j'ai institué le prix, j'avais mis comme conditions que les concurrens devraient lire sans le concours des yeux, de la lumière ou du toucher.

» Je ferai ces concessions dans des limites larges et scientifiques.

» La somnambule de M. Pigeaire est une fille de onze ans; elle prononce d'une manière affirmative,

dans un cas douteux pour deux médecins, qu'une dame **Bonnard** n'est pas enceinte; elle distingue les personnes qui sonnent à la porte de son appartement; elle voit quels sont les objets renfermés dans une boîte; le tout est constaté, verbalisé par des hommes du plus grand mérite; toutefois, pour concourir devant vos commissaires, cette jeune somnambule aura besoin de lumière; car, pour elle, pour son magnétiseur, la condition première, fondamentale, dans l'acte de la vision, c'est que les objets soient éclairés; mais, quant à l'organe même de la vision, quant à l'appareil anatomique, ce n'est pas une condition indispensable, et à la rigueur en pourrait s'en passer.

» Messieurs, comme c'est pour moi la condition *sine qua non*; comme mon intention, en exigeant que les objets fussent dans l'obscurité, n'était pas de les rendre invisibles en eux-mêmes, mais bien d'empêcher qu'ils ne fussent vus par les yeux de la somnambule, j'accorde ce premier point: les objets seront éclairés. Mais, comme de son côté, la somnambule de **M. Pigeaire** dit: Rendez-moi momentanément aveugle; assurez-vous que la moindre clarté ne puisse arriver à mes yeux, on me permettra de mettre les yeux de cette somnambule dans des conditions telles que la lumière concédée par moi aux objets, ne pourra pénétrer dans les organes de la vision. Dès lors nos intentions réciproques seront remplies.

• Mais ce n'est pas tout: **M. Pigeaire** exige que sa somnambule ait la faculté de promener ses doigts sur

une lame de verre placée au-dessus des caractères à déchiffrer.

» Messieurs, lorsque j'ai interdit l'exercice du toucher aux concurrens, j'avais entendu qu'on ne pourrait user de ce sens, en tant qu'il pourrait devenir subsidiaire, supplémentaire du sens de la vue en tant que les caractères en saillies pourraient donner des indices sur la lecture à faire; mais puisque mademoiselle Pigeaire se bornera à promener la pulpe de ses doigts sur des surfaces planes et lisses, ce point sera encore concédé, pourvu que les livres qui devront servir aux expériences soient fournis par vos commissaires.

» Enfin, Messieurs, resterait une dernière question à déterminer : de quelles précautions devra-t-on user pour réduire l'appareil anatomique de la jeune somnambule à un état complet d'impuissance, de nullité, pour faire que des objets, d'ailleurs bien éclairés, et, sous ce point, visibles par eux-mêmes, ne puissent être vus, ce qui s'appelle vus, par les propres yeux de la somnambule ?

» Pour les mêmes détails, messieurs, je m'en rapporte entièrement à la sagacité de vos commissaires, et je me bornerai à vous demander que cette pièce leur soit renvoyée.

» Paris, le 20 mars 1838.

« Signé BURDIN. »

D'après cela, M. le docteur Pigeaire se rendit à Paris avec sa famille, et, afin de s'assurer de nouveau de la lucidité de sa fille (qu'un voyage long et pénible eût pu déranger), il fit chez lui quelques expériences préparatoires. Plusieurs savans et un assez grand nombre de personnages de distinction eurent la faveur d'assister à ces séances, dans lesquelles M^{lle} Pigeaire lisait admirablement dans le premier ouvrage venu, ayant la vue recouverte d'un bandeau de velours noir, collé à la peau par son bord inférieur, de manière que la lumière ne pouvait aucunement arriver aux yeux. La plupart des personnes qui ont vu le fait l'ont certifié par écrit. MM. Orfila, Bousquet, Ribes, Reveillé-Parise, et plusieurs autres médecins distingués ont signé les procès-verbaux qui attestent le fait de lecture malgré l'occlusion des yeux et sans le secours du toucher.

Au moment où M. Pigeaire se disposait à présenter sa somnambule à la commission académique, les renards trouvèrent le moyen de l'embarrasser tellement qu'il dut renoncer à faire des expériences devant eux. Le bandeau de M. Pigeaire, qu'ils n'avaient jamais vu appliquer, n'était pas, dirent-ils, suffisant pour empêcher d'y voir; donc M. Pigeaire ne devait pas s'en servir, mais il devait consentir à encaisser la tête de son enfant dans une sorte de masque confectionné exprès par MM. les commissaires.

Ceux qui ont quelque connaissance du magnétisme et de ses effets doivent comprendre toute la portée de cette conduite. Aussi M. Pigeaire se retira-t-il sans

vouloir même essayer l'application de l'appareil qui lui était offert.

Il est à remarquer qu'aucun des commissaires n'a jamais vu mademoiselle Pigeaire. Eh bien ! le croira-t-on ? MM. nos adversaires trouvèrent le moyen de faire annoncer par les feuilles publiques la non réussite, en leur présence, des expériences de mademoiselle Pigeaire, ce qui impliquait nécessairement la tentative de ces expériences. Qu'on juge à présent de la loyauté de ces hommes si éminens, dont la morgue en impose si puissamment au vulgaire imbécile.

M. le docteur Pigeaire, rendu à sa tranquillité, a publié un livre, dans lequel il donne exactement tous les détails qui se rattachent à son histoire.

M. le docteur Frappart, de son côté, a lancé dans le monde des lettres fort spirituellement écrites, dans lesquelles il traite grands et petits selon leurs mérites.

Depuis l'affaire de M. Pigeaire, les magnétiseurs continuent leurs études somnambuliques, quelques-uns font de la propagande, d'autres travaillent pour la presse. Dieu vcuille qu'ils ne soient plus tentés d'aller se brûler à la flamme infernale des corps savants !



FAITS.

—1881—

*Traitement de Louise, cuisinière de Madame G***, fait
à Versailles en 1820, par M. le comte d'Aunay.*

Madame G**** m'a fait prier, par une dame de ses amies, de vouloir bien venir chez elle pour magnétiser sa cuisinière. Elle l'avait déjà magnétisée une fois, elle s'était endormie et s'était ordonnée de se faire saigner du pied pour faire cesser des étourdissemens.

Le 25 avril 1820, je me suis rendu chez M^{me} G****, j'ai magnétisé Louise, et je l'ai endormie en dix minutes. Je lui ai parlé de sa santé; elle m'a dit que c'était le sang qui la tracassait, qu'il fallait encore la saigner du pied; qu'elle le scrait le 28, et que je la rendormirais le lendemain. A ma demande, si c'était bien ce qu'il fallait pour son état, elle m'a répondu qu'elle était très forte, puis elle s'est mise à pleurer, en me disant qu'elle avait beaucoup de chagrin. J'ai voulu la calmer et lui faire oublier ses chagrins, ce qui est arrivé de suite; et l'oubli est devenu tel, qu'en lui disant, essuyez vos pleurs, elle m'a répondu, d'un ton fort joyeux: je n'ai point pleuré, je n'ai point de chagrin. Je l'ai mise en rapport avec sa maîtresse; elle l'a fort

bien vue , et lui a indiqué ce qu'elle devait faire pour sa santé.

Ce qui m'a surpris , c'est qu'elle voyait bien l'intérieur du corps de sa maîtresse et qu'elle ne l'entendait pas parler. Il fallait que toutes les questions fussent répétées par moi. Si je jetais du magnétisme sur la dame avec laquelle elle était en rapport , elle apercevait la figure de cette dame éclatante de lumières. Elle a désiré être réveillée au bout d'une demi-heure.

Le 29, j'ai magnétisé Louise ; comme j'avais mis autant de temps que la première fois , je lui ai demandé pourquoi, elle m'a répondu que le monde l'inquiétait, qu'elle voulait être avec sa maîtresse et moi quand je l'endormirais. Je lui ai demandé pourquoi elle ne s'était pas fait saigner. — J'ai bien fait , j'aurais dû voir que j'avais une humeur dans le corps, et que tout mon sang se change en lait ; il se porte à ma tête et me donne des étourdissemens ; puis elle s'est mise à pleurer , à parler de ses chagrins. J'ai cherché à la calmer , j'ai voulu qu'elle cherchât un moyen de se guérir. Elle s'est ordonnée de prendre un gros de racine de canne, que l'on fera bouillir dans une chopine d'eau, on y mêlera un demi-verre de vin , elle en prendra un verre à jeun tous les matins ; elle en boira à tous ses repas, et même dans la journée si elle avait soif. Elle s'est mise encore à pleurer. J'ai voulu la calmer ; ses sanglots ont cessé de suite ; elle a pris un air gai, lorsque je lui ai dit : essuyez vos yeux , elle avait encore oublié, comme hier , le chagrin qu'elle venait d'avoir. Je lui

ai demandé si elle voulait voir un homme malade ; elle m'a dit que non. « Si j'étais malade , est-ce que vous ne voudriez pas me guérir ? — C'est bien différent, vous n'êtes pas un homme pour moi. » Elle a cédé à ma volonté, puis je l'ai réveillée.

Le 3 mai, j'ai magnétisé Louise ; elle avait eu , trois jours auparavant, une attaque de nerfs assez forte , à la suite de violens chagrins. Je me suis mis à la calmer, et lui ai parlé de sa santé. Elle m'a dit que sa tisane lui faisait déjà grand bien. Il y avait près d'une heure que je cherchais à la tranquilliser, voulant la calmer, je lui ai donné à boire un verre d'eau fortement magnétisée.

En portant le verre à la bouche , elle s'est réveillée à moitié ; m'en étant aperçu, je l'ai endormie, et lui ai demandé pourquoi elle s'était réveillée , c'est le froid du verre. Cependant le verre et l'eau avaient été très magnétisés. Mise en rapport avec sa maîtresse, j'ai voulu qu'elle l'entendit. Ma volonté ne faisant rien, j'ai placé ma main devant la figure de sa maîtresse. « Oh que c'est drôle ! je vois ma maîtresse qui ouvre la bouche pour parler , et je ne l'entends pas. » J'ai placé mes mains à quatre pouces de ses oreilles , avec l'intention de les lui déboucher, aussitôt elle a entendu sa maîtresse. Elle a dormi une heure et je l'ai réveillée.

J'avais fait l'expérience contraire, quelques jours auparavant, sur un autre somnambule, j'avais employé le même moyen pour l'empêcher d'entendre.

Le 6 mai, j'ai endormi Louise, qui m'a dit se trouver bien de sa tisane, qu'elle devra cesser dans quelques

jours. On m'avait dit qu'elle avait été somnambule naturelle. Je lui ai demandé si elle s'en ressentait encore. « J'ai été guérie par une tisane qu'un médecin m'a ordonnée; depuis ce temps j'en ai bien eu quelques ressentimens, mais je n'en aurai plus. — D'où cela vous était-il venu? — Ma mère l'a été toute sa vie, je l'ai apporté en naissant. — Quelle tisane avez-vous pris? — De la racine de patience mêlée de blancs d'œufs et du sirop d'orgeat. » Comme elle ajoutait qu'elle ne connaissait pas cette racine, je lui ai dit de se transporter chez un herboriste, de lire ce qui était écrit sur un tiroir et d'y regarder. « Bon, a-t-elle dit, c'est une racine qui vient dans les champs et les prés; elle commence à pousser maintenant, elle est grande et ressemble à l'oseille. »

Je l'ai mise en rapport avec sa maîtresse. Après lui avoir ordonné différentes choses, sa maîtresse lui a demandé si elle pouvait prendre de la rhubarbe. « Qu'est-ce que cela? je ne la connais pas. — Transportez-vous chez l'apothicaire, regardez-la, et voyez si c'est bon pour votre maîtresse. » Un instant après, elle me dit : « Je la vois, c'est une racine mise en poudre, c'est bien amer et mauvais à la bouche, mais c'est bon pour faire couler la bile et fortifier l'estomac; madame peut en prendre. » Comme elle venait de me dire que ses yeux lui faisaient mal, je lui ai dit de voir ce qu'il lui fallait. Pendant qu'elle cherchait, elle faisait des grimaces; elle m'a dit, pour ses yeux, de les baigner avec de l'eau de rose et de mélilot. Je lui ai demandé pourquoi

elle faisait des grimaces : « C'est le goût de rhubarbe que j'ai toujours dans la bouche. » Je lui ai passé les doigts dessus, sans la toucher, et le goût a disparu. Elle a donné une consultation, puis je l'ai réveillée.

Le 10 mai, elle s'est ordonnée de cesser sa tisane d'eau de canne. Elle s'est plainte encore de souffrir de ses yeux ; la nuit elle pleurait et se livrait à ses chagrins.

Le 12, étant endormie, elle s'est plainte d'une forte agitation nerveuse dans les bras, qui l'empêchait de dormir ; elle n'a rien voulu s'ordonner, et a remis à huitaine pour être endormie.

Le 19, Louise a été endormie, et s'est ordonnée de prendre, tous les matins et soirs, une tasse d'infusion de fleurs de tilleul et de feuilles d'oranger.

Le 24 je l'ai endormie, et je l'ai forcée de s'occuper de sa santé ; elle s'est ordonnée de prendre, pendant six jours, un gros de rhubarbe, et de continuer son infusion.

Le 27 mai, j'ai endormi Louise, avec plus de peine ; je lui ai demandé pourquoi, elle m'a répondu qu'elle allait mieux, et qu'elle serait bientôt guérie.

Le 2 juin, j'ai endormi Louise ; elle m'a assuré qu'elle serait entièrement guérie dans trois jours, époque où elle cessera de prendre sa rhubarbe, et que je ne pourrai l'endormir qu'une fois.

Sa maîtresse, qui était, par un malentendu, inquiète de la santé de son père, désira que la somnambule lui en donnât des nouvelles. Je dis à Louise de se transporter dans la rue de ***, de monter au premier,

et de nous donner des nouvelles de M***. Elle nous dit qu'il se portait bien et qu'il était sorti. La maîtresse voulant s'assurer qu'elle disait la vérité, me pria de demander à la somnambule comment était l'appartement. Elle dépeignit la chambre à coucher, le salon, nous dit la couleur des meubles ; elle ajouta qu'il y avait une chose de suspendue au plafond, pareille à celles qui sont dans une église, qu'elle n'était pas de verre, quoiqu'elle fût aussi transparente.

La maîtresse nous assura que tout ce que la somnambule disait était vrai, car le lustre était de vrai cristal de roche.

Les témoins du fait ont été convaincus qu'il ne pouvait avoir de réminiscence de sa part, ni influence de la maîtresse ; car ni elle ni moi ne connaissions pas l'individu, et nous n'avions jamais été chez lui. Sa maîtresse n'avait pas pu l'influencer ; car elle n'avait pas été mise en rapport avec elle ce jour là ; d'ailleurs, Louise est tellement isolée dans l'état de somnambulisme, qu'elle n'entend que moi, et ne répond qu'à moi.

Le 6 juin, j'ai magnétisé Louise et l'ai endormie avec plus de peine ; elle m'a certifié qu'elle était entièrement guérie.



JOURNAL DU MAGNÉTISME-ANIMAL,

Publié sous la direction de M. J.-J.-A. RICARD.

DEUXIEME ANNÉE.

Malgré tous les obstacles qu'ont à vaincre les publications nouvelles, la nôtre, quoique traitant d'un sujet encore peu répandu, est arrivée heureusement au terme de sa première année. Le chiffre de nos abonnés actuels, les nombreux prosélytes que nous faisons journellement, l'expérience que nous avons acquise, les pièces curieuses que nous avons recueillies avec soin, les documens précieux qui nous ont été adressés de différens points de la France et de l'étranger, les relations que nous avons établies avec plusieurs savans distingués des nations voisines de la nôtre; enfin, l'assurance que nous ont donnée, de nous aider de leur collaboration, des hommes d'un mérite supérieur; tout cela donne lieu d'espérer que nos lecteurs continueront à être satisfaits de notre œuvre.

Les douze cahiers formant la collection de la première année, contiennent ainsi que nous l'avions annoncé par notre prospectus : le précis historique du Magnétisme, depuis Mesmer jusqu'à présent, et une foule de faits, de guérisons, d'expériences, d'observations et de réflexions du plus haut intérêt. Cependant, le sujet qui nous occupe est si vaste, si profond, si sublime, et il a été jusqu'ici si peu scrupuleusement étudié, que tous nos amis comprennent comme nous les sentons nous-même, la nécessité de la continuation d'un journal spécial du Magnétisme.

Nos abonnés jouiront, comme par le passé, de la faveur d'assister aux séances expérimentales qui sont données pour eux, sans augmentation de prix.

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉCIS HISTORIQUE.	Page 1 ^{re} .
Mesmer à son début.	3
Ses relations avec l'Académie des sciences de Paris.	10
Ses relations avec la Société royale de médecine.	65
Ses relations avec le docteur Deslon.	86
Extrait du Mémoire sur la découverte du magné- tisme animal.	87
Le docteur Deslon et la Faculté.	193
Mesmer refuse les offres du gouvernement.	257
Exemple de sa puissance magnétique.	305
Découverte du somnambulisme par M. de Puy- ségur.	369
Rapport sur la question d'examen.	418
Rapport de M. Husson.	465
Suite du rapport.	513
Idem.	561
Suite du précis historique.	605
Fin.	609
Faits : 20, 37, 47, 101, 104, 108, 113, 206, 210, 409, 410, 443, 557, 606.	
Bibliographie : 121, 135, 242, 347, 281, 289, 292, 293, 295, 302, 511.	
Séances : 279, 354, 446.	
Réponse à nos détracteurs.	51
Traitemens : 37, 51, 56, 57, 104, 108, 206, 210,	410
Le magnétisme autorisé par la cour de Rome.	462

Habert-Risso Coll.

BF

1132

F1

1840

